

CAHIER 0 PRÉAMBULE

CAHIER 1 DIAGNOSTICS

CAHIER 2 DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

CAHIER 3 JUSTIFICATIONS

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR



Strasbourg.eu
EUREMETROPOLE

ADEUS

AT. GREGOIRE ANDRE
AUP LORRAINE - B. FEDELI
DIGITALE PAYSAGE
EIDON HERITAGE
METIS INGENIERIE

SITE
PATRIMONIAL
REMARQUABLE
DE STRASBOURG

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Dossier à valider par la Commission Locale du Site Patrimonial
Remarquable le 06/12/2021

1. LE TERRITOIRE	5		
1.1. L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DANS LA RÉGION DU GRAND EST	5		
1.2. L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG, UNE CAPITALE, UN MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE TOUTE LA RÉGION GRAND EST	5		
2. ÉVOLUTION HISTORIQUE DU SITE URBAIN	6		
2.1. SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION URBAINE ET TOPO HISTORIQUE	6		
2.1.1...Un site privilégié par la présence de l'eau dès la Préhistoire	8		
2.1.2...La première cité de l'Antiquité (1er - V ^e siècles)	9		
2.1.3...La Cité-État chrétienne entre les royaumes français et germanique (496-962)	11		
2.1.4...De la cité épiscopale à la ville d'Empire (962-1262)	13		
2.1.5...La ville libre du Saint Empire romain germanique (1262-1681)	16		
2.1.6...Réforme et Renaissance (XVI ^e -XVII ^e siècles)Au début du XVI ^e siècle	25		
2.1.7...La Ville libre royale française, de la place forte militaire à la ville de province du XIX ^e siècle (1681-1829)	29		
2.1.8...La Ville libre royale française, de la place forte militaire à la ville de province du XIX ^e siècle (1829-1870)	35		
2.1.9...La capitale du Reichsland (1871-1918)	39		
2.1.10...Le laboratoire urbain de l'Entre-deux-Guerres (1918-1948)	44		
2.1.11...La capitale européenne (1949 - aujourd'hui)	47		
2.2. DÉPLACEMENT DES CENTRALITÉS RELIGIEUSES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE	54		
2.3. VIGILANCE ARCHÉOLOGIQUE	59		
3. PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER	61		
3.1. MORPHOLOGIE URBAINE	61		
3.1.1...Identification des caractéristiques de la morphologie urbaine	61		
3.1.2...Entités urbaines	71		
3.1.3...Des typologies de voies, témoignages de l'histoire urbaine	134		
3.1.4...Traitements et désordres sur l'espace public	144		
3.2. MOSAÏQUE DES PAYSAGES DE L'EAU	152		
3.2.1...Paysages de l'eau : élément de nature fondateur et identitaire de la ville	153		
3.2.2...Les séquences paysagère / plantation sur l'ensemble des secteurs liés aux paysages de l'eau	163		
3.3. L'ARBRE, ÉLÉMENT DE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL	231		
3.3.1...L'arbre dans la construction du paysage urbain, diversité des formes paysagères	231		
3.3.2...L'urbanisme végétale de la Neustadt et ses essences	233		
3.4. PAYSAGE INTIME DE LA VILLE, DES COURS AUX JARDINS PRIVÉS EN PASSANT PAR LES JARDINS DE DEVANT : UN HÉRITAGE	237		
3.5. PERSPECTIVES URBAINES ET PAYSAGERES	246		
4. PATRIMOINE BÂTI	248		
4.1. LA CONSTITUTION DU GÉNIE CONSTRUCTIF STRASBOURGEOIS A TRAVERS SON HISTOIRE	248		
4.2. TYPOLOGIES CHRONOLOGIQUES DU BÂTI CIVIL	288		
4.2.1...Bâti antérieur au XIII ^e siècle	290		
4.2.2...Bâti médiéval (à partir de la seconde moitié du XIII ^e siècle jusqu'à la fin du XIV ^e)	292		
4.2.3...Bâti médiéval (à partir de la fin du XIV ^e siècle jusqu'à la fin XV ^e siècle)	295		
4.2.4...Bâti renaissance (XVI ^e – XVII ^e siècles)	297		
4.2.5...Bâti du XVIII ^e siècle	302		
4.2.6...Bâti début XIX ^e modernisation	308		
4.2.7...Bâti capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)	311		
4.2.8...Bâti XX ^e siècle de l'Entre-deux guerres (1918-1948)	320		
4.3. ARCHITECTURE MILITAIRE	325		
4.3.1...Le castrum : l'enceinte romaine disparue toujours visible dans le tissu parcellaire	325		
4.3.2...Réforme et Renaissance : des travaux d'amélioration et de modernisation	329		
4.3.3...Les fortifications de Vauban	330		
4.3.4...Les modifications de la seconde moitié du XVIII ^e et du XIX ^e siècle (jusqu'à 1870)	331		
4.3.5...La défense de la capitale du Reichsland	332		
4.3.6...L'obsolescence militaire d'un système fortifié au XX ^e siècle	332		
4.4. ARCHITECTURE RELIGIEUSE	333		
4.4.1...Antiquité	333		
4.4.2...Moyen Age	333		
4.4.3...Réforme-XVII ^e siècle	336		
4.4.4...Période française (1681-1870) : retour du culte catholique et simultaneum	337		
4.4.5...La capitale du Reichsland (1871-1918)	338		
4.4.6...XX ^e siècle	339		
4.5. ARCHITECTURE PUBLIQUE	340		

4.5.1...Antiquité	340
4.5.2...Moyen Age : de la cité-état chrétienne à la ville d'empire (496 - milieu XIII ^e siècle)	340
4.5.3...La ville libre du saint empire romain germanique (milieu XIII ^e -1681)	340
4.5.4...Période française (1681-1870)	344
4.5.5...Capitale du Reichsland (1871-1918)	346
4.5.6...XX ^e siècle	350

4.6. CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT SANITAIRE DU BÂTI **353**

4.6.1...Bilan état sanitaire	353
------------------------------	-----

4.7. ALTÉRATIONS IDENTIFIÉES **355**

4.7.1...Densification des parcelles et disparition des espaces libres	355
4.7.2...Densification du bâti :	356
4.7.3...Modifications des distributions	357
4.7.4...Modification des façades	357
4.7.5...Travaux inadaptés	358
4.7.6...Aménagements des commerces au rez-de-chaussée des immeubles à partir du XIX ^e siècle jusqu'à aujourd'hui.	359

4.8. CARACTÉRISATION DES ALTÉRATIONS SELON LES TYPOLOGIES CHRONOLOGIQUES **360**

4.8.1...Bâti antérieur au XVIII ^e d'origine médiévale et pan de bois ANTERIEUR au XVIII ^e siècle	360
4.8.2...Bâti antérieur du XVIII ^e , classicisme strasbourgeois	361
4.8.3...Bâti du XIX ^e , modernisation ET NEUSTADT	361
4.8.4...Bâti du XX ^e , entre-deux guerres (1918-1949), et reconstruction post 1949-1974	362

4.9. CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES DU BATI ANCIEN **364**

4.9.1...Bâti ancien et bioclimatisme	364
4.9.2...La rupture de l'industrialisation	365

5. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE **367**

5.1. LA DÉMOGRAPHIE **368**

5.1.1...La population	369
5.1.2...Les ménages	371
5.1.3...La population active	372
5.1.4...Mixité sociale : quelle est la situation actuelle ?	373

5.2. L'HABITAT **375**

5.2.1...La fonction résidentielle dans le SPR - Quelle est la situation actuelle ?	375
5.2.2...L'équipement des ménages en voitures et stationnement	379
5.2.3...La vie du parc : neuf et mutation dans l'ancien	380
5.2.4...Les transformations d'usage : les hébergements de tourisme	382

5.2.5...Le niveau des prix	383
5.2.6...L'offre en logements sociaux	384

5.3. L'ÉCONOMIE **386**

5.3.1...Établissements-emplois (au 1 ^{er} janvier 2018)	386
5.3.2...Effectifs approchés (estimation)	387
5.3.3...Fonction commerciale	388
5.3.4...Fonction de la convivialité	392
5.3.5...Les rues commerçantes	393
5.3.6...Les marchés, lieux de vie	395
5.3.7...Une feuille de route : Strasbourg eco 2030	396

5.4. LE TOURISME **397**

5.4.1...Un tourisme urbain	397
5.4.2...Une valorisation touristique traditionnelle	397
5.4.3...Activités touristiques	398
5.4.4...Circuits de visite	399
5.4.5...Offre hébergement en 2017	400
5.4.6...Bilan de l'économie locale et enjeux	401
5.4.7...Bilan de la crise sanitaire	401

5.5. CONCLUSION – QUEL PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SPR DE STRASBOURG ? **402**

6. FONCTIONNALITÉ URBAINES ET DESTINATIONS 404**6.1. LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS 404**

6.1.1...Les équipements européens : une aura rayonnante sur l'ensemble de l'Eurométropole	404
6.1.2...Fonction médicale	405
6.1.3...Fonction culturelle	406
6.1.4...Les équipements socio-culturels	408
6.1.5...L'équipement cinématographique	408
6.1.6...Les bibliothèques	408
6.1.7...L'enseignement	409
6.1.8...Les structures d'accueil pour les personnes âgées	414

6.2. LES MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS 415

6.2.1...Organisation des transports et données générales de la mobilité	415
6.2.2...Se déplacer en voiture : des disparités apparaissent dans l'usage au niveau communal et eurométropolitain...	419
6.2.3... Mais aussi entre la Grande Ile et la Neustadt	420
6.2.4...La politique de stationnement des véhicules sur Strasbourg :	423
6.2.5...Les transports en commun : une excellente accessibilité du Site Patrimonial Remarquable	426
6.2.6...Les modes actifs : vivre à l'échelle des proximités	432
6.2.7...Organisation logistique de l'agglomération et transport de marchandises	438

1. LE TERRITOIRE

1.1. L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DANS LA RÉGION DU GRAND EST

L'Eurométropole de Strasbourg est aujourd'hui composée de 33 communes qui constituent le coeur d'une aire métropolitaine dont l'influence est sensible en région Grand Est et sur l'ensemble du territoire de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) ainsi que dans l'Ortenau-Kreis en Allemagne.

Strasbourg accueille le siège du Conseil Régional de la région Grand Est.

1.2. L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG, UNE CAPITALE, UN MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE TOUTE LA RÉGION GRAND EST

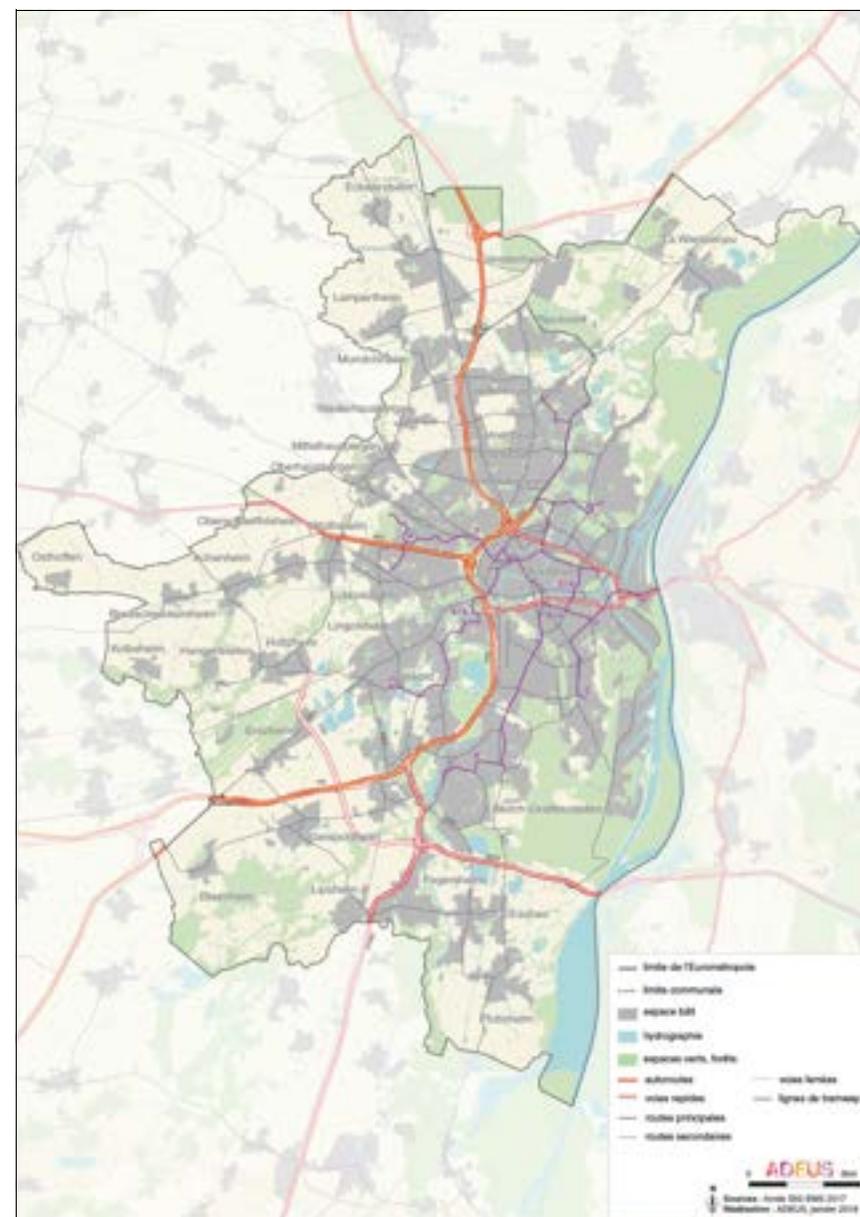
Premier pôle urbain de la région Grand Est qui compte 5 554 694 habitants au recensement de 2014, bénéficiant d'une situation stratégique au coeur de l'Europe, l'Eurométropole de Strasbourg jouit d'une véritable attractivité métropolitaine qui en fait un moteur pour toute la région Grand Est.

La métropole strasbourgeoise bénéficie en effet d'une position géographique au coeur de l'Europe et de l'axe rhénan, qui se matérialise par le croisement à Strasbourg d'un grand nombre d'infrastructures ferroviaires et routières d'échelle européenne : quatre des neuf corridors européens de transport passent par Strasbourg. L'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit au coeur de l'espace du Rhin Supérieur, parmi les territoires les plus denses, les plus actifs et les plus prospères d'Europe.

Par ailleurs, Strasbourg compte parmi les capitales européennes et accueille, à ce titre, le siège de plusieurs institutions européennes dont le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, la Cour européenne des Droits de l'Homme, ainsi que l'Etat-major de l'Eurocorps ou encore le Centre informatique de l'espace Schengen. Sa vocation de capitale européenne positionne Strasbourg comme la seconde ville diplomatique de France.

L'Eurométropole de Strasbourg se hisse au rang des métropoles internationales grâce aux liens qu'elle tisse avec le reste du monde. Ces liens européens et internationaux se traduisent par une attractivité internationale forte, en lien notamment à la présence de nombreuses entreprises étrangères et des institutions européennes.

CARTE N°1 : L'Eurométropole de Strasbourg



2. ÉVOLUTION HISTORIQUE DU SITE URBAIN

2.1. SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION URBAINE ET TOPO HISTORIQUE

Contexte historique et évolution urbaine

L'histoire de Strasbourg et de son développement urbain et architectural a fait l'objet de nombreuses études, notamment lors de l'élaboration du dossier d'extension « De la Grande-Île à la Neustadt » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2017.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, il convient de ne pas décrire cette histoire de manière linéaire et lisse, mais de **faire émerger les périodes et caractéristiques qui ont contribué à l'état actuel de la ville aujourd'hui protégé au titre du site patrimonial remarquable.**

La présente description du contexte historique et de l'évolution urbaine est volontairement synthétique et se concentre sur les aspects spécifiques de l'histoire strasbourgeoise :

- **Les théories et modèles urbains,**
- **Les mouvements de contraction et d'extension de la ville,**
- **Les continuités urbaines et architecturales** au-delà des changements d'appartenance nationale et géopolitique,
- **La maîtrise de l'eau** qui constitue certainement le premier acte urbanistique dès l'époque romaine, et en particulier au Moyen Âge,
- **Le renouvellement du bâti sur lui-même¹,**
- **Les liens entre l'histoire générale, économique, politique et religieuse et l'histoire de l'urbanisme et l'architecture,** notamment les relations entre les commanditaires, les décisions et les constructions.²

1 - Il n'y a jamais eu de véritable table rase à Strasbourg, même si on relève d'importantes destructions lors du siège de 1870 puis un remodelage urbain dans les faubourgs à l'ouest

2 - Les périodes courant du Paléolithique aux Temps modernes ont fait l'objet de nombreuses recherches et études. Plus récemment, la période du Reichsland (1871-1918) a été richement documentée

PRÉCISION SUR LE CONTENU

ENCARTS «DESCRIPTION THÉMATIQUE»

Chaque encart permet de développer et souligner un thème ou élément saillant évoqué dans le texte en lien étroit avec la période à laquelle il est associé. Les encarts permettent de mieux comprendre un élément caractéristique qui a contribué au développement historique de la ville dont plusieurs traces et réalisations sont encore observables à Strasbourg aujourd'hui. Recouvrant dans quelques cas certains éléments descriptifs et chronologiques contenus dans le texte, ces encarts récapitulent et insistent également sur les principaux enjeux urbains et architecturaux qui ont formé la ville actuelle et mettent en perspective les principales orientations du P.S.M.V.

2 - FRISE CHRONOLOGIQUE

Elle permet de synthétiser les événements majeurs, dresser le contexte historique et mettre en perspective chaque phase de développement urbain et architectural. Elle ne vise pas non plus à être exhaustive mais à faire figurer les principaux bouleversements qui ont participé à la formation du paysage strasbourgeois tel que nous pouvons le contempler aujourd'hui.

ENCARTS « PRINCIPALES RÉALISATIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES ET AMÉNAGEMENT » :

Ces encarts rappellent les constructions majeures de chaque période. Ils ne visent pas à constituer des listes exhaustives des réalisations construites, mais synthétisent les événements urbains et architecturaux majeurs, en termes de typologie notamment, pour mettre en exergue l'évolution, les continuités et les ruptures dans le paysage strasbourgeois.

PLANS TOPO-HISTORIQUES

Les plans topographiques, architecturaux et urbains de la présente étude constituent une représentation schématique d'un état donné au terme de chaque période. Ils ne sont pas représentatifs d'un état réel sur l'ensemble de la période.

L'élaboration des plans par périodes s'appuie notamment sur l'étude suivante, complétée par d'autres éléments contenus dans les ouvrages et études figurant dans la bibliographie indicative :

- Jean Jacques Schwien (dir.), Strasbourg. *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Ministère de la Culture, Direction du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1992.

3

4

7

1

2

date de modification 27 01 2022 12:30

LE PAYSAGE ET L'EAU

L'ensemble urbain de Strasbourg est structuré autour de l'eau, véritable marqueur du territoire. À travers les siècles, l'eau y occupe plusieurs fonctions :

de subsistance : propice à la formation de sols fertiles favorisant une mise en culture nécessaire à l'alimentation des premiers habitants.

défensive : le bras d'eau au sud de la Grande-Île constitue à l'origine le fossé défensif naturel du camp légionnaire.

commerciale : de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, en particulier au Moyen Âge avec le développement des activités autour du port.

paysagère : la proximité du Rhin et la présence de l'Îll favorisent le développement de la ville. L'eau, contrôlée au prix d'efforts pendant des siècles, conditionne la forme urbaine qui se construit à son contact. Les paysages de l'eau sont mis en valeur lors des aménagements de la «ville-parc» à partir de la fin du XIX^{ème} siècle.

2.1.1...UN SITE PRIVILÉGIÉ PAR LA PRÉSENCE DE L'EAU DÈS LA PRÉHISTOIRE

L'établissement des premiers occupants, du Paléolithique jusqu'au Néolithique, puis des Celtes sur le site s'explique par des atouts géographiques et topographiques.

Strasbourg a une situation avantageuse par rapport à de potentiels axes de circulation. Le fossé rhénan constitue une importante voie de passage entre les Alpes et la plaine germano-polonaise du Nord-Sud et pour le franchissement du Rhin sur l'axe est-ouest.

À l'est, la plaine alluviale du Rhin à proximité et, à l'ouest, la plaine de lœss fertile dominant la Bruche et le petit Muhlbach favorisent la concentration d'une population un tant soit peu importante dès le Néolithique. La plaine de lœss fertile est formée par des poussières arrachées par le vent aux dépôts d'alluvions au cours de nombreuses périodes froides et sèches du Quaternaire et déposées sur les reliefs environnants selon une épaisseur allant de 2

mètres sur les terrasses de Lingolsheim à 30 mètres dans le Kochersberg. Son sol fertile permet une mise en culture favorable à la subsistance des premiers occupants.

Cependant, le site présente une contrainte majeure : il est situé sur une plaine marécageuse traversée par un lacs de bras d'eau. Il est inondable sur presque la totalité, soit par débordement soit par la remontée de la nappe phréatique.

La baisse du débit des cours d'eau, l'accumulation de sédiments de crues ou encore une canalisation possible par l'Homme vont progressivement faire disparaître les chenaux naturels. Les fouilles conduites au XX^{ème} siècle ont montré que les hommes ont pu s'installer sur le manteau de sédiments à environ 137 mètres sans l'aide de digues ni de remblais.



Carte de l'Alsace de 1576 par Daniel Specklin. Source : AVES

Superficie :

Castrum environ 19 hectares

Population :

Environ 10 000 habitants.

20 000 hab. en incluant l'armée romaine, voire 30 000 hab. au plus haut à la fin du IV^e siècle, un chiffre que l'on ne retrouvera pas avant la fin du Moyen Âge.

LES PERMANENCES ET CONTINUITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Aujourd'hui encore, l'espace urbain de la ville ancienne témoigne du développement architectural et urbain de l'Antiquité et du Moyen Âge, notamment par :

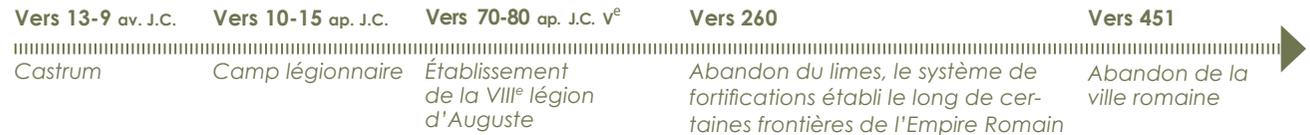
* Les tracés urbains antiques - visibles en particulier sur l'actuelle rue du Dôme (ancien cardo) et la rue des Hallebardes (ancien decumanus) - et médiévaux ont marqué le paysage urbain. Leur croisée a défini l'implantation du pouvoir : le prétoire puis la cathédrale.

* Les faubourgs à l'ouest, reliant dès l'époque romaine la cité au nord aux autres camps militaires situés le long de la frontière du Rhin tels que Brocomagus et inclus dans l'enceinte de la ville à partir de 1374. Les tracés de la rue du Faubourg-National, de la rue du Faubourg-de-Saverne et de la rue du Faubourg-de-Pierre, dont les origines se situent au XIV^e siècle, sont repris dans le nouveau plan d'alignement du quartier établi en 1871 et inchangés depuis.

* La cathédrale, fondée en 1015 sur les vestiges d'une précédente cathédrale au centre de l'ancien fortin, constitue le cœur de la ville ancienne depuis la période médiévale.

* L'axe commerçant et civil de la rue des Grandes-Arcades et de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons qui s'affirment à partir du XIII^e siècle en bordure de l'ancien castrum devenu centre du pouvoir religieux.

2.1.2...LA PREMIÈRE CITÉ DE L'ANTIQUITÉ (1^{ER} - V^E SIÈCLES)



L'occupation du site pendant l'Antiquité répond à une stratégie militaire et économique. La présence de l'eau rend le lieu propice à la défense et aux échanges. Les Romains établissent un premier fortin appartenant à une chaîne défensive dans le contexte de la consolidation de la frontière rhénane et des futures expéditions de conquête vers le monde germanique, comme cela avait été fait pour la Gaule.

En 139 av. J.-C., le castrum représente une place forte de premier rang. Vers 10-15 ap. J.-C., il devient un camp légionnaire. La VIII^e légion d'Auguste (Legio VIII Augusta) occupe le site de 70-80 ap. J.-C. au V^e siècle.

Le castrum est établi sur et autour du point le plus élevé du site, où se situe actuellement la cathédrale. On y distingue déjà le lieu du pouvoir : le prétoire (praetorium) où résident les officiers³. Le quartier général de la légion romaine est situé à l'intersection des deux principales voies du castrum, le cardo sur l'axe Nord-Sud et le decumanus sur l'axe est-ouest.

Le tracé de l'enceinte du IV^e siècle enferme celle du Haut Empire (120-130 ap. J.-C.) sur environ 19 hectares (envi-

ron 550 mètres de long et 335 mètres de large). Il est moins étendu que celui d'autres camps rhénans comme Windisch, Mayence, Bonn ou encore Cologne occupant chacun environ 25 hectares.

Argentoratum va néanmoins finir par occuper des fonctions de cité. L'importance politique et administrative ressort dans la Notitia Dignitatum⁴. Strasbourg y est citée comme chef-lieu du territoire (civitas), celui des Tribouques, à la place de Brocomagus.

Une population de commerçants et d'artisans s'installe à l'ouest sur l'axe conduisant vers Tres Tabernae (Saverne). Cet établissement extra-muros est étroitement lié au castrum.

L'installation romaine a privilégié la zone de confluence plutôt que les zones de terrasses. Ils y trouvèrent des sols constructibles sans avoir à réaliser d'importants travaux de drainage, digues ou remblais.

Mais leur maîtrise de l'eau n'a pas été suffisante pour occuper la rive droite de l'III. Ce sera la conquête du Moyen Âge, après l'abandon du limes en 260 puis l'abandon consécutif aux grandes invasions à la fin du Ve siècle.

3 - Les restes d'une riche maison ont été retrouvés sous la chapelle Saint-Laurent de la cathédrale et les vestiges de thermes sous la rue du Dôme.

4 - Rédigé à la fin du IV^e siècle, ce document constitue une sorte d'annuaire de l'Empire.

La première cité de l'Antiquité (1er- Ve siècles)

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- **Castrum** : enceinte romaine (cf. plans topographiques)
- **Via praetoria** : decumanus (rue des Hallebardes), et partie de la rue des Juifs, place Gutenberg, Grand'Rue et rue du Faubourg-National
- **Via principalis** : cardo (rue du Dôme), place Broglie et de Haguenau et rue du Faubourg-De -Pierre
- **Via Sagularis** (rue Saint-Etienne)
- Tracés commerçants (rue des Grandes-Arcades et rue du Vieux-Marché-Aux-Poissons)

AMÉNAGEMENT DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Berges aménagées (rive gauche et rive droite de l'III)
- Port (12, rue de l'Ail)

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Portes : Est (quai Lezay-Marnésia), Nord (rue du Dôme), Ouest (place du Marché -Neuf / rue des Hallebardes), Sud (rue de la Râpe)
- Fossé (place Kleber)
- Casernes (rue Saint-Etienne) et autres bâtiments militaires (collège épiscopal Saint-Etienne)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Thermes : 8, rue du Dôme; 19-21, rue des Serruriers.
- Hôpital et archives (place du Marché-Gayot, impasse de la Bière, rue des Frères)
- Prétoire (2, rue des Juifs)
- Ensemble monumental (cathédrale / place de la Cathédrale)
- Théâtre et amphithéâtre (3-5, rue Saint-Pierre-Le-Jeune)

HABITAT PRIVÉ :

- Habitations : 19-21, place de la Cathédrale; 15, rue des Juifs; 3-7, rue Brûlée.

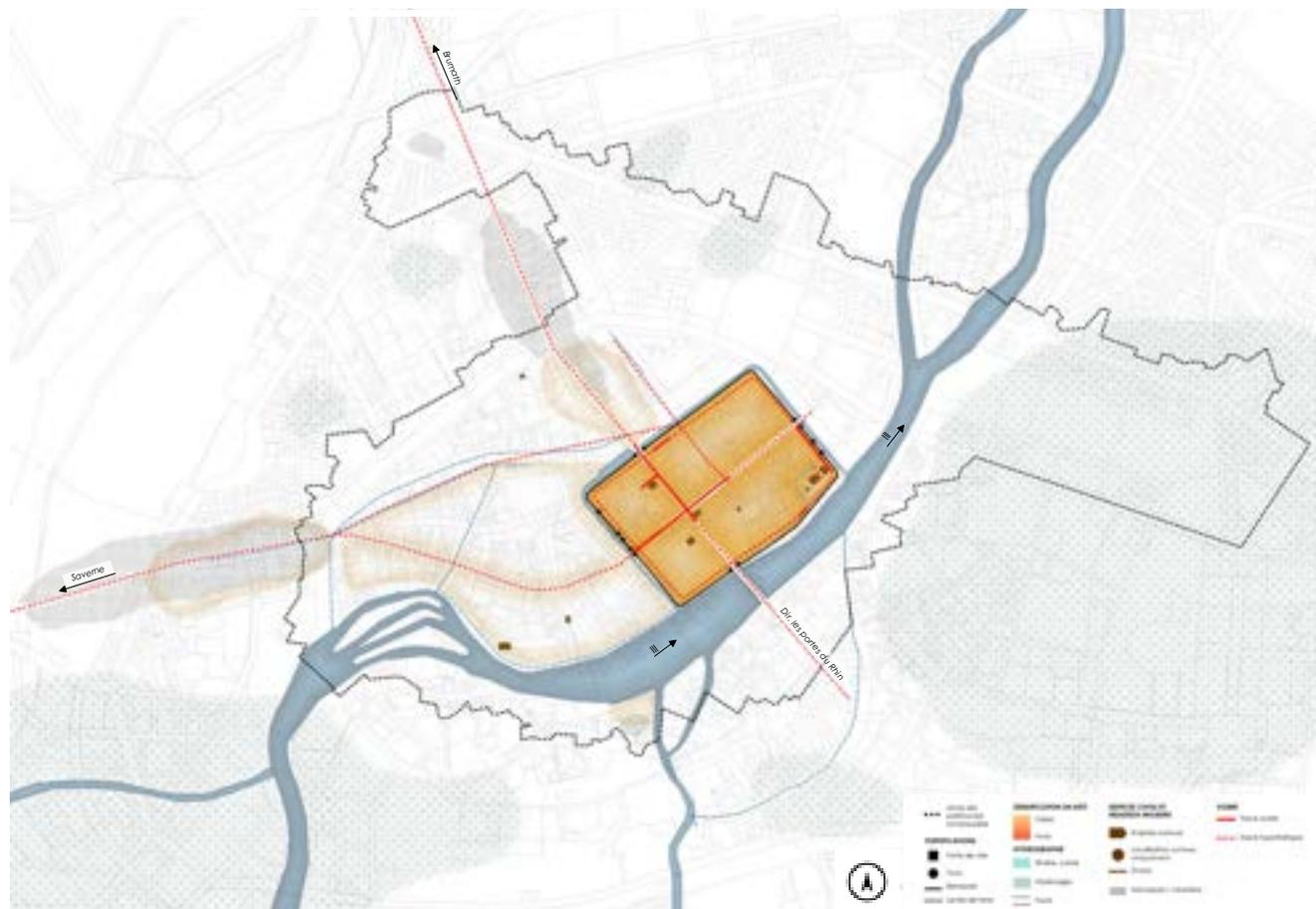
FUNÉRAIRE :

- Nécropoles : 27-29, rue du Vieux-Marché-Aux-Vins; 3-4, quai Charles Altorffer; 29-33, rue du Faubourg-National.

PRODUCTION ET COMMERCE :

- Boulangeries 2-4, rue de la Haute-Montée et 3, place Saint-Pierre-Le-Jeune)

- Meunier (1, rue du 22-Novembre)
- Grenier à grains (à proximité du collège épiscopal Saint-Etienne)



Carte de topo historique de la période castrum. Source : Atelier G.André

IMPACT DE LA RELIGION SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le développement urbain est marqué par les différentes instances religieuses qui ont caractérisé la ville depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle, en particulier durant quatre périodes :

* **X^e-XII^e siècles** : Le pouvoir de l'évêque régit le développement urbain. L'espace urbain s'articule autour de la cathédrale et du quartier canonial bâtis sur l'ancien site du castrum et des premières paroisses religieuses : Saint-Thomas (X^e siècle), Sainte-Aurélié (X^e siècle) et Saint-Pierre-le-Vieux (XI^e siècle), Saint-Pierre-le-Jeune (1031), Saint-Martin (peut-être XII^e siècle) et Saint-Nicolas (1182).

* **Réforme (XVI^e siècle)** : Plusieurs quartiers se réorganisent autour des nouvelles instances religieuses et des églises devenues protestantes telles que Saint-Thomas et Saint-Pierre-le-Jeune (1524). Le Gymnase (1538), constituant l'une des principales écoles protestantes humanistes.

* **Période française (XVIII^e – XIX^e siècles)** : Avec le retour de l'évêque, l'école des Jésuites - actuel lycée Fustel-de-Coulanges (1685) - rétablit à nouveau le lieu de pouvoir autour de la cathédrale et du quartier canonial. À partir de 1727, un véritable statut est accordé à la communauté protestante. Les cendres du maréchal de Saxe, luthérien, sont conservées d'abord au Temple-Neuf (XIII^e siècle), puis dans l'église Saint-Thomas. L'église réformée du Bouclier est édifiée à partir de 1790.

* **Période du Reichsland (1871-1918)** : Dans la ville ancienne, le Temple-Neuf est reconstruit (1877). Dans la Neustadt, les églises protestantes Saint-Maurice (1893) et Saint-Paul (1897) et catholique Saint-Pierre-le-Jeune (1893) articulent et ornent les grands axes urbains et paysagers conçus et mis en œuvre au tournant du siècle.

* Période de l'occupation allemande (1940-1945)

La synagogue consistoriale du quai Kléber est incendiée en 1940 et dynamitée en 1941. Le secteur est reconstruit à partir des années 1970, notamment avec le centre commercial des Halles (à partir de 1972) et de la tour de la Caisse d'Épargne (à partir de 1974).

2.1.3...LA CITÉ-ÉTAT CHRÉTIENNE ENTRE LES ROYAUMES FRANÇAIS ET GERMANIQUE (496-962)

Vers 496	842	843	870
Victoire de Clovis sur les Alamans. Argenterate est rattachée au royaume des Francs	Serments de Strasbourg	Traité de Verdun. La Francie médiane incluant l'Alsace est attribuée à Lothaire	La ville revient à Louis le Germanique

Strasbourg perd sa vocation militaire au Moyen Âge. Cependant, deux principaux paramètres expliquent la permanence du site urbain de Strasbourg :

- Le prestige sur le plan politico-administratif (Notitia Dignitatum),
- La tradition chrétienne, avec la présence d'un évêque dès le IV^e siècle, après une interruption d'un siècle, le siège épiscopal est rétabli par Clovis vers 500.

Après la victoire de Clovis sur les Alamans vers 496, Argenterate est rattachée au royaume des Francs et devient une ville chrétienne. Dans la seconde moitié du VII^e siècle, Arbogast, d'origine franque, occupe la dignité épiscopale et, comme dans d'autres cités du royaume, se partage le pouvoir avec des comtes, fonctionnaires du roi.

La puissance de la cité se fonde sur la religion chrétienne. L'évêque a un pouvoir croissant et un statut seigneurial.

Le pouvoir religieux s'affirme avec l'arrivée au pouvoir des Carolingiens puis des Ottoniens. L'empereur Louis-le-Pieux accorde à l'évêque l'immunité sur ses domaines, interdisant à tout agent royal l'exercice de la justice, la levée des impôts, fonctions régaliennes dévolues désormais à l'administration épiscopale.

Les lieux du pouvoir sont alors christianisés. Le pouvoir épiscopal s'illustre par la mise en chantier de la première cathédrale.

S'agissant de l'espace urbain, il connaît tout d'abord un effet de contraction consécutif aux grandes invasions. Plus tard, la cité se hisse rapidement au rang des métropoles économiques, religieuses et intellectuelles. L'évêque restaure (très localement) l'activité économique, empêchant une totale dévitalisation de la ville. Des négociants se chargent de la vente de produits du domaine et des artisans travaillent pour l'évêque. En contrepartie, ils obtiennent l'autorisation de vendre ou de fabriquer à leur compte. C'est alors le début de l'émancipation des artisans de leurs conditions de serfs de l'évêque.

Au Moyen Âge, le site occupe toujours une position stratégique dans le fossé rhénan. Dernier gué sur le Rhin avant son embouchure et jusqu'à la construction du pont de Mayence au XVII^e siècle, il constitue le passage à gué obligé de l'itinéraire le plus court entre la France et l'Europe centrale.

Durant la période mérovingienne et carolingienne, Strasbourg est partagée entre les mondes roman et germanique avant d'être intégrée au royaume de Germanie au X^e siècle.

La Cité-État chrétienne entre les royaumes français et germanique (496-962)

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- Rue des Hallebardes et rue des Juifs
- Rue Gutenberg et rue de l'Ail

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES

┆:

- Fossés :

>> Ouest (rue des Grandes-Arcades),
>> Nord (place du Petit-Broglie)
>> Est (quai Lezay-Marnésia)

- Portes :

>> occidentale (rue des Hallebardes),
>> orientale (quai Lezay-Marnésia)
>> du côté de l'Ill (rue du Bain-Aux-Roses)
>> Nord (rue du Dôme)

HABITAT PRIVÉ :

- Habitations : 10, rue Brûlée, rue Jean-Sturm.

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELI-

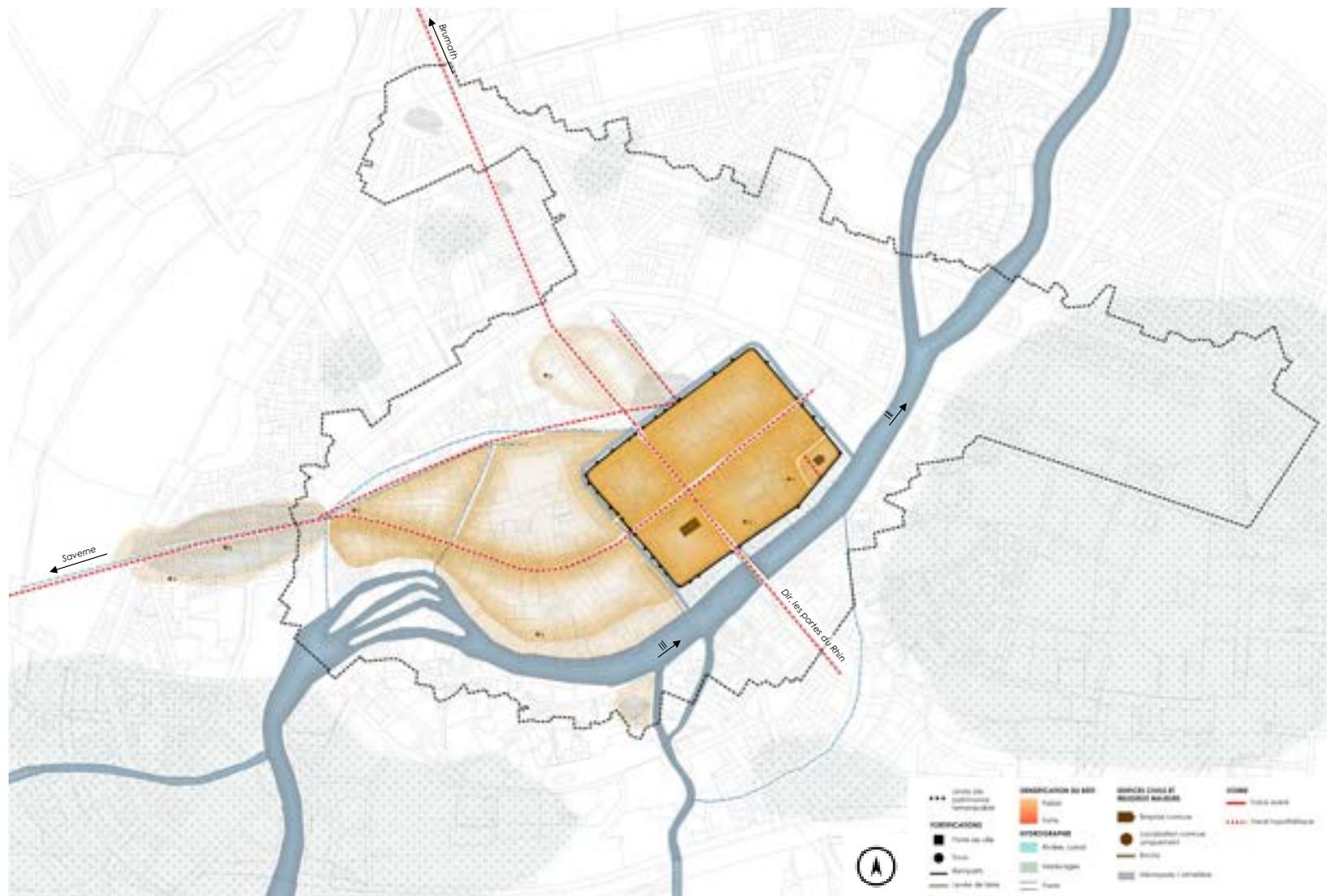
GIEUX

- Cathédrale
- Églises :

>> Saint-Thomas (place Saint-Thomas),
>> Sainte-Aurélie (rue Martin-Bucer)

- Chapelle

>> Saint-Michel (21, rue du Faubourg-National)



Carte de topo historique de la période 496-962. Source : Atelier G.André

Superficie

Vers 1080-1100 : Premier agrandissement à l'Ouest. Environ 55 hectares

Vers 1200 - 1262 : Deuxième agrandissement à l'Ouest et vaste terrain au sud de l'île : Environ 115 hectares

2.1.4....DE LA CITÉ ÉPISCOPALE À LA VILLE D'EMPIRE (962-1262)**Vers 962**

Fondation du Saint-Empire romain germanique

Vers 1080 - 1100

Premier agrandissement (suite à la querelle des investitures)

Vers 1200 - 1262

Deuxième agrandissement

1205

Statut de ville d'Empire immédiate

Le Saint Empire romain germanique est fondé en 962, dans la continuité de l'empire romain.

Cette période se caractérise par le développement de la ville double. En effet, la cité est composée de deux pôles urbains : la ville ancienne ou intérieure, dans l'ancien castrum (*vetus vel interior urbs*), et la ville neuve ou extérieure (*nova vel exterior urbs*). En 1147, le premier statut municipal distingue l'*Altstadt* et la *Neustadt*.

Dans la ville ancienne ou intérieure, la puissance du pouvoir épiscopal s'affermir encore. Avec la seconde restauration impériale en 962, elle se dégage de la tutelle royale. En 982 et 1003, deux diplômes lui accordent la pleine autorité sur l'ensemble de la cité et de ses faubourgs, y compris les domaines qui ne sont pas de sa propriété. L'immense chantier et la monumentalité de la cathédrale sont les reflets de la pleine autorité exercée par l'évêque dans la cité à partir de la fin du X^e siècle.

Dans la ville neuve ou extérieure à l'ouest, la population s'accroît autour des marchés et le long des voies d'échanges.

Une première communauté urbaine émerge. Dans la seconde moitié du X^e siècle, la réouverture des grandes voies de communication favorise l'arrivée de négociants étrangers qui vont écouler le surplus de la production locale. La reprise des échanges et l'accroissement de la population font que Strasbourg connaît une reprise de l'urbanisation.

Cette période de prospérité entraîne le **premier agrandissement** de la ville et le rayonnement dans la région du Rhin supérieur, qui s'intensifiera à partir du XV^e siècle.

Vers 1080-1100, l'évêque est le promoteur du premier agrandissement (55 hectares). Historiquement, la querelle des Investitures, après 1080, a pu décider l'évêque à défendre sa ville contre de puissants féodaux comme les Dabo-Eguisheim qui soutenaient le Pape alors qu'il appartenait au parti de l'Empereur.

Certains tracés de cette première extension sont encore visibles aujourd'hui, notamment sur la rue du Vieux-Marché-aux-Vins (dont la largeur actuelle inhabituelle rappelle celle des fossés) et la rue du Jeu-des-Enfants.

Cette phase se caractérise par une sorte d'effervescence architecturale marquée par un dynamisme du marché de la construction, la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en matériaux de construction et l'hétérogénéité des spécificités architecturales des vestiges parvenus jusqu'à nous.

Les quartiers s'organisent autour de nouvelles paroisses : notamment Saint-Thomas (X^e siècle), Sainte-Aurélié (Xe siècle) et Saint-Pierre-le-Vieux (XI^e siècle), Saint-Pierre-le-Jeune (1031), Saint-Martin (peut-être XII^e siècle) et Saint-Nicolas (1182) (cf encart N°3 portant sur l'impact de la religion dans le développement urbain)..

Le **deuxième agrandissement** (1200-1262), qui s'étend sur environ 115 hectares, est riche en significations dé-

mographiques, économiques et politiques. Il ajoute à l'espace urbain du XI^e siècle des quartiers où résident les corps de métiers prospères et importants :

- Les bateliers autour du quai éponyme,
- Les bouchers autour de la rue éponyme et de la rue d'Or,
- Les jardiniers, pêcheurs et constructeurs de bateaux autour du Finkwiller.

Cet agrandissement a également marqué le paysage urbain actuel. Le creusement du fossé des Faux-Remparts et l'élévation de quatre tours carrées sur le site des Ponts Couverts (dont trois subsistent aujourd'hui) témoignent de l'importance croissante de la navigation et des activités portuaires.

Pendant cette période, la participation de l'évêque à la vie politique dans l'Empire engendre des conflits avec les prétendants au trône (destruction de la ville en 1002 et d'un faubourg en 1199). Au XI^e siècle, le pouvoir de l'évêque est réduit par les chanoines du chapitre cathédrale qui conquièrent leur indépendance. L'installation des ordres mendiants contre sa volonté contribue à l'affaiblir. En 1205, le statut de ville d'Empire accordé à l'évêque lui permet d'affermir son pouvoir. Au XIII^e siècle, les bourgeois réduiront la puissance religieuse.

cité épiscopale- 962 1204 // cité épiscopale- 1205-1261

2. Évolution historique du site urbain / 2.1 Synthèse de l'évolution urbaine et topo historique

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIES :

- Grande-Rue-De-La-Grange (rue du 22-Novembre)
- Rue des Juifs
- Rue de la Nuée-Bleue
- rue du Dôme
- Grand'Rue
- Rue des Païens et rue Kageneck
- Rue Finkwiller

AMÉNAGEMENT DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Fossé : 6-8 rue des Boeuf; rue d'Or; fossé des Bouchers, rue des Bouchers.
- Berge aménagée (Quartier Blanc - Caserne Barbade)

PONTS :

- Pont des Selliers (rue des Hallebardes), Pont Saint-Thomas, Pont-Neuf (pont Sainte-Madeleine).

ENCEINTE DU CASTRUM :

- Porte de Pierre (rue du Dôme), Porte des Selliers (rue des Hallebardes), Porte « ante Monasterium » (rue Mercière), Porte orientale (quai Lezay-Marnésia), Porte du côté de l'III (rue du Bain-Aux-Roses), Fossé (59-67, rue des Grandes-Arcades)

NOUVELLE ENCEINTE :

- Porte face à Saint-Michel (Grand'Rue), Porte Rintburgethor (à l'extrémité de la rue des Grandes-Arcades)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Palais épiscopal (place du Marché-Aux-Cochons-De-Lait puis 2, place du Château)
- Monnaie épiscopale (4, rue du Poumon)
- Oeuvre-Notre-Dame (3, place du Château) - après 1200

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL :

- Hôpital Saint-Léonard (rue Mercière)

HABITAT PRIVÉ :

- Habitations: 6-8, rue des Boeufs; 15, rue des Juifs; 16, rue des Veaux)

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Cathédrale : lancement de la construction (1015)
- Grand Chapitre (place du Château)
- Église Saint-Pierre-Le-Vieux (Place Saint-Pierre-Le-Jeune)

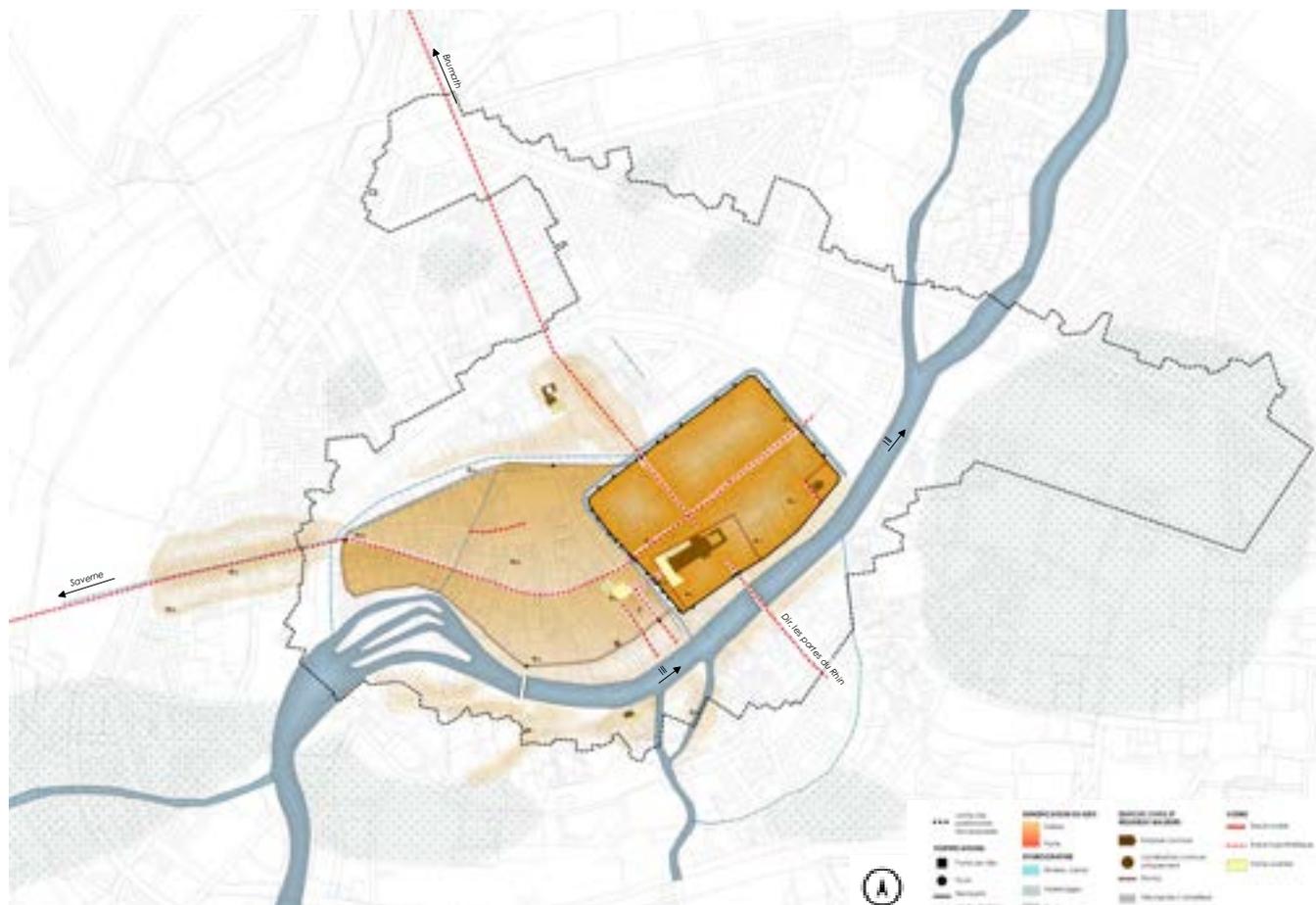
- Églises paroissiales : Saint-Pierre-Le-Vieux (place Saint-Pierre-Le-Jeune), Saint-Martin (place Gutenberg), Saint-Nicolas (quai Saint-Nicolas), Saint-Thomas (place Saint-Thomas)
- Église paroissiale et couvent Saint-Etienne (12, rue de l'Arc-En-Ciel)
- 6 couvents entre 1225 et 1281 dont le couvent des Dominicains (place du Temple-Neuf), le couvent des Franciscains (place Kleber)

FUNÉRAIRE :

- Cimetière juif (place de la République)

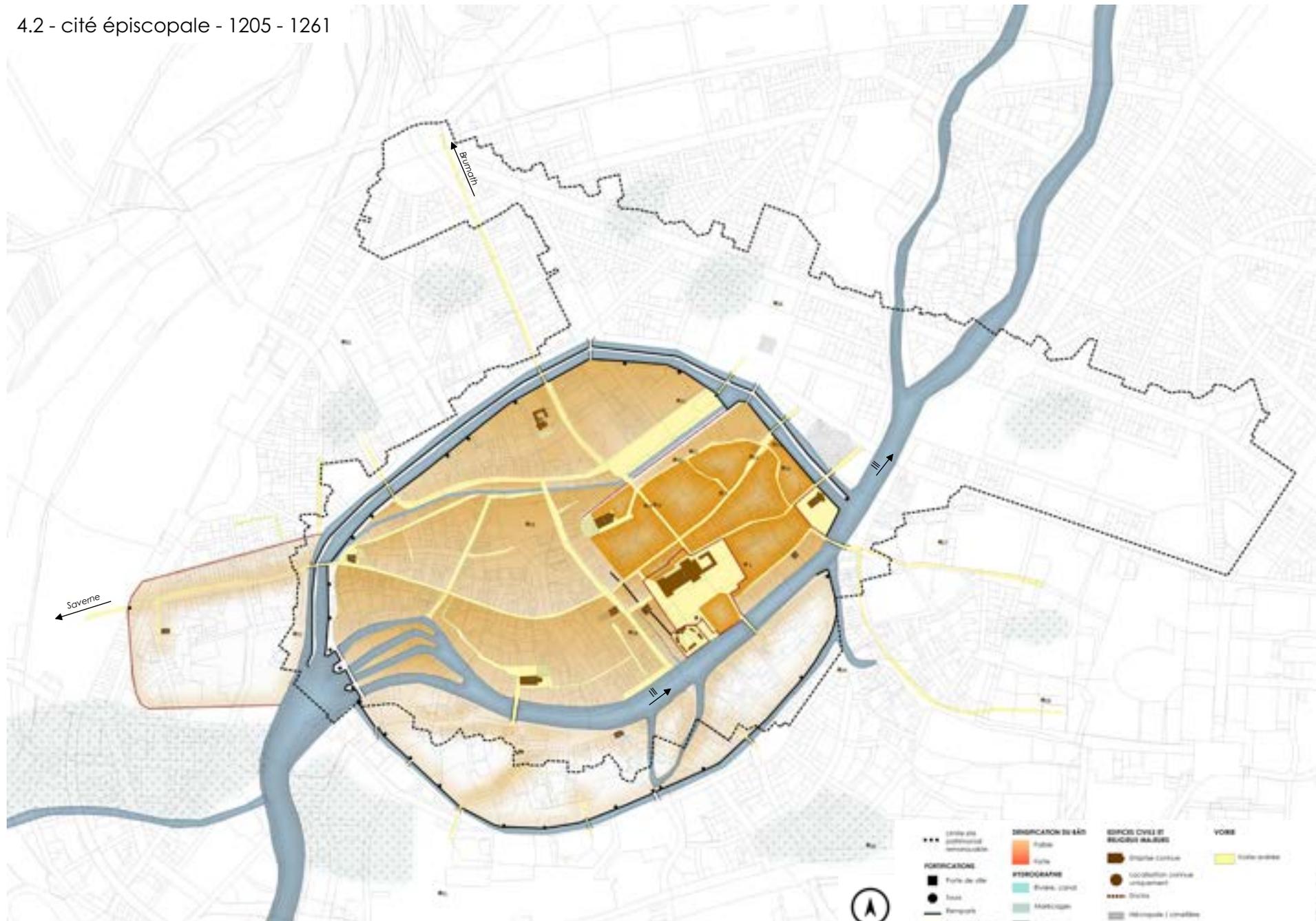
PRODUCTION ET COMMERCE :

- Moulin de l'Hôpital, moulin dit Spitzmühle (rue des Moulins)
- Ateliers de potiers : Quartier Blanc - Caserne Barbade; 27-29, rue du Vieux-Marché-Aux-Vins)
- Marché au bois (places de la Grande-Boucherie et du Marché-Aux-Cochon-de-lait, rue du Vieux-Marché -Aux-Poissons)
- Marché au vin et au pain (place de la Cathédrale)



Carte de topo historique de la période 962-1204. Source : Atelier G.André

4.2 - cité épiscopale - 1205 - 1261



date de modification 27 01 2022 12:30

Carte de topo historique de la période 1205 - 1261. Source : Atelier G.André

Superficie :

Vers 1374 - 1399 : Troisième agrandissement, incluant le quartier des trois faubourgs au Nord, le plus important à la fin du XIV^e siècle. Environ 174 hectares.

LES CORPORATIONS DE MÉTIERS

Les corporations de métiers sont formées au XIII^e siècle. Visant la protection de métiers face à la concurrence extérieure, elles sont chargées de réglementer l'exercice de chaque métier et d'arbitrer les querelles internes entre les maîtres, les compagnons et les apprentis.

En 1262, la participation des corporations à la bataille de Hausbergen leur permet d'acquérir d'avantage d'indépendance jusqu'à occuper progressivement des fonctions politiques, administratives et militaires dans la ville et participer à la vie publique de la cité. Le premier magistrat, l'*Ammeister*, est issu de leurs rangs. Aussi participent-elles à la défense et la sécurité de la ville.

À l'époque moderne, les corporations abandonnent leurs attributions militaires pour affermir leurs prérogatives politiques et économiques. Elles contrôlent entièrement la vie artisanale et commerciale jusqu'au XVIII^e siècle.

Les poêles forment à partir du XIV^e siècle un noyau économique important entre la rue des Serruriers et l'actuelle place Kléber, on y trouve notamment le poêle de la corporation des Marchands de vin et vigneron (21, rue Sainte-Barbe), le poêle de la corporation de la Lanterne (18 rue du Vieux-Marché-aux-Grains), le poêle de la corporation du Miroir (29, rue des Serruriers), le poêle de la corporation des Boulangers (22, rue des Serruriers), le poêle de la

>>

2.1.5...LA VILLE LIBRE DU SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE (1262-1681)

A. XIII^e-XIV^e SIÈCLES

1262	1298	1349	1358	Vers 1374 - 1399
Bataille de Hausebergen. La noblesse et le patriciat s'accaparent le pouvoir	Incendie	Pogrom de Strasbourg	Strasbourg est officiellement qualifiée par l'Empereur Charles IV de <i>Freie Stadt</i> (ville libre)	Troisième agrandissement

En 1262, le pouvoir épiscopal est battu en brèche lors de la bataille d'Hausbergen. Malgré cette défaite, les instances religieuses connaissent un essor non négligeable. Les chapitres, notamment Saint-Thomas et Saint-Pierre-le-Jeune, et les fondations régulières se multiplient. Les ordres mendiants, Dominicains et Franciscains, établissent des couvents tels que celui des Ermites de Saint Augustin près de Sainte-Barbe (1265), le couvent des Carmélites (1316), les Chartreux de Kœnigshoffen (1335), le couvent des Dominicains (reconstruit entre 1307 et 1345) ainsi que des couvents en bordure de l'enceinte Sud tels que Saint Marc, Sainte Catherine dans la Krutenau, Sainte Agnès et Saint Nicolas-aux-Ondes. Les béguinages assurent également une fonction sociale importante⁵. Selon certaines sources, de 1243 à 1399, la cité ne compte pas moins de cent vingt béguinages différents⁶. La *Pfalz*, ou hôtel de ville, construit en 1321, consacre le pouvoir civil.

Cependant, Strasbourg est régie par le patriciat constitué à la fois de lignages nobles et grands marchands. Les chanoines et ministériaux⁷ sont d'importants créateurs de richesse. Le patriciat est bientôt remplacé par les bourgeois, artisans et commerçants développant la puissance commerciale de la cité et organisés en corporations de

métiers. Le Conseil des bourgeois acquiert la haute main sur les relations extérieures, les finances, le communal (fortifications, bâtiments publics, etc.), la police (foires et marchés, etc.) et, ultérieurement, la Monnaie et le Change.

Au XIV^e siècle, l'essor des activités commerciales, du port autour du *Kaufhaus* (actuelle Ancienne Douane) et du transport sur le Rhin favorisent le développement économique de Strasbourg. En outre, les bateliers se voient attribuer le monopole de la navigation sur le Rhin entre Strasbourg et Mayence⁸.

Le bras Sud de l'Ill participe au système défensif de la ville et assure la fonction de voie navigable. Sa présence favorise l'établissement des corporations de métiers (serruriers, marchands de vins et vigneron, boulangers, etc.), en particulier entre la rue des Serruriers et la place Kléber, qui occupent progressivement les fonctions politiques, administratives et militaires dans la ville. La *Pfalz* (1321), ou hôtel de ville, et le *Kaufhaus* (c. 1358) élevés dans ce secteur illustrent l'établissement des lieux de pouvoir à l'ouest du castrum.

5 - Les béguinages constituent des associations de personnes désireuses de mener en commun une vie pieuse suivant une règle simple sans prononcer de vœux monastiques, les béguinages (Gotteshäuser).

6 - Dayton Philipps, *Beguines in medieval Strasbourg. A study of the social aspect of beguine life. Thèse de l'Université de Columbia. Stanford University (California), 1941. D'autres sources en comptent seulement 60 (Jean-Jacques Hatt, 1929).*

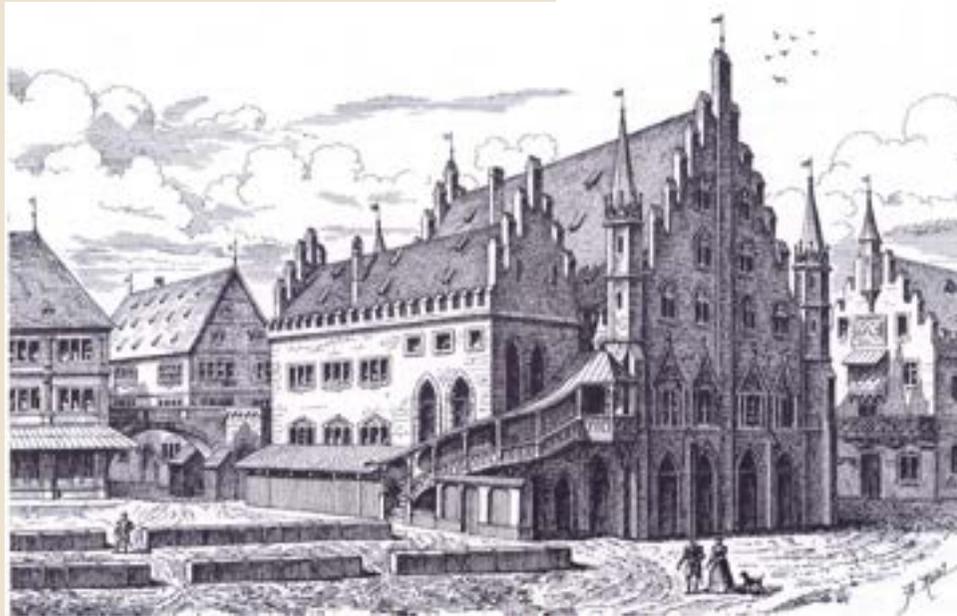
7 - Au Moyen Âge, les ministériaux sont des serfs chargés de fonctions de gestion domaniale.

8 - Ce monopole, obtenu en 1370, est contesté à partir des XVII^e et XVIII^e siècles.

corporation de la Mauresse (7, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons), l'Œuvre Notre-Dame (place du Château), le poêle de la corporation de la Fleur (2, rue Rohan) et le poêle de la corporation de l'Ancre (9, quai des Bateliers).

Dans certains cas, pour les poêles les plus puissants, il existe une architecture propre avec une grande salle chauffée par un poêle, notamment au 2, place Saint-Thomas (c. 1348).

Ces institutions ont bien changé depuis le Moyen Âge. Certaines de leurs missions subsistent néanmoins tels que le règlement des litiges ou la formation des artisans. Aujourd'hui encore, elles couvrent l'ensemble de l'artisanat et évoluent conjointement avec les métiers qui le composent.



La Pfalz, restitution fin XIX^e siècle. Gravure de Rulh (vers 1825).
Source : Cabinet des Estampes (Strasbourg)

Dans l'enceinte de la ville, les tracés de l'Ill et de l'Aar sont fixés dès le Moyen Âge. Jusqu'au XIX^e siècle, le *Rheingissen* ou canal du Rhin, bras d'eau d'origine naturelle, servait de canal de jonction entre le Rhin et l'Ill pour les bateaux de commerce. Le fossé des Tanneurs, sur le tracé des actuelles rue du Fossé-des-Tanneurs, place de l'Homme-de-Fer, rue de la Haute-Montée, rue de la Mé-sange et place Broglie, divise la ville en deux secteurs. Sont élevés également : une porte du fossé du castrum et un vestige de l'ancien fossé contre l'ancien rempart transformé en égout à ciel ouvert. Des puits privés sont établis en raison de la proximité de la nappe phréatique. En revanche il existe peu de fontaines publiques.

Sur le plan de l'architecture, une importante campagne de reconstruction est conduite suite à l'incendie de 1298 qui a ravagé près de 355 maisons autour de la cathédrale. Cet incendie serait à l'origine de la restriction imposée à la saillie des encorbellements, dont la mesure est gravée à proximité du portail Sud du transept de la cathédrale. Par ailleurs, l'architecture en pan-de- bois se développe aux XIII^e et XIV^e siècles.

La ville mettra plus d'un siècle à se doter d'un régime stable, ce qui explique certainement une pause dans l'expansion urbaine⁹. Plus tard, la pression des événements extérieurs, notamment la Guerre de Cent Ans et ses débordements en Alsace, incite le Magistrat à défendre les faubourgs ouest et Nord-Ouest en les incluant dans une nouvelle enceinte.

Le troisième agrandissement (1374-1399) est constitué d'une enceinte maçonnée du faubourg Ouest et dans un premier temps d'une palissade et de fossés protégeant la Krutenau à l'est (fin XII^e siècle, réaménagés en 1387).

La ville s'organise autour de principales entités urbaines

- **Le cœur de la ville ancienne**, autour de l'ancien castrum, dont la permanence est assurée, constituant le quartier canonial et aristocratique,
- **Les secteurs autour des marchés à l'Ouest**, avec le développement de l'axe est-ouest, des métiers sur le fossé des tanneurs, des quartiers des bains et commerçants,
- **Les quartiers des poêles de corporations**¹⁰ qui se concentrent principalement dans l'entre-deux, entre l'ancien castrum et les quartiers à l'Ouest.

Dans cet ensemble, le Ghetto, situé entre la rue des Juifs et la rue des Charpentiers, est ouvert car la communauté juive partage le quartier avec des bourgeois. Le pogrom de 1349 fait disparaître la communauté juive strasbourgeoise pour une longue période.

9 - Entre 1262 et 1374, l'enceinte sud est cependant dédoublée.

10 - Au XIV^e siècle, 25 puis 50 corporations siègent à Strasbourg (1332). De 1482 à la Révolution, le nombre de représentants des corporations est fixé à 20.

La ville libre 1262- 1374

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIES :

- Rue des Boeufs
- Rue Brûlée (citée pour la première fois en 1233, modification de l'axe antique de la voie prétorienne. Tracé en léger arc de cercle connu au XIV^e siècle).
- Rue du Faubourg-De-Pierre (tracé proche de l'actuel, du moins entre Saint-Pierre le Jeune et la porte Burgthor)
- Rue des Grandes-Arcades
- Rue des Veaux (créée entre le début du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle)
- Rue du Vieux-Marché-Aux-Vins
- Rue de la Mésange

AMÉNAGEMENT DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Fossé des Tanneurs (rue du Fossés-Des-Tanneurs, place de l'Homme-De-Fer, rues de la Haute-Montée et de la Mésange, place Broglie)
- Canal du Rhin (rues de Zurich et du Maréchal-Juin)
- Fossé des Tailleurs et Ulmergraben (rues du Fossé-Des-Tailleurs et du Vieil-Hôpital)

PONTS :

- Ponts Couverts, Pont des Moulins,
- Pont Saint-Martin, Pont Saint-Nicolas
- Pont du Corbeau, Pont Saint-Etienne,
- Pont de la Grande (rue du 22-Novembre),
- Pont de la Haute-Montée
- Pont de la Porte-De-Pierre

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Tour Sainte-Catherine (24, rue de Zurich)
- Fausse-braie dans le fossé des Faux-Remparts (construction présommée)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Grue de déchargement (rue de la Douane)
- Pfalz, ou Hôtel de ville (place Gutenberg)
- Pfennigsturm, ou Trésor (rue des Grandes-Arcades)
- Hôtel des changes, ou Münze (rue des Grandes-Arcades)
- Douane municipale et port (4, 6, rue de la Douane)
- Œuvre Notre-Dame (3, place du Château)
- Abattoirs (rue du Vieux-Marché-aux-Poissons)

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEILS :

- Hôpital Saint-Léonard (rue de la Porte-De-L'Hopital), Hôpital dit Phynenspital (rue Saint-Louis), Hôpital des Antonites (10, rue de l'Arc-En-Ciel)
- Hospices pour Pauvres-Passants et Pauvres-Pèlerins (rues du Faubourg-De-Pierre, du Vieux-Marché-Aux-Vins, Sainte-Elisabeth)
- Orphelinat (22, rue Sainte-Madeleine)
- Habitat privé marqué par l'incendie de 1298
- Habitation juive et patricienne (15, rue des Juifs), habitation patricienne (18, rue de l'Ail)

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Cathédrale : poursuite de la construction de l'édifice gothique avec le massif occidental achevé (1365)
- Églises paroissiales Saint-André (12, rue de l'Arc-En-Ciel), Église paroissiale et couvent Saint-Etienne (rue Saint-Etienne), Saint-Martin (place Gutenberg) : reconstruction des deux tours (1372), Saint-Pierre-Le-Jeune (place Saint-Pierre-Le-Jeune) : reconstruction du chœur (avant 1290) et des nefs et transept (avant 1320), Saint-Nicolas (quai Saint-Nicolas) : chapelle primitive reconstruite et agrandie (à partir de 1381), Saint-Pierre-Le-Vieux (place Saint-Pierre-Le-Vieux) : reconstruction de la nef (1381 - 1428)

- Couvents des Carmélites (rue de l'Ecarlate), couvent des Dominicains (place du Temple-Neuf), couvent des Franciscains (place Kleber), couvent Sainte-Claire

FUNÉRAIRE :

- Cimetière juif (place de la république) : démolition (1349)

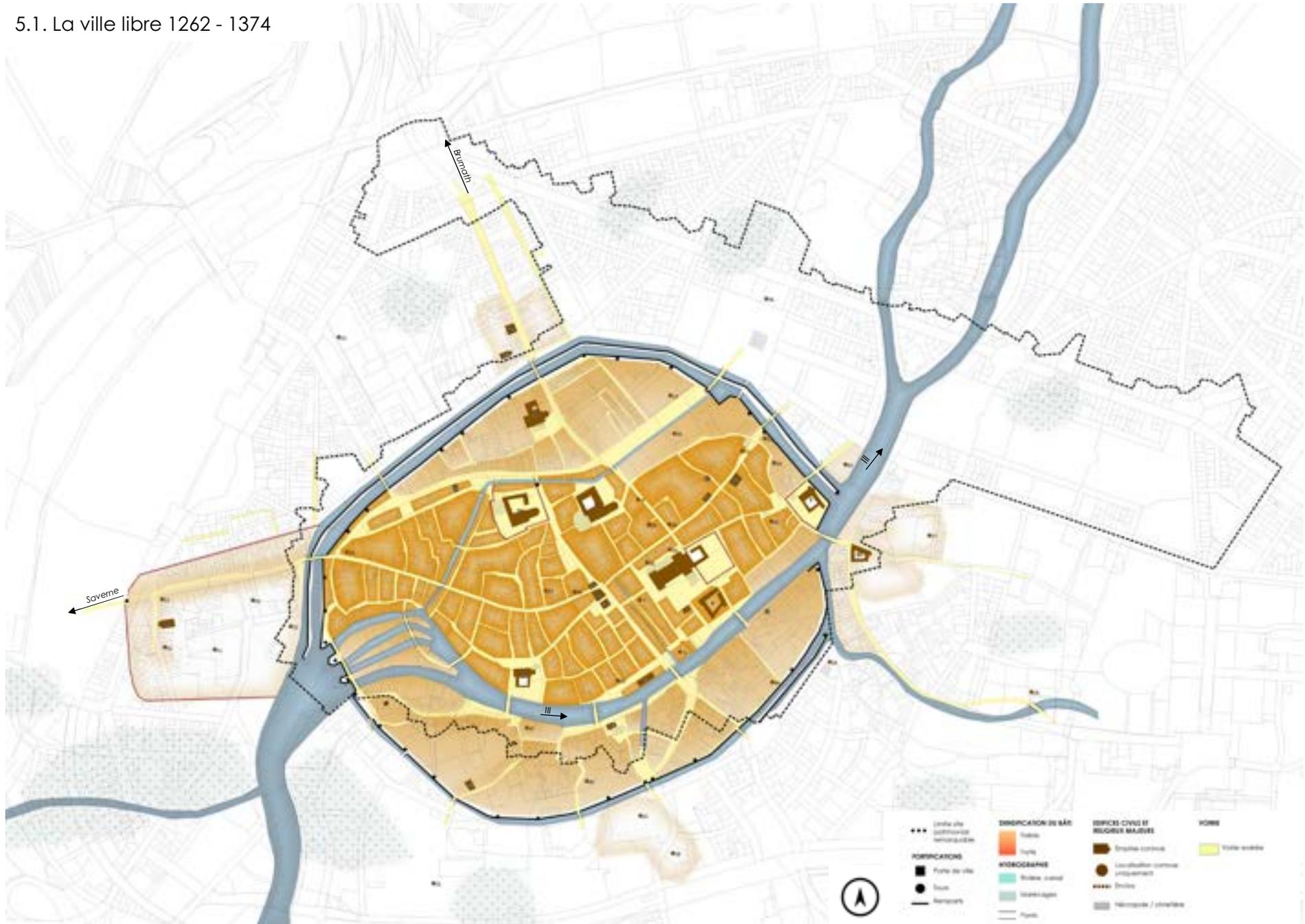
PRODUCTION ET COMMERCE :

- Moulins : dit Dinsennmühle (5, rue des Moulins), moulin dit Zorn (26, rue des Moulins)
- Marchés : aux vins (rue du Vieux-Marché-Aux-Vins), aux grains (rue du Vieux-Marché-Aux-Grains), aux pains et aux choux (place de la Cathédrale, place Gutenberg), aux bœufs (rue des Bouchers)



Vue de l'ancienne douane, Wenzel Hollar, vers 1630. Source : Mathieu Bertola/Musées de la Ville de Strasbourg

5.1. La ville libre 1262 - 1374



Carte de topo historique de la période 1262-1374. Source : Atelier G.André

date de modification 27 01 2022 12:30

Superficie :

Vers 1404 - 1441 : Cycle des extensions achevé avec le quatrième agrandissement (Krutenu au sud). Environ 202 hectares à la fin du XV^e siècle. La surface civile n'évoluera presque plus jusqu'en 1871 (sauf avec la citadelle Vauban).

Population :

1444 : Premier recensement, comptant 16 000 hab. (dont quelques centaines vivent extra-muros notamment à la Robertsau et au Waseneck – future place de la République)

VILLE-FRONTIÈRE : ENCEINTES, REMPARTS,

Fondée dès l'Antiquité, Strasbourg est fortifiée pendant près de vingt siècles et connaît une croissance urbaine par extensions successives des fortifications.

* **Trois enceintes successives pendant la période romaine** : enceinte en terre avec armature en bois, pierre calcaire (milieu du II^e siècle), grès rose/rouge (fin du III^e siècle).

* **4 tours élevées** vers 1230-1250 sur le site des Ponts-Couverts (3 d'entre elles subsistent, la quatrième a été détruite lors d'un incendie en 1869). Ces tours sont du même type que les nombreuses tours qui jalonnaient les remparts comme la Henckerturm ou tour de Bourreau sur le quai Turckheim.

Sont encore existants : une tour quai Turckheim, une tour quai Schoepflin, la tour de l'Hôpital, deux tours-portes dans le secteur de l'hôpital civil et le fragment de mur crénelé situé entre la rue Sainte-Madeleine et la rue du Fossé-des-Orphelins.

* L'origine du bras nord de l'III, le fossé du Faux-Rempart, n'a pu être établie avec certitude.

>>

B. XVE SIÈCLE**Vers 1404 - 1441**

Quatrième agrandissement

1523 - 1529

Institution de la Réforme



Le **quatrième agrandissement** (1404-1441), qui s'étend sur 202 hectares, recouvre notamment l'actuel quartier de la Krutenau, au sud-est de l'III. Ce quartier, qui n'est à l'origine qu'un ensemble de terres marécageuses parcourues par un lacs de ruisseaux liés sur des cours d'eau plus importants comme celui du Rheingiessen, est protégé par une enceinte maçonnée.

Cet agrandissement s'explique par la décision de protéger les voies d'accès au Rhin, par eau et par terre car les bateleurs de Strasbourg occupent toujours la première place au sein des corporations.

L'annexion des trois faubourgs à l'ouest ne génère pas d'urbanisation spectaculaire. Le secteur apparaît comme une réserve agricole employée plus tard pour la construction de casernements au XVIII^e siècle et investie par les commerces et industries au XIX^e siècle.

L'espace urbain s'organise autour des corporations qui dominent l'activité économique. En raison des

activités commerciales, en particulier des marchés, de nouvelles rues sont créées.

La majeure partie des tracés des rues du centre ancien est fixée pendant la période médiévale¹¹, notamment la rue des Tonneliers et les rues qui l'entourent. La ville ancienne s'articule principalement autour d'un réseau de rues étroites.

Certaines rues plus larges sont néanmoins créées, notamment les rue des Bœufs, rue Brûlée, rue du Faubourg-



Vue de Strasbourg. 1493_Hartmann Schedel. Source : BNU Strasbourg

11 Voir plan n° 12 de J.-J. Schwien. Quatre-vingt-onze rues et places sûres sont citées par A. Seyboth

Mais les recherches tendent vers l'idée d'un creusement artificiel du fossé pour accompagner l'enceinte du XIIIe siècle. Au début du XIIIe siècle, une fausse-braie qui dédouble l'enceinte médiévale et scinde le fossé en deux est construite afin de créer un boulevard d'artillerie. Elle disparaît au cours du XIXe siècle.

* Au XVIIIe siècle, le système défensif prend une ampleur telle que l'emprise des fortifications est supérieure à celle de l'espace bâti intra-muros.

La couronne des anciens faubourgs qui entoure la Grande-Île offre de nombreux terrains libres, proches des fortifications. Ces espaces sont propices à l'installation de casernes (reliées au tracé de Blondel) qui accueillent une garnison importante (5 000 à 7 000 hommes).

Ex. : La Caserne Barbade (aujourd'hui détruite), le Barrage Vauban (construction à partir de 1685), la Grande Écluse de fortification en amont des tours médiévales sur le site des Ponts-Couverts, l'Aubette et la Citadelle (infime partie) intégrée à la composition du parc.

* Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les travaux d'aménagements des quais nord de l'île conduisent à la disparition du fossé des faux remparts.

* À partir de 1871, le Second Reich conçoit un double système de fortifications fondé sur une ceinture d'ouvrages avancé. Avec la démolition de l'enceinte du XVIIe siècle, la nouvelle enceinte urbaine est portée de 232 à 618 hectares.

Doublant ce nouveau dispositif, une ligne plus large de forts détachés est établie jusqu'à huit kilomètres à vol d'oiseau de la zone habitée. Aujourd'hui, les pistes cyclables aménagées sur la « route des forts » suivent une partie du tracé de la ceinture de forts de cette période.

de-Pierre, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, rue des Grandes-Arcades, rue de la Nuée-Bleue, rue des Veaux, rue du Vieux-Marché-aux-Vins et rue de la Mésange.

Ces rues forment une succession d'espaces « dilatés » à vocation marchande qui prolongent l'activité de la Douane. Elles témoignent de la réorganisation de l'espace soit par un comblement des anciens fossés soit pour relier les nouveaux édifices majeurs entre eux. Elles sont complétées par un réseau secondaire de ruelles, parfois en impasse ou surmontées d'un porche, rendant la circulation difficile.

Le parcellaire est serré et les espaces libres se densifient. Le rythme soutenu de l'alignement des façades en témoigne. Les parcelles s'étirent en cœur d'îlot. La rue des Grandes-Arcades et son prolongement la rue du Vieux-Marché-aux-Vins offrent des exemples remarquables du parcellaire ancien en lanière.

Les premiers quais en pierre font leur apparition au début du XV^e siècle, notamment le quai des Bateliers (1412-1423) et le quai des Pêcheurs dans la continuité. Ils correspondent à la mise en valeur du paysage de l'eau à proximité du quartier canonial et patricien mais aussi à l'activité commerciale des bateliers, une des corporations les plus importantes.

En dépit d'une situation politique et religieuse instable, des épidémies et guerres, Strasbourg assure une place de premier rang dans la vie artistique et intellectuelle des régions rhénanes.



Projet de seconde tour pour la cathédrale de Strasbourg de Charles Winckler, vers 1880. Source : BNU Strasbourg

12 Le principe du quai en pierre est connu dès 1200 puisque les murs d'enceinte fondés sur pilotis assurent aussi une fonction de canalisation. Mais il n'est employé pour le cours d'eau que tardivement au début du XV^e siècle. Les berges ont longtemps été aménagées par divers systèmes en bois ainsi que le montrent les découvertes archéologiques pour l'Antiquité et le Moyen Âge mais aussi l'iconographie des XVIII^e-XIX^e siècles. Le seul résultat global connu de ces travaux est le rétrécissement progressif de l'Îll au centre-ville entre le début de notre ère et le milieu du Moyen Âge.

La ville libre >> 1374- 1441 // 1441- 1529

2. Évolution historique du site urbain / 2.1 Synthèse de l'évolution urbaine et topo historique

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- Rue du Faubourg-De-Saverne

AMÉNAGEMENT DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Fossé (Quartier Blanc - Caserne Barbade)
- Aménagement des quais de l'Ille

PONTS :

- Porte Saint-Nicolas
- Pont-Neuf, Pont de la Grand'Rue, Ponts Couverts (reconstruction en pierre de deux ponts en 1468), Pont Saint-Thomas

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Enceinte du faubourg Ouest et de la Krutenau (cf. plans topo-historiques)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Écuries municipales (place Henry-Dunant)
- Grenier à grains municipal (9, place Saint-Pierre-Le-Vieux)
- Atelier municipal (16, place Broglie)
- Chancellerie (place Gutenberg)
- Oeuvre Notre-Dame (3, place du Château) : agrandissement (1457)
- Palais épiscopal (2, place du Château)

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

- Le Grand Hôpital (1, place de l'Hôpital)
- Orphelinat (rue Sainte-Madeleine)
- Hôpital Sainte-Barbe (14, rue Sainte-Hélène)

HABITAT PRIVÉ :

- Marqué par d'autres incendies, notamment celui 1384 qui détruit plus de 160 maisons autour de la rue Grange (actuelle rue du 22-Novembre)

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Cathédrale : construction de la flèche (1439)
- Église paroissiale Saint-Pierre-Le-Vieux (place Saint-Pierre-Le-Vieux) : achèvement de l'église par le chœur flamboyant (1475)
- Couvent des Antonites (10, rue de l'Arc-En-Ciel)

- Couvent des Carmélites transféré dans l'ancien hôpital dit Phynenspital
- Couvent des Dominicaines de Saint-Marc et Saint-Jean (quai Saint-Jean)
- Couvent des Dominicaines de Sainte-Marguerite et de Sainte-Agnès (rue de Molsheim)
- Couvent des pénitentes de Sainte-Madeleine (place Sainte-Madeleine)

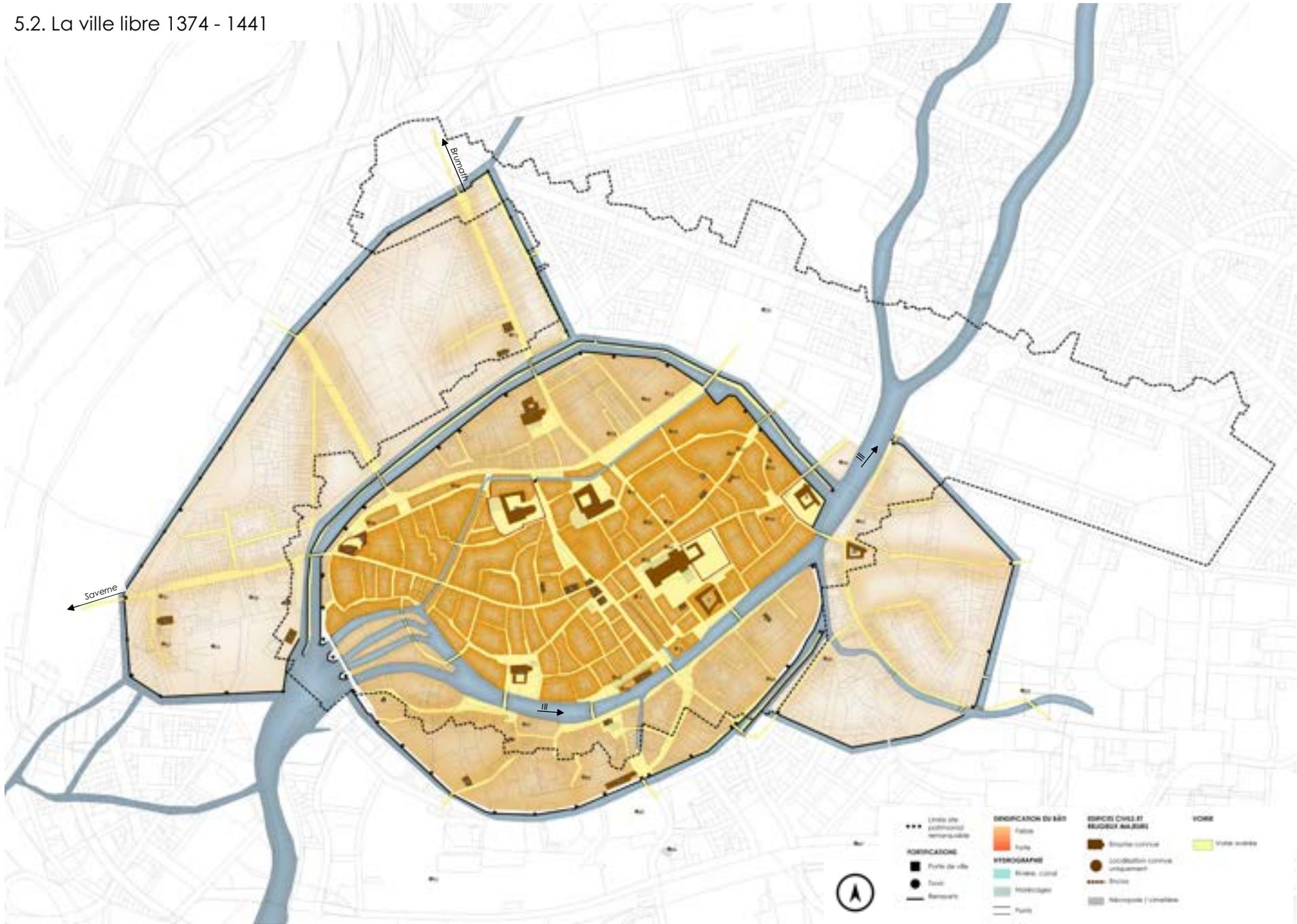
PRODUCTION ET COMMERCE :

- Marché au foin (rue des Grandes-Arcades)
- Moulin des tanneurs (1, quai des Moulins)
- Petit marché aux chevaux (rue de la Mésange)
- Marché au bois (rue du Marais-Vert)
- Marché dit Grepelmarkt (rue du Jeu-Des-Enfants)
- Marché aux fruits (place du Château)
- Tuilerie (rue Finkwiller)
- Abbatoir (rue du vieux marché aux poissons)



Dessin représentant l'arrivée des Zurichois à Strasbourg au XVI^e siècle, avec au second plan la Guldenturm. FORST Roger. Source : «Il était une fois Strasbourg, vestiges disparus après 1870». Strasbourg: Éditions Coprur, 2010. 320 p

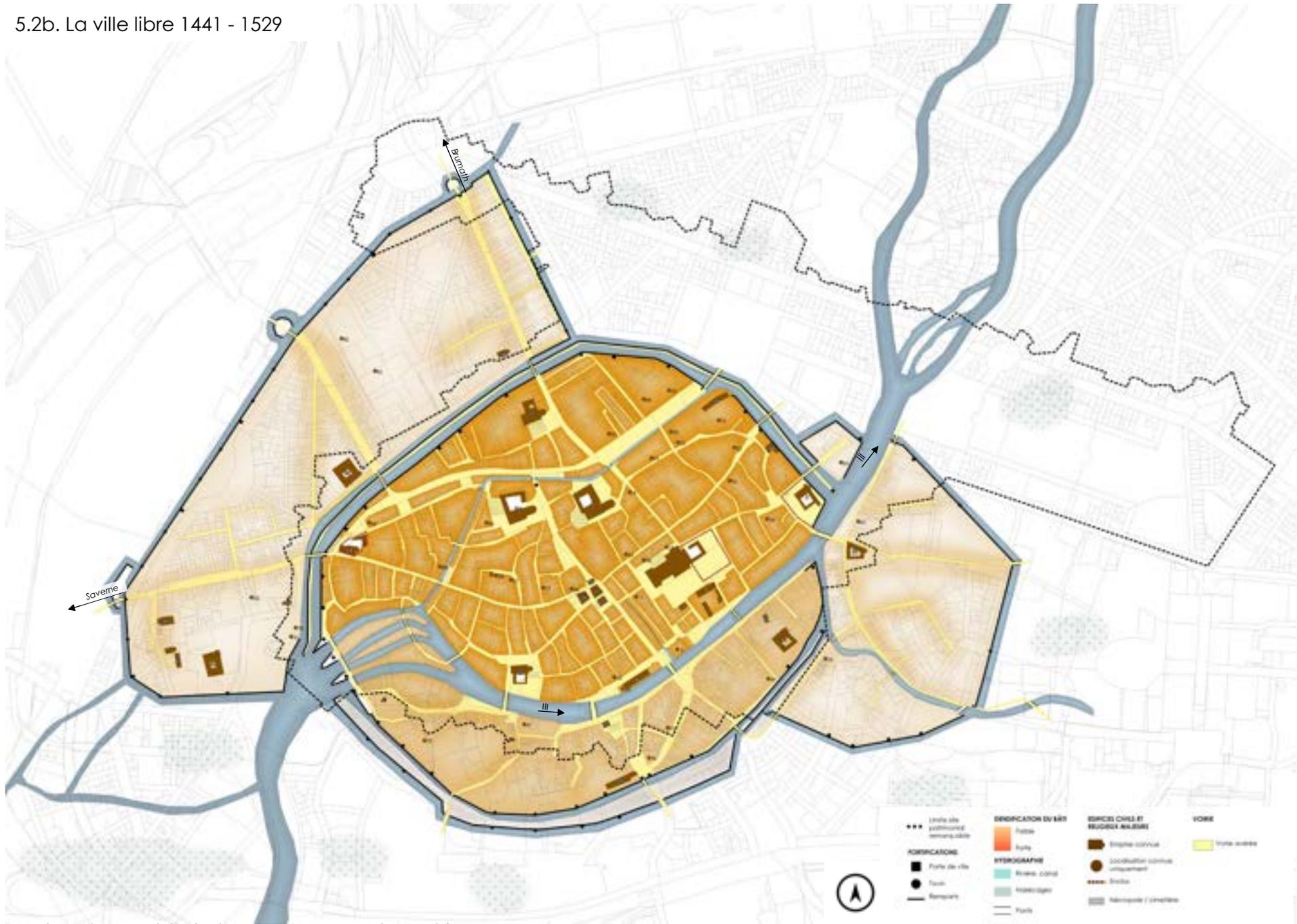
5.2. La ville libre 1374 - 1441



Carte de topo historique de la période 1374 - 1441. Source : Atelier G.André

date de modification 27 01 2022 12:30

5.2b. La ville libre 1441 - 1529



Carte de topo historique de la période 1441 - 1529. Source : Atelier G.André

Superficie :

Deux modifications du périmètre défensif des fortifications du XVI^e au XVII^e siècles, mais la surface est maintenue à environ 202 hectares.

La surface civile n'évoluera presque plus jusqu'en 1871 (sauf avec la citadelle Vauban).

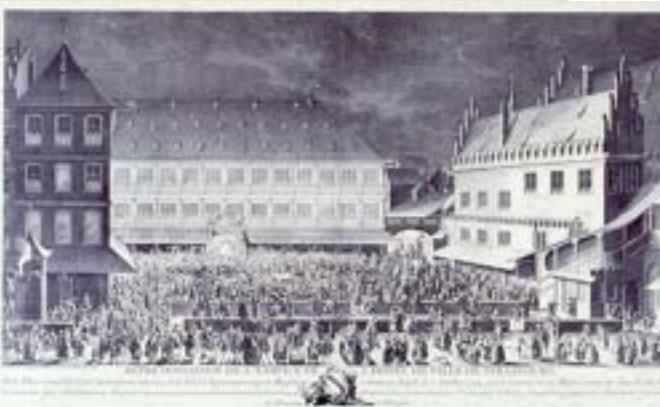
Population :

Augmente pendant cette période. >> 1681 : 25 000 hab.

LA REFORME ET L'URBANISME

La Réforme a été un important facteur de changement urbain en raison notamment de la sécularisation et de la réaffectation des couvents et églises dégagant des places modifiant les pôles politiques et religieux de la cité et encourageant un esthétisme nouveau. Tout au long du XVI^e siècle, le Conseil des XV a tenté de centraliser les pouvoirs sans pouvoir y réussir totalement et imposer ses décisions sur l'ensemble du territoire.

>>



Le 5 Octobre 1744, des festivités ont lieu place Gutenberg en raison de la visite du roi Louis XV. Gravure de J.M. Weis et Ph. Le Bas. Source : AVES

2.1.6...RÉFORME ET RENAISSANCE (XVI^E-XVII^E SIÈCLES)AU DÉBUT DU XVI^E SIÈCLE

1523-1529

Institution de la Réforme

1577-1578

Modernisation de
l'ensemble fortifié

1592-1604

Guerre des évêques

1618-1648

Guerre de 30 ans



L'avènement de la Réforme et de la Renaissance renouvelle les mentalités et les modes de vie. L'ébullition intellectuelle et religieuse des décennies précédentes se concrétise.

L'adhésion à la Réforme, avec le vote de 1529, entraîne la création de nouvelles structures ecclésiales (cultes, paroisses, etc.) et d'institutions en matière d'éducation et d'aide sociale. Strasbourg prend une place décisive à la naissance d'une Europe nouvelle : Érasme fait l'éloge des institutions urbaines de Strasbourg, en évoquant la capacité du magistrat à imposer ses vues et à diriger le jeu des revendications.

Le XVI^e siècle est une période d'équilibre sans extension des limites existantes mais avec un entretien et un rehaussement des remparts. La croissance de la population implique donc une densification intra-muros et un développement important des faubourgs périphériques dans lesquels les bourgeois ou patriciens bénéficient de villas construites notamment au bord de l'eau à l'abri des pestilences estivales.

La sécularisation entraîne la destruction échelonnée sur les XVI^e et XVII^e siècles de huit églises monastiques. Le tissu urbain très dense est progressivement aéré par la suppression et le transfert hors les murs des cimetières (ordonnance de 1527) et par la suppression de certaines

églises. L'exemple le plus célèbre est le couvent des Franciscains ; l'église, à part la sacristie, une partie des bâtiments conventuels, l'enceinte et le cimetière sont détruits entre 1528 et 1533. Une nouvelle place est née, la place des Franciscains qui deviendra bien plus tard la place Kléber. L'église et le cimetière Saint-Martin, sur l'actuelle place Gutenberg, sont démolis en 1529.

Dans le domaine de l'architecture, l'Humanisme et la Réforme s'accompagnent, à Strasbourg comme ailleurs en Alsace, d'une profonde évolution stylistique, esthétique et culturelle, qui se manifeste par l'introduction, dans les années 1520, de la Renaissance rhénane. Les oriels et loggias, les tourelles d'escalier en vis, rondes ou polygonales, les premières galeries distributives ainsi que le renouvellement des formes décoratives illustrent l'évolution de l'architecture privée strasbourgeoise. Le bâtiment municipal du *Neubau* (1582-1585), avec son ordonnance monumentale et son élévation supérieure animées par les trois ordres, toscan, ionique et corinthien, est l'exemple le plus abouti de l'architecture publique de la Renaissance strasbourgeoise.

Les guerres, d'abord celles des évêques, de 1592 à 1604, puis celle de Trente ans ruinent la prospérité de Strasbourg. Affaiblie davantage par la Guerre de Trente Ans, Strasbourg s'est assoupie pendant près d'un siècle. L'activité architecturale reprendra seulement au XVIII^e siècle,

L'arrivée, au sein de cette administration de conseillers éduqués dans la tradition humaniste, a néanmoins influencé la politique urbaine avec des effets tardifs de 1560 à 1580 (le Neubau).

C'est également pendant cette période (1577) que le Magistrat crée le poste de Stadtbaumeister, l'architecte attiré au service de la ville, instituant ainsi une politique urbaine visant à réglementer le développement de la ville et sa densification notamment en ce qui concerne la prévision des incendies, la salubrité et le respect des communaux (cens, redevance, amendes).

Le bourgeois Daniel Specklin, nommé en 1576, est le premier Stadtbaumeister dont la tâche de consolider et améliorer les fortifications démontre l'enjeu de défense de la ville au détriment d'une politique urbaine d'embellissement plus ambitieuse.

notamment avec la reconstruction de l'Hôpital entre 1717 et 1725 consécutive à un incendie.

Par ailleurs, cette période se caractérise par la lourde contrainte de la modernisation permanente de l'enceinte fortifiée avec :

- Les travaux de Specklin, en particulier le dédoublement de l'ensemble constitué par la porte de Pierre et le bastion Roseneck (1577-1578),

- Les travaux des ingénieurs suédois et hollandais, à savoir le système bastionné global (1630-1680) avec les enceintes Ouest, Nord-Sud et les enceintes de la Krutenau,

Ces travaux de modernisation seront largement poursuivis pendant la période française, notamment avec Tarade et Vauban. Strasbourg est rattachée au royaume de France par acte de capitulation signé le 30 septembre 1681.



Copie du plan Morant par Camissar, vers 1900. Source : AVES

Réforme et Renaissance 1529- 1680

2. Évolution historique du site urbain / 2.1 Synthèse de l'évolution urbaine et topo historique

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

• Place Kleber, Place du Vieux-Marché-Aux-Vins (représentée dans le plan Morant en 1548), Place Saint-Pierre-Le-Jeune, Place du Temple-Neuf, Place du Vieux-Marché-Aux-Grains (le marché aux grains est cité depuis 1338 mais seul le plan Morant nous donne une première image de son importante emprise en 1548 ; il comprend les actuelles rues du Vieux-Marché-aux-Grains et des Grandes-Arcades), Place Gutenberg, Place de la Cathédrale

PONTS :

• Ponts Couverts : deux ponts en pierre remplacés par des ponts en bois fermés par des herses et couverts par des galeries couvertes elles aussi en bois.

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Porte-Neuve (place du Foin), Porte extérieure des Juifs (en même temps que la fausse-braie du même nom)
- Porte intérieure et porte extérieure des Bouchers (à l'occasion de la prolongation de la fausse-braie entre l'hôpital et l'enceinte de la Krutenau)
- Arsenal (17-18 place Broglie)
- Champ de tir (entre l'avenue de la Marseillaise et le quai (Lezay-Marnésia)
- Magasin à poudre (rue Sainte-Marguerite)
- Enceintes Ouest, Nord et Sud (cf. plans topographiques)
- Enceinte de la Krutenau (cf. plans topographiques)
- Barrage Vauban (place du Quartier-Blanc)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Pfalz, ou Hôtel de Ville (place Gutenberg) : notamment la reconstruction du pignon Ouest (1588- 1600)
- Chancellerie (place Gutenberg) : agrandie côté Ouest (1566- 1568) puis destruction partielle par un incendie (1686)
- Neubau, dit Hôtel de Ville (10, place Gutenberg)
- Oeuvre Notre-Dame (3, place du Château) : troisième et dernier agrandissement
- Abattoirs et Grande boucherie (2, rue du Vieux-Marché-Aux-Poissons) : construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement des anciens abattoirs

Tribunal épiscopal devient tribunal municipal en 1604 (143 Grand' rue)

HABITAT PRIVÉS :

- Maison Kammerzell (place de la Cathédrale) : première construction (vers 1467) et ajout d'étages de style Renaissance (à partir de 1567)

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL :

- Gymnase (place du Temple-Neuf)
- Collège Saint-Guillaume (dans les bâtiments conventuels Saint-Guillaume)
- Orphelinat (angle des rues de Zurich et des Orphelins) : transféré depuis la rue Sainte-Madeleine dans les anciens bâtiments du couvent Sainte-Catherine
- Séminaire puis université catholique (2, rue des Frères)

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Église paroissiale protestante Saint-Guillaume (rue Saint-Guillaume) : l'église de l'ancien couvent des Guillemites est érigée en paroisse en remplacement de celle de Saint-Etienne (1534) et construction du clocher(1667)

Démolition et réutilisation des couvents sécularisés

FUNÉRAIRE :

- Suppression de tous les cimetières intra-muros
- Création de trois cimetières à l'extérieur de la ville (hors périmètre : cimetière paroissial et chapelle Saint-Gall, cimetière paroissial et chapelle Sainte-Sophie et cimetière paroissial au Sud-Est).

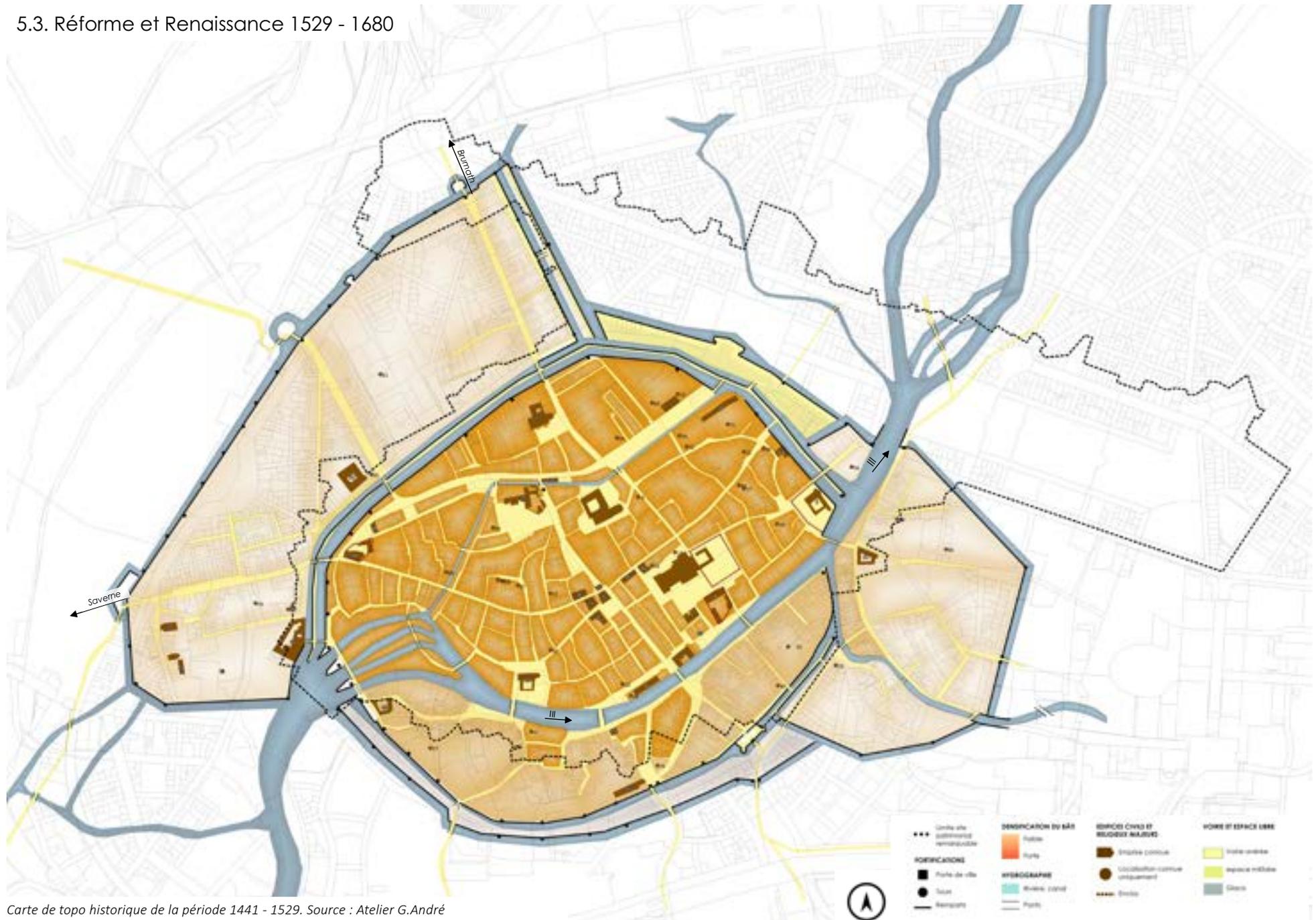
PRODUCTION ET COMMERCE :

- Petites boucheries (le long du fossé des Tanneurs)
- Chantier de construction de bateaux (quai Zorn)



Plan Mérian 1644. Source : AVES

5.3. Réforme et Renaissance 1529 - 1680



Carte de topo historique de la période 1441 - 1529. Source : Atelier G.André

Superficie :

1681-1765 : Extension du périmètre défensif par Vauban et ses successeurs. Environ 230 hectares (avec la citadelle Vauban qui couvre 6 hectares)

Population :

1684 : 22 000 hab. / 1770 : 45 000 hab. / 1791 : 48 816 hab. / 1830 : 65 000 hab. En comparaison, les 16 000 habitants de 1444 vivaient plus largement sur l'espace urbain.

Nombre de maisons :

Nombre stable entre 1600 et 1830 : 3 700 en moyenne selon J.J. Schwien.

LA CATHÉDRALE EMBLÈME DE STRASBOURG

La grandeur de la cathédrale de Strasbourg est vantée depuis son édification, et en particulier depuis le XVIII^e siècle. L'auteur allemand, Johann Wolfgang von Goethe expose son admiration et « l'impression totale et majestueuse » qui « remplit «son» âme » et décrit les « mille détails harmonieux » de la réalisation¹³.

Le caractère remarquable de la cathédrale est attribué par l'auteur à l'un de ses éminents architectes, Erwin de Steinbach, qui a notamment initié la façade en 1277 : « Quel poids pour un esprit humain lorsque l'œuvre de son frère est d'une telle grandeur qu'il ne reste plus qu'à s'incliner et à admirer ».

Goethe consacre un temps important, avec son ami Sulpiz Boisserée, à la recherche de la tombe du maître d'œuvre.

¹³ - Wolfgang Goethe, « L'architecture allemande », dans Tzvetan Todorov, Goethe : Écrits sur l'art, textes choisis, traduits et annotés par Jean-Marie Schaeffer et présentés par Tzvetan Todorov, Paris, Klincksieck, 1983, p. 81 (édition originale allemande : 1772).

2.1.7...LA VILLE LIBRE ROYALE FRANÇAISE, DE LA PLACE FORTE MILITAIRE À LA VILLE DE PROVINCE DU XIX^E SIÈCLE (1681-1829)

A. LE XVIII^E SIÈCLE FRANÇAIS DE 1681-1765



Avec le rattachement de Strasbourg à la couronne de France en 1681, le pouvoir du magistrat est réduit au profit de celui du prêteur royal et des nobles. La ville est francisée et, selon la volonté royale, devient une place forte de premier ordre sur la frange est du royaume. Elle devient une ville importante de garnison.

Entre 1681 et 1765, les travaux de Vauban et de ses successeurs renforcent le système bastionné existant, avec la citadelle, le barrage sur l'Ill et deux ouvrages à cornes à l'Ouest. La ville s'étend sur environ 230 hectares. Cependant, les terrains réservés à la défense triplent en surface, passant de 145,7 hectares en 1680 à 453,3 hectares en 1765. L'enceinte fortifiée s'étend sur une largeur d'environ 400 mètres, contre 18 mètres en 1529, 20 mètres en 1622 et 250 mètres en 1680.

La multiplication des événements de défense sépare encore plus radicalement l'espace urbain des campagnes avoisinantes. Les ouvrages défensifs rendent quasiment impossible toute expansion spatiale favorisant ainsi une

élévation générale des immeubles, une suroccupation et surdensification progressive des espaces libres par l'accroissement de la population.

Les places, peu ou pas plantées, constituent les rares espaces libres. Seule se distingue l'ancienne place du Marché-aux-Chevaux dont les rangées de tilleuls, plantées à l'initiative du maréchal de Broglie en 1740, préfigurent la première promenade à l'intérieur de la ville. Le bâti se renouvelle sur lui-même préservant ainsi le parcellaire ancien, malgré la fusion de parcelles pour la construction d'hôtels particuliers.

Strasbourg est toutefois une ville insalubre avec des canaux qui drainent des eaux fétides, des rues encombrées d'ordures ménagères et des déchets d'ateliers. L'habitat est dense et insalubre : on compte près de 45 000 habitants en 1770, contre la moitié en 1681 sur une surface habitable identique. L'immigration rurale est forte. Strasbourg souffre d'un problème de circulation qui affecte les militaires et la population civile.

Dix ans plus tard, l'abbé catholique strasbourgeois Philippe-André Grandidier souligne l'importance historique, symbolique et mythique du monument : « L'église cathédrale de Strasbourg est pour l'antiquaire et le savant ainsi que pour l'historien et le curieux, un monument précieux d'antiquité et de grandeur¹⁵. »

Au XIXe siècle, Victor Hugo décrit la cathédrale comme « le sommet le plus haut qu'ait bâti la main de l'homme après la grande pyramide »¹⁶ et ajoute : « Le Munster est véritablement une merveille. [...] J'ai vu Chartres, j'ai vu Anvers, il me fallait Strasbourg [...] Je n'aurais eu garde de manquer la plus haute flèche du monde. [...] C'est une chose admirable de circuler dans cette monstrueuse masse de pierre toute pénétrée d'air et de lumière, évidée comme un joujou de Dieppe, lanterne aussi bien que pyramide, qui vibre et palpite à tous les souffles du vent »¹⁷.

Le poète français, Alphonse de Lamartine, désigne la cathédrale de Strasbourg comme « un hymne de pierre qui s'élève vers le ciel »¹⁸. Le directeur de la Revue d'Alsace, Reiner, caractérise la cathédrale de Strasbourg comme étant le « plus beau des monuments de l'histoire de l'art »¹⁹.

Pendant cette période, les guides de voyage font la part belle à la cathédrale dans leurs descriptions de Strasbourg²⁰. Le monument y est principalement présenté dans sa grandeur encore inégalée jusqu'à la construction de la cathédrale de Cologne. Il constitue le bâtiment le plus haut de la Chrétienté jusqu'à la fin du XIXe siècle.

15 - Philippe-André Grandidier, *Essais historiques et topographiques sur l'Église cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg, Levrault, 1782, p. 43.

16-17 - Victor Hugo, « Le munster de Strasbourg », dans *Revue alsacienne*, n° 5, 1881, p. 193-194..

18 - Louis-Eugène Seingueret, *Strasbourg*, Éditions du Bastion, 1876, p. 12.

19 - Reiner, « De l'emploi de la dorure et des couleurs comme éléments de décoration monumentale », dans *Revue d'Alsace*, 1834, p. 79.

20 - En 1855, la moitié des pages consacrées à Strasbourg dans le guide Joanne porte sur la cathédrale (*Adolphe Joanne, Trains de plaisir des bords du Rhin ou De Paris à Paris par Strasbourg, Bade, Carlsruhe, Heidelberg, Mannheim, Francfort, Mayence, Coblenz, Cologne, Aix-la-Chapelle, Spa, Liège et Bruxelles, Paris, L. Maison, 1855, p. 5-6*).

B. DE 1765 À 1829

Pendant la période française, Strasbourg sert de laboratoire expérimental aux théories urbaines du siècle des Lumières. Comme pour la ville de Metz, Jacques-François Blondel est chargé d'établir un projet d'embellissement et d'alignement. Approuvé en 1768, le plan vise à remodeler et à moderniser la silhouette de la ville restée médiévale et à créer des installations militaires près des fortifications. Caractéristique des principes de l'urbanisme du XVIIIe siècle, il prévoit de percer l'habitat ancien très dense de plusieurs perspectives et axes de circulation, notamment par la procédure d'alignement, et de régulariser les contours irréguliers des places.

L'intervention de Blondel, architecte royal envoyé par le premier ministre Choiseul, est avant tout politique. Les oppositions locales qu'elle rencontre conduisent à l'échec d'une large partie du projet.

En matière d'urbanisme et d'aménagement, le plan se traduit par la création de la place du Marché-Gayot et du quai Saint-Thomas¹⁴ et de quelques alignements de rues réalisés à la demande du magistrat, notamment l'actuelle rue du Faubourg-National qui passe de 20-24 mètres à 16 mètres. Le bâtiment de l'Aubette (1765-1778) qui devait dominer la Place d'Armes est un rare témoin du projet de régularisation et d'embellissement de la ville.

14 - Jusqu'au XVIIIe siècle, le quai Saint-Thomas ne formait qu'une étroite bande de terre mal soutenue. Il s'agit du seul quai aménagé suite au plan Blondel. Les autres quais prévus par le plan ne seront pas réalisés, notamment celui qui devait relier le quai Saint-Nicolas au quai Finkwiller

Strasbourg conserve donc son urbanisme médiéval mais la ville devient un chantier avec la construction de casernes, de palais et d'hôtels particuliers. Les façades en pan-de-bois sont reconstruites « à la française » avec un faîtage parallèle à la rue et des élévations en grès pour la structure et les décors architectoniques. Une mutation importante du foncier est alors observée par la fusion des parcelles médiévales en lanière au profit de propriétés plus larges propices à la construction d'hôtels aristocratiques et marchands.

Le rattachement à la couronne de France en 1681 marque également le retour du culte catholique. Strasbourg devient le siège de l'évêque Armand-Gaston de Rohan-Soubise, cardinal évêque depuis 1704 qui construit un palais épiscopal. Le palais Rohan (1732-1742) constitue un symbole fort de l'introduction de l'architecture « à la française » dans le paysage strasbourgeois. Plusieurs hôtels particuliers sont édifiés dans l'ancien quartier patricien du castrum et notamment dans la rue du Dôme.

Hors les murs, une allée plantée existe déjà depuis 1692. Elle relie la porte des Pécheurs à la Robertsau. Cette allée se termine, quelques années plus tard, avec une promenade qui deviendra ensuite le parc de l'Orangerie. Enfin en 1764, la nouvelle promenade du Contades est aménagée. Bien plus qu'une allée d'arbres, il s'agit d'un ensemble planté organisé qui préfigure le premier jardin public de la ville extra-muros.

Les louanges se concentrent bien souvent sur la flèche de la cathédrale. L'article d'E. Siebeker de la Revue alsacienne en décembre 1880 indique : « [...] il faut reconnaître qu'aucune flèche contemporaine ne se distingue par une technique aussi savante, ni par une grâce et une légèreté aussi admirables que la nôtre²¹. »

En 1908, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, Johann Knauth, publie une étude dans la Revue alsacienne illustrée rapprochant les proportions de la cathédrale de Strasbourg à celles de la grande pyramide de Chéops²².

Pendant la période allemande, la cathédrale constitue une référence pour les tracés régulateurs du Bebauungsplan (1885). De fines perspectives visuelles sont établies, comme celle magistrale offerte par l'actuelle **avenue de la Paix** orientée vers la flèche.

Enfin, tout au long des XIXe et XXe siècles, la cathédrale de Strasbourg s'inscrit également dans la logique du « monument-type » régissant l'archéologie monumentale en France. C'est notamment à ce titre que l'inscription au patrimoine mondial de l'édifice, étendue ensuite à la « Grande-île », est obtenue en 1988.

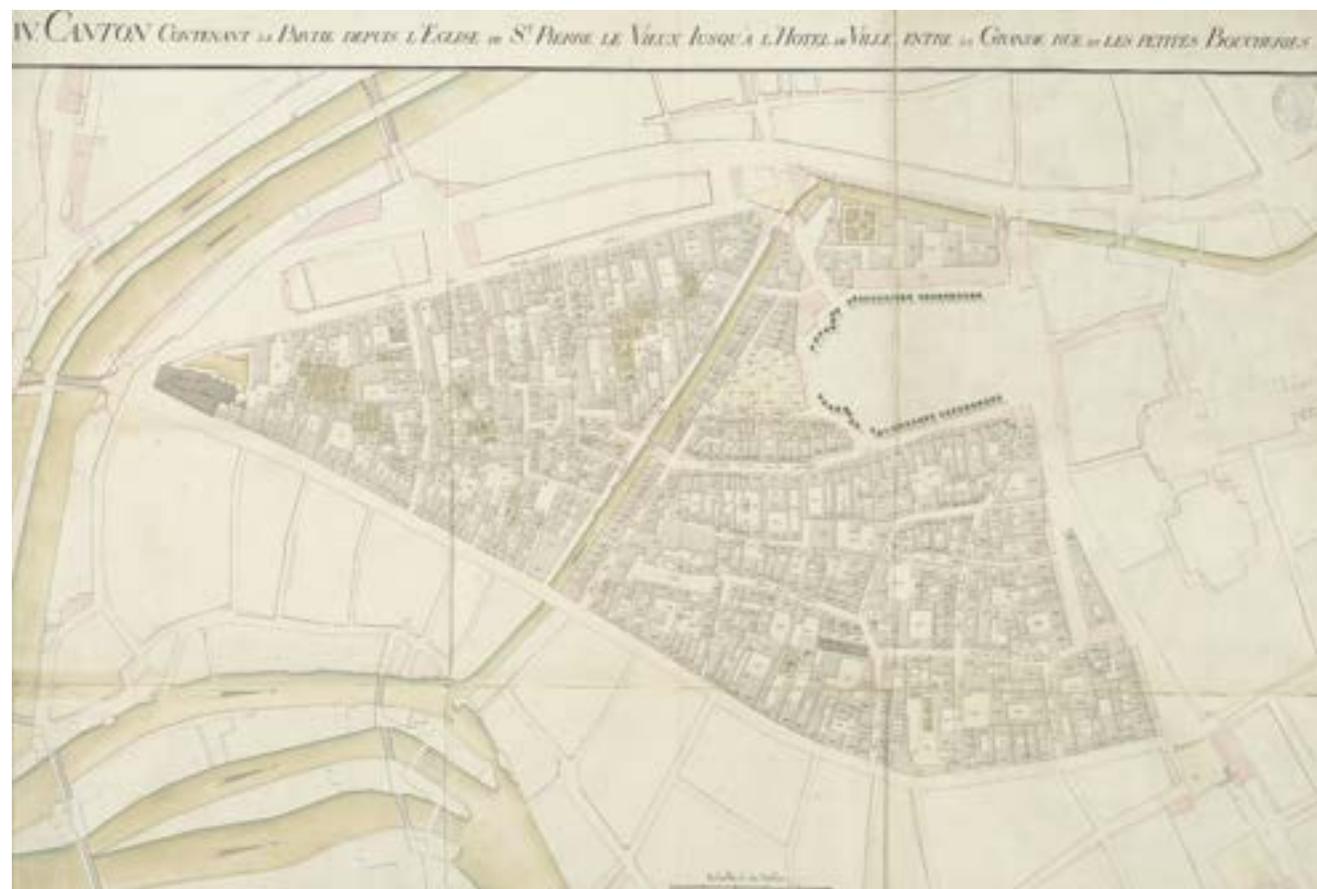
21 - Revue alsacienne, 1880, p. 82.

22 - André Hallays, « En flânant », dans Le Journal des débats politiques et littéraires, 10 janvier 1908, p. 1-2.

Après l'instabilité du XVII^e siècle, la paix puis la prospérité économique du XVIII^e siècle favorisent le développement de la vie artistique et culturelle qui marque le paysage et l'identité du cœur historique de la ville. L'activité des bâtisseurs entraîne celle de nombreux autres corps de métiers. Les ferronniers (J.B. Pertois), les menuisiers (J.A. Nahl et Saint-Laurent), les peintres (Melling, Louthembourg), les céramistes (les Hannong) et les orfèvres (ateliers d'Imlin,

de Kirstein et d'Alberti) forgent la renommée de Strasbourg en la matière.

À la fin de cette période, la Révolution (aucun plan des destructions de la révolution identifié), et au moins jusqu'en 1805, la crise économique, les contraintes de la guerre et l'instabilité politique quasi permanente, entravent l'activité urbaine et architecturale.



Plan Blondel 1765 - Canton IV. Source : AVES

Le XVIII^e siècle français >> 1681- 1765 // 1765- 1800

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- Place du Marché-Neuf (1738)
- Place du Marché Gayot (1769)

AMÉNAGEMENT DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Quai Saint-Thomas

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Citadelle (quartier de l'Esplanade)
- Caserne de l'Aubette (place Kleber)
- Arsenal et Fonderie (rue de la Fonderie)
- Casernes : Saint-Jean, du Fort-Blanc, du Faubourg-De-Saverne, du Fort-De-Pierre, Finkmatt, de la Courtine-des-Juifs, de la Porte-Des-Pêcheurs, Saint-Nicolas, de l'Esplanade, des Canoniers ou d'Austerlitz, des Ponts Couverts ou Barbade
- Autres magasins à poudre : sous la rue Friesé, boulevard de la Victoire, rue de l'Hôpital-Militaire, rue Jacques Peirotes et rue de Berne
- Autres bâtiments militaires : arsenal, magasin d'artillerie (rue René Descartes), etc.

ÉDIFICES PUBLICS :

- Pfalz, ou Hôtel de Ville (place Gutenberg) : démolition (1780 - 1781)
- Chancellerie (place Gutenberg) : démolition (1793)
- Pfennigturm, ou Trésor (rue des Grandes-Arcades) : démolition (1768)
- Hôtel du prêteur royal puis de l'intendance royale d'Alsace (19, rue Royale)
- Hotel de l'intendance royale puis de la monnaie (2 rue de la monnaie) (1755)
- Hôtel des changes, ou Müntz (rue des Grandes-Arcades) : démolition (1738)
- Douane municipale et port (4-6, rue de la Douane) : agrandissement et prolongation côté pont du Corbeau (1781)
- Maison de force (1, rue Sainte-Marguerite) - 1747
- Palais épiscopal - palais Rohan (2, place du Château) : reconstruction complète (1731 - 1742)
- Grenier du Grand Chapitre de la cathédrale (18, rue Brûlée et 5, rue du Parchemin)

ÉDIFICES CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Église paroissiale protestante Sainte-Aurélié (rue Martin Bucur) : reconstruction de la nef (1765)

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

- Séminaire puis université catholique (2, rue des Frères) reconstruit en 1768-1772
- Le Grand Hôpital (1, place de l'hôpital) reconstruit en 1718 - 1724

PRODUCTION ET COMMERCE

- Moulin dit Spitzmühle (rue des Moulins) : reconstruction (1785)
- Moulin dit Dinsenmühle (5, rue des Moulins) : reconstruction (1773;1812)
- Moulin dit Zorn (26, rue des Moulins) : reconstruction (1771;1834)

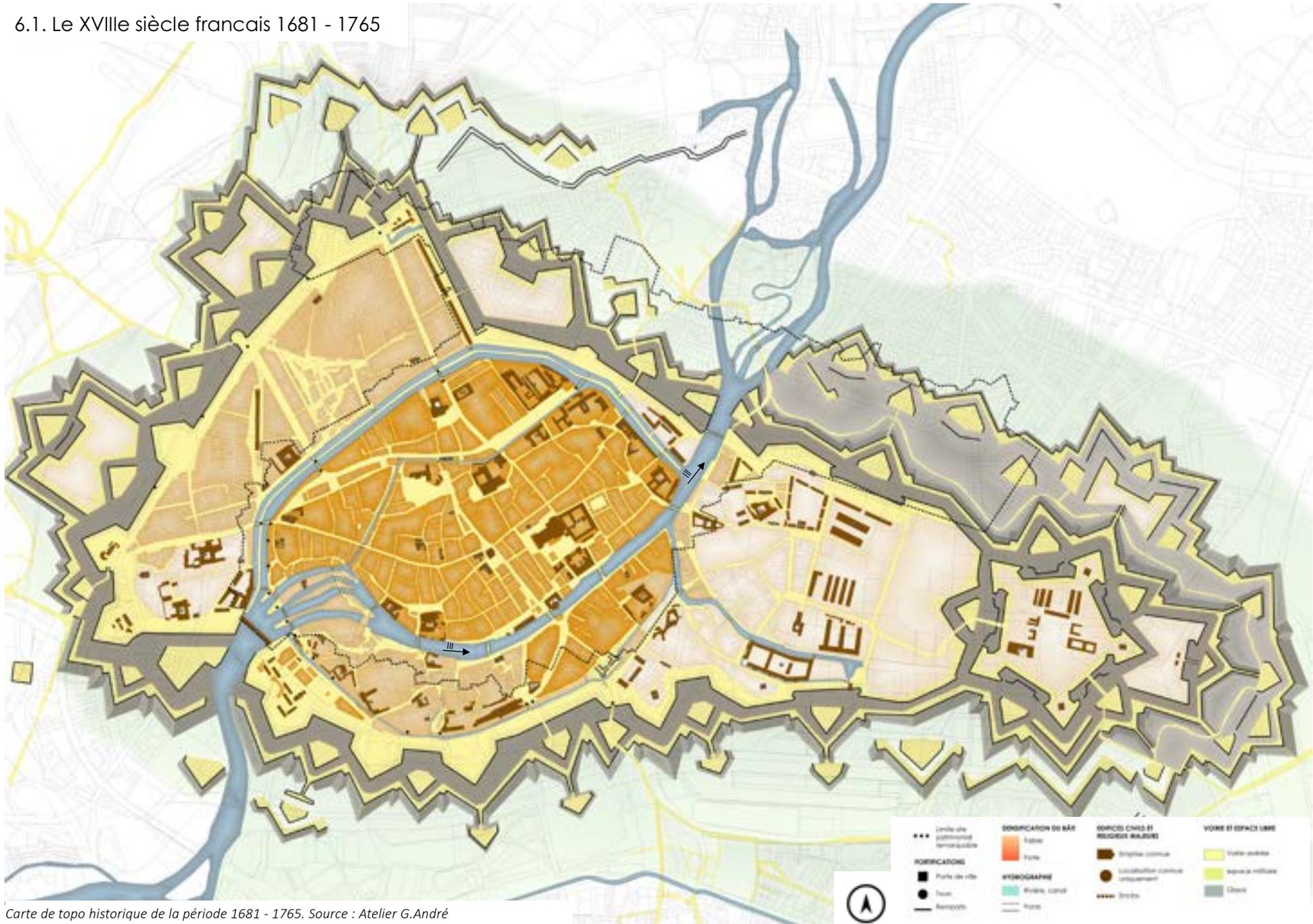
PROMENADES :

- Promenade Broglie (place Broglie)

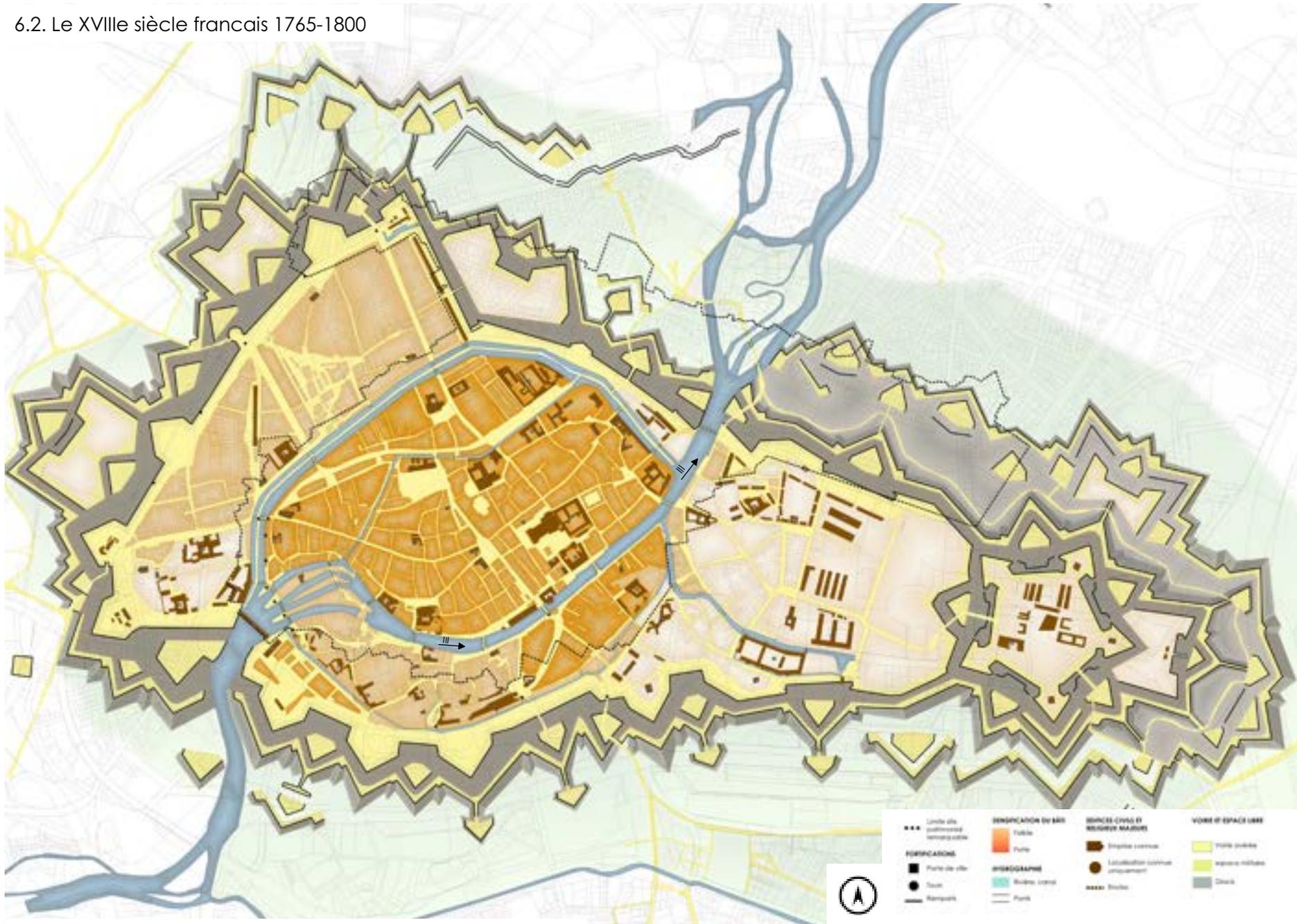


Strasbourg en 1750. Source : AVES

6.1. Le XVIIIe siècle français 1681 - 1765



Carte de topo historique de la période 1681 - 1765. Source : Atelier G.André

6.2. Le XVIII^e siècle français 1765-1800

Carte de topo historique de la période 1765 - 1800. Source : Atelier G.André

Superficie:

Environ 230 hectares

Population :

1800 : 50 000 / 1851 : 75 564 habitants

1866 : 84 656 / 1871 : 85 000 habitants

STRASBOURG COMME « LABO- RATOIRE URBAIN DE LA MODER- NITÉ »

Le plan général d'alignement est signé en 1829, approuvé en 1833, et finalement adopté en 1838. Révisé en 1850 et approuvé en 1854, il fait l'objet de nombreuses modifications ponctuelles et successives jusqu'en 1907. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, quelques rectifications du plan sont effectuées, notamment dans les rue du Faubourg-National, rue du Faubourg-de-Saverne et rue du Faubourg-de-Pierre.

Pendant cette période, la ville réglemente également la hauteur maximale des constructions en fonction de la largeur de la rue sur le plan d'alignement. Dans une rue supérieure à 10 mètres de large, le bâtiment doit mesurer 19,50 mètres de haut (un rez-de-chaussée surmonté de cinq étages) et dans une rue de moins de six mètres de large, l'immeuble ne peut dépasser 9,75 mètres (un rez-de-chaussée et deux étages). Le texte réglemente également l'inclinaison du toit, la taille et l'espacement des lucarnes et surtout les conditions d'exécution des travaux.

>>

2.1.8...LA VILLE LIBRE ROYALE FRANÇAISE, DE LA PLACE FORTE MILITAIRE À LA VILLE DE PROVINCE DU XIX^E SIÈCLE (1829-1870)

à partir de 1831	1840	1852	1854	1850-1870
création des quais Nord et ménagement des quais Sud	Implantation de l'usine à gaz	Inauguration de la gare	Approbation du plan Blondel	Modernisation et construc- tion de ponts

Le XIX^e siècle se caractérise par l'émergence d'importantes théories d'urbanisme. Le plan d'alignement inspiré de celui de Jacques-François Blondel est adopté en 1838, révisé en 1850 et approuvé en 1854. Le parcellaire ancien est malgré cela bien préservé. Les procédures d'alignement exigées par la municipalité dans la seconde moitié du XIX^e siècle concernant pour l'essentiel l'arc Nord de la Grande-Île. La grande majorité des rues sont étroites et les autorités les conservent en l'état, notamment la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. A la différence du plan Blondel, le plan d'alignement n'est pas un plan d'embellissements et de géométrisation des places.

De nouvelles rues sont percées, notamment la rue de la gare (1854) menant à la gare. Seules quelques rues étroites « au point de vue de l'intérêt de la circulation, de l'embellissement de la ville et surtout de son assainissement » sont élargies, comme la rue des Mineurs.

Malgré un vote de principe répété entre 1847 et 1870, le quartier de la gare ne sera pas remodelé avant 1870, suite aux dommages de la guerre franco-prussienne. Ce projet atteste d'une réflexion importante portée au niveau municipal dès la première moitié du XIX^e siècle pour l'amélioration de l'hygiène et de la circulation de la ville. Il favorise l'établissement d'un contexte propice à l'extension urbaine qui sera réalisée au Nord des limites de la ville quelques décennies plus tard.

L'espace intra-muros se densifie encore au détriment des espaces libres dans les cours. Le phénomène s'accé-

lère avec l'arrivée du chemin de fer et l'industrialisation. De nombreux édifices sont surélevés d'un ou plusieurs étages. Les premières industries s'établissent notamment dans le centre ancien occupant des hôtels particuliers vétustes, densifiant les cours (usines, imprimeries, etc.) en particulier à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, légitimant ainsi l'assainissement de la ville.

La simplification des façades s'explique par un système de droit de voirie déjà en vigueur dans la plupart des villes françaises. Une taxe s'applique à toutes les saillies fixes ou mobiles que les propriétaires peuvent installer en dehors de la ligne d'aplomb de l'édifice.

L'assainissement de la ville héritée du Moyen-Age s'intensifie largement avec l'extension des égouts et les grandes transformations (quais, trottoirs, ponts, port), notamment sous le mandat de Georges Schützenberger.

Le fossé-des-tanneurs, véritable égout à ciel ouvert, est comblé à partir de 1840.

Les quais sont aménagés le long de l'III et du canal du Faux-Rempart, transformé à partir de 1831 avec la démolition de la fausse-braie, d'abord sur la rive droite puis sur la rive gauche à partir de 1840. Aussi, une promenade périphérique autour de la Grande-Île se met en place. À l'origine simples chemins de halage, certains quais sont scindés en une partie haute, la rue, et une partie basse, le bas-port destiné aux transports fluviaux et loué à des entrepreneurs privés. Parmi les principales réalisations

La modernité se traduit aussi par les aménagements urbains et l'établissement de nouveaux équipements tels que la gare et l'usine à gaz, nécessaire notamment pour l'éclairage de la ville.

Pendant la période allemande (1871-1918), l'extension urbaine de Strasbourg joue véritablement le rôle de laboratoire de l'urbanisme allemand

figurent le quai Joseph (1805) prolongé en 1823 jusqu'à la rue des Pierres puis jusqu'au pont Saint-Guillaume en 1850, les quais courant depuis les Ponts-Couverts jusqu'au pont Saint-Guillaume, élargis en 1839 et définitivement reliés entre eux en 1862, le quai Altorffer (ancien quai de l'Abattoir) en 1859, les quais Finkwiller en 1860, le quai des Pêcheurs et le quai Saint-Nicolas (créés au début du XVe siècle) en 1862, et le quai Saint-Jean après 1870.

Pendant la première partie du siècle, les trottoirs sont créés à l'initiative des riverains sans directives municipales. En 1838, le maire Georges Schützenberger instaure une réglementation qui permet d'assurer le contrôle par l'autorité municipale. En 1845, lorsque la création d'un trottoir est déclarée d'utilité publique, les frais sont répartis par moitié entre la municipalité et les riverains. En 1853, un dixième de la ville en est équipé.

En complément de ces importantes réalisations de voirie et urbaines, l'usine à gaz (1840) est établie à proximité de l'actuelle place des Halles, faisant suite au contrat signé avec l'Union pour l'éclairage au gaz et permettant d'améliorer les conditions des déplacements nocturnes. La gare, inaugurée en 1852, ses constructions voisines

et la manufacture des tabacs réalisées entre 1852 et 1854, constituent des pôles importants de l'activité économique. A l'Ouest de la gare, une halle monumentale (1826-1829), est bâtie pour entreposer et vendre les blés.

L'établissement de ces équipements favorise le développement commercial à l'Ouest de la ville, en particulier entre la rue du Faubourg-de-Pierre et la rue du Faubourg-National, et implique la modernisation des quais Nord qui se trouvent entre ce secteur et le centre-ville, notamment les quai Desaix, quai de Paris et quai Kellermann. De hauts bâtiments représentatifs de l'architecture française de l'époque s'élèvent le long de ces nouvelles promenades, illustrant la concrétisation des ambitions du XVIIIe siècle (aménagement des berges, des quais et des promenades) et de l'hygiénisme (extension du réseau d'égouts, amélioration de la voirie).

Les promenades extra-muros se transforment progressivement en jardins publics. La promenade du Contades, rasée à la fin du XVIIIe siècle, prend sa forme actuelle et devient un parc proche des limites de la ville. Le parc de l'Orangerie voit également le jour. Créé à l'extrémité de l'allée des Pêcheurs, il reprend les anciennes promenades Le Nôtre et se développe autour du pavillon Joséphine (1807) qui constitue le centre de la composition.



Vue des anciennes fortification derrière la fonderie 1830.
Lithographie Chuquet d'après Th. Müller. Source : AVES

La modernisation du XIX^e 1800 1870

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- Rue de la Gare : percement
- Rue des Mineurs : élargissement
- Rue des Juifs et rue du Dôme : repavage
- Rue du Faubourg-National, rue du Faubourg-De-Saverne et rue du Faubourg-De-Pierre : rectifications

AMÉNAGEMENTS DES BERGES ET VOIES D'EAU :

- Bains et lavoirs (autour des Ponts Couverts)
- Fossé des Tanneurs (rue des Fossé-Des-Tanneurs, place de l'Homme-De-Fer, de la Haute-Montée, de la Mésange, et place Broglie) : comblé à partir de 1840
- Quai le long de l'Ill et du canal du fossé des Faux-Remparts, Quais courant depuis les Ponts Couverts jusqu'au pont Saint-Guillaume, Quai Altorffer, Quai des Pêcheurs, Quai Joseph, Quais de l'Abattoir, Quai Finkwiller, Quai Saint-Nicolas, Quai Saint-Jean

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Démolition de la fausse-braie dans le fossé des Faux-Remparts (1831-1838)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Petites boucheries (le long du fossé des Tanneurs) : démolition (1838)
- Théâtre, actuel opéra (place Broglie)
- Gare (actuel site des Halles) (hors périmètre)
- Usine à gaz (à proximité de la place des Halles) (hors périmètre)

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL :

- Reconstruction du Gymnase en 1865

PRODUCTION ET COMMERCE :

- Halles aux blés (rue des Marais-Vert)
- Manufacture des tabacs (rue de la Krutenau) (hors périmètre)

PROMENADES ET PARCS :

- Promenade du Contades (Parc du Contades)
- Parc de l'Orangerie (hors périmètre)

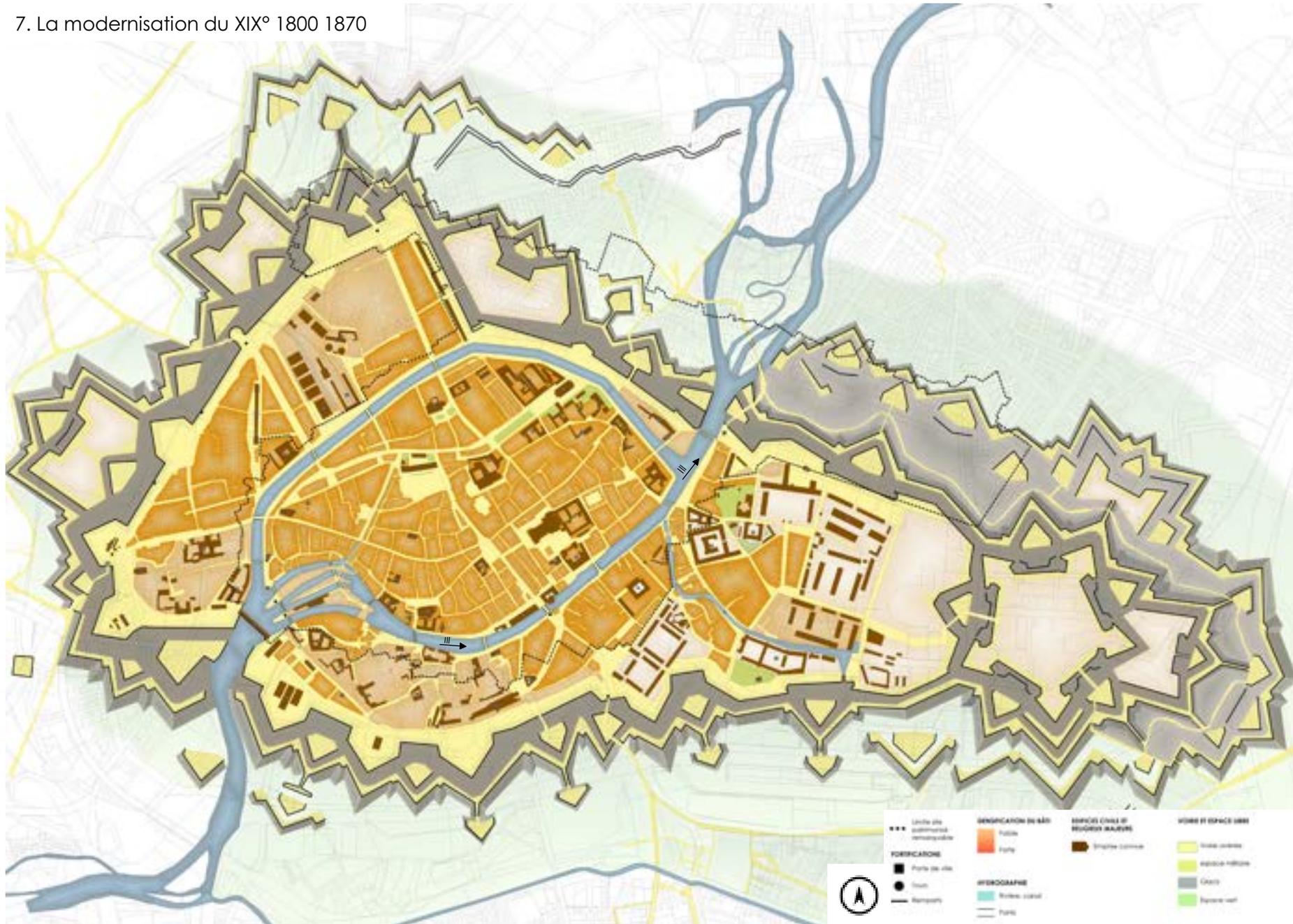


Plan 1829 (dressé par N.Villot). Source : AVES



Plan topographique de la ville de Strasbourg présentant les Etablissements publics et toutes les maisons particulières détaillées d'après le cadastre.1852 Source : BNU Strasbourg

7. La modernisation du XIX° 1800 1870



date de modification 27 01 2022 12:30

Carte de topo historique de la période 1800 - 1870. Source : Atelier G.André

Superficie :

De 230 à 618 hectares (1885). Puis 856 hectares avec l'intégration du faubourg du Neudorf (1910).

Population :

1871 : 85 654, dont 7 524 militaires
 1875 : 94 306
 1880 : 104 471
 1910 : 174 000, dont 15 455 militaires

Nombre de constructions :

1 800 nouveaux bâtiments recensés entre 1880 et 1914.

2.1.9...LA CAPITALE DU REICHSLAND (1871-1918)**1871**

Strasbourg rattachée à l'Empire allemand, devient la capitale du Reichsland Elsass-Lothringen

1885

Plan d'extension urbaine (Bebauungsplan)

1910

Conception et début de la construction de la Grande Perçée (première tranche)

L'Alsace est envahie par le Nord à partir du 4 août 1870, les troupes d'invasions parviennent aux murs de Strasbourg le 12 août. Les bombardements incessants entre le 15 août et le 27 septembre 1870, qui détruisent systématiquement le centre-ville (dont la fameuse bibliothèque du Temple-Neuf), avec 500 maisons détruites (et de nombreux morts, blessés ou sans abri) conduisent à la capitulation de la ville de Strasbourg.

Le 10 mai 1871, le traité de Francfort rattache la quasi-totalité de l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Empire allemand fondé la même année. Strasbourg est élevée au rang de capitale du Reichsland Elsass-Lothringen.

Pendant la période entre 1877 et 1910, la superficie de la ville est presque triplée avec l'extension qui la porte à 618 hectares. En 1910, l'intégration de Neudorf au Sud, à l'intérieur du remblai de la voie de chemin de fer, étend la superficie à 856 hectares.

Conçue et réalisée à partir des années 1870, la Neustadt vise à diffuser et à faire rayonner les savoir-faire et l'excellence allemands. Elle permet également de faire émerger une vision de la

ville comme élément unitaire – la « grande ville » (Großstadt) – où ingénierie, architecture et urbanisme se conjuguent afin de donner forme à un paysage urbain. La ville de province devient une métropole urbaine dont la modernité peut rivaliser avec celles de capitales européennes telles que Paris et Berlin. A cet effet, la période allemande se caractérise également par l'essor des écoles et lieux de formation en architecture et ingénierie.

Fondé sur les principes de l'urbanisme français du Second Empire, le plan d'extension entériné en 1880 a contribué à affermir l'urbanisme humaniste et hygiéniste, intégrant les nouvelles dimensions techniques et esthétiques, telles que Reinhard Baumeister et Josef Stübgen l'exposent dans le dernier quart du XIXe siècle.

La Neustadt se caractérise par des tracés régulateurs forts : délimitée par les nouvelles fortifications doublées par les rings, l'axe impérial de représentation destiné principalement aux parades militaires (actuelle avenue de la Liberté) entre la place du pouvoir, le Kaiserplatz (actuelle place de la République), et le lieu du savoir, l'Université ; un axe doublé par une voie de communication parallèle (avenue des Vosges- avenue de la Forêt-Noire). L'axe perpendiculaire, l'actuelle avenue de la Paix, offre une perspective magistrale sur la cathédrale et établit le lien entre la Neustadt et la ville ancienne.



Strasbourg d'après le plan général, dressé par J. N. Villot. 1870- plan des quartiers démolis et incendiés suite au siège de 1870. Source : BNU Strasbourg

COMMUNAUTÉ DE DESTINS URBAINS ENTRE METZ ET STRASBOURG

À la suite de l'annexion de 1870, les deux extensions urbaines de Strasbourg et Metz sont dotées chacune d'équipements de premier ordre, tels qu'une gare, et d'immeubles de logements représentatifs du tournant des XIXe et XXe siècles en Europe.

On relève toutefois des différences avec l'extension urbaine de Strasbourg sur plusieurs plans, notamment :

- **Date** : Le Bebauungsplan de Strasbourg est établi en 1885 et conduit à la démolition des remparts. L'extension urbaine de Metz est décidée en 1901-1902, suite à la démolition des remparts.

- **Superficie** : L'extension de Strasbourg s'étend sur 618 hectares et celle de Metz sur une soixantaine d'hectares. La Neustadt de Strasbourg entoure la ville ancienne, celle de Metz est élevée au sud de la ville.

- **Fonctions de la ville** : Le caractère militaire de Metz est prégnant. À Strasbourg, différentes vocations se mêlent en raison de son statut de capitale du nouveau Land : c'est en particulier le lieu de pouvoir (principalement autour du Kaiserplatz) et le lieu du savoir avec l'établissement d'un nouveau campus universitaire.

- **Architecture et urbanisme** : À la différence de Metz, à Strasbourg, l'ensemble s'inscrit dans la continuité des pratiques françaises antérieures, tout comme la reconstruction de la ville après les dommages du siège de 1870.

À Strasbourg, les principaux édifices démolis et incendiés dans la ville ancienne sont restaurés dans le respect de l'état antérieur (l'Aubette,

Mais le changement d'appartenance géopolitique de Strasbourg et de l'Alsace en 1871 ne constitue pas pour autant une rupture franche. Tout au moins, pas autant que cela a parfois été retracé dans les histoires de Strasbourg, notamment par l'historien strasbourgeois Adolphe Seyboth. L'organisation et les outils juridiques en matière de conservation des monuments historiques s'inscrivent notamment dans la continuité de l'administration et du régime français. En outre, la continuité des acteurs et des réseaux en matière de patrimoine, et particulièrement au niveau des associations et sociétés de protection des monuments historiques, telle que la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, favorise cette cohérence.

Après 1870, le droit français reste en vigueur en matière de voirie et de normes de construction, notamment par le biais de la loi de 1852. En 1871, il est complété par une loi d'Empire portant sur les procédures d'expropriation, par l'ordonnance du président supérieur du 28 février 1873 et par la loi du 21 mai 1879 qui stipule qu'une construction ne peut être élevée que conformément aux alignements et prescriptions décidées par arrêté municipal, selon le plan d'aménagement.

S'ajoute à cela la loi d'Empire du 14 décembre 1889, qui définit les prescriptions de sauvegarde des logements existants à l'issue de la réunion de l'association allemande pour l'entretien du patrimoine public (Deutscher Verein für öffentliche Gesundheitspflege). Pour finir, le règle-

ment du 6 janvier 1892 prévoit que l'aménagement des rues dans l'extension urbaine soit décidé par délibération du Conseil municipal.

Le Bauordnung (1910) introduit le principe de zoning qui permet d'établir des prescriptions différentes en matière d'affectation des terrains, de hauteur ou de densité de construction, selon les quartiers de la ville. Il est repris en l'état dans le règlement de 1923. En complément, une loi visant la protection de l'aspect de la ville vise à préserver les aspects pittoresques de Strasbourg.

Les démolitions importantes des bombes incendiaires du siège de Strasbourg en 1870 ont nécessité des reconstructions intenses dès 1871 mais ont également apporté des opportunités foncières de reconstruction et d'innovation urbaines et architecturales. La reconstruction du quartier de la gare est favorisée par les destructions de la guerre de 1870, mis en œuvre dans un temps limité en 1871.

Sur le plan de l'aménagement, le quai Schoepflin et le quai Finkmatt sont reconstruits après 1870 dans un style qui s'inscrit dans la continuité de l'urbanisme du Second Empire avec l'apparition de nouvelles typologies de commerce, en particulier celle de grand magasin se déployant sur un rez-de-chaussée et un entresol ou un rez-de-chaussée et un étage (7 quai Desaix). Cette continuité architecturale se poursuit avec les immeubles de rapport bâtis sur l'autre rive du canal du Faux-Rempart sur les quais Kléber et quai Finkmatt.

le tribunal, l'hôtel Klinglin et le théâtre) et le quartier de la gare, lourdement endommagé, est entièrement remodelé dans la continuité des pratiques architecturales et urbaines françaises du XIX^e siècle. À Metz, à l'exception des travaux de comblement du bras de la Seille qui répondent à des impératifs hygiénistes, seules quelques transformations urbaines marquent la présence des nouvelles autorités allemandes dans l'Altstadt (notamment l'école de la Monnaie, l'école de la rue de la Chèvre, le temple de garnison, le temple neuf, l'église luthérienne et le palais du gouverneur) et des effets pittoresques sont créés par des jeux de saillies sur les façades (règlement de police du 1^{er} février 1903).

Au tournant du XX^e siècle, la modification du tracé urbain de l'extension de Strasbourg vers des lignes plus pittoresques (au nord-est) servent de prototype pour Metz, mais également Thionville en 1902 et Sélestat. L'urbanisme de ces nouvelles extensions est toutefois nourri de réflexions plus contemporaines (Camillo Sitte, Josef Stübben) que celles de Strasbourg. Metz, témoignant d'un urbanisme moderne et d'architectures dont la qualité est connue, devient un modèle pour d'autres villes dès le début du XX^e siècle.

Les berges en vis-à-vis du quai des Bateliers sont également aménagées pendant cette période. Celles-ci contribuent à la remarquable mise en scène du front bâti des abords de l'Ill. Le bâti du site de l'ancienne caserne de Pontonniers est démoli le long des quais (caserne des Pontonniers). Afin de poursuivre l'ouverture sur l'Ill post-1840 est poursuivie. Le bâti autour du lycée des Pontonniers constitue une transition entre les hauteurs élevées du bâti du Reichsland et celles plus réduites du bâti ancien et contribuent ainsi à créer des liens de continuité et coutures soignées entre les deux secteurs. Finalement, la disparition de la contrainte de la navigation permet de remplacer les tabliers droits avec pont-levis par des arches maçonnées surbaissées de la grande majorité des ponts encore en place aujourd'hui.

La démolition des remparts du XVIII^e siècle nécessaire à l'extension de la ville, conduit à une modification de la topographie et l'hydrographie. Les terrains de la Neustadt sont plus ou moins remblayés en fonction des secteurs. Le canal du Rhin, ou Rheingiessen (actuelle rue de Zurich) est comblé en 1872. En dehors du périmètre, le canal de jonction entre le canal de la Marne au Rhin et le canal du Rhône au Rhin est creusé en 1882. En complément, le nouveau canal de dérivation vers le Rhin, à 20 km en amont de l'Ill (Erstein), permet d'écrêter les crues et d'éliminer définitivement la menace des inondations encore bien réelle au XIX^e siècle.

À partir de 1910, la Grande-Île voit sa physionomie changée par la réalisation de la Grande Percée. Le grand îlot

médiéval insalubre est percé afin de le reconstruire en partie et magnifier l'entrée dans l'île depuis l'axe de la nouvelle gare. Les habitations insalubres sont démolies et remplacées par des immeubles résidentiels et de commerce de grande hauteur et présentant un génie constructif innovant. L'urbanisme d'inspiration haussmannienne est alors abandonné pour suivre les principes pittoresques de l'architecte urbaniste autrichien Camillo Sitte.

La tradition commerçante pluriséculaire de Strasbourg se modernise avec la reconstruction de sièges sociaux et l'implantation de nouveaux établissements dans la ville ancienne et la Neustadt. Alors que l'activité bancaire est concentrée dans la vieille ville autour de la place Broglie, les compagnies d'assurances privilégient les grands axes de la Neustadt, en particulier les abords de l'axe impérial et l'avenue des Vosges. Après 1918, les banques et assurances alsaciennes sont toujours présentes, ainsi que les compagnies étrangères, sauf allemandes. Mais elles disparaissent dans une large part suite à la crise de 1929 laissant un patrimoine caractéristique.

En dehors du périmètre, des logements sociaux sont construits : la cité-jardin du Stockfeld (hors secteur), la cité Spach et la cité Ungemach. Cette politique sera poursuivie ensuite pendant la période française sous le mandat du maire Jacques Peirottes, notamment avec la construction d'habitations à loyer modéré (HLM).

Capital Reichsland 1871 1918

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

- Selon le plan d'extension urbaine - Bebauungsplan
- Place de la République, Place de l'Université, Place de Haguenau
- Axe impérial (de représentation) : entre le Palais de l'Empereur et le palais universitaire (avenue de la Liberté)
- Axe de circulation : avenues des Vosges, d'Alsace de la Forêt-Noire
- Avenue de la Paix
- Grande Percée, première tranche (rue du 22-Novembre)
- Quartier de la Gare : plan d'alignement (1870-1871)
- Comblement du Rheingiesen et création de la rue de Zurich à partir de 1872

STRUCTURES DÉFENSIVES ET MILITAIRES :

- Nouvelle enceinte de fortifications (cf. plan topographiques) (hors périmètre)

ÉDIFICES PUBLICS :

- Université (place de l'université)
- Gare (place de la Gare)
- Palais de l'Empereur, actuel Palais du Rhin (place de la République)
- Ancien ministère Ouest (place de la République)
- Ancien ministère Est (boulevard de la Victoire)
- Bibliothèque impériale, actuelle Bibliothèque nationale universitaire (place de la République)
- Hôtel des Postes (avenue de la Liberté)
- Palais de justice (quai Finkmatt)
- Bains municipaux (boulevard de la Victoire)
- Palais des Fêtes (rue de Phalsbourg)

ÉDIFICES SCOLAIRES :

- École Saint-Thomas (2, rue de la Monnaie)
- Lycée de jeunes filles, actuel Lycée des Pontonniers (rue des Pontonniers)
- Reconstruction du Gymnase en 1865

BANQUES ET ASSURANCES :

- Ancienne Caisse d'Épargne (place Saint-Thomas)
- Bâtiment Germania, actuel Résidence de la Gallia (quai du Maire-Dietrich)

HABITAT PRIVÉ :

- Extension de la Neustadt et construction d'immeubles de rapport, hôtels particuliers et villas

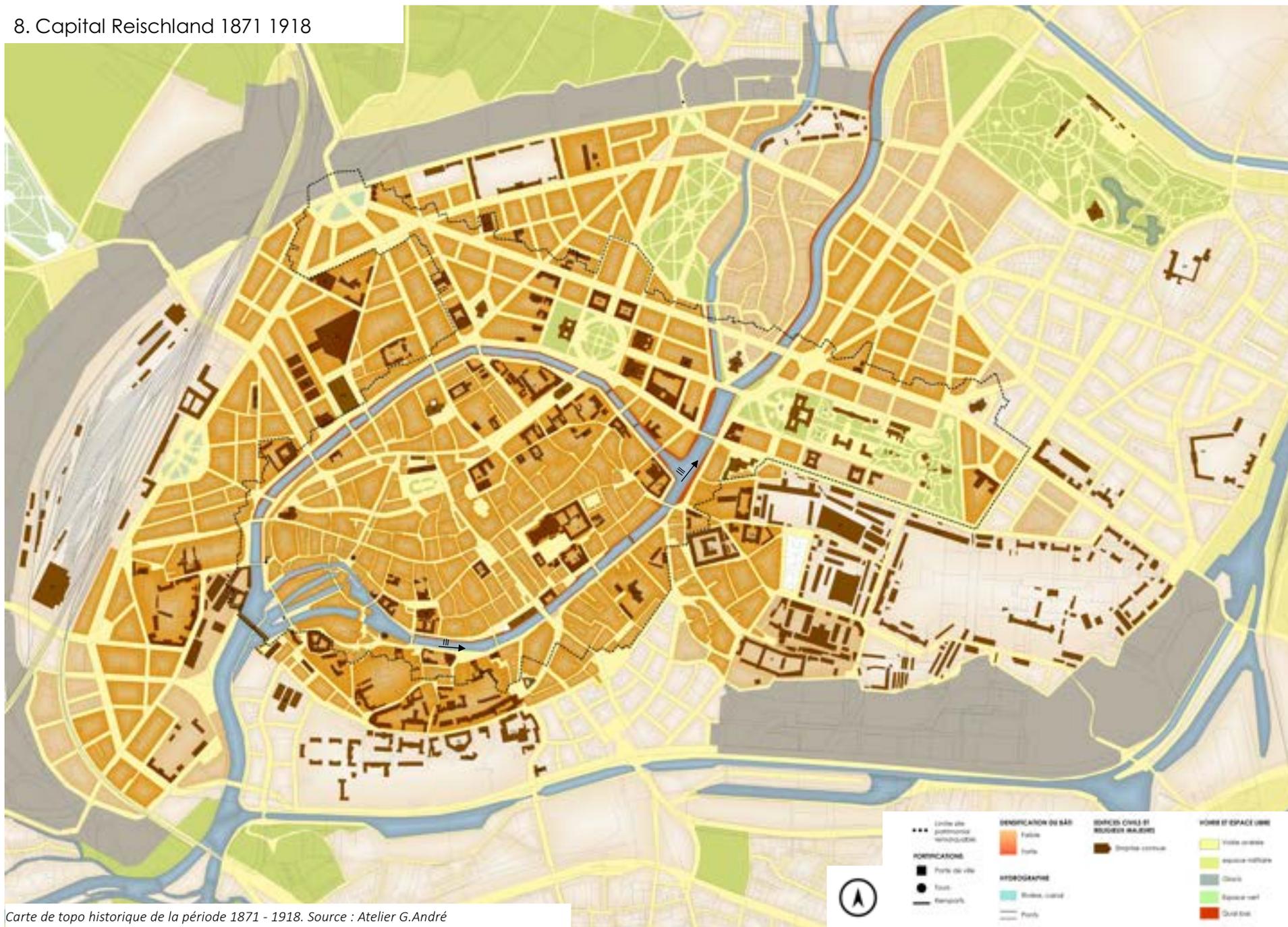
ÉDIFICE CULTUELS ET ORDRES RELIGIEUX :

- Église catholique Saint-Pierre-Le-Jeune (rue du Général-De-Castelnau),
- église Saint-Paul (place du Général-Eisenhower),
- église Saint-Maurice (avenue de la Forêt-Noire)



BEBAUUNGSPLAN - Plan de l'extension de Strasbourg dit plan Conrath, 1880. Source : BNU Strasbourg.

8. Capital Reichland 1871-1918



Carte de topo historique de la période 1871 - 1918. Source : Atelier G.André

date de modification 27 01 2022 12:30

Superficie :

De 856 à 7 825 hectares en 1923.
La superficie est ainsi multipliée par 9.

LA PROTECTION PATRIMONIALE DU « VIEUX-STRASBOURG »

Durant la période du Reichsland, le caractère pittoresque du paysage urbain strasbourgeois est apprécié d'autant plus qu'il se différencie seulement dans une moindre mesure, du moins en apparence, à celui d'autres villes de la Renaissance dans l'Empire telles qu'Ulm ou Nuremberg. Le retour de Strasbourg sous le giron français crée un contexte favorable au maintien de cet intérêt pour le Vieux-Strasbourg, qui se distingue, en revanche, des autres villes françaises. Le caractère singulier du paysage urbain strasbourgeois en comparaison avec d'autres municipalités du pays, et notamment les influences rhénanes de la capitale régionale, sont reconnus pour leur valeurs esthétiques et historiques qui justifient la nécessité de préserver le centre historique.

Après 1918, la reconnaissance patrimoniale est particulièrement teintée de considérations idéologiques et nationales. Les inscriptions au titre des monuments historiques opérées pendant cette période en témoignent. Le palais Rohan, où se déroule les premières séances de la commission de l'Architecture et des Beaux-Arts, notamment la séance inaugurale du 20 octobre 1919, est classé d'office en ces termes : « [...] c'est surtout pour nous le point de départ en même temps que le chef-d'œuvre de l'art français du XVIII^e s. en Alsace ». S'ensuivent d'importantes inscriptions, notamment en 1927 et en 1929, intégrant respectivement dix-sept et soixante-trois édifices, un rythme soutenu comme ailleurs en France pendant cette période. La liste des monuments historiques de Strasbourg datant du 1^{er} avril 1923 recense dix-sept édifices, issus des traditions françaises et germaniques.

2.1.10...LE LABORATOIRE URBAIN DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1918-1948)

1918	A partir de 1920	1922	1925	1935 - 1937
Armistice et rattachement à la France	Début de la construction de la seconde tranche de la Grande Percée	Loi de déclassement de l'enceinte fortifiée	Ouverture du concours pour le plan d'extension à l'échelle de l'agglomération	Finalisation du plan d'extension urbaine Laforgue

La continuité assurée au-delà du changement d'appartenance nationale dans les projets urbains tels que la Grande Percée est la preuve de la capacité de la ville à intégrer les legs antérieurs tout en recomposant son paysage urbain. Ce contexte renforce le caractère unitaire de l'ensemble et favorise le rôle de laboratoire du logement social tenu par Strasbourg depuis la période allemande.

Le changement d'échelle de la politique urbaine connu par Strasbourg pendant la période de l'Entre-deux-guerres participe à son ouverture vers la périphérie, par la création d'une « ceinture verte » favorisant le lien avec d'autres villes et contribuant à l'unité de l'agglomération, ainsi qu'au développement d'un pôle portuaire majeur sur le Rhin.

À partir de 1920, la seconde tranche de la Grande Percée témoigne également de la continuité de la politique urbaine, sociale et économique. L'industrialisation des techniques des bâtiments, déjà initiée à partir des années 1900, facilite la construction et les expérimentations de logements sociaux le long de cet axe.

En 1922, la loi de déclassement de l'enceinte fortifiée cède les terrains militaires de l'État à la ville, sous réserve de la servitude non aedificandi, excepté pour les installa-

tions portuaires. Les espaces libérés par les anciens glacis, s'étendant sur 1 825 hectares, sont aménagés. En 1925, un concours pour le plan d'extension à l'échelle de l'agglomération s'ouvre.

Le plan Laforgue, finalisé en 1935-37, apparaît comme le résultat de cette entreprise. Mais le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale fait obstacle à sa mise en œuvre.

Pendant la période de l'occupation allemande (1940-1944), le III^{ème} Reich lance un projet de métropole ouvert sur l'Allemagne. Jamais mis en œuvre, il donnera lieu à d'ambitieux plans proposés notamment par les architectes Paul Schmitthenner et Richard Beblo. En revanche, une extension temporaire est opérée par l'intégration d'une seconde couronne de communes suburbaines entre 1940 et 1945.

Certaines façades modernistes sont reconstruites, notamment celle de l'ancien cinéma Cinéac dans la rue du Vieux-Marché-aux-Vins. Les intérieurs avant-garde de l'Aubette, réalisés par Theo Van Doesburg en collaboration avec Jean Arp et Sophie Taeuber-Arp, sont recouverts de badigeons.

Le laboratoire urbain 1918- 1948

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

Selon la base Architecture-Mérimée du ministère de la Culture et de la Communication, sur les dix-sept édifices protégés au titre des monuments historiques à Strasbourg en 1927, six datent des XVII^e et XVIII^e siècles, témoignent d'un vif intérêt pour cet héritage et parmi les soixante-trois protégés en 1929, quarante-neuf datent des mêmes périodes. Ces chiffres constituent des records en comparaison aux années précédentes et suivantes, lors desquelles le total des inscriptions et classements est deux à six fois moins important.

Les années 1930 enregistrent également de nombreuses inscriptions et classements d'immeubles et de maisons de la période française dans la capitale régionale. Il convient cependant de modérer cette analyse en relevant que les édifices les plus anciens, conservés dans un état de délabrement plus important que des bâtiments relativement plus récents, ne facilite pas la protection ni la conservation de ces réalisations.

Une certaine continuité en termes de reconnaissance patrimoniale a néanmoins été relevée entre la période allemande et celle du rattachement à la France. En effet, de nombreux bâtiments identifiés comme dignes d'intérêt par Felix Wolff à Strasbourg à l'époque du Reichsland sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques dans les années 1920 et 1930, tels que la Grande Boucherie, ou encore l'immeuble 15, rue de l'Arc-en-Ciel.

VOIRIE :

- 1918-1939 : Grande Percée, seconde tranche (rues des Francs-Bourgeois, de la Division-Leclerc et la Première-Armée)

MODIFICATIONS DE FAÇADES D'IMMEUBLE

- Cinéma Cinéac (rue du vieux-Marché-Aux-Vins) : remplacement de la façade moderniste
- Boutique (rue des Grandes-Arcades) : dégagement des façades de commerces jugées inappropriée par les autorités allemandes, afin de laisser apparaître les matériaux d'origine des maisons strasbourgeoise dans la ville ancienne.

MODIFICATIONS DES INTÉRIEURS D'ÉDIFICES PUBLICS :

- Ciné-bal et salle des fêtes de l'Aubette (place Kleber) : badigeons des intérieurs
- Université



Plan 1941. Source : AVES

9. Laboratoire urbain de l'entre-deux-Guerre 1918-1948



date de modification 27 01 2022 12:30

Surface communale

7 825 hectares depuis 1923

Population

1967 dans la CUS : 30 581 ha.

LA RÉCEPTION DE LA NEUSTADT AU XX^E SIÈCLE

Dans le contexte de la période d'après-guerre, la Neustadt est victime tant du contexte historique de sa réalisation que d'une incompréhension générale de l'architecture de la fin du XIX^e siècle. Elle est restée longtemps méconnue ou sinon critiquée.

Malgré la meilleure prise en considération des ensembles urbains à cette époque, on distingue encore nettement la ville médiévale, la « ville française » et la « ville allemande ». Les discours idéologiques nationaux dominant et la construction de la Neustadt est trop récente à cette époque pour permettre la reconnaissance des valeurs de patrimoine de cet ensemble. Malgré de premiers ensembles identifiés pour être protégés au titre de site dans les années 1920, aucune initiative n'aboutit à la reconnaissance de ce legs.

La menace de la destruction du palais du Rhin à la fin des années 1950 constitue une expression de ce rejet. La première tentative de classement de l'édifice, formulée dans les années 1960, échoue car le style historiciste du bâtiment – comme l'essentiel des constructions de la même période en France et en Europe – est alors particulièrement déconsidéré. À ce mépris d'ordre esthétique, s'ajoutent parfois des considérations nationaliste. La Neustadt n'est alors observée que pour son caractère allemand et la dimension monumentale des réalisations qui la composent, associée aux ambitions du Second Reich. Elle incarne ainsi des valeurs

2.1.11...LA CAPITALE EUROPÉENNE (1949 - AUJOURD'HUI)

A. DE 1949 À 1974



La ville subit deux bombardements aériens en août et en septembre 1944. Au total, près de 18 000 appartements sont rendus inhabitables. Suite à la Seconde Guerre mondiale, aucune table rase consécutive aux destructions de guerre comparable à celles opérées pendant cette période dans d'autres villes françaises n'y est mise en œuvre. Syndicats de reconstruction, services centraux des Monuments Historiques, ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) et services municipaux engagent des opérations de reconstruction à l'identique et de modernisation douce.

Après-guerre, Strasbourg, déclarée «ville sinistrée» en 1947 doit faire face à la crise du logements non résolue avant guerre. Les espaces détruits dans la ville (20%) constituent l'opportunité d'une nouvelle modernisation de l'espace public et du bâti. La dynamique de la reconstruction fut portée en partie par le Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme mais également par les groupements de sinistrés dont l'Association Syndicale de Reconstruction de Strasbourg fut le plus important.

Introduit dans les milieux locaux comme dans les cénacles parisiens, l'architecte alsacien Charles-Gustave Stoskopf (fils) intervient dans plusieurs dossiers de la reconstruction du centre-ville en faveur d'une reconstruction ante bellum. Grâce aux brèches taillées par les destructions,

l'ancienne ruelle du Vieil-Hôpital se transforme en une placette et une nouvelle perspective sur la cathédrale est créée. Autour de la place Gutenberg, éventrée par les bombardements, la reconstruction opérée ne laisse guère apparaître les structures en béton armé (notamment à l'angle de la place et de la rue des Hallebardes). De hautes toitures couronnent les façades de cinq étages, aux encadrements et bandeaux en pierre de taille. À l'arrière, sur la rue de la Fossé-des-Tailleurs, le volume déroge à l'ancien alignement pour dégager une placette mettant en scène un oriel sculpté en bois du XVII^e siècle intégré dans une façade moderne. Ces édifices ne constituent pas des reconstructions à l'identique mais des réinventions visant à s'inscrire dans le respect des legs antérieurs.

Attendue depuis Jacques-François Blondel, la percée vers le Nord constituée par la nouvelle rue du Noyer est un autre exemple de recomposition urbaine qui s'inscrit dans le mouvement modernisme. Facilitant l'accès à la place de l'Homme-de-Fer, elle parachève l'ouvrage de la Grande Percée initié pendant la période du Reichsland. La ville de Strasbourg, en accord avec l'État, décide de raser les édifices endommagés dans ce secteur et de lancer une opération de logements. Les nouveaux immeubles qui y sont élevés sont caractéristiques du mouvement moderne et des enjeux architecturaux de cette période, en termes de composition, matériaux et génie constructif.

d'héritage fortes, mais ne peut être considérée comme patrimoine.

Dans la Neustadt, de premiers édifices Art Nouveau sont inscrits au titre des monuments historiques en 1975. Le palais du Rhin est partiellement protégé en 1993. L'essentiel des édifices institutionnels sont inscrits au titre des monuments historiques dans les années 1990. Au même moment, un projet de Z.P.P.A.U.P (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) couvrant une partie de la Neustadt émerge. Il ne verra cependant jamais le jour.

Le véritable tournant de la réception de la Neustadt est opéré à partir des années 2009-2010 avec l'annonce du projet d'extension de la « Grande-Île à la Neustadt » à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette reconnaissance internationale aboutira en 2017. En parallèle, le secteur sauvegardé, aujourd'hui site patrimonial remarquable, est étendu au cœur de l'extension urbaine du Second Reich et l'inventaire du patrimoine de la Neustadt est conduit par la Région pendant la même période.

Facilitant les perspectives et les vues vers la ville ancienne, l'ensemble d'immeubles conçu par Charles-Gustave Stoskopf (fils) sur la place de l'Homme-de-Fer constituent l'une des principales réalisations de cette période. La tour Valentin-Sorg, élevée à 48 mètres de hauteur, constitue un véritable signal à Strasbourg et constitue alors le fond de scène monumental de la nouvelle place de l'Homme de fer.

Cette réalisation conduit vers un débat à l'échelle municipale sur la « prolifération des immeubles-tours ». À la fin des années 1960, la Police des bâtiments est saisie de différentes demandes de permis de construire pour des immeubles s'élevant à plus de 40 mètres. Cette tendance est perçue par la Ville comme une menace pour son patrimoine.

Souvent évoquée, la servitude non altius tollendi est destinée à sauvegarder la vue sur la cathédrale jusque depuis les coteaux d'Oberhausbergen. La problématique est portée auprès de la commission municipale pour la Protection des sites, dont le président, Christian de Rendinger, rappelle à ce sujet en 1969 que les urbanistes du siècle précédent avaient conçu Strasbourg « comme une pyramide dont la pointe était la cathédrale ». Tandis que les uns estiment qu'il faut éviter d'autoriser les immeubles de grande hauteur dans la ville ancienne, comme l'architecte de la Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame Anselme Schimpf qui souligne que la ville formait une « cuvette entourée de tours » jusqu'au XVIII^e siècle, d'autres sont en faveur de l'élévation de telles constructions aux portes de Strasbourg.

Le parti d'intervention pour les opérations de la Reconstruction est un équilibre entre la conservation et la modernité. En effet la plupart des alignements sont conservés et certains nombre de bâtiments emblématiques sont reconstruits « à l'identique » comme l'oeuvre Notre Dame, le palais Rohan ou l'église Saint-Jean. La reconstitution des îlots atteints par les bombardements respecte les gabarits et les trames architecturales historiques sans pour autant faire du pastiche.

Dans l'espace public, des placettes et des élargissements de rue sont réalisés à l'occasion permettant une aération du tissu ancien comme la rue des Grandes Arcades et celle des Hallebardes.



Plan des bombardements de 1944. Source : AVES

Les destructions importantes le long de la rue du Noyer jusqu'à l'îlot de l'Homme de Fer favorisent « l'opération de la Grande Percée » (1954-1956) qui devient le symbole de la reconstruction de Strasbourg avec la création de la place de l'Homme de Fer et la perspective de la rue du Noyer réalisant ainsi la jonction avec la Grande-Percée. Ch.-G. Stoskopf, grand prix de Rome, W. Pehler et A. Fleischmann réalisent un ensemble dominé par une tour de 48 mètres où la modernité de la composition architecturale et de la structure en béton armé est affirmée malgré la réserve de la commission supérieure des monuments historiques.

Le plan d'urbanisme directeur (PUD), dit plan Vivien est arrêté en 1965 et bien que non approuvé, il constitue la base du développement de Strasbourg pour les années suivantes. Il permet notamment d'étendre les fonctions centrales jusqu'à la ceinture verte issue du déclassement des terrains de l'enceinte de 1922 et ainsi de prolonger le desserrement du centre-ville. En 1969, le Plan Calsat fixe les grands axes de circulation.

Les espaces intra-muros encore libres comme les terrains de l'Esplanade militaire ou des espaces ruraux périphériques comme HautePierre sont investis et de nouveaux quartiers sont créés. À partir de la fin des années 1960, des constructions d'inspiration « brutaliste » remplacent des édifices anciens, notamment le projet de la place des Halles bâti dans le quartier de la gare et l'immeuble de la Maison Rouge élevé sur la place Kléber.

Endommagé par un incendie, l'hôtel de la Maison Rouge de style néoclassique français édifié en 1901 par les architectes Auguste Brion et Eugène Haug est détruit en 1973 et substitué par un nouveau bâtiment. Les éléments por-

teurs dans lesquels sont logées des « boîtes » préfabriquées en saillie et munies de façades de verre illustrent les ambitions des métropoles françaises et européennes désireuses d'exposer leur modernité, leur attractivité et leur dynamisme.

Les destructions de l'ancienne gare (devenue halle) et de l'hôtel Maison Rouge font toutefois l'effet de prise de conscience en faveur de la meilleure prise en compte des

legs du passé dans le développement de la ville et accélèrent la création du secteur sauvegardé (1974) dont la réflexion avait été initiée dès les années 1960.



Place de l'Homme de Fer, opération de la Grande Percée. Source : «Reconstruction Strasbourg. 1948-1962» Association syndicale de reconstruction de Strasbourg - AVES

B. DE 1975 À AUJOURD'HUI

1974	1985	1988	2011	2017
Établissement du premier secteur sauvegardé	Établissement du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)	Inscription de la Grande-île sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Révision-extension du PSMV, qui étend le secteur sauvegardé à la totalité de la Grande-île et au cœur de la Neustadt	Extension du périmètre UNESCO au nord de l'île et à une partie de la Neustadt

Le centre se développe vers le Sud avec, comme précurseur le centre administratif de la Ville et Communauté urbaine en 1976, puis sur les fronts de Neudorf et plus largement vers l'axe Strasbourg-Kehl et vers le Nord avec les Halles, le Wacken et le quartier des institutions européennes.

Dans le milieu des années 1970, de nouvelles façons de voir la ville s'opposent. L'une d'elles apparaît comme une rupture. Elle s'attache au site et cherche à mettre en valeur le rapport particulier de Strasbourg avec l'eau, à préserver la force des profils de ses murs mitoyens et la haute silhouette de ses combles. Cette architecture, contemporaine de la création du secteur sauvegardé, est bien accueillie et deviendra un modèle, plus ou moins bien appliqué, lors de recherches d'un effet pittoresque en périphérie ou pour l'insertion difficile d'une expression contemporaine dans le centre. Cette autre stratégie architecturale, très élaborée, a vocation à s'insérer entre les quartiers.

À l'opposé de la référence au « génie du lieu », une grande architecture à vocation publique ou privée, de style international, marque le paysage de la capitale européenne en formation. Modernité, verticalité, architecture du rare précèdent la crise pétrolière de 1976.

La préservation du centre ancien, qui s'intensifie à partir des années 1970 et 1980, se caractérise à Strasbourg par des campagnes exemplaires de ravalement de façades d'amélioration et de restauration de l'habitat. Le premier

secteur sauvegardé est établi au Sud de la Grande-île en 1974.

Cette politique de préservation de la ville s'accompagne de la piétonnisation du centre-ville à partir de 1973 et d'une politique de transport, qui éloigne, autant que possible les voitures du centre-ville, notamment au travers du rétablissement du tramway à partir de 1994.

Contrairement à l'urbanisme de voies rapides et de carrefours de la ville-réseau des années 1970, les années 1990 tentent d'établir un véritable maillage urbain à l'échelle de l'agglomération dans lequel places, avenues, carrefours et nœuds de circulation sont réaménagés au bénéfice du piéton et des transports en commun. L'ambition n'est plus de maintenir la situation patrimoniale et sociale du centre, mais de valoriser la ville toute entière au travers d'un centre élargi et accessible. La transformation de l'image est réelle et très fortement ressentie.

À partir des années 2009-2010, le projet de protection du Nord de la ville ancienne et de reconnaissance internationale au titre du patrimoine mondial de l'Unesco d'une partie de la Neustadt ne s'oppose pas à l'intégration de nouveaux projets urbains, architecturaux et paysagers dans le périmètre. Aujourd'hui, la prise en compte des aspirations en matière de qualité de vie et de développement durable constitue l'un des principaux enjeux fixés par la Ville et Eurométropole de Strasbourg.



1963. Source : AVES

La capitale européenne : 1918- 1948

Principales réalisations architecturales et urbaines et aménagements

VOIRIE :

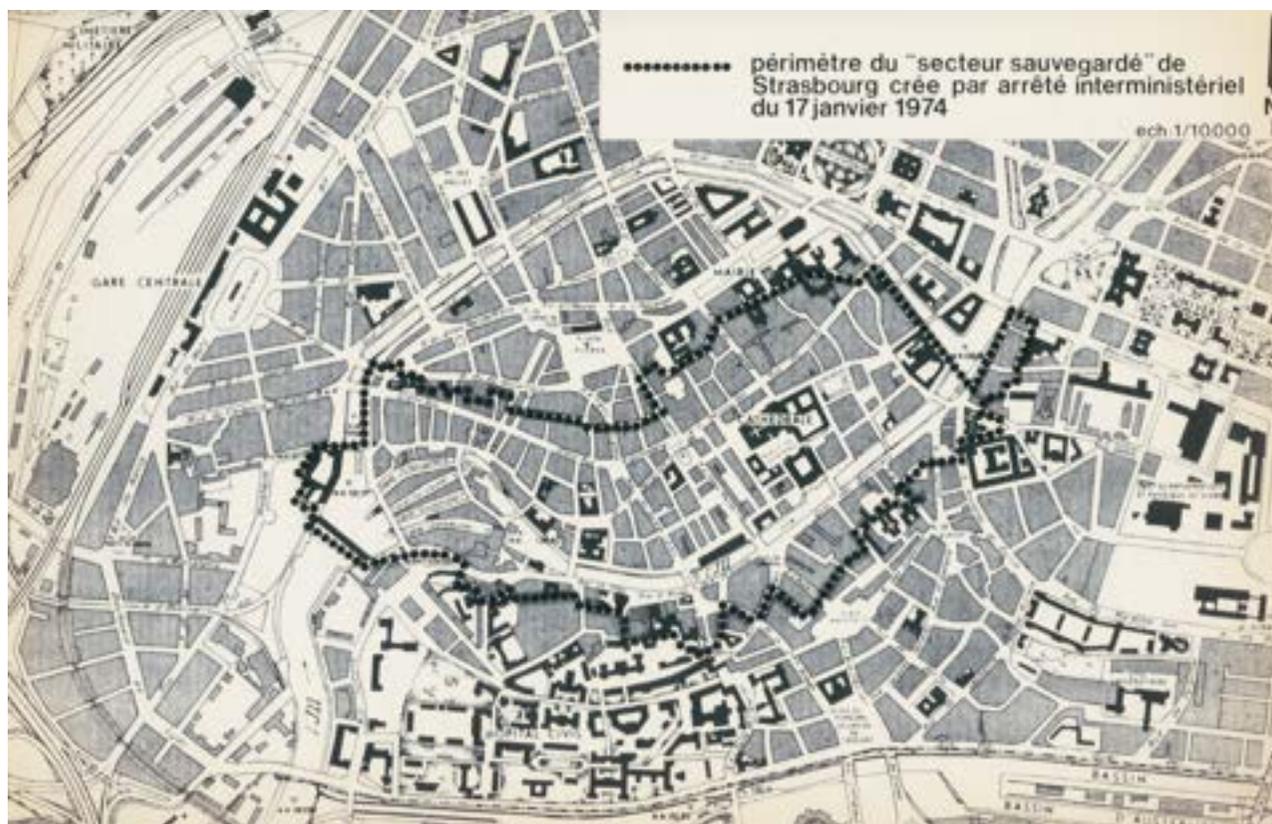
- Rue du Noyer
- Place de l'Homme-de-Fer
- Quartier de l'Esplanade (hors périmètre)

IMMEUBLES DE LOGEMENTS, COMMERCES ET BUREAUX :

- Ensemble d'immeubles incluant la Tour Valentin-Sorg (place de l'Homme-de-Fer)
- Immeubles (rue du Noyer)
- Printemps (place de l'Homme-de-Fer)
- Reconstruction de l'immeuble Maison Rouge

ÉDIFICES PUBLICS :

- Les Halles (hors périmètre)
- Immeuble de l'Eurométropole



Périmètre du secteur sauvegardé de Strasbourg crée par arrêté interministériel du 17 janvier 1974. Source : AVES (512 W 67).

10. La capitale européenne
1949 - aujourd'hui



Carte de topo historique de la période 1949 à aujourd'hui. Source : Atelier G.André

2. Évolution historique du site urbain / 2.1 Synthèse de l'évolution urbaine et topo historique

SYNTHÈSE

Le tissu urbain s'est renouvelé sur lui-même pour former un ensemble cohérent et solidaire. Les quartiers fondés à chaque époque ont été juxtaposés les uns aux autres sans qu'aucune véritable table rase n'ait été mise en œuvre.

La ville connaît plusieurs phases intenses de densification de la ville, en particulier aux XV^e et XVI^e siècles (malgré la destruction d'églises et cimetières) puis au XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, la surélévation des immeubles se poursuit dans la ville ancienne malgré l'extension urbaine de la période allemande offrant un tissu urbain aéré.

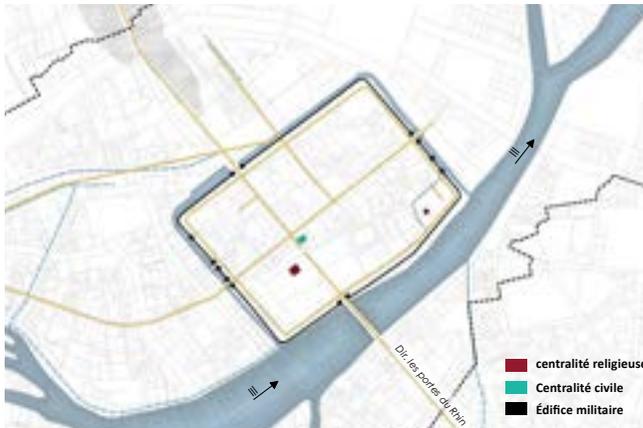
Strasbourg est marquée par différentes théories et modèles urbains caractéristiques de différentes périodes, en particulier germanique (Moyen Âge), française (XVIII^e siècle), allemande (fin XIX^e siècle) et européenne.

Les différentes périodes historiques ne sont pas systématiquement marquées par des ruptures, il existe certaines continuités entre elles, qui dépassent les changements d'appartenance politique et nationale.



2.2. DÉPLACEMENT DES CENTRALITÉS RELIGIEUSES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Cette synthèse propose d'exposer les grands jalons du développement de la ville en l'articulant avec les rôles et les objectifs des acteurs qui ont contribué à forger l'espace bâti et paysager, notamment les instances religieuses, les corporations de métiers (artisans et commerçants), les militaires, les institutions et personnages politiques, les artistes, les architectes et urbanistes, et les écoles et centres de formation. Le déplacement des centralités politiques et religieuses illustre cette histoire sociale et urbaine au travers de ses extensions et ses différentes reconstructions au fil des siècles



Le castrum (I^{er} au V^e siècle) Source : Atelier G.André

Le castrum, à l'origine de Strasbourg, édifié par les romains afin de participer au système défensif établi le long du Rhin, est encore lisible dans le tracé viaire et a défini durablement le noyau de la ville.

Le castrum concentre toutes les fonctions militaires puis civiles.

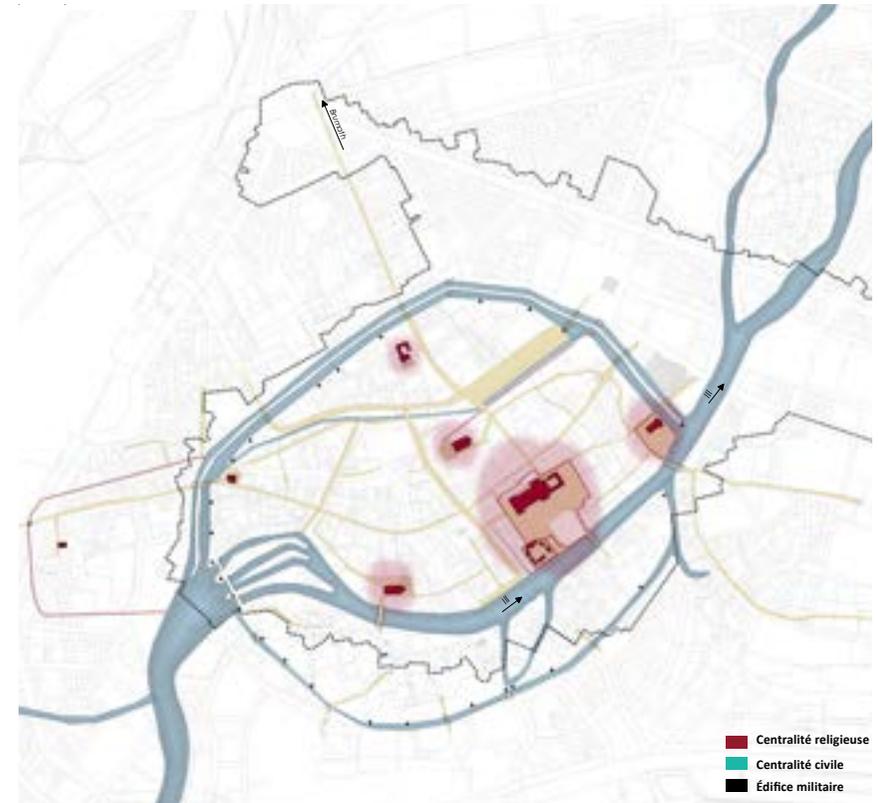
Après la chute de l'Empire d'Occident, les vocations économiques, religieuses et intellectuelles de la ville évoluent. Dans la Cité-État du Moyen Âge, l'évêque accède aux fonctions politiques (à partir du V^e siècle), qui sont ensuite acquises par les bourgeois (XIII^e siècle) puis les corporations de métiers (XIV^e et XV^e siècles).

Le développement de la ville et sa prospérité se concrétisent à partir de 1015 avec la construction par Werner de Habsbourg, évêque de 1001 à 1028, de la nouvelle cathédrale romane et avec l'agrandissement de l'enceinte urbaine.

Le périmètre fortifié s'étend à l'Ouest (vers 1080-1100), au Sud (1200-1262), dans les faubourgs au Nord (1374-1399), puis vers la Krutenau (1404-1441).

Les tours jalonnant les remparts à l'Ouest (Ponts Couverts et *Henckerturm*), au Nord (tour quai Schœpflin) et au Sud (tour de l'Hôpital, deux tours-portes de l'hôpital civil et fragment de mur crénelé situé entre la rue Sainte-Madeleine et la rue du Fossé-des-Orphelins), ainsi que le fossé du Faux-Rempart, témoignent de cette période caractérisée par les luttes de pouvoir.

Le bras Sud de l'Ill participe au système défensif de la ville et assure la fonction de voie navigable. Sa présence favorise l'établissement des corporations de métiers (bateliers, serruriers, marchands de vins et vigneron, boulangers, etc.), en particulier entre la rue des Serruriers et la place Kléber, qui occupent progressivement les fonctions politiques, administratives et militaires dans la ville.



Construction de la nouvelle cathédrale dans l'enceinte du castrum. Source : Atelier G.André

Le pouvoir civil s'affirme avec l'établissement du Conseil des Bourgeois (C. 1250) et déplace le centre politique vers la place Gutenberg avec la *Pfalz*, la *Pfennigturm* ou Trésor (1321), et économique sur le site de l'Ancienne Douane ou *Kaufhaus* (1358).

Le centre religieux et politique s'organise autour des deux principaux sites de la cathédrale et du quartier canonial avec les principales paroisses religieuses : Saint-Thomas (X^e siècle), Sainte-Aurélien (X^e siècle) et Saint-Pierre-le-Vieux (XI^e siècle), Saint-Pierre-le-Jeune (1031), Saint-Martin (peut-être XII^e siècle) et Saint-Nicolas (1182).

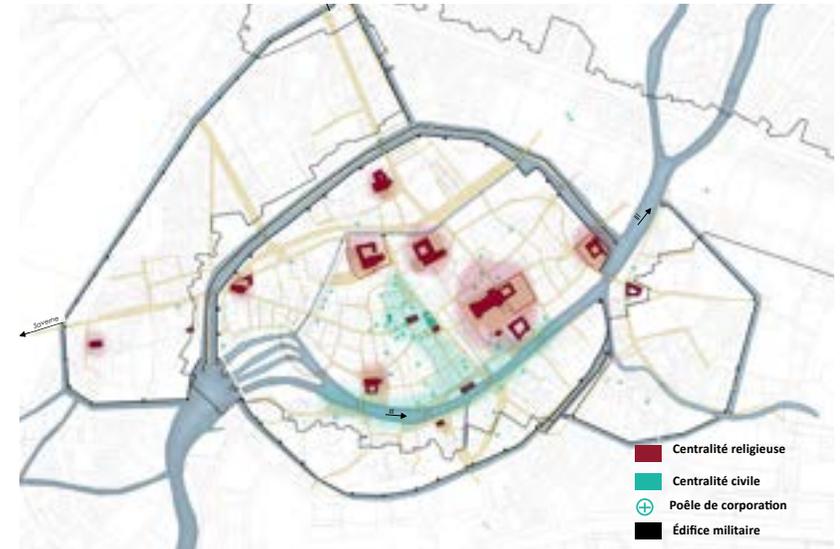
Les centres civils, autour des corps de métiers établis s'installent au pourtour de l'*Altstadt* (ancien castrum): les bateliers autour du quai éponyme, les bouchers autour de la rue éponyme et de la rue d'Or, les jardiniers, pêcheurs et constructeurs de bateaux autour du Finkwiller.

À la fin de l'époque médiévale, les institutions de la ville libre d'Empire se stabilisent et Strasbourg occupe une fonction diplomatique importante dans l'espace rhénan. Les écoles religieuses font de Strasbourg l'un des principaux foyers de renouvellement de la spiritualité. La Réforme favorise l'établissement de nouvelles instances religieuses et d'églises devenues protestantes.

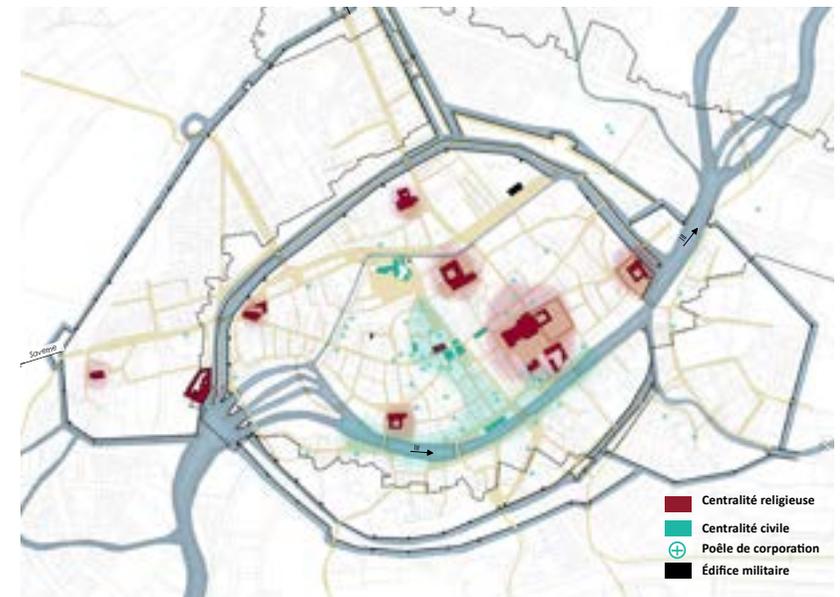
Au XVI^e siècle, les grandes figures telles que le diplomate Jean Sleidan, le *Stettmeister* (Magistrat de la Ville) Jacques Sturm et les grandes familles marchandes telles les Prechter et les Ingold contribuent à l'essor et à la fortune de la cité. Le *Neubau* (1582-1585) illustre le pouvoir municipal. La politique urbaine est instaurée avec le poste de *Stadtbaumeister* en 1576, architecte de la ville.

La Réforme conduit à l'établissement de nouveaux centres religieux et à la réorganisation des quartiers autour des églises devenues protestantes Saint-Thomas et Saint-Pierre-le-Jeune, et du Gymnase (1538) et maintient les lieux de pouvoir civil. Ces centres religieux et le Gymnase constituent les principales écoles protestantes humanistes, et jouent un rôle important dans l'éducation religieuse de la cité.

Les centres politiques restent inchangés autour de la place Gutenberg avec la *Pfalz*, la *Pfennigturm* ou Trésor (1321) et autour du site de l'Ancienne Douane ou *Kaufhaus* (1358).



Affirmation du pouvoir bourgeois (carte de 1374 à 1441). Source : Atelier G.André



Réforme et Renaissance (carte de 1529 à 1680). Source : Atelier G.André

2. Évolution historique du site urbain / 2.2 Déplacement des centralités religieuses, politiques et économiques sur le territoire

Après le rattachement de la ville au royaume de France, Strasbourg reprend le rôle de forteresse sur le Rhin. La citadelle conçue par Tarade et Vauban est construite à l'Est, de nombreuses casernes sont élevées dans l'enceinte pour accueillir l'importante garnison militaire. Les institutions locales sont alignées sur celles de la nation.

Les familles nobles font bâtir leurs palais sur le côté Sud de la place Broglie, notamment l'ancien hôtel Hanau-Lichtenberg (1730-1735, actuel hôtel de ville), l'ancien hôtel de Klinglin (1732), actuel hôtel du préfet et l'hôtel du gouverneur-militaire. Le palais Rohan (1731-1745) bâti pour l'évêque témoigne du renouement avec le culte catholique. La Révolution marque l'arrêt presque définitif des activités des corps de métiers.

Le centre politique est alors transféré autour de la place Broglie où sont élevés l'essentiel des palais du patriciat strasbourgeois. Le pouvoir religieux catholique occupe de nouveau le quartier canonial, notamment avec l'établissement du palais Rohan et de l'école des Jésuites.

Les centralités protestantes sont rétablies à partir de 1727, lorsqu'un véritable statut fut accordé à la communauté et s'organisent principalement

autour du Temple-Neuf (XIII^e siècle), de l'église Saint-Thomas, de l'église Saint-Pierre-le-Jeune et de l'église réformée du Bouclier.

Mandaté par Louis XV, Jacques-François Blondel, membre de l'Académie royale d'architecture, propose en 1765 un plan d'embellissement pour améliorer la circulation entre les casernes militaires et créer de nouvelles perspectives et places. Le projet est un échec et n'est que très partiellement mis en œuvre en raison d'une conjoncture économique défavorable et de la réticence des Strasbourgeois.

Le plan de l'architecte de la ville Nicolas Jean Villot, réalisé en 1833, vise à préparer des propositions d'alignement et à reconstruire le système de numérotation des maisons (qui datait de 1784-1875). Il permet l'établissement de nouveaux équipements dans la ville comme la halle aux blés, les Petites Boucheries, l'Aubette et les casernes. Le plan de l'urbanisme prévoit la sortie de la place Kléber vers la rue de la Haute-Montée, la place Gutenberg est rectifiée et la fausse porte des Bouchers est supprimée.



Le XVIII^e siècle français 1765-1800. Source : Atelier G.André



La modernisation du XIX^e (1800-1870). Source : Atelier G.André

Pendant la période allemande (1871-1918), la ville est promue au rang de capitale régionale du *Reichsland* d'Alsace-Lorraine protégée par une nouvelle enceinte élargie. Les nouvelles sphères politiques et militaires lancent une extension urbaine ambitieuse au Nord-Ouest. Le plan définitif reprendra les principales propositions de l'architecte en chef de la Ville, le strasbourgeois Jean-Geoffroy Conrath formé à l'École des Beaux-Arts de Paris et employé au service municipal depuis 1854.

Dans la ville ancienne, la reconstruction suite aux bombardements de 1870 et la réalisation de la Grande Percée lancée par le *Stadtbaumeister* allemand Fritz Beblo (en fonction entre 1903-1918) assainissent le centre dense et insalubre et contribuent à moderniser la structure commerciale. La situation économique particulièrement favorable modifie l'infrastructure commerciale (port du Rhin) et financière (réseau de grandes banques et assurances) tout en développant un fort secteur industriel (dans les faubourgs). L'Université impériale contribue au rayonnement de Strasbourg sur le plan culturel et au renforcement de la capitale du *Reichsland*.

La période allemande se caractérise également par l'essor des écoles et lieux de formation en architecture avec notamment l'École impériale technique (1895) qui forme en moyenne dix praticiens par an. L'École technique de Karlsruhe (*Technische Hochschule*) constitue un autre centre de formation à proximité qui forme cent-quarante élèves originaires d'Alsace-Lorraine

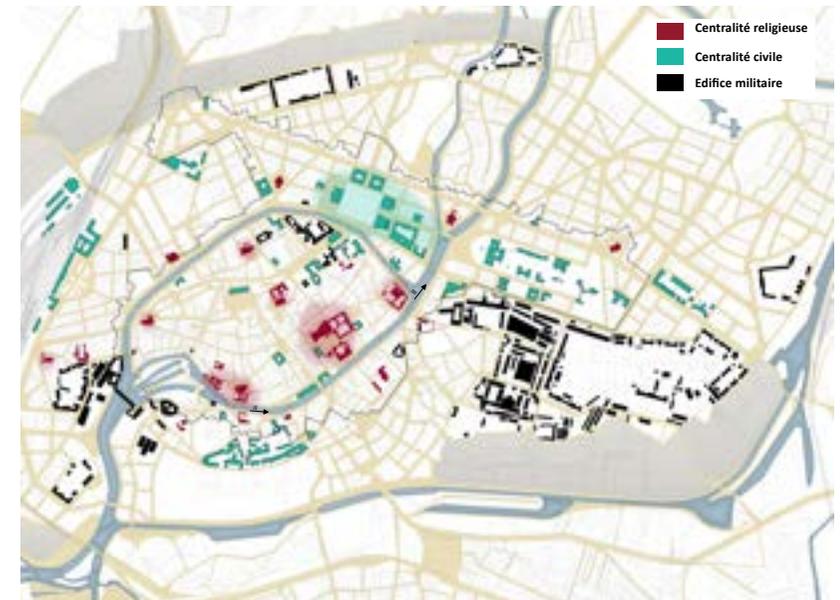
entre 1898 et 1918 et qui nourrit également le chantier de la Neustadt.

Le quartier impérial établi autour du *Kaiserplatz* concentre le pouvoir politique, institutionnel et d'enseignements. Les nouvelles églises ponctuent les axes d'articulation entre la ville ancienne et la ville nouvelle (église catholique Saint-Pierre-le-Jeune, 1893), l'axe de représentation sur l'actuelle avenue de la Liberté (église protestante Saint-Paul, 1897) et les axes de communication sur l'avenue de la Forêt-Noire (église catholique Saint-Maurice, 1899).

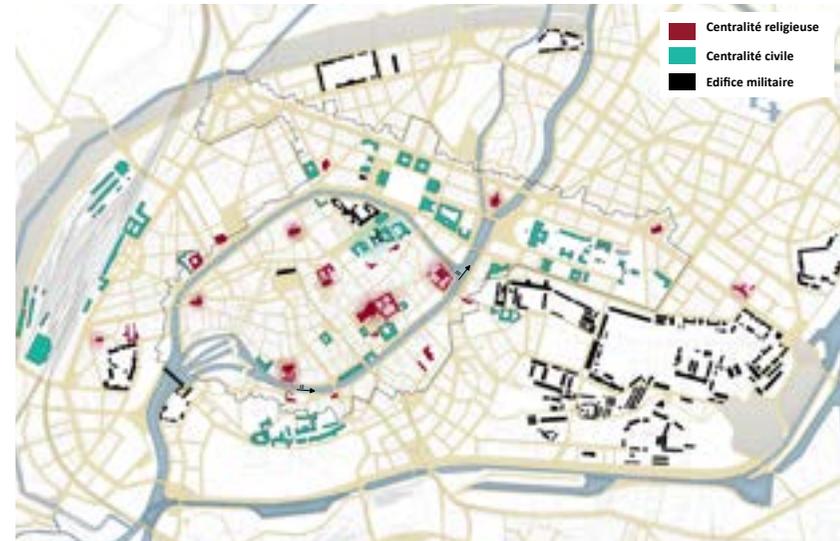
Avec le rattachement de Strasbourg à la France en 1918, et malgré l'expulsion de hauts fonctionnaires dont Fritz Beblo, architecte en chef de la Ville entre 1903 et 1918, une certaine continuité de la politique d'urbanisme est assurée à la direction du service municipal par Paul Dopff, seul architecte alsacien du service d'architecture, diplômé des Écoles techniques supérieures de Karlsruhe et de Munich. La création de l'École régionale d'architecture inaugurée au palais du Rhin en 1922 constitue également une décision politique.

Paul Dopff, ancien collaborateur de l'architecte alsacien Gustave Oberthür et employé du service municipal à partir de 1912, poursuit les travaux de la Grande Percée (deuxième phase) dans la lignée de son prédécesseur Fritz Beblo.

Sous l'impulsion du maire Jacques Peirates, les années 1920 sont celles d'une politique volontariste en matière de logement social. En effet, l'in-



La Capital du Reichsland (1871 - 1918). Source : Atelier G.André



Le laboratoire urbain (1918-1945). Source : Atelier G.André

roduction de la législation française et la création d'offices d'habitation à bon marché (HBM) vont permettre la réalisation de nombreux ensembles de logements d'un confort exceptionnel pour l'époque.

S'agissant de l'extension et des aménagements décidés en 1922 suite au dérasement des remparts, la municipalité crée un bureau dédié sous les ordres de Jules Apprill et composé notamment de Georges Laforgue, architecte principal. Le plan de Laforgue de la première zone déclassée est présenté au conseil municipal en 1930.

Le plan directeur est élaboré en 1932 sans être approuvé par le Ministère car la municipalité refuse d'abroger les règlements locaux d'urbanisme. Les difficultés financières de la Ville à partir de 1935, puis la guerre, rendent le projet irréalisable. Pendant la période de l'occupation allemande (1940-1944), le projet de métropole envisagé par les autorités du Troisième Reich ne verra pas non plus le jour.

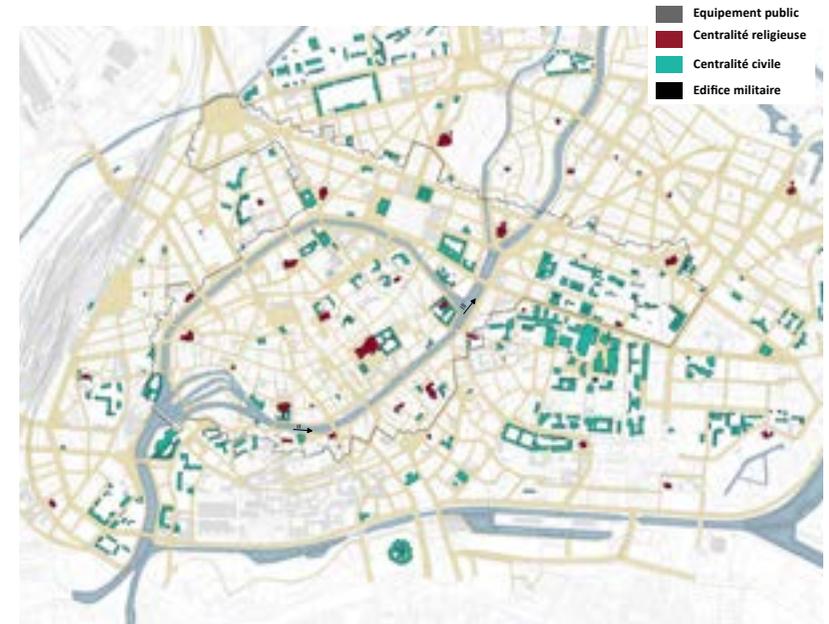
Après la guerre, la priorité de la municipalité est de reconstruire les secteurs endommagés par les bombardements. L'architecte alsacien Charles-Gustave Stoskopf (fils) participe à des réalisations qui s'inscrivent dans les volumes de la ville ancienne. La recomposition urbaine autour de la place de l'Homme-de-Fer, dominée par la tour Valentin-Sorg, témoigne des principes du mouvement moderne sans créer une rupture avec la place Kléber à laquelle elle s'articule.

Dans les années 1970, les projets de la place des Halles, de la Maison Rouge et de la tour de la Caisse d'Épargne introduisent l'architecture brutaliste à Strasbourg. En 1974, le premier secteur sauvegardé protège le Sud de la Grande-Île où l'architecture ancienne a été préservée.

Dans les années 1990, le maillage urbain est entrepris à l'échelle de l'agglomération pour faciliter la circulation des piétons et des transports en commun.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le centre-ville se développe en dehors du périmètre du SPR vers le Sud, avec comme précurseur le centre administratif de la Ville et Communauté urbaine en 1976, puis sur les fronts de Neudorf et plus largement vers l'axe Strasbourg-Kehl, ainsi que vers le Nord avec les Halles, le Wacken et le quartier des institutions européennes.

À partir des années 2009-2010, l'extension de la protection de l'espace urbain au titre du secteur sauvegardé (aujourd'hui Site Patrimonial Remarquable) et la reconnaissance internationale par l'inscription de la « Grande-Île à la Neustadt » sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (2017) confirment l'intérêt et la qualité de l'espace bâti à différentes périodes historiques et à différentes échelles de la ville.



Période actuelle Source : Atelier G.André

SYNTHÈSE

La situation des centralités des pouvoirs témoigne de l'ancrage de la cité à proximité du noyau de sa fondation, le castrum.

L'histoire urbaine a également conforté au fil des siècles un axe de pouvoir civil commerçant entre les deux polarités religieuses : la cathédrale et la paroisse de Saint-Thomas.

A partir de 1870, les institutions supracommunales (*Reischland* puis Eurométropole) quittent le périmètre « historique » initiant ainsi les nouvelles extensions urbaines vers l'Est.

2.3. VIGILANCE ARCHÉOLOGIQUE

L'étude topo historique de la ville de Strasbourg a mis en valeur l'ancienneté de l'occupation anthropique du site et les nombreuses strates archéologiques sur lesquelles la cité s'est construite.

C'est pourquoi le site de la ville de Strasbourg a bénéficié de nombreuses fouilles préventives qui ont porté tant sur le site primitif que sur le développement urbain et le site géographique et alluvial.

Les données recueillies ont apporté des réponses sur le réseau hydrographique, le développement urbain et la mise en place de son système défensif.

Ces informations ponctuelles contribuent à constituer un catalogue de connaissances géo-archéologiques du site de la ville de Strasbourg que complètent les études d'archéologie du bâti.



Fouille préventive sur le site du futur planétarium, sur l'emprise du rempart Vauban. Source Eurométropole de Strasbourg



Carte des sites archéologiques Source : S.R.A.

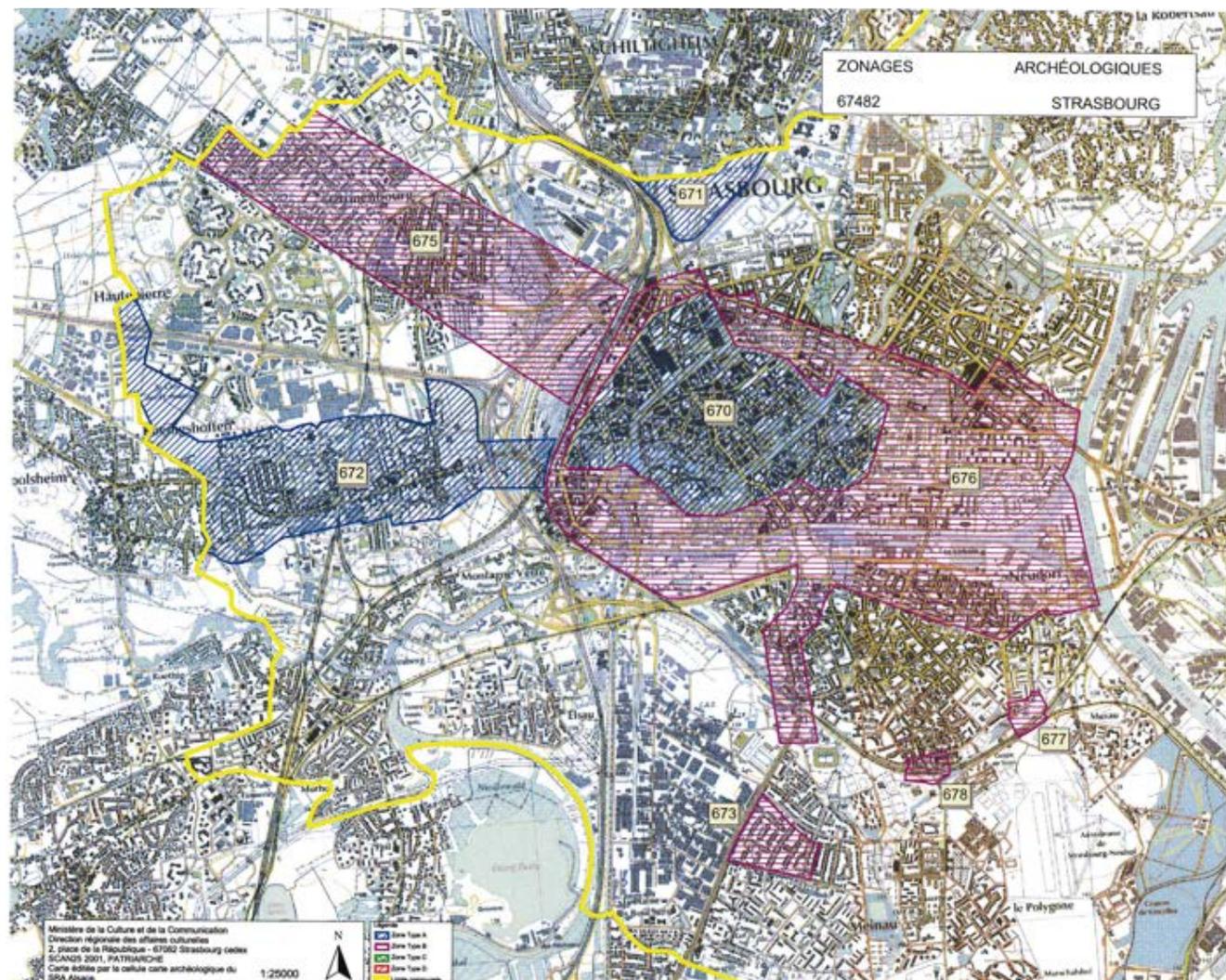
Carte de vigilance archéologique :

L'arrêté SGARE n° 2003/133 du préfet de région du 25 juin 2003 définit les zones géographiques où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (mesures de détection, conservation, sauvegarde).

L'ensemble du Site Patrimonial Remarquable est soumis à une saisine obligatoire au titre de l'archéologie préventive.

Type A : saisine obligatoire

Type B : saisine obligatoire à partir d'une emprise au sol supérieure à 300 m²



Carte de zones archéologiques de Strasbourg - carte issue de l'arrêté SGARE N°2003

3. PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER

3.1. MORPHOLOGIE URBAINE

3.1.1...IDENTIFICATION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA MORPHOLOGIE URBAINE

Le maillage parcellaire, à l'origine du tissu urbain, constitue la matrice de la ville et sa mémoire. Son état actuel livre les états les plus anciens de la cité et de sa planification, les disparitions, les étapes de sa modernisation. Le périmètre du Site Patrimonial Remarquable réunit la Grande Ile, îlot urbain et contraint, et la Neustadt, extension moderne de la cité.

La première est un livre ouvert de la formation pluriséculaire de la cité avec toutes ses strates historiques, la seconde, planifiée et construite il y a 150 ans nous révèle un projet urbain encore presque intact.

A. GRANDE ILE

La morphologie urbaine de l'île a été limitée par son tracé fluvial (existant au Sud et créé au nord) et déterminée par la voirie orientée vers les portes de la ville. Leur franchissement est à l'origine des faubourgs et des extensions urbaines. A l'intérieur de l'ellipse, les multiples canaux et ruisseaux qui irriguaient et sillonnaient la ville depuis le Moyen-Age, ont laissé aujourd'hui leurs empreintes dans le parcellaire.

A l'extérieur du castrum, les premières installations parcellaires se sont attachées aux voies, aux fossés et aux remparts antiques et médiévaux qui se sont imposés à travers les siècles par leurs fonctions majeures dans la ville.

Le tissu parcellaire s'est développé spontanément le long de ces voies d'échanges selon un processus progressif de densification non organisé conduisant à la formation d'îlots. C'est pourquoi la morphologie urbaine de la Grande Ile comprend de grands îlots desservis par des ruelles et des impasses, dont l'un des plus importants a été divisé par le tracé de la Grande Percée à partir de 1907.

L'évolution socio-historique de la ville est à l'origine de modifications profondes identifiables dans le tissu parcellaire :

- Au XVI^e siècle, suite à la Réforme, la constitution de des places laissées par des emprises de couvents sécularisés puis démolis et par d'anciennes emprises des cimetières déplacés hors les murs
- Jusqu'au XIX^e siècle, des césures qui persistent dans le tissu bâti : fossés du castrum, canaux, fossé des Tanneurs qui demeurent des limites toujours présentes même après destruction des uns et comblement des autres.
- Les remembrements et fusions de parcelles qui adviennent suite à des reconstructions aux XVIII^e et XIX^e siècles, notamment suite aux destructions de 1870.
- Les densifications des cours et les constructions des anciens jardins maraîchers ou d'hôtels particuliers et la création d'équipements (usine à gaz, gare) au XIX^e siècle.
- Les alignements du XIX^e siècle qui accompagnent la création des quais Nord et de part et d'autre de la Grande Percée.
- Les lacunes dues à des démolitions récentes suite aux bombardements de 1944 et aux remembrements lors de la seconde Reconstruction.

■ Corpus des parcelles

- parcelle étroite et profonde, de faible dimension - 60 à 300 mètres carrés- pour l'architecture traditionnelle du Moyen-Age au XIX^e siècle (façade sur rue 5 mètres - profondeur 50 mètres) ;
- parcelle plus étendue - jusqu'à 5000 mètres carrés - pour les hôtels et résidences bourgeoises des XVI^e et XVIII^e siècle (façade sur rue 20 mètres- profondeur 60 mètres) ;
- parcelle remembrée depuis le début du XX^e siècle en parcelles larges et profondes occupant la totalité d'un îlot urbain (façade sur rue 25 à 60 mètres- profondeur 60 mètres).



Plan relief 1725. Grand-Rue.

Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

Les axes antiques

Le tracé en damier du castrum romain est toujours visible dans le tissu urbain, notamment, dans l'ancien castrum, dans la rue des Hallebardes jusqu'à la rue des Juifs, sur l'ancien decumanus, l'axe Est-Ouest. Il croise le cardo, l'axe Nord-Sud, dans la rue du Dôme et la rue du Bain-aux-Roses. Cet axe est rompu au XIII^e siècle par la construction de l'ensemble cathédrale.

Les voies secondaires sont, dans un état très altéré, les héritières du tracé en damier reconnu lors de fouilles archéologiques, notamment les rues des Orfèvres et du Sanglier et dans le quartier de la place Saint-Etienne. Un réseau secondaire de rues et ruelles étroites et sinueuses s'est superposé par la suite à la trame d'origine.

Le tissu rattaché aux axes du cardo et du decumanus forme une unité parcellaire très forte. Malgré cette cohérence, on distingue dans la Grand'rue un parcellaire particulièrement dense surtout à l'Ouest du Fossé des Tanneurs (quartier artisanal), plus lâche des rues des Hallebardes et des Juifs (quartier patricien). Au Nord de la rue Brûlée le parcellaire de la rue du Dôme est irrégulier, altéré par des remembrements aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les anciennes enceintes et leurs fossés

Si les fossés des anciennes enceintes sont, après complètement, devenus pour certains des voies principales, les enceintes maçonnées ont généré un parcellaire et un bâti. Ainsi l'angle Nord-Ouest du castrum oriente les parcelles médiévales qui s'y sont adossées de part et d'autre.

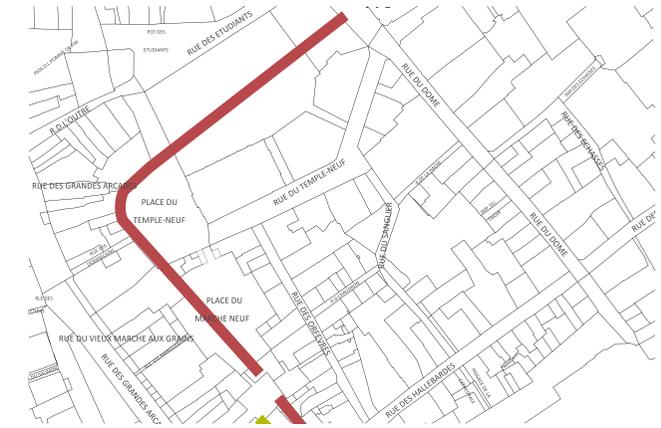
Dans le quartier Sainte-Madeleine, la rue du Fossé des Orphelins (comblée en 1822) témoigne du tracé des remparts de l'extension Sud du XIII^e siècle qui aboutissaient dans l'ancien *Rheingiesen*.

L'emprise du fossé du faux rempart a été conservée lors de la création des quais Nord entre 1830 et 1840, avec une réduction sur la rive droite

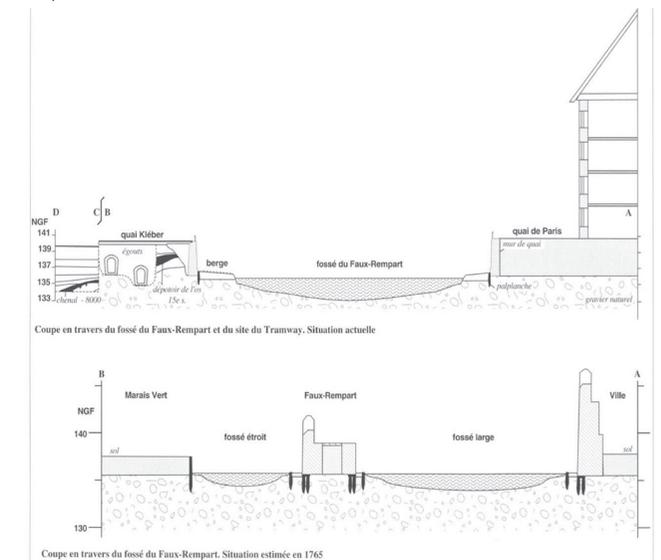
La rue du Vieux Marché aux Vins et la rue des Grande Arcades prolongée par la rue du Vieux Marché aux Poissons témoignent par leur tracé et leur largeur des fossés des enceintes du castrum et de ses extensions, dont les rives ont délimité les premiers alignements des îlots bâtis.

La largeur de ces voies, permettant les déplacements et le développement des étals, a favorisé une vocation artisanale puis commerciale pérenne et l'installation des bâtiments municipaux à partir du XIV^e siècle, selon un schéma qui associe linéaire commercial et lieu de pouvoir.

2-3 Castrum + cité état 496 - 961 + 962 - 1204



Emprise du castrum sur le cadastre actuel. Source : : Atelier G.André



Coupe sur l'évolution du Fossé du Faux-Rempart - source : «Le site naturel de Strasbourg et ses aménagements hydrographiques de l'Antiquité à l'époque moderne» J-J Schwien, N. Schnieder, M.D. Waten, in Archeologie médiévale, tome 28, 1998, page 33-69»

■ Les canaux, ruisseaux : Giessen et Graben

LE RHEINGIessen « CANAL DU RHIN »

Ancien bras d'eau naturel du Rhin canalisé, le *Rheingissen* fait la jonction du centre-ville avec le Rhin, le fossé des Orphelins longeant les remparts du XV^e siècle s'y déversait. Le canal est comblé à partir de 1872 laissant la place à actuelle rue de Zurich.

LE FOSSÉ DES TANNEURS

L'ancien fossé des Tanneurs est un cours d'eau artificiel créé à partir du XIII^e siècle, réutilisant le fossé Nord du castrum à son extrémité (en limite Sud de la place Broglie) et profitant du courant de l'Ill à son embouchure (au niveau de la place Benjamin Zix). Dans la rue éponyme, il est bordé sur la rive droite par les maisons des tanneurs dont témoigne le lotissement linéaire datant du XVI^e siècle entre la rue des Tanneurs et la rue Drapiers. Son inflexion vers l'Est au niveau de la place de l'Homme de Fer a disparu lors de la seconde Reconstruction. On retrouve son tracé au niveau de la place et de la rue des Etudiants et l'alignement de sa rive droite le long de la limite Sud de la place Broglie.

Il fut comblé et couvert à partir de 1840, préservant en partie ses rives. Le fossé était en décaissé par rapport au niveau de la rue et son accès était assuré à travers les îlots par de petites ruelles et des escaliers. Certaines ruelles encore lisibles dans le parcellaire ont été par la suite densifiées (ex : 24 rue de la Haute Montée, 63 rue du Fossé des Tanneurs). Les façades donnant sur le fossé et leurs percements sont parfois encore en place dans les caves.

LES GIESSEN (RUISSEAUX) ET GRABEN (FOSSÉS)

D'autres fossés, ruisseaux et canaux moins importants et plus ou moins en eau ont existé dans la ville, réutilisant pour certains d'anciens fossés. On les identifie encore aujourd'hui grâce aux latrines en surplomb en place dont ils évacuaient les eaux usées : à l'arrière des maisons médiévales de la rue Sainte Hélène, l'*Ulmergraben*, à l'arrière des maisons de la rue du Vieil Hôpital, ancien ruisseau d'alimentation des fossés du castrum, devenu un dépotoir qui fut fermé après 1945.



Tracé du Rheingissen. Extrait du plan de Blondel de 1765, Canton X. Source : AVES

■ L'évolution ou la création de places

Des espaces publics et leurs parcelles associés dérivent de l'évolution de grandes emprises religieuses qui comprenaient cloîtres et cimetières (Franciscains, Dominicains, ensemble Cathédrale, Saint-Etienne, Saint-Martin).

Au XVI^e siècle, la sécularisation des couvents et pour certains leur démolition laissent des espaces libres dans le tissu médiéval très dense, comme le couvent des Franciscains, à l'origine de la place Kléber et l'église paroissiale Saint-Martin aujourd'hui place Gutenberg. D'autre part, la contamination de la nappe phréatique par les cimetières et latrines déterminent le déplacement des cimetières (cathédrale, Saint-Pierre le Jeune, Dominicains) à l'origine de places parfois plantées (Saint-Pierre le Jeune, Dominicains, Saint-Martin).

Au XVIII^e siècle, le besoin de places de marché va générer l'appropriation d'anciennes cours et de jardins pour leurs aménagements (Marché Neuf, Marché Gayot) à l'origine d'embellissements urbains qui ont constitué des unités homogènes clairement identifiables dans leur environnement.



Projet de création de la place du Marché Gayot. Extrait du plan de Blondel de 1765, Canton VI. Source : AVES



Actuelle place Kléber, Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola musées de Strasbourg

■ Les alignements et percements de rue

En 1765, le projet de Jacques François Blondel est un échec à l'exception, d'alignements ponctuels et du secteur de la place Kléber et de la place Gutenberg où des démolitions et alignements majeurs ont lieu. Suite au plan d'alignement de 1829, des alignements se poursuivent, notamment rue de la Nuée Bleue, conservant les structures antérieures. Certaines parcelles sont fusionnées à cette occasion. Les alignements se poursuivent notamment avec l'opportunité des reconstructions suite aux bombardements incendiaires de 1870.

Les percements des rues sont jugés nécessaires au début du XIX^e siècle (rue de la Gare en 1854 actuelle rue du Marché) ainsi que l'élargissement des rues trop étroites. Dans ce genre d'opérations urbaines, il est à noter que seul un des deux îlots est profondément modifié et que l'autre fait l'objet d'opération de réaligement relevant plutôt du façadisme conservant la structure ancienne intérieure

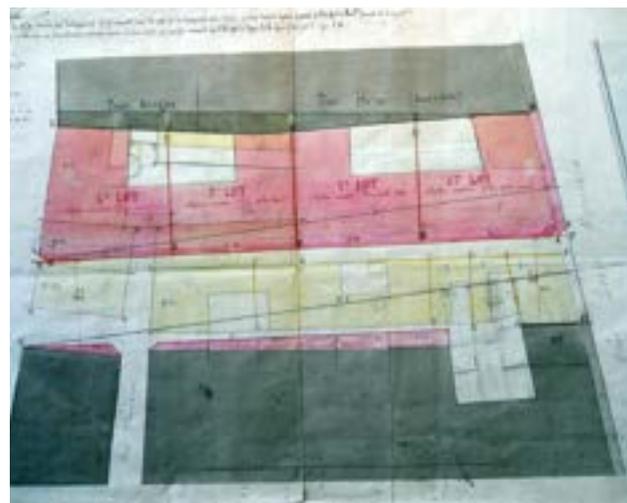


Tracé actuel de la rue du Marché. Extrait du plan cadastral .

■ Des tissus de liaison entre l'axe Est-Ouest et l'III

Un échange étroit existait entre les activités artisanales liées à la rivière et l'axe commerçant de la Grand'rue. Dans le parcellaire dense de la Grand'rue s'intercalent d'anciens passages descendant vers la rivière avec un parcellaire propre. Une douzaine de rues de sens Nord-Sud les relient (les rues Seyboth, des Lentilles, du Coq, de l'Aimant, etc...).

Leur tracé incurvé assure des raccords perpendiculaires avec la rivière et avec la Grand'rue. Une disposition identique se retrouve à l'Est, entre la rue des Frères et les anciennes berges de la rivière (rues des Sœurs, de la Croix, etc...). Une grande cohérence unit toutes ces rues descendant à la rivière et les quartiers qu'elles irriguent.



Plan du percement de la rue de la gare en 1854, actuellement, rue du Marché.

Source : AVES

■ Le parcellaire des quais

LES QUAIS NORD

La création des quais Nord à partir de la première moitié du XIX^e siècle a entraîné le remaniement des îlots en limite périphérique de l'ellipse (grands hôtels particuliers, grands magasins ouverts sur les quais et sur la rue du Vieux Marché aux Vins, immeubles de rapport dans la séquence orientale des quais).

LES QUAIS SUD

Les quais Sud, constitués plus anciennement et gagnés dès le XIII^e siècle sur des berges naturelles pour créer le port (Douane) et développer l'habitat (rue des Veaux), présentent un parcellaire de hôtels avec des jardins au bord de l'eau qui pouvaient être pourvus de maisons d'été profitant de la fraîcheur de la rivière. Côté faubourg, le parcellaire plus varié des quartiers du Finkwiller et de la Kru-tenau, d'origine maraîchère, a été modifié par l'évolution du tracé des remparts et le comblement des bras d'eau et canaux qui irriguaient ce quartier marécageux.

L'aménagement urbain de la Grande Percée

Le tracé de la Grande Percée crée une brèche dans l'îlot le plus vaste de la cité, issu d'une des premières extensions Ouest et très insalubre. Il est inspiré des théories de Camillo Sitte qui favorise le pittoresque et ménage une promenade et des perspectives sur des monuments de la ville ancienne tout en préservant certains linéaires d'îlots. Ce type de tracé plus conservateur succède à l'urbanisme haussmannien qui avait prévalu à la fin du XIX^e siècle. Il est remarquable de noter qu'en 1885 un percement similaire, le Corso Vittorio Emmanuele, est réalisé dans la Rome ancienne, préservant perspectives et monuments

Ainsi cent trente-deux maisons sont démolies, effaçant le tissu ancien, dont une partie est supposée conservée sous la voirie. Le tracé ondulant a préservé les immeubles 23-

25 et 29-35 rue du 22 Novembre, s'adaptant aux possibilités foncières de la ville. Un certain nombre de ruelles et impasses disparaissent, notamment celle de la rue des Aveugles en partie conservée dont un tronçon Est repérable dans le parcellaire au niveau du 5 rue du 22 Novembre.

Le gabarit de l'espace public répond aux besoins de giration des tramways et les nouvelles parcelles sont peu profondes avec peu d'espaces non bâtis. Les îlots ainsi remaniés offrent une façade urbaine cohérente et dissimule des cœurs denses avec des hauteurs d'immeubles hétérogènes à l'origine d'enclavement du bâti ancien (îlot rue du 22 Novembre-rue du Fossé des Tanneurs-rue du Jeu des Enfants).



Tracé ancien de la rue des Aveugles avant l'opération de la Grande Percée. Extrait du plan cadastral



Plan du projet de percement de la Grande Percée. 1910. Source : AVES

La seconde Reconstruction

Les démolitions des bombardements de 1944 ont été l'occasion de remembrements urbains et de reconstructions importants. On en dénombre vingt-deux dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable.

En règle générale les reconstructions ont respecté les contours des îlots avec la régularisation et l'agrandissement des parcelles. Le principe étant de réaliser une « couture » dans un espace dense sans créer de rupture, urbaine ou bâtie. Quelques percements sont réalisés pour dégager des points de vue patrimoniaux, comme la prolongation de l'impasse de la rue du Paon pour ouvrir une perspective sur la cathédrale.

Néanmoins la reconstruction de l'îlot entre la rue des Francs-Bourgeois, la rue du Vieux Marché aux Grains, les rues du Vieux Seigle et du Saumon, n'est pas résolue sur ses façades de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue du Saumon.

L'opération dite de la « Grande Percée » (place de l'Homme de Fer-rue du Noyer), relève d'une opération urbaine majeure visant à achever la traversée Nord-Sud de la ville. La rue du Noyer a été élargie avec une façade urbaine totalement reconstruite et un îlot partiellement démoli. Le parcellaire ancien a été totalement remplacé et la modernité du parti architectural affirmée.

Restructuration d'un quartier : le cas des îlots situés entre la place Broglie, la rue de la Nuée Bleue et le quai Schoepflin

L'ensemble des îlots compris entre la place Broglie, la rue de la Fonderie, la rue de la Nuée Bleue et le quai Schoepflin a été remanié à chaque période de modernisation du tissu urbain.

Implanté sur la prolongation du cardo (axe Nord-Sud), il abrite les parcelles des grands hôtels particuliers du Moyen-Age au XVIII^e siècle avec cour et jardins. Côté place Broglie et rue de la Fonderie, le tissu est encore médiéval et étroit avec un habitat très modeste. Celles-ci sont densifiées et redivisées au début du XIX^e siècle et la rue de la Fonderie élargie et alignée.

La réalisation des quais Nord conduit au remembrement complet de l'îlot entre le quai créé et la rue du Fort avec des parcelles plus larges. Très impacté par les bombardements incendiaires du siège de 1870, le quartier est rema-

nié : la rue du Tribunal est percée et la rue de l'Ecrevisse prolongée jusqu'au quai avec la création de la grande emprise de l'école Schoepflin en tête d'îlot.

Épargné par les bombardements de 1944, l'implantation de grandes emprises d'ateliers et la construction d'un parking aérien déstructurent le cœur du quartier (perte de la cohérence parcellaire à l'arrière de la rue de la Fonderie) et son tracé viaire (interruption de la rue de l'Ecrevisse).



Extrait du plan «Schéma de répartition des dépenses Centre». 1948. Sources : AVES

B. LA NEUSTADT

L'extension planifiée de la Neustadt répond aux objectifs de l'urbanisme établis par nombre de traités théoriques européens et notamment celui de Reinhardt Baumeister (1876), actualisé par celui de Camillo Sitte (1889) et de Joseph Stübben. Les extensions urbaines, nombreuses à cette époque charnière (Barcelone, Berlin, Vienne) ont pour objectifs la modernisation des villes et la création, pour la population, d'un cadre de vie sain, d'espaces verts suffisants et de logements salubres et ventilés.

L'aire de l'extension décrit un croissant septentrional qui enveloppe la ville ancienne, depuis les quartiers sis au Sud de la nouvelle gare, jusqu'au site de la citadelle, à l'Est.

La composition urbaine comprend des boulevards périphériques plantés ou **Ring** reliés à trois portes et une trame interne orthonormée constituée de voies primaires et secondaires respectant une hiérarchie typologique. La matrice de cette grille est l'axe impérial (entre le palais du Rhin et l'Université) dont l'événement majeur (la place de la République) constitue l'articulation entre la vieille ville et son extension.

La plantation des espaces publics fait partie du projet et constitue un urbanisme végétal de la ville-parc, s'appuyant sur les alignements d'arbres, les plantations des **Ring**, les jardins de devant ou **Vorgärten** imposés dans certaines rues, en accompagnement de l'axe impérial (de part et d'autre du parc de l'Université, axe impérial, voies secondaires derrière le palais du Rhin et allée de la Robertsau).

L'extension accueille les institutions (bibliothèque, palais, poste, parlement) allant jusqu'à occuper un îlot entier. Les îlots dédiés à l'habitat sont fermés, constitués d'immeubles de rapport plus ou moins luxueux et de villas.

Corpus des parcelles

- Ilot moyen : 56m x 97m
- Parcelle moyenne : 29m x 15m
- Parcelle d'angle d'îlot : 33m x 14m



Ilot rue de l'Observatoire en 1896. Extrait du plan de 1896. Source : AVES



Ilot rue de l'Observatoire aujourd'hui. Source : maquette 3D Eurométropole de Strasbourg



Ilot rue de l'Observatoire en 1913. Extrait du plan de 1913. Source : AVES



Ilot « institutionnel » comprenant une cour centrale délimité par le bâtiment administratif périphérique. Source : maquette 3D Eurométropole de Strasbourg.



Ilot courant comprenant un cœur d'îlot constitué de cours et d'anciens petits jardins et délimité par des immeubles de rapport. Source : maquette 3D Eurométropole de Strasbourg.



Ilot « ville parc » comprenant un cœur d'îlot planté, constitué d'anciens jardins et délimité par de petits immeubles de rapport. Source : maquette 3D Eurométropole de Strasbourg.

Les règles de prospect établies par le **Bauordnung** (règlement de la construction), dès 1892, établissent des reculs destinés à assurer la ventilation, l'éclairage et l'accès en cas d'incendie des cœurs d'îlots. Les distances de reculs dans la Neustadt, supérieures à celles de la Grande Ile, produisent des cœurs d'îlot voués à être ouverts voire occupés par des jardins composés dans les quartiers de l'Université. A l'intérieur des îlots, les limites séparatives sont matérialisées par des murs de clôture ayant à l'époque une fonction de coupe-feu.

Ces règles; reprises dans les règlements de construction (**Bauordnung**) de 1904, 1910 et 1936, sont encore très clairement lisibles dans le tissu bâti même si la densification des parcelles par la construction d'extensions, de box et d'atelier tendent à les effacer aujourd'hui.

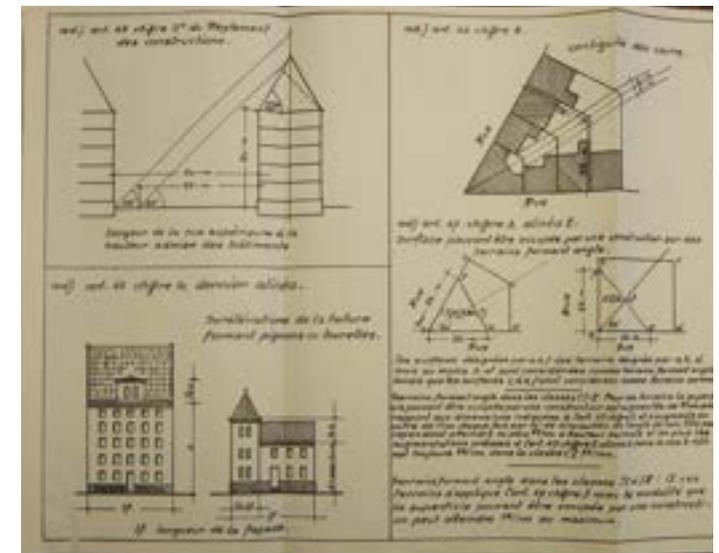
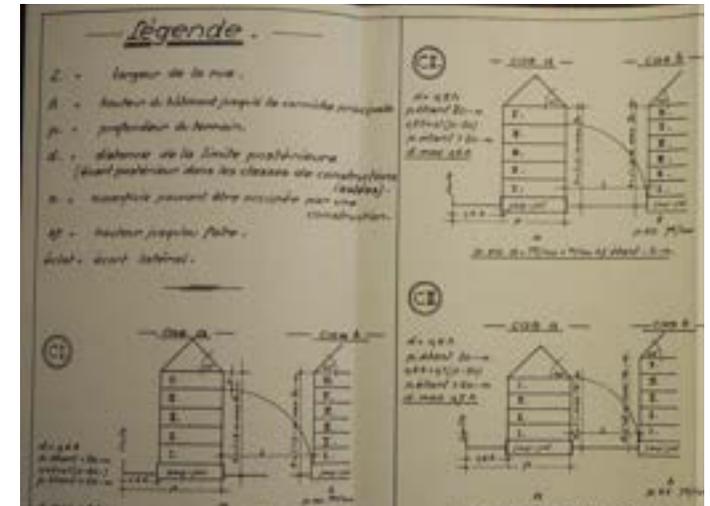
Peu de rues de l'extension prolongent la voirie de la vieille ville, et l'articulation entre les deux entités urbaines est conçue par une dualité entre la place Broglie, où le pouvoir civil est maintenu, et l'actuelle place de la République où sont regroupées les institutions étatiques. La perspective sur la cathédrale depuis la nouvelle place est le paramètre régulateur de son orientation.

La réalisation de la Neustadt a nécessité la viabilisation des terrains extra-muros. En effet, la partie incluse dans le Site Patrimonial Remarquable correspond à la zone fortifiée qu'il a fallu démolir. Les remblais de ces démolitions ont servi à niveler la Neustadt par rapport à la ville ancienne. D'autre part, le passage des réseaux d'assainissement sous la voirie explique pourquoi certains cœurs d'îlots se situent en contrebas des rues.

La démolition de l'enceinte après 1944 modifie les places ouvrant sur les anciennes portes, comme en témoigne la place de Haguenau dont la surface double après la démolition en 1922 de la **Stein thor** (Porte de Pierre).



Plan de zonage du règlement de la construction de 1910, la Grande Ile est dans la zone GI et l'extension de la Neustadt dans la zone GII. Sources : AVES photo Hélène Antoni



Extrait du règlement de la construction de 1936, issu du Bauordnung de 1910. La Grande Ile est dans la zone CI et l'extension de la Neustadt dans la zone CII Sources : AVES photo Hélène Antoni

SYNTHÈSE

L'histoire de la ville et de son évolution au cours des siècles reste tangible et en partie lisible dans ses trames urbaines : les persistances du système viaire antique, médiéval et les transformations plus tardives ; les emprises héritées de l'implantation des anciennes fortifications; les tracés et alignements bâtis hérités des anciens parcours et paysages de l'eau; la persistance de certaines implantations bâties et leurs dispositions sur la parcelle et sur la voie ; les quartiers de la Neustadt, témoins de l'urbanisme du XIX^e siècle, les ensembles urbains de la Reconstruction.

ENJEUX

Les nombreuses strates de la morphologie urbaine impliquent des enjeux différenciés:

- Sauvegarder et conserver le tissu le plus ancien (médiéval jusqu'au XVIII^e siècle)
- Reconnaître et protéger les aménagements du XIX^e siècle jusqu'à la seconde Reconstruction
- Restructurer les îlots altérés par des aménagements plus ou moins récents

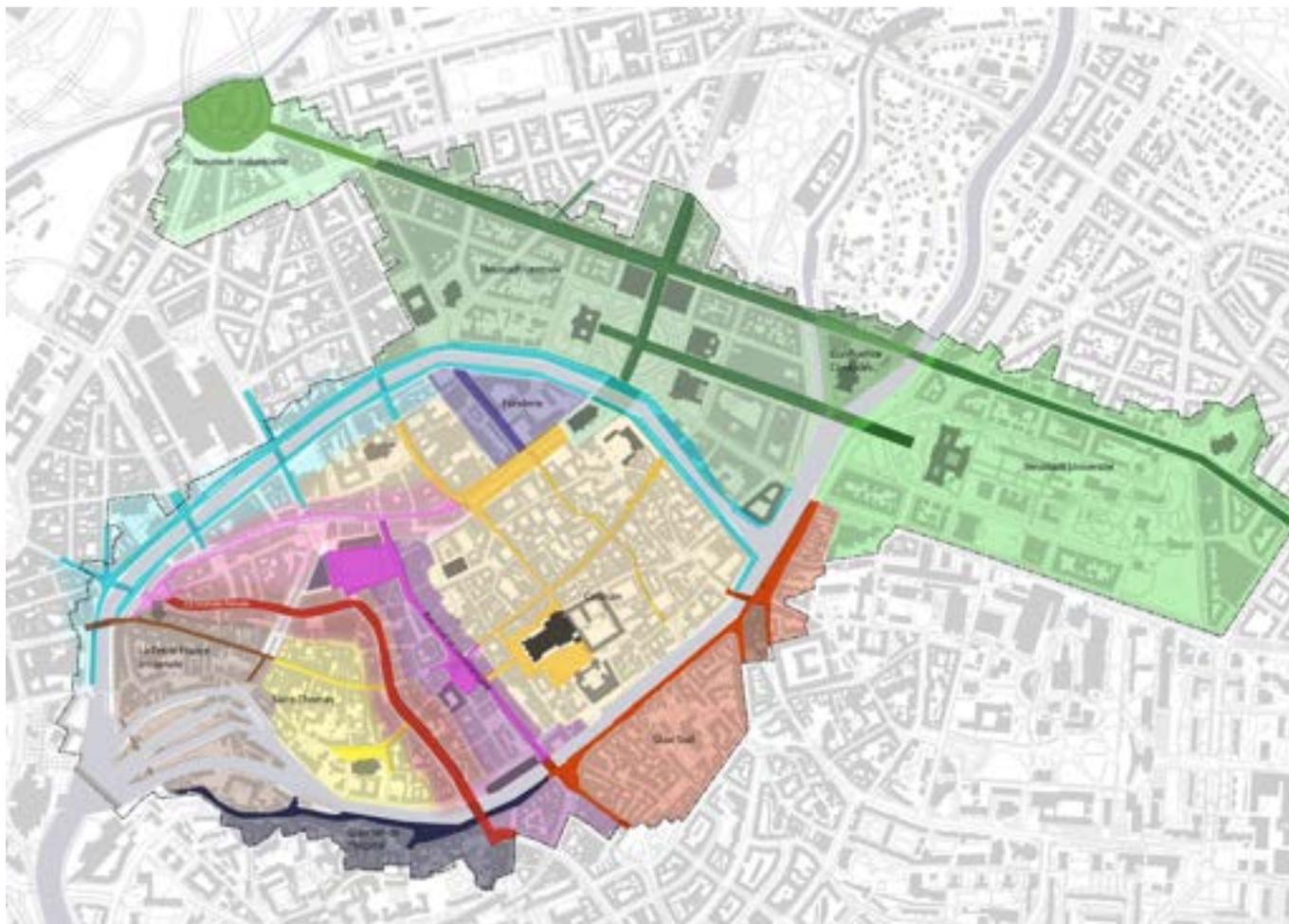
3.1.2...ENTITÉS URBAINES

Les entités urbaines repérées dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable ont pour origine celles qui ont constitué l'espace urbain de Strasbourg depuis sa fondation. Formées par des phénomènes économiques et sociaux, elles sont encore caractérisées par le parcellaire et le bâti qui en est issu. Si les processus de formation de ces entités ont accompagné les fonctions de pouvoir (hôtel de ville, palais épiscopal) de religions (paroisse, couvent, cathédrale, écoles) et de commerce (ports, douane, corporations, marchés) et bien qu'elles soient toujours lisibles dans la ville et persistantes dans leur implantation, et les parcellaires, elles ont été modifiées par différents événements urbains.

Les plus significatifs sont les modifications successives des enceintes et l'ouverture finale de la ville sur le territoire après 1918, les conséquences de la Réforme du XVI^e siècle dans le paysage urbain (sécularisation des couvents et églises), la modernisation de la ville à partir du XIX^e siècle et l'extension de la Neustadt, les destructions importantes des bombardements de 1870 et 1944.

La description des entités urbaines a pour objectif l'identification de leur socle patrimonial pour le préserver et également pour en dégager les enjeux de restauration et d'évolution.

Cartographie des entités urbaines. Source : Source : Atelier G.André



Les entités urbaines identifiées :

- Castrum / Cité
- Axe civil et commerçant
- Axe commerçant : Rue du Vieux marché aux vins
- Saint-Thomas
- Petite France artisanale
- Faubourgs hospitaliers
- Quais Sud / Faubourg des Bateliers (Krutenuau)
- Quais XIX^e
- Fonderie
- Neustadt
- Grande Percée

A. LE CASTRUM / CITÉ (SECTEUR EN RÉVISION)

Sur l'emprise du camp légionnaire romain, la cité (*Altstad*), à l'est de l'ellipse insulaire, sur laquelle s'est développée la ville médiévale est le noyau de l'urbanisation dont le tracé antique se lit encore dans le parcellaire. Cœur historique de la ville, il fut le centre du pouvoir religieux, et par intermittence au cours de l'Histoire, un centre politique.

Au fil des siècles, il demeure le lieu par excellence du patriciat strasbourgeois, dont les hôtels ont été modernisés et reconstruits sur leurs structures anciennes.

L'entité est bordée par les eaux de l'Ill et le canal du Faux-Rempart, et trouve ses limites Ouest, avant la Place Gutenberg, dans les rues du Vieil Hôpital et du Fossé des Tailleurs, à la limite de l'ancien castrum (vestiges sous les maisons paires de la rue du Fossé des Tailleurs). Au Nord, elle s'étend jusqu'à la périphérie de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune, et comprend la Place Broglie, au-delà de l'emprise du castrum, le long du prolongement hors les murs du cardo.

Le tracé en damier du castrum romain est toujours visible dans le tissu urbain, notamment dans la rue des Hallebardes jusqu'à la rue de Juifs, sur l'ancien decumanus, l'axe Est-Ouest. Elle croise le cardo, l'axe Nord-Sud, dans la rue du Dôme et la rue du Bain-aux-Roses. Cet axe est rompu au XIII^e siècle par la

construction du Grand Séminaire de la cathédrale. Les rues des Orfèvres et du Sanglier trouvent également l'origine de leur tracé à l'époque romaine, et sont des voies secondaires divisant le camp militaire en quartiers. Un réseau secondaire de rues et ruelles étroites et sinueuses se sont superposées par la suite à la trame d'origine.

LA CATHÉDRALE

La cathédrale Notre-Dame s'élève au sommet de la Grande-Île et domine la ville de sa flèche culminant à 142 m. La place du Château, au Sud de l'édifice, a longtemps été le centre du pouvoir religieux, avec la cathédrale, l'ancien collège des Jésuites (aujourd'hui Lycée Fustel de Coulanges, 1685) et le palais Rohan (1732-1742), résidence des évêques. Les limites de la place, à l'origine *Fronhof* (Cour des Corvées) sont déterminées dès le XIII^e siècle par l'Évêque de Strasbourg. A proximité, se trouvait la loge des tailleurs de pierre affectés à la construction et l'entretien de la cathédrale, l'Œuvre Notre-Dame.



Extrait du plan de Strasbourg. Source : BRAUN George et HOGENBERG Francis, *Civitatis orbis terrarum*, Cologne, 1572



Carte de l'entité «Castrum». Source : At. G.André



Plan relief Ladevèze, 1727 - source Musée historique de strasbourg

UN BÂTI REMARQUABLE

La cathédrale est restée au centre d'un parcellaire médiéval très dense, qui a connu diverses reconstructions partielles successives, à la suite de plusieurs grands incendies (1263, 1298, 1352, 1373). Situé à l'est et au Nord de la cathédrale, le bâti patricien de la vieille ville s'est renouvelé sur lui-même pendant des périodes de prospérité, et présente aujourd'hui un ensemble remarquable de bâti médiéval, Renaissance et XVIII^e siècle, dans un réseau de parcelles plus aérées avec cours et jardins.

Plusieurs exemples de bâti patricien médiéval ont été conservés, dont les plus anciens datent du XIII^e siècle, comme les 10 Rue de la Râpe (1271) et 15 rue des Juifs (1290). Ces rues conservent également du bâti patricien Renaissance, comme l'Hôtel des Boecklin de Boecklinsau de la place Saint-Etienne, ou la maison 10 rue des Pucelles (1547). Ce secteur ne manque pas d'exemples de maisons d'origine médiévale et Renaissance en pan-de-bois : 10 place de la Cathédrale (1468, toiture de 1497), Maison Kammerzell (vers 1467, étages à partir de 1567), 12 Place Saint-Etienne (1600).

Au XVIII^e siècle, sont construits dans le secteur de nombreux hôtels particuliers, notamment dans la rue des Veaux ou proches de la place Broglie. Les riches maisons de la rue des Veaux avaient la caractéristique d'être tournées vers l'ill : certaines maisons avaient un escalier descendant vers la rivière, avec un embarcadère, des jardinets derrière les maisons, ou des maisons d'été en fond de parcelle, donnant sur l'eau, construites en encorbellement ou sur pilotis.

UNE VOCATION COMMERCIALE HISTORIQUE

Le secteur possède aussi bien des rues commerçantes telles que la rue du Dôme, des Juifs, des Hallebardes, des Frères et des Orfèvres, que des rues uniquement résidentielles, regroupant des hôtels particuliers, comme la rue des Veaux, de l'Arc-en-Ciel, ou la rue Brûlée. Les rues commerçantes historiques ont conservé leur usage et leur attractivité jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce secteur, se trouvaient le pôle de la corporation de la Fleur, 2 rue Rohan (bouchers, proche des grandes boucheries et de l'eau pour l'abattage et le transport), et le pôle de l'Echasse, 15 rue du Dôme (orfèvres, peintres, imprimeurs).



Cathédrale © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Hallebardes © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Juifs © B.FEDEL – AUP Lorraine

DES PLACES STRUCTURANTES

Malgré un tissu très dense issu du parcellaire en lanières, cette entité urbaine est dotée de places qui constituent des respirations indispensables dans la cité.

L'espace libre autour de la cathédrale est issu de la tradition politique du *Schwoertag*¹ pour ce qui est de la formation du parvis et de la disparition des cimetières par décision de la ville en 1527. Réaménagé en 2013 et rendu peu à peu à la fréquentation piétonnière à partir des années 1970, cet espace subit les effets d'une sur fréquentation touristique qui a également un impact sur le bâti et la qualité de l'occupation des RDC et des pas de portes.

La place Saint-Etienne est un carrefour de rues, autrefois place-parvis de l'église du même nom, en grande partie détruite par les bombardements de 1944. L'église du XIII^e siècle se situe au sein du Collège épiscopal Saint-Etienne. Ce dernier est notamment relié à la Cathédrale par la rue des Frères, dont le nom est lié à la présence de bâtiments conventuels du Grand Chapitre.

Les places du Marché-aux-Cochons-de-Lait ou du Marché-aux-Poissons sont issues de nécessités économiques anciennes, comme leur nom l'indique, pour accueillir des marchés. D'autres places de l'entité résultent d'embellissements urbains du XVIII^e siècle, afin d'aérer le tissu urbain : la place du Marché-Neuf, à l'emplacement du jardin de l'ancien Hôtel de la Prévôté, rendu accessible et ouvert au public en 1738 ; la place du Marché Gayot, ancienne « Cour Brûlée », acquise par la ville en 1769.

La place du Temple-Neuf, aménagée en 1876 à la place de l'église du couvent des Dominicains, se situe l'angle Nord-Ouest de l'ancien castrum sur l'emprise du cimetière

médiéval, mais semble être devenue une place dès le XV^e siècle (place des Dominicains, 1467).

■ Autour de la cathédrale

Le parvis de la cathédrale est un espace libre, longtemps dédié aux cérémonies tel que le *Schwoertag*, ou jour du serment lors duquel les corporations juraient fidélité à la Constitution devant le magistrat. Dès le Moyen-Âge, les limites de la place furent fixées. Le côté Nord, ancienne place du Dôme, était occupé jusqu'à la réforme par un cimetière.

Par la suite, divers marchés s'y sont tenus :

- aux raisins et aux pourceaux (XV^e siècle),
- aux légumes (1740)
- aux herbes, à la fin du XVIII^e siècle.

■ RÉFORME-XVIII^e SIÈCLE

De 1527 à 1550, puis de 1561 à 1681, la cathédrale était dédiée au culte protestant. L'ordonnance de 1527 du Magistrat et du Conseil de Strasbourg supprima tous les cimetières intra-muros et interdit les nouvelles inhumations dans la ville. Le tissu urbain très dense fut progressivement aéré par la suppression et le transfert hors les murs des cimetières.

La place du château accueillit, au cours des siècles, différents marchés (aux guenilles, aux poteries,...) Entre 1815 et 1840 s'y sont tenues les foires de la Saint Jean et de Noël. Son emplacement fut le siège et la demeure de l'évêque, seigneur féodal. Il s'agirait, d'après le Plan Morant, d'une dizaine d'édifices autour d'une cour centrale. Du côté de l'Ill, un mur clôturait le domaine.



Détail place du Château. Plan Morant - 1548



Vue cavalière de la place épiscopale, dessin de C. Winckler d'après le plan Morant de 1548 - source Strasbourg panorama monumental

5 - Serment civique qui est célébré sur le parvis de la Cathédrale dédiée à Notre-Dame

PÉRIODE FRANÇAISE (1681-1870) : RETOUR DU CULTE CATHOLIQUE ET COHABITATION ENTRE RELIGIONS

1681 : Suite au rattachement à la couronne de France, la cathédrale fut rendue au culte et Egon de Furstenberg devient évêque.

1685 : Une école de Jésuites fut construite à côté de la cathédrale (actuel lycée Fustel-de-Coulanges).

1704 : Armand Gaston de Rohan-Soubise fut nommé évêque et reconstruit le palais épiscopal.

Sous la Révolution : la cathédrale devint « temple de la Raison » ; les biens de l'Eglise sont saisis.

A partir de 1811 : La restauration de la cathédrale et la restitution de ses statues détruites furent engagées, les édifices adossés contre le bas-côté Sud démolis.

LA PLACE DU CHÂTEAU

Entre 1732 et 1742 : Le château fut construit au XVIII^e siècle par l'architecte Robert de Cotte pour le prince-évêque Armand Gaston Maximilien de Rohan pour remplacer le précédent palais épiscopal. L'espace dégagé côté Sud prend le nom de place du Château.

Sous la Révolution, le palais épiscopal est investi par la municipalité et abritera l'Hôtel de ville jusqu'en 1806.

Entre 1852 et 1870 : La place du château est agrandie par la démolition d'un bâtiment implanté dans l'angle Sud-Ouest.



Plan Blondel - 1765



Cadastre Napoléonien - 1840

Autrefois de forme carrée, et non rectangulaire, cette place était la plus importante de la cité jusqu'au XVIII^e siècle avec des écuries, des ateliers, des commerces et des échoppes. La Place du Château était l'emplacement du chantier de construction de la Cathédrale voisine. Les matériaux étaient acheminés par l'III. Un îlot d'habitations, d'écuries et d'échoppes est détruit en 1860 pour construire l'Ecole de Santé Militaire.

■ LA CAPITALE DU REICHSLAND (1871-1918)

Le siège de 1870 endommagea les bâtiments aux abords. La cathédrale fut également touchée. Elle fut restaurée par la suite. Lors de la construction de la Neustadt, la flèche constitua la cible des perspectives à l'origine des tracés régulateurs du *Bebauungsplan* (1885) et notamment celle de l'avenue de la Paix.

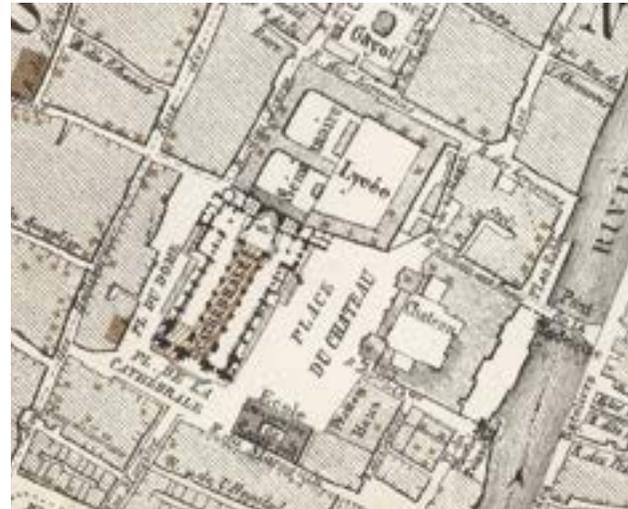
Le plan de 1870 différençia la place de la Cathédrale (parvis) et la place du Dôme

■ XX^E SIÈCLE, XXI^E SIÈCLE

Alors que la cathédrale n'avait subi aucun dégât au cours de la Première Guerre mondiale, les bombardements aériens en août 1944 endommagèrent la tour de la croisée du transept, sa coupole et la voûte du bas-côté Nord de la nef. L'Œuvre Notre Dame fut également touchée.

Le plan de 1944 présente les délimitations de l'espace urbain ainsi que le mail planté de la Place du Château. L'inscription au patrimoine mondial du périmètre actuel a été initiée par celle de la cathédrale en 1988.

La Cathédrale de Strasbourg est la cathédrale la plus visitée de France.



Quartiers brûlés ou bombardés en 1870



Ilot d'habitations, d'écuries et d'échoppes détruit en 1860 pour construire l'Ecole de Santé Militaire.



RECONSTRUCTION DE LA NEF DE LA CATHÉDRALE
— 1873 —
WIEDERAUFBAU DES MÜNSTERSCHIFFES

Reconstruction de la Nef en 1873. Source : BNU



Bombardements de 1944

■ LES USAGES ET TRANSFORMATIONS

La réflexion sur la piétonnisation se fait paradoxalement au moment de « l'apogée de la voiture. »

La piétonnisation débuta par les rues étroites autour du secteur de la place du marché aux Cochons de Lait, non loin de la Cathédrale et du Palais des Rohan. Un premier secteur piétonnier fut inauguré en 1973. La place du Château a été, quant à elle, réaménagée en 2010. Initialement occupée par un vaste parking, sa piétonnisation ouvre son espace et les perspectives.



La place du Château avant son aménagement en 2010, encombrée par un parking. Source : archiwiki-Burkel

RISQUES

Cet espace subit les effets d'une surfréquentation touristique qui a également un impact sur le bâti et la qualité de l'occupation des RDC et des pas de portes.

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Forte pression d'usage : espace de respiration urbaine dans le quartier dense pouvant souffrir d'une sur-occupation.
- Cohabitation entre fidèles et visiteurs, mais aussi entre touristes et riverains
- Occupation des pieds d'immeubles par des terrasses et des espaces de vente des boutiques de souvenirs sur l'espace public.
- Nuisances sonores dues à la surfréquentation.
- Peu d'ombrage / chaleur

ENJEUX

- Maintenir la cathédrale comme monument emblématique central - secteur phare de Strasbourg dont l'authenticité doit être préservée.
- Intégrer les enjeux touristiques de surfréquentation, accessibilité, accueil cathédrale, séquence d'approche.
- Favoriser l'accueil et le confort de l'espace public.
- Favoriser la sécurité et d'accessibilité.
- Maintenir les perspectives.

Place Saint-Etienne

■ CONTEXTE HISTORIQUE

La fondation du monastère Saint-Étienne date du VIII^e siècle. L'Église Saint-Etienne date du XIII^e siècle.

L'abbaye est ensuite « passée » à la Réforme et fut fermée par Louis XIV qui confia les bâtiments aux Visitandines, pour y fonder un pensionnat de jeunes filles. Les religieuses furent chassées par la Révolution et le site vendu comme bien national.

Le site connu alors différentes destinations : il servit de synagogue, puis, sous l'Empire, l'église servit de théâtre municipal (1800), puis de halle pour jeux sportifs, de halle de dépôt de marchandises et plus tard, la manufacture des tabacs s'y installa (1804) jusqu'en 1856. L'édifice de l'Église comprenait une tour carrée qui disparut en 1802. Les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye ont été reconstruits en 1858. Le Collège ouvrit ses portes en 1861.

En 1944, suite à un bombardement américain, la nef de l'église, déjà fortement endommagée par la Révolution, a été totalement détruite puis reconstruite après-guerre. L'architecte Blondel prévoyait un réaménagement de la place selon un triangle régulier en deux parties avec un étranglement central. La base de ce triangle donnait en son centre sur la rue des Pierres (rue de la Courtine).

Sur le plan napoléonien, un quai longe l'édifice. Le bâtiment est alors occupé par la manufacture des tabacs.

■ LA PLACE SAINT-ÉTIENNE AUJOURD'HUI

La place a été réaménagée en 2015.

Un revêtement uniforme en pavés de granit a été réalisé. La zone est partagée entre les différents modes de déplacement, limitée à 20 km/h.

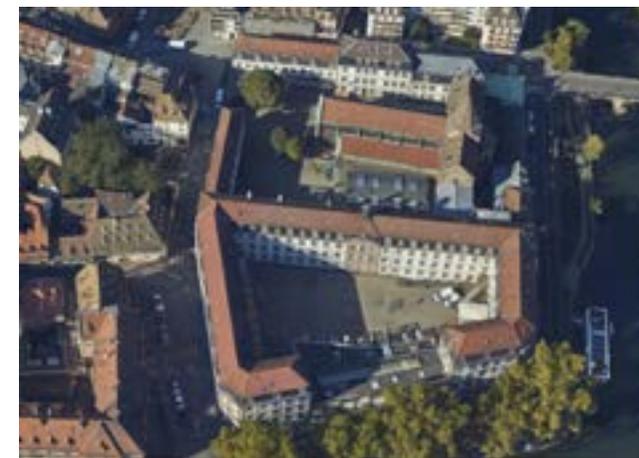
Le projet a prévu une limitation du nombre de places de stationnement marquées discrètement par des clous. Des assises en pierre ont été positionnées en partie Sud. Les deux tilleuls et la fontaine ont été conservés, ainsi que les bancs en grès et l'ovale central.



Plan Blondel. 1765



Cadastré napoléonien. 1840



Vue aérienne du Collège épiscopal St-Étienne



Vue aérienne de la place St Etienne



La place St-Etienne aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine

Place des Grandes Boucheries et place du Marché-aux-Cochons-de-Lait

Les places du Marché-aux-Cochons-de-Lait ou du Marché-aux-Poissons sont issues comme leurs noms l'indiquent, d'anciens marchés.

Le quartier, suite au départ de l'ancienne *Pfalz* épiscopale, fut investi tout d'abord par un marché aux bois.

Puis des baraques de bouchers et un premier abattoir occupèrent un emplacement dit *under Metzgern* le long de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons.

De 1586 à 1588, fut construite la Grande Boucherie (actuel musée historique). Elle avait alors un double objectif, celui de débarrasser la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons d'étals sales, placés au milieu de la rue dans toute sa longueur, et de gagner un emplacement couvert pour les foires.



Place des Grande-Boucheries au XVI^e siècle – lithographie de Charles Kreutsberger vers 1855 – source :Strasbourg, panorama monumental



Place de la Grande Boucherie – source : BNU



Extrait du plan Morant



Place de la Grande Boucherie aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine



Place de la Grande Boucherie aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine

Place du Marché Neuf

■ CONSTITUTION DE LA PLACE

En 1738, après un accord avec la ville, le jardin de la prévôté fut aménagé en place et ouvert au public. L'accès était assuré par 4 passages (vers la rue des orfèvres sous les maisons, vers la place du Temple Neuf, dans un premier temps à ciel ouvert, et par l'impasse Saint Marguerite devenant ruelle). Un quatrième passage se faisait par le numéro 5 de la place.

L'opération fut complétée par trois bâtisses sans étage avec auvents. Elles disparurent en 1876 et furent remplacées par des platanes. Il y avait également un puits et une balance publique.

■ LA PLACE DU MARCHÉ NEUF AUJOURD'HUI

Les quatre platanes historiques offrent un ombrage et une belle présence à la placette.

Cependant, celle-ci reste grandement investie par l'automobile et les deux roues. La lecture entière de la place en est brouillée. Le pavement et les différents matériaux de revêtements en sont fortement dégradés.

Un aménagement a été réalisé au centre de la place sous les platanes avec des assises et une fontaine, mais se trouve placé au cœur d'un parking

Dans ses projets de remodelage, Blondel prévoyait de réunir en une seule place celle du Marché Neuf et du Temple-Neuf.



Extrait du plan Blondel . 1765



Au 19^{ème} siècle, le Marché-Neuf était un marché aux légumes et au fromage blanc.



Place du Marché Neuf aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine



Encombrement des voitures place du Marché Neuf © B.FEDEL – AUP Lorraine

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Très forte pression d'usage de stationnement tant des voitures que des vélos.
- Perte de la valeur patrimoniale des lieux, notamment par l'investissement de l'espace par les voitures.
- Problématique de mise en valeur du bâti
- Perte de la lecture des limites.
- Forte dégradation et disparition des sols.

ENJEUX

- Requalifier l'espace pour offrir un lieu de respiration et une lecture des limites bâties
- Apaiser la placette et la désencombrer
- Maintenir les arbres historiques
- Préserver des revêtements perméables et historiques

Place du Marché Gayot

■ CONSTITUTION DE LA PLACE

À la Renaissance, le site était celui de l'Hôtel canonial des chanoines de Brunswick. Le quartier du Marché Gayot prit feu en 1682 (depuis l'Auberge du Perdreau).

La nouvelle place fut réalisée en 1760 par le prêtre royal François-Marie de Gayot et destinée à accueillir un marché aux herbes et à la volaille.

La place servit ensuite de marché pour la viande de boucherie (une halle y a même été installée)

■ LA PLACE DU MARCHÉ GAYOT AUJOURD'HUI

La place du Marché Gayot, ancien marché, puis utilisée pour du stationnement est redevenue piétonne. La place arborée accueille de nombreuses terrasses et leurs parasols. La multiplication de mobiliers brouille la lecture de l'ensemble de l'espace et de son architecture.



La place du Marché Gayot aujourd'hui © B.FEDELI – AUP Lorraine



Extrait du plan Blondel .1765



Vue aérienne de la place du Marché Gayot

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Forte pression d'usage des terrasses
- Problématique de nuisances sonores
- Perte de la lecture des limites.
- Dégradation potentielle des sols.

ENJEUX

- Désencombrer l'espace de la place.
- Maintenir les arbres historiques.
- Préserver des revêtements perméables et historiques.
- Limiter les nuisances.
- Limiter la multiplication des mobiliers.
- Préserver l'ombrage.

■ Place du Temple Neuf – Couvent des Dominicains

■ CONSTITUTION DE LA PLACE

Le secteur du futur Temple Neuf était occupé par l'église des Dominicains. Le plan Morant fait apparaître un parvis devant la façade occidentale constitué d'une place en demi-cercle plantée de deux arbres et entourée d'un mur percé d'une arcade. La première église fut bâtie au XIII^e siècle.

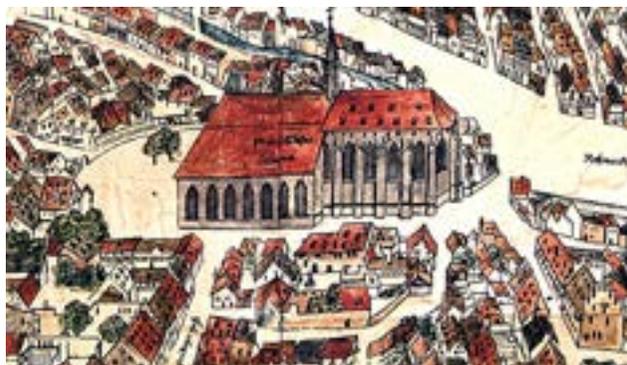
Au XVI^e siècle, s'y installa une école: le Gymnase. Au XVII^e siècle, l'église prit le nom de Temple Neuf.

Le Temple Neuf fut détruit par un premier incendie le 29 juin 1860. Sa reconstruction fut inaugurée en 1865. Puis un nouvel incendie en 1870 détruit l'édifice. Sa nouvelle reconstruction fut inaugurée en 1877, après trois ans et demi de travaux dans un style néo-roman par l'architecte E. Salomon.

Sur le plan de 1920 apparaît la reconstruction du Temple Neuf et du Gymnase. La place des Étudiants fut créée et la rue du Temple Neuf rebaptisée Rue des Étudiants.

■ LA PLACE DU TEMPLE NEUF AUJOURD'HUI

La place est plantée. Elle est totalement investie par les véhicules en stationnement. Certaines façades arrières de commerces donnent également sur cette place. Le Temple n'a pas à proprement parlé de parvis mais un trottoir le longeant accompagné de barrières de ville, potelets et bornes.



Plan Morant - 1548



Incendies de 1870



Plan de 1920



La place du Temple Neuf aujourd'hui © B.FEDEL - AUP Lorraine

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Très forte pression d'usage de stationnement
- Perte de la valeur patrimoniale des lieux et d'une lecture de parvis du Temple
- Problématique d'état sanitaire des arbres affectés par la pression d'usage.
- Manque de perméabilité
- Gestion des arrières de bâtis
- Forte dégradation et disparition des sols.

ENJEUX

- Retrouver une placette conviviale à l'échelle du quartier
- Requalifier l'espace pour offrir un lieu de respiration et de fraîcheur
- Rendre lisible les limites de la place
- Apaiser la placette et la désencombrer
- Favoriser la continuité écologique et la perméabilité des sols
- Conserver les arbres historiques

La place Broglie - (secteur en extension)

La place Broglie resta longtemps un espace vide, longeant le fossé Nord du castrum romain, jusqu'à son intégration dans le deuxième agrandissement de l'enceinte de la ville au XIII^e siècle. Ce grand espace dégagé de la place, visible sur le plan Conrad Morant (1548), servit de marché aux chevaux et de terrain pour les tournois. Il attira alors nobles et patriciens qui construisirent des résidences à proximité (par ex au n°2, immeuble Renaissance (1579), avec oriel et escalier en vis).

A l'extrémité Nord-Est de la place Broglie, la place du Petit Broglie conserve des vestiges de fortifications antiques, sur lesquelles est notamment construit l'ancien Grenier d'Abondance (1441).

Le Fossé des Tanneurs, sur l'emprise du fossé du castrum, passait par le Petit Broglie avant de longer la place Broglie. Le fossé longeant la place sera couvert d'une voûte en 1819, puis définitivement recouvert à partir de 1839.

La rive gauche du fossé des Tanneurs fut aménagée en promenade en 1740, plantée de trois rangées de tilleuls, remplacés par des platanes, ormes et marronniers au siècle suivant. La place devient une promenade mondaine et ombragée au XVIII^e siècle, entourée des sièges de plusieurs hautes autorités civiles et militaires, et au XIX^e siècle du Théâtre municipal (1821).

Au fil des siècles, le patriciat élargit sa zone de résidence privilégiée à la place Broglie, et au Nord du secteur, le long de la rue de la Mésange, jusqu'à l'église Saint-Pierre-le-Jeune. De grands hôtels particuliers ont été construits par la noblesse entre 1720 et 1760, particulièrement entre les rues Brûlée et de la Nuée-Bleue, comme l'Hôtel de Hanau, place Broglie (1731), l'Hôtel de Klinglin, 19 rue Brûlée (1730), et le Palais Gayot, 13 rue Brûlée (1751).

RÔLES DE LA PLACE

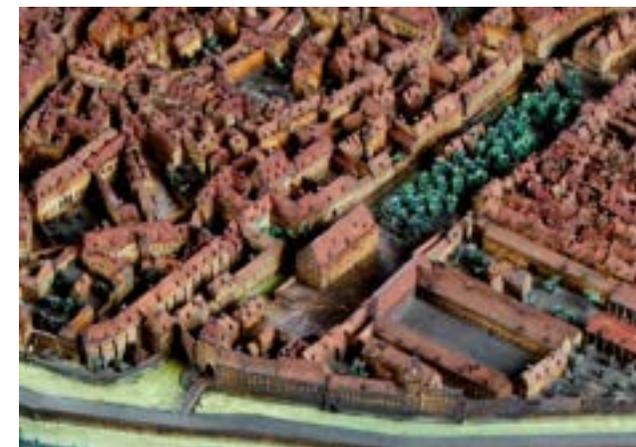
La place a connu une certaine permanence de sa fonction de lieu de spectacles, parfois militaires, avec des tournois, de fêtes depuis le Moyen-âge, et de promenade depuis le XVIII^e siècle. Mais c'est aussi vers elle que migre le pouvoir civil, dès le XVIII^e siècle, et particulièrement au début du XIX^e siècle, avec l'installation de l'Hôtel de ville, de l'Hôtel du préfet et de l'Hôtel du gouverneur-militaire dans des bâtiments jouxtant la place.

Place du Petit Broglie :

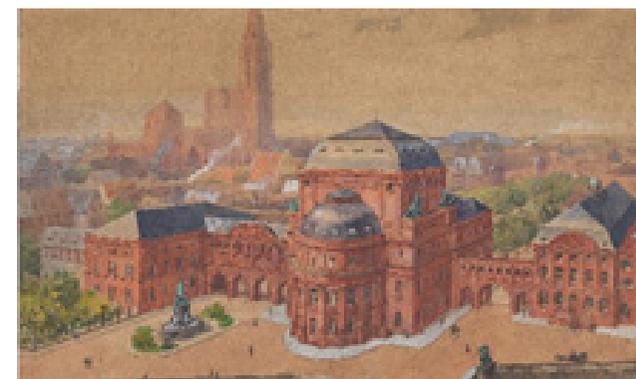
En 1441, le magistrat de Strasbourg élève un **nouveau grenier à grains** en utilisant les restes de l'enceinte du castrum romain. Le grenier originel, en briques d'argile jaune, a été remanié à plusieurs reprises. Seule subsiste actuellement la partie ouest du grenier (environ un tiers du grenier d'origine) modifiée et réaménagée après le bombardement de 1870.



Grenier d'abondance et vestiges de l'ancienne enceinte © B.FEDEL - AUP Lorraine



Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg



Projet d'embellissement de la place du Petit Broglie - sd - Source AVES



Plan Morant - 1548

Culturel : Le théâtre :

Dès 1514, des représentations théâtrales ont lieu sur la place. Un théâtre fut construit dans le prolongement de l'allée au XVIII^e siècle. Le théâtre est incendié une première fois en 1800. Un nouveau théâtre fut reconstruit en 1821 mais détruit à nouveau par des tirs d'artillerie en 1870. Un kiosque à musique militaire était installé devant le théâtre vers 1850 et déplacé vers 1900 au parc de Contades.

Politique : L'Hôtel de ville :

L'ancienne résidence comtale des Hanau-Lichtenberg est construite entre 1731 et 1736. Après la période révolutionnaire, l'hôtel de Ville s'établit dans ces murs de 1806 à nos jours (initialement la *Pfalz* sur la place Gutenberg).

Militaire : La fonderie (1642)

La fonderie était installée à l'emplacement de l'ancien arsenal de la ville de Strasbourg constitué à partir de 1430 derrière le mur d'enceinte du XIII^e siècle. Elle utilisait les bâtiments d'un couvent de Clarisses et une partie des fortifications urbaines. Elle fut construite en 1642.

Sur le plan Blondel, la Place est encore dénommée Marché aux Chevaux et aux Grains. Il n'y a pas de bâtiment dans sa perspective.

Un triple alignement d'arbres est représenté. Lors du réaménagement de la place, la promenade est fermée par un muret en 1740. Des tilleuls et des platanes sont plantés sur 3 rangs cette année-là, puis des platanes seuls, et enfin en 1828, des tilleuls sur quatre rangs.

La place constitue le seul exemple de promenade plantée au XVIII^e siècle dans le centre ancien.

On distingue clairement le passage du Fossé des Tanneurs sur l'emprise des anciens fossés du castrum. Il est partiellement couvert en 1819 et disparaît en 1840.

Sur le plan Napoléonien, la place est dénommée Promenade de Broglie et Place de la Comédie en lien avec le théâtre. La rue qui longe la promenade est dénommée rue du Vieux Marché aux Chevaux. Le petit Broglie est également planté. Les jardins des hôtels particuliers sont encore en place.

Au XIX^e, les alignements d'arbres sont complétés jusqu'au théâtre.

Le plan de 1902 présente le pont du Théâtre en liaison avec l'extension de la Neustadt ainsi que le tramway qui longe la place et remonte vers la rue de la Fonderie et vers la Neustadt.



Plan Blondel - 1765



Napoléonien - 1840

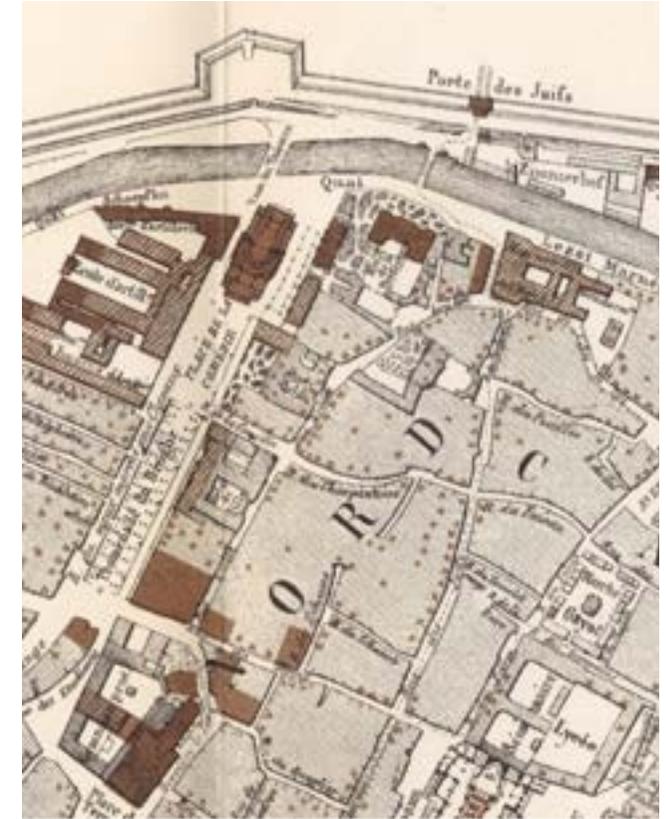


Plan 1902

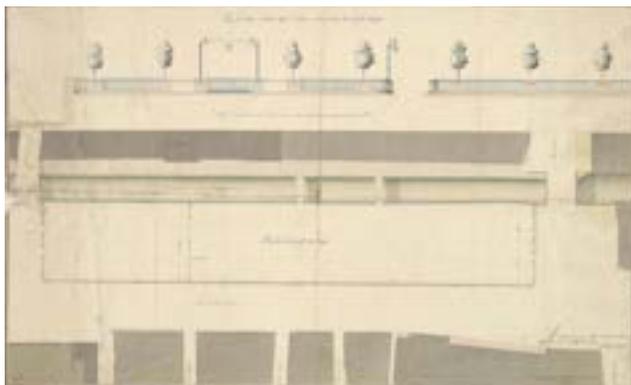
Le plan distingue Place de la Comédie et Promenade du Broglie. Cette dernière est plantée de 4 alignements



Plan de 1813



Quartiers brûlés ou bombardés en 1870. Source AVES



Projet de clôture - 1816



La place en 1897. Source : BNU



Fontaine de Reinhard ou fontaine du Père Rhin (1902) de Adolf von Hildebrand. Démontée en 1919 et offerte à la ville de Munich

■ LA PLACE AUJOURD'HUI

La place Broglie accueille toujours aujourd'hui le marché principal de la ville. Elle a maintenu sa perspective sur l'Opéra cadrée par les alignements.

Son traitement est relativement unitaire. Cependant, la traversée de la rue de la Comédie marque une rupture recréant l'impression de 2 places qui se succèdent.

Du fait du percement ultérieur à la fondation de la place, l'accroche avec la place de la République est secondaire dans la composition.

Les aménagements devant l'Hôtel de ville sont un peu vieillissants et le mobilier urbain est parfois fortement dégradé.

La question des coffrets, fortement présents sur la place est à traiter.

L'accroche avec la rue du Dôme peut également être interrogée.



Perspective sur l'opéra © B.FEDEL – AUP Lorraine



Hôtel de ville © B.FEDEL – AUP Lorraine



Passage du tram © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Améliorer l'accroche avec la place de la République.
- Gérer les déplacements et les conflits.
- Conserver la perspective remarquable vers l'opéra.
- Qualifier les accroches avec la rue de la Comédie et la rue du Dôme.
- Conserver la trame végétale et les perspectives.
- Développer une continuité végétale avec la rue de la Fonderie.
- Maintenir l'attractivité forte de la place et de ses différents usages tout en intégrant qualitativement les éléments techniques nécessaires à ces usages.
- Requalifier et mettre en valeur la place du Petit Broglie.

Au Nord de la Place Broglie : la place St-Pierre-le-Jeune

La rue de la Nuée-Bleue, axe majeur de sortie de la cité, est bordée de bâtis patriciens dès l'époque médiévale. La façade urbaine, côté impair, offre aujourd'hui un front d'hôtels particuliers du XVIII^e siècle (Hôtel d'Andlau, au n°25 de la rue (1732-1734) et l'Hôtel du maréchal du Bourg, au n°11 (1725-1732), reconstruits sur du bâti médiéval qui montrent l'étendue de l'aire d'habitation de l'aristocratie jusqu'au XVIII^e siècle.

La place et l'église Saint-Pierre-le-Jeune protestant (XI-XIV^e siècles) constituent une espace rare dans le tissu dense, constitué par le déplacement du cimetière après 1527 et l'embellissement de la place au XIX^e siècle par Fritz Beblo qu'accompagnent de beaux immeubles XIX^e siècle construits après 1870.

■ CONTEXTE HISTORIQUE

Une 1^{ère} église fut bâtie au XI^e siècle sur une ancienne chapelle du VII^e siècle.

L'église de Saint-Pierre-le-Jeune existait hors de l'enceinte de Strasbourg avant son second agrandissement.

Au XIII^e siècle, l'enceinte de la ville fut élargie et l'église y fut intégrée. L'évêque Conrad de Lichtenberg (1273- 1299) encouragea la construction d'une nouvelle église qui démarra vers 1290.

Un cimetière était attenant à l'église. En 1524, l'église et la paroisse devinrent protestantes, le réformateur Wolfgang Capiton en était le premier pasteur. Dans une ordonnance du 8 août 1527, le Magistrat strasbourgeois décidait de la fermeture définitive des cimetières intra-muros, quel que soit la communauté religieuse dont ils dépendaient.

Sur le Plan Morant, le secteur apparaît divisé en trois îlots entre la rue de la Nuée bleue et la rue du Noyer par des pénétrantes perpendiculaires à l'axe Est-Ouest.

Les abords de Saint-Pierre-Le-Jeune y sont plantés d'arbres. A l'arrière apparaît le mur d'enceinte bordant le canal des faux-remparts.

En 1738, le mur d'enceinte de l'ancien cimetière de Saint-Pierre-Le-Jeune fut abattu pour créer une nouvelle place plantée d'arbres.

Le nouvel aménagement à la fin du XIX^e siècle consiste en, la réalisation du sol en mosaïque de pierre, l'installation d'un garde-corps aux motifs circulaires ajourés, en grès des Vosges et surmonté d'obélisques tel qu'on le connaît aujourd'hui. Une fontaine à deux faces est intégrée dans le garde-corps. Elle comporte une tête d'hippopotame d'un côté, sur la partie haute, et un dauphin sculpté de l'autre côté, sur la partie basse.

Les deux niveaux de la place sont reliés par deux escaliers en pierre réalisés à la même époque.

Au niveau inférieur on trouve l'église Saint-Pierre-le-Jeune (protestant), mais aussi la statue de Charles Adolphe Würtz.



Plan Morant. 1548



Cadastre napoléonien. 1840



Plan de 1920

■ SAINT-PIERRE-LE-JEUNE AUJOURD'HUI

La configuration de la place telle que dessinée au XIX^e siècle : deux niveaux reliés par des escaliers ainsi que des sols composés de petites étoiles.

Mais l'espace est aujourd'hui investi par un parking ainsi que du mobilier type bac tri, horodateurs, arceaux vélos, ... La place est peu lisible, trop encombrée.

Les garde-corps et escaliers subissent quelques désordres. Les fontaines et statues, à l'arrière de véhicules stationnés sont très peu visibles et peu mises en valeur.

La présence de l'hôtel encourage également la circulation à son abord et l'ouverture d'un nouvel hôtel de luxe au niveau de l'ancien commissariat risque de conforter cette circulation.



Place Saint-Pierre-Le-Jeune. Aujourd'hui une place peu lisible et investie par un parking



Revêtement de sol du XIX^e siècle



Fontaine et garde-corps

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Risque de perte de mixité sociale ou signal de mutation du quartier avec la transformation de l'hôtel de police.
- Perte du statut historique de la place comme lieu de représentation, de sociabilité, de marché.
- Vacance des commerces alentours, ex : la librairie Broglie ferme ses portes sans repreneur.
- Très forte pression d'usage de stationnement pouvant entraîner des problématiques d'état sanitaire des arbres
- Dégradation des éléments constitutifs historiques de la place

ENJEUX

- Redynamiser rapidement ces places pour ne pas laisser désaffectés les bâtiments, qui risqueraient de se dégrader, et de dévaloriser l'aspect général de l'espace public
- Requalifier l'espace pour offrir un lieu de respiration et de fraîcheur
- Conserver et mettre en valeur l'aménagement de la place datant de la fin XIX^e siècle par Fritz Béblo (dispositions architecturales sols)
- Apaiser la place et la désencombrer
- Conforter la continuité écologique
- Conserver les arbres historiques
- Favoriser la perméabilité des sols
- Gérer la circulation
- Conforter le parcours touristique vers ce secteur

B. L'AXE DU POUVOIR CIVIL ET COMMERCIAL (SECTEUR EN RÉVISION)

Cette entité se situe le long d'un grand axe Nord-Sud traversant l'ellipse insulaire, de la Place Kléber et la rue des Grandes Arcades, jusqu'à la Place Gutenberg et la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons.

En bordure du castrum et sur l'emprise de ses fossés occidentaux, se développe à l'époque romaine un carrefour de voies desservant la porte prétorienne, située au début de l'actuelle rue des Hallebardes. Cette trame de viaire vers l'Ouest servit de base à la reprise du développement urbain au X^e siècle, avec un nouvel axe de circulation Nord-Sud, faisant le lien avec le port sur l'Ill, et correspondant aujourd'hui aux rues des Grandes Arcades et du Vieux-Marché-aux-Poissons. Cette voie de passage devient le centre artisanal et marchand de la ville. Au XI^e siècle, le premier agrandissement de l'enceinte défensive englobe notamment cet axe commerçant, montrant le pouvoir grandissant de la bourgeoisie et la prospérité de la ville médiévale.

En partant du Nord de cet axe, depuis le croisement avec la rue de la Haute-Montée, la rue des Grandes Arcades longe la place Kléber puis se réduit à une rue (autrefois place du Marché-aux-Grains, avant que des boutiques n'occupent son centre au XVIII^e siècle), bordée à l'Est de galeries couvertes, à arcades. La rue s'élargit ensuite vers la place Gutenberg, constituée par la démolition de l'église et du cimetière Saint-Martin en 1529, lors de la Réforme.

A partir du XIV^e siècle, s'opère un déplacement du centre politique des abords de la cathédrale vers l'actuelle place Gutenberg, résultant de l'affranchissement de la cité de la tutelle épiscopale. Le centre de l'administration municipale était constitué d'un Hôtel de ville, la *Pfalz* (1321), de la Chancellerie (1462), de la Monnaie (1507) puis du

Neubau (1585). De cet ensemble urbain, cœur du pouvoir civil pendant le Moyen-âge et la Renaissance, ne subsiste que le *Neubau*, devenu chambre de commerce en 1808. La chancellerie fut détruite par un incendie en 1686, et la Monnaie en 1738, afin d'élargir le débouché de la rue des Grandes Arcades et de faciliter la circulation sur l'axe commerçant. Quant à la *Pfalz*, que l'architecte Blondel prévoyait de détruire dans son plan d'alignement de 1764, elle sera conservée jusqu'en 1780, puis finalement démolie pour agrandir la place et améliorer la circulation. En 1840, la place est renommée Gutenberg et embellie d'arbres et de parterres. Elle subira de graves dégâts en 1944, et perdra ses bouquets d'arbres lors de la réalisation du parking souterrain.

La fonction commerçante ancienne de ces rues, proches de la douane, est inscrite dans la typologie bâtie du Moyen-âge et de la Renaissance avec de grandes arcades en rez-de-chaussée, pour abriter les étales et vitrines portant une élévation en pan-de-bois (4 rue de Poumon, 1442 ; 23 rue des Tonneliers, vers 1580). dont témoignent certains hôtels commerçants de cette période.

Les rues de l'Epine, de l'Ail et des Tonneliers conservent encore de riches maisons médiévales : 6 rue du Vieux Seigle (vers 1300) ; 7 rue de l'Epine (1315) ; 12 rue de l'Epine (vers 1319) ; 18 rue de l'Ail (1330) ; 10, 15, 19, 23 rue des Tonneliers.



Cartographie de l'entité «Axe civil et commerçant». Source : Atelier G.André



Rue des Grandes- arcades © B.FEDEL – AUP Lorraine

C'est aussi sur cet axe que l'on trouve le plus grand nombre de poêles de corporations depuis le Moyen-âge : Poêle de la Lanterne, 18 rue du Vieux-Marché-aux-Grains ; le Poêle des Pelletiers, 10 rue des Grandes Arcades ; le Poêle des Boulangers, 22 rue des Serruriers ; le Poêle du Miroir, 29 rue des Serruriers et le Poêle de la Mauresse, 7 rue du Vieux-Marché-aux-Poissons.

Avec le rattachement à la France en 1681, le secteur connaît des reconstructions et remises au goût du jour de nombreux édifices (Hôtel Schubart, 9 rue de l'Épine). Le n°2 de la rue du Vieux-Marché-aux-Grains est un exemple du rococo strasbourgeois.

Ce quartier fut très bombardé en 1944 et sa reconstruction ante bellum témoigne des valeurs historiques et mémorielles qui lui étaient attribuées. La reconnaissance de ce bâti qui s'intègre parfaitement dans le gabarit ancien est un des enjeux du PSMV.

La place des Tripiers est une ancienne rue élargie après la destruction d'un ensemble de maisons au cours des bombardements de 1944. La rue du Vieux-Marché-aux-

Poissons est une large rue s'apparentant à une place, à vocation économique au Moyen-âge, en lien direct avec l'Ill et la Douane. On y trouvait les bouchers et marchands de bestiaux vers la rive ; en remontant, les marchands de légumes, pain, volailles et gibier ; puis, vers la place Gutenberg, les étals des poissonniers.

Au bord de l'Ill, sur le côté Ouest de l'axe commerçant, se trouve l'Ancienne Douane ou Kaufhaus (1358). Cette construction en longueur, à un étage couvert d'un haut toit orné de pignons crénelés, était le lieu de taxation des nombreuses marchandises qui transitaient par voie fluviale à Strasbourg. Le vaste espace libre à proximité servait de débarcadère.

Gravement atteint par les bombardements de 1944, l'ancienne douane est reconstruite en 1956 dans ses dispositions médiévales. Du côté Est de l'axe commerçant, donnant également sur l'Ill, se trouve l'ancienne grande boucherie (1588), une construction en fer à cheval ouverte sur l'eau, alors destinée à l'abattage et la vente de viande, et aujourd'hui Musée Historique de la ville.



Rue du Vieux-Marché-aux-Poissons © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue de l'Épine © B.FEDEL – AUP Lorraine

L'AXE COMMERCIAL ET SES MARCHÉS

Strasbourg, comme toutes les villes médiévales, possède **plusieurs marchés spécialisés**.

La plupart des marchés se tiennent le long d'un axe reliant le pont du Corbeau à la place des Cordeliers (l'actuelle place Kléber), en liaison avec le transport fluvial.

Les autorités urbaines réglementent la tenue des marchés (le lieu, la date, etc.) et leur approvisionnement, que celui-ci soit assuré par des producteurs des environs ou des producteurs plus lointains (dont les marchandises transitent par la douane).

■ L'ancienne douane

Le quartier de la douane fut, durant des siècles le véritable cœur économique et commercial de Strasbourg. La douane fut fondée en 1358 et successivement agrandie dès 1389 vers le pont Saint Nicolas et, en 1781 vers le pont du Corbeau.

En 1393 furent également construites des grues monumentales permettant chargement et déchargement des bateaux.

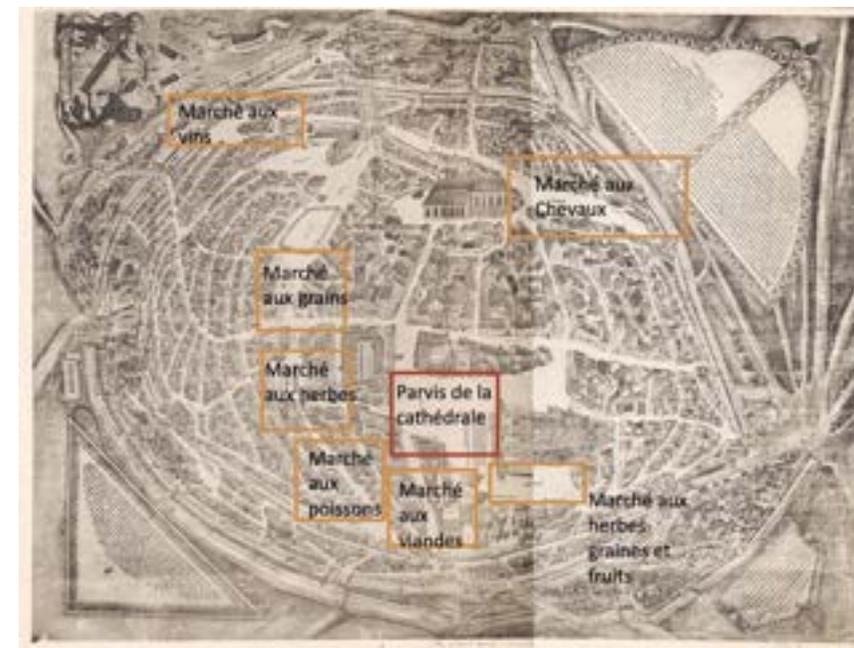
La place du Corbeau était un lieu également prépondérant, voie d'entrée par la porte des Bouchers et axe Est-Ouest le long des quais des Bateliers.

Suite au départ de la douane, en 1803, en raison du déplacement du trafic vers la zone portuaire, le nouveau bâtiment, appelé désormais « Ancienne Douane », connut diverses utilisations, comme le marché aux vins jusqu'en 1842.

Dès 1853, l'édifice fut attribué à l'administration des contributions indirectes, qui y installa un magasin de ta-

bac en feuilles. En 1897, un nouvel aménagement en fit le marché aux poissons des strasbourgeois.

Le 11 août 1944, durant la seconde guerre mondiale, le bâtiment fut presque entièrement détruit par un bombardement aérien.



Gravure de la Douane au XVII^e siècle – source Strasbourg Panorama Monumental

Rue des Grandes Arcades

La rue des Grandes Arcades reliait la place des Cordeliers (actuelle place Kleber) au marché aux Herbes (actuelle place Gutenberg) qui était le centre administratif de la ville puisqu'on y trouvait au débouché l'hôtel de ville (*Pfaltz*) et l'ancien bâtiment de la Monnaie. Les grandes arcades se trouvaient sur le côté oriental, telles qu'on les voit encore aujourd'hui, tandis que les petites arcades se trouvaient sur le côté occidental, au Sud des Petites Boutiques. Ces Petites Boutiques qui dataient du XVIII^e siècle ont été bâties sur un terrain communal.

Apparu sous le Second Empire à Paris, le concept de « grand magasin » se développa en Europe à partir du modèle du Bon Marché d'Aristide Boucicaut. A Strasbourg, de grandes surfaces proposant une large palette d'articles (destinés d'abord à la clientèle féminine) sont apparues avec les Magasins Knopf au 41-45, rue des Grandes Arcades, en 1898. Les architectes Berninger et Krafft construisirent un immeuble qui se distingue par une structure métallique

et une décoration curviligne, avec de hautes baies vitrées sur toute la hauteur de l'édifice. Les mêmes architectes construisirent en 1899, juste à côté (n° 33 à 37), les magasins Manrique, avec une décoration de fer et de céramique (devenu par la suite le cinéma des Grandes-Arcades). Le cinéma a fermé ses portes en 1986.

En 1895, les petites boutiques furent remplacées par un immeuble sur deux niveaux avec toiture terrasse bordée d'une balustrade, situé entre la rue des Grandes Arcades et la rue du Vieux-Marché-Aux-Grains. Il est occupé uniquement par des commerces.

La rue des grandes Arcades a longtemps été une voie de circulation importante avec tramways et voitures. Le tramway a circulé rue des Grandes arcades de juillet 1878 jusqu'au 30 avril 1960.



Grandes Arcades – 1896 – source : BNU



Petites boutiques – 1865 – source : BNU

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Conflits entre piétons et cyclistes dus à la très forte fréquentation.

L'AXE DU POUVOIR CIVIL

Place Gutenberg

■ CONTEXTE HISTORIQUE

- Chapelle St Martin jusqu'au XIV^e siècle
- Marché aux poissons et Marché général jusqu'au XIII^e
- Marché aux Herbes qui lui donna son nom.

La *Pfalz* ou Hôtel-de-Ville y fut bâtie en 1321. Ce bâtiment était le centre politique de Strasbourg jusqu'au XVI^e siècle. Il fut démoli en 1780. Construction en 1583-1585 du *Neu Bau*.

Blondel, en 1764, écrit que le bâtiment est « mal distribué, peu solide, d'une décoration gothique, sans proportion intérieure ni extérieure »

Le Magistrat eut alors la volonté d'agrandir la place du Marché aux Herbes et d'améliorer l'axe principal reliant la douane au *Pfennigthurm* et transfert des services administratifs et des archives au *Neubau*.

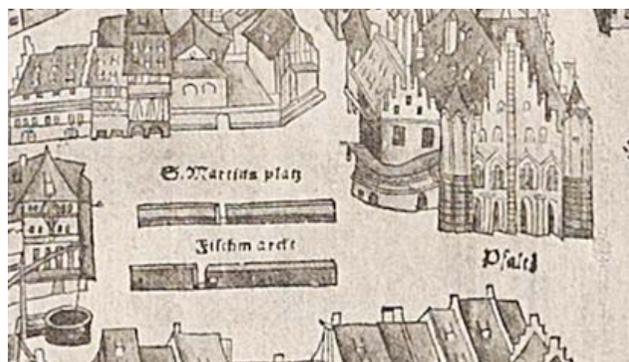
En 1814, les baraques des pêcheurs du Marché-aux-Herbes furent supprimées et des arbres les remplacèrent. En 1840, à l'occasion de l'anniversaire de l'invention de l'imprimerie, le sculpteur David offrit son concours pour l'érection du monument consacré à Gutenberg. Ce monument fut placé sur la place du Marché-aux-Herbes, qui fut rebaptisée, pour la troisième fois, du nom de place Gutenberg.

■ LA PLACE GUTENBERG AUJOURD'HUI

Le traitement minéral de la place est qualitatif.

La continuité piétonne depuis la rue des Grandes Arcades est interrompue par les rampes d'accès et de sorties du parking.

Une partie de la place est ainsi routière, la voirie étant doublée d'une piste cyclable et d'un stationnement pour taxi. L'espace est fractionné, formant une courbe et encombré de potelets. Les arbres plantés initialement ont disparus. La sortie du parking pose apparemment des problèmes de circulation sur la rue des Serruriers à certaines heures.



Extrait du plan Morant. 1548



Place Gutenberg - Lithographie d'Asselineau d'après un dessin de Chappuy (vers 1850) - source Strasbourg Panorama Monumental



Place Gutenberg en 1930. Source : BNU



La place Gutenberg aujourd'hui © B.FEDEL - AUP Lorraine



Vue aérienne de la place Gutenberg aujourd'hui

ENJEUX

- Traiter la question de la trémie du parking.
- Requestionner la circulation sur cet espace.
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains.
- Maintenir la perspective remarquable dans l'axe de la cathédrale.
- Sécuriser les piétons aux niveaux des entrées/sorties du parking.
- Trouver une unité de place de façade à façade.

■ La place Kléber

Place majeure du centre ancien de Strasbourg, elle occupe l'emprise du couvent des Franciscains détruit entre 1528 et 1533, suite à sa sécularisation pendant la Réforme. Elle devient une place d'Armes au XVIII^e siècle, lorsque l'architecte Jacques-François Blondel établit en 1765 un plan d'agrandissement et d'embellissement urbain. Seule la construction de l'Aubette destinée à recevoir un corps de garde sera effectivement réalisée, régularisant ainsi la façade Nord de la place. Elle sera par la suite plantée, constituant un « square » ouvert vers l'axe commerçant des Grandes Arcades.

C'est à l'occasion de la réalisation du premier tronçon de la Grande Percée que le front Sud de la place sera reconstruit entre 1902 et 1914 avec de grands immeubles abritant des grands magasins au RDC.

Côté castrum, à l'Est, le bâti médiéval, déjà surélevé et densifié au XVIII^e siècle, est en partie remanié au cours du XIX^e siècle. Enfin, le grand hôtel Maison Rouge du XIX^e siècle qui bordait à l'Ouest la place est détruit en 1973, remplacé par une construction représentative de l'architecture brutaliste de l'époque.

Délimité par des façades urbaines aux caractéristiques si différentes, c'est l'espace libre de la place qui en constitue son unité. D'abord couvent, puis champ de foire, jardin public avec des parterres au XIX^e siècle, il est aujourd'hui minéral, sur dalle depuis la construction du parking souterrain, accueillant en son centre, les cendres du général Kléber et une fontaine. Sa minéralité actuelle est à peine altérée par des plantations de petits sujets en périphérie.



Élévation du fond de la place d'Armes. Projet de Blondel – source : Strasbourg – Panorama Monumental



Élévation de l'Aubette. Projet de Blondel – source : Strasbourg – Panorama Monumental

■ CONTEXTE HISTORIQUE

Au XIII^e siècle : installation d'un couvent de Franciscains ou « Cordeliers ». Le couvent fut démoli à partir de 1531. La libération de l'espace dégagait une grande place baptisée place des Cordeliers pour devenir Place d'Armes puis, en 1840, la Place Kléber.

Le plan Morant présente également la tour *Pfennigturm* (tour aux Deniers) édifée en 1321. Le bâtiment servait à abriter le Trésor de la ville, les livres de comptes ... Elle fut rasée partiellement en 1745 (maintien de la voûte) puis définitivement en 1768.

La transformation du XVIII^e siècle

En 1768, Jacques-François Blondel, architecte du roi, élabore un projet de place d'armes dans le cadre d'un plan directeur destiné à moderniser et embellir la cité. Le plan Blondel prévoyait le projet de la Place d'Armes sous forme de fer à cheval.

La conjoncture, les oppositions au plan et le manque de finances entraveront ce programme ambitieux, qui ne sera concrétisé qu'avec le bâtiment de l'Aubette. Ce grand bâtiment tout en longueur qui ferme le Nord de la place, a été construit en 1770 pour servir de corps de garde à la garnison royale.

Les façades analogues qui devaient entourer la place ne seront pas érigées.



Plan Morant – 1548



Plan Blondel - 1765

■ LA PLACE KLEBER AUJOURD'HUI

La place Kleber représente le centre animé de la ville et l'un des lieux de découverte de la ville pour les touristes. Le traitement général de la place est cohérent. Un parking souterrain occupe le sous-sol de la place, limitant les possibilités de plantations.

On peut noter cependant qu'elle souffre de sa pression d'usage. Les différentes manifestations qui s'y succèdent créent des désordres, parfois non réparés. Les blocs d'assises en granit (Plan Vigipirate) sont peu qualitatifs.

Sur la partie Sud de la place principalement, la surenchère de petit mobilier brouille l'espace.



La place Kleber en 1899 plantée. Source : BNU



L'aubette Place Kléber © B.FEDEL – AUP Lorraine

RISQUES

- Pression commerciale,
- Ilot de chaleur urbain

ENJEUX

- Préserver la typologie des anciens grands magasins, et reconnaître le bâti du XX^e siècle.
- Lutter contre la vacance de grands bâtiments commerciaux (anciennes brasseries et restaurants emblématiques Schutzenberger et Kohler-Rehm) donnant sur la place Kléber, ou à proximité immédiate.
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains.

C. AUTRE AXE COMMERÇANT : RUE DU VIEUX MARCHÉ AUX VINS / RUE DE LA HAUTE MONTÉE / RUE DE LA MÉSANGE (SECTEUR EN EXTENSION)

Axe commerçant historique, perpendiculaire à l'axe Nord-Sud, qui relie la place Broglie à l'ancienne porte occidentale de la Cité en passant par la rue de la Mésange, la rue de la Haute Montée, la Place de l'Homme de fer, la rue du Vieux Marché aux Vins, jusqu'à la place Saint-Pierre-le-Vieux. Cette voie, visible sur le plan Conrad Morant (1548), était déjà protégée par le deuxième agrandissement de l'enceinte de la ville au XIII^e siècle. La vocation commerciale de ce quartier était liée aux places et axes où s'établissaient les foires et les marchés.

Rue de la Haute Montée

En remontant l'axe Est-Ouest, la rue de la Haute Montée, était ainsi appelée à cause de la présence de la Curie noble de la Haute Montée au Moyen-âge. S'y trouvaient des échoppes de bouchers dénommés Petites boucheries, remplacés en 1840 puis en 1900 par le bâtiment au n°4 de la rue.

CONTEXTE HISTORIQUE

Jusqu'au XIX^e siècle, le Fossé des Tanneurs longeait la rue sur toute sa longueur, passant derrière les étaux de bouchers. Les échoppes des bouchers occupaient la quasi-totalité de la longueur de la rue de la Haute Montée, depuis la rue des Grandes-Arcades jusqu'à la Place de l'Homme de Fer. Cette rue prit alors le nom de rue des Petites Boucheries, qu'elle portait encore au milieu du XIX^e siècle. La rue était composée de constructions de bois hautes au maximum d'un étage et coiffées de longues toitures pentues adossées au fossé qui leur servait d'égout et de décharge pour leurs déchets.

En 1840, fut construite une halle à charpente entièrement métallique et façade néo-classique par l'architecte Lauer. La Halle abrita un restaurant populaire pendant le siège de 1870 et fut remplacée à l'époque allemande par l'actuel bâtiment de style renaissance germanique appelé « Petites Boucheries » de Gustave Oberthür.

LA RUE AUJOURD'HUI

Le passage du tramway a permis son réaménagement arasant de façade à façade. La bande de roulement du tramway en partie centrale définit un ruban de largeur régulière alors que les bas-côtés s'adaptent aux fluctuations de largeur. Les deux stations de tramway émergent du tapis par le ressaut des quais.



Rue du Vieux-Marché-Aux-Vins et Haute Montée – source BNU



Rue de la Haute-Montée Aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine



Cartographie de l'entité «Axe commerçant Rue du Vieux Marché aux Vins». Source : Atelier G.André

ENJEUX

- Renforcer la continuité avec les rues du Vieux-Marché-aux-Vins et la rue de la Mésange en travaillant un traitement de sol continu dans la continuité des aménagements faits en amont.
- Valoriser l'articulation avec la place de l'Homme de fer.
- Favoriser les mobilités douces et réfléchir à la question du stationnement vélo.
- Favoriser la continuité végétale et le prolongement de l'alignement d'arbres

Place de l'Homme de Fer

Plus loin, la place de l'Homme-de-fer est un axe de croisement urbain, Est-Ouest et Nord-Sud. Elle est appelée place aux deux tilleuls au Moyen-âge et prend sa dénomination actuelle au XVIII^e siècle. On y trouve peu de bâti ancien, à l'exception des bâtiments aux n°1 et 2. En raison des bombardements de 1944 conduisant à la destruction d'un îlot complet situé au centre de la place, la reconstruction lors de l'opération «Grande Percée», a été l'occasion d'une composition urbaine de Gustave Stoskopf qui constitue un fond de scène de la perspective de la rue Noyer avec la tour Valentin Sorg dominant la place, premier immeuble de grande hauteur à Strasbourg, symbole de la modernité et signal urbain.

■ CONTEXTE HISTORIQUE

Placette plantée de deux tilleuls à l'époque médiévale d'où sa dénomination ancienne « Près des deux Tilleuls » en 1405, la place est ensuite dénommée « Près de l'Homme de Fer » fin XVIII^e siècle puis place de l'Homme de Fer en référence à la statue installée en 1749 par un armurier. Jusqu'en 1841, elle était le lieu de l'inflexion du passage de l'ancien Fossé des Tanneurs. Lors des fouilles effectuées pour la pose des rails du tram, l'ancien pont qui franchissait le Fossé datant du moyen âge a été découvert. Le cadastre napoléonien présente des plantations sur la place. Le fossé est comblé à partir de 1841. Un îlot central séparant la Place du Jeu des Enfants et la Place de l'Homme de Fer y était implanté jusqu'en 1955.

De 1900 à 1951, l'ancien tramway empruntait cette place de part et d'autre de cet îlot.

Lors des bombardements de 1944, un îlot d'immeubles est détruit au Nord de la Place Kléber. La création de la place de l'Homme-de-Fer se réalise alors en deux temps.

En 1955, on confie à Gustave Stoskopf, Grand Prix de Rome et principal architecte de la reconstruction en Alsace, la réalisation d'un ensemble de cinq immeubles dont une tour de quatorze étages dans la continuité de la perspective de la rue du Noyer, elle aussi reconstruite.

Dans le cadre de l'installation du tramway et de la piétonnisation du centre-ville au début des années 1990, la place de l'Homme-de-Fer est réaménagée pour devenir le cœur du réseau de transport.

Pour lui conférer une réelle unité, l'architecte Guy Clapot imagine une verrière en rotonde qui en marque le centre et rappelle le design futuriste du tramway.



Aquarelle 1800 source – Strasbourg Panorama Monumental



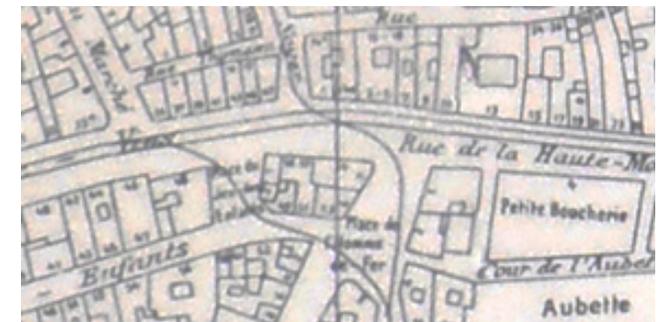
Passage du fossé des tanneurs sous la place



Plan Blondel – 1765



Cadastre Napoléonien



Plan de 1920



Bombardements de 1944

LE BÂTI DE LA RECONSTRUCTION**LE PRINTEMPS**

L'immeuble d'angle dans lequel le Printemps concentre ses activités a fait l'objet d'une rénovation majeure en 2013 par l'architecte Christian Biecher. Ce bâtiment fut jadis constitué de six immeubles mitoyens disposés en alignement. Les façades des immeubles qui formaient au début du XX^e siècle les « Grands magasins du Louvre », puis « Les Grandes Galeries » ont été unifiées dans les années 1940. Ultérieurement, l'ensemble a été surmonté d'une superstructure en béton. En 1970, les Grandes Galeries deviennent Printemps.



Le Printemps avant travaux



Le Printemps après travaux © B.FEDEL – AUP Lorraine

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Très forte pression d'usage des déplacements
- Valeur patrimoniale du bâti de la reconstruction peu reconnue
- Minéralisation excessive
- Inconfort et bruit

ENJEUX

- Mettre en valeur et reconnaître le patrimoine de la seconde reconstruction (valeur mémorielle) et le patrimoine du XIX^e siècle.
- Harmoniser et retrouver la globalité de l'espace
- Prioriser les déplacements doux. La circulation automobile peut être admise en tant que traverse d'un espace partagé.
- Conforter la trame verte urbaine et créer des continuités du corridor végétal depuis la rue du Fossé des Tanneurs vers la rue du Noyer.

Rue et place du Vieux Marché aux Vins

La rue du Vieux Marché aux Vins, dont le nom perdure depuis le XIV^e siècle, de la place de l'Homme de fer à la place Saint-Pierre-le-Vieux doit sa largeur inhabituelle à l'emprise d'un ancien fossé d'une des premières extensions de l'enceinte.

Utilisée comme un champ de foire compte-tenu de sa largeur, cet axe commercial est renforcé et embellit au XIX^e siècle à l'occasion de l'aménagement des quais Nord et de la construction de la première gare, en face de la rue de la gare élargie pour l'occasion (actuelle rue du Marché). La modernisation urbaine de ce quartier s'accompagne également de la plantation d'alignements d'arbres et l'implantation des premiers grands magasins ouvrants également sur les quais Nord. Plus tard la première ligne de tramway y est implantée desservant, entre autres la nouvelle gare allemande.

L'architecture remarquable du XIX^e siècle ainsi que les embellissements urbains qui l'ont accompagnée révèlent l'identité de cet axe dont le premier tronçon (entre la place Saint-Pierre le Jeune et la place de l'Homme de Fer) souffre d'une dévalorisation tant dans l'espace public que dans le bâti.

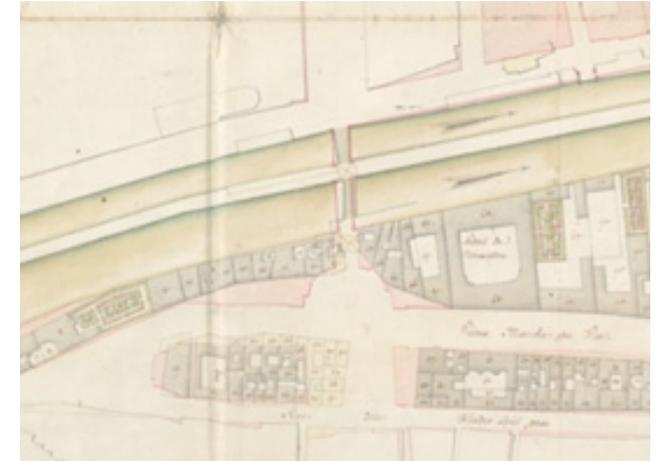
La rue et la place du Vieux-Marché-aux-Vins, comme leurs noms l'indiquent, accueillait le marché où les vignerons du Bas-Rhin vendaient leur production depuis le XIV^e siècle. La place est baptisée en 1858.

Le monument édifié en l'honneur des poètes Stoeber a été installé en 1898 sur la place. Sur l'obélisque et la double fontaine en grès des Vosges, les trois poètes sont représentés. La Petite place du Jeu des Enfants était occupée par le marché aux Guenilles.

La place a fortement changé de configuration au moment du percement de la rue Gustave Doré, large de plus de 13m et de la construction de l'immeuble d'angle aujourd'hui hôtel



Gravure du Marché-aux-Guenilles et le Vieux Marché-aux-Vins au cours de la seconde moitié du 18^{ème} siècle – source : Strasbourg Panorama Monumental



Gravure d'après un dessin de Brion du Marché aux Guenilles et le Vieux Marché-aux-Vins époque révolutionnaire – puits à mi-chemin entre la place du jeu des Enfants et celle du Vieux Marché-aux-Vins source : Strasbourg Panorama Monumental



■ LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ-AUX-VINS AUJOURD'HUI

La place du Vieux-Marché-Aux-Vins a été réaménagée en 2011 pour devenir piétonne sur un seul côté.

Les récents aménagements de la rue du Jeu des Enfants ont également investi en partie la place :
Sur la partie non circulée, la place est occupée par des terrasses sur une largeur importante.

Les arceaux vélos ont été positionnés en limite des grilles, ce qui crée une épaisseur et une concentration en partie centrale.

L'espace libre est très occupé. L'ensemble est un peu déséquilibré du fait de la traversée de la rue Gustave Doré et de la disparition en partie de l'alignement des façades suite à la création de la Grande Percée.



Fontaine Stoeber © B.FEDELI – AUP Lorraine



Photo de la place vers 1900



Partie ouest piétonne © B.FEDELI – AUP Lorraine

RISQUES

- Dévalorisation du tronçon du Vieux Marché aux Vins et du bâti de la seconde reconstruction,
- Pression modale de l'espace libre
- Perte de lecture de la place

ENJEUX

- Reconnaître et requalifier le bâti de la seconde reconstruction,
- Requalifier la place pour une lecture unitaire

Un exemple de densification de cœur d'îlot : L'îlot du Fossé des Tanneurs

Le secteur décrit ci-après est un îlot délimité par :

- la rue du 22 Novembre,
- la rue Hannong,
- la rue du Jeu des Enfants,
- la rue du Fossé des Tanneurs.

L'îlot a fortement muté dans le temps.

L'îlot fait partie d'une grande entité formée entre la Grand Rue (prolongement du decumanus du camp romain) et les fossés de l'extension des faubourgs du V^e siècle, aujourd'hui la rue du Jeu des Enfants.

Le tracé du fossé des Tanneurs constitua une première division et la limite Nord de l'îlot. Il témoigne de l'activité artisanale et commerciale de l'îlot à l'origine d'un parcellaire étroit et d'un bâti excessivement dense.

L'îlot fait l'objet de la reconstruction des immeubles bombardés en 1870 en partie Sud mais surtout de la construction du premier tronçon de la Grande Percée isolant le quartier et initiant sa reconstruction presque complète. Le Nord de l'îlot est également détruit en 1944 et fait l'objet d'une reconstruction.

■ AINSI COEXISTENT DIFFÉRENTES TYPOLOGIES :

- Typologies bâties antérieures au XIX^e siècle et aux grands travaux de rénovation urbaine de la Grande Percée, rares et très transformées.
- Typologies bâties du XIX^e et du XX^e siècles dominantes et témoignant non seulement de la modernisation de

la ville au XIX^e siècle mais également de sa reconstruction après 1870 et 1944.

- Typologies bâties représentatives du génie constructif de la période 1900-1918 et caractéristiques de la Grande Percée.

■ CARACTÉRISTIQUES

- Bâti hétérogène avec une dimension monumentale pour la Grande Percée, classique et post 1870. des vestiges médiévaux peu connus .
- Deux échelles de bâti : La reconstruction le long de la Grande Percée a induit l'édification d'un bâti monumental côté rue du 22 Novembre dominant le gabarit du front urbain de la rue du Jeu des Enfants. Il y a donc une diversité d'échelles bâties entre le nord et le Sud de l'îlot.
- A cela s'ajoute la construction dans les années 1930 d'un parking sur la rue du Fossé des Tanneurs présentant une hauteur et une emprise bâtie très importantes et disproportionnées ainsi qu'une façade de valeur architecturale



Vue aérienne de l'îlot des Tanneurs

RISQUES ET PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

- Forte densification des parcelles
- Enclavement de certaines parcelles conduisant à leur inhabitabilité
- Réhabilitation relevant du façadisme
- Sol naturel presque inexistant
- Phénomène traditionnel de densification verticale du bâti.

ENJEUX

- Sauvegarder les typologies bâties et les ouvrages de valeur patrimoniale.
- Accompagner la mutation du bâti.
- Améliorer l'habitabilité des parcelles.
- Dédensifier
- Créer des surfaces de rafraîchissement en cœur d'îlot.
- Améliorer le confort thermique et la signature énergétique des bâtiments.

D. LE QUARTIER SAINT-THOMAS (SECTEUR EN RÉVISION)

Cette entité correspond à une extension ancienne du castrum, faisant partie du premier agrandissement de l'enceinte de la ville vers 1080, qui devint un lieu de pouvoir religieux après la Réforme. Le quartier Saint-Thomas s'est constitué autour de l'église du même nom, fondée au IX^e siècle.

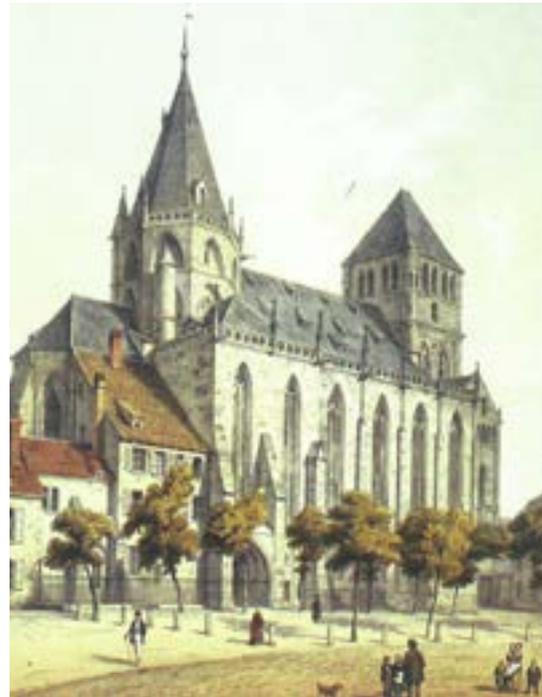
C'est la plus vaste église de la ville après la cathédrale. Bordé à l'Est et au Nord par la Grande Percée, à l'Ouest par la Petite France, et au Sud par les quais sur l'Ill, ce secteur est structuré par les espaces publics majeurs de la place Saint-Thomas ainsi qu'une partie de la Grand'Rue. Ces deux espaces libres conduisent vers la place Gutenberg, le cœur économique de la ville, et à proximité du port sur l'Ill dont témoigne l'existence de plusieurs poêles de corporations dont le Poêle des Vignerons, 21 rue Sainte-Barbe (Renaissance, pilastres sculptés et pans de bois) et le Poêle des Cordonniers, 12 rue des Cordonniers.

Comme le reste de la moitié Ouest de l'ellipse insulaire, et particulièrement le long de la Grand'Rue, ce secteur est caractérisé par un parcellaire en lanières, historiquement occupé par des artisans. Le statut du bâti est toutefois nettement supérieur dans cette entité que dans l'entité voisine de la Petite France. Cela se perçoit dans la continuité de la Grand'Rue ; l'ancien Fossé des Tanneurs marquant la frontière avec un quartier plus modeste.

Plus au Sud, les abords de l'église saint-Thomas témoignent de son importance et de son rôle majeur au moment de la Réforme. Ce secteur devient en effet un centre politique, intellectuel et religieux au XVI^e siècle avec notamment la construction du gymnase. En effet, on trouve autour de la place occupant l'emprise de l'ancien cimetière déplacé par l'ordonnance de 1527, un important patrimoine canonial, mais aussi patricien dans des parcelles comportant encore des jardins et de belles cours, (8 rue des Cordonniers (1304), 126 Grand'Rue, Maison de Choisy (1765)).

La modernisation de la ville initiée au cours de la première moitié du XIX^e siècle engage la réalisation du quai Saint-Thomas en maçonnerie remplaçant la berge de terre. Bien qu'épargné par les bombardements incendiaires de 1870, ce secteur a vu le remplacement de deux hôtels canoniaux en 1902 par l'ancien bâtiment de la Caisse d'Epargne, de style néo-Renaissance, et la construction de la très belle école de Fritz Beblo au bord de l'Ill.

Située entre la Petite France et la Cathédrale, cette entité constituée d'un tissu bâti remarquable est soumise à la surfréquentation touristique et à la pression foncière qui en découle.



Vue latérale de St Thomas - lithographie d'Asselineau d'après un dessin de Chapuy (1865)



Cartographie de l'entité «Saint-Thomas». Source : Atelier G.André



Réaménagement de la place St Thomas prévue par Blondel.



Plan Morant - 1548

■ Saint-Thomas

D'après les fouilles, il devait exister au IV^e siècle de notre ère un lieu de culte chrétien dédié à Saint Thomas. Vers 820, l'évêque Adeloche reconstruit l'église ainsi qu'une école, dont il confie la gestion à un chapitre de religieux. Fondée au VII^e siècle, l'église Saint-Thomas a été totalement détruite à deux reprises : en 1007 et en 1144 suite à des incendies dus à de violents orages et à la foudre.

C'est en 1196 que fut édifié le bâtiment actuel. Ces travaux se poursuivirent pratiquement jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Le dernier élément, la chapelle des Évangélistes, fut achevé en 1521.

En 1524, c'est à Saint-Thomas qu'est célébré le premier culte de la Réforme prêchée par Luther. Sur le cadastre napoléonien, on peut remarquer un double alignement d'arbres sur la place.

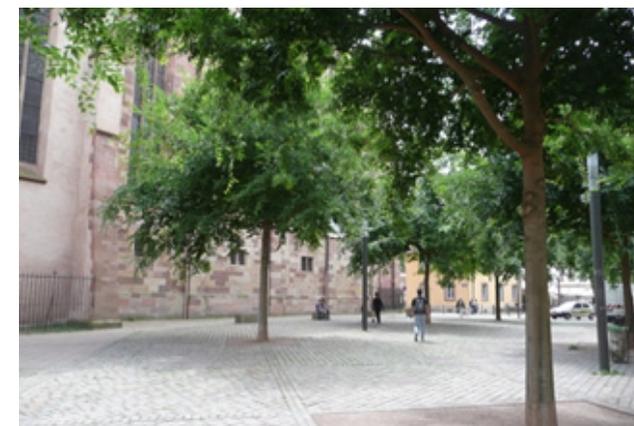
■ LA PLACE SAINT THOMAS AUJOURD'HUI

La place Saint-Thomas est réaménagée en 2013 supprimant le parking qui s'y était implanté.

Les huit anciens marronniers ont été remplacés par neuf micocouliers de Virginie et un tilleul. Deux fontaines ont aussi été réalisées.



Plan Napoléonien



La place réaménagée en 2013 © B.FEDEL – AUP Lorraine



La place avant aménagement en 2010 © Street View



La place réaménagée en 2013 © Street View

E. LA PETITE FRANCE ARTISANALE (SECTEUR EN RÉVISION)

L'entité de la Petite France est située au Sud-Ouest de l'ellipse insulaire, au Sud du tronçon Ouest de la Grand'Rue, jusqu'à la rue du Fossé des Tanneurs. La vocation artisanale du quartier est encouragée par l'activité marchande le long de la Grand'Rue dans une partie précédant la porte de la ville ouvrant sur la route de Koenigshoffen à l'Ouest et menant à Saverne. A l'extrémité orientale de l'entité, le quartier devient plus populaire avec le fossé des Tanneurs, canalisé à partir de 1840, qui alimente les cuves des Tanneurs.

Vers 1900, le quartier toujours ouvrier et artisanal où s'installent les anciennes glaciers de Strasbourg, a peu évolué et souffre d'insalubrité. En grande partie épargné par les bombardements de 1944, le quartier a peu bénéficié de restructuration. C'est cette valeur d'authenticité qui lui a valu la reconnaissance de bien UNESCO et la protection au titre du secteur sauvegardé en 1974 favorisant la conservation et la restauration de son bâti. Encore populaire jusque dans les années 1980, ce quartier est aujourd'hui un haut-lieu du tourisme non sans conséquence sur le bâti et les conditions d'habitabilité des parcelles.

Cette partie de l'ellipse insulaire, de la place de la Cathédrale à l'extrémité de la Grand'Rue, est caractérisée par une multitude de petites parcelles en lanières, occupées à l'origine par des artisans, plus modestes. La densification urbaine au cours des siècles a laissé peu de place à des espaces libres en cœur îlots. Les grands espaces de respiration urbaine ont été créés suite à des bombardements et démolitions comme la Place Grimmeissen peu valorisée dans son usage de marché et l'élargissement de la rue du Bain aux Plantes aménagé et planté.

L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DE LA GRAND'RUE

Epine dorsale du quartier depuis laquelle part une série de rues et ruelles de desserte en peigne vers l'Ill au Sud, et dans le tissu médiéval, la Grand'rue est issue du tracé antique.

On trouve sur cette partie de la Grand'Rue des maisons d'artisans du Moyen-âge (n°6, 8). Les échoppes d'artisans de la Renaissance (n°34, à l'origine occupé par un boulanger, n°36, un chapelier, n°38, un fondeur) sont des constructions modestes, représentatives du secteur Ouest de la rue.



Rue du Bain-aux-Plantes – 1859 – source : BNU



38 Grand'rue - Source : Strasbourg en cartes postales



Cartographie de l'entité «Petite France artisanale». Source : Atelier G.André



Petite France - Lithographie de F. Baumann (vers 1850) source Strasbourg panorama monumental



La Grand'rue aujourd'hui © B.FEDEL - AUP Lorraine

■ Place Grimmeissen : un site à enjeu

■ CONTEXTE HISTORIQUE :

La Place Grimmeissen se situe au Sud du tracé de l'ancien decumanus au niveau de la première extension. Des levées de terres définissant le périmètre Sud longent l'actuelle place. Les rues délimitant la place actuelle sont existantes dès le Moyen-Âge.

Sur le Plan Blondel de 1765, le bâti forme un « U » en partie Nord de la place, laissant l'espace libre au Sud puis des constructions apparaissent sur le plan de 1840, venant limiter l'espace. En 1870, la partie Sud Est est incendiée puis reconstruite en partie, comme on le voit sur le plan de 1920 où l'ensemble des rues adjacentes à la place sont délimitées par du bâti. En 1944, le Sud de l'îlot subit de nouveaux bombardements rue du Bains-aux-Plantes.

La place doit son nom en 2004, à la famille Grimmeissen qui a dirigé de 1825 à 1985 une grande quincaillerie installée à proximité.

Après les destructions occasionnées dans le quartier par les bombardements de 1944, la Ville procède à la démolition d'autres maisons, jugées insalubres.

Ainsi, le numéro 6 rue des Lentilles, occupé par l'Auberge au Pélican de 1692 à 1702 puis par une fripière et par un ferrailleur en 1922 est démolie en 1973 avec les constructions 3 et 5 rue du Coq.

Les numéros 10 et 12 rue des Lentilles sont remplacés par des garages qui sont eux-mêmes démolis et laissent la place à du stationnement aérien.

Jusqu'à la fin des années 1970, une construction surmontée d'un hangar, appartenant à la société Grimmeissen, occupe un espace entre la rue du Coq et la rue des Lentilles.



Plan Blondel . 1765



Détail de la place Grimmeissen - Plan des parties incendiées, 1870



Détail de la place Grimmeissen - Plan des bâtiments sinistrés, MRU, 1944

■ LA PLACE GRIMMEISSEN AUJOURD'HUI

L'ensemble de hangars est démoli et remplacé par une aire de stationnement d'une centaine de places.

Rue du Bain-aux-Plantes, au Sud de la place, la reconstruction s'est faite en retrait, plus ou moins dans l'alignement de la façade arrière des numéros 18 et 22 donnant sur le canal.

L'îlot à l'Est de la rue des Lentilles évolue peu. Les constructions actuelles sont édifiées en 1973 à une hauteur supérieure aux faîtages existants, en retrait en partie de la rue des Lentilles et laissant le cœur d'îlot libre.

Depuis 2015, en marge du traditionnel *Christkindelsmärik*, des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire proposent à Noël un « marché OFF » conférant à la place un autre usage saisonnier.

La rue du Bain-aux-plantes est séparée de la place par un mur créant deux secteurs spécifiques. Un petit espace de confort et de détente constitué de deux bancs est adossé à ce mur face à une petite placette plantée. Les traitements de la rue manquent d'unité.



Place Grimmeissen © Bailly-Leblanc

ENJEUX

- Favoriser une unité de traitement.
- Traiter les pignons en attente libérés par les démolitions
- Déminéralisation
- Requalifier l'espace pour offrir un lieu de respiration et de fraîcheur
- Libérer de l'espace du stationnement



Jardins partagés © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue du Coq - © Bailly-Leblanc



Rue du Bain-aux-Plantes © B.FEDEL – AUP Lorraine

La rue du Bain-aux-Plantes jusqu'à la place Benjamin Zix

La rue du Bain-aux-Plantes, dont le nom vient d'une étuve publique qui se trouvait au n°22, conserve plusieurs maisons de tanneurs, dont la plupart datent des XVI^e et XVII^e siècles. Comme la petite rue des Dentelles, la rue des Dentelles et la rue du Fossé des Tanneurs, elle débouche sur la Place Benjamin Zix.

La Place Benjamin Zix est aménagée dans les années 1870, après la destruction de la plus grande tannerie du quartier. Cet îlot conserve du bâti médiéval en pan-de-bois (31 Rue du Bain aux plantes, 1309), Renaissance avec une série de maisonnettes situées entre la rue des Drapiers et le Fossé des Tanneurs, et plusieurs maisons du XVI^e siècle rue des Dentelles (n°2, 5, 9, 10).

LES PONTS COUVERTS

Au Sud-Ouest de l'ellipse insulaire, l'Ill s'élargit et se divise en cinq bras ; quatre de ces bras se réunissent entre les quartiers de la Petite France et de Saint-Thomas. Cette topographie favorisa l'installation de moulins et attira les tanneurs, dont l'activité nécessitait de grandes quantités d'eau.

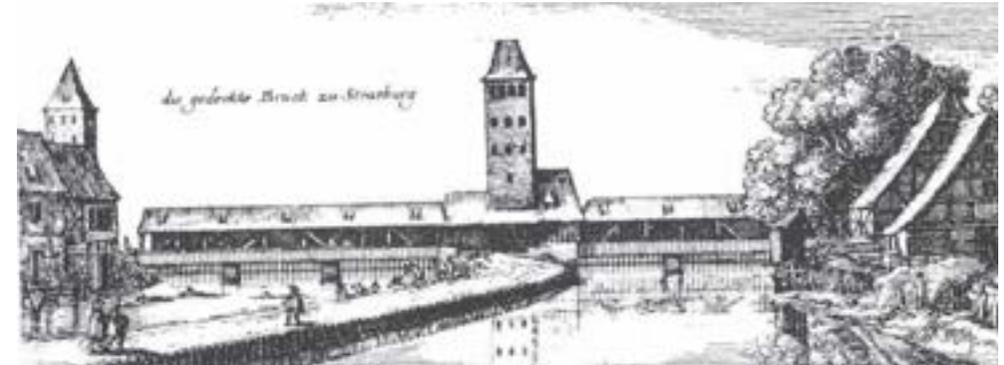
Les Ponts Couverts faisaient partie du système défensif contre les assaillants mis en place aux XIII^e et XIV^e siècles, à l'extrémité Sud-Ouest de la cité. L'arrivée de l'Ill et la multiplicité des bras d'eau entrant dans la ville constituaient une faille défensive comblée par ce pont-muraille protégé par quatre hautes tours, dont trois subsistent. Au XVII^e siècle, après l'annexion française, ce système défensif étant devenu obsolète, on construisit une écluse de fortification d'après les plans de Vauban, le Barrage Vauban, afin de le doubler et de le renforcer.



Petite France – vue sur la place Zix © B.FEDEL – AUP Lorraine



Maison des Tanneurs
© B.FEDEL – AUP Lorraine



Ponts-couverts - gravure XVII^e de Wenzel Hollar - source Strasbourg panorama monumental



Barrage Vauban © B.FEDEL – AUP Lorraine



Tour des ponts couverts
© B.FEDEL – AUP Lorraine



Les ponts couverts © B.FEDEL – AUP Lorraine

LE FOSSÉ DES TANNEURS

Le fossé des tanneurs est un cours d'eau artificiel créé à partir du XIII^e siècle, réutilisant le fossé Nord du castrum à son extrémité orientale et profitant du courant de l'III à son embouchure.

Sa fonction est à la fois l'assainissement de la ville médiévale et le développement artisanal des tanneries dont témoignent les greniers ventilés de séchage des peaux situés sur les toitures. La localisation des différents corps de métiers par rapport au cours d'eau de la rivière participe d'un rôle auto-épurateur. En effet, les installations des activités sont alors organisées de manière à tirer profit de la complémentarité des métiers. Enfin, des étuves et des bains se développent attestant du souci hygiéniste toutefois réservé à une classe aristocratique ou à la communauté juive. A la fin du XVIII^e siècle, l'intérêt de se préserver des maladies en créant des espaces de promenade pour apprécier le bon air se matérialise à l'extrémité du fossé, au niveau de la place Broglie par la création du double mail.

Ainsi les bains se situent en amont des tanneurs et sur l'III. L'activité de tannerie, malodorante, se développe sur la rive droite du fossé dans sa première partie jusqu'à la place de l'Homme de Fer, suivi des boucheries qui utilisent le tain libéré dans l'eau courante pour assainir leurs rejets.

Le fossé, néanmoins mal implanté dans la ville, devenu un véritable égout à ciel ouvert à l'origine d'une atmosphère insalubre et la pollution des puits, est couvert à partir de 1840, seul son débouché est encore visible dans la maçonnerie du quai Lezay Marnesia.

La fermeture du fossé et la création de la nouvelle rue du fossé des Tanneurs induit la rénovation du petit habitat artisanal médiéval le bordant, se détournant de l'ancienne ruelle d'accès (rue des Drapiers et rue du Coin Brûlé). Les accès principaux des maisons côté impair, sont déplacés côté rue des Tanneurs avec des façades reconstruites et surhaussées sur le bâti médiéval.



Entrée du fossé des Tanneurs - source BNU

RISQUES

- Surfréquentation touristique,
- Travaux inadaptés et dégradation du bâti,
- Pression foncière et immobilière,
- Densification des cours et jardins,
- Usage de l'eau inadapté
- Minéralisation

ENJEUX

- Gérer la fréquentation touristique,
- Préserver des espaces libres existants,
- Réduire les îlots de chaleur
- Favoriser les continuités écologiques

F. FAUBOURGS HOSPITALIERS (SECTEUR EN RÉVISION)

L'entité des Faubourgs hospitaliers correspond à la frange des anciens faubourgs hospitaliers, délimité au Nord par l'Ill, longeant le quai Finkwiller, en passant par le quai Charles Frey, jusqu'à l'intersection du quai Saint-Nicolas avec la rue de la 1^{ère} Armée. Cette entité est composée de trois quartiers dont les origines artisanales ou patriciennes sont encore lisibles dans le tracé des rues, le parcellaire et le bâti. Le plan de Morant représente un quartier très champêtre au milieu du XVI^e siècle.

Le quartier du Finkwiller tourné vers les bras d'eau de l'Ill est occupé au Moyen-âge par de petits pâturages et jardins sur des terres sillonnées de bras d'eau. Les dimensions modestes des parcelles de ce quartier correspondent aux besoins des métiers exercés les pêcheurs et les jardiniers, qui y avaient leur poêle de corporation. Les ruelles étroites du quartier dessinant des îlots irréguliers hérités du Moyen-âge ont échappé au plan d'embellissement et de régularisation du XVIII^e siècle et caractérisent encore aujourd'hui ce quartier de la ville.

■ Le quai Finkwiller, de la rue Finkwiller au pont Saint-Thomas.

La modernisation de ce quartier commence à partir de la moitié du XIX^e siècle avec la construction et l'extension du collège épiscopal et celle du pont Saint-Thomas (1841). ce dernier est l'un des plus anciens ponts en fonte conservés en France.

Après 1870, on y trouve notamment des bâtiments publics visant à moderniser le quartier médiéval comme une caserne de sapeurs-pompiers, des écoles, et des bains publics. Quelques hôtels particuliers du XVIII^e siècle installés le long de ce quai subsistent dont celui du n°8. A l'extrémité du quai, une ancienne auberge en pan-de-bois du XVII^e siècle, est conservée.



Cartographie de l'entité « Quartier de l'hôpital ». Source : Atelier G.André



Quai Finkwiller © B.FEDEL – AUP Lorraine



Quai Finkwiller © B.FEDEL – AUP Lorraine

■ Le quai Charles Frey, du quai Finkwiller au quai Saint-Nicolas.

Le long de ce quai se trouvent l'ancien presbytère néo-Renaissance (1891) de l'église baroque Saint-Louis, située elle sur le côté de l'îlot (place Saint-Louis), et le lycée Charles Frey, construit en 1891, qui remplace l'ancien Hôtel du Dragon.

La section du quai Saint-Nicolas comprise dans cette entité va du quai Charles Frey à son intersection avec la rue de la 1^{ère} Armée, à l'emplacement de l'église Saint-Nicolas. Jusqu'à l'église Saint-Nicolas, plusieurs hôtels patriciens donnant sur le quai datant de la Renaissance (n°1, 3, 6) et du XVIII^e siècle (n° 7 et 8), témoignent de la prédilection des abords de l'Ill pour l'aristocratie, on le désigne alors quai des seigneurs (*Herrenstaden*). Dans une typologie que l'on retrouve ailleurs sur l'Ill, les bâtiments sont alignés le long du quai, sur des parcelles larges et régulières, et précédés d'un jardin sur la rive de l'Ill afin de bénéficier de sa fraîcheur. La qualité du bâti contraste avec celle plus modeste et hétéroclite des bâtiments situés après l'église Saint-Nicolas.

L'église Saint-Nicolas, patron protecteur des bateliers, fut bâtie à la fin du XIV^e siècle. Les travaux de la Grande Percée de la rue de la 1^{ère} Armée dégagèrent l'édifice du bâti adossé, contribuant ainsi à le mettre en valeur.

L'ancien Hôpital civil de Strasbourg fut construit à partir du XIV^e siècle (1315 sous le vocable *Vor dem Spitaltor*), en retrait de l'Ill, au Sud du secteur, succédant à l'implantation médiévale d'hospices pour syphilitiques et malades contagieux, ainsi éloignés du centre de la ville. Cette fonction hospitalière a perduré jusqu'à aujourd'hui, avec le Nouvel Hôpital Civil, au Sud du Site Patrimonial Remarquable. La tour principale de l'hôpital témoigne de l'enceinte datant du deuxième agrandissement de la ville (1200-1250) sur un ancien bras d'eau reliant l'Ill au Rhin, passant par les actuelles rues des Bouchers et d'Or.

L'accroche du tronçon de la Grande Percée datant des années 1950 constitue une césure dans le déroulement des quais.



Vue sur le quai St Nicolas © B.FEDEL – AUP Lorraine

G. LES QAIS SUD (SECTEUR EN RÉVISION)

Cette entité correspond aux quais Sud de la ville donnant sur l'Ill, comprenant la partie Est du quai Saint-Nicolas, les quais des Bateliers et des Pêcheurs.

En vis-à-vis de l'ancienne douane et de l'axe historique commerçant, ce quartier était celui des bateliers, des constructeurs de bateaux, des pêcheurs et des maraîchers. Elle constitue la partie Nord de la Krutenau et se divise en deux parties : le quartier Sainte-Madeleine, faubourg englobé par la ville au XIII^e siècle, et la Krutenau proprement dite, fortifiée entre 1387 et 1441, qui fut longtemps peu urbanisée, constituée de jardins et de terres agricoles. Ce quartier était fluvial, traversé par de nombreux cours d'eau, dont le *Rheingiessen*, Canal du Rhin, qui permettait l'entrée en ville des bateaux venant du Rhin et allant vers le port de Strasbourg, aménagé sur l'Ill autour de la Douane.

La structure du quartier a évolué à partir de 1681 lors de la construction à proximité du quartier militaire de l'Esplanade et de la Citadelle, et avec les installations successives de l'hôpital militaire (devenu cité administrative), d'un nouvel arsenal (bâti en 1775 et détruit en 1979), et de casernes, aujourd'hui disparues. A partir de cette implantation militaire, d'autres activités, industrielles et commerciales, se sont développées dans le secteur. Le quartier perd progressivement son caractère fluvial et les anciens jardins sont construits. A partir de 1734, les cours d'eau sont canalisés et régularisés par les militaires.

Cependant, au cours du XIX^e siècle, l'apparition de la navigation fluviale à vapeur, l'achèvement des canaux du Rhône-au-Rhin (1834) et de la Marne-au-Rhin (1853) et l'établissement de la navigation fluviale à travers Strasbourg par le canal du Faux-Rempart (1839), diminue l'importance d'antan du *Rheingiessen* conduisant à sa disparition en 1872, et son remplacement par l'actuelle rue de Zurich. La rue des Couples, avant 1840, débouchait sur le canal du *Rheingiessen*, passant par les actuelles rues de Zurich et du Fossé des Orphelins, et la place des Orphelins.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la Krutenau connaît de profonds changements, du fait notamment de l'évolution des quartiers voisins : les casernes de l'Esplanade ferment, libérant de grandes emprises de terrains, un nouveau campus universitaire est construit, et les activités industrielles migrent progressivement hors du secteur. A partir de 1970, un programme de transformations urbaines est lancé. La Krutenau est le premier quartier à bénéficier d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, en 1978, qui a permis la réhabilitation de 800 logements vétustes et la réalisation de 170 logements sociaux.

Avec l'arrivée de nouvelles populations, des étudiants et des habitants plus aisés, l'entité a connu des modifications, mais reste relativement populaire. Ces changements présentent un enjeu de conservation de mixité sociale.



Cartographie de l'entité «Quais Sud». Source : Atelier G.André



Quai des Bateliers © B.FEDEL – AUP Lorraine

■ Quai Saint-Nicolas

Cette partie du quai Saint-Nicolas, à partir du pont du même nom, est caractérisé par le non-alignement des bâtiments qui le bordent. On y retrouve tous les styles architecturaux de Strasbourg, de la Renaissance à l'époque contemporaine. Les parcelles s'adaptant aux espaces disponibles aux diverses époques de construction sont plus étroites et irrégulières jusqu'au début du quai, qui accueillait le patriciat et l'aristocratie.

Le n°13 a un pignon crénelé et un oriel, tout comme le n°14, qui a connu des transformations au XVIII^e siècle ; le n°16 est en pan-de-bois avec encorbellement (1575) ; le n°18 date de 1849 avec des ferronneries Art nouveau ; les n°23, 24 et 25 : musée alsacien ; les n°23 et 24 ont des façades XVII^e, avec oriel et baies plein cintre. Au n°19, une maison noble en pierre de taille a été surélevée d'un étage en 1896 pour accueillir un atelier de peintre.

■ Les quais des Bateliers et des Pêcheurs

Ce secteur, le long des quais Sud, Est continu entre le quai Saint-Nicolas et la fin du quai des Pêcheurs, comprend la place du Corbeau ouverte sur l'Ill suite au bombardement de quatre maisons en 1944. La façade urbaine qu'offrent aujourd'hui ces quais est représentative du phénomène courant de la reconstruction (ou mise au goût du jour) du bâti sur lui-même dans les limites du parcellaire médiéval peu modifié. Ainsi les façades, datant de la Renaissance au XIX^e siècle, abrite souvent des fondations et des structures plus anciennes.

Le transport fluvial de personnes assuré par la puissante corporation des Bateliers, eut pour conséquence l'installation d'auberges et hôtelleries le long des quais, dont la célèbre Cour du Corbeau (1 quai des Batelier), en pan-de-bois, avec galerie, passerelle et tourelle d'escalier, datant du XVI^e siècle. Ces quais étaient le lieu de vie et de travail des bateliers et des pêcheurs (maisons de bateliers aux n°36 et 40 du quai des Bateliers), à proximité du port médiéval de Strasbourg sur l'Ill, en aval de l'ancienne douane, construite par la corporation des bateliers.

La place du Corbeau est à la croisée du quai Saint-Nicolas et de celui des Bateliers, entre les quais Sud et l'axe commerçant vers le Nord de la ville passant par la place Gutenberg. Elle doit son nom au XVIII^e siècle à l'ancien relais de poste aux chevaux, qui reliait Paris à Vienne, la Cour du Corbeau. Précédemment, elle était connue comme la place « près du pont au supplice », l'actuel pont du Corbeau.

Le bâti de ce secteur est une succession de façades variées, sans unité de hauteur et non-alignées, édifiées pour la plupart entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, le long des quais et abritant à l'origine une population de classe sociale relativement modeste de pêcheurs, bateliers et aubergistes. On y trouve des bâtiments médiévaux et Renaissance à pan-de-bois (5 quai des Pêcheurs, XIV^e siècle ; 12 quai des Bateliers, 1527). Le bâti se compose de deux ou trois corps de logis séparés par des courettes se succédant depuis le front de rue jusqu'au fond d'une parcelle longue et étroite.

De l'autre côté du *Rheingiessen*, le quai des Pêcheurs, face au débouché du canal du Faux Remparts, est le plus ancien quai de Strasbourg construit en 1412. Entre le quai des Bateliers et le quai des Pêcheurs, se dresse l'église Saint-Guillaume, construite au XIV^e siècle, et passée au culte protestant en 1534.



Quai Saint Nicolas © B.FEDELI – AUP Lorraine

■ Sainte-Madeleine (secteur en extension)

Depuis le quai des Bateliers, on accède à l'église Sainte-Madeleine par la rue du même nom, la rue des Bateliers, la rue des Trois-Gâteaux, et la rue Modeste Schickelé. La plupart des ruelles sinueuses de ce secteur ont une origine médiévale et n'étaient que des impasses avant le comblement des canaux et du fossé qui passaient derrière l'église.

Entre la frange bâtie du quai des Bâteliers et le rempart épiscopal du XIII^e siècle, s'était implanté au XV^e siècle, le couvent Sainte Madeleine (détruit dans un incendie en 1904, reconstruit en 1912), dont il reste l'église. Les vestiges, bien que remaniés sont encore en place et la rue du fossé des Orphelins (comblé en 1822) témoigne du tracé des remparts qui aboutissaient dans l'ancien *Rheingiessen*.

Les grandes modifications du site : disparition des remparts, des fossés, démolition et reconstruction du couvent, ont laissés des espaces libres peu qualifiés aujourd'hui, mais précieux dans ce tissu dense.



Rue Modeste Schickelé. © B.FEDEL – AUP Lorraine



Sainte Madeleine © B.FEDEL – AUP Lorraine



Jardin communautaire. © B.FEDEL – AUP Lorraine

H. LES QUAIS NORD XIX^E SIÈCLE (SITE EN EXTENSION)

Située entre les lignes de chemin de fer et les vestiges de l'enceinte fortifiée des années 1880 d'une part, et le canal du Faux-Rempart de l'autre, cette entité s'étire le long des quais remaniés tout au long du XIX^e siècle, du Quai de l'Abattoir, côté Petite France, au quai Jacques Sturm, côté Neustadt.

Cette entité urbaine est emblématique de la prospérité de la ville de Strasbourg après la Révolution favorisant sa modernisation dès les années 1830. Le long de ces quais Nord, à la place de faubourgs anciens, les remparts sont définitivement détruits, des promenades aménagées, la première gare et son quartier ainsi que l'usine à gaz apportant l'éclairage public y sont implantés. La période de l'Annexion poursuit la modernisation du quartier (après son bombardement) en y rattachant le plan d'urbanisation de la Neustadt avec la nouvelle gare (1878-1883), les halles et la synagogue. Le bâti démolé laisse la place à de nouvelles typologies de commerces (les grands magasins) et à celle des immeubles de rapport.

A l'origine trois faubourgs en grande partie reconstruits après les bombardements de 1870 :

Le Faubourg National est un des trois faubourgs, avec celui de Saverne et de Pierre, rattachés à la ville lors du troisième agrandissement de son enceinte, au XIV^e siècle.

L'actuelle **rue du Faubourg de Pierre** correspond à l'axe rectiligne du camp romain qui partait vers le Nord (depuis la rue du Dôme et passant par l'actuelle place Broglie). Cet axe permettait de rejoindre d'autres forts romains d'importances comme celui de Brumath. Ces faubourgs restèrent longtemps très aérés et ruraux, car occupés par des maraîchers, des jardiniers et des couvents. L'incendie de 1782 permit, dès le début du XIX^e siècle, l'aménagement de la rue du Faubourg de Saverne dans sa largeur actuelle et bordée d'arbres. Quant à la rue du Faubourg national, ancienne voie romaine sur la route de Wasselonne, elle était déjà large, plantée d'arbres, et bordée d'auberges. On y trouve également en bordure des quais Ouest, des villas de plaisance avec de grands jardins. Ces faubourgs ont été encerclés par les boulevards de la fin du XIX^e, qui ont remplacés bastions Vauban et les îlots fortement remaniés côté rive droite pour la création des quais. La relocalisation de la gare 1878 et 1883 par les autorités allemandes à son emplacement actuel, point convergent d'une série de rues rayonnantes, a grandement contribué à l'urbanisation de ce secteur.



Cartographie de l'entité «Quais XX^e siècle». Source : Atelier G.André



Rue du Faubourg de Pierre © B.FEDEL - AUP Lorraine

Le quai Saint-Jean, inexistant jusqu'aux aménagements allemands de la fin du XIX^e siècle, fut dégagé grâce à la suppression de propriétés privées riveraines du canal et garnies de jardins, tout comme le quai Kléber. Sur le quai Saint-Jean, se trouve l'église du même nom, ancienne église du couvent Saint-Marc, datant du XV^e siècle. Epargnés lors du siège de 1870, les bâtiments furent lourdement touchés par les bombardements de 1944. L'église fut restaurée à l'identique à partir de 1962. A l'emplacement de l'ancien cloître du couvent, fut construit en 1975 la médiathèque Olympe de Gouges. Un jardin partagé a été créé sur le square Saint-Jean, au milieu des anciens bâtiments conventuels.

Le quai Kléber fait partie du quartier reconstruit, après les bombardements de 1870, composé autour de la gare centrale qui génère une série de rues rayonnantes dont la principale mène aux quais. La Place des Halles remplace l'ancienne gare Second Empire, transformée en grand marché couvert, et détruit en 1970. Devant les Halles, un vaste emplacement libre donnant sur le quai correspond à l'emprise de la grande synagogue, construite par Ludwig Lévy en 1898, détruite en 1941. L'ancienne perspective vers la rue du Marché, traversant le canal et créée pour mener à l'ancienne gare n'est plus lisible aujourd'hui en raison de l'aménagement des quais et de l'entrée en souterrain de la ligne de tram.

Sur la rive opposée, **les quais de Paris, Desaix, Kellermann** ont été aménagés en 1840, après la destruction des « faux-remparts » datant du début du XIII^e siècle. Les îlots médiévaux de la rive droite en ont été grandement réduits et leurs fronts de parcelle reconstruits pour la création des quais. Du bâti ancien (de la période médiévale au XVIII^e siècle) très enclavé et méconnu a persisté au cœur de ces îlots, entre les quais et la rue du Vieux Marché aux Vins, dont la périphérie a été modernisée au XIX^e siècle.

Ce bâti XIX^e constitué d'hôtels et de grands magasins jusqu'au quai Kellerman, contribuait à l'animation de la nouvelle promenade arborée créée au bord de l'eau. La qualité de ces aménagements bordés par cette architecture typologique a été négligée et constituent le socle patrimonial des quais Nord.

Lors de l'aménagement des quais au XIX^e siècle, les vestiges des anciennes fortifications médiévales de la ville, dans le soubassement du bâtiment au n°18 ont été conservés, face à la l'extension de la Neustadt.



Quai Saint Jean. © B.FEDEL – AUP Lorraine



Quai Kléber © B.FEDEL – AUP Lorraine



Quai Kellermann © B.FEDEL – AUP Lorraine

I. FONDERIE (SITE EN EXTENSION)

Entre la place Broglie, le quai Schoepflin et les arrières des hôtels particuliers de la rue de la Nuée Bleue, ce secteur faisait déjà partie de la ville au Moyen-âge, protégé par le deuxième agrandissement de l'enceinte de la ville au XIII^e siècle.

A partir du XIII^e siècle, le site est occupé par le couvent Sainte-Claire, sécularisé par la Réforme de 1529 et transformé en Arsenal municipal. En 1703, Louis XIV y crée une Fonderie Royale de canons, qui fonctionnera jusqu'en 1870.

Quartier d'artisans, les rues étroites de la Fonderie, de la rue de l'Ecrevisse et de Schiltigheim abritaient au Moyen-âge des maçons et charpentiers, sans doute en raison de la proximité des ateliers de la ville, dont témoigne encore le petit bâti d'origine médiéval encore en place. De mauvaise réputation dès le XV^e siècle, le secteur était un coupe gorge mal famé, aussi peuplé de charretiers, écorcheurs, vidangeurs d'ordures, etc.

La rue de la Fonderie fut donc élargie dans l'axe du pont de la Fonderie vers 1890, dans l'élan de modernisation et d'assainissement de la ville initié au début du XIX^e siècle et reliée au quartier de la Finkmatt, en pleine phase de reconstruction et de création de la Neustadt.

Du fait de sa destination militaire conservée jusqu'à nos jours (mess des officiers), le secteur a été plusieurs fois la cible particulière de destructions, en 1870 et en 1944. Les reconstructions, avec le Centre des Chèques Postaux et l'extension du mess n'ont pas reconstitué un îlot homogène ni contribué à mettre en valeur les éléments qui subsistent de l'Arsenal et de la Fonderie bordant le quai Schoepflin, notamment la chapelle de garnison et les vestiges des remparts du XIII^e siècle.



Cartographie de l'entité «Fonderie». Source : Atelier G.André



Photo aérienne du quartier de la Fonderie

■ Un exemple d'îlot à enjeux

■ CARACTÉRISTIQUES

Un bâti très hétérogène :

- Monumental sur la rue de la Nuée Bleue et sur la première moitié Ouest de la l'îlot Place Broglie, marqué par les structures d'hôtels patriciens et les mises au goût du jour du XVIII^e siècle. Il est à noter que la reconstruction postérieure à 1870 a respecté le gabarit des hôtels particuliers du siècle antérieur.
- Un bâti sur un parcellaire plus étroit issu de la période médiévale vers l'Est de l'îlot place Broglie et le long de la rue de la Fonderie
- Un bâti industriel en cœur d'îlot correspondant aux ateliers des DNA.

Un tracé parcellaire ancien et en péril en cœur d'îlot, témoignant de la formation de la ville avec :

- des parcelles patriciennes médiévales au Sud de la rue de la Nuée Bleue
- des parcelles artisanales étroites au Nord de la place Broglie regroupées en îlot longs et denses entre l'impasse de Bisheim et la ruelle de l'Ecrevisse
- des parcelles remembrées au XIX^e siècle lors de la reconstruction post 1870.
- un parcellaire en cœur d'îlot masqué par l'extension du bâti hors d'échelle des DNA et du parking.



Plan Blondel (1765)

Occupations

- Les DNA (siège social et imprimerie)
- Rhine Europe Terminals (filiale du port autonome)
- La banque de France
- Un parking et Velhop
- Du commerce de rez-de-chaussée
- Etages occupés par du tertiaire ou logements
- Sciences PO Strasbourg
- De la restauration



Quartiers incendiés en 1870



Petite rue de la Fonderie © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Concilier la possible mutation de l'îlot avec ses abords
- Sauvegarder les typologies bâties et les ouvrages de valeur patrimoniale.
- Etablir une programmation

J. LA NEUSTADT (SECTEUR EN EXTENSION)

La Neustadt est la « nouvelle ville » construite par le pouvoir prussien après 1870, au Nord de la Grande Île, le long du canal du Faux-Rempart. Elle fut en partie construite sur les anciens glacis des remparts rachetés par la ville en 1875 (zone concernée par le PSMV) pour permettre une urbanisation rapide et contrôlée. Cette extension urbaine de la capitale du nouveau *Reichsland* (1871-1918) est ordonnée selon les plans de l'architecte Conrath, approuvés en 1880, selon une croisée urbaine dont l'un des axes prolonge la vieille ville, au niveau de la place Broglie, vers l'Avenue de la Paix et les quartiers résidentiels Nord, et l'autre, perpendiculaire, traverse le nouveau quartier de bout en bout par la large l'avenue des Vosges/Forêt Noire. Un second axe Est-Ouest, met en perspective le palais de l'empereur (Palais du Rhin) et le palais universitaire. La place de la République est l'articulation de cette composition urbaine monumentale. La trame urbaine s'appuie sur une trame viaire hiérarchisée et sur un urbanisme végétal constitué par les alignements d'arbres, les jardins de devant continus, les jardins de cœur d'îlot, illustrant les préoccupations hygiénistes de l'époque.

La partie de la Neustadt incluse dans le périmètre du PSMV est divisée en trois secteurs : la Neustadt centrale, concentrant les fonctions politiques, administratives et de représentation ; la Neustadt université/ville parc implantée autour de l'Université, et la Neustadt industrielle à l'Ouest, vers la place de Haguenau, en lien avec la gare et les magasins/entrepôts. Les églises protestantes Saint-Maurice (1893) et Saint-Paul (1897) et catholique Saint-Pierre-le-Jeune (1893) articulent et jalonnent les grands axes urbains et paysagers conçus, constituant ainsi des points de vue et des contrepoints à la silhouette de la cathédrale en vieille ville.

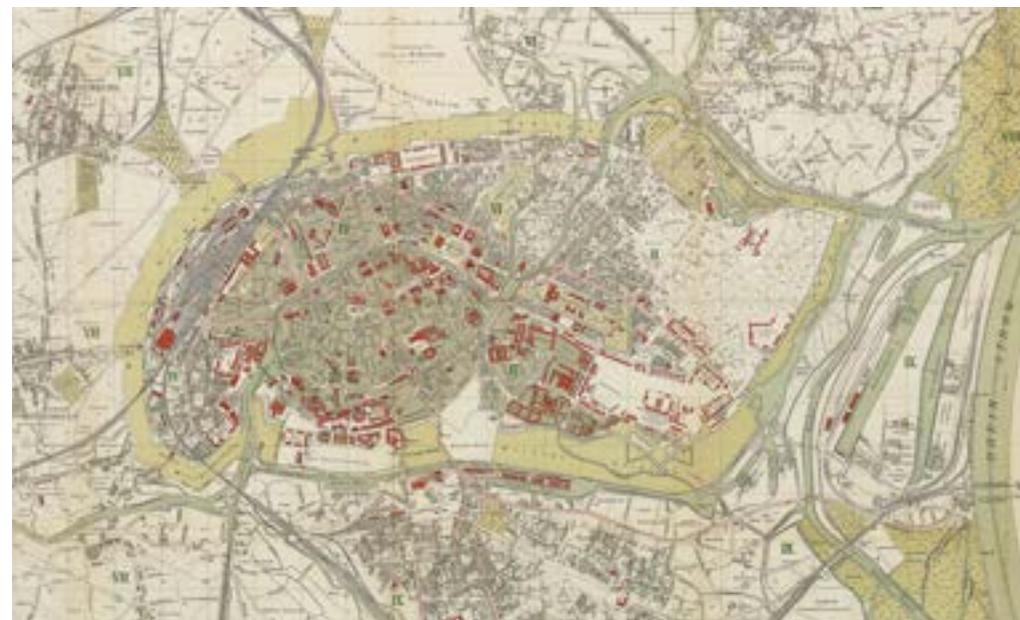
Ville planifiée, la réglementation d'origine est encore lisible dans le bâti et son implantation dans les parcelles. L'aération des cœurs d'îlots, la sécurité par rapport à la propagation des incendies, l'harmonie des espaces publics et des façades urbaines, la structure végétale ont fondés les premiers documents d'urbanisme de la Neustadt.

■ Les projets

■ LE PROJET D'AUGUST ORTH

La Place de la République est conçue comme un prolongement de la place Broglie. Ce parti conduit à renoncer à une orientation en fonction de l'Université dont l'emplacement est déjà arrêté.

Le canal du Faux Rempart constitue une entrave à la liaison entre cette place et la future place. Orth contourne cette difficulté en **couvrant le canal** tout en aménageant deux percements laissant l'eau visible, le premier dans l'alignement du théâtre et du centre de la place, le second au Nord-Est.



Plan de 1910 W. Heinrich -source archiwiki -cartes (Strasbourg)



La place impériale - Détail du projet d'extension soumis par August Orth - source Région Alsace - Inventaire Général

■ LE PROJET DE JEAN-GEOFFROY CONRATH

Jean-Geoffroy Conrath oriente la place de la République selon l'axe de la place de Bordeaux à la cathédrale et l'université à l'Est. Ce choix se justifie par la qualité du point de vue qui s'offre depuis le Nord en direction de la vieille ville.

Le quatrième côté, qui débouche sur la place Broglie, demeure non bâti. Enfin, Conrath prévoit le recouvrement du canal du Faux Rempart à hauteur de la jonction entre les deux places.

■ LE PROJET DE HERMANN EGGERT

Hermann Eggert positionne la place de la République dans le prolongement de la place Broglie et utilise les mêmes axes structurants que Conrath mais sur les angles de la place.

Le canal du Faux Rempart est laissé à l'air libre.

La commission d'experts est réunie du 23 au 28 septembre 1878 pour examiner les projets du plan d'extension de Strasbourg.

Sur le plan d'extension définitif, validé en avril 1880, le canal du Faux Rempart est, in fine, maintenu découvert et sans déplacement de son cours.



Détail de la place impériale dans le projet d'extension soumis par Jean-Geoffroy Conrath - source Région Alsace - Inventaire Général



Détail de l'esquisse proposée par Hermann Eggert pour l'extension de Strasbourg - source Région Alsace - Inventaire Général



Neustadt - Plan d'urbanisation (Bebauungsplan)- G. Conrath, 1880

D'après le dossier du S.R.I. IA67012334. Auteur : Marie Pottecher

Le plan d'extension approuvé en 1880 établit la hiérarchie de voies avec trois niveaux déterminés par leurs largeurs : 30 mètres (A), 18 mètres (B) et C (14 mètres).

LA STRUCTURE PRIMAIRE :

Les voies A les plus larges (30 m) regroupent :

- le ring, ceinturant l'extension, présentant un terre-plein et un alignement en situation centrale
- les avenues rayonnantes depuis les nouvelles portes de ville, dont la *Steinthor* (place de Haguenau) et leur perpendiculaires (avenue de la Paix) avec des alignements d'arbres latéraux
- les promenades urbaines dont l'allée de la Robertsau (déjà existante), l'axe impérial (entre le palais du Rhin et celui de l'Université), caractérisées par des alignements latéraux et des jardins de devant, ainsi que les quais dont l'aménagement est paysager (présence d'arbres et berges en talus planté).

Les places de la République (*Kaiserplatz*) et de l'Université (*Universitäts Platz*) s'inscrivent dans les promenades urbaines tout en constituant des articulations paysagères avec la vieille ville.

Les voies B (18 m) dont les usages diffèrent aujourd'hui et notamment les rues Goethe et de l'Université relevant davantage de la desserte que du boulevard. Elles sont pour la plupart plantées d'alignements, seules les rues Goethe, de l'Université et de l'Observatoire sont dotées de jardins de devant.

LA STRUCTURE SECONDAIRE :

Les voies C de desserte (14 m) s'inscrivent dans la structure primaire. Elles sont organisées selon une trame majoritairement orthonormée par rapport à la place de la République (*Kaiserplatz*). Seules les rues situées à l'arrière du palais du Rhin sont dotées de jardins de devant.

Hiérarchie et typologie de la voirie de la Neustadt. Source : Atelier G.André



K. NEUSTADT CENTRALE

La place de la République (à l'origine, *Kaiserplatz*) située à la croisée de l'axe Nord-Sud visant la cathédrale et de l'axe Ouest-Est entre la Neustadt et la nouvelle Université devient après 1870 le centre du pouvoir politique et administratif du *Reichsland*. L'axe impérial est un monument urbain entre les deux palais (palais du Rhin et palais de l'Université) dont l'harmonie est en grande partie assurée par la trame végétale des alignements et des jardins de devant. Aujourd'hui très occupée par le tram, elle reste un lieu de rassemblement, de promenade à proximité du théâtre, de la bibliothèque universitaire et de nombreuses administrations.

Bien que la perspective avec la cathédrale ait été conservée dès l'origine depuis la place, la liaison avec la ville ancienne, la place Broglie notamment, une fois les remparts démolis, ne fut jamais tout à fait résolue malgré la modification de la façade arrière de l'opéra. La qualification de cet espace à l'arrière de l'opéra entre le petit Broglie et le quai Lezay-Marnésia, très occupés, est un enjeu de mise en valeur, d'usage et de mobilité.

De statuts différents, les avenues de la Liberté (axe de représentation) et de la Marseillaise (*ring*) structurent la Neustadt vers l'Est jusqu'à l'III. La construction de l'Hôtel des Postes, auparavant place du Château, souligne encore la migration des pouvoirs dans ce nouveau quartier. Comme d'autres grands bâtiments de cette période, il est en cours de réhabilitation dont les enjeux sont la conservation du patrimoine bâti, la mixité sociale, l'accessibilité, l'adaptation au changement climatique.

Dans ce secteur, les parcelles sont larges, résultant des alignements urbains de la fin du XIX^e siècle. Le bâti est constitué d'un corps principal sur rue avec des effets de perspective, avec des cours et des jardins entre les bâtiments. Ces grands alignements de bâtiments sur de larges avenues sont encore inspirées de l'urbanisme haussmannien et leur homogénéité s'explique par les règlements de constructions (*Bauordnung*) de la ville.

Les croisées et perspectives de la trame urbaine sont ponctuées par des édifices publics ou religieux offrant des cônes de vues remarquables : l'extrémité Ouest du secteur de la Neustadt, se trouvent le Palais de Justice (1894-1897), de style antiquisant grec et égyptien, et l'église Saint-Pierre-le-Jeune catholique (1888-1893), de style néo roman, en grès rose. De là partent des rues qui n'existaient pas avant les années 1890, et dont le bâti date majoritairement de cette période. Les immeubles de rapport de l'îlot sont de styles divers, bourgeois, parfois encore avec un linéaire de jardin de devant (*vorgärten*), jardinet d'agrément devant l'immeuble, apport esthétique, hygiéniste et réglementé.

Enjeu du socle patrimonial végétal et urbain de la Neustadt

Le secteur Ouest a pour limites la rue du Fossé des Treize et la rue du Général de Castelnau. Le côté Ouest de ce fossé fut pris dans le quatrième agrandissement des fortifications de la ville, dès le XV^e siècle. A partir de cette période, il fut planté d'une rangée de tilleuls qui, transformés en charbon, devaient servir à la préparation de poudre à canon. Parallèle à cette rue, la rue Finkmatt est l'un des rares témoins parcellaires du XVI^e siècle, gardant la trace du fossé dédoublé avec la création de la fausse-braie Nord-Est, achevée par Daniel Specklin au XVI^e siècle.



Cartographie de l'entité «Fonderie». Source : Atelier G.André



Ecole des Pontonniers, 1902-1904, réemploi d'anciennes constructions du XVI^e siècle © B.FEDEL – AUP Lorraine



Esca, années 1930, donnant sur l'III © B.FEDEL – AUP Lorraine

L'axe impérial

■ CONTEXTE HISTORIQUE

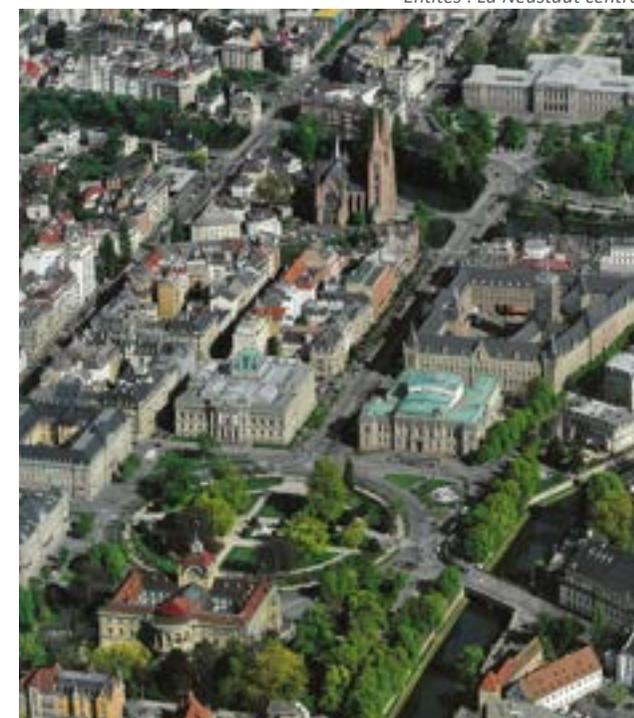
- Fin XVII^e-XVIII^e : Création des promenades paysagères extra muros (fin XVII^e s. : promenade cavalière dite des Pêcheurs, ancêtre du futur parc de l'Orangerie / 1764 : Contades). Aménagement de l'allée de la Robertsau. Plantation des boulevards d'artillerie.
- 1874 : Déclassement des glacis militaires et acquisition des terrains par la ville.
- 1877-1884 : Construction du campus universitaire.
- 1880 : Etablissement d'un plan directeur d'urbanisation. « *BEBAUUNGSPLAN für die Erweiterung* »
- 1880-1910 : Établissement et réalisation des projets d'aménagement de la Place de l'Université et de la République. Réalisation de la version définitive du *Bauordnung* (3 versions : 1892, 1904 et 1910)
- *A partir de 1919 : modifications des dispositions initiales*

■ LA COMPOSITION STRUCTURANTE DU TRACÉ

- Axe impérial : monument urbain limité par deux façades (Palais du Rhin et Université) et deux places, justifié par des perspectives sur la cathédrale. Noyau du développement de l'extension.
- Trame urbaine hiérarchisée constituée de ring, avenues, places rotules, rues.

■ LES PERSPECTIVES

- Perspective orientée du Palais du Rhin vers l'Université.
- Perspective jalonnée par les façades du théâtre et de la bibliothèque.
- Perspective conduite par le double alignement d'arbres accompagné par les *vorgärten* puis par les façades.
- Point de fuite de la perspective ciblé sur l'avant corps et l'embranchement de l'Université.
- Asymétrie de la place de l'université corrigée par la rotonde de formée par l'alignement encadrant une place minérale.



Vue aérienne. Source : La Neustadt de Strasbourg : un laboratoire urbain. ed : Lieux-Dits



L'axe impérial - Source : BNU

■ LE GABARIT DE LA VOIE:

- Gabarit dominant pour l'axe impérial (38 m), équivalence ring et avenue, différenciés par le traitement végétal.
- Plantations comme matrice de la voie avant même la construction des bâtiments. Cet axe s'édifie progressivement de 1887 à 1919.
- Pensé comme un axe de représentation.

■ LE BÂTI

- Bâtiments administratifs jalonnant l'axe impérial
- Irrégularité de la façade urbaine compensée par la trame végétale
- Liaison entre le symbole du pouvoir politique et celui du pouvoir intellectuel en passant par le pouvoir religieux.

Un monument urbain et paysager à penser de manière globale :

L'axe impérial et son contexte paysager comme matrice de la Neustadt. Exemplarité des aménagements à venir à intégrer dans une trame verte globale.

La voie se compose de trois séquences :

- La place-jardin de la République (articulation avec la Grande île),
- L'avenue plantée de la Liberté avec ses jardins de devant,
- La ville parc qui englobe la place jardin de l'Université.

Il s'articule avec les paysages de l'eau.

■ LE VOCABULAIRE DE L'URBANISME VÉGÉTAL

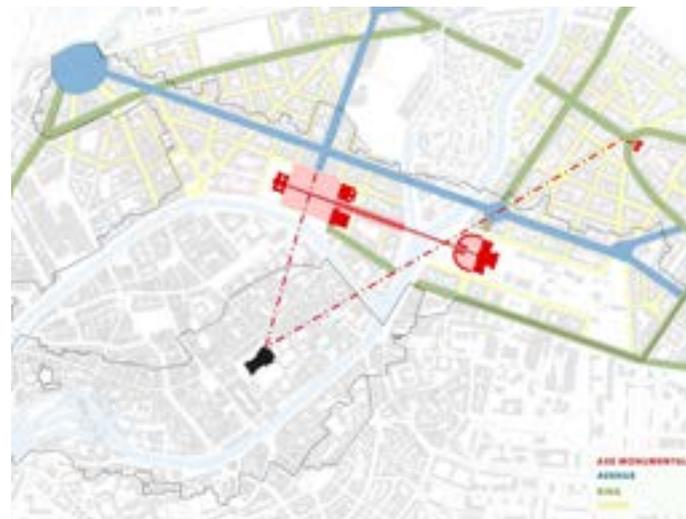
Les alignements de ceinture (arbres taillés à 6 m, 4 genres) structurent l'espace paysager duquel émergent les arbres de grande hauteur (23 m, 40 genres ou espèces). Les massifs engazonnés et les jardins de devant complètent le dispositif au sol.

■ LE PAYSAGE DE L'EAU

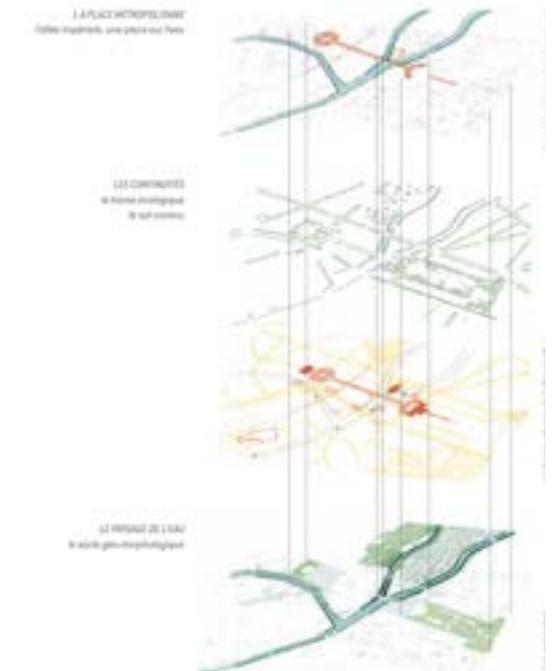
Présence de l'eau et des quais support de la trame verte et bleue.

La trame orthogonale de la Neustadt se superpose aux tracés hydrographiques de la ville. A travers ces relations multiples, en belvédères ou en berges pentues, le plan de Conrath met en scène ces strates historiques et géographiques.

Le rapport à l'eau est un enjeu important.



Axes structurants



Extrait étude pour le plan directeur (agence TER)

■ VALEUR URBAINE

- Tracé urbain et gabarits généreux favorisant différents usages.
- Trame végétale importante, support du tracé urbain constituant un atout écologique.
- Présence de l'eau et des quais support de la trame verte et bleue.

■ OUVRAGES ET ÉLÉMENTS DE VALEUR PATRIMONIALE ET URBAINE

- Perspectives de l'axe impérial et effet de cible sur l'avant corps, cônes de vues vers la ville ancienne.
- Trame végétale : alignements, arbres isolés de grande hauteur, terre plein, *vorgärten* et clôtures ou bordures associées.
- Altimétries du sol et revêtements de sol d'origine associés.
- Monuments et ouvrages d'art.
- Façades frontales de l'axe impérial.
- Façades fuyantes des perspectives en général.

■ PAYSAGE

- Patrimoine végétal naturel et culturel
- Palette végétale horticole emblématique de la fin du XIX^e siècle

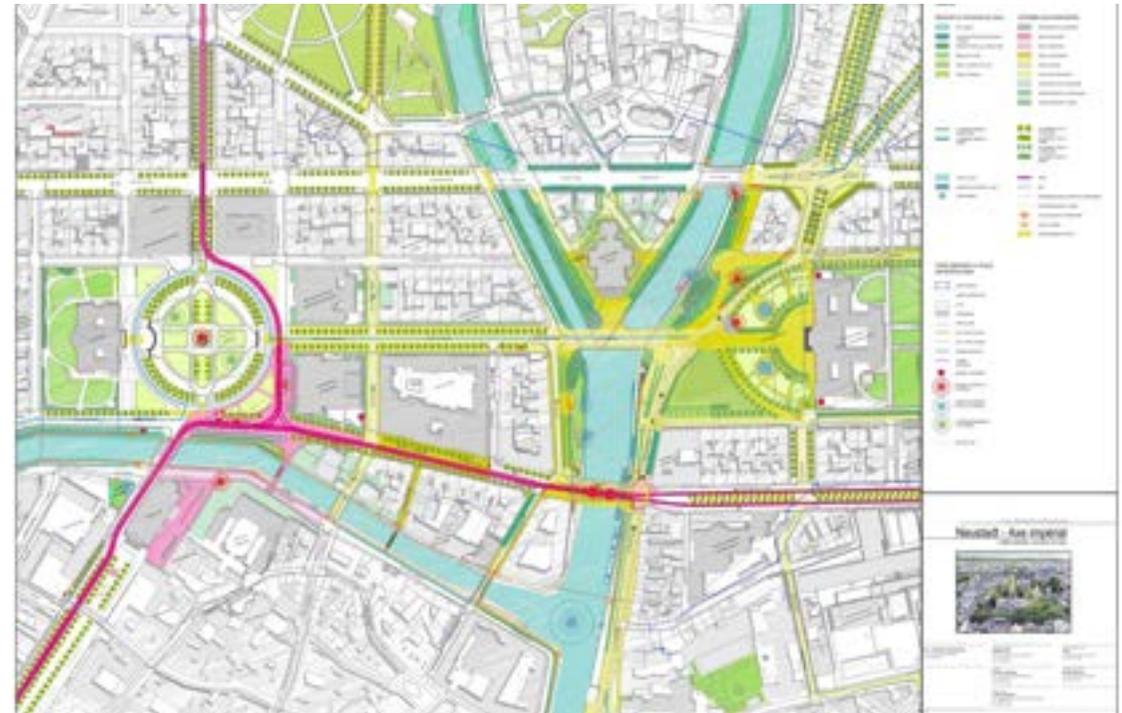


Schéma directeur de l'axe impérial réalisé en 2020 par l'agence TER

VIGILANCES ET PROBLÉMATIQUES SUR CET ESPACE

- Harmonie générale de l'axe impérial dégradée, notamment par une trop forte présence du stationnement qui a un impact tant sur la composition que sur les perspectives.
- Colonne vertébrale végétale dégradée, palette végétale emblématique
- Perte de cohérence globale

ENJEUX

- Restaurer la cohérence et de l'harmonie de l'axe impérial.
- Restituer la « colonne vertébrale végétale » qui structure l'axe.
- Consolider ou recréer les jardins de devant.
- Mettre en valeur l'espace de confluence.
- Renforcer le rapport à l'eau .

L. NEUSTADT INDUSTRIELLE

L'extrémité du grand axe urbain construit durant la période allemande, reliant le Port du Rhin à la Neustadt, est couronnée par la place de Haguenau. Cet axe permettait un accès rapide de l'Allemagne à la gare centrale, avec un objectif de défense militaire. Agrandie après la démolition des remparts de 1880, la place de Haguenau servait à l'origine de place-vestibule pour les artères aboutissant à la porte de Pierre, érigée avec l'enceinte allemande fortifiée de 1875 à 1879, déclassée et détruite après 1922. La place de Haguenau est aujourd'hui davantage un nœud routier qu'une place, mais est dorénavant ouverte vers le grand paysage avec en contrebas le canal et le contournement routier en tranchée.

Le bâti de ce secteur est majoritairement composé d'immeubles de rapport construits à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle pour une population d'employés habitant à proximité de leur lieu de travail, bénéficiant des grands magasins, de la gare et d'équipements tels que le Palais des Fêtes (1901-1903). La densité de construction est plus importante que dans la Neustadt centrale, témoignant du statut social, du quartier. Cette fonction résidentielle a perduré jusqu'à aujourd'hui accompagnée de la typologie des rez-de-chaussée commerciaux, avec des larges vitrines donnant sur l'avenue.

L'intensification du trafic et le besoin accru de stationnements ont transformé l'ambiance et le confort de cette artère dont la moitié de la surface était dévolue au piéton. Cette dégradation de l'espace public n'est pas sans conséquences sur l'attractivité commerciale de cette avenue et sa qualité. Les impacts en terme nuisances sont ici importants (pollution, bruits, îlots de chaleur) et principalement concentrés sur la place de Haguenau et l'avenue des Vosges.

La densification des cœurs d'îlots ne fait pas exception à la règle dans les cours et les corps de bâtiments secondaires ayant abrités au départ des petits ateliers ou des écuries, qui depuis ont été surélevés et agrandis afin de créer des logements parfois de trop faible qualité et très enclavés.

■ Place de Haguenau et ses avenues rayonnantes

La place d'Haguenau se situe sur le tracé de l'ancien cardo.
Sur le plan de 1681, on peut voir le tracé des anciennes fortifications sur l'emprise du périmètre.

La place de Haguenau figure dans le plan d'extension de 1880 où elle constitue l'aboutissement occidental de l'axe de transit Est-Ouest (actuelles avenues de Vosges, d'Alsace et de la Forêt-Noire) et ouvre sur la porte de Pierre (*Steinthor*).



Cartographie de l'entité «Neustadt industrielle». Source : Atelier G.André



Cadastre actuel superposé sur le plan de 1681

Sur le **Bebauungsplan**, elle présente un plan semi-hexagonal planté d'où rayonnent quatre voies, comportant elles-mêmes des alignements d'arbres (intégrées au périmètre de l'OAP). Le boulevard Poincaré présente, dès le plan de 1880, un mail central. Immédiatement à l'arrière de la place de Haguenau s'élevait le Steinthor, « Porte de Pierre », construit après l'annexion de 1870 par les allemands et démoli en 1922 lors du déclassement de Strasbourg en tant que forteresse.

Durant l'entre-deux-guerres, le plan directeur de l'agglomération strasbourgeoise prévoit un important remaniement de la place dans le contexte d'arasement des fortifications. Son tracé est étendu vers le Nord jusqu'en bordure du canal des remparts.

Sur le plan de 1944, la place de Haguenau est signalée comme « opérations complémentaires devant être prises en charge par le Ministère des travaux publics et des Transports en première urgence ».

En 1951, la place est imaginée selon un nouveau plan en forme de raquette dont la partie Nord traverse le canal. Les anciens terrains de la Porte de Pierre sont intégrés et la place voit sa forme évoluer. Les travaux sont conduits de 1951 à 1955. A partir de la fin des années 1960, de nouveaux changements sont apportés à la place afin de la raccorder au réseau autoroutier Nord de l'agglomération. Les travaux, conduits entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980, donnent lieu à une modification des aménagements plantés de la place, désormais traités comme un parc urbain.

■ LA PLACE DE HAGUENAU AUJOURD'HUI

Le centre de la place est investi par un parc. On y trouve quelques équipements sportifs tels qu'une table de ping-pong et un panier de basket ainsi que des jeux pour enfants. On note également la présence d'une fontaine au centre et des composts.

Le bâti en alignement sur le pourtour de la courbe de la place est assez homogène, mais couvre diverses époques de constructions de 1880 au début du XX^e, de la reconstruction à la période contemporaine. Deux bâtiments contemporains présentant des grandes hauteurs marquent les flancs Est et Ouest aux entrées et sorties de l'autoroute.

Ainsi, on peut identifier deux territoires Sud / Nord selon un front bâti de la ville constituée (architecture Neustadt) et un front de la ville nouvelle.



Détail de la place d'Haguenau - Bebauungsplan, G. Conrath, 1880



Détail de la place d'Haguenau - Plan des bâtiments sinistrés, MRU, 1944



Place de Haguenau aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine



Clinique Adassa de 1886. La clinique est transférée en 2017 pour un projet de logements. © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Redonner une identité urbaine, paysagère et d'usage, de la totalité de la place jusqu'aux façades
- Intégrer le parc dans la trame verte
- Conforter les continuités vertes et les renforcer
- Reconnecter le parc avec le canal et avec ses berges
- Maintenir les perspectives
- Repenser la continuité du parc vers les jardins ouvriers Nord et les cheminements doux connexes
- Offrir une bonne perméabilité piétonne

M. CONFLUENCE CONTADES, VILLE-PARC

Cette séquence s'étend du pont royal au Sud, à l'Avenue d'Alsace au Nord et est fortement marquée par les grands panoramas sur les paysages de l'eau et les berges plantées en parc paysager avec alignements de ceinture des quais hauts.

L'île Sainte-Hélène relie la Neustadt administrative à l'Université par une série de ponts, dont le plus important est le pont d'Auvergne. Sur cette île se trouve l'église Saint-Paul, une église protestante de garnison de style néogothique rhénan, construite à la fin du XIX^e siècle. Le bâti de la période allemande de ce secteur est composé de villas, souvent luxueuses, similaires à ce que l'on trouve au Nord dans les quartiers bourgeois des Contades et de l'Orangerie.

Le tracé sinueux correspond à une autre période d'urbanisation plus tardive et en référence aux cités jardins, reprise des tracés sinueux des anciens sentiers.



Vue sur St Paul depuis le Pont St Guillaume . © B.FEDEL – AUP Lorraine



Parvis de St Paul – pavés XIX^e. © B.FEDEL – AUP Lorraine



Cartographie de l'entité «Confluence Contades». Source : Atelier G.André



Vue sur St Paul depuis le Pont d'Auvergne. © B.FEDEL – AUP Lorraine

POINT D'APPUI

- Perspective de la confluence

RISQUE

- Perte des caractéristiques de la ville jardin

ENJEU

- Mettre en valeur et préserver de la tête de l'île Sainte-Hélène

N. NEUSTADT UNIVERSITÉ

Face au Palais du Rhin, mis en valeur par une perspective monumentale, se trouve le Palais universitaire, précédé de la place de l'Université, entre les rues Goethe et de l'Université.

■ L'UNIVERSITÉ

Au lendemain de la guerre de 1870, l'empire allemand décide la création d'une université à Strasbourg, à même de faire rayonner la culture et la science de l'empire prussien. Au cœur de la ville parc, l'Université en est en quelque sorte la matrice offrant encore aujourd'hui un des plus grands parcs de Strasbourg.

Son plan confié à Hermann Eggert et arrêté en 1877, forme un ensemble de bâtiments distincts regroupés dans un parc de 10 ha environ destinés à différents instituts des sciences, dominés par un bâtiment collégial, le Palais universitaire, dans un style inspiré de la Renaissance italienne. A l'extrémité du parc de l'université se trouvent le jardin botanique et l'Observatoire astronomique. Une bande végétale périphérique formait à l'origine la limite végétale et l'espace tampon protecteur entre la ville et les instituts.

Le site de l'université est exceptionnel à plusieurs égards :

- Il est toujours consacré à l'enseignement supérieur et une grande partie des disciplines d'origine y sont enseignées
- tous les bâtiments construits à l'origine sont en place à l'exception de l'institut de botanique et des serres. Les interventions intérieures et extérieures réalisées sont mineures sur l'ensemble du site.
- les choix architecturaux d'origine homogènes confèrent au site une grande harmonie. Les dispositions constructives novatrices adaptées à l'enseignement et l'instrumentation de pointe de chaque discipline sont encore en place. Les décors intérieurs et finitions ont été en grande partie conservés
- le site est une pièce maîtresse de l'urbanisme paysager de la « ville parc », et le parc botanique constitue une collection vouée à la recherche et à l'enseignement.

Conçu pour offrir un cadre agréable et sain aux chercheurs et aux étudiants une végétation tampon constituée de jardins de devant répondait à ceux des rues Goethe et de l'Université. Ce cadre de vie agréable, ainsi que le caractère peu construit de ces îlots ont contribué à favoriser la construction de villas et petits immeubles cossus pour les professeurs de l'Université.

Un nouveau planétarium est en cours de construction sur les terrains historiques de l'université. Les îlots alentours reproduisent l'ambiance de parc et sont particulièrement pourvus, à l'origine, de jardins de devant.



Cartographie de l'entité «Neustadt université». Source : Atelier G.André

RISQUES

- Perte de la structure paysagère du site et de sa cohérence avec l'urbanisme paysager de la ville-parc
- Perte de la destination de l'enseignement supérieur dans les bâtiments
- Perte des caractéristiques structurelles, scientifiques, architecturales et décoratives des bâtiments d'enseignements

ENJEUX

- Conserver la mission d'enseignement et de recherche sur le site en accompagnement de son évolution dans le respect de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine végétal et renforcer la fonction écologique du parc de l'Université et du jardin botanique



Vue de l'université depuis le pavillon de la botanique



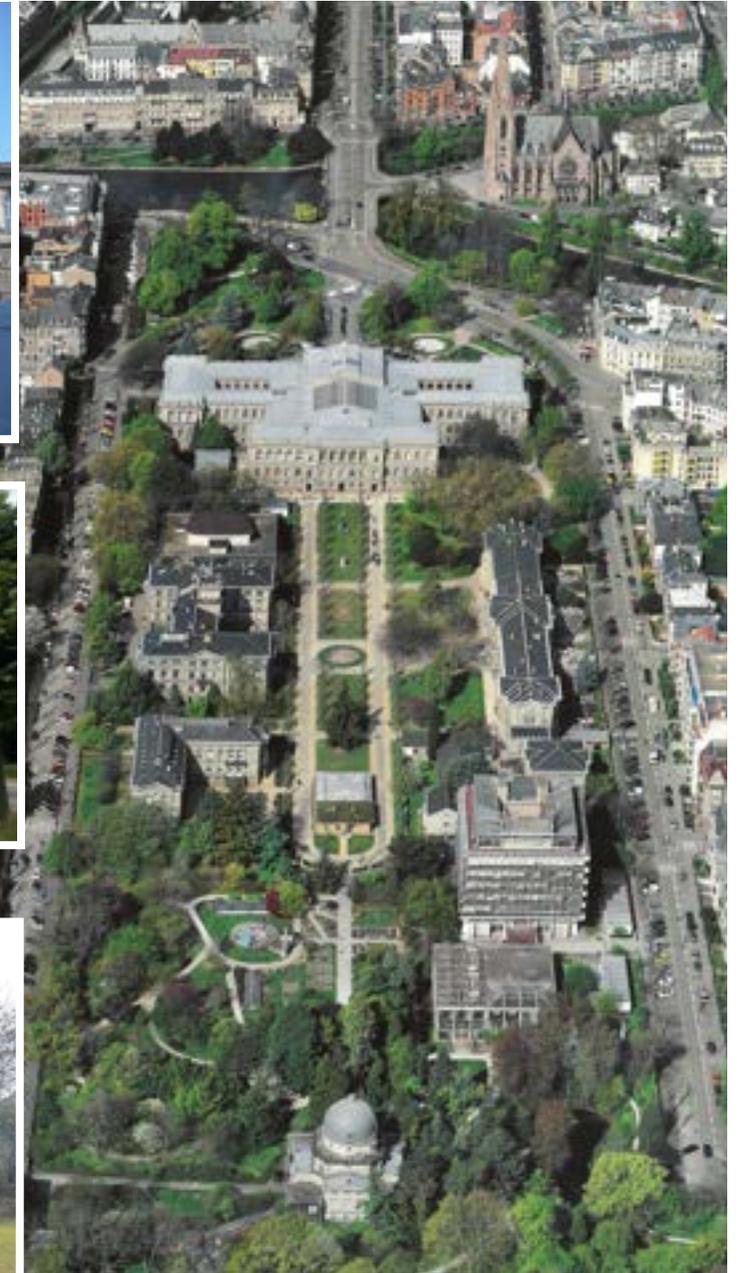
Palais universitaire © B.FEDEL – AUP Lorraine



Vue sur le palais universitaire depuis les jardins © B.FEDEL – AUP Lorraine



Abri de mires astronomiques dans le jardin astronomique de l'université © Atelier G.André



Vue aérienne de l'université - source La Neustadt de Strasbourg - un laboratoire urbain 1871-1930

■ AUTOUR DE L'UNIVERSITÉ

La place Sébastien Brandt est une place-carrefour destinée à assurer l'articulation entre le grand axe Ouest-Est (Avenue des Vosges- Avenue de la Forêt Noire), l'Allée de la Robertsau et la place de l'Université. Plusieurs bâtiments remarquables dessinent cette place, des villas du début du XX^e siècle (n°4) aujourd'hui occupées par des banques ou institutions diplomatiques, dont certains ont perdu leurs jardins de devant d'origine. Le long de l'Ill, le bâtiment de la Gallia, date également de l'époque impériale et fut construit pour abriter le siège des assurances Germania.

Le boulevard de la Victoire est un *ring* dont le gabarit et l'aménagement sont clairement définis dans les traités d'urbanisme de fin du XIX^e siècle. Ouvert entre 1870 et 1914, sur le glacis des murailles de Vauban, longeant le côté Sud de l'université et reliant la Neustadt institutionnelle à la Neustadt universitaire et à l'Esplanade, il réalise aussi la couture entre la vieille ville et son extension. Sur cet axe se trouvent les Bains Municipaux, qui faisaient partie du projet hygiéniste et social de modernisation de la ville à partir de 1905.

L'église Saint-Maurice, à l'origine église de garnison, est le pendant catholique de l'église Saint-Paul. Elle est précédée d'une grande place et d'un square (Arnold). L'église est un jalon de l'Avenue de la Forêt-Noire, dans le prolongement de l'axe Ouest-Est partant de la place de Haguenau, qui mène in fine au Port du Rhin et à l'Allemagne.



La rue Goethe © B.FEDEL – AUP Lorraine



Boulevard Victoire © B.FEDEL – AUP Lorraine



Avenue de la Forêt Noire – Église St Maurice © B.FEDEL – AUP Lorraine

RISQUES

- Perte des continuités des jardins de devant,
- Densification et imperméabilisation des cœurs d'îlots jardinés,
- Perte des caractéristiques du jardin de l'Université et du patrimoine scientifique

ENJEUX

- Conserver les caractéristiques de villes jardins et des cœurs d'îlots jardinés,
- Préserver et renforcer les continuités végétales des jardins de devant,
- Valoriser le rôle d'oasis urbaine du parc de l'Université et du jardin botanique

O. LA GRANDE PERCÉE (POUR MOITIÉ SITE EN EXTENSION)

Décidée dans un des quartiers le plus dense et insalubre du vieux Strasbourg, la Grande Percée, votée par le conseil municipal en 1907, devait être un boulevard de circulation rapide à travers la vieille ville, reliant trois secteurs majeurs : la gare inaugurée en 1883, la place Kléber et le port du quartier de la Bourse. Ce projet urbain dessiné par l'architecte de la ville Fritz Beblo, inspiré des théories urbaines de Camillo Sitte succédant aux principes haussmanniens, décrit un tracé composé de courbes et de contrecourbes adaptées aux rayons de giration des tramways et à un tissu bâti existant très dense. Quelques façades d'îlots anciens ont été malgré tout conservées dont celle de l'îlot de la Grange dont le parcellaire médiévale est conservé

Le premier tronçon d'aménagement débutant sur le parvis de Saint-Pierre-le-Vieux remanié, stoppé par la déclaration de guerre de 1914, comprenait la rue du 22 novembre, jusqu'à l'angle de la place Kléber et les bâtiments du côté pair de la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à la Grand'Rue. En 1933-1934, les travaux se poursuivirent par la rue de la Division Leclerc, jusqu'au quai Saint-Thomas. Le segment perpendiculaire à la rue de la Division Leclerc qui va de la Grand'Rue à la rue des Serruriers est réalisé à partir du début de l'année 1935. Les aménagements se sont poursuivis jusqu'à la rue de la 1^{ère} Armée, détruisant plusieurs bâtiments remarquables mais dégagant également l'église Saint-Nicolas. Le programme est achevé dans les années 1950.

La planification de la Grande percée et le respect des prescriptions de la commission des façades depuis sa création ont garanti la cohérence de l'espace public sur tout son déroulé. Néanmoins, dans le respect des règles établies, chaque période y a apporté son esthétisme et son génie constructif constituant ainsi un conservatoire de l'architecture de 1910 à 1950 : les immeubles de la rue du 22 Novembre datent principalement des années 1910 (n° 1, 9, 11, 12, 15, 21, 22 24, 26), des années 1920 rue des Francs-Bourgeois (n° 3, 4, 5, 6, 8, 10), des années 1930 rue de la Division Leclerc (10-24 rue de la Division Leclerc, 1932-1934).



Cartographie de l'entité «Neustadt université». Source : Atelier G.André



Chantier rue du 22 Novembre – source BNU

La nouvelle avenue affirme la modernité de la capitale du nouveau Reichland accueillant non seulement les commerces dans les rez-de-chaussée mais également des équipements comme les premiers grands magasins, les cinémas, les banques et assurances. Aujourd'hui encore, elle constitue une entrée de ville privilégiée depuis la gare et déroule un linéaire continu de vitrines qui conduit les promeneurs dans leur traversée de la Grande Ile.

Les bâtiments construits le long de cette nouvelle voie démontrent le génie constructif dans la construction d'immeubles collectifs présentant des dispositifs de confort moderne : ascenseur et monte-charge, chauffage urbain, gaz, éclairage électrique, charpente et planchers en béton armé. Le plan des logements révèle aussi une société bourgeoise avec une escalier principal pour les maîtres, un escalier de service desservant les appartements côté cuisine ou palier, les mansardes et les séchoirs dans les combles. Le recours à tous les arts appliqués témoigne de l'épanouissement de ces techniques encouragé par la construction de la Neustadt : vitraux, briques de verres, grès émaillé, carrelage, mosaïques, granito-terrazzo, décors en gypserie et enduit, décors peints, menuiseries, ferronneries.

Les immeubles de la Grande Percée, construit sur un parcellaire remanié, occupent généralement presque toute la profondeur d'une parcelle et sont d'une hauteur nettement supérieure au bâti plus ancien, provoquant ainsi un effet d'écrasement et d'enclavement en cœur d'îlot.

Construit sur les ruines de la ville médiévale, l'espace public large de 18 mètres et destiné à accueillir le tramway était peu qualifié. Axe majeur accueillant aujourd'hui de nombreux types de mobilités sa valorisation a été initiée par des travaux de plantations par bouquets au cours de l'année 2020 sur le linéaire entre l'église de Saint-Pierre Le Jeune et la rue Gustave Doré.



Rue des Francs-Bourgeois © B.FEDELI – AUP Lorraine



Carte postale rue du 22 Novembre – source BNU

RISQUES

- Densification et enclavement très important des parcelles en cœur d'îlot,
- Perte de la perméabilité des sols,
- Îlots de chaleur urbains, dégradation du bâti non protégé,
- Vacance et dévalorisation des RDC commerciaux

ENJEUX

- Dédensifier les parcelles et améliorer leur habitabilité et leur cadre de vie,
- Reconnaître l'entité de la grande Percée et son bâti échelonné tout au long du XX^e siècle
- Améliorer le traitement global de l'espace public.
- Maintenir l'attractivité commerciale des rez-de-chaussée

3.1.3...DES TYPOLOGIES DE VOIES, TÉMOIGNAGES DE L'HISTOIRE URBAINE

A. LE RÉSEAU DE RUELLES MÉDIÉVALES ET L'IMPACT DE LA GRANDE PERCÉE SUR CE RÉSEAU – EXEMPLE DE LA RUE DES SEPT-HOMMES

■ CONTEXTE HISTORIQUE

Les ruelles au Sud de la Place Kléber apparaissent sur les plans de Blondel et Napoléonien. La rue des Francs-Bourgeois n'est pas encore percée. Elle redécoupe le réseau de ruelles au Sud de la place Kléber.

Contrairement à la percée de la rue du 22 Novembre qui a également élargi le réseau perpendiculaire (ex : rue Hannong ou rue Gustave Doré), la ruelle maintient sa largeur d'origine.

■ CONSTATS

La grande hauteur de bâti induit par les façades de la Grande percée et la faible largeur de la ruelle créent un espace très vertical qui se réduit au centre de la ruelle. Le traitement piétonnier sous forme de plateau avec caniveau central pavé est satisfaisant mais le traitement au sol est daté et très découpé. Un traitement uniforme serait plus approprié. L'appropriation de l'espace public des commerçants sous forme de plantations en pot permet d'introduire de la végétation dans cet espace étroit mais encombre une largeur déjà réduite.



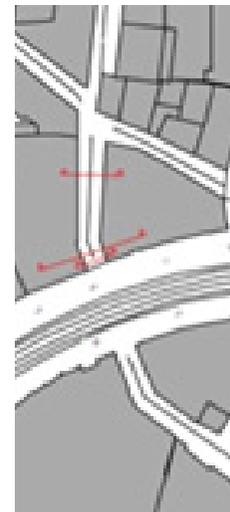
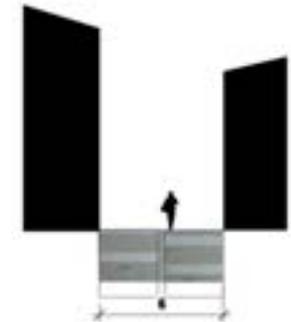
Tracé reporté sur cadastre napoléonien – 1840



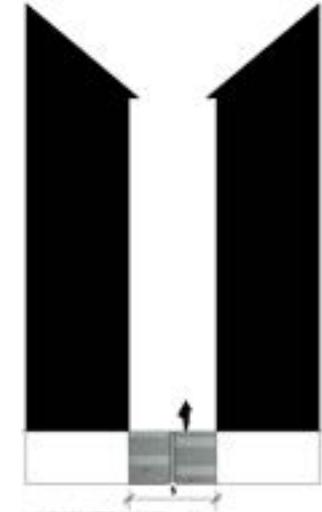
Vue aérienne de la Ruelle des Sept-Hommes



Rue des Sept Hommes – section 1 © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Sept Hommes – section 2
© B.FEDEL – AUP Lorraine



ENJEUX

- Traiter les aménagements de façon globale sur l'ensemble du réseau de ruelles qui caractérise le quartier
- Maintenir un profil simple et unitaire dans un matériau noble (en pierre naturelle) et perméable.
- Désencombrer l'espace public

B. L'HÉRITAGE DES ANCIENS FOSSÉS – L'EXEMPLE DE LA RUE DU VIEUX MARCHÉ AUX VINS

■ CONTEXTE HISTORIQUE

La rue et la place du Vieux-Marché-aux-Vins, comme leur nom l'indique, étaient l'établissement du marché où les vigneron du Bas-Rhin vendaient leur production à partir du 14^{ème} siècle.

La largeur importante de la rue du Vieux-Marché-Aux-Vins est issue de la largeur des fossés et des remblais des premières extensions de la ville.

■ CONSTATS

Le traitement de la voirie sous forme de plateau avec des matériaux distinguant ligne de tram et espace piéton est plutôt qualitatif.

C'est une des seules voies plantées du Nord de la Grande Ile mais le mail est interrompu sur la première séquence.

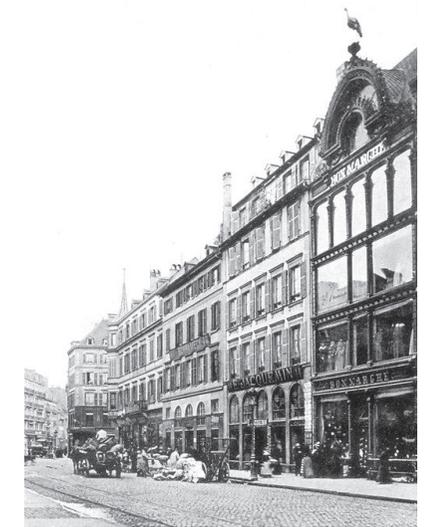
La question se pose de l'implantation des terrasses et de la perte de qualités des vitrines sur cet axe .



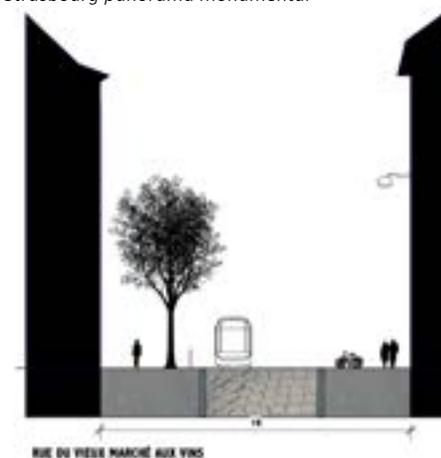
Rue du Vieux-Marché-aux-Vins aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine



Gravure du Marché-aux-Guenilles et le Vieux-Marché-aux-Vins au cours de la seconde moitié du 18^{ème} siècle – source Strasbourg panorama monumental



Rue du Vieux-Marché-aux-Vins en 1900 - source BNU



Coupe sur voirie

ENJEUX

- Traiter les aménagements de façon globale avec la rue de la Haute-Montée et la rue de la Mésange
- Préserver la fonction commerciale historique de la rue et la qualité des vitrines
- Favoriser la continuité écologique
- Désencombrer l'espace public

C. LA RUE DE LA NUÉE BLEUE

La rue de la Nuée Bleue présente un gabarit de 17 m.

■ CONSTATS

La rue de la Nuée Bleue est un axe longeant la place Saint-Pierre-le-Jeune et menant historiquement à une porte de la ville.

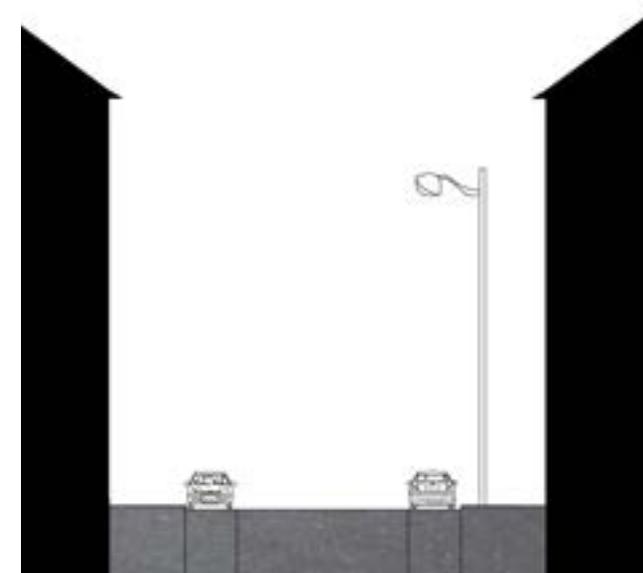
Aujourd'hui, axe majeur de circulation à l'intérieur de la Grande Ile, son bâti composé majoritairement d'anciens hôtels particuliers lui confère un appui urbain remarquable et peu mis en valeur.

La place de la voiture y est omniprésente et encombre l'ensemble de l'espace. Le traitement et le découpage sont peu qualitatifs et apparaissent au service du déplacement automobile.

Le stationnement longitudinal est présent sur toute la longueur et l'ensemble est traité en enrobé.



Vue aérienne de la rue de la Nuée Bleue



Coupe sur la rue de la Nuée Bleue © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Evaluer la place de la voiture
- Favoriser l'unité de l'espace et la mise en valeur du bâti en intégrant un traitement en matériau naturel et perméable
- Redonner un espace pour les déplacements doux et peut-être de nouveaux parcours touristiques reliant la Grande-Ile au Faubourg-de-Pierre
- Favoriser la présence du végétal pour compléter la place de St Pierre-Le-Jeune et créer une pénétrante dans la ville.

D. L'ASSAINISSEMENT DE LA GRANDE-ÎLE ET LA MONUMENTALITÉ - LA RUE DU 22 NOVEMBRE.

■ CONTEXTE (VOIR PARTIE « ENTITÉS URBAINES »)

La Grande Percée, projet ambitieux de modernisation de la ville ancienne de Strasbourg et dont la première phase est réalisée entre 1911 et 1914, est conçue pour relier le quartier de la nouvelle gare à la ville ancienne par une large artère commerçante et ouverte à la circulation, bordée d'immeubles de rapport aux façades homogènes. Les phases de réalisation se sont poursuivies jusque dans les années 1950.

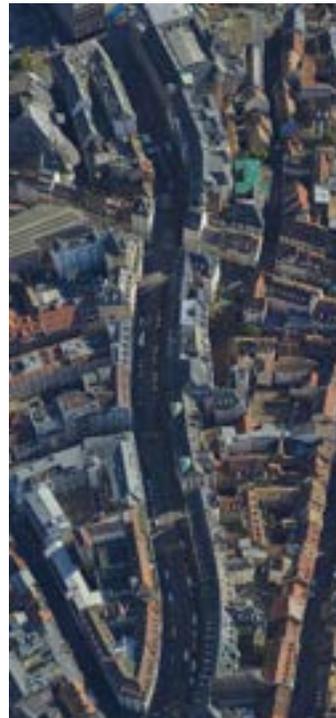
Contexte (voir entités urbaines)

■ CONSTAT

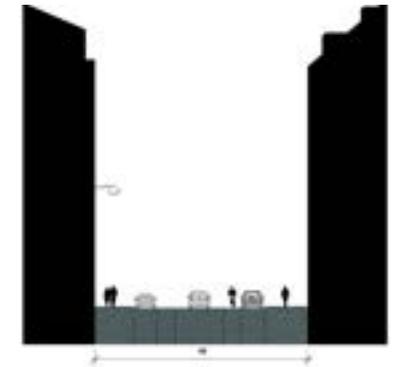
La rue du 22 Novembre, première tranche de cette percée, représente une des entrées dans le centre historique au pied de Saint Pierre-le-Vieux. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un réaménagement dans le cadre de la magistrale piétonne de Strasbourg.

Cependant, à ce jour, une seule phase de travaux a été réalisée. Ainsi, la rue se retrouve tronçonnée en 3 parties bien distinctes, dont les points de ruptures correspondent aux axes perpendiculaires de la rue Gustave Doré et la rue du Fossé des Tanneurs.

L'aménagement récent présente une prise en compte de la courbure de la voirie par un caniveau et une voie vélos dessinés parallèlement aux façades, afin de s'harmoniser avec le patrimoine monumental de la Grande Percée. Le projet est également composé autour de deux « oasis » afin de profiter de cette large voie pour introduire végétal et ombrage et amorcer une continuité écologique qui pourra se poursuivre sur l'ensemble du support de la Grande Percée.



Tracé reporté sur cadastre napoléonien



Coupe sur la rue du 22 Novembre avant aménagement © B.FEDEL – AUP Lorraine



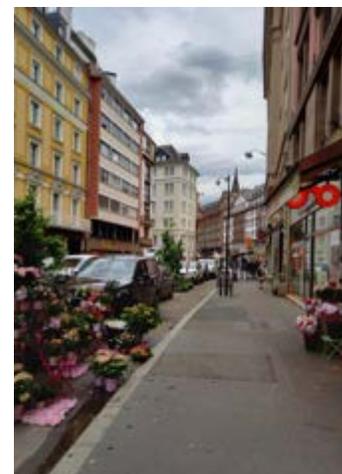
Aménagement 2020 de l'Avenue du 22 Novembre. Chemins Indiens – paysagistes



Portion après la rue Gustave Doré non reprise © B.FEDEL – AUP Lorraine



Nouvel aménagement 2020 © B.FEDEL – AUP Lorraine



Portion après la rue Gustave Doré non reprise © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Poursuivre la requalification de façon unitaire en s'appuyant sur la monumentalité du bâti
- Préserver les perspectives
- Préserver et qualifier les rez-de-chaussée d'immeubles commerçants
- Poursuivre l'introduction du végétal pour compléter les continuités écologiques et apporter un ombrage, nécessaire dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains.
- Evaluer la présence de la trémie dans la 3ème portion.

E. LES GRANDES AVENUES DE LA NEUSTADT - L'AXE AVENUE DES VOSGES – ALSACE - FORÊT NOIRE

Ces trois avenues, qui en réalité ne forment qu'un seul espace continu, constituent un axe structurant de la Neustadt. Elles limitent, au Nord, le PSMV. Elles relient les principales portes de la ville: à l'Ouest la place de Haguenau; à l'Est, la place de Kehl.

Axe figurant sur les deux plans soumis en 1878 par les architectes Orth et Conrad ainsi que sur l'esquisse proposée par Eggert.

■ CONTEXTE HISTORIQUE

Septembre 1878 : Commission d'expertise pour examiner le plan.

Dans l'ensemble, les spécialistes s'accordent sur la nécessité d'aménagement d'une brisure, eu égard à la longueur de la voie. Celle-ci est placée à l'angle Nord-Est de l'Université, à l'emplacement de l'actuel place Arnold, reprenant en cela le projet d'Eggert.

Dans le plan officiel de 1880, l'axe reprend le tracé proposé par Eggert et présente une largeur de 30 mètres pour une longueur de 2 700 mètres environ.

L'aménagement prévoit des trottoirs plantés de part et d'autre de la chaussée, au détriment d'une allée plantée centrale. Située en quasi-totalité sur l'emprise des fortifications, son emprise est incluse dans l'emprise des terrains rachetées par la Ville à l'Empire hormis un tronçon à l'Est de l'Avenue des Vosges.

Entre 1882 et l'entre-deux-guerres : Construction en plusieurs tranches du principal axe de transit Ouest-Est de la Neustadt, reliant les portes de Pierre et de Kehl, l'axe avenue des Vosges, d'Alsace et de la Forêt-Noire.

1882 : Des tronçons de l'avenue des Vosges sont ouverts à la circulation. Il s'agit des tronçons aux abords de la *Steinthor* (actuelle place de Haguenau) et de la *Kaiserplatz*.

En revanche, l'aménagement de la partie Est de l'avenue ainsi que celui de l'avenue d'Alsace ne sont possibles qu'après expropriation ou échange des terrains privés empiétant sur le tracé des voies.

« L'analyse du réseau de la voirie primaire met en évidence les liens qui existent entre ces voies. Aucune ne fonctionne indépendamment des autres. Ce constat témoigne du souci des concepteurs de la Neustadt de penser cette extension de manière globale tout comme il conforte l'impression du respect du parti originel qui de surcroît est resté préservé de toute intervention ultérieure. »

Fiche inventaire - IA67012334



Plan des grandes avenues de la Neustadt



Actuelles avenues des Vosges, d'Alsace et de la Forêt-Noire

Superposition sur le plan de 1874 avant la réalisation de la Neustadt, laissant apparaître les anciennes fortifications.



Détail du plan d'extension soumis par J. G. Conrath figurant l'axe est-ouest - source Région Alsace - Inventaire Général

1888 : La construction des avenues d'Alsace et de la Forêt-Noire est engagée. Elle se poursuit jusqu'en 1895 et 1906 pour l'avenue d'Alsace.

La construction des ponts sur l'Aar et sur l'Ill, reliant l'avenue respectivement à l'avenue des Vosges et de la Forêt-Noire à hauteur de l'église Saint-Paul est décidée.

1893 : L'aménagement de l'avenue des Vosges n'est pas finalisé.

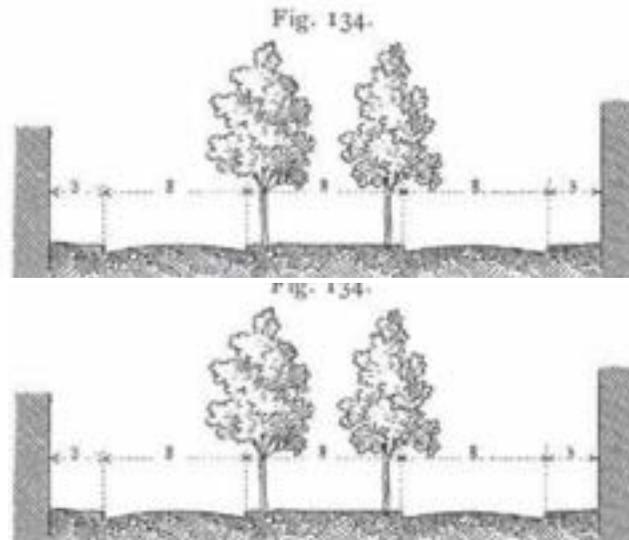
1928 : L'extrémité orientale de l'avenue de la Forêt-Noire est modifiée.

L'organisation de l'avenue de la Forêt Noire est similaire à celle de l'avenue des Vosges, si ce n'est une strate végétale supplémentaire en pied d'arbres.

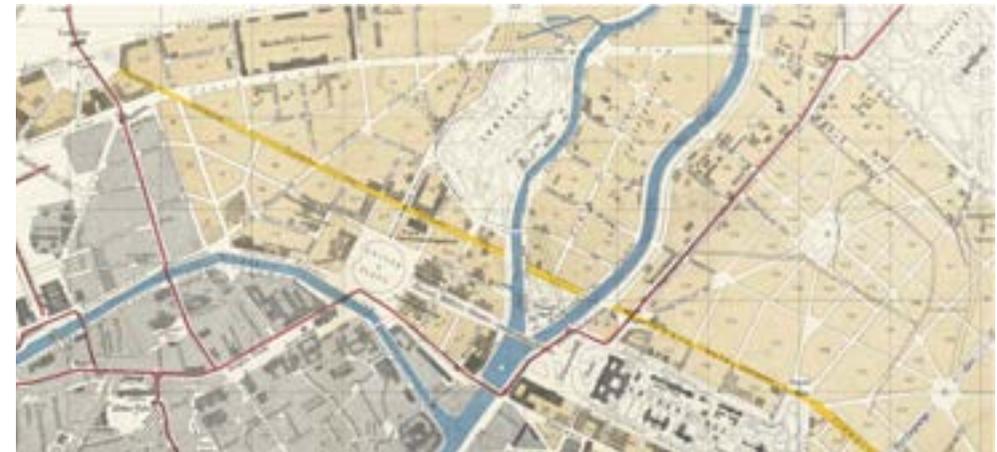
On peut remarquer une inflexion devant l'église Saint-Maurice, son clocher devient ainsi un élément de composition urbaine.

1910

- Tramway en position axiale
- Double alignement d'arbres, taillés selon une combinaison rideau/tête de chat.
- Trottoirs larges.
- Éclairage latéral sur mâts.
- Grande ouverture sur le ciel et les façades.
- Quasi-équivalence entre la hauteur des immeubles et la largeur de la rue (prospect).



Profils de voies primaires de la Neustadt – STUBBEN 1890 - source Région Alsace - Inventaire Général



Plan de 1892. Source CUS

- **Organisation rationnelle** (tracé rectiligne et alignement strict des maisons, trottoir et chaussée bien distincts). La ligne de tramway dite «ceinture» y passe depuis 1899.

- **Espace de représentation** qui valorise les immeubles qui la bordent: alignement d'arbres, mobilier en fonte dessiné spécialement, bordures nettes, etc.

- **Espace hygiéniste**. Le ciel s'ouvre largement, l'espace est aéré. Outre de leur rôle ornemental, les alignements d'arbres poursuivent des visées hygiénistes.



Carte postale. Avenue des Vosges. Vers 1910. Source BNU



Carte postale. Avenue de la Forêt Noire. Vers 1910 Source BNU

1955

- Tramway en position axiale (sera supprimé en 1956).
- Double alignement d'arbres.
- Revêtement de sol en pavés à joints décalés.
- Stationnement sur la chaussée.
- Éclairage suspendu axial.
- Le tramway cohabite pendant quelques années avec le trolleybus.

■ **EVOLUTION DE LA COUPE DE LA VOIE.**

- Bus en remplacement du tramway.
- Stationnement perpendiculaire
- Revêtement de la chaussée en enrobé noir.
- Peinture au sol.
- Îlots directionnels.
- Mobilier routier



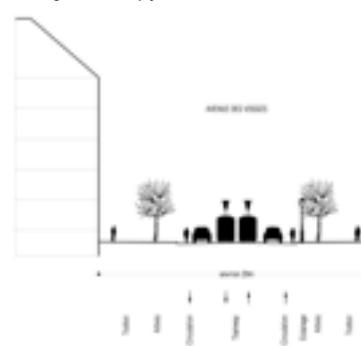
Strasbourg - Avenue des Vosges
- Carrefour rue Lomay

Le tramay et le trolleybus avenue des Vosges, vers 1955 - source strasbourg-tramway.fr

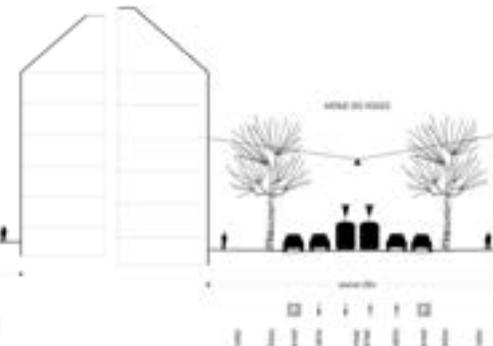


Strasbourg - Avenue des Vosges

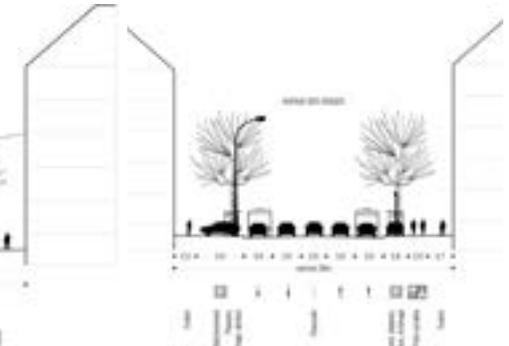
Le tramay avenue des Vosges, vers 1955 - source strasbourg-tramway.fr



1910 © B.FEDEL – AUP Lorraine



1955 © B.FEDEL – AUP Lorraine



Coupe 2016 avant aménagement des voies cyclables 2019 © B.FEDEL – AUP Lorraine



L'avenue des Vosges aujourd'hui encobrée par le stationnement © B.FEDEL – AUP Lorraine



20 000 à 25 000 véhicules par jour sur l'axe Vosges/ Forêt Noire.

L'un des axes les plus fréquentés de Strasbourg.

Trafic très dense, notamment aux heures de pointe

date de modification 27 01 2022 12:30

Extrait Fiche inventaire - IA67012334

« Si toutes les rues étaient dotées de trottoirs, seules les voies les plus importantes furent pavées, les autres furent simplement recouvertes de macadam.

Jusqu'en 1897, ces deux matériaux sont ceux employés exclusivement pour le revêtement de la chaussée. Au-delà, l'asphalte, alors employé pour le revêtement des trottoirs est également utilisée pour la chaussée. A partir de cette même date, les premiers revêtements en dalle de pierre ou de ciment sont attestés pour les trottoirs.

Les pavages de bois ne sont jamais utilisés dans la Neustadt Si l'on considère les superficies de voirie aménagées par type de revêtement, il apparaît que le macadam est largement employé durant les premières années pour diminuer par la suite, alors que l'usage des pavés reste relativement stable durant la période, malgré une baisse sensible durant les années 1889-1894. »



Pavage de l'avenue des Vosges à l'angle avec l'avenue de la Paix -source DRAC Alsace_Denkmalarchiv

POINTS D'APPUIS

- Tracé urbain et gabarits généreux favorisant différents usages.
- Trame végétale importante, support du tracé urbain constituant un atout écologique.
- Perspectives sur la place d'Haguenau et sur l'Église st Maurice
- Monuments et ouvrages d'art.
- Alignement et gabarits des façades.
- Séquences végétale spécifiques

PROBLEMATIQUES ET VIGILANCE

- Dégradation de l'état d'origine par la place de plus en plus importante de la voiture et l'intensification du trafic.
- Fort impact du stationnement sur la qualité des avenues.
- Perte de la cohérence des revêtements de sol au profit de l'enrobé et des pavés béton.
- Trame végétale structurante dégradée par le stationnement en pied d'arbres

ENJEUX

- Conserver les caractéristiques de la ville parc
- Limiter l'impact du stationnement sur la qualité des avenues.
- Offrir des continuités sécurisées et cohérentes aux déplacements doux et des transports collectifs
- Trouver une cohérence et une qualité d'ensemble tant dans le traitement des sols que dans l'implantation du mobilier sans sur-occuper l'espace
- Préserver la trame végétale et conforter le corridor écologique
- Prendre en compte les nuisances et risques induits par l'importance de la circulation.

F. UNE VOIRIE EN MUTATION - LA RUE DE LA FONDERIE

■ CONTEXTE HISTORIQUE

La rue de la Fonderie était une ruelle étroite qui abritait les professions les moins nobles de la ville (équarisseurs, vidangeurs, éboueurs et prostituées).

C'est un quartier entre une porte de ville et des places/marchés majeurs de la cité. Le couvent des Clarisses y était implanté au Moyen-Âge.

La fonderie s'y implante au XVI^e siècle puis l'arsenal. Sur le cadastre Napoléonien est fait mention de rue de la Fonderie. Il s'agissait d'une ruelle d'une largeur de 3,50 m environ. La prison occupait la partie Nord-Ouest. Le quartier est en partie reconstruit au cours des siècles.

Le bâti est hétérogène témoignant de l'activité artisanale et des grandes périodes de mutations du XVIII^e et du XX^e siècles et suite aux bombardements de 1870.

■ CONSTATS

La rue de la Fonderie présente un gabarit généreux de 22m.

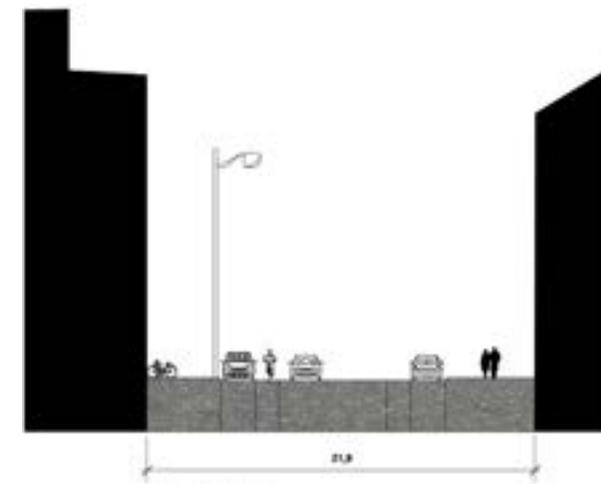
Son traitement apparaît principalement « routier » tant dans sa configuration que dans les matériaux utilisés. L'origine médiévale n'est plus du tout lisible.

Traitée uniformément en enrobé, elle est très divisée en relation avec les déplacements et fonctions (trottoir, stationnement, piste cyclable, voirie). L'emplacement de la piste cyclable entre stationnements et voirie est potentiellement dangereux.

L'arbre, aujourd'hui peu présent pourrait trouver sa place et créer une liaison entre Place Broglie et les quais.



Superposition de l'emprise actuelle sur le cadastre Napoléonien de 1840.



Coupe sur la rue de la Fonderie © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue de la Fonderie aujourd'hui © B.FEDEL – AUP Lorraine

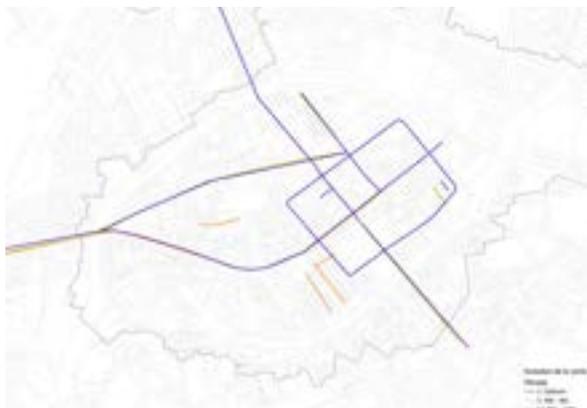
ENJEUX

- Requalifier la rue de la Fonderie en lien avec la perspective vers le Tribunal et une unité de traitement.
- Evaluer les usages et déplacements dans la rue.
- Favoriser le rafraîchissement de la rue sur la base d'une continuité écologique avec, au Sud, la Place Broglie et, au Nord, les quais.

date de modification 27 01 2022 12:30

Synthèse de l'évolution de la voirie du Castrum à aujourd'hui. Source : Atelier G.André

1 > 1er siècle à 1204



2 > 1205 - 1261



3 > 1262 - 1374



4 > 1441 - 1529



5 > 1681 - 1765



6 > 1800 - 1870



7 > 1871 - 1918



8 > 1918 - 1948



9 > 1949 à aujourd'hui



3.1.4...TRAITEMENTS ET DÉSORDRES SUR L'ESPACE PUBLIC

A. LA CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS

Aujourd'hui, l'espace public a fait l'objet de nombreux travaux de réfection dans les 10 dernières années mais de façon inégale entre le secteur en révision et le secteur en extension.

Ces aménagements, en relation pour la plupart, avec les parcours touristiques et avec la réflexion sur les nouvelles formes de mobilités au profit de la ville apaisée et piétonne ont contribué à une nouvelle image de la ville sur bon nombre de secteurs.

On peut citer notamment :

- La requalification de la place du Château en 2013 (secteur en révision)
- La requalification de la place St Thomas en 2013 (secteur en révision)
- La requalification de la place St Etienne en 2015 (secteur en révision)
- La requalification de la rue des Juifs en 2018 (secteur en révision)
- La requalification de la place du Vieux-Marché-Aux-Vins en 2012 (secteur en extension)
- La requalification de l'avenue du 22 Novembre (secteur en extension)
- La requalification de la place du Tribunal (secteur en extension) ...

Ces réaménagements ont eu systématiquement comme credo la piétonnisation, pour mettre l'accent sur les modes « doux » et l'utilisation de matériaux qualitatifs et perméables (pierre naturelle).

Ces nouveaux aménagements ont permis une réappropriation des espaces publics au profit de la vie de quartier et de l'attractivité touristique. L'image du paysage urbain en a été fortement valorisée. Ils ont cependant parfois introduit des conflits d'usage ou un encombrement de l'espace par davantage de terrasses ou de mobiliers.

On peut également constater, sur le SPR, la coexistence aujourd'hui de plusieurs générations d'aménagements qui divergent par leurs profils, matériaux et mobiliers.

Cela crée une hétérogénéité et un aspect disparate des aménagements que l'on arrive parfois à dater selon les modes (exemple des traitements bicolores en pavés béton que l'on retrouve sur des réseaux de ruelles).



Place St Thomas avant travaux © B.FEDEL – AUP Lorraine



Place St Thomas après travaux © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des frères © B.FEDEL – AUP Lorraine

B. DES PROBLÉMATIQUES ENCORE BIEN PRÉSENTES

■ Des profils et matériaux variés

LE RÉSEAU DES RUES ISSUES DU PARCELLAIRE MÉDIÉVALE – QUELQUES EXEMPLES

■ LA GRAND'RUE, UN AMÉNAGEMENT QUALITATIF

Artère historique de la ville de Strasbourg située dans la partie en révision, la Grand'Rue a été rénovée en 2010.

Sous forme de large plateau, la rue est traitée en pavé granit, aux nuances roses. Les pierres, d'une épaisseur de 12 cm, ont été posées en queue de paon.

Des bordures de deux pavés en ligne en pied de bâti et un caniveau central ont été posés sur plus de 500 m.

Cette requalification est qualitative, permettant une très bonne lecture de la rue et de ses limites bâties. Elle pose pourtant la question des conflits entre piétons et cyclistes qui sont aussi dus au fait que la largeur est parfois fortement rétrécie par la présence des terrasses et mobiliers.

Ce traitement a également été réalisé sur plusieurs ruelles adjacentes.

■ AUTOUR DE ST THOMAS – un matériau qualitatif mais des différences de traitement

Ces deux rues aboutissent sur la place St Thomas. On peut remarquer que la rue des Serruriers a été traitée sous forme de plateau avec caniveau central en pavés granit et une pose en queue de paon. Ce traitement ouvre l'espace et apparaît qualitatif. A l'inverse, sur la rue des Cordonniers adjacente, si la bande circulaire est traitée également en pavés, il subsiste encore des ressauts de trottoirs traités en enrobé trop étroits pour y circuler à pied, en raison d'une largeur suffisante, notamment pour les PMR.



Rue du Coq qui reproduit le même traitement © B.FEDEL – AUP Lorraine



La Grand'Rue – partie Ouest © B.FEDEL – AUP Lorraine



La Grand'rue – partie est © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue de la Chaîne, des ressauts inutiles, des largeurs de trottoirs insatisfaisantes et encombrées © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Cordonniers © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Cordonniers dont les trottoirs se limitent à l'épaisseur de bordure © Google street view



Rue des Serruriers- un aménagement qualitatif © B.FEDEL – AUP Lorraine

■ AUTOUR DE LA PLACE KLÉBER – DES MATÉRIAUX DATÉS

Le réseau de ruelles médiévales autour de la place Kléber a été traversé par la Grande Percée.

Aujourd'hui, les ruelles à l'Est de la rue des Francs-Bourgeois ont un traitement unitaire. Si le profil de façade à façade avec caniveau central est intéressant, le traitement en pavés et dalles bétons bicolore apparaît très daté. Cette image est d'autant plus renforcée par une rosace à l'intersection des ruelles.

On observe un traitement légèrement différent sur la partie Ouest de la rue des Francs-Bourgeois mais conservant le vocabulaire bicolore de dalles béton



Rue des Chandelles – Traitement bi-matériaux © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue des Chandelles – rosace à l'intersection des ruelles © B.FEDEL – AUP Lorraine



Traitement de la rue Frédéric Piton © B.FEDEL – AUP Lorraine

■ DES RUES ET RUELLES DU CENTRE OÙ L'ENROBÉ EST ENCORE FORTEMENT PRÉSENT ET QUELQUES PROFILS PEU SATISFAISANTS

Positionnée dans le prolongement de l'espace remarquable et extrêmement touristique du parvis de la cathédrale-Place du Château, la rue de la Râpe souffre d'un traitement très peu qualitatif en enrobé.

Cette artère doit être traitée comme un espace transitoire menant à la place du Château dans des matériaux naturels, qualitatifs et perméables. Il en est de même pour la rue des Ecrivains qui doit être en cohérence avec celle-ci.



Rue de la Râpe © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue Brulée © B.FEDEL – AUP Lorraine



Rue du Fossé des Tanneurs © B.FEDEL – AUP Lorraine

■ LA RUE DU FOSSÉ DES TANNEURS – DES SÉQUENCES DISTINCTES

La rue du Fossé des Tanneurs est caractéristique des réaménagements successifs qui ont été conçus en fonction des déplacements et usages qu'ils supportent. Ainsi, cette rue fonctionne en trois séquences distinctes.

UNE PREMIÈRE SÉQUENCE

De la Place de l'Homme de Fer à la rue du 22 Novembre (Grande Percée), la séquence présente les caractéristiques d'une voirie de desserte routière encombrée et sans réelle qualité.

La circulation piétonne est rendue parfois complexe au niveau de terrasses qui en diminuent le passage.

Le stationnement des vélos le long du trottoir crée une sorte de barrière physique entre espace piéton et voirie et brouille totalement la lecture de l'espace.

UNE SECONDE SÉQUENCE

Elle se situe entre la rue du 22 Novembre et la rue de la Vignette. En impasse, menant à un parking, son aménagement est également assez classique, avec ressaut de trottoirs et voirie circulée en enrobé mais introduit un alignement d'arbres, des caniveaux pavés et des trottoirs en dalles.

LA TROISIÈME SÉQUENCE

Vers la Grand'rue puis la Place Benjamin Zix, cette séquence est plus qualitative, sous forme de plateau, poursuivant l'alignement planté.



Traitement de la rue entièrement en enrobé © B.FEDEL – AUP Lorraine



La seconde séquence © B.FEDEL – AUP Lorraine



Encombrement de l'espace pour les piétons © B.FEDEL – AUP Lorraine



La troisième séquence © B.FEDEL – AUP Lorraine



Stationnement des vélos © B.FEDEL – AUP Lorraine

LES AVENUES DE LA NEUSTADT

Sur la Neustadt, les voies les plus importantes étaient pavées, les autres étaient simplement recouvertes de macadam.

■ LES MATÉRIAUX AVENUE DES VOSGES

Aujourd'hui, l'axe principal Avenues des Vosges – Alsace- Forêt Noire est traité en enrobés et pavés béton peu qualitatifs.

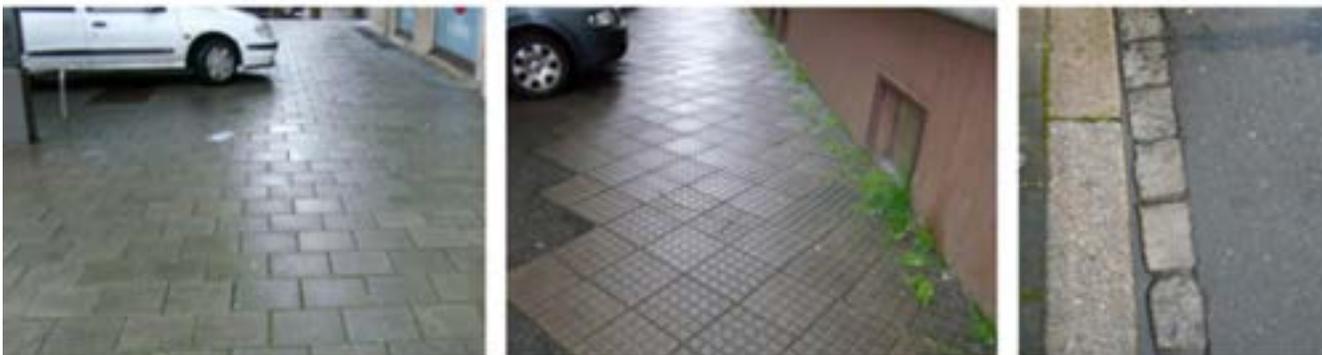
Outre la qualité, les différentes interventions et la pression du stationnement ont créés de nombreux désordres.



Pied d'arbre sans traitement © B.FEDEL – AUP Lorraine



Des matériaux vieillissants et parfois dégradés © B.FEDEL – AUP Lorraine



Matériaux de l'Avenue des Vosges © B.FEDEL – AUP Lorraine



Des éléments techniques à intégrer davantage © B.FEDEL – AUP Lorraine

UN MOBILIER HÉTÉROGÈNE ET UNE INTÉGRATION PARFOIS COMPLEXE

L'INTÉGRATION DES COFFRETS ET TRANSFOS

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, des éléments techniques répondant à des besoins nouveaux ont été posés au rez-de-chaussée des façades et sur l'espace public, souvent sans souci d'intégration.



Place du Vieux-Marché-aux-Vins © B.FEDEL I – AUP Lorraine



Avenue des Vosges © B.FEDEL I – AUP Lorraine



Avenue de la Liberté © B.FEDEL I – AUP Lorraine

ENJEUX

- Intégrer les éléments techniques pour ne pas nuire à la qualité de l'espace public, des pieds de façades et des clôtures des jardins de devant. (principe de dissimulation ou d'encastrement)

EXEMPLE D'EXISTANTS



Coffret dans le mur bahut d'un jardin de devant- rue Ste Odile © B.FEDEL I – AUP Lorraine



Coffret au bâti rue de la Comédie © B.FEDEL I – AUP Lorraine



Transformateur encastré dans soubassement © B.FEDEL I – AUP Lorraine

LES CONTENEURS DE TRI ET LE COMPOSTAGE

LES CONTENEURS DE TRI

L'intégration urbaine des conteneurs subit deux pressions contradictoires :

- Être bien visibles et d'un accès aisé pour les usagers
- Limiter l'impact et l'encombrement

Les équipements d'apport volontaire sur le domaine public pour le verre ou les papiers et emballages recyclables



Tri Place Broglie © B.FEDEL – AUP Lorraine



Tri Place du Petit Broglie © B.FEDEL – AUP Lorraine



Tri Rue du 22 novembre © B.FEDEL – AUP Lorraine



Exemple de conteneur enterré Place des Étudiants © B.FEDEL – AUP Lorraine

LE COMPOSTAGE

La loi de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. Le compostage de proximité est une solution simple à mettre en œuvre. Cependant, son emplacement doit être bien réfléchi.



Bac de compostage Boulevard Clemenceau © B.FEDEL – AUP Lorraine

ENJEUX

- Etudier et privilégier la solution des conteneurs enterrés pour le tri sélectif.
- Maintenir les continuités des cheminements sans porter atteinte à la qualité des lieux
- Limiter les désagréments éventuels : odeurs, insectes et rongeurs indésirables...
- Intégrer les bacs à compostages et conteneurs dans le paysage urbain.
- Privilégier un aspect extérieur sobre et qualitatif des bacs et conteneurs

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sur le SPR est assez disparate. On peut cependant identifier différents types de dispositifs par secteur.

Une charte d'aménagement de l'éclairage public de la ville de Strasbourg a été établie. Née de la préoccupation d'adapter le type d'éclairage et le mobilier urbain à la double trame urbanistique et fonctionnelle, elle s'appuie sur une analyse du maillage urbain et définit des cadres, des attentes et des ambiances lumineuses qui permettent la mise en œuvre de l'identité nocturne de Strasbourg.

Le traitement spécifique de la zone patrimoniale s'inscrit comme un objectif complémentaire du socle commun afin de valoriser le patrimoine de la Ville de Strasbourg sur le secteur de la Ville ancienne.

Un traitement spécifique des espaces avec des mises en lumière vise à accompagner et promouvoir l'identité historique des lieux, révéler les bâtiments en respectant sobrement leur structure et leur architecture.

ENJEUX

- Favoriser la hiérarchie dans l'éclairage des lieux, en fonction de leur usage et de leur importance. Les dispositifs doivent être économes en énergie et faciles d'entretien

Luminaire «de style» pour les ruelles de la Grande Ile



Eclairage en applique rue des Drapiers © B.FEDEL – AUP Lorraine

Sur mât -Rue du Vieux Marché-aux-Grains © B.FEDEL – AUP Lorraine

Luminaire en applique type « col de cygne » sur le patrimoine XIX^e de la Grande-Ile



Rue du 22 Novembre © B.FEDEL – AUP Lorraine

Luminaire sur mat caractéristique des quais



Quai Kellermann © B.FEDEL – AUP Lorraine

Luminaire routier des avenues de la Neustadt



Boulevard Poincaré © B.FEDEL – AUP Lorraine

3.2. MOSAÏQUE DES PAYSAGES DE L'EAU

Le paysage confond les disciplines en un tout que l'on ressent, que l'on interprète.

Le paysage urbain avec le paysage de l'eau, végétalisé ou non, est issu de ce que l'homme et l'histoire en ont fait. C'est le visage de la ville, son identité.

Celui de Strasbourg nous livre une histoire singulière, fruit des mutations, des persistances et des glissements (de défensif à pittoresque, de médiéval à labyrinthique), des ruptures et continuités (tissus, percées,). Le paysage est vivant, c'est une dynamique. Nous verrons à travers ce chapitre les fondements historiques du paysage par thématique (les paysages de l'eau, la place de l'arbre) et les formes qu'il adopte aujourd'hui.

La vision du « Paysage de Strasbourg » que l'on voudrait embrasser et qualifier d'unitaire se heurte à son caractère composite et fragmentaire et nous livre une mosaïque de paysages en mutation, qui évolue selon les saisons mais aussi selon les façons d'habiter la ville.

Cartographie sensible des paysages dans leur diversité. Source : Digitale paysage



3.2.1...PAYSAGES DE L'EAU : ÉLÉMENT DE NATURE FONDATEUR ET IDENTITAIRE DE LA VILLE

Le centre-ville strasbourgeois constitue un «nœud» hydrographique exceptionnel : l'Ill, la Bruche et le Rhin en sont l'ossature principale, à laquelle se connectent canaux, anciens bras et fossés.

LE RHIN

Jusqu'en 1840, le Rhin est un fleuve sauvage qui étend ses innombrables bras sur plusieurs kilomètres. Puis, l'augmentation de la navigation et l'apparition de l'hydroélectricité conduisent à des travaux de régularisation et à la canalisation du Rhin. Le régime du fleuve est aujourd'hui assez régulier, avec un débit moyen de 1 053 m³/s, mais peut subir des crues en juin-juillet (crue des cerises) allant jusqu'à 5 000 m³/s.

L'ILL

L'Ill, qui prend sa source dans le Jura alsacien, a un régime pluvio-évaporal : hautes eaux en hiver et au printemps et basses eaux en fin d'été et début d'automne. Elle reçoit la Bruche, son principal affluent bas-rhinois, au niveau de la Montagne Verte, traverse Strasbourg en limite Sud de la Grande Ile, franchit à niveau le canal de la Marne au Rhin et va se jeter dans le Rhin à l'aval des écluses de Gamsheim, en formant de larges méandres.

Un système de canaux de décharge et d'alimentation situé à Erstein et Plobsheim régule les débits de l'Ill. Entre Erstein et Strasbourg, l'Ill est maintenue en débit artificiel de l'ordre de 40 m³/s afin de protéger les surfaces bâties de ses crues et ses étiages.

La majeure partie des débits de crue est dirigée vers le Rhin. Les inondations dues à l'Ill sont donc principalement situées dans la partie en amont d'Erstein et en aval de Strasbourg, suite aux crues de la Bruche. Le canal du Fossé du Faux Rempart qui encercle le centre-ville insulaire au Nord, permettait d'évacuer les crues de l'Ill avant la création du Fossé des Remparts et du canal de dérivation.

Tout au long de sa traversée de l'agglomération, le parcours de l'Ill est jalonné par des confluences et diffluences

Le réseau hydrographie



Source : ocs.geograndest – Réalisation : ADEUS

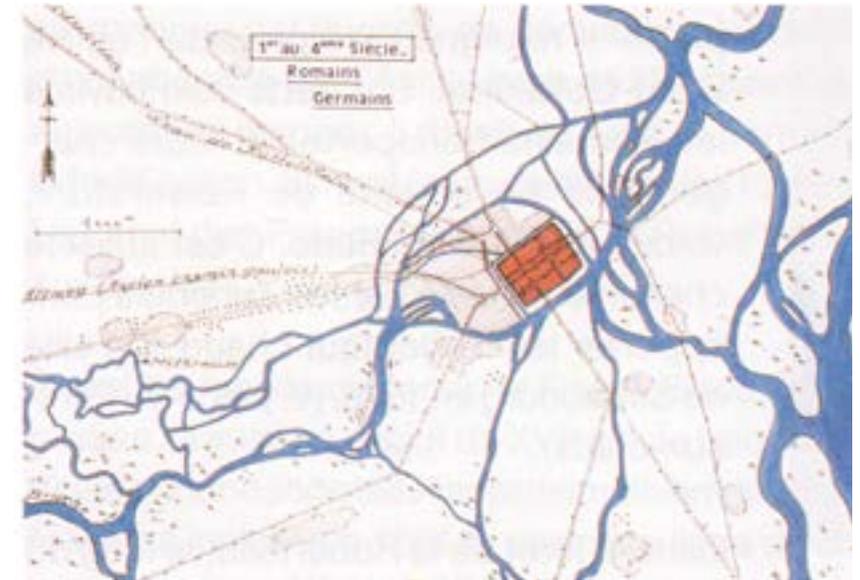
■ Implantation de la ville dans son site

L'empereur romain Auguste ayant décidé d'organiser en partie la défense de l'empire romain par la construction de camps fortifiés le long du Rhin, le général Romain Drusus sera chargé de fortifier une place celte du nom d'Argentorate, en l'an 12 avant JC.

Le camp d'Argentoratum sera donc installé sur une île au nord du *Rheingiessen* (ancien bras reliant l'Ill au Rhin), une zone de confluence entre deux affluents du Rhin, l'Ill et la Bruche.

Le choix de ce site présente les défauts de ses qualités :

- Le site est favorable car il constitue un nœud de circulation dense par les voies fluviales et terrestres qui y sont nombreuses.
- Le site est hostile car c'est une zone inondable difficilement maîtrisable. De fait, entourée et cernée de presque tous les côtés, au centre d'un vaste réseau hydrographique naturel, les crues ont longtemps entravé le développement de la ville surtout à l'Est et au Sud. On citera à titre d'exemple les fondations sur pieux de chêne supportant la masse de grès de la cathédrale. La domestication du Rhin ne date que du XIX^e siècle et très récemment encore, dans les années 50, un bras du fleuve appelé le Petit-Rhin a été remblayé.
- L'omniprésence de l'eau, tant en surface qu'en sous-sol, avec un réseau hydrographique dense et complexe, en fait une nappe phréatique parmi les plus importantes d'Europe.



Habitat et réseau hydrographique de la ville au IV^e siècle d'après Goehner et Brumder, 1935, mis en couleur par Breguet et Ludes. Source : Dictionnaire historique des rues de Strasbourg.

■ UNE TOPONYMIE LIÉE À L'EAU

Argentoratum, nom latin de la ville de Strasbourg, est une latinisation du gaulois Argentorate, composé des racines celtes arganto - désignant un cours d'eau, et rate - désignant une fortification. On peut ainsi dire que c'est «la forteresse du fleuve».

Lorsque la ville ne fut plus frontalière, mais au cœur du réseau des cités allemandes, sa perception fut avant tout routière : un des rares ponts permettant de franchir le Rhin avant la mer du Nord, sur un axe majeur Est-Ouest. Son nom évolua alors en Straßburg, le château - die Burg, bâtiment fortifié, sur la route - die Straße, issu de Stratiburg (VI^e siècle). Le suffixe « -au » signifie prairie inondable. Ex: Robertsau, Elsau, Krutenau, Meinau...



Extrait de la carte de Cassini, feuille 162, vers 1770.

■ **Contraste entre nature sauvage, fortification et canaux**

Le paysage de Strasbourg a été très longtemps marqué par un environnement naturel sauvage régulièrement impacté par les crues du Rhin. Le paysage historique, naturel, géologique entre la ville et le Rhin indompté est un paysage d'îles vertes et de « prairies qui s'inondent » qui va participer très longtemps à l'identité de la ville.

Le paysage de l'ingénieur va progressivement instaurer un contact franc entre le paysage naturel et le construit, entre le vivant et le minéral, le hasard et la géométrie : il s'agit du paysage des fortifications et des canaux, de Vauban mais aussi celui de Tulla qui canalise le Rhin dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

La dualité entre les deux paysages marque le territoire.

■ **EN 1493**

Dans cet extrait du Liber Chronicarum : l'eau qui entoure la ville, fait partie de la nature sauvage, elle est accompagnée de végétation spontanée.

- La cathédrale, puissante, verticale, dépasse le cadre de l'image
- Les remparts, encore discrets, marquent une limite franche entre la ville et le territoire.

■ **EN 1681**

Le contraste entre la nature sauvage et les fortifications s'accroît.

La défense dont le but premier est militaire, est aussi une défense contre l'eau, une maîtrise des éléments naturels.

Les bastions avancés s'implantent dans le Rhin (fort de Kelle et fort du Rhin).

On note la présence de digues en avant des remparts.

On note également des représentations de nature domestiquée en dehors des remparts : un parc boisé quadrillé d'allées cavalières au Nord de la ville



Extrait de : Liber chronicarum. Schedel, Hartmann. 1493. Édité à Nuremberg par A. Koberger. Gravure sur bois. Source : BNUS



Plan de Strasbourg. 1681. Source :BNUS.

■ FIN XVII^E, DÉBUT XVIII^E SIÈCLE

Certaines représentations du territoire sont comme des épures de la définition de l'implantation de la ville dans son site : une ville fortifiée au milieu de l'eau.



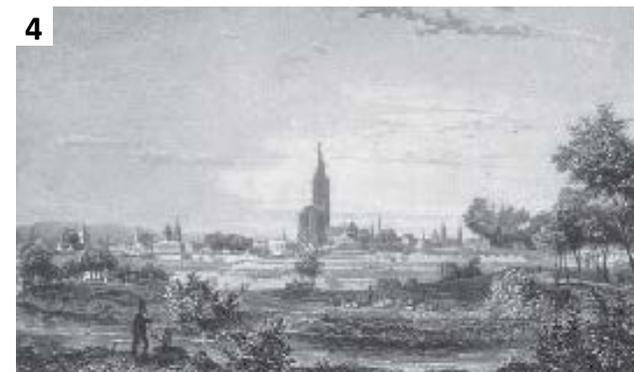
Stadt und Vestung Strasburg samt dem Fort Kehl in einem sehr accuraten u. gantz neuen Grundriss u. Prospect / entworfen u. heraus gegeben von Homaennischen erben. Homanns Erben 1/12 000. 1734. Source : BNUS.



Andere Erweiterung der Statt. Strassburg worinen die Ersten Christlichen Kirchen erbauvet worden. Matthäus Merian. 1643 Source : BNUS.

■ XIX^E SIÈCLE

Les quais ne sont quasiment pas plantés. Les quais bas du Fossé du Faux Rempart n'existent pas ou ne sont pas représentés.



1 // Vue de Strasbourg, vue générale. Benjamin Zix, 1805.

Source : BNUS.

2 // Vue de la Ville de Strasbourg. STRASBOURG, vue partielle, 1814, Oberst, 2 F. J. Source : BNUS.

3 // Vue générale de Strasbourg, 1842, Simon Frédéric-Emile (1805-1886). Source : BNUS.

4 // Strasbourg, vue générale, de R. Hoefl e. 1852. Source : BNUS.

5 // Strasbourg. Vue prise au-dessus du Faubourg de Saverne. Vue aérienne de A. Guesdon. 1850? Source : BNUS.

■ Evolution topo historique des paysages de l'eau

L'eau, bien que de plus en plus maîtrisée au cours du développement de la ville, reste très présente.



Source: Dictionnaire historique des rues de Strasbourg.

■ L'eau, source de diversité d'usage et de paysages

■ MILITAIRE

L'eau sert à la défense militaire de la ville. Elle double les remparts tout en étant maîtrisée. Elle guide en partie l'aménagement de la ville, chaque extension va jusqu'au prochain bras d'eau.

■ COMMERCE ET ARTISANAT

Le transport et commerce de marchandise engendre la construction de bâtiments (douane, locaux de stockage...) ainsi que l'aménagement de quais.

L'artisanat s'est aussi développé au contact de l'eau afin de pouvoir facilement déplacer matériaux et production. Aujourd'hui une société achemine sur l'Ill des marchandises depuis le port de Strasbourg jusqu'au centre-ville, puis des vélos électriques équipés de remorques assurent la fin de la livraison. Un service innovant et écologique, soutenu par l'Eurométropole et Voies Navigables de France.



■ ESPACE PUBLIC

A partir du XIX^e siècle, on se soucie de la mise en valeur de l'architecture, de la bonne circulation des véhicules qui se multiplient, ainsi que d'apporter de l'air et de la lumière dans les maisons et la ville. L'aménagement des quais en promenades sont une des réponses à ces besoins. On cherche également des espaces de représentation sociale.



■ USAGES DU QUOTIDIEN

Les bateaux-lavoirs rythmaient les quais jusque dans les années 60. On trouvait également des bains publics à la Petite-France.



■ DÉTENTE / NATURE

Les quais bas à l'intérieur du SPR sont aujourd'hui exclusivement support d'usages de détente (promenade, bains de soleil, squares, péniches bars, etc). Le désir d'une présence de nature en ville plus forte a conduit au récent réaménagement de certains quais bas.



■ TOURISME

La navigation à l'intérieur du S.P.R. propose aujourd'hui le transport de touristes par les bateaux mouches.

■ MOBILITÉ

Les quais hauts accueillent des nombreux flux de transport, encore fortement dominés par la voiture.



© Bailly-Leblanc

Tracés et alignements historiquement liés à l'eau

Un certain nombre de rues, de places, d'alignements bâtis sont hérités de l'eau, des canaux et des fossés de fortification.

Fortifications

Fossé - Moyen-Âge vers 1100

- 1 rue du Vieux Marché aux Vins
- rue de la Haute-Montée
- rue de la Mésange

1228-1250

- 6 rue des Glacières
- 7 rue interne de l'hôpital civil
- 11 Petite rue d'Austerlitz, place des Orphelins, rue du Fossé des Orphelins
- 12 rue de Zurich (nord)
- 15 rue de Lucerne
- 16 rue de l'Abreuvoir, rue des Balayeurs

1374-1390

- 18 boulevard Poincaré,
- 19 rue du Fossé des Treize,
- 20 rue Finkmatt

1404-1441

- 17 rue Pierre Montet, rue du Général Zimmer, rue Edmond Labbé

1793-1870

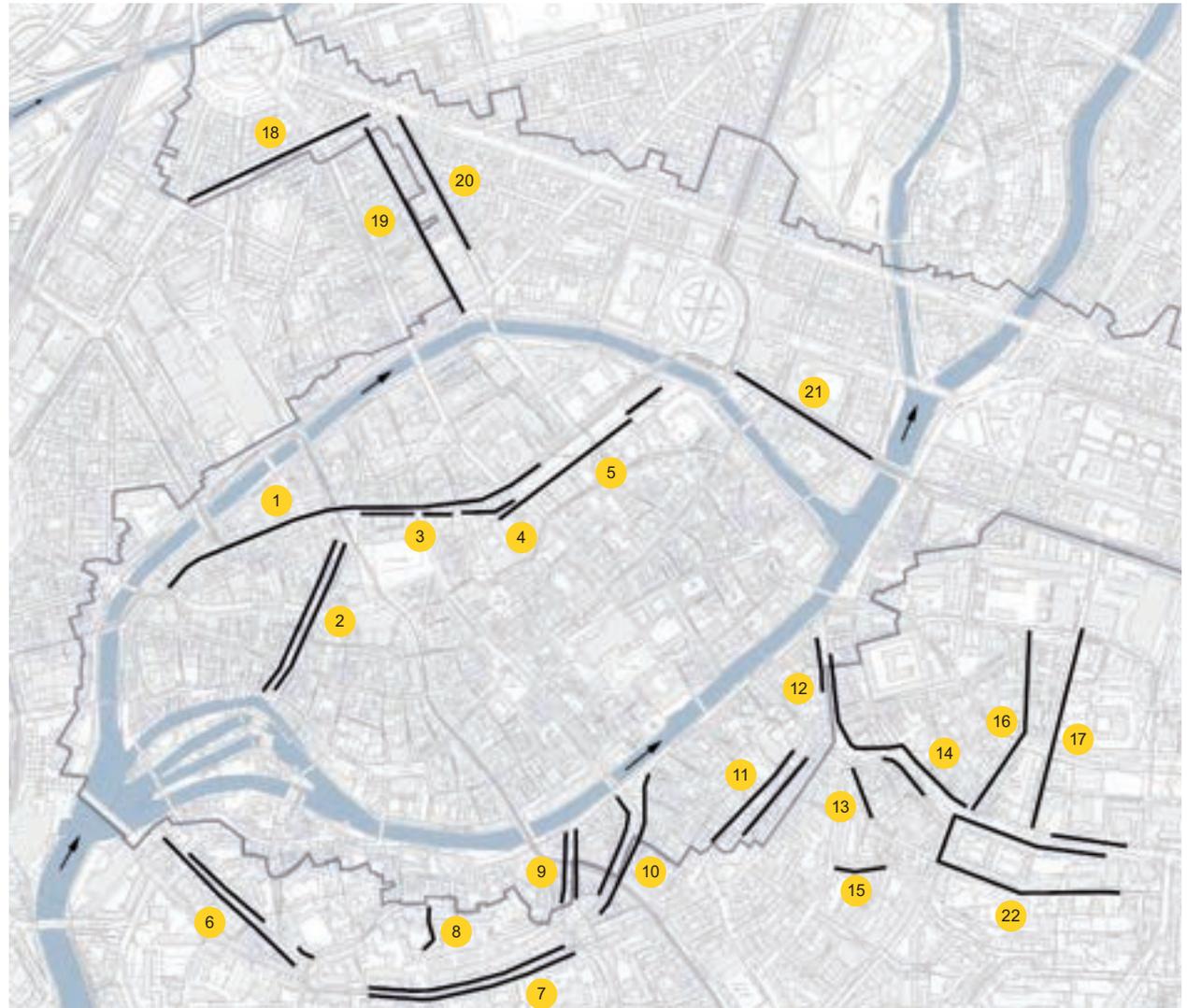
- 21 avenue de la Marseillaise
- 22 rue de l'Hôpital Militaire, rue interne à la cité administrative, rue Louvois

Ancien Fossé des Tanneurs

- 2 rue du Fossé des Tanneurs
- 3 rue de la Haute-Montée et rue de la Mésange
- 4 rue des Étudiants
- 5 rive sud de la place Broglie et façade sud de l'Opéra

Bras d'eau

- 8 rue interne de l'hôpital civil
- 9 rue d'Or
- 10 rue des Bouchers, place du Corbeau
- 13 rue du Jeu de Paume
- 14 rue de Zurich (sud), rue du Maréchal Juin



Source : Bailly-Leblanc



- ANCIEN FOSSÉ - MOYEN-ÂGE VERS 1100
 1 — rue du Vieux Marché aux Vins, rue de la Haute-Montée et rue de la Mésange
- ANCIEN FOSSÉ DES TANNEURS
 2 — rue du Fossé des Tanneurs
 3 — rue de la Haute-Montée et rue de la Mésange
 4 — rue des étudiants
 5 — rive sud de la place Broglie
- FORTIFICATIONS 1228-1250
 11 — Petite rue d'Austerlitz, place des Orphelins, rue du Fossé des Orphelins
 12 — rue de Zurich (nord)

© Bailly-Leblanc

date de modification 27 01 2022 12:30



BRAS D'EAU
9 — rue d'Or
10 — rue des Bouchers, place du Corbeau

FORTIFICATIONS 1374-1390
18 — boulevard Poincaré,
19 — rue du Fossé des Treize,
20 — rue Finkmatt

FORTIFICATIONS 1793-1870
21 — avenue de la Marseillaise

© Bailly-Leblanc

SYNTHÈSE

La richesse du réseau hydrographique est un élément identitaire fort du SPR. Il structure le territoire du point de vue de l'organisation urbaine, du paysage et du cadre de vie des habitants.

ENJEU

Préserver le caractère insulaire de l'île

ORIENTATIONS

- Préserver les cours d'eau dans leurs géométries actuelles : pas de couverture des cours d'eau,
- Limiter les entraves à la circulation des flux (construction nouvelle, fondations nouvelles sur l'eau...),
- Préserver les caractères et le vocabulaire architectural des aménagements liés à l'eau,
- Préserver les dispositions anciennes fonctionnelles de gestion des cours d'eau,
- Préserver les anciens ouvrages de franchissement de l'eau et de canalisation : ponts, quais (...).

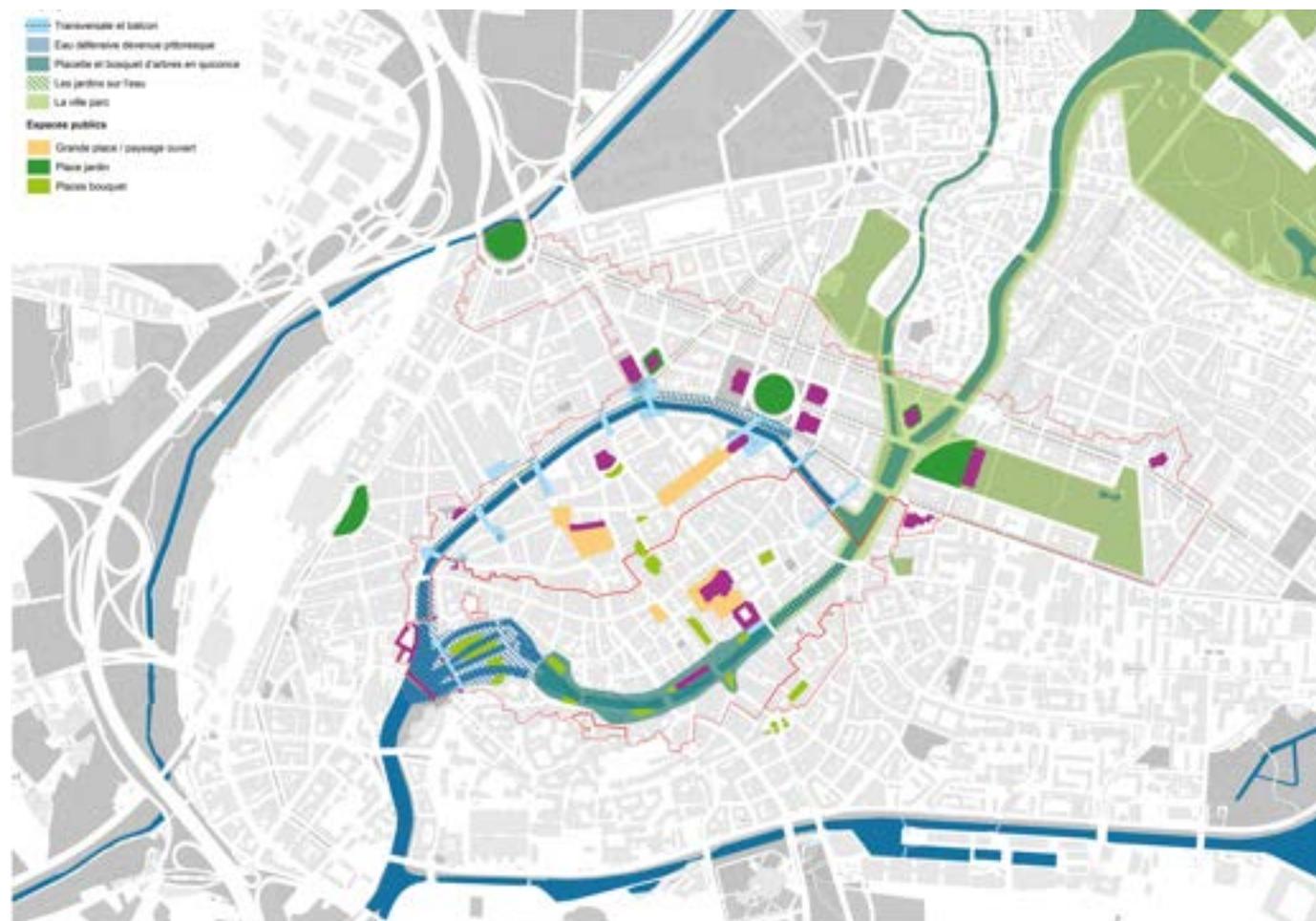
3.2.2...LES SÉQUENCES PAYSAGÈRE / PLANTATION SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS LIÉS AUX PAYSAGES DE L'EAU

■ Une eau canalisée garante de l'unité de la Grande-île et de son lien avec les faubourgs

Le réseau hydrographique et l'ensemble de ses composants garantissent le caractère insulaire du cœur historique mais aussi plus largement de l'identité de Strasbourg. Le caractère canalisé de l'ensemble de ce réseau, résultat de l'histoire, donne une cohérence morphologique aux différents secteurs.

Toutefois, cette ceinture d'eau et de vert n'est pas un linéaire uniforme, il se décline en différents systèmes et séquences paysagères.

Cartographie sensible des paysages dans leur diversité. Source : Digitale paysage

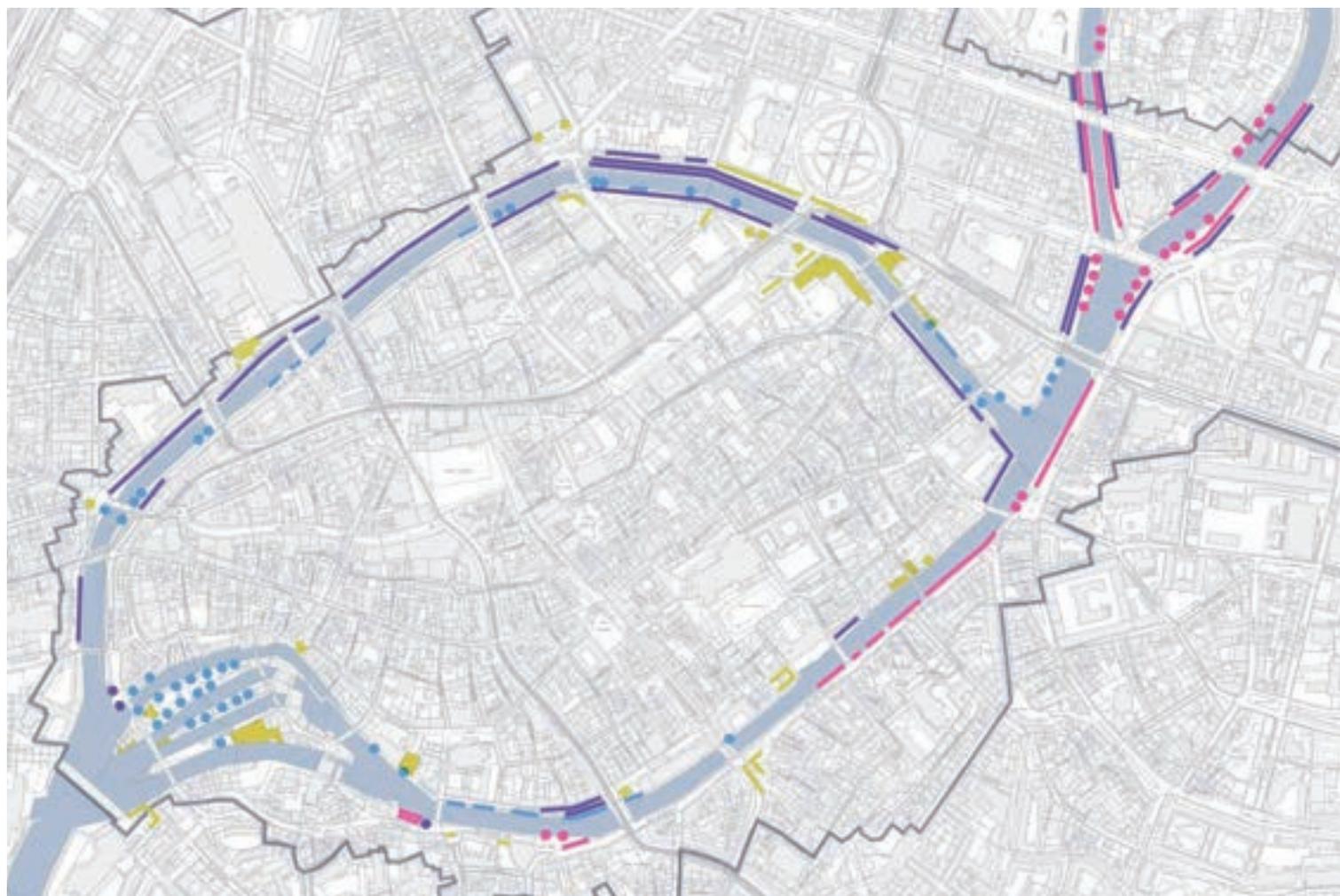


Le rôle du végétal dans la diversité des séquences paysagères au fil de l'eau

LES ARBRES DES QUAIS

Les arbres des quais recensement par situation

- ALIGNEMENTS DE QUAIS HAUTS
- ALIGNEMENTS DE TALUS
- ALIGNEMENTS DE QUAIS BAS
- ARBRES ISOLÉS OU BOSQUET D'ARBRES DE QUAIS HAUT
- ARBRES ISOLÉS OU BOSQUET D'ARBRES DE TALUS
- ARBRES ISOLÉS OU BOSQUET D'ARBRES DE QUAIS BAS
- AUTRES COMPOSITIONS ET ARBRES ISOLÉS (PLACES, JARDINS PRIVÉS...)



Source : Bailly-Leblanc

■ LES ALIGNEMENTS, ESSENCES

Deux structures plantées homogènes d'importance :

- Du quai Kléber à la place de la République - soit une moitié du linéaire de la rive Nord du Fossé du Faux-Rempart : alignement simple, coté eau, puis alignement triple de marronniers.
- Les quais de l'Ill et de l'Aar dans la Neustadt, plantés en double alignement de tilleuls ou d'érables.

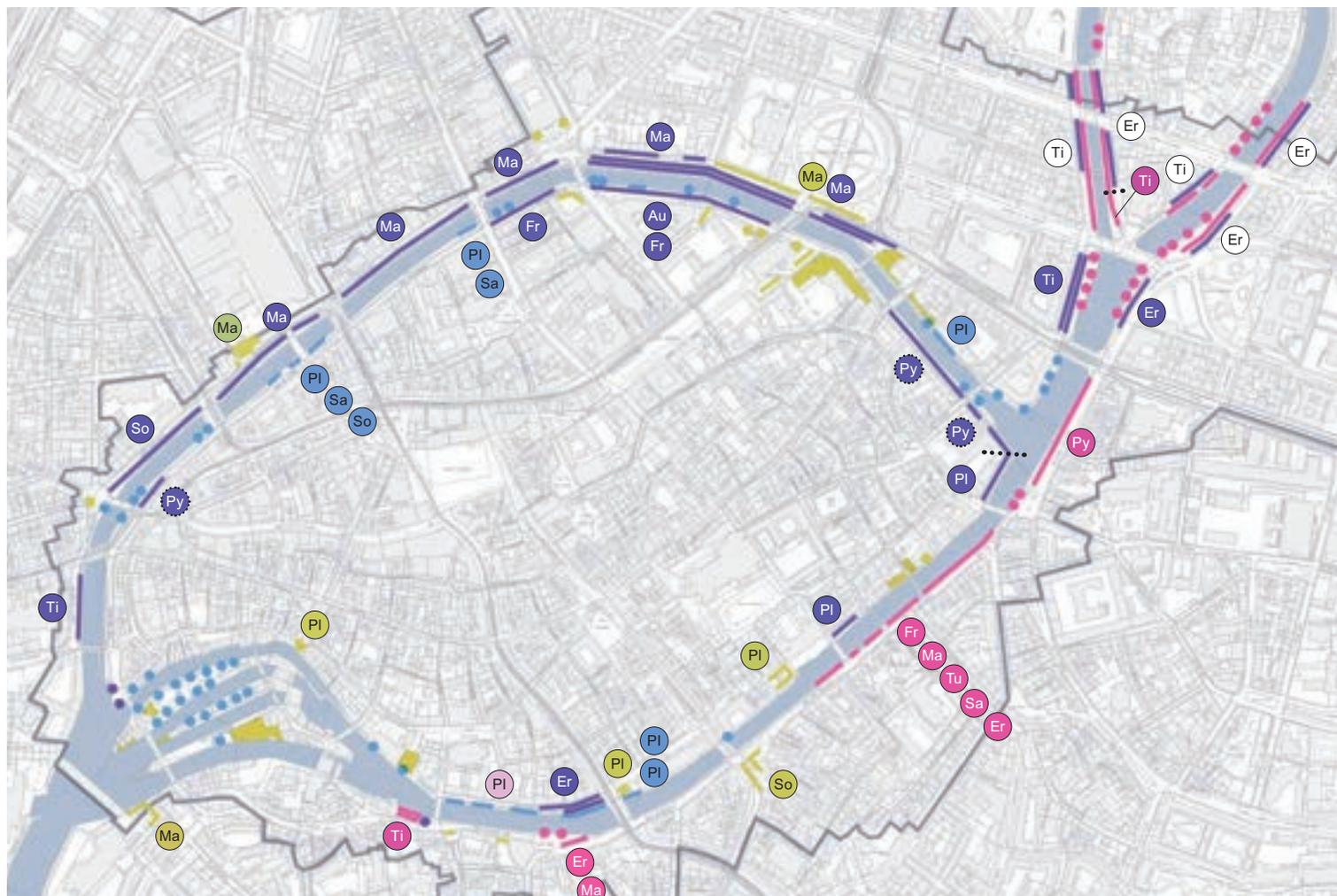
Les arbres d'alignements

○ ALIGNEMENT RÉCENT

Au aulne
Er érable
Fr frêne à fleur
Ma marronnier
PI peuplier d'Italie
Pl platane
Py poirier à fleur
Sa saule blanc
So sophora
Ti tilleul
Tu tulipier de Virginie

Deux structures plantées homogènes d'importance :

- Du quai Kleber à la place de la République - soit une moitié du linéaire de la rive nord du Fossé du Faux-Rempart : alignement simple, coté eau, puis alignement triple de marronniers.
- Les quais de l'Ill et de l'Aar dans la Neustadt, plantés en double alignement de tilleuls ou d'érables.



Source : Bailly-Leblanc

■ LES ARBRES ISOLÉS, EN BOSQUETS ET AUTRES COMPOSITIONS

Trois types de dispositifs se distinguent :

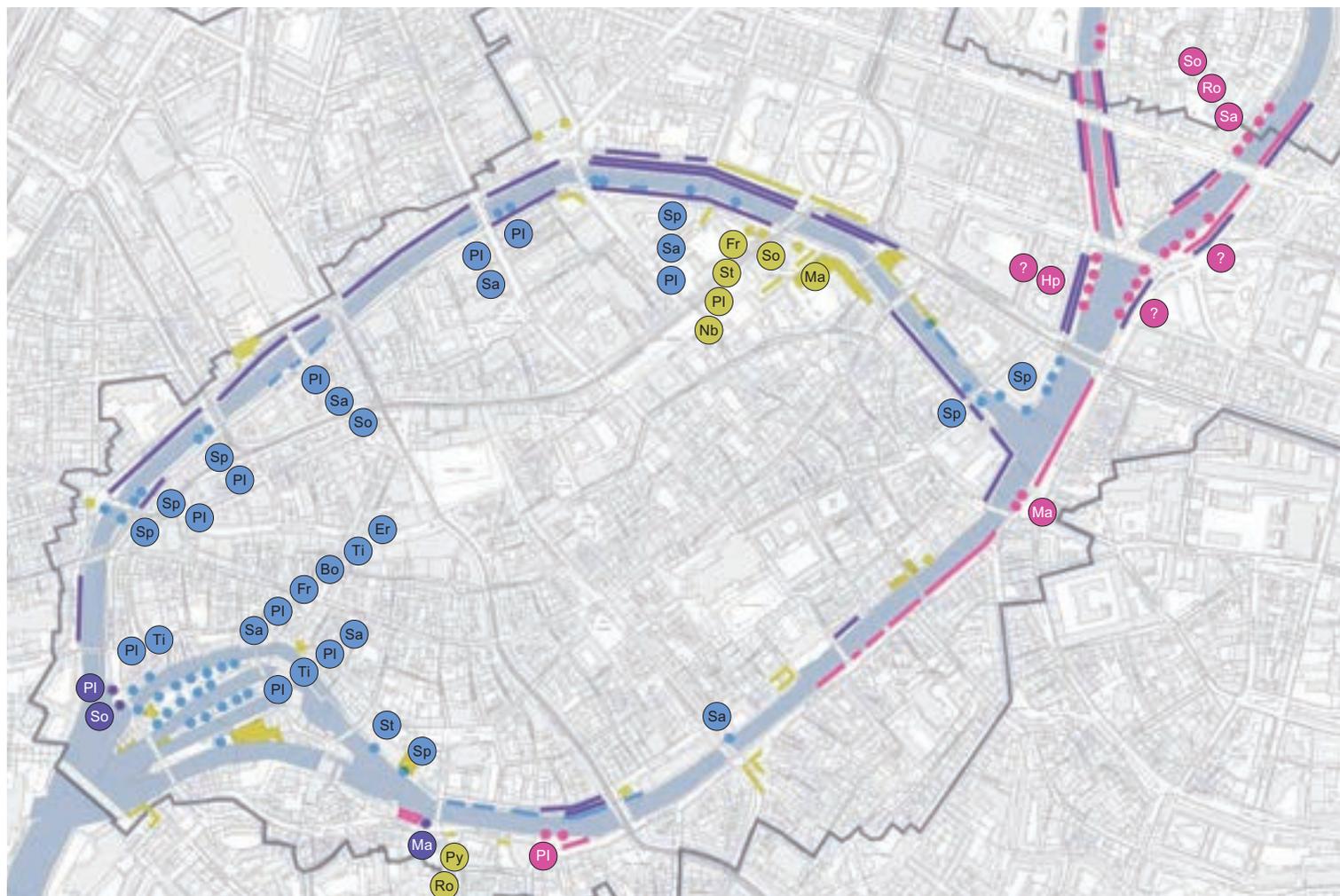
- Les arbres isolés (ou restes d'alignements) à proximité des ponts.
- Les talus jardinés de l'Ill et de l'Aar de la Neustadt.
- Les arbres des quais et squares de la Petite France.

Les arbres isolés, en bosquets et autres compositions

Bo bouleau
Er érable
Fr frêne
Hp hêtre pourpre
Ma marronnier
Nb noisetier de byzance
PI peuplier d'Italie
Pl platane
Py poirier à fleur
Ro robinier
Sa saule blanc
Sp saule pleureur
So sophora
St saule tortueux
Ti tilleul

Trois types de dispositifs se distinguent :

- Les arbres isolés (ou restes d'alignements) à proximité des ponts.
- Les talus jardinés de l'Ill et de l'Aar plantés pendant la période Wilhelminienne.
- Les arbres des quais et squares de la Petite France.



ENJEU**1 >> GESTION**

- Maintenir les gabarits des arbres (hauteur) qui ont une valeur historique reconnue.
- Faire participer la trame arborée à la traduction concrète des objectifs de la trame verte et bleue du SRCE

2 >> COMPOSITION

- Préserver les compositions et les silhouettes urbaines qui caractérisent les quais.
- Assurer la cohérence de la plantation de structures arborées avec l'histoire, l'échelle et le statut emblématique des paysages de l'eau.
- Préserver, mettre en valeur et restituer les principes de composition du projet de plantation d'origine dans la Neustadt.

3 >> ESSENCE

- Utiliser des essences permettant la traduction concrète des objectifs de diversité et de continuité de corridors écologiques de la trame verte et bleue du SRCE et du PLU mais aussi des objectifs de gestion.
- Permettre de façon exceptionnelle l'usage d'essences non locales et d'ensembles arborés mono-spécifiques lorsque l'intérêt historique est supérieur aux enjeux du point précédent.

ORIENTATIONS**1 >> GESTION**

- Le port libre sera utilisé prioritairement pour les arbres isolés ou en bosquets.
- Les conduites taillées- tête de chat, rideau-sont réservées aux arbres et aux structures plantées dont la valeur historique est reconnue en temps que telle et qu'il s'agit de maintenir. Mais dans le cadre du renouvellement, un cultivar de petit développement pourra être privilégié de manière à conserver un gabarit tout en étant en port libre.
- Privilégier les sols fertiles en fosses continues.
- Relier les structures arborées entre elles.
- Veiller à ce que les arbres des quais bas ne referment que très ponctuellement les vues de berge à berge et ne créent pas de rideaux continus.

2 >> COMPOSITION

- Planter les alignements d'arbres sur les quais hauts et les talus.
- Planter les bosquets et les arbres isolés sur les quais bas et dans les jardins, mettre en scène les ponts.
- Maintenir la politique de structures arborées propres et identitaires à chaque place en balcon ou places composant avec l'eau.
- Valoriser les arbres remarquables.

3 >> ESSENCE

- Diversifier les essences en associant la palette locale définie par les services de l'EMS et la charte « Tous unis pour la reconquête de la biodiversité » avec la palette végétale emblématique des parcs paysagers du XIX^e siècle.
- Préserver les alignements mono-spécifiques dont la valeur historique est reconnue en temps que telle et qu'il s'agit de maintenir. En cas de problème phytosanitaire majeur et donc de changement d'essence, il s'agira de trouver une essence de gabarit et de port similaires permettant de retrouver au terme du projet de remplacement un alignement mono-spécifique de préférence en port libre. Le projet doit permettre un remplacement étagé dans le temps, proposant des qualités spatiales à chacune de ses phases

A. LE MOBILIER

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT, TROIS MODÈLES DU XIX^E SIÈCLE

Les quais bas à l'intérieur du SPR sont aujourd'hui exclusivement support d'usages de détente (promenade, bains de soleil, squares, péniches bars, etc). Le désir d'une présence de nature en ville plus forte a conduit au récent réaménagement de certains quais bas.



Quai Kellerman. © Bailly-Leblanc



Quai St-Thomas © Bailly-Leblanc



Quai du Woerthel © Bailly-Leblanc

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT, FOSSÉ DU FAUX-REMPART

Ce type de garde-corps se trouve le long du Fossé du Faux-Rempart. Il semble avoir été dessiné lors de l'aménagement de ces quais.

On le trouve également quai Saint-Etienne, au débouché du Fossé du Faux-Rempart.

Horizontalement, en plus de la main courante, seules deux lisses composent ce garde-corps.

Verticalement, bien que composé de poteaux coniques assez massifs (un poteau sur deux), l'ensemble reste très transparent car toutes les autres parties sont des fers plats très fins.

Les piliers coniques en fonte sobres et élégants renvoient à l'imaginaire portuaire tout en étant intemporel, classique.



Extrait de : *Strasbourg, vue du Quai Kléber, de Sandmann, Xavier (1803-1856), lithographie, XIX^e siècle. Source : BNU.*



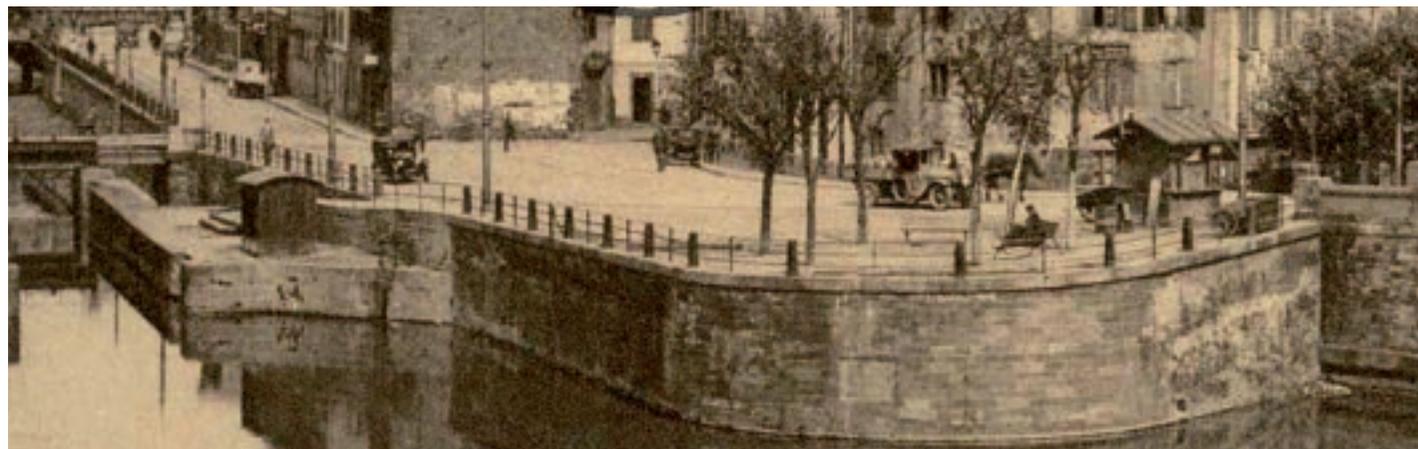
Vieille maison Quai Saint-Jean, 1873. Source : BNU.



Extrait de : *Bombardement de Strasbourg, Quai Lezai Marnesia, 1870. Source : BNU.*

■ **EXEMPLE : LES GARDE-CORPS DU QUAÏ TURCKHEIM SONT SIMILAIRES À CEUX DU DÉBUT DES ANNÉES 1900.**

Les garde-corps du quai Turckheim sont similaires à ceux du début des années 1900.



Carte postale : Strasbourg - Quai de Turckheim. Vers 1935. Source : BNUS.



Quai Turckheim. 2013. © Bailly-Leblanc



Poteau conique en fonte. © Bailly-Leblanc
Détail du pied de poteau intermédiaire. © Bailly-Leblanc

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT DE L'ILL ET DE L'AAR

Ce type de garde-corps se trouve le long des berges de l'ill et de l'Aar.

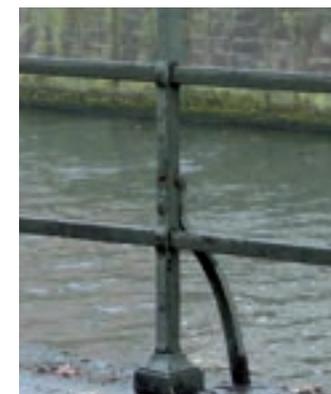
Très transparents, ces gardes-corps sont composés de poteaux fins renforcés à leur base par un pied carré ainsi qu'une petite jambe de force formant un arc.



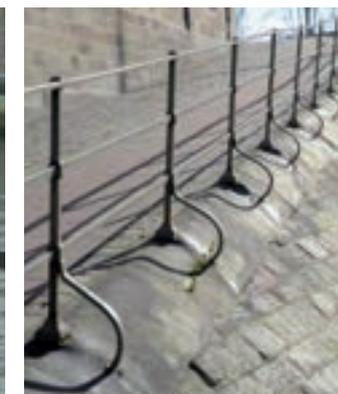
Église et quai Saint-Thomas à Strasbourg, 1848? Source : BNUS.



Quai des Bateliers, Schiffj eutstaden, 1869. Source : BNUS.



Quai Saint-Thomas © Bailly-Leblanc

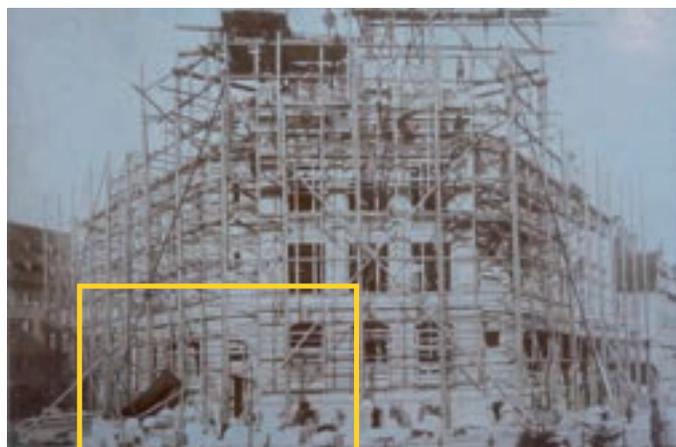


Rampe quai Saint-Martin © Bailly-Leblanc

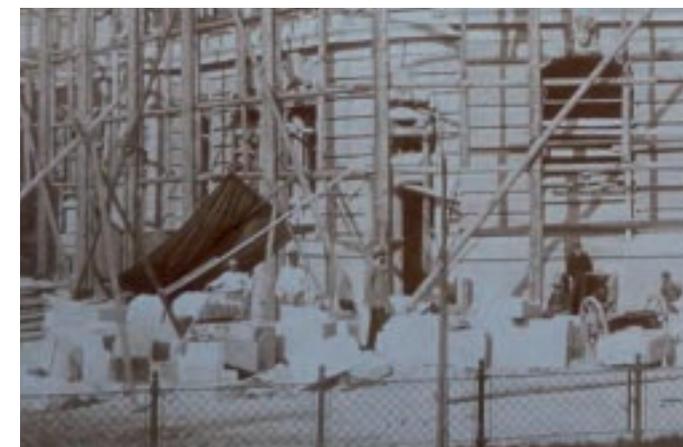
■ QUAI SAINT-NICOLAS,

Quai Saint-Nicolas, aménagé pendant la période Wilhelminienne, en même temps que la Neustadt, les garde-corps sont similaires à ceux du quai Koch.

Ils ont aujourd'hui disparus comme ceux du quai Koch. Ils ont été remplacés par ceux du type de l'ill et de l'Aar.



Quai Saint-Nicolas, 1892. Album photos n° 221 Archives Municipales Source : Archives de la ville et de la CUS.



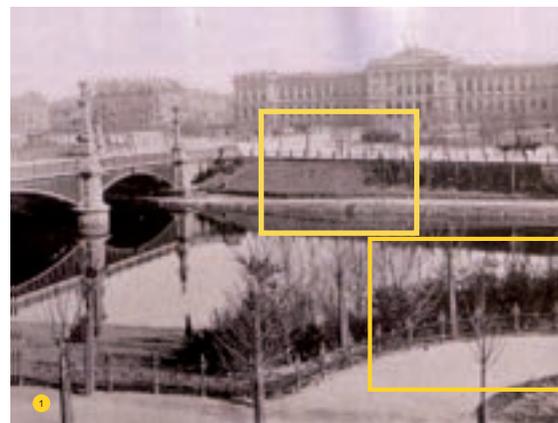
Extrait de la photo 1.

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT DANS LA NEUSTADT, QUAI KOCH, UN GARDE-CORPS D'ORIGINE REMPLACÉ

Les garde-corps du Quai Koch, datant des aménagements de la Neustadt ont disparus.

Ils étaient très ouvragés, le quai étant traité comme un square au bord de l'Ill, à proximité de la place de l'université, elle-même place-jardin.

Aujourd'hui, ils sont du même type que ceux des rives de l'Ill.

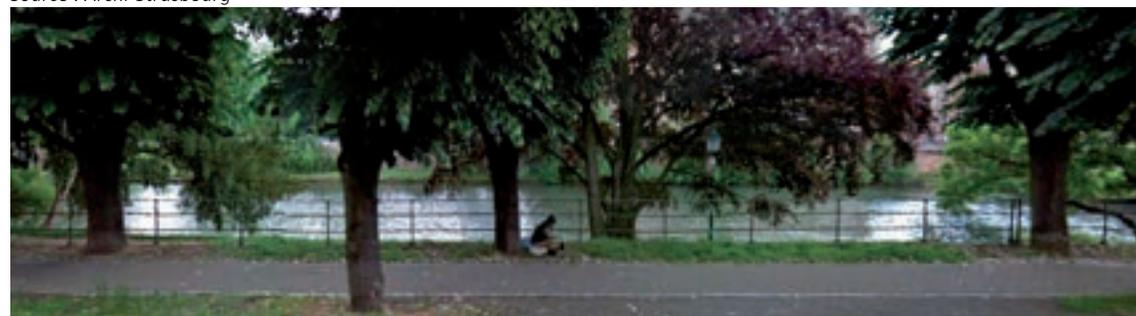


1 — Saisons d'alsace n°45 (Les) (journal quotidien), vers 1900.

Source : Archi-Strasbourg



2 — Extrait de l'image 1.



Le quai Koch aujourd'hui. Source : Google.

■ QUAI DU MAIRE DIETRICH : DES GARDE-CORPS SPÉCIFIQUES

Les garde-corps du quai du maire Dietrich datent des aménagements de la Neustadt. Ils sont différents des autres types de garde-corps.

Ils sont composés de poteaux assez massifs, légèrement coniques mais de diamètre moindre que le type Fossé du Faux-Rempart. Ils sont néanmoins assez présents car tous les poteaux sont de même type (pas d'allègement par l'utilisation d'un fer plat un poteau sur deux).

La main courante et les lisses forment trois fines lignes horizontales.



Extrait de l'image 1.



Le quai du Maire Dietrich aujourd'hui. Source : Google.

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT DE LA PETITE FRANCE

Dans le secteur de la Petite-France, certains gardes-corps sont différents de ceux des berges de l'III.

Les poteaux sont de section hexagonale, leur pied est travaillé ainsi que leur tête.

La main courante ainsi que les deux lisses intermédiaires sont de section ronde (sur la photo n°1, le garde-corps de la place Zix n'a qu'une lisse). Le raccord entre les lisses et les poteaux est géré par une bague participant du dessin du poteau.

Là encore, bien que plus travaillé, moins « minimaliste » que les deux types vus précédemment, l'ensemble laisse largement passer la vue.

■ LES GARDE-CORPS DE QUAI HAUT DE LA PETITE FRANCE, EXEMPLE DU QUAI DU WOERTHEL

Les garde-corps du Quai du Woerthel semblent similaires à ceux du début des années 1900.



Extrait de : Strasbourg - La place Zix. 1918. Source : BNUS.



Extrait de : Ponts couverts (impasse de la grande écluse). 1911. Source : BNUS.



1 — Vers 1900. Source : BNUS.

2 — Quai du Woerthel. 2013.

■ LES GARDE-CORPS DÉNATURATIONS

Des cadres de grilles rigides ou de grillages souples ont été rajoutés en partie basse, parfois sur toute la hauteur des garde-corps afin de répondre à des exigences sécuritaires. Cela nuit à l'intégrité architecturale des garde-corps dont les ajouts n'ont pas tenus compte du dessin.

Soit les cadres sont à cheval sur les lisses soit les lisses ont été purement et simplement découpées pour faire place aux grilles. Le rythme vertical des poteaux est perturbé par les cadres.

Ces ajouts amoindrissent considérablement la perception de l'eau et des quais bas, surtout dans le cas du treillis soudé. Le regard ne file plus, il est attiré par les grilles peu élégantes.

Les ajouts les plus récents respectent mieux le dessin des garde-corps. Sur les photos ci-contre les cadres se calent en partie haute sur une lisse, la maille est très fine et le système est réversible, il n'endommage pas le garde corps. Ce sont des principes à privilégier en attendant une réelle solution.

Cependant le bas du cadre ajoute une horizontale peu harmonieuse alors que les petits cotés alourdissent considérablement le rythme des verticales. Une petite verticale servant à la triangulation renchérit le désordre. Enfin la maille brille, ce qui crée un effet de plein à contre-jour.



Quai des Moulins © Bailly-Leblanc



Quai du Woerthel © Bailly-Leblanc



Quai Schoepflin © Bailly-Leblanc



Quai Koch © Bailly-Leblanc



Impasse de la grande écluse © Bailly-Leblanc



Impasse de la grande écluse © Bailly-Leblanc



Quai Turckheim © Bailly-Leblanc

B. MATÉRIAUX

■ PETITE-FRANCE QUAIS HAUTS

C'est le secteur de la Petite-France qui présente le plus de reliquats de revêtements historiques : les galets du Rhin éclatés, le grès et les pavages et dallages en pierre naturelle.

Les calades de galets participent à l'identité de cette séquence paysagère. Bordures, dalles et emmarchements de grès dessinent des limites avec une certaine épaisseur.

■ FOSSÉ DU FAUX REMPART

Les cheminements en quai bas sont en dalles bétons désactivées de format carrées en berge Nord alors que des dalles rustiques grès sont utilisées en berge Sud.

Certains quais hauts gardent la tracé d'anciens pavés de pierre naturelle qu'ils soient rouges ou bleus, mais la très grande majorité des quais hauts a été réaménagée en pavés autobloquants béton gris ciment ou en enrobé.



Pont du Faisan Petite France © Digitale paysage



Dalles béton désactivé Quai bas Sous le Lycée Pontonniers © Digitale paysage



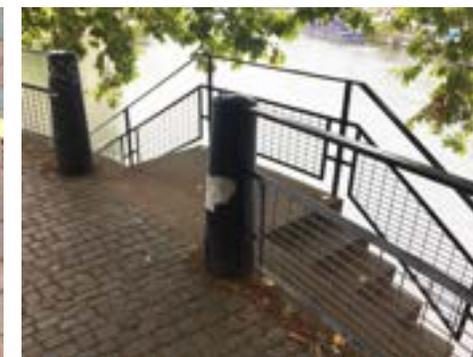
Quai bas Kellermann, dalles rustiques grès © Digitale paysage



Quai haut Lezay-Marnésia, pavés bleus © Digitale paysage



Quai des Bateliers © Digitale paysage



Quai haut Saint-Etienne accès à la berge en grès © Digitale paysage

■ NEUSTADT QUAIS HAUTS

Si la très grande majorité des quais hauts a été réaménagée en pavés autobloquants béton gris ciment ou en enrobé, il reste des séquences comme le parvis de l'Église Saint-Paul qui reprend la mosaïque bleue et blanche de l'Église et Place Saint-Pierre-Le-Jeune ou les abords immédiats de la statue de Goethe Place de l'Université. Quai du Maire Dietrich il est intéressant de noter l'utilisation du stabilisé rouge et de dalles rouges que l'on retrouve également dans des cours ou dans les parcs de la Neustadt.



Mosaïque du Parvis de l'Église Saint-Paul © Digitale paysage



Quai du Maire Dietrich, stabilisé rouge et dalles © Digitale paysage

ENJEUX

- Conserver les garde-corps des quais existants
- Conserver les revêtements de sols historiques

ORIENTATIONS

1 >> PROTECTION

- Assurer la protection réglementaire des garde-corps et des revêtements en tant qu'objets patrimoniaux.

2 >> INTÉGRITÉ

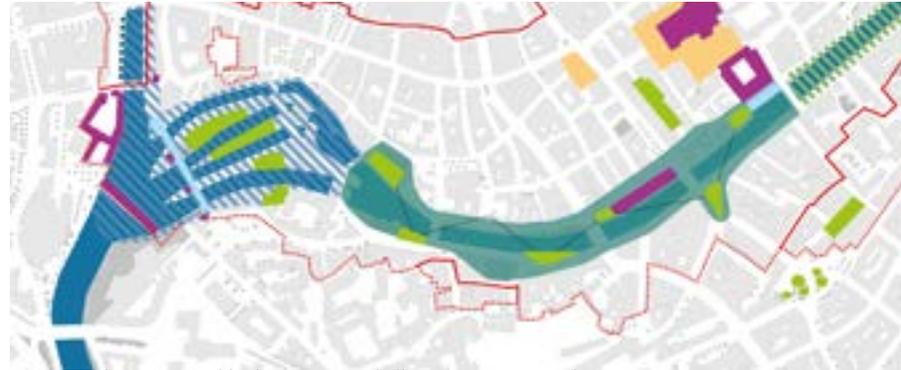
- Engager un projet mené par un professionnel (architecte, designer, etc.) permettant de remédier à l'inadéquation architecturale et à la multiplicité des réponses récentes de mise aux normes sécuritaires des garde-corps des quais. L'objectif du projet sera de dessiner pour chaque type de garde-corps une réponse esthétique ne dénaturant pas ce patrimoine.
- Engager une réflexion sur les revêtements des quais hauts par séquences paysagère et réemployer les revêtements historiques rencontrés lors des aménagements au sein de ces derniers tout en trouvant des mises en œuvre confortables à la marche ou à la circulation des cycles.

C. LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES

■ LA PETITE FRANCE : L'EAU DÉMULTIPLIÉE, DÉFENSIVE DEVENUE PITTORESQUE

Trois séquences distinguent la partie Sud de la Grande-Ile :

- « l'eau défensive devenue pittoresque » de la Petite France,
- « quinconce de placette et bosquets d'arbres »
- « les jardins sur l'eau » à partir du Palais Rohan.



Paysages de l'eau

- Transversale et balcon
- Eau défensive devenue pittoresque
- Placette et bosquet d'arbres en quinconce
- Les jardins sur l'eau
- La ville parc

Espaces publics

- Grande place / paysage ouvert
- Place jardin
- Places bouquet

Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau. Source : Digitale Paysage



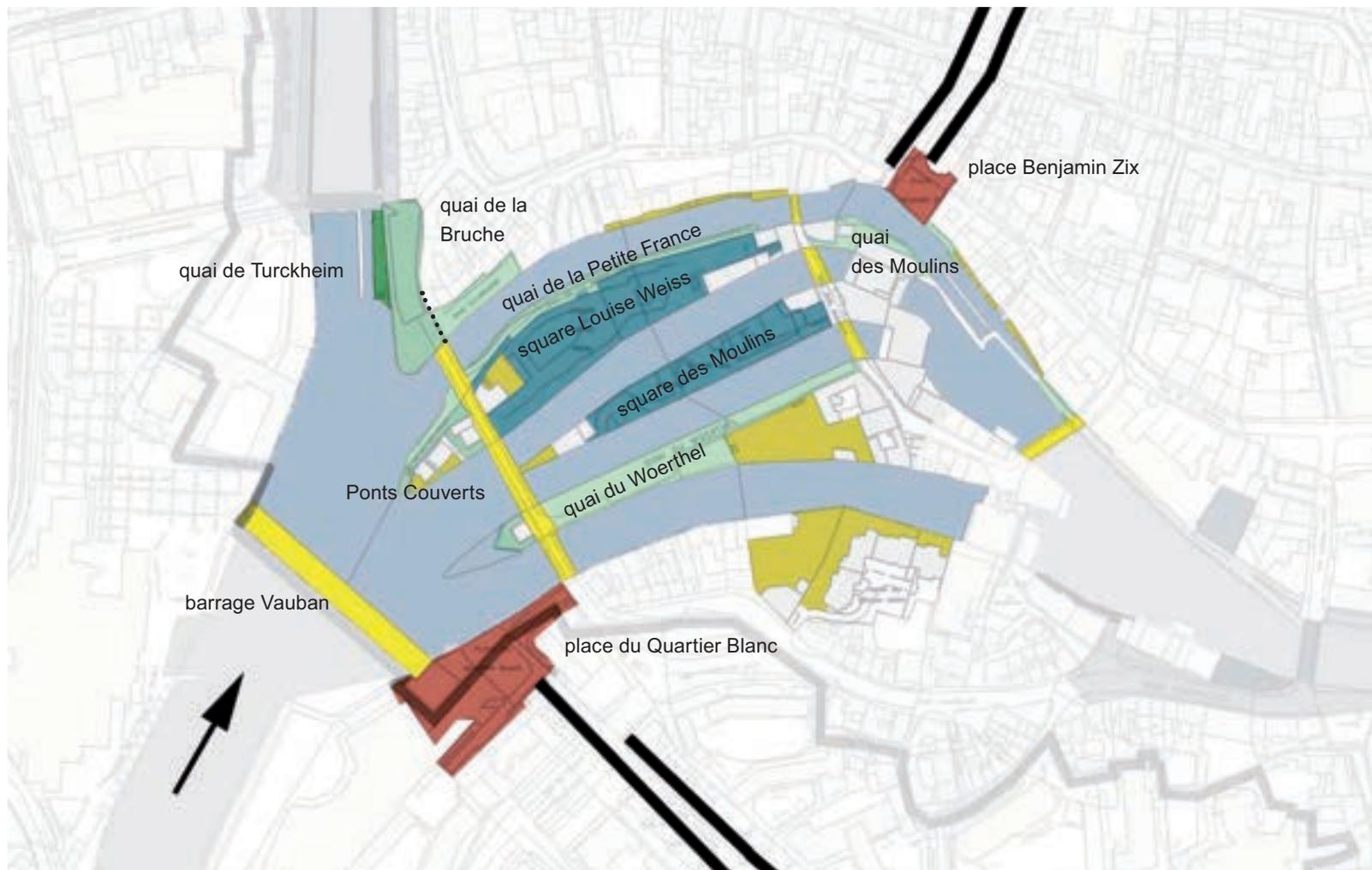
- 1 — Quai de Turkckheim
- 2 — Quai de Turkckheim
- 3 — Ponts couverts
- 4 — Square Louise Weiss
- 5 — Les deux squares depuis le rue des Moulins
- 6 — Quai du Woerthel et square des Moulins depuis le rue des Moulins.
- 7 — Square des Moulins.
- 8 — Quai de la Bruche.
- 9 — Place Benjamin Zix.
- 10 — Place du Quartier Blanc.
- 11 — Barrage Vauban depuis les abords de la tour d'Altenheim.

© Beilly-Leblanc

date de modification 27 01 2022 12:30

Cartographie de la Petite France : L'eau démultipliée

- QUAIS HAUTS
- QUAIS BAS
- QUAIS BAS JARDINÉS
- PLACES EN BALCON SUR L'EAU
- PLACES COMPOSANT AVEC L'EAU
- JARDINS PUBLICS OUVERTS SUR L'EAU
- JARDINS PRIVÉS OUVERTS SUR L'EAU
- PONTS ET PASSERELLES
- TRACÉS ET ALIGNEMENTS HISTORIQUEMENT LIÉS À L'EAU



Source : Bailly-Leblanc

date de modification 27 01 2022 12:30

DATATION DES TRACÉS

Les espaces non bâtis qui composent les paysages de l'eau de la Petite France datent de périodes très diverses. Les deux rives de l'Ill présentent essentiellement du bâti donnant directement sur l'eau.

Les espaces majeurs structurant ce secteur datent de la période médiévale (Ponts Couverts et Rue des Moulins).

La période des trois îles n'est pas connue.



- PÉRIODE MÉDIÉVALE
(V^e siècle-1500)
- PÉRIODE RENAISSANCE
(1500-1680)
- PÉRIODE FRANÇAISE
(1800-1870)
- PÉRIODE
WILHELMINIENNE
(1870-1918)

Source : Bailly-Leblanc

Quai de Turkheim



Carte postale : Strasbourg - Quai de Turkheim - Türkheimstaden. Vers 1900.

Source : Archi-Strasbourg.



Carte postale : Strasbourg - Quai de Turkheim. Vers 1900. Source : Archi-Strasbourg



Carte postale : Strasbourg. St-Pierre le Vieux et Quai de la Petite France. 1935. Source : BNUS

Ponts couverts

Ancien rempart XIII-XIV^e siècles desservant les îles de la Petite France grâce à une succession de ponts-galeries couverts d'une toiture, fermés d'une paroi de bois coté assaillant.

Les ponts couverts en bois ont été remplacés par de simples passerelles de bois sur pilotis en 1784, puis en 1865 par les actuels ponts de pierre. Les éperons devant les tours, avec leurs bouches à feu au ras de l'eau, datent de la Renaissance.

La « rue » dessert les tours de défense Heinrichs, d'Altenheim et Hannemann (du Nord au Sud). La tour à gauche sur la gravure n°2, la Maltzenturm, fut rasée en 1869 suite à un incendie.

Ces images permettent de constater les évolutions suivantes par rapport à aujourd'hui :

- Disparition de l'éperon en avant de la tour d'Altenheim et donc du bâtiment ainsi que des cabines de bains flottantes (bains Matthis, carte n°3).
- Disparition de la passerelle qui reliait le quai de la Petite France au quai Matthis.
- Disparition des hangars qui occupaient l'espace des actuels squares Louise Weiss et des Moulins



Le Pont couvert, Asselineau, Léon Auguste. 1860. Source : BNUS.



Anciennes fortifications de Strasbourg. Louis-Philippe Bichebois, Nicolas Marie Joseph Chapuy, Godefroy Engelmann. 1828. Source : BNUS.



Gedeckten Bruecken, um 1630-1665. Hollar, Wenzel. Date d'édition : 1891. Source : BNUS.



1864. Source : BNUS.



Carte postale : Les vieilles tours aux ponts couverts. 1920. Source : BNUS.



Carte postale : Vue prise des Ponts Couverts. 1918. Source : BNUS.



Carte postale : Strassburg, Partie beiden Gedeckten Brücken. 1901. Source : BNUS.

■ Quai du Woerthel et square des moulins

Sur les cartes postales 1 et 2, l'actuel square des Moulins n'existe pas, alors que le quai du Woerthel présente une organisation spatiale proche de celle d'aujourd'hui (seul le bâtiment en avant du jardin à disparu).

L'actuel square des Moulins (île centrale) était bâti (artisanat et bains). Le quai du Woerthel avait un usage commercial. On remarque également

La présence forte du jardin boisé clôt de murs au 3 rue des Moulins, en bout de quai du Woerthel, qui existe toujours

■ Square Louise Weiss

Sur les deux images, l'emplacement de l'actuel square Louise Weiss. On remarque la densité de bâtiments liés à l'artisanat et le rehaussement du sol par rapport au quai. Ce rehaussement existe encore aujourd'hui.

■ Quai de la Bruche

L'escalier du quai de la Bruche, de très grande qualité, et d'une modernité étonnante, existe toujours.

À l'exception d'un tilleul planté récemment, cet espace n'a quasiment pas évolué.



Carte postale : Strasbourg. Vue générale. 1930.
Source : BNUS.



Carte postale : Strassburg i. E. Blick vom Bad Mathisturm. 1919. Source : BNUS.



Vers 1900. Source : BNUS



Carte postale : Strasbourg, Quai de la Petite France. 1920.
Source : BNUS.



Vers 1900.



Vue sur l'actuel square Louise Weiss vers 1900 prise depuis le pont de la Spitzmühle. Au fond, la Heinrichs turm. Les bains Napoléon se trouvent à droite sur la photo. La maison dite « la Petite France », à colombages, est à côté des entrepôts



Carte postale : Strasbourg : le Wasserzoll et vue de la petite France. 1937.
Source : BNUS.



Carte postale : Strasbourg (Basse-Alsace) : Quai de la Petite France. 1905.
Source : BNUS.

Place Benjamin Six

La place Benjamin Zix fût créée en 1881, suite à la démolition de la plus grande maison de tanneur du quartier (1877, 4 niveaux de greniers). Utilisée comme dépôt de craie, elle était appelée *Kreidehus*, « maison de la craie ». On peut voir cette maison à droite sur les images 1 et 2, ainsi qu'en bout de perspective sur l'image 3.

La section du Fossé des Tanneurs qui allait de la Grand'Rue à l'III, ne fut couvert qu'après 1876. Le Fossé des Tanneurs est visible entre la maison du centre et la maison de droite sur l'image 1.

On voit bien le débouché du Fossé des Tanneurs dans le mur du quai (à gauche sur la carte 4, à droite sur le carte 5).

Sur la carte 6 on voit que les arbres ont dû être remplacés autour de 1920, car il n'y en a pas sur cette image.



Carte postale : Strassburg am gerbergraben. 1875. Source : BNUS.



Carte postale : Bain aux Plantes Tanneries / Pflanzbad - Gerberhaeusser



Carte postale : Quai de la Petite-France - Im Kleinen Frankreich. 1875. Parue en 1909. Source : BNUS



Carte postale : Strasbourg (Bas-Rhin) - Rue du Bain-aux-Plantes. 1920. Source BNUS.



Carte postale : Strassburg (Unter-Elsass) - Pflanzbad. Strasbourg (Basse-Alsace) - Rue du Bain-aux-Plantes). Source : BNUS.



Carte postale : Strasbourg : Un coin de la Petite France. 1932. Source : BNUS.



Carte postale : 1920. Source : BNUS.

Fossé des Tanneurs

Le Fossé des Tanneurs faisait partie de l'important réseau fluvial du centre de Strasbourg.

De 1840 à 1842, la partie du fossé des Tanneurs de la Grand'Rue jusqu'à la place de l'Homme de Fer a été transformée en un égout couvert. Le tronçon de la Grand'Rue à la place Benjamin Zix n'a été couvert et aménagé qu'après 1876.

Le tracé du fossé aujourd'hui entièrement couvert correspond à la rue du Fossé des Tanneurs, la rue de la Haute Montée, et l'actuelle place Broglie.



Vue de l'ancien Fossé des Tanneurs. Simon, Frédéric-Emile. Date d'édition : 1855. Source : BNUS.



Rue Benjamin Zix. Source : BNUS

Exemple du quai de la Bruche au quartier du Finkwiller

La principale caractéristique paysagère de la Petite France réside dans la division de l'Ill en quatre bras. Cette démultiplication de l'eau renvoie aux paysages d'origine du site d'implantation de la ville et ses innombrables méandres.

Les espaces publics de la Petite France et son réseau d'îles permettent donc de nombreuses vues directes sur l'eau, de quai à quai, d'une île à l'autre.

Le traitement de sol des principaux espaces de la Petite France est dominé par l'usage des demi-galets et du grès.

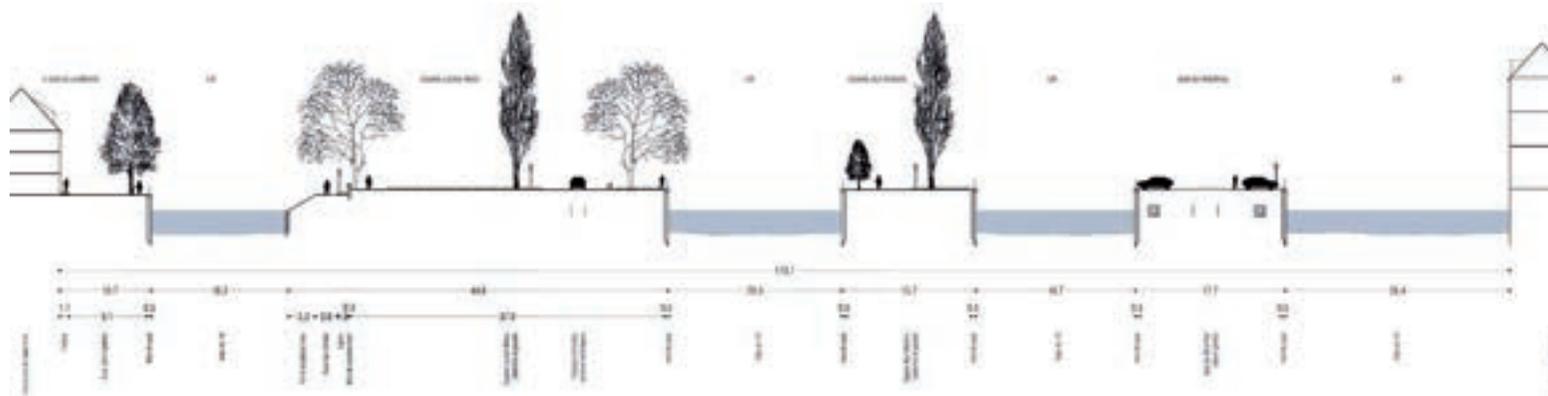
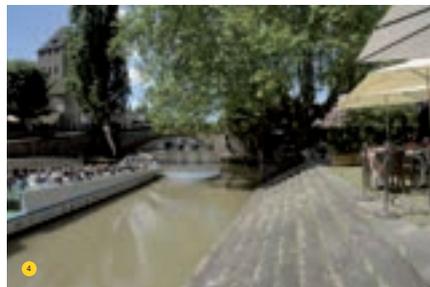
La démultiplication des espaces en contact avec l'eau a généré de nombreux ponts, murets, escaliers, rampes, murs de quai, et un important linéaire de garde-corps.



Vue de la Petite France depuis le barrage Vauban © Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc



Source : Bailly-Leblanc

- 1 — Vue du square Louise Weiss depuis le quai de la Bruche.
- 2 — Vue du square des Moulins depuis le square Louise Weiss.
- 3 — Vue du square des Moulins depuis le quai du Woerthel.
- 4 — Vue des Ponts Couverts depuis le quai de la Bruche.
- 5 — Escalier reliant le quai de la Bruche aux Ponts Couverts.
- 6 — Dallage de grès et demi-galets (Ponts-Couverts).

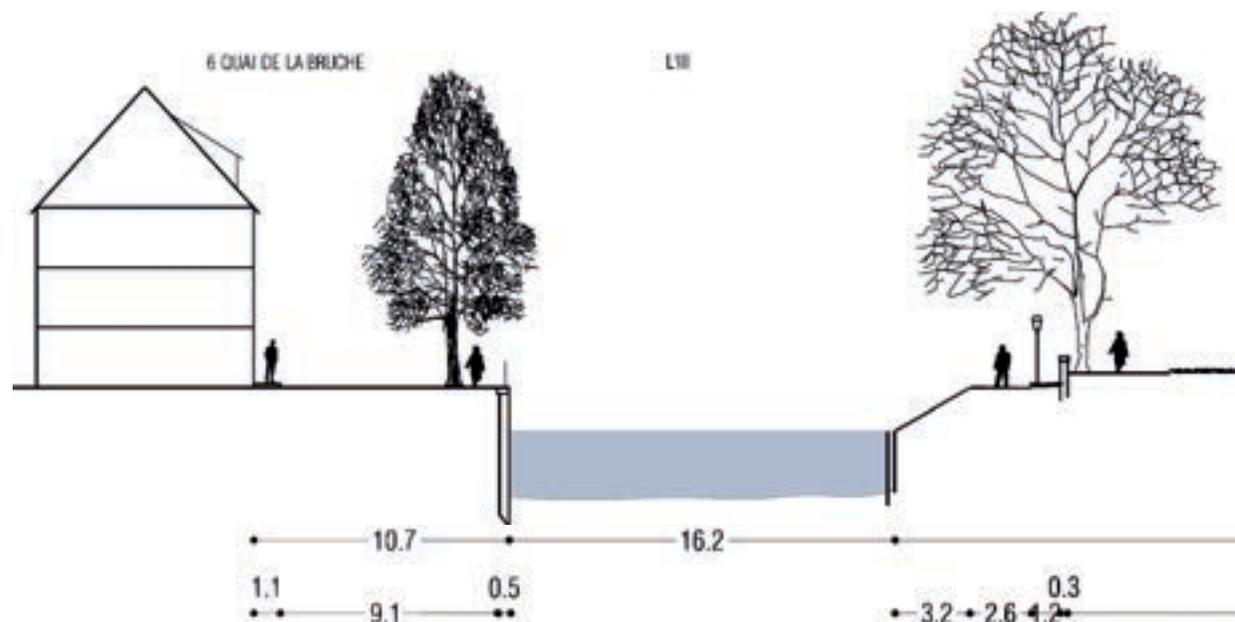
Exemple du Quai de la Bruche et du Quai de la Petite France

QUAI DE LA BRUCHE

- Espace en balcon sur l'eau.
- Accès direct à l'eau par un large escalier en grès à protéger.
- Magnifique sol en demi-galets joints gazon à protéger.
- Magnifique platane à protéger.
- Garde-corps patrimoniaux dénaturés, dont la transparence est amoindrie par des grilles et des
- Bacs de fleurs.
- Les terrasses des restaurants et les vélos garés tendent à envahir l'espace.

QUAI DE LA PETITE FRANCE

- Quai bas de l'île du Square Louise Weiss.
- Revêtement de sol peu qualitatif (dalles béton lavé).
- Mobilier d'éclairage peu qualitatif.
- Plantations réduites à du gazon.
- Mur du square très dégradé.



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc

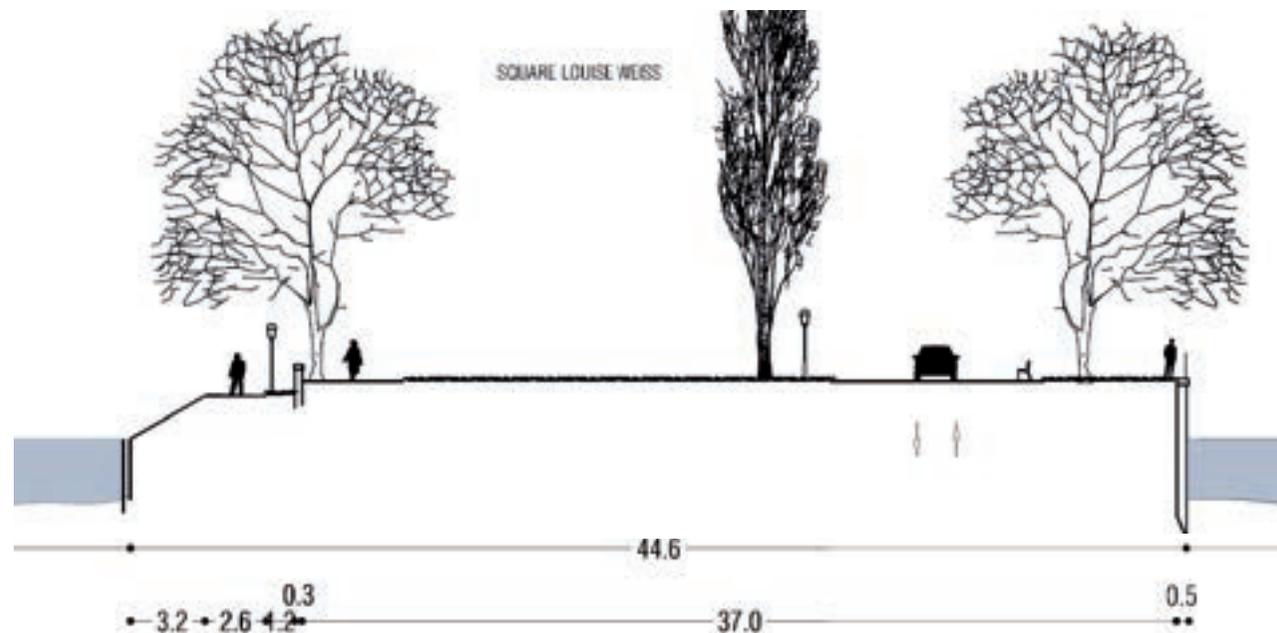


Exemple du Square Louise Weiss

Le square qui possède de beaux arbres donne au promeneur une vue panoramique sur l'eau de toutes parts. Sa topographie en plateforme héritée de son passé (hangars de stockage) permet de laisser filer la vue sous les houppiers.

Ses rives ne sont pas similaires : balcon sur l'eau pour la rive Sud, balcon sur le quai bas de la Petite France en rive Nord.

- Le square est traversé par une voie de desserte VL pour les services municipaux depuis les ponts couverts.
- En dehors des arbres, le végétal présente peu de variété. Beaucoup de pelouse.
- La surface en stabilisé est importante.
- Le mobilier est vétuste (éclairage, bancs, poubelles, etc).
- Le muret de séparation avec le quai de la Petite France est à rénover.
- Garde-corps dénaturés en rive Sud (grillages).



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc



Exemple du Square des Moulins

Le square qui possède de beaux arbres donne au promeneur une vue panoramique sur l'eau de toute part.

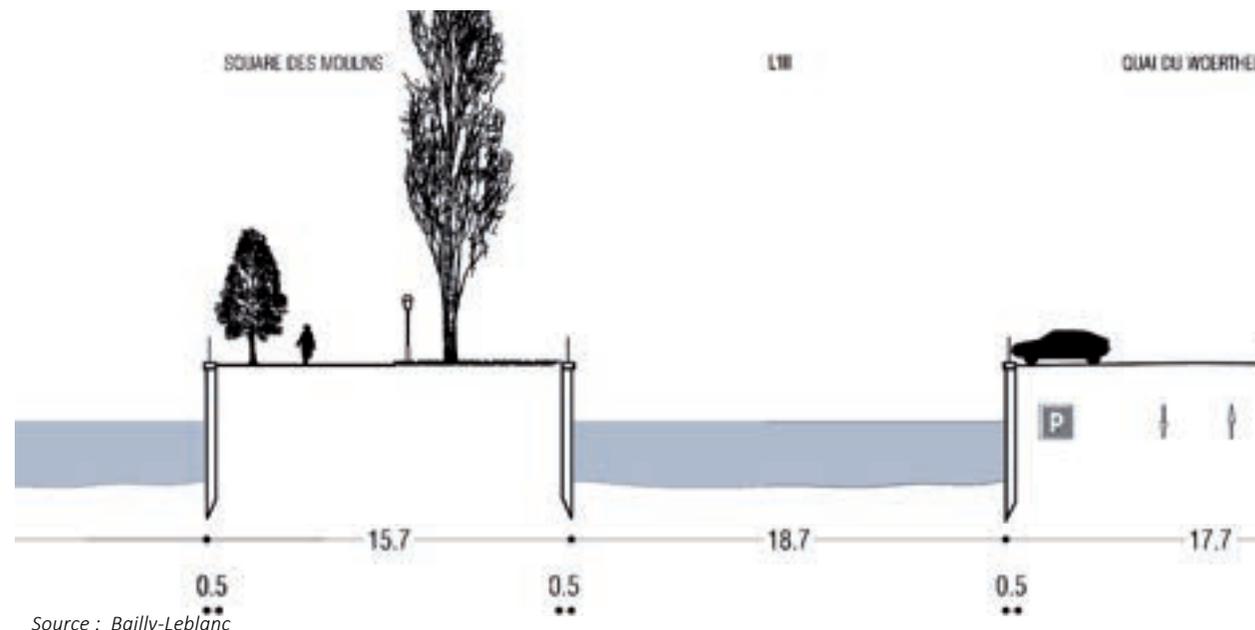
Contrairement au square Louise Weiss, il n'est pas traversant, une belle maison avec jardin occupe son extrémité ouest.

Sa topographie en plateforme héritée de son passé (hangars de stockage) permet de laisser filer la vue sous les houppiers.

Dédié aux enfants, il possède de nombreux jeux dont plusieurs jeux-sculptures. Ses deux rives sont identiques et constituent des balcons sur l'eau.

Dans le même état de vétusté que le square Louise Weiss, le square des Moulins vient d'être réhabilité dans un registre peu adapté au contexte et aux objectifs de qualité attendus.

- Garde-corps dénaturés (grillages).



© Bailly-Leblanc



■ Exemple du Quai du Woerthel

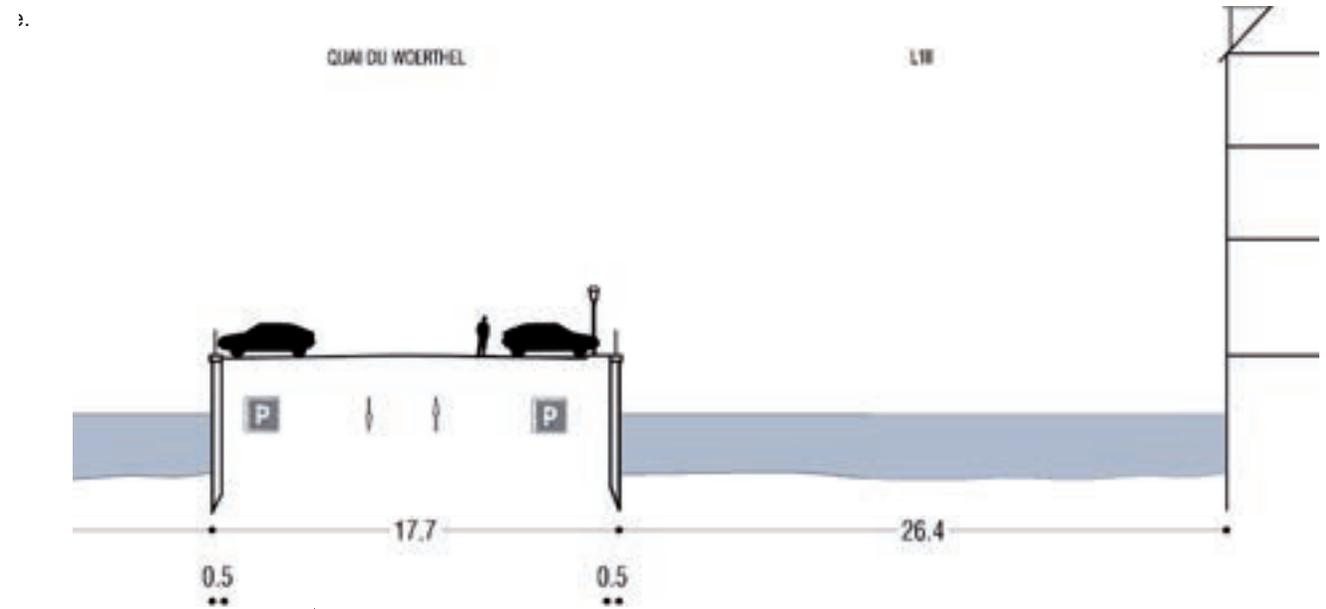
En dehors de la belle propriété privée sise à son extrémité Est, dont le jardin joue un grand rôle dans le paysage, l'île est dédiée aux voitures. Le quai est presque entièrement occupé par un parking.

Le quai donne au promeneur une vue panoramique sur l'eau de toutes parts.

Sa topographie en plateforme héritée de son passé (quai marchand) permet à la vue de filer sans obstacles.

Ses deux rives sont identiques : balcon sur l'eau.

- Petit espace planté en friche.
- Très beau pavage de demi-galets et trottoir en eurite et granit.
- Garde-corps patrimoniaux dénaturés (grilles).



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc



ENJEU**1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS**

- Poursuivre la politique de revalorisation qualitative d'un des quartiers les plus touristiques de la ville

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Mise en valeur des singularités de la Petite France et notamment de la démultiplication des bras d'eau.

3 >> NATURE EN VILLE

- Réhabiliter les aménagements des trois îles dans le cadre d'une réflexion globale ambitieuse : au cœur des paysages de l'eau de la Petite France, deuxième destination des touristes après la cathédrale, les trois îles pourraient participer activement à la concrétisation de la TVB. Utilisation exceptionnelle d'essences non locales et d'ensembles arborés mono-spécifiques lorsque l'intérêt historique est supérieur aux enjeux du point précédent.

ORIENTATIONS**1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS**

- Réaménager les espaces suivants afin de poursuivre la requalification des espaces de la Petite France :
 - Tronçon Ouest de la rue du Bain aux Plantes, section centrale du quai Turckheim (porte d'entrée de la Petite France coté gare), quai de la Petite France, place du Quartier Blanc, place des Moulins, place Benjamin Zix, rue du Fossé des Tanneurs, les trois îles.
- Mettre en cohérence les espaces du secteur Petite France en utilisant les revêtements de sol des espaces de référence :
 - Abords de la tour d'Altenheim, impasse du Bain-aux-Plantes, tronçon Est de la rue du Bain-aux-Plantes, place Zix, quai de la Bruche, impasse de la Grande Écluse, Pont-Couverts, quai des Moulins, rue des Moulins
- Éliminer les ligneux qui poussent dans les perrés afin de garantir leur bon état.
- Garantir le confort de l'espace public et notamment la présence de bancs en nombre suffisant, disposés en fonction de critères d'exposition, de points de vue, de fréquentation.

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Valoriser et / ou retrouver des vues et des transparence sur l'eau :
- Mettre en valeur les trois îles et conserver les vues d'îles à îles et d'îles vers l'eau

3 >> NATURE EN VILLE

Réaménagement des trois îles :

- Augmenter la surface des sols fertiles et diminuer l'importance des sols minéraux.
- Introduire une strate arbustive et herbacée plus importante et plus variée.

■ LES RIVES DE L'ILL : UN CONTRASTE RIVE DROITE/RIVE GAUCHE TRÈS MARQUÉE

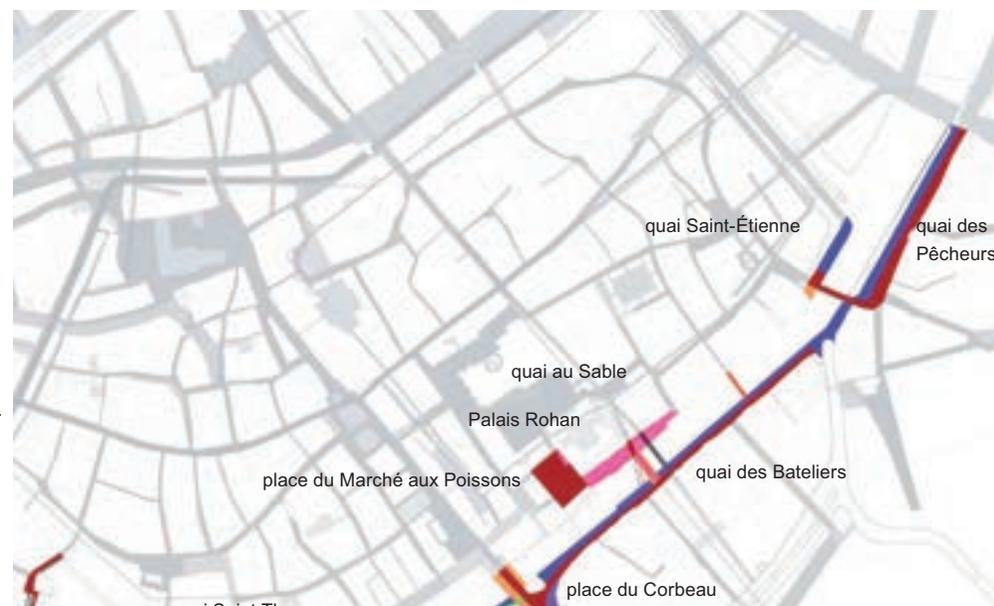
DATATION DES TRACÉS

Les rives de l'Ill coté faubourg dont les premiers tracés médiévaux ou Renaissance sont très disparates. Elles ont été aménagées quasiment entièrement pendant la période française. Seul le quai Charles Frey est postérieur, période Wilhelminienne. Ils sont continus mais sans quais bas à partir de ces aménagements.

Sur la rive opposée, coté Grande-Île, les périodes de tracés sont aussi variées que les espaces eux-mêmes. Les quais ne sont pas continus, interrompus par de nombreux espaces privés.

Le fil conducteur est le quai bas qui relie l'ensemble.

- PÉRIODE MÉDIÉVALE (V^e siècle-1500)
- PÉRIODE RENAISSANCE (1500-1680)
- PÉRIODE CLASSIQUE (1680-1800)
- PÉRIODE FRANÇAISE (1800-1870)
- PÉRIODE WILHELMINIENNE (1870-1918)



Source : Bailly-Leblanc

■ Séquence Ouest Rive gauche, Quai Saint-Thomas, ancienne douane, place du Marché aux Poissons

La gravure n°1 donne à voir le pont Saint-Thomas tel qu'il est encore aujourd'hui. Le quai bas n'est pas encore aménagé. L'Ill semble large.

La gravure n°2 montre à quel point l'Ill et plus particulièrement la douane étaient des lieux de commerces très actifs. Les grues que l'on remarque devant la douane ont disparu au XVIII^e siècle.

Les gravures n°3 et 4 montrent la place du Marché aux Poissons avant et après sa plantation. Le quai bas n'existait pas encore, la rampe a sûrement été modifiée lors de la création de ce dernier. Les lavoirs sont aujourd'hui remplacés par les pontons Batorama.



Église et quai Saint Thomas à Strasbourg. Wagner, ill. et E. Simon, lithogr. 1848 Source : BNU.



Gravure de Strasbourg par Wenceslas Hollar. Autumns. 1630.



Détail d'une gravure de J.M Weis et Ph. Le Bas. 1744. Source : BNU.



Strasbourg. Marché aux Poissons. Consulat de Bavière et de Bade. Château Royal. J. M. Villain (lithogr). 1840.

■ Séquence Est rive gauche, face au quai des bateliers, les jardins privés

Les gravures n°1 et 2, assez similaires, montrent les jardins privés en balcon sur l'Ill. Les propriétés possédaient des accès directs à l'eau dont on perçoit encore les ouvertures murées aujourd'hui. Sur la gravure n°4, plus tardive, on peut voir le quai bas aménagé devant ces jardins.

La gravure n°3 permet de voir la Tour des Martyrs (démolie en 1870) et à ses pieds, le débouché d'un bras de l'Ill, le *Rheingiessen*, comblé pour donner naissance à la rue de Zurich en 1872.

La gravure n°2, plus ancienne, montre des quais encore très informels.



Vue de Strasbourg prise de la Tour des Martyrs, quai des Bateliers, de F. Baumann, ill. et E. Simon, lithogr. Publication : 1850



Vue de Strasbourg, Quai des Bâteliers, de L. A. Asselineau. Publication : 1860



Vue intérieure de la Ville de Strasbourg, de F. J. Oberthur, lithogr. Publication : 1825?



Quais des Bateliers. M. Zacharias et O. Zacharias, ill. 1893.

Rive gauche, Quai Saint-Thomas

Sur la première photographie, le quai bas n'est pas encore construit.

Les images n°2 et 4 montrent des quais hauts et bas aménagés, mais sans plantations. Vers 1900, les quais sont plantés tels qu'aujourd'hui. On aperçoit le pont Saint-Thomas et le tissu urbain avant la Grande Percée (image n°3).



Près de Saint-Thomas = Bei der Thomaskirche. Église St-Thomas. 1860. Blumer, Lucien. Publication Strasbourg : 1909.



1900



Strassburg. Thomasschule und Thomaskirche = Strasbourg. L'école Saint-Thomas et l'église Saint-Thomas. 1910



Maisons bourgeoises du Quai Saint-Thomas. 1869?

Rive gauche, Place du Marché aux poissons, palais Rohan, Quai au Sable

Sur la première photographie, les quais bas n'existent pas encore, et le quai au sable n'est pas encore planté. De nombreux bateaux lavoir occupent cette rive. En face, ce sont les péniches qui animent le quai des Bateliers.

La carte postale n°2 (1936) permet de voir les quais tels qu'aujourd'hui mais la terrasse du Palais des Rohan est plantée d'un alignement d'arbres taillés en tête de chat, ce qui n'est plus le cas.

Sur la carte n°4 (vers 1900), l'alignement d'arbres du quai au Sable est planté mais le quai bas encore non construit.

La carte n°3 présente une configuration semblable à celle d'aujourd'hui (1936).



1 Péniches amarrées au bord du quai des Bâteliers, face au Château des Rohan. 1869?



3 Le quai au Sable vers 1930. Source : Archives de la ville et de la CUS.



2 Strasbourg : palais des Rohan. 1936



4 Strasbourg : l'ill au quai au Sable. Vers 1900.

Rive droite, quai Charles Frey, Quai St-Nicolas

La première image montre l'hôtel du Dragon en 1865 avant la création du quai. Seul un terre-plein informe tient lieu de quai bas.

La deuxième photographie montre le quai Charles Frey en 1885 au niveau de l'ancien hôtel du Dragon. Probablement en travaux, on remarque la chaîne qui longe la chaussée, la terre et les pavés entreposés. L'ancien hôtel du Dragon sera démoli en 1890 pour élargir le quai. L'actuel collège Charles Frey le remplacera.

Les images 3 et 4 montrent le quai Saint-Nicolas dont l'organisation spatiale n'est pas très éloignée de l'actuelle.



L'hôtel du Dragon. 1865. Source : BNUS



Quai Charles Frey. 1885. Source : BNUS.



Quai Saint-Nicolas, ancienne douane. Date d'édition : 1869. Source : BNUS.



Le quai Saint-Nicolas. 1905. Source BNUS.

Rive droite, quai des Bateliers, Quai des Pêcheurs

Les quais de la rive droite ont essentiellement été aménagés pendant la période française à l'instar de ceux du Fossé du Faux-Rempart mais sans quai bas.

La section plantée qui court du pont Sainte-Madeleine au pont Saint-Guillaume, ne présente pas un profil de talus exactement identique à l'actuel : le mur de quai coté eau est plus bas et donc le talus est plus raide. L'alignement d'arbre est monospécifique et le talus enherbé (absence d'arbustes).

Les sections plantées et non plantées semblent identiques à aujourd'hui.



Strasbourg, quai des Bateliers. Publication : 1920?



Strasbourg - Schiffleutstaden = Strasbourg, Quai des Bateliers. Publication : 1913.



Quai des Bateliers. 1869. Blumer, Lucien. Publication Strasbourg : 1909.



Strasbourg, quai des Bateliers. Publication Metz : 1920

Le quinconce de places et berges arborées de part et d'autre de l'Ill

Les bouquets d'arbres renvoient d'une berge à l'autre en un quinconce asymétrique singulier à cette portion de berge. Les jardins donnant sur la berge extérieure ont disparu.



Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau Source : Digitale paysage

Les jardins en balcon sur l'eau

Le quai bas des Bateliers au Nord offre encore un linéaire de petits jardins en balcon sur l'eau.



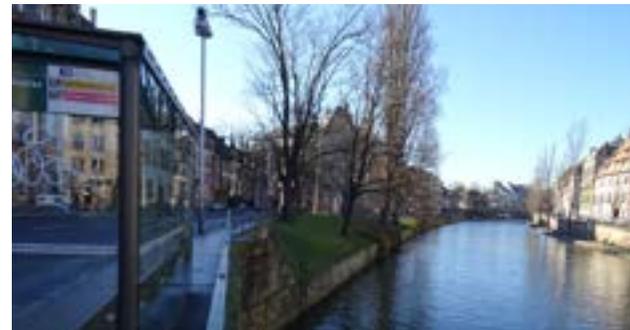
Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau Source : Digitale paysage



Pont Saint-Nicolas © Bailly-Leblanc



Quai du Pont Saint-Martin © Bailly-Leblanc



Quai Saint-Nicolas © Bailly-Leblanc



Quai Saint-Nicolas © Bailly-Leblanc



Jardins en balcon entre le Quai Au Sable et le Quai St-Etienne © Bailly-Leblanc



Photomaillage 3D 2018 datastrasbourg.eu

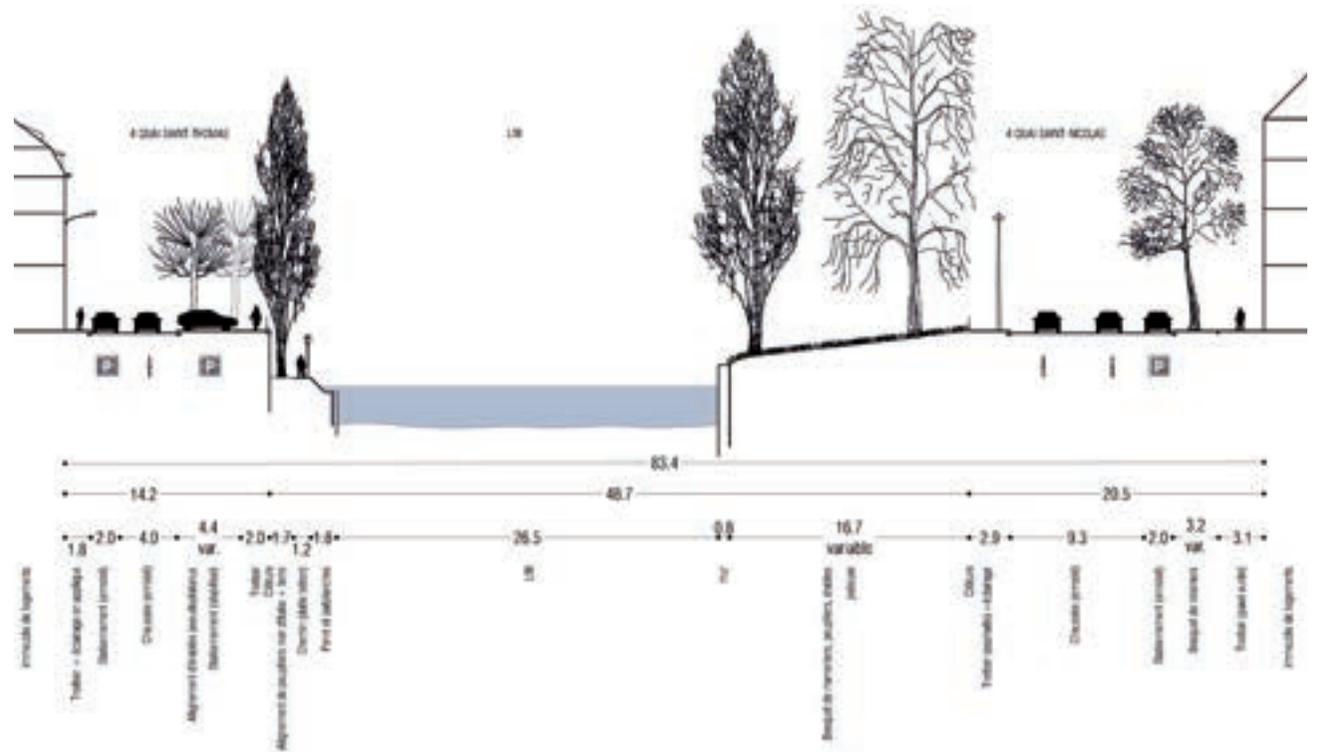
date de modification 27 01 2022 12:30

Exemple des Quais St-Thomas et St Nicolas

Le quai Saint-Thomas, construit pendant la période française (1800-1870) possède un quai haut de largeur variable, planté au niveau de sa plus grande largeur d'un double alignement d'érables et un quai bas (plus tardif) planté d'un alignement de peupliers.

Les quais Saint-Nicolas et Charles Frey se sont construits par sections pendant les périodes Renaissance (1500-1680), française (1800-1870) et Wilhelminienne (1870-1918). Ils ne possèdent pas de quai bas, mais présentent à leur jonction une sur largeur aménagée en talus jardiné, caractéristique de la période Wilhelminienne.

Cet « événement » donne de l'ampleur et de la profondeur à une section très régulière.



© Bailly-Leblanc



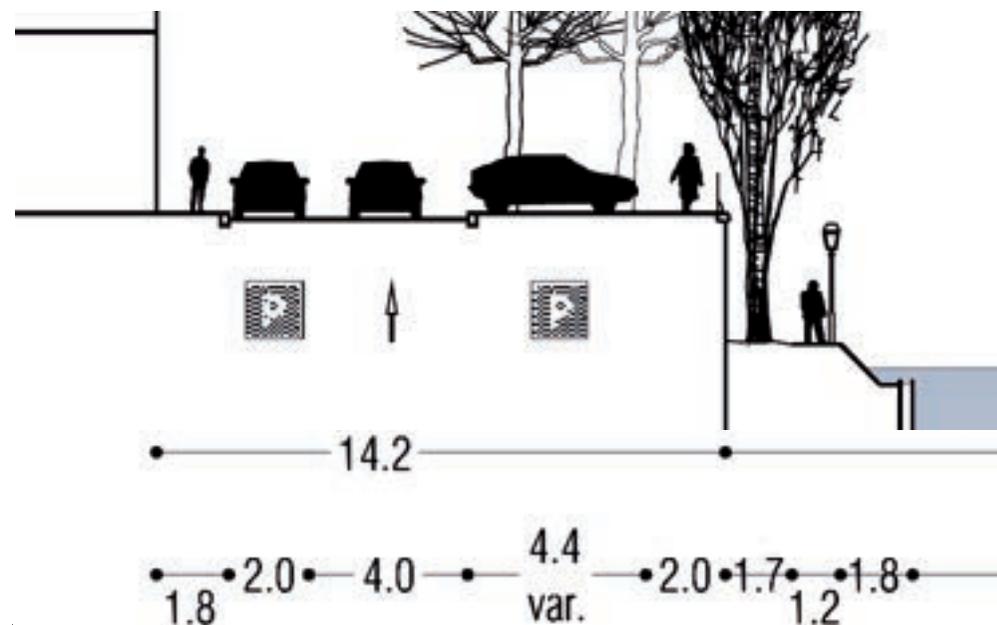
SAINT THOMAS

QUAI HAUT

- Une file à sens unique.
- Une file de stationnement coté bâti, puis parking en épi à l'extrémité Est.
- Les alignements d'érables sont abîmés par le stationnement en épi.
- Beau garde-corps à protéger.
- Les trottoirs en asphalte, sont peu valorisants.
- Mobiliers d'éclairage de type routier en applique sur le bâti peu valorisants.
- L'ensemble du quai est dominé par une ambiance routière.

QUAI BAS

- L'alignement de peupliers marque cette section de sa verticalité. Il est en décalage avec l'esprit de l'ensemble des alignements historiques, marquant des horizontalités.
- La promenade de béton gravillonné est peu qualitative.
- Mobiliers d'éclairage peu valorisants.



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc



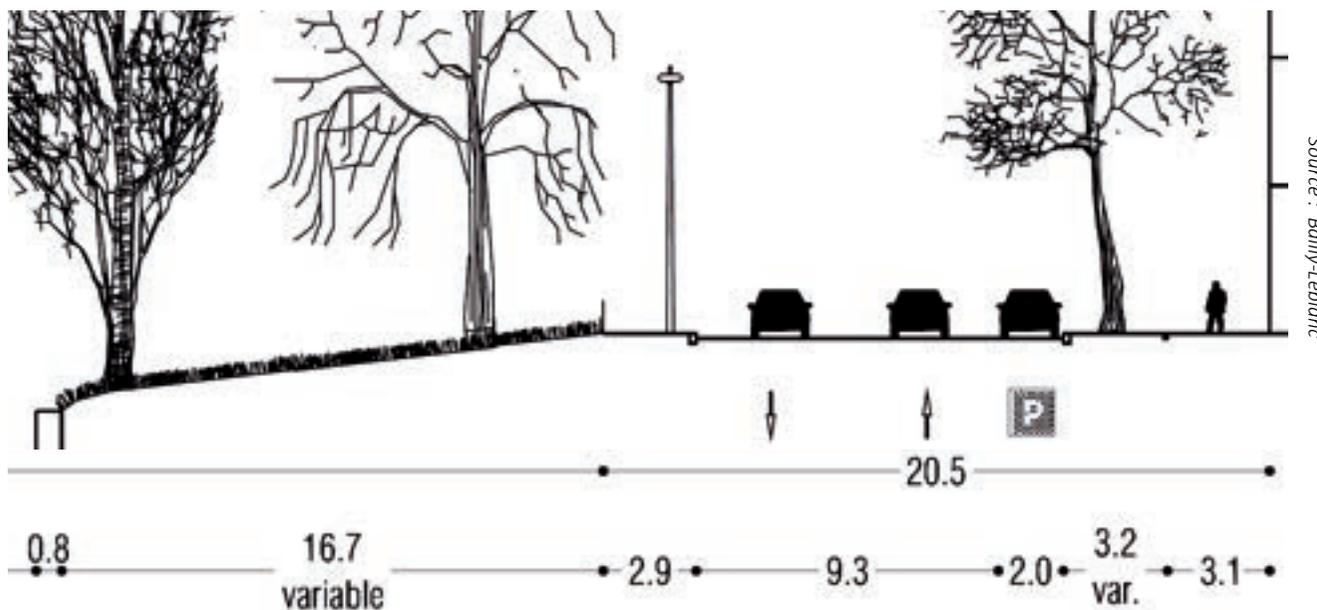
SAINT-NICOLAS

VOIRIE

- Deux files très larges dans chaque sens.
- Une file de stationnement longitudinal coté bâti.
- Beau pavage du trottoir coté bâti.
- Beau garde-corps à protéger.
- Les trottoirs en asphalte, sont peu valorisants.
- Mobiliers d'éclairage design mais de type routier peu valorisant.
- L'ensemble du quai est dominé par une ambiance routière.

TALUS PLANTÉ

- Vaste pelouse plantée de beaux marronniers et d'érables mais aussi des peupliers incongrus de par leur verticalité.
- Ses accès piétons pourraient être rétablis



© Bailly-Leblanc



• **Exemple du 9 Quai des Bateliers**

Coté Grande-Île, seul un quai bas plutôt étroit et peu agréable reliant le quai Saint-Thomas à la place du Marché aux Poissons permet de circuler le long de l'Ill.

Le quai des Bateliers présente sur cette section un encorbellement sur l'ill porté par une structure métallique sur pieux. L'encorbellement accueille le trottoir.



© Bailly-Leblanc

La section, qui débute un peu avant le pont du corbeau et se finit avant le pont Sainte-Madeleine, n'est pas plantée. L'ensemble de ce tronçon, peu qualitatif, est très minéral.

■ **Exemple du 34 Quai des Bateliers**

Coté Grande-Île, un quai bas plutôt étroit permet de circuler entre l'ill et les jardins privés dont les murs donnaient jadis directement sur l'eau. Les plantations qui émergent des jardins profitent à la promenade.

Les espaces de la rive gauche au-delà de l'ancienne boucherie présentent une grande variété et qualité.

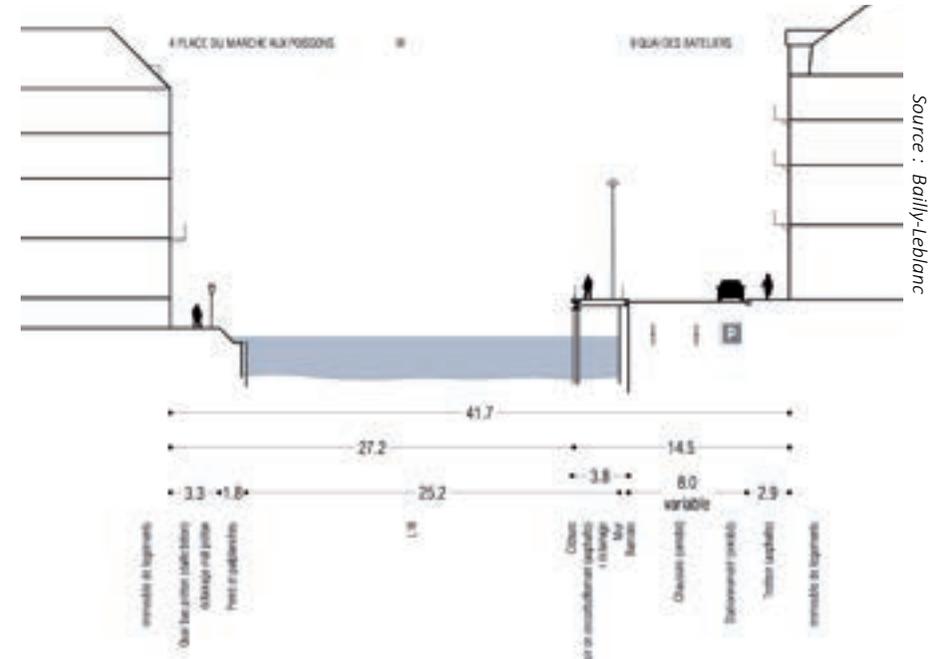
S'enchaînent la place du Marché aux Poissons, la terrasse du Palais des Rohan, le quai au Sable, les jardins privés jusqu'au pont Saint-Guillaume et le quai Saint-Etienne.

Le quai des Bateliers présente sur cette section, un talus planté d'un alignement d'arbres divers et d'arbustes menés librement.

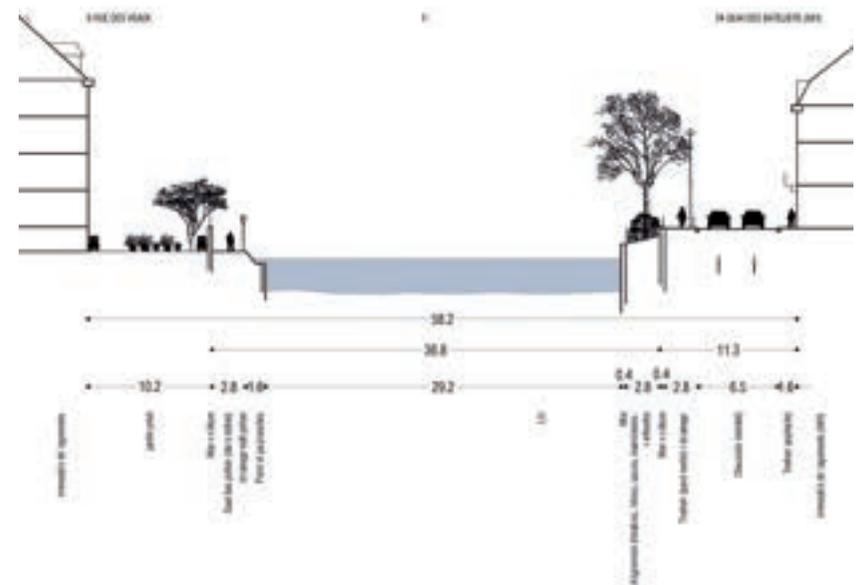
Cette section, assez longue, débute un peu avant le pont Sainte-Madeleine et se termine au pont Saint-Guillaume.



© Bailly-Leblanc



Source : Bailly-Leblanc



date de modification 27 01 2022 12:30

ENJEUX

1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Requalifier l'ensemble des quais de la rive droite, notamment sur la question du confort du piéton.
- Requalifier le quai Saint-Thomas et la rue de la Douane en continuité

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Conserver la relation à l'eau des « places-balcons » du quinconce.
- Favoriser l'accessibilité des espaces plantés au bord de l'eau.

3 >> NATURE EN VILLE

- Renforcer la continuité de la strate arborée de la rive droite.
- Maintenir les structures paysagères végétales héritées de l'histoire.
- Diversifier les espaces plantés à requalifier

ORIENTATIONS

1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Requalifier l'ensemble des quais rive droite aujourd'hui très routiers, sans trottoirs confortables, seulement partiellement plantés :
- Requalifier le quai Saint-Thomas et la rue de la Douane de façon homogène.
- Requalifier l'ensemble des mobiliers dévalorisants quais hauts et quais bas (mobiliers espaces chiens, PAV aériens,...).
- Garantir le confort de l'espace public et notamment la présence de bancs en nombre suffisant, disposés en fonction de critères d'exposition, de points de vue, de fréquentation.

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Mettre en valeur la relation à l'eau lors du réaménagement ou extension de la place Saint-Louis et de la place du Corbeau
- Étendre les places sur les quais en plateau ayant le statut de zone de rencontre
- Rendre accessible le talus planté du quai Saint-Nicolas (talus planté de la période Wilhelminienne)

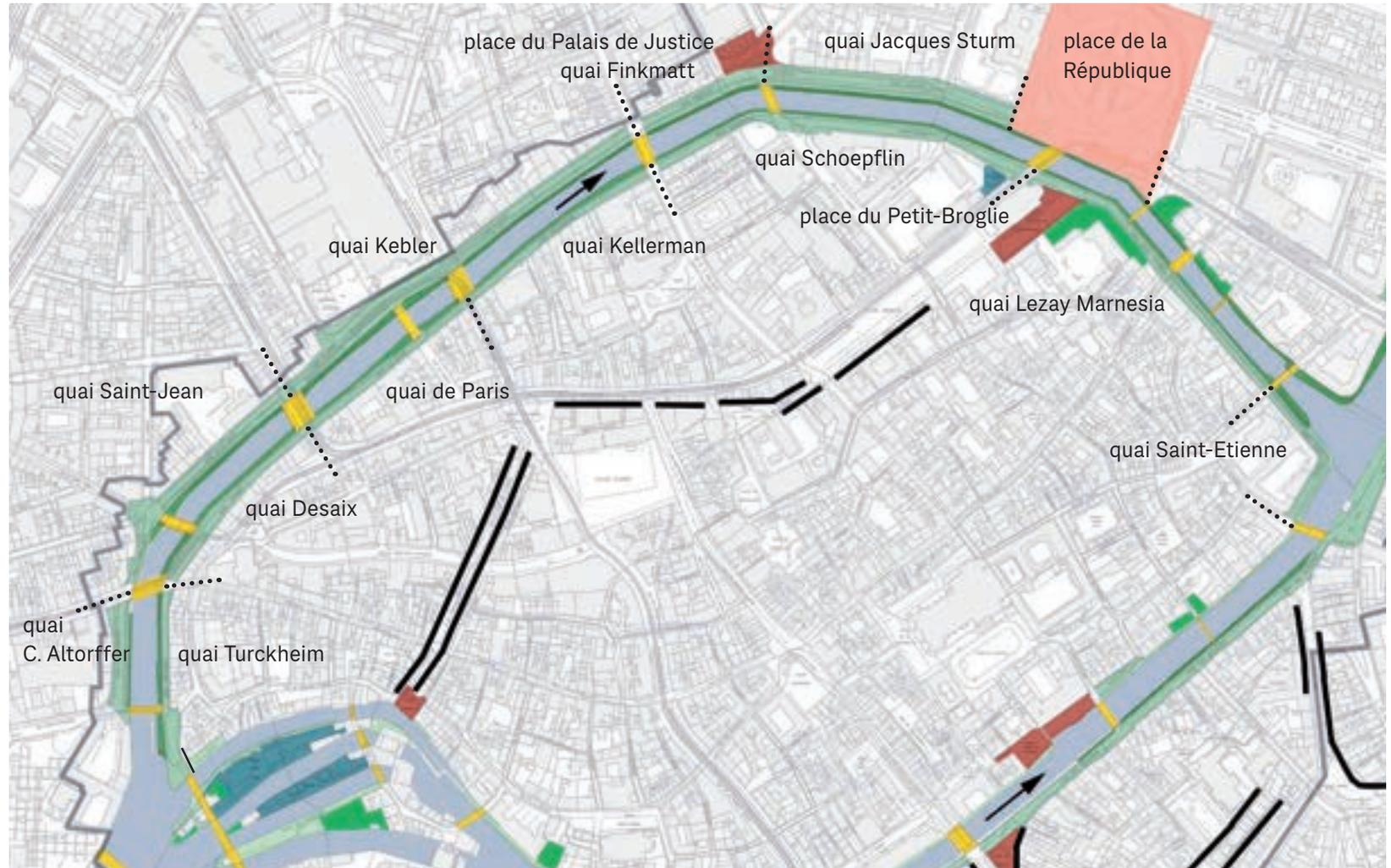
3 >> NATURE EN VILLE

- Conforter et prolonger la continuité des alignements de quais hauts de la rive droite.
- Renforcer la présence du végétal

■ **LE NORD DE L'ÎLE :**

■ **Le fossé du faux-rempart**

- QUAIS HAUTS
- QUAIS BAS
- QUAIS BAS JARDINÉS
- PLACES EN BALCON SUR L'EAU
- PLACES COMPOSANT AVEC L'EAU
- JARDINS PUBLICS OUVERTS SUR L'EAU
- JARDINS PRIVÉS OUVERTS SUR L'EAU
- PONTS ET PASSERELLES
- TRACÉS ET ALIGNEMENTS HISTORIQUEMENT LIÉS À L'EAU



Source : Bailly-Leblanc

UN TRACÉ HÉRITÉ DE L'ANCIENNE DOUVE DU XIII^E SIÈCLE

Le fossé du Faux-Rempart est à l'origine une ancienne douve du XIII^e siècle du système de fortification de la ville de Strasbourg (deuxième agrandissement de l'enceinte), qu'il contourne par le Nord. Le fossé était alors constitué de deux canaux parallèles séparés par une butte de terre surmontée d'une fausse braie constituée par une muraille à merlons en briques et ponctués de tours carrées.



■ Eau du fossé au XIII^e siècle
■ Fausse braie
■ Eau actuelle
■ Secteur sauvegardé étendu

Tracé du système fortifié sur cadastre de 2015. Source : Bailly-Leblanc

DE LA DOUVE AU CANAL NAVIGABLE

Pour pallier les inconvénients de la traversée de la ville par le cours principal de l'III dans l'actuelle Petite France, la décision de rendre ce fossé navigable fut prise en 1806, mais les travaux ne commencèrent qu'en 1836, et le canal fut livré à la navigation en 1838.

L'aménagement des quais est concomitant du projet de canal navigable. Les quais, haut et bas, furent essentiellement construits sur les emprises du fossé. La largeur de l'eau s'en trouva réduite d'autant.

Le canal comportait alors une écluse, dite « des Pontonniers » ou « Saint-Etienne », à son débouché dans l'III vers l'actuel collège Saint-Etienne (gravure ci-dessus, n°1), en parallèle avec celle de la Petite France. Les franchissements routiers du canal par des ponts mobiles constituaient une gêne tant pour la circulation terrestre que pour la navigation. Aussi cette écluse fut-elle supprimée en 1870 (décision prise en 1866) et remplacée par celle dite « de l'Abattoir » à l'entrée amont du canal. Ceci permettait d'abaisser le niveau du miroir du canal (ce qui nécessita de l'approfondir) et d'établir des ponts fixes laissant une hauteur libre suffisante pour la navigation.

Par suite de l'ouverture, en 1882, du canal de jonction au Sud de Strasbourg, le canal des Faux Remparts fut progressivement abandonné pour être complètement fermé à la navigation en 1900.



Faux-Rempart, 1830



Prospect auf dem graban gegen dem Buerghthor und Speyerthor zu Strassburg. Canal des Faux-remparts, de J.-J. Arhardt, ill. 1650?



Strasbourg, vue du Quai Kléber, de X. SANDMANN, lithogr., PEDRAGLIO, lithogr. et E. SIMON, lithogr., 18???. Source : BNUS.

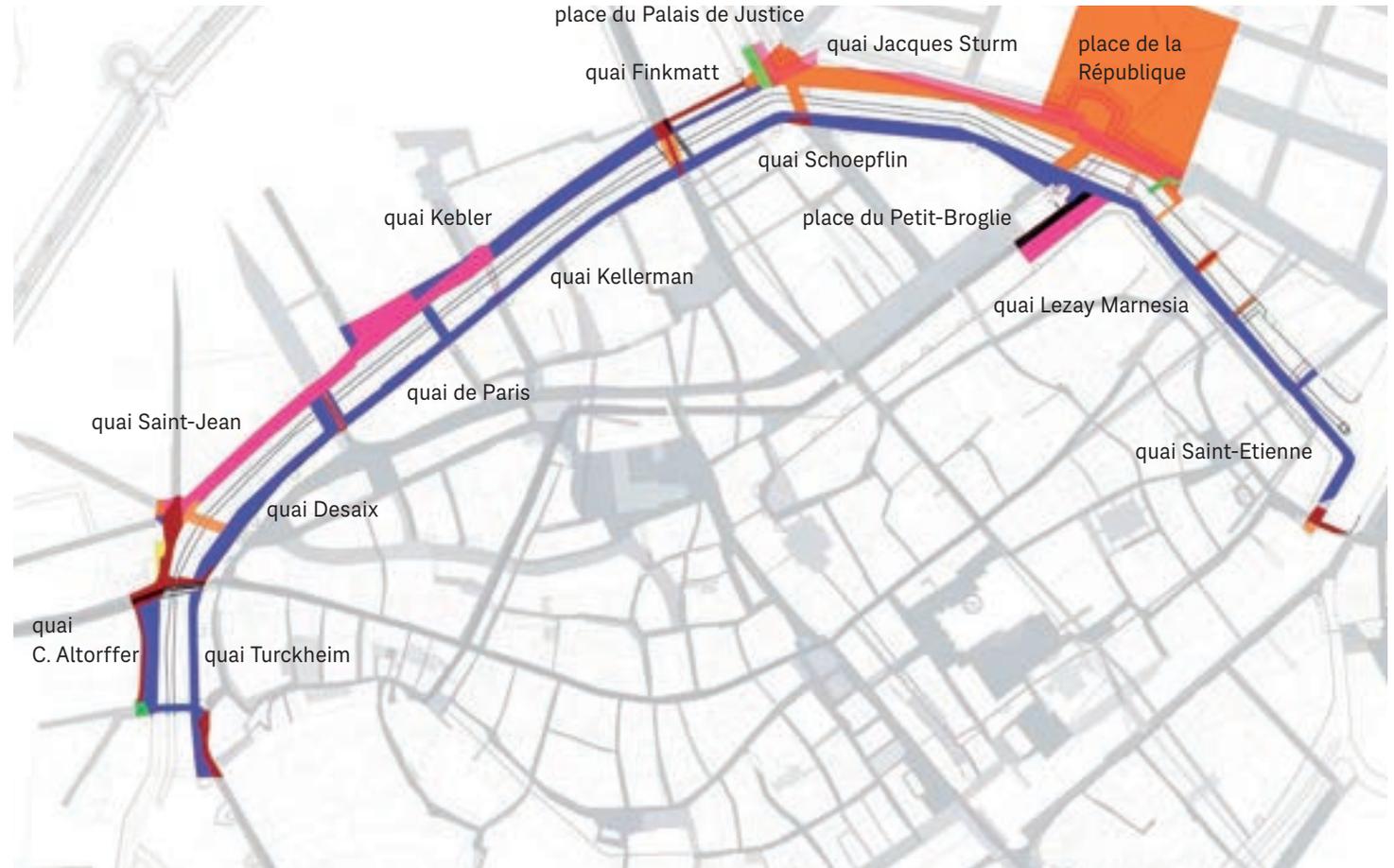
DES QAIS RÉCENTS, CONSTRUITS ESSENTIELLEMENT AU XIXÈME SIÈCLE

DATATION DES TRACÉS

La création des quais de la rive Sud du Fossé du Faux Rempart - coté Grande-Île - date majoritairement du XIX^e siècle, période française. Les quais de cette période vont du quai Turckheim à l'Ouest, jusqu'au quai Saint-Etienne à l'Est.

La création des quais de la rive Nord du fossé du Faux Rempart date en partie de la période classique : Quai Saint-Jean et Quai Kebler, datent en partie de la période française et partiellement de la période Wilhelminienne pour la plus récente.

- PÉRIODE CLASSIQUE (1680-1800)
- PÉRIODE FRANÇAISE (1800-1870)
- PÉRIODE WILHELMINIENNE (1870-1918)



Source : Bailly-Leblanc

LES QUAIS AVANT L'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE ET LES QUAIS BAS

La gravure de l'image n°1 permet de voir le Pont et le quai Saint-Etienne en 1850.

L'image n°2 ci-contre permet de voir le quai Saint-Jean en 1872. Le quai bas n'est pas encore construit. On remarquera également que le quai haut n'est pas planté.

LES QUAIS AMÉNAGÉS

Les images ci-contre permettent de voir les quais Turckheim, Saint-Jean et Desaix, Kleber et Kellermann, au début du siècle. Les aménagements sont continus et unitaires sur les deux rives. Chaque rive possède des quais bas non plantés mais occupés en partie par les bateaux-lavoirs.

Les alignements d'arbres ne concernent presque exclusivement que la rive Nord coté faubourg. La photo n°4 permet de voir qu'il s'agissait déjà de marronniers.

Rive Sud coté Grand-Île, on distingue quelques arbres quai Desaix (photo n°2 en bas à droite) et au bout du quai Turckheim (photo n°1. d'autres cartes postales les montrent bien).



Quai et Eglise Saint-Jean, STRASBOURG. 1872. Source : BNU.



Vue de St-Etienne et du quai Kléber Xavier Sandmann. 1850



Strasbourg. Quai de Turckheim Source : BNU.



Strasbourg. A gauche, l'église Saint-Jean, la Synagogue ; bateaux-lavoirs sur le canal des remparts. 1900? Source : BNU.



Strasbourg. Parisier und Kellermannstaden. 1901. Source : BNU.



Kleberstaden, Strasbourg. 1903



1
Quai Jacques Sturm vers 1910. Source : Archives de la ville et de la CUS.



2
Strasbourg - Blick au den Sturmeckstaden (actuel quai Jacques Sturm). 1900? Source : BNUS.



3
Quai Schoepflin vers 1900. Source : Archi-strasbourg.



4
Strasbourg, Hoehere Maedchenschule und Kaiserpalast. Quai Lezay-Marnésia. 1904. Source : BNUS.

date de modification 27 01 2022 12:30

LE FOSSÉ DU FAUX REMPART ET SES TRANSVERSALES

Ce qui qualifie la séquence paysagère du Fossé du Faux-Rempart est cette asymétrie des quais extérieurs et intérieurs :

- Quais Nord structurés par les alignements
- Quais Sud ensauvageonnés avec ponctuations arborées composées en lien avec les articulations transversales paysagères et urbaines des franchissements (mise en scène paysagère des ponts par des plantations arborées).

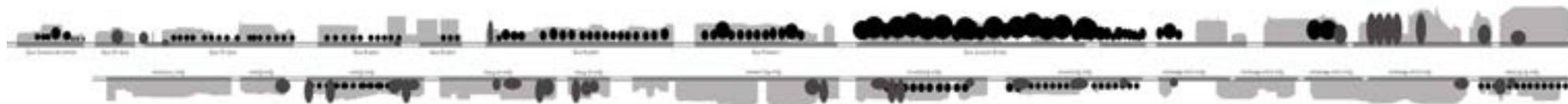


Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau



Source : Digitale Paysage

Déroulé des façades et paysage asymétrique du Fossé du Faux-Rempart quai extérieur et intérieur



Source : Digitale Paysage



La rive gauche du Quai Kleber © Digitale paysage



Asymétrie entre la voute des sophoras du Quai Saint-Jean et les peupliers ponctuels du Quai Desaix © Digitale paysage



Asymétrie entre le Quai Schoepflin et le Quai Jacques Sturm © Digitale paysage



Mise en scène paysagère Pont du Maire Kuss © Digitale paysage



Transversale Rue du Maire Kuss vers St-Pierre-Le-Vieux © Digitale paysage



Transversale et perspective sur la tour Valentin-Sorg de l'architecte Charles Gustave Stoskopf © Digitale paysage

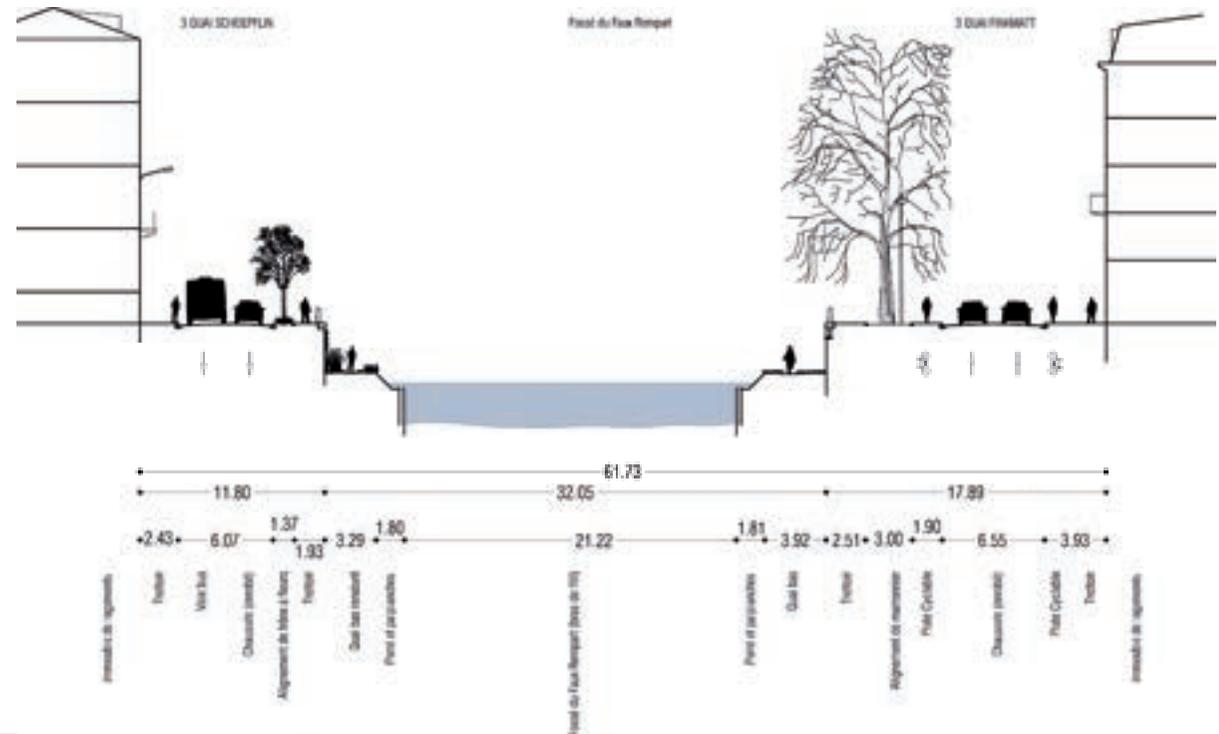


Transversale Rue Joseph Massol-Rue des Juifs avec perspective sur la cathédrale © Digitale paysage

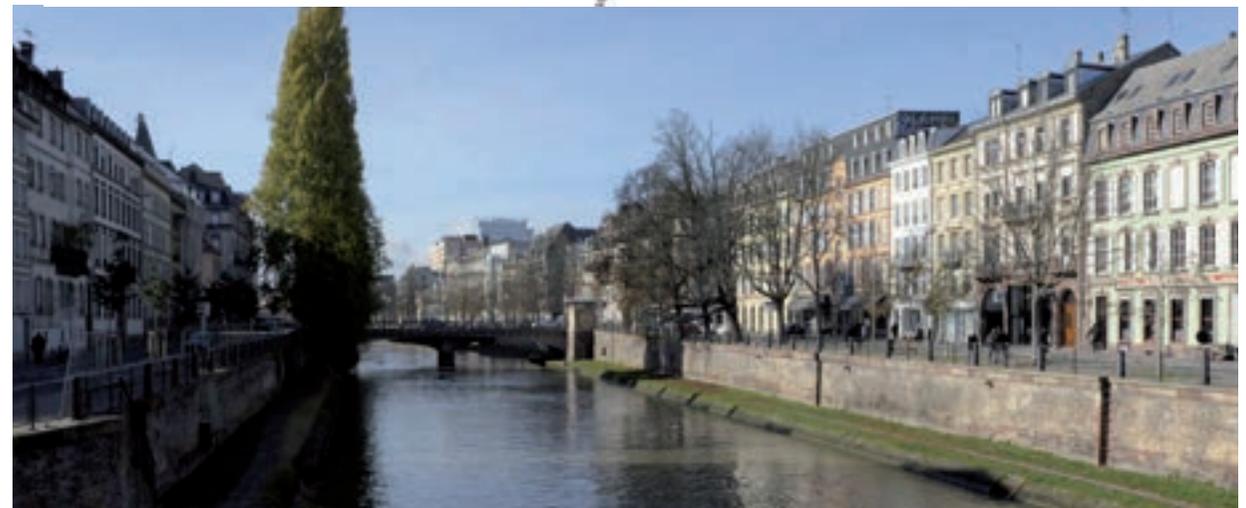
date de modification 27 01 2022 12:30

Exemple des quais Schoepflin et Finkmatt

- Quais hauts et bas de chaque côté sans interruption.
- Quais hauts coté faubourg : Plantations de grands arbres / Trottoir large coté eau / Pistes vélos sur trottoir (parfois sur chaussée).
- L'espace pour le piéton est beaucoup plus agréable
- Contraste fort entre les deux quais bas depuis la renaturation du quai bas, côté Grande-Île.
- L'espace de l'eau ne représente qu'un tiers de la surface au sol.



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc

date de modification 27 01 2022 12:30

QUAI FINKMATT

Quai haut tripartite organisé autour de la voiture et de la promenade le long de l'eau. Deux trottoirs et une chaussée centrale.

Ce quai est exposé au Sud.

COTÉ BÂTIMENT

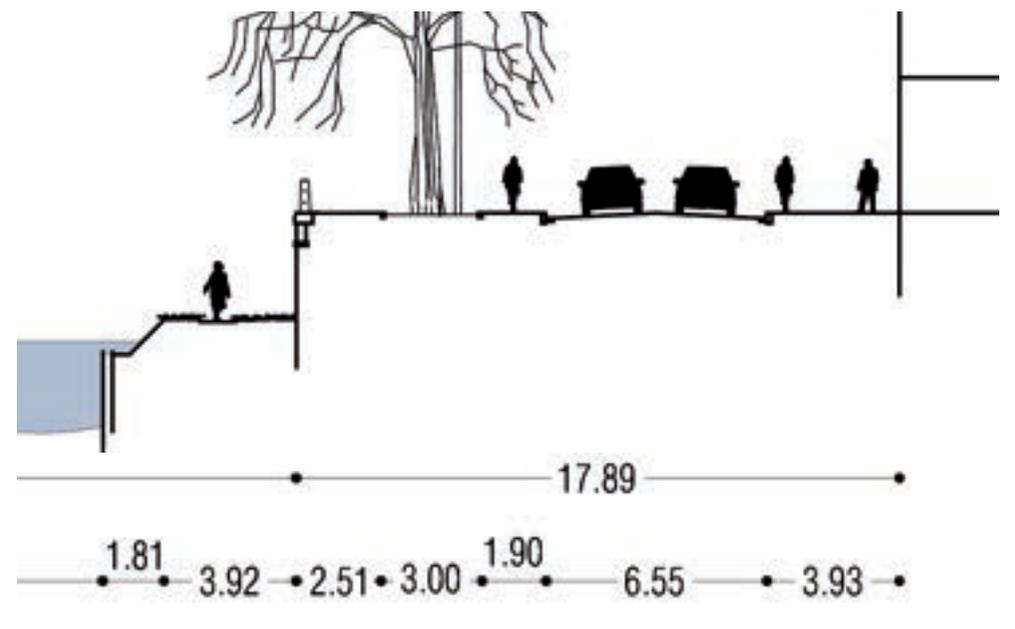
- Trottoir en enrobé sans plantations assez large mais partagé avec le vélo.

CHAUSSÉE

- Deux voies à sens unique ou une voie avec un stationnement longitudinal.

COTÉ EAU

- Trottoir bien organisé (arbres, mobiliers alignés).
- Végétaux très beaux. Marronniers formant voûte.
- Beau garde-corps à protéger.
- Revêtement de sol peu qualitatif (pavés autobloquants béton).
- Les arbres distinguent la partie piétonne de la partie vélo.



Source : Bailly-Leblanc

QUAI BAS

- Revêtement de sol peu valorisant.
- Gazon.



© Bailly-Leblanc

210

LES QUAIS BAS DE LA GRANDE-ÎLE RENATURÉS

Espace tripartite organisé autour de la voiture et de la promenade le long de l'eau.
Deux trottoirs et une chaussée centrale.
Ce quai est exposé au Sud.

COTÉ BÂTIMENT

- Trottoir en asphalte sans plantations peu large.

CHAUSSÉE

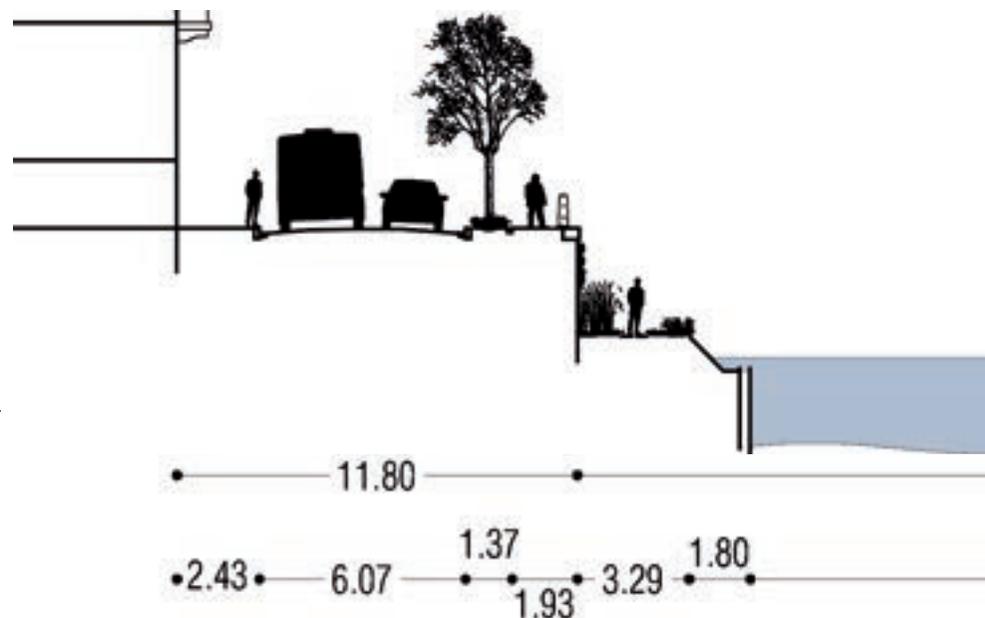
- Deux voies d'enrobé à sens unique dont une voie bus.

COTÉ EAU

- Trottoir peu large en asphalte.
- Plantation de jeunes poiriers à fleurs remplaçant de grands érables qui formaient une voûte. Les poiriers semblent être un choix généralisé pour ces quais.
- Les quais hauts ne sont pas tous plantés.
- Beau garde-corps à protéger.

QUAI BAS

- La promenade des quais bas de la Grande-Île a été entièrement renaturée.
- Idée de nature sauvage, espèces liées à l'eau, essentiellement strates basses et arbustives mais aussi arbres par bosquets.
- Dalles de grès éclatés très inconfortables.



Source : Bailly-Leblanc



© Bailly-Leblanc



ENJEUX

1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Revaloriser des aménagements des quais hauts et bas dans leur ensemble.
- Réorganiser des flux ayant pour objectifs :
 - une plus grande lisibilité des espaces.
 - un confort accru pour chaque type d'usage.
 - une réflexion sur la place de la voiture sur les quais et la possibilité d'en diminuer l'importance

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Conserver la perception de l'eau depuis les promenades et les places balcons.
- Conserver le patrimoine arboré de quais hauts et de quais bas répondant à l'enjeu de perception de l'eau.
- Valoriser les places balcon qui jalonnent le parcours des paysages de l'eau.

3 >> NATURE EN VILLE

- Conserver et renforcer le corridor de biodiversité que représente le Fossé du Faux-Rempart dans sa plus grande dimension possible.
- Diversifier les types de natures et de paysages à l'intérieur du corridor de biodiversité du Fossé du Faux-Rempart.
- Maintenir les structures végétales historiques dont la valeur est reconnue

ORIENTATIONS

1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Revaloriser les sols des quais hauts depuis les façades jusqu'au mur de quai.
- Garantir la continuité des promenades des quais hauts de manière fluide et non conflictuelle :
 - Rive gauche (faubourgs), remédier à une organisation des flux se croisant incessamment. Revaloriser en priorité la trémie au droit du centre commercial des halles.
 - Rive droite (Grande-Île), donner un sentiment d'espace en passant en plateau piétonnier.
- La plantation d'arbres d'alignement ne sera pas nécessairement continue en fonction des séquences.

2 >> RELATION VILLE / EAU.

- Garantir la vue sur l'eau et de quai à quai :
 - Gérer les alignements d'arbres des quais en conséquence : équilibre entre ouverture et voûtes pour les ports retombants, remontée des houppiers pour les ports latéraux.
 - Rive gauche (faubourgs), gérer les arbres du quai bas de manière à ce qu'ils n'occulent que très ponctuellement la vue et ne forment pas de rideau continu.
- Positionner le cas échéant le stationnement latéral coté façade et non coté eau afin de garantir un dégagement visuel maximum des quais.
- Valoriser la relation à l'eau et la place du piéton lors du réaménagement des places balcons : parvis du palais de justice et quai Finkmatt (court terme), square de l'ancienne synagogue et trémie au droit du centre commercial des halles (long terme).
- Conforter à contrario le rôle d'écran des alignements de marronniers de la rive gauche. Hérités du projet de la Neustadt.

3 >> NATURE EN VILLE

- Revaloriser le quai bas de la rive gauche afin d'améliorer les aménagements actuels peu qualitatifs et peu diversifiés dans un souci de complémentarité avec la récente renaturation des quais bas de la rive droite.
- Préserver la continuité et l'homogénéité d'essence des alignements de quai haut de la rive gauche : presque exclusivement plantée de marronniers à l'exception des quais Saint-Jean et Charles Altorffer plantés respectivement en sophoras et tilleuls, ces alignements sont hérités du projet de la Neustadt. Les modalités de gestion sont décrites dans les orientations générales sur les arbres (essence).
- Planter les quais hauts du canal du Faux-Rempart coté Grande-Île de façon discontinue si nécessaire, en fonction du projet d'ensemble.

■ LES QAIS DE LA NEUSTADT DES QAIS ET PLACES QUI RAPPROCHENT LA VILLE DE L'EAU

L'ensemble des quais et places en balcon sur ou composant avec l'eau sont réalisés sur une courte période, la période Wilhelminienne.

Ils participent du projet global d'extension de Strasbourg lors de la période 1870-1918.

UN ÉLÉMENT DU PROJET D'URBANISME PRUSSIEN

En 1870, Strasbourg, devient capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine. A ce titre, elle va être dotée d'un plan d'urbanisme ambitieux.

L'extension de la ville se fera sur une large bande de terre au-delà des anciennes fortifications de Vauban. Le programme immobilier sera très ambitieux. Pour intégrer l'extension au tissu urbain ancien, un ensemble prestigieux sera élaboré à la frontière entre ces deux zones. Cela donnera naissance à un axe Est-Ouest de presque deux kilomètres où de nombreuses institutions officielles vont s'établir.

La cohésion et la mise en valeur de l'ensemble seront assurées par des aménagements paysagers conséquents qui tirent parti des configurations des sites et de leurs usages. S'étalant sur presque deux kilomètres, cet ensemble offre plusieurs types de mises en scène.

Concernant les quais et les berges à l'intérieur du SPR, on notera les principales mises en scènes suivantes :

- lisière arborée : les alignements de marronniers des quais Sturm à Kléber.
- La ville parc : les berges jardinées entre le pont Royal et le pont d'Auvergne.
- Mise en relation visuelle : les berges résidentielles des quais Koch, Zorn, Müllenheim et Rouget de Lisle.



Plan der Stadt Strassburg nach amtlichen Quellen bearbeitet. 1896.

ENTRE LE PONT ROYAL ET LE PONT D'Auvergne UN PARC-PROMENADES METTANT EN SCÈNE L'ÉGLISE SAINT-PAUL : LA VILLE PARC

La Neustadt est parcourue par plusieurs typologies de berges. Aux quais maçonnés typiques de la ceinture de la grande île s'ajoutent les quais élargis du quai Koch et du quai du maire Dietrich. La Neustadt donne de la place aux berges, c'est un lieu de diffuence entre l'Ill structurée et l'Aar plus naturelle, de confluence entre le Canal du Fossé du Faux Rempart et l'Ill.

Ces circonstances mettent en scène des proues. La proue de l'île Saint Hélène est particulièrement monumentale.

L'église Saint Paul prône en symbole de la Neustadt et de l'île Saint Hélène, la ville nature. Parcouru par l'axe avenue des Vosges / avenue d'Alsace / avenue de la forêt noire, le passage sur l'île Saint Hélène est vu comme un symbole du territoire alsacien (schéma directeur des espaces publics de l'axe impérial / L'allée impériale, une place sur l'eau / Note de présentation Avril 2020, Agence TER) .

C'est une construction étalée dans le temps : 1887-1919 mais traitée de façon homogène, qui dessine une des séquences perpendiculaires à l'« Axe Impérial ».

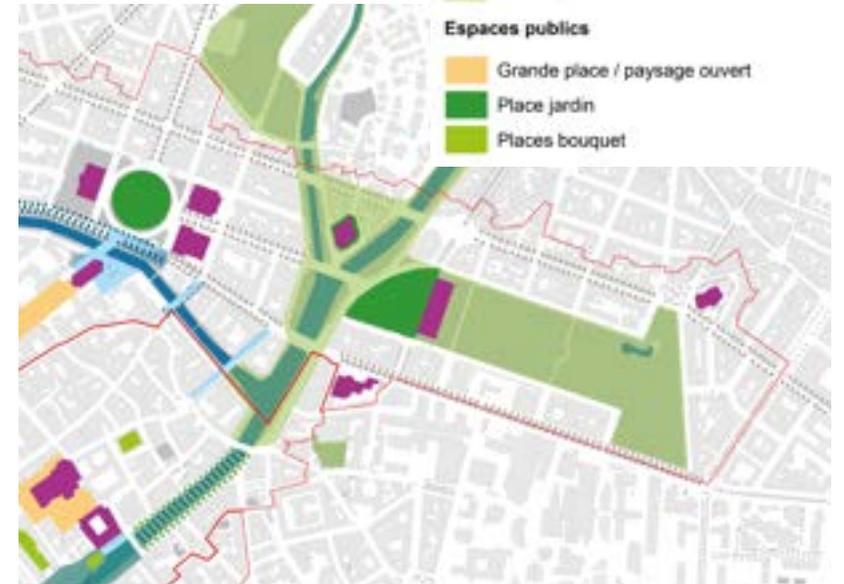
Un urbanisme végétal qui façonne un nouveau paysage urbain composé d'éléments structurants : les quais haut plantés de doubles alignements, les berges jardinées et ornées de rocailles, les promenades basses.

La ville parc met en scène de grands panoramas urbains et paysager de la ville grâce au recul que permet la voie d'eau et au traitement paysager de ses berges plantées (120m de façade à façade entre le Quai Koch et le Quai du Maire Dietrich / 80 mètres de façade à façade entre le Quai de l'ESCA et le Quai des Pêcheurs).

Si l'on est loin du catalogue des « Promenades de Paris » d'Alphand, on retrouve un mobilier et une ornementation spécifique à cette séquence : la colonne Morris, quelques kiosques, des rambardes ouvragées et des luminaires.



Séquence paysagère « Les quais de la Neustadt »



Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau. Source : Digitale Paysage

ENTRE LE PONT ROYAL ET LE PONT D'Auvergne DES JARDINS-PROMENADES METTANT EN SCÈNE L'ÉGLISE SAINT-PAUL

Les quais bas entre l'actuel pont Royal et l'actuel pont d'Auvergne (ancien pont de l'université) étaient occupés par des jardins-promenades aménagés de façon naturaliste, pittoresque, tout en restant très dessinés.

Les masses arbustives formaient depuis le pont Royal un écrin végétal pour l'église Saint-Paul.

Aujourd'hui, le jardin quai Koch persiste, mais il est assez dégradé. Quai du Maire Dietrich, si la masse arborée persiste, elle n'est plus jardinée. La promenade n'existe plus et le quai bas n'est plus accessible.



Strasbourg : Église Protestante et Pont de l'Université. 1925? Source : BNU.



Vue sur l'église Saint-Paul depuis le pont Royal. 2015.



Universität mit Universitätsbrücke. 1892. Source : BNU.



Palais universitaire pris depuis le quai Koch. Environ 1900.



Strassburg Universität. vers 1900? Palais universitaire et quai du Maire Dietrich pris depuis le quai Koch. Source : ArchiStrasbourg.



Strassburg. Universitaet vom Kochstaden aus. 1890. Source : BNU.

QUAIS KOCH, ZORN, MULLENHEIM ET ROUGET DE LISLE. DES QUAIS PLANTÉS QUI METTENT LES RIVES EN RELATION VISUELLE

Les quais à vocation résidentielle sur les berges de l'Ill et de l'Aar, au-delà de l'église Saint-Paul, ont été plantés d'alignements de tilleuls, souvent double, parfois simples. Ces alignements structuraient le lien entre les quais et l'eau et organisaient les relations visuelles de berge à berge. Taillés, ils laissaient passer les vues sous les houppiers alors que les talus plantés étaient maintenus bas.

FOSSÉ DU FAUX-REMPART : UNE FERMETURE ENTRE VILLE ALLEMANDE ET VILLE FRANÇAISE

Le long du Fossé du Faux-Rempart, on notera que le quai Jacques Sturm prolonge le vocabulaire développé pendant la période française tout en étant bien plus généreux en arbres (3 alignements pour le quai Jacques Sturm contre 1 seul pour les autres quais de la même rive).

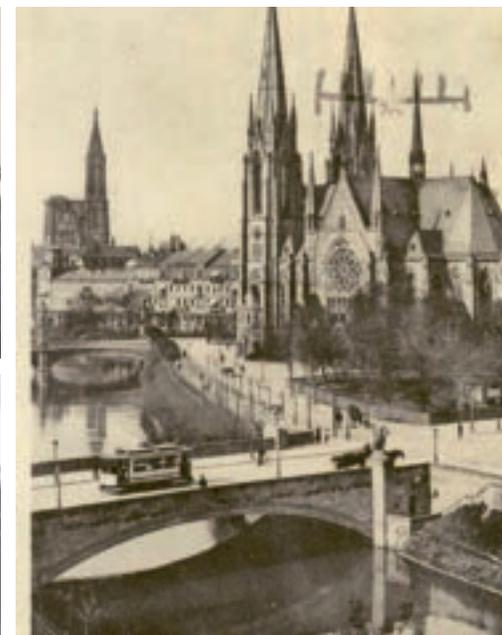
Les quais bas, par contre, ne sont pas plus jardinés autant qu'avant à cet endroit.



Eglise Saint-Paul. 1935. Source : ArchiStrasbourg



Pris depuis avenue des Vosges. Album photos n°39_Blumer. Vers 1900. Source : Archives Municipales.



Strasbourg - Eglise protestante St-Paul. 1935. Source : BNUS



Quai Jacques Sturm vers 1910. Source : Archives de la ville et de la CUS



Strassburg - Blick au den Sturmecks-taden (actuel quai Jacques Sturm). 1900? Source : BNUS.



Strasbourg - Le Palais de Justice et Eglise Saint-Pierre-le-Jeune. 1921. Source : BNUS.



Strasbourg, l'Ill, Place de la République et le Palais du Rhin (anct. Palais de l'Empereur). 1920. Source : BNUS.

LES BERGES : UN PAYSAGE QUI RAPPROCHE LA VILLE DE L'EAU

Les berges de l'Ill et de l'Aar utilisent un vocabulaire de parc paysager s'articulant avec les aménagements des quais hauts. On y trouve des dégagements visuels exceptionnels et un accès à l'eau théâtralisé (perspectives).

Lorsque les berges sont inaccessibles, elles sont constituées de talus plantés d'arbres et d'arbustes en bouquets. Lorsque les berges sont accessibles, elles sont jardinées dans un vocabulaire pittoresque aux tracés irréguliers de type parc paysager avec ses ornements, sa statuaire, son mobilier et des matériaux spécifiques. Appartiennent à cet ensemble remarquable mais détérioré la grotte au pied du quai Koch entre les ponts d'Auvergne et Royal.

Les perspectives des berges et des ponts reliant la Neustadt à la ville historique s'organisent et rythment les promenades.

Au vocabulaire de la ville parc répondent les places jardins : Place de la République, Place de l'Université, Place de Haguenau, Square de la Place Arnold.



Grotte fontaine sous le Quai Koch © Digitale Paysage



Balcon oublié de l'édicule du Pont J.F.Kennedy © Digitale Paysage



Séquence paysagère de la ville parc, perspective vers la Cathédrale depuis le Pont J.F.Kennedy © Digitale Paysage



Berge du Quai Koch, ville parc dégradée à réenchanter / Berge du Quai du Maire Dietrich et du Quai Koch, promenades basses à restituer © Digitale Paysage



Berge du Quai du Maire Dietrich vers le Pont d'Auvergne, promenade basse à restituer pour retrouver l'accès à l'eau © Digitale Paysage

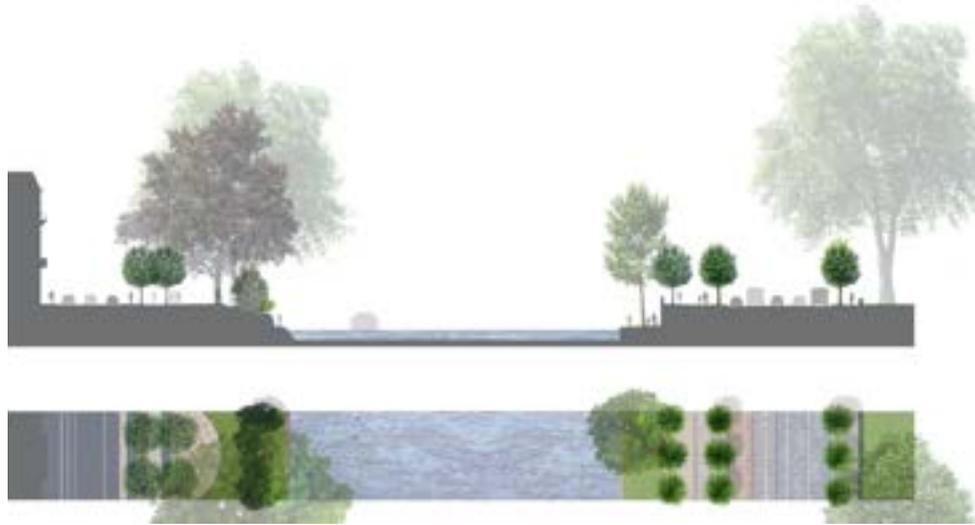


Berge du Quai du Maire Dietrich et du Quai Koch, promenades basses à restituer © Digitale Paysage



Berge du Quai du Maire Dietrich, promenade basse à restituer © Digitale Paysage

Séquence paysagère « Les quais de la Neustadt »



Coupe du Quai Koch au Quai du Maire Dietrich en Amont de Saint-Paul, de 80 à 120 mètres de dégagement visuel.
Source : Digitale Paysage



Repérage des perspectives théâtralisées de la ville parc qui font le lien entre la Neustadt et la ville historique.
Source : Digitale Paysage



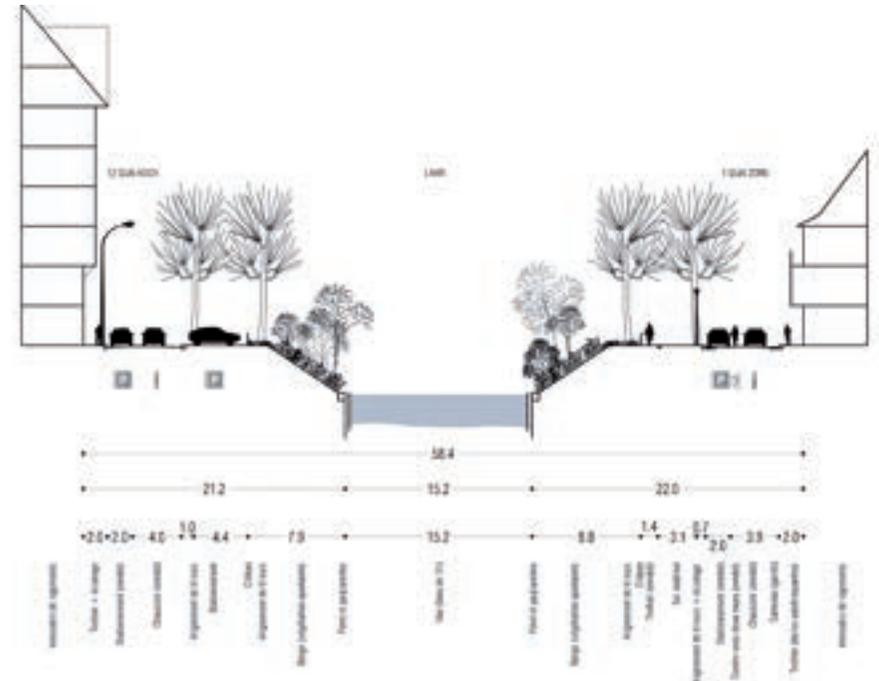
Les places jardin de la ville parc et les promenades à restituer. Source : Digitale Paysage

Exemple des Quai Koch et Zorn , une séquence plus naturelle

- Quai haut et talus planté de chaque côté sans interruption.
- Aménagements réguliers et symétriques de quai à quai.

QUAIS HAUTS

- Double alignement de tilleuls taillés en tête de chat formant une promenade sur l'eau.
- Arbre à 8/9 m des façades
- Trottoir large coté eau.
- Pistes vélos sur chaussée.
- Voie à sens unique
- Stationnement longitudinal coté façade.
- Les talus plantés occupent autant de surface que l'eau.
- L'espace de l'eau représente moins du tiers de la surface au sol mais l'idée de nature est démultipliée par les talus plantés.
- Les perspectives sont obstruées



Source : Bailly-Leblanc

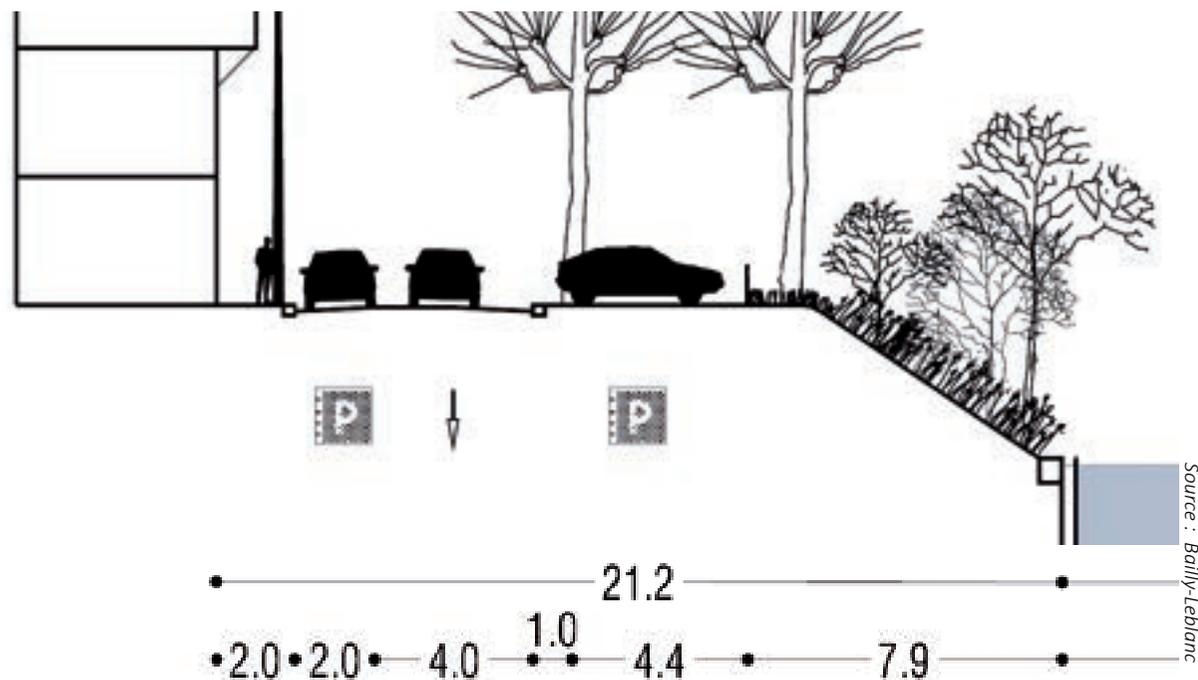


Les Quais Zorn et Koch plus en sauvageonnés depuis le Pont des Vosges © Digitale Paysage

date de modification 27 01 2022 12:30

LE QUAI KOCH

- Le double alignement de tilleuls taillés en tête de chat formant une promenade sur l'eau est occupé par du stationnement latéral. La promenade n'est plus possible.
- Le double alignement est parfois réduit à un seul rang.
- Les garde-corps sont dénaturés par du grillage.
- La densité de plantation des talus ne permet plus de voir aisément l'eau et le quai opposé.
- Les tilleuls devraient être remontés afin de garantir la vue.
- Les trottoirs en pavés béton autobloquants ou asphalté, matériaux peu valorisants.
- Mobiliers d'éclairage de type routier ou boule piétonne, peu valorisant.



© Bailly-Leblanc



UNE SINGULARITÉ : LES JARDINS DES VILLAS ET LE QUAI BAS DE LA CONFLUENCE FOSSÉ DU FAUX REMPART-ILL

Le Musée Tomi Ungerer, le Lycée des Pontonniers, l'ESCA... donnent sur l'eau, en balcons jardinés répondant aux plantations des quais bas et constituent une séquence pittoresque singulière des paysages de l'eau.



Lycée des Pontonniers ©Jérôme Dorkel CUS



Extrait de la carte sensible des paysages de l'eau.
Source : Digitale paysage



Musée Tomi Ungerer-Centre international de l'illustration, © Jérôme Dorkel CUS

LES MATERIAUX, ELEMENTS DE DECOR ET MOBILIER DE LA VILLE PARC

Certains quais hauts, les trottoirs du Pont J.F.Kennedy (Dalles de Gneiss), le parvis de l'église Saint-Paul ou le parterre du monument à Goethe place de l'Université (Mosaïque noire et blanche), ont gardé leurs revêtements historiques. Le quai du Maire Dietrich présente encore une partie en dalles (récentes) et stabilisé rouge sur Quai haut et une chaussée pavée en queue de paon.

Quant aux dalles bétons des allées et trottoirs de la Neustadt, il n'en reste que dans certains jardins de devant, au cœur de la Place de la République et sur certains trottoirs.

Les grandes dalles de Gneiss sont encore visibles au niveau du Pont J.F.Kennedy magnifiques ouvrages qui scénographient le franchissement en intégrant un banc d'angle, et des édicules sous ouvrage aujourd'hui délaissés. Les serrurerie liées aux édicules sont également remarquables.

Le soin apporté au sol est également présent dans le mobilier, les bordures, les emmarchements d'accès techniques aux berges, escaliers (Place de la République), portail d'accès à l'édicule du pont JFK.... Malheureusement les éléments du «petit patrimoine» comme la statuaire et les éléments de rocaille en grès taillé et sculpté tendent à disparaître (grotte fontaine des berges Koch)..



Mosaïque du parvis de l'Eglise Saint-Paul © Digitale paysage



Parterre du monument à Goethe Place de l'Université © Digitale paysage



Quai du Maire Dietrich, stabilisé rouge et dalles © Digitale paysage



Allée en dalles bétons gravées Place de la République © Digitale paysage



Dalles béton Neustadt Allée d'un jardin de devant © Digitale paysage



Quai du Maire Dietrich et Place de l'Université © Digitale paysage



Dalles des trottoirs et stabilisé des fosses d'arbres continues, Cabinet des Estampes

LES MATERIAUX, ELEMENTS DE DECOR ET MOBILIER DE LA VILLE PARC



Le banc reposoir à l'angle du Pont © Digitale paysage



Edicule avec sa serrurerie © Digitale paysage



Reliquats de la rocaille de la grotte fontaine © Digitale paysage



Reliquats de la rocaille de la grotte fontaine © Digitale paysage



Les dalles de Gneiss du Pont J.F.Kennedy © Digitale paysage



La grotte fontaine sous le Quai Koch © Digitale paysage



Portail d'accès à l'édicule du Pont JFK © Digitale paysage



Descente vers l'édicule nord du pont © Digitale paysage



Détail de l'escalier Place de la République © Digitale paysage

ENJEUX

1 >> RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE LA COMPOSITION DE LA TRAME URBAINE

- Restaurer la cohérence et de l'harmonie de l'axe impérial.
- Restaurer et restituer des linéaires et des gabarits végétaux.
- Restaurer la cohérence des revêtements de sol.

2 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Réduire la place de la voiture pour redonner des espaces à la promenade et aux modes actifs de déplacement.
- Reconnaître les ouvrages d'art et les tracés urbains en tant que génie constructif et participation active à la composition et perception des espaces.
- Restaurer et mettre en valeur les quais hauts et bas ainsi que leur articulation avec la place de l'Université.
- Restaurer et mettre en valeur du parvis de l'église Saint-Paul et de ses abords.
- Étendre le pôle d'attractivité de l'Ellipse insulaire à l'axe impérial et à la ville parc.
- Préserver, conserver et restituer de la ville parc
- Requalification du quai haut du Maire Dietrich et du quai Koch

3 >> RELATION VILLE / EAU

- Maintenir et / ou restituer les principes de fermetures / ouvertures végétales propres au projet de la Neustadt.
- Créer un îlot de fraîcheur en cœur de ville
- Conserver et/ou restituer le gabarit des perspectives fixées par les alignements d'arbres et pas par les fils d'eau (gabarits de voiries pouvant évoluer).
- Restituer la continuité des promenades basses des paysages de l'eau.
- Requalifier des promenades hautes des quais.
- Respecter la continuité des alignements simples et doubles de ceinture

4 >> NATURE EN VILLE

- Maintenir et restituer les valeurs historiques intégrant les objectifs actuels de biodiversité sans nuire à cette dernière : Préserver une palette végétale mixte horticole et locale.
- Conserver la trame végétale importante, support du tracé urbain constituant un atout écologique.
- Mettre en valeur la présence de l'eau et des quais support de la trame verte et bleue.

5 >> REQUALIFICATION DES ACCROCHES DE L'AXE IMPÉRIAL AVEC LA TRAME URBAINE, LA VIEILLE VILLE ET LA VILLE JARDIN

- Restaurer et mettre en valeur la place Brant.
- Mettre en valeur des articulations perpendiculaires à l'axe impérial pouvant connecter la vieille ville à la Neustadt

ORIENTATIONS

1 >> REVALORISATION DES ESPACES URBAINS

- Requalifier le quai haut du Maire Dietrich dans le prolongement du futur réaménagement des quais hauts de la rive droite de l'Ill en tenant compte de son appartenance à la place de l'université
- Restauration et mise en valeur des éléments de décors
- Un espace réunifié de façade à façade

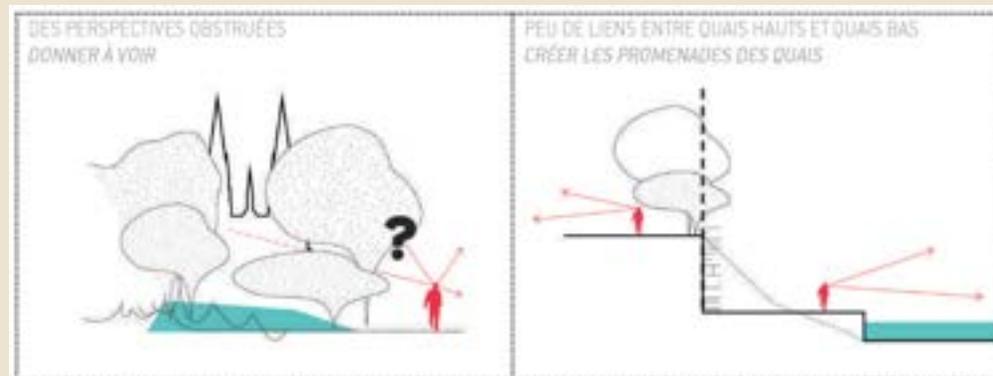
2 >> RELATION VILLE / EAU

- Rouvrir les perspectives obstruées
- Quais de l'Ill :
 - Mis en scène de l'église réformée Saint-Paul et de la proue de l'île Sainte-Hélène depuis le pont Royal grâce à deux quais bas jardinés lui servant d'écrin- quai Koch (jardin existant) et quai du Maire Dietrich (jardin disparu).
- Quais de l'Aar : ouverture sous les alignements, de façade à façade dans un contexte plus résidentiel en favorisant la biodiversité
- Restituer les promenades basses
- Maintenir les structures et les ouvertures visuelles des belvédères ponctuant les quais hauts

4 >> NATURE EN VILLE

- Gérer les plantations quais de l'Ill et de l'Aar conformément aux principes orientations générales concernant les arbres. Des alignements sur tranchée perméable continue.
- Rétablir les doubles alignements.
- Retrouver les tronçons d'alignements perdus.
- Entretenir les talus des quais de l'Aar de façon à préserver des vues sur l'eau et de quai à quai.
- Revaloriser les places jardins en tenant compte de leur vocabulaire spécifique
- Éliminer les ligneux qui poussent dans les perrés.

- Protection restauration des éléments de rocaïlle et de décor de la ville par
 - Les gardes corps
 - La grotte et son bosquet
 - Les rocaïlles et microtopographie
 - Les sols d'allées
- Favoriser l'albedo adapté du sol et la perméabilité



Synthèse des orientations du schéma directeur des espaces publics de l'axe impérial / L'allée impériale, une place sur l'eau / Note de présentation Avril 2020, Agence TER

D. RÉVÉLER LE PAYSAGE DE L'EAU ET L'ADAPTER AUX BESOINS ACTUELS ET ENJEUX DE DEMAIN

■ La trame bleue, une répartition inégale de la présence de l'eau

L'eau constitue un espace de respiration et un corridor écologique considérable. Elle participe au rafraîchissement de la ville et apporte un confort d'été non négligeable.

Sur la Grande-île, en dehors du réseau hydrographique, la présence de l'eau sur les places est assurée par les fontaines qui étaient historiquement plus nombreuses. A noter également la présence de quelques puits mais qui ne sont pas assez mis en valeur. L'offre et la visibilité de la présence de l'eau en ville est à réinterroger de manière à permettre la remise en eau des fontaines et multiplier les points d'eau dans le cadre du réaménagement des espaces publics.

Si l'eau dans la Neustadt est intégrée dans la conception urbaine à travers la ville parc, elle est peu présente dès que l'on s'éloigne du réseau hydrographique naturel (bassins de la Place de l'Université).

Ainsi en s'éloignant du réseau hydrographique, l'identité des paysages de l'eau se perd.

La trame bleue s'accompagne en milieu moins anthropisé d'une flore spécifique. Les quais bas de la Grande Ill, en dehors des aménagements de renaturation des quais Sud du Fossé du Faux-Rempart qui laisse plus de place à la biodiversité (flore locale et gestion alternative avec régénération spontanée), laissent peu de place à des strates herbacées et arbustives des cordons rivulaires naturels.

Les rives de l'Aar sont celles qui présentent une végétation dense spontanée la plus riche mais qui nuit par ailleurs à la lisibilité des perspectives urbaines historiques (bas-côtés de l'Eglise Saint-Paul).

Les rives de la Ville parc au niveau de la diffluence présentent également un enjeu de diversification de la flore herbacée aquatique.



L'Aar, © ADEUS



Jardin botanique © ADEUS



Puit Place Saint-Pierre-Le-Jeune



Fontaine de la Place Saint-Etienne



Fontaine de Janus, Place Broglie, Tomi Ungerer, © Bailly-Leblanc



Fontaine Place Saint-Pierre-Le-Jeune



Fontaine Place Kleber

Enrichir l'écosystème lié à l'eau

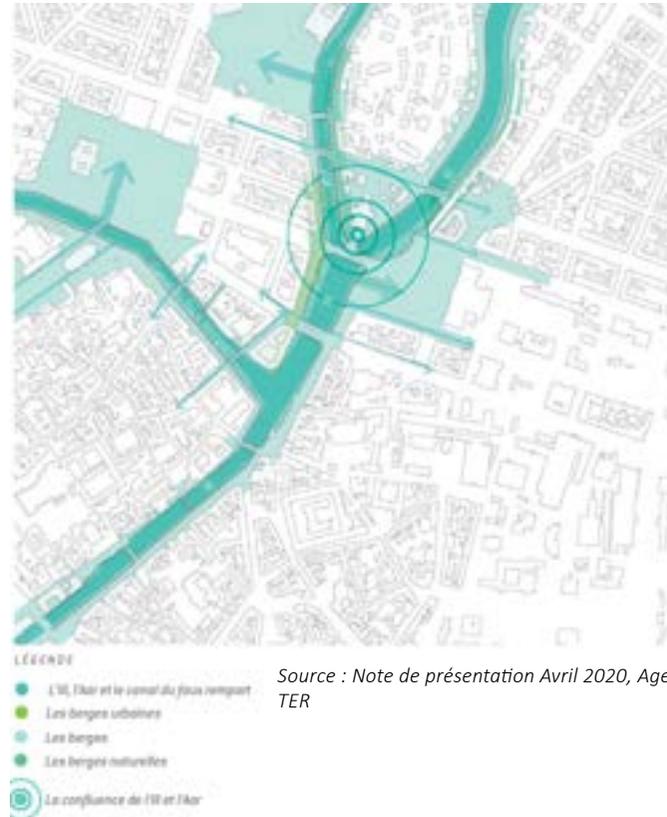
L'écosystème lié à l'eau déjà présent sur l'Aar, aux milieux plus diversifiés que sur les berges de l'Ill, est à étendre. La strate basse le long de l'eau permet à la biodiversité de s'enrichir. Cette strate résiliente est à coupler avec les strates arborées existantes le long des quais hauts.

La ville mute et s'adapte au climat de demain, grâce à la constitution d'îlots de fraîcheur.

Cette renaturation des berges doit se faire en étroite concertation avec les cônes de vues à respecter, vers l'église Saint Paul mais également vers les vestiges des quais. Les essences choisies et l'entretien du patrimoine végétal existant a pour objectif de donner à voir.

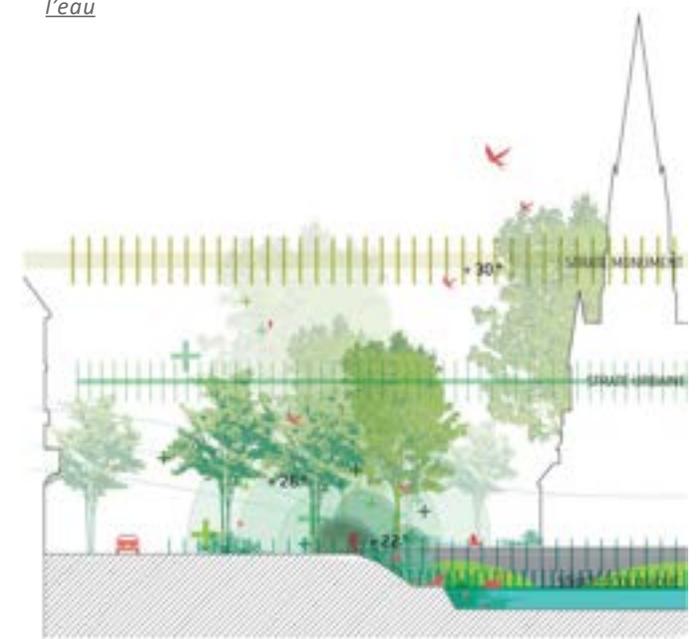
Les liens entre quais hauts et quais bas sont à multiplier et à rendre lisibles depuis la ville. Les continuités piétonnes en quais bas et hauts sont à rétablir pour retrouver de vraies promenades des quais.

Schéma directeur des espaces publics de l'axe impérial / L'allée impériale, une place sur l'eau



Source : Note de présentation Avril 2020, Agence TER

Coupe stratification végétale, schéma directeur des espaces publics de l'axe impérial / L'allée impériale, une place sur l'eau



Source : Note de présentation Avril 2020, Agence TER

■ Élément de nature et îlot de fraîcheur urbain

De forts contrastes de températures existent entre surfaces dans un même secteur.

Les parcs constituent clairement des îlots de fraîcheur urbains avec plusieurs degrés d'écart.

L'importance de leur surface et de leur arborescence crée les conditions d'une zone plus fraîche que le reste du tissu urbain.

■ Une répartition et une accessibilité inégale des espaces verts

L'ellipse insulaire et la Krutenau sont des quartiers où l'indice de végétalisation est le plus faible au sein de l'EMS, soit 6%. Nous avons vu également que dans le Nord de l'île, les secteurs en mutation ou profondément transformés sont ceux où le sol urbain est le plus artificialisé, les plantations même isolées y sont rares avec une densité bâtie importante. Les places y sont plutôt à dominante minérale et les places bouquet sont dévolues au stationnement (Place du Marché Neuf, Place du Temple Neuf, Place des étudiants et le stationnement vélo, Place Saint-Pierre-le-Jeune).

Cette situation favorise la création d'îlots de chaleur urbains dans la Grande Île alors que les espaces verts sont au cœur de la conception urbaine de la Neustadt.

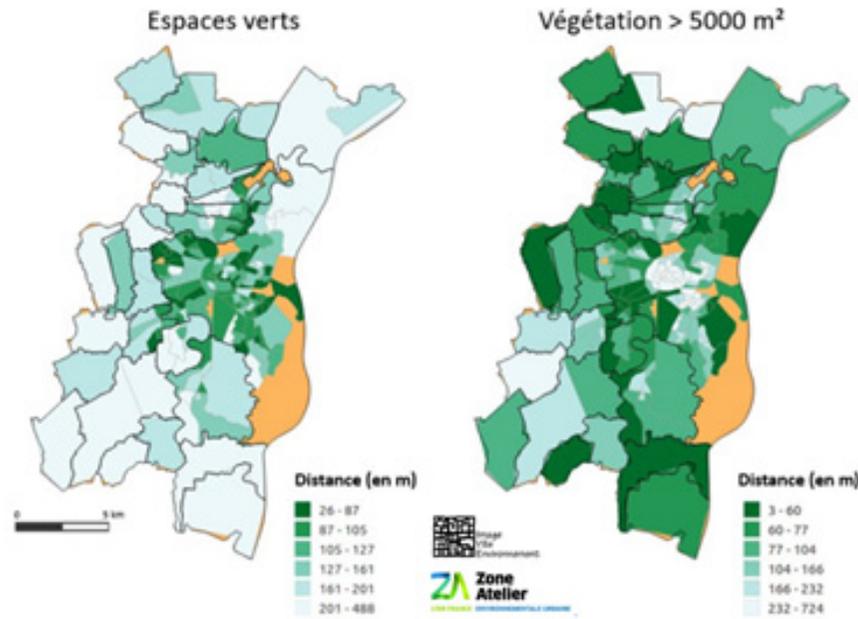
Il en résulte une inégalité d'accès aux espaces verts. On constate des carences notamment sur la Grand-île

Carte ICU (Ilots de Chaleur Urbains), source ADEUS

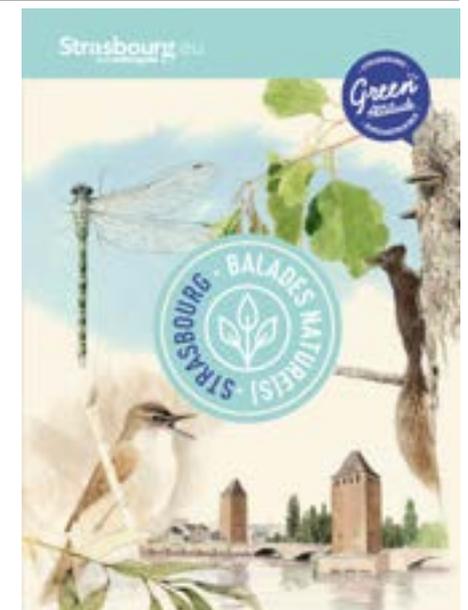


Carte des distances des espaces verts et de la distance vers une végétation dont la surface est supérieure à 5000m. Source : ADEUS 2019

Carte des accès aux espaces verts. Source : ADEUS 2019



Balades Nature(s) dans le PSMV. Source : ADEUS



date de modification 27 01 2022 12:30

ENJEUX

- Transition écologique, atténuation et adaptation aux changements climatiques
 - Garantir les continuités écologiques sur l'espace public en reliant les grands espaces de nature entre eux
 - Lutter contre les îlots de chaleur en déminéralisant certaines places, rues et cœurs d'îlots
 - Protéger le patrimoine naturel, notamment les arbres remarquables (Prise en compte de l'état sanitaire)
 - Augmenter le taux de nature en végétalisant le bâti
 - Préserver et augmenter de la biodiversité
 - Favoriser le fonctionnement des cycles naturel et la formation des sols
 - Améliorer le cadre de vie
 - Favoriser la récréation et écotourisme et la santé
- Accessibilité et répartition des espaces verts
 - Améliorer l'accessibilité et la répartition des espaces verts et des points d'eau potable

ORIENTATIONS

- trouver un équilibre entre la palette végétale historique et emblématique de la Neustadt et une strate herbacée et arbustive locale en lien avec les milieux aquatiques favorisant la biodiversité
- Enrichir les strates existantes, principalement arborées, avec une strate basse le long de l'eau, typique des milieux humides.
- Consolider et enrichir les milieux en amplifiant la strate basse des berges, support de biodiversité.
- Conserver et renforcer le caractère naturel des berges de l'Aar et l'étendre sur les berges de l'Ill.
- Constituer des îlots de fraîcheurs et des îlots sanctuarisés pour la biodiversité.

3.3. L'ARBRE, ÉLÉMENT DE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

L'arbre est un témoin du passé permettant une articulation entre nature et culture. Il structure et valorise la morphologie urbaine et les cônes de visibilité. Avec toute sa diversité et les services écosystémiques qu'il rend, il participe à la singularité d'un lieu ou à l'ancrage territorial des aménagements, il participe à la transition écologique et offre son ombre en un bien commun participant au confort d'été de la ville ou du jardin, améliorant notre cadre de vie quotidien. Il traduit parfois voyage et exotisme, adaptation au changement climatique, ou au contraire une flore ancrée géographiquement.

On compte avec ce patrimoine naturel et culturel les plus beaux arbres de Strasbourg (Tilleul, Ginkgo, Hêtres pourpres, platanes...).

3.3.1...L'ARBRE DANS LA CONSTRUCTION DU PAYSAGE URBAIN, DIVERSITÉ DES FORMES PAYSAGÈRES

L'arbre se décline sous différentes formes pour diversifier le paysage urbain qui fait la singularité de la ville :

■ Arbre isolé remarquable

L'arbre isolé ponctue l'espace et offre un repère visuel, un ombrage sous lequel se rassembler (exemple Place Saint-Pierre le Vieux). Leur place dans la ville que ce soit sur les espaces publics ou dans les cours privées est très ancienne comme en témoigne la toponymie. On peut y trouver différentes catégories : « les arbres commémoratifs » plantés à l'occasion d'un événement précis, « les arbres liés à l'histoire ou à la culture », « les arbres à la physiologie originale » qui sortent de l'ordinaire, qui ont su mettre en place une stratégie de survie ou de développement particulier qui les distinguent de leurs congénères, « les raretés botaniques » qui sont uniques pour nous et pour la science, enfin « les très vieux arbres » retenus pour leurs dimensions exceptionnelles.

■ Place bouquet

En groupe l'arbre isolé dessine un îlot de fraîcheur urbain (exemples Place des Etudiants, Place du Temple Neuf, Place du Marché Neuf, Place Saint-pierre le Jeune...). Ce type de plantations est également très ancien, il permettait aux étals des marchés de rester à l'ombre (Place du Marché aux Poissons par exemple).



Arbre isolé Place Saint-Etienne 1923



Place bouquet, Place du Marché Neuf, © Bailly-Leblanc

Alignement

L'alignement apparaît avec les promenades il longe de sa voûte un quai haut (exemple des Quais du Fossé du Faux Rempart), structure et hiérarchise par son urbanisme végétal les promenades historiques (Allée de la Robertsau, Place Broglie) et les avenues de la Neustadt (Axe Impérial, Avenue des Vosges, Avenue d'Alsace et Avenue de la Forêt Noire,...).

Il s'enrichit d'une strate herbacée et arbustive dans d'autres typologies paysagères qui apparaissent avec la Neustadt :

Les Places jardin

Les Places jardin sont ceinturées par des doubles alignements (arbres taillés à 6m, 4 genres : tilleul, platane, marronniers et érables plus tardivement) qui structurent l'espace paysager central duquel émergent les arbres de grande hauteur (23m, 40 genres ou espèces). C'est le tilleul qui est le plus représenté au niveau des places jardin de la Neustadt.

Les massifs engazonnés, les bosquets de sous-bois, d'ifs, de symphorine et les talus engazonnés complètent le dispositif arboré. Des points singuliers marqués par les conifères, révèlent une perte progressive de lisibilité lié à l'abandon de la taille..



Alignement de marronniers Avenue de la Forêt Noire © Digitale paysage



Place jardin, Ginkgo biloba Place de la République © Digitale paysage



La ville parc, proue de l'île Sainte Hélène © Digitale paysage

3.3.2...L'URBANISME VÉGÉTALE DE LA NEUSTADT ET SES ESSENCES

L'urbanisme végétal qui marque la fin du XIX^e siècle et le début du XXI^e siècles est exemplaire. L'arbre hiérarchise, structure et se plante même avant la construction des bâtiments. L'axe impérial en est un exemple emblématique. Même si son élaboration est étalée dans le temps (1887-1919) il garde son caractère homogène fixé sur le plan de Conrath.

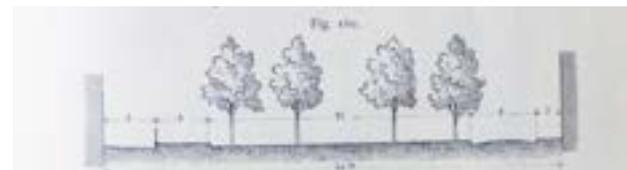
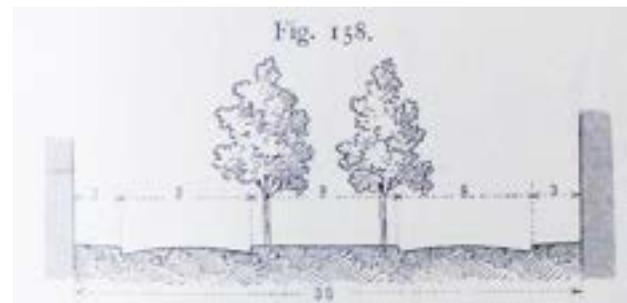
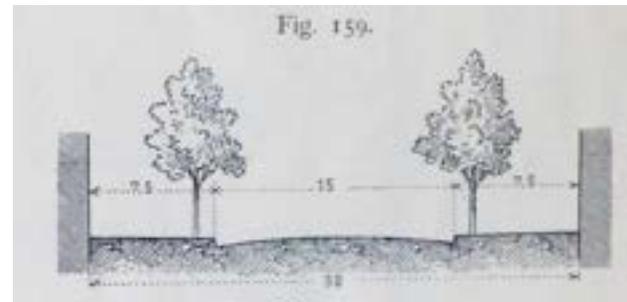
Il s'inscrit dans le mouvement théorique de l'urbanisme hygiéniste. Joseph Stübben dans son ouvrage *Der Städtebau* représentera d'ailleurs des coupes de voiries de Strasbourg.

Une quarantaine de « genres » d'arbres composent la palette végétale de l'axe impérial (déclinée en différentes essences) et se répartissent selon différentes formes paysagères : les alignements structurants taillés (alignements de ceinture, 4 genres mais le tilleul en majorité), les alignements en port libre (marronniers du quai Jacques Sturm), les arbres isolés remarquables (38 genres) en port libre et les conifères : marquant des points singuliers (encadrement du Pont d'Auvergne, du Pont des Vosges et du Pont J.F.Kennedy par exemple).

Les principales avenues Est-Ouest sont plantées, renforçant la symbolique Est-Ouest entre la Neustadt et l'empire germanique ainsi que les axes principaux Nord-Sud ce qui accentue l'orientation Est-Ouest de la composition.

L'urbanisme végétal tisse également des liens et accroches visuelles avec la ville historique par les grandes perspectives vers la Cathédrale (Avenue de la Paix, Pont J.F.Kennedy).

Les principaux corridors écologiques continus que la ville offre aujourd'hui sont issus de ces périodes au regard du linéaire de doubles alignements qui parcourent la ville composée mais aussi grâce aux jardins de devant (*Vörgärten*, voir chapitre suivant).



Coupes extraites du *Traité « Der Städtebau »* 1890 de Joseph Stübben



Carte postale ancienne, Place de la République



Cartes postales anciennes Axe Impérial 1919 .Source : BNU



Les arbres de ceinture taillés et les arbres isolés en port libre des places jardins - Source : BNU



Palais Universitaire 1890. Source : BNU

Cartographie des essences d'arbre Axe Impérial et Ville Parc. Source : Digitale Paysage



Cartographie des alignements de tilleuls. Source : Digitale Paysage



Cartographie des formes paysagères Axe Impérial et Ville Parc. Source : Digitale Paysage



Cartographie des arbres remarquable isolés Axe Impérial et Ville Parc. Source : Digitale Paysage



date de modification 27 01 2022 12:30

■ **Dénaturation, menaces**

Si la place de la République présente un aspect relativement conforme à son état d'origine, les Quais Koch, Zorn, du Maire Dietrich et la place de l'Université présentent une dégradation certaine et l'Avenue de la Paix a fait l'objet d'un schéma directeur afin de lui redonner une échelle métropolitaine et des usages en cohérence avec son caractère patrimoniale mais aussi en cohérence avec les enjeux de la ville de demain.

Les principaux dysfonctionnements :

- Discontinuité des alignements et des couronnes de ceinture des places jardins
- Discontinuité de traitement des jardins de devant, des limites entre espaces publics et privés
- Perte et non renouvellement des arbres isolés de première grandeur au cœur des places jardins
- Disparition des promenades basses
- Matériaux, mobilier, éléments de décors perdus, non mis en valeur et dégradés
- Omniprésence de la voiture, promenades des quais hauts confisquées et grandes perspectives obstruées
- Etat sanitaire du patrimoine arboré qui nécessite un renouvellement

■ **PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL RÉPONDRE À DE NOUVEAUX ENJEUX**

- Gestion, pathologies (taille, essences,...).
- Réchauffement climatique.
- Biodiversité.
- Un patrimoine qui vieillit et dont il faut penser le renouvellement

■ **ORIENTATIONS**

- Gabarits des perspectives fixés par les alignements d'arbres et pas par les fils d'eau (gabarits de voiries pouvant évoluer).
- Restitution de la continuité des promenades basses des paysages de l'eau.
- Requalification des promenades hautes des quais.
- Palette végétale mixte horticole et locale.
- Place de l'Université : restauration des alignements de ceinture des places jardins et des quais hauts.
- Restauration des alignements de ceinture des places jardins et des quais hauts
- Conservation des arbres isolés hautes tiges, suppression des petites tiges.
- Conservation de l'asymétrie de la rotonde végétale Nord (Monument Goethe E.Waegener) et renouvellement de son environnement végétal.
- Aménagement des parvis dans le respect des perspectives
- Fosse d'arbres continue perméable sous les alignements autant que faire se peut.

ENJEUX GÉNÉRAUX

1 >> CARACTÈRE INSULAIRE.

- Préservation et mise en valeur de l'ensemble des éléments qui marquent le caractère insulaire du cœur de Strasbourg.

2 >> RELATIONS VILLE / EAU.

- Préservation et mise en valeur des relations spatiales que la ville a développé avec son élément fondateur, l'eau, au cours de sa croissance

3 >> AMÉNAGEMENTS URBAINS.

- Mise en place d'une stratégie générale d'aménagement des espaces publics liée aux paysages de l'eau prenant en compte les spécificités historiques des différents secteurs identifiés.
- Permettre la rénovation et l'évolution des aménagements dont la valeur historique est avérée y compris dans une dimension contemporaine sous réserve d'un vocabulaire architectural et paysager respectant l'identité historique des espaces concernés

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1 >> CARACTÈRE INSULAIRE.

- Préserver une lecture claire des différents bras d'eau. Ils forment une limite claire autour de la Grande-Île et structurent son paysage urbain.
- Préserver et valoriser tous les éléments d'infrastructures liés à l'eau (quais hauts et bas, murs, rampes, escaliers, écluses, ponts, passerelles).
- Préserver et valoriser tous les mobiliers urbains liés à l'eau, essentiellement les garde-corps et les serrureries des ponts.
- Choisir ou concevoir une ligne de mobilier urbain unifiée pour l'ensemble des paysages de l'eau en accord avec les mobiliers patrimoniaux existants.

2 >> RELATIONS VILLE / EAU.

- Considérer tous les espaces identifiés comme paysages de l'eau dans leur relation spatiale et historique à l'eau lors de leur réaménagement.
- Préserver les vues vers l'eau et de quai à quai.
- Préserver les mises en perspectives et les mises en scène d'ensembles architecturaux permises par les ouvertures spatiales que représentent les bras d'eau.

3 >> AMÉNAGEMENTS URBAINS.

- Valoriser l'espace urbain exceptionnel que sont les paysages de l'eau - les quais, berges, ponts et cours d'eau - dans le cadre d'un projet d'ensemble.
- Permettre la rénovation et l'évolution des aménagements dont la valeur historique est avérée y compris dans une dimension contemporaine sous réserve d'un vocabulaire architectural et paysager respectant l'identité historique des espaces concernés

3.4. PAYSAGE INTIME DE LA VILLE, DES COURS AUX JARDINS PRIVÉS EN PASSANT PAR LES JARDINS DE DEVANT : UN HÉRITAGE

L'arbre trouve également sa place au sein de l'espace privé, des cours puis des cœurs d'îlot. La présence sans doute très clairsemée mais réelle (toponymie) d'arbres isolés dans les jardins-cours privés, de maraîchage (Marais vert) qui caractérise la période médiévale va évoluer vers une nouvelle offre de promenades plantées au XVII^e et XVIII^e siècles.

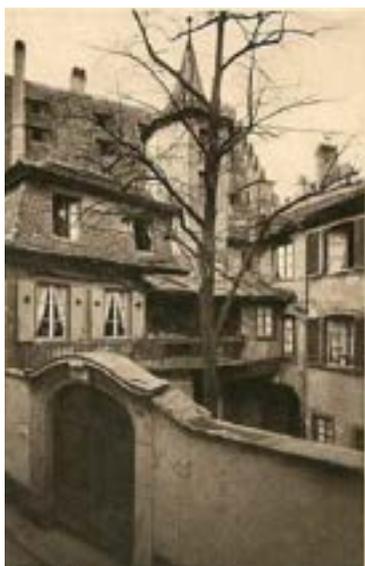
La raréfaction des cours intérieures jardinées (densification des parcelles, place grandissante de la voiture à partir du milieu du XX^e siècle) va être contrebalancée par une montée en puissance des promenades et parcs publics qui atteindra son apogée avec les quais plantés d'alignements, les places-jardins, et la ville parc de la Neustadt jusqu'aux récentes créations d'alignements de ces vingt dernières années. Malgré cela, la tradition perdure et offre à la ville un visage intime qui déborde souvent au-dessus d'un mur, participe à la présence du végétal et à la qualité des ambiances urbaines de la Grande Ile densément bâtie.



Extrait du plan toponhistorique Réforme et Renaissance 1529-1680
Source : Atelier G.André



Grand'Rue, N°56. Source : Cabinet des estampes



Rue des Pucelles



Rue du Puits



Rue du Bain-aux-Roses



Rue des Echasses



Le Sturmhof

Caetographie des espaces libres. Source © Atelier G.André



date de modification 27 01 2022 12:30

Les cours intérieures, les espaces libres

Si cette tradition est ancienne, elle va trouver dans les cœurs d'îlots de la Neustadt une traduction renouvelée et très arborée que la densification (construction de garages, d'annexes, division foncière et construction) ou les stationnements aériens ont en partie dénaturé. La présence de l'arbre dans les cours ne cessera d'être menacée par la place grandissante que prend la voiture à partir des années cinquante.

La présence de l'arbre au cœur des espaces privés est d'autant plus importante qu'elle est complémentaire avec celle des arbres sur l'espace public. La grande île dense aux tissus moyenâgeux laisse peu de place à l'arbre. Dans les cours, il constitue une trame verte morcelée mais précieuse, en « pas japonais » et dessine des relais pour la continuité écologique.

Ils participent avec les pignons et toitures végétalisés au confort d'été de la ville et lutte à sa mesure non négligeable contre les îlots de chaleur.



77.998.0.3306 Strasbourg, Hôtel du Dragon



77.998.0.3824 Strasbourg, Eglise et Port Saint-Thomas



CE XXX 37 (2) Quai des Bateliers

Les jardins privés

Ils se déclinent en jardins balcons le long de l'eau comme nous l'avons vu aux chapitres des paysages de l'eau et en jardins de d'hôtels particuliers associés aujourd'hui aux bâtiments officiels (Hôtel de Ville, Préfecture, Evêché...).



77.007.0.108 Strasbourg Rue Brûlée



CE LXVI.35 Vue de l'évêché, rue des Juifs à Strasbourg



77.978.0.251 Strasbourg, hôtel de Klinglin

■ LES MATÉRIAUX DES COURS ET JARDINS

Les revêtements, décors et ornements, constituent des éléments identitaires en perte de lisibilité. Les galets du Rhin, les pavés de pierre naturelle (perméabilité) sont remplacés par de l'enrobé ou des bétons coulés imperméables et sans caractère qui banalisent les cours et jardins.

Des matériaux spécifiques à la Neustadt disparaissent comme les dalles ciment imprimées.



Cour intérieure Impasse des Echasses Grande Île pavage mixte © Digitale Paysage



Cour intérieure Impasse des Echasses Grande Île © Digitale Paysage



Cour intérieure pavés et dalles Grande île © Digitale Paysage



*MUSEUM ALSACIEN - L'ENTRÉE DE LA COUR
Carte postale ancienne, cour du Musée
Alsacien*



*Pavés en pierre naturelle et dalles de grès,
Petite-France. © Bailly-Leblanc*

■ AUJOURD'HUI, PERMANENCE ET ALTÉRATION

Cet héritage qui permet à la ville de révéler un autre paysage, plus intime, celui des jardins et des cours, perdure de nos jours. Le végétal y grimpe à l'assaut des façades, les tiges cherchent la lumière et le tout dessine un itinéraire secret en pas japonais qu'une porte cochère, une grille parfois révèlent. Il participe à l'attractivité et à la qualité urbaine.

Les cœurs d'îlots de la Neustadt, même morcelés comme le montre l'exemple ci-dessous offre un couvert végétal important, augmente l'habitabilité de l'îlot, participe à la création d'un îlot de fraîcheur.

Les évolutions et altérations des cours

- Le Nord de la Grande Île, les espaces libres en mutation ou profondément transformés, sont ceux où le sol urbain est le plus artificialisé, les plantations même isolées y sont rares
- Des états sanitaires contrastés
- Les facteurs d'attractivité et d'habitabilité disparaissent au profit de la densification des espaces libres

Les cours imperméabilisées ont pris le dessus sur les cours plantées et végétalisées :

- Ne permettent plus l'infiltration des eaux pluviales
- Albédo élevé des enrobés favorisant les îlots de chaleur urbains
- Paysage minéral sans vie, sans qualité ni singularité
- Dégradation de la qualité de vie
- Disparition des arbres de première grandeur au profit de plus petits sujets (perte en biodiversité et en pouvoir rafraîchissant)
- Perte de caractère et banalisation matériaux et plantations



Ornements et fontaine cour intérieure Grande Île © Digitale Paysage



Une cour © Bailly-Leblanc



Un arbre de grande hauteur dans un jardin privé Rue de la Monnaie © Digitale Paysage



Vigne vierge en façade © Bailly-Leblanc



Vigne sur façade, 120 Grand Rue © Digitale Paysage



Espace libre minéralisé en coeur d'îlot © Atelier G. André



■ Les jardins de devant (*vorgärten*)

Partiellement représentés sur le plan officiel d'extension de Strasbourg de 1880, les jardins de devant sont inscrits dans le règlement de construction (*Bauordnungen*) de 1892 qui s'inspire de prescriptions faites par Reinhard Baumeister dans sa *Normale Bauordnung* et du règlement en vigueur à Berlin avec ses dispositions en matière d'hygiène et d'urbanisme novateur.

Ils dessinent une articulation entre espace privé et espace public et sont d'une largeur de 4 mètres. Ils longent l'Avenue de la Liberté, les rues de part et d'autre de l'Université (Rue Goethe, Rue de l'Université, Rue de l'Observatoire), la rue Sainte-Odile et une partie de la Rue du Maréchal Foch. La palette végétale y est légèrement différente avec une collection d'arbres de petit développement à fleurs comme le magnolia mais aussi le figuier et des conifères.

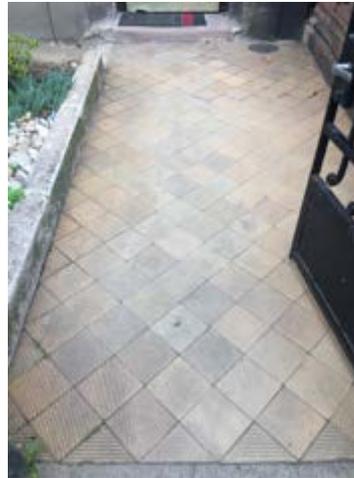
Des plantes grimpantes : rosiers et glycines agrémentent les balcons et avancées, et les grilles des *Vorgärten*.

Jardins de devant, Avenue de la Liberté © Digitale Paysage



■ LES MATÉRIAUX DES JARDINS DE DEVANT

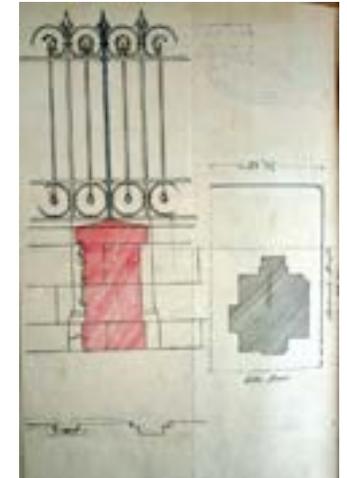
Les clôtures sont composées de murs bahut en grès taillés plus ou moins ornementés, relevés par des grilles en feronnerie ou serrurerie avec portillons. Les allées sont en dalles de béton gravé ou en pavés de pierre naturelle et massifs plantés



Dalles gravées jardin de devant Neustadt © Digitale Paysage



Jardins de devant, Avenue de la Liberté © Digitale Paysage



■ AUJOURD'HUI, PERMANENCE ET ALTÉRATION DES JARDINS DE DEVANT

- Disparition du jardin de devant au bénéfice de stationnements
- Banalisation des revêtements
- Dénaturation (plantations, matériaux, minéralisation, détournement d'usages – OM, vélos, ...)
- Rupture et discontinuité
- Dégradation ou banalisation des clôtures
- Pas d'intégration des compteurs



Jardin de devant supprimé Rue Goethe © Digitale Paysage



Remplacement des Vorgarten par du stationnement Rue du G.Gouraud © Digitale Paysage



Descente de garage, dépose des ordures ménagères et banalisation des revêtements © Digitale Paysage

Cour d'école et poches de stationnement, deux typologies à part

- Grands et moyens espaces libres en cœur d'îlots
- Espaces minéralisés, imperméables, à l'origine de rayonnements importants en période chaude
- Enjeux d'écologie urbaine et de maillage d'espaces de refroidissements dans la ville ancienne et la Neustadt
Véritable potentiel de refroidissement des îlots
- Enjeux pédagogiques
- Lutte contre le changement climatique



Cour d'école ombragée, Doctrine Chrétienne 14 Rue Brûlée



Cour de l'Ecole Saint-Thomas © Digitale Paysage



Cour de stationnement minérale 6 Rue Sellenick © Street view

ENJEUX

On a noté le déplacement du végétal au fil du temps, des espaces privés vers les espaces publics.

- Reconquête des espaces privés par le végétal avec un maillage en pas japonais
- Qualification des espaces libres non bâtis
- Amélioration de l'habitabilité des espaces libres, des cours des parcelles et des îlots, pour favoriser l'habitabilité des appartements accessibles des rez-de-cour
- Adaptation de la densification et végétalisation pour établir un refroidissement des parcelles et des îlots
- Augmentation la perméabilité des sols et leur végétalisation
- Mise en valeur des bâtiments remarquables et conservation des dispositions et aménagements de valeur patrimoniale
- Conservation-restauration du végétal et renforcement de la création
- Lutte contre les îlots de chaleur urbains et la pollution de l'air,
- Enrichissement de la biodiversité et mieux qualifier l'image paysagère de la ville dont on profite depuis les espaces publics
- Renforcement des relais pour les continuités écologiques

ORIENTATIONS

- Réinvestir les cours publiques ou privées comme relais à la TVB
- La diversification des habitats (gîte et couvert entomofaune et avifaune)
- Régulation de la température / qualité de l'air / rôle tampon dans la gestion de l'eau / bien être psychologique / Santé...
- Rechercher l'efficacité de la végétalisation : volume, hauteur ou surface importent
- Favoriser la plantation d'arbres de haute tige
- Enrichir les milieux et les strates végétales (et donc des habitats) y compris avec la végétalisation des pignons et les grimpanes
- Retrouver des sols perméables pour assurer le rôle tampon dans la gestion de l'eau
- Conserver et restituer des matériaux d'origine
- Maintenir la perméabilité des sols
- Affirmer des entités paysagères
- Favoriser les revêtements perméables pour les parties non plantées (pavés drainants, pavés avec jointoiement sable,,...)
- Préserver les revêtements en pierre naturelle même partiel (galets du Rhin, éclatés, pavés pierre naturelle, caniveaux en fils pavé, anciennes dalles...) et restauration
- Préserver et restaurer le petit patrimoine et les éléments lapidaires : fontaines, puits, sculpture, ...
- Végétaliser des surfaces de stationnement

3.5. PERSPECTIVES URBAINES ET PAYSAGERES

Ce grand panorama architectural et urbain de Strasbourg qui exprime les influences françaises et germaniques forme un paysage singulier unifié par les perspectives construites à partir de la cathédrale, la mise en scène de l'eau et la composition urbaine XIX^e siècle.

En référence permanente la flèche de la cathédrale oriente inévitablement les perspectives.

La découverte de la ville se fait ainsi au travers de perspectives axées, composées ou lointaines.



Perspective sur le Palais du Rhin © B.FEDEL – AUP Lorraine



Perspective sur l'Opéra – Place Broglie © B.FEDEL – AUP Lorraine

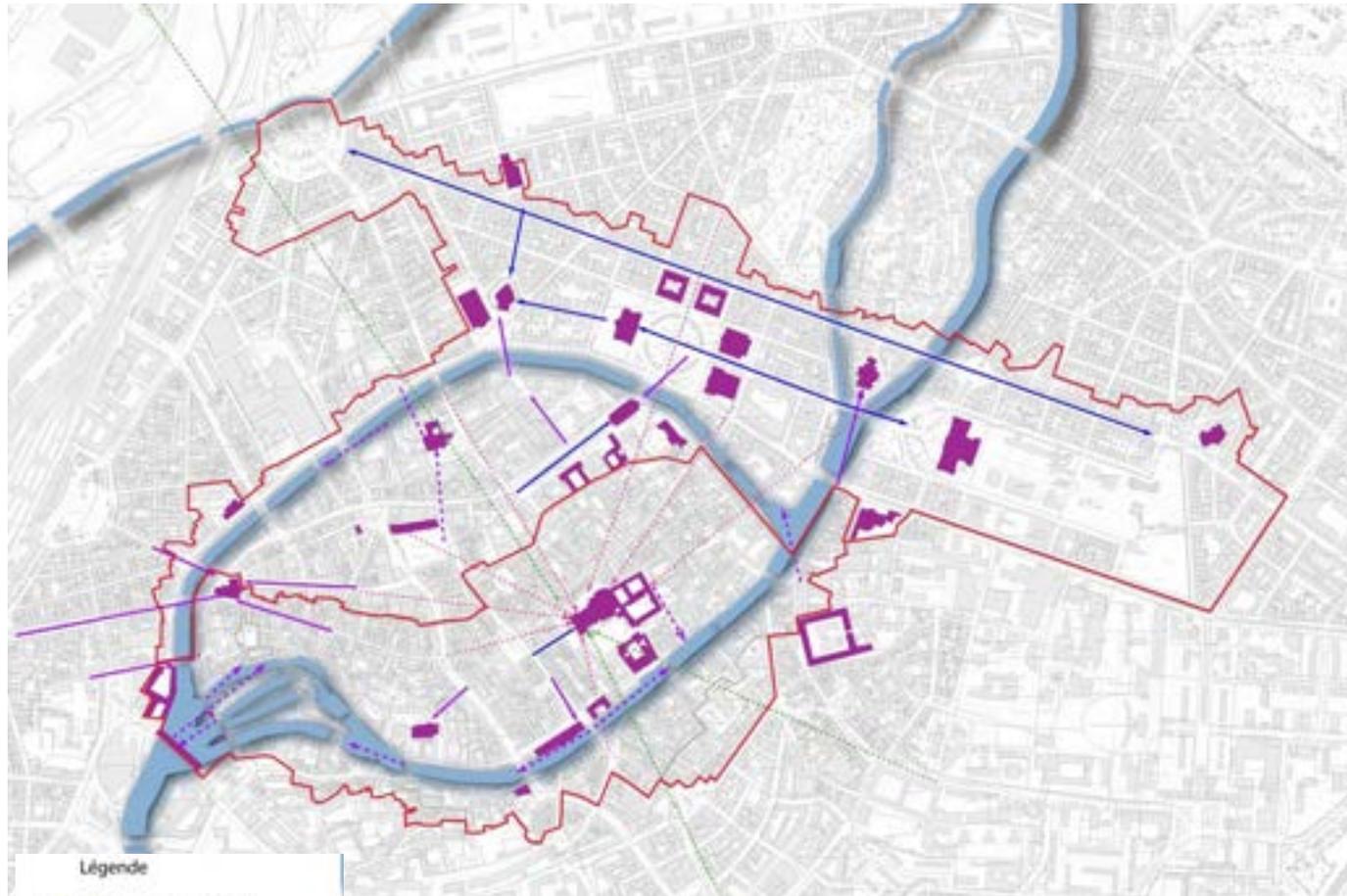


Perspective sur les ponts couverts © B.FEDEL – AUP Lorraine



Perspective axée sur la cathédrale - Rue Mercière © B.FEDEL – AUP Lorraine

Cartographie des perspectives. Source : B.FEDEL – AUP Lorraine



- Légende**
- Perspective composée
 - Perspective proche ou axée
 - Perspective lointaine peu composée
 - Perspectives sur la Cathédrale
 - Perspectives sur cathédrale dans le grand paysage (hors PSMV)



Perspective sur Saint-Pierre-Le Vieux © B.FEDEL – AUP Lorraine



Perspective sur St Paul © B.FEDEL – AUP Lorraine

date de modification 27 01 2022 12:30

4. PATRIMOINE BÂTI

4.1. LA CONSTITUTION DU GÉNIE CONSTRUCTIF STRASBOURGEOIS A TRAVERS SON HISTOIRE

Le génie constructif et les ouvrages caractéristiques qui participent de la composition de la façade, de la structure et de la distribution intérieure (menuiseries, corniches, charpentes...) ou participant aux décors intérieurs comme les matériaux de sols sont des éléments d'intérêt patrimonial qui témoignent de l'histoire des techniques constructives du bâti et constituent l'expression de l'évolution de la société strasbourgeoise.

A. LES TECHNIQUES

■ LE PAN DE BOIS

En l'absence de carrières à proximité, l'architecture en pan-de-bois strasbourgeoise (communément appelée colombage), témoignant des ressources du site, s'est développée dès l'origine en association avec les ouvrages de terre cuite. Le bois est acheminé par la voie fluviale comme en attestent le site du Marché aux Bois et les perforations obliques qui assuraient l'assemblage des grumes.

Le pan de bois est à l'origine une technique globale qui associe murs périphériques, cloisons, planchers et charpente. L'évolution de la technique permettant la dissociation structurelle entre les différents niveaux a favorisé l'extension et la surélévation du bâti ainsi que la densification des parcelles.

Par ailleurs, l'évolution des ossatures en pan des bois est marquée par la spécialisation des pièces de contreventement et par la fonction décorative qu'on leur attribue dès la fin du XV^e siècle. De même dès cette période, les ossatures se densifient et se multiplient offrant de fait davantage de surfaces décoratives. Ainsi aux ossatures purement structurelles et économes du Moyen Age succèdent des ossatures décoratives qui, à partir de la fin du XVII^e siècle tombent en désuétude. Le pan de bois des Temps

Modernes retrouve la logique de l'économie structurelle afin d'être recouvert d'enduit. Le déclin du pan de bois s'amorce au XIX^e siècle où il n'est guère utilisé que pour les façades arrière et les bâtiments secondaires et annexes. Il disparaît au XX^e siècle tout en ayant inspiré l'architecture métallique avec le pan de fer. Il est cependant remis au goût du jour vers les années 1800, avec le mouvement artistique romantique puis vers 1900 avec le *Heimatschutz* contribuant à valoriser les traditions régionales alsaciennes.

Les essences utilisées sont le chêne pour les pièces structurelles fortement sollicitées et exposées aux intempéries (poteaux, sablières, chambranles de baies saillantes, chevilles) et le pin ou l'épicéa pour certaines pièces de charpente et des planchers (solives, planches, lattes, etc.).

Le pan de bois est un ensemble structurel et hiérarchisé (structure porteuse, structure de contreventement, bois décoratifs) de bois assemblés, reposant sur un mur bahut ou un rez-de-chaussée en maçonnerie de pierre ou de briques enduites et portant une charpente.

Le volume de la maison peut-être soit parallèle à la rue soit perpendiculaire, présentant ainsi un pignon.

La structure porteuse est composée des pièces horizontales (sablières, poutres, solives) et verticales (poteaux), assemblées et chevillées.

Le contreventement dans le pan de l'enveloppe périphérique est assuré par des pièces obliques (aisseliers, Mann, goussets, croix de saint-André et des décharges), complétées par des éléments d'architecture tels que les appuis et linteaux de baies, les entretoises et les différents chevêtres (cheminée, escalier)

Le bois décoratif contribue à densifier l'ossature et augmente le contreventement tel que la décharge en chaises curules.

PÉRIODE MÉDIÉVALE

■ LES STRUCTURES À POTEAUX DE FONDS

Les structures à poteaux de fonds sont identifiables d'un premier abord car elles ne peuvent comporter qu'un seul encorbellement à partir du plancher du premier étage et parce que les baies présentent des dimensions identiques et un ordonnancement relativement régulier compte-tenu de la trame dans laquelle elles s'inscrivent.

Fin XIII^e - début du XIV^e siècle : les structures à treillis et à poteaux de fonds répertoriées à Strasbourg (datées vers 1300) sont constituées d'un tramage régulier de poteaux de fonds montant depuis le rez-de-chaussée ou le mur bahut en maçonnerie jusqu'au fait. Cette structure verticale est assemblée à mi-bois avec les différentes sablières et l'appui filant des baies. La charpente est associée aux poteaux de fonds des pignons portant la panne faîtière sur laquelle s'appuient des chevrons non triangulés. Elle peut être débordante et offrir en pignon une ferme ajourée.

A partir du XIV^e siècle, une évolution de l'ossature à treillis se développe et la supplantera. Le type d'assemblage se perfectionne (mi-bois et demi-queue d'aronde) et devient le support de décorations. Le contreventement par goussets et aisseliers est complété par une entretoise puis deux qui divisent horizontalement chaque niveau. La charpente reste associée au pan de bois en raison des poteaux de fonds des pignons. Les chevrons désormais triangulés par un entrait et formant ferme deviennent la règle et vont être soulagés par un chevalet (*Stuhlgerüst*) jusqu'au milieu du XV^e siècle.

■ LES STRUCTURES MIXTES

Entre la fin du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle, les structures mixtes constituent une étape transitoire entre les ossatures de bois longs et celles de bois courts exclusivement.

Ce type d'ossature combine la logique des poteaux de fonds cantonnés aux pignons, et celles de poteaux courants courts limités à un seul niveau.

Cette association favorise l'indépendance des niveaux entre eux et donc les encorbellements successifs, ainsi que celle de la charpente par rapport aux niveaux inférieurs.

La charpente est alors soulagée par des chevalets successifs entre les deux pignons.

■ LES STRUCTURES À BOIS COURTS

Ce type de structure est relevé avant le milieu du XV^e siècle jusqu'au début du XVI^e siècle et connaît un grand succès dans les secteurs urbains.

Chaque niveau est donc indépendant structurellement ce qui favorise les encorbellements et les extensions d'ossatures existantes.

Par ailleurs l'usage de bois courts est plus simple pour le montage de la structure et plus avantageux économiquement. La charpente du comble est également indépendante ce qui permet son évolution technique vers les fermes à chevalets et jambes de force.

Le pan de bois est composé de poteaux corniers porteurs et de poteaux intermédiaires entre une sablière basse et une sablière haute.

Le contreventement étant d'abord assuré par une ou deux entretoises, le gousset s'étire jusqu'à former le « Mann » et la figure en « K ».

L'ossature conçue comme un empilement d'unités structurales comme des boîtes, permet une grande liberté d'ouvertures libérées d'une trame régulière.

La façade exprime alors l'aménagement intérieur de la maison et permet d'identifier la pièce à vivre ou *Stube* par ses baies et sa décoration.

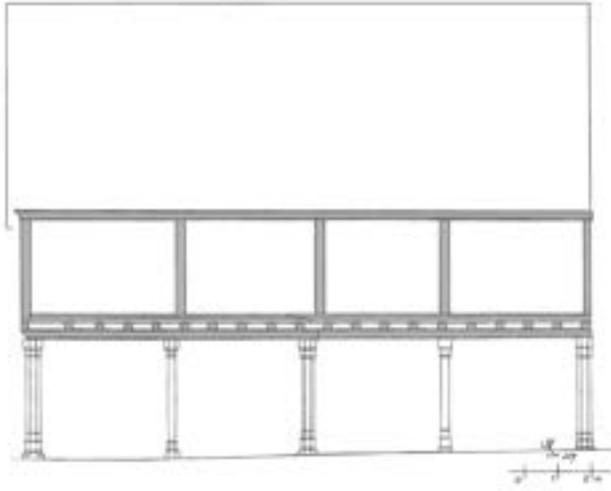
■ LES REMPLISSAGES

Les remplissages du pan de bois sont constitués soit de torchis soit de briques hourdées au mortier de chaux. Le torchis est appliqué sur des claies en bois enfilées dans une rainure pratiquée dans les poteaux de l'ossature.

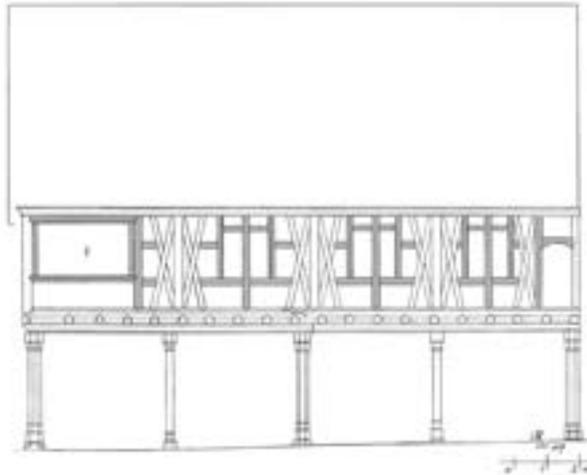
Les remplissages sont recouverts d'un enduit à la chaux qui affleure au nu des poteaux. Cet enduit sera décoré de peintures murales à partir du XVI^e siècle.

Les cloisonnements du pan de bois sont constitués d'une suite de poteaux dont l'écartement est assuré par des entretoises et hourdé de torchis ou de briques. Leur finition est enduite et peut être le support de décors peints.

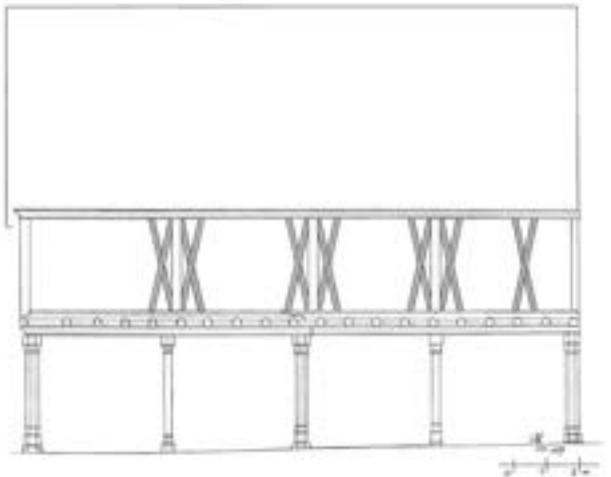
1 : Structure primaire porteuse : sablières, poutres, solives, poteaux



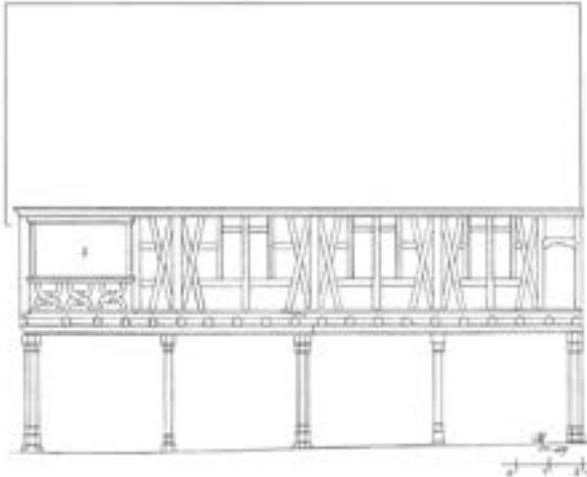
3 : Bois complémentaire de l'ossature : entretoises, poteaux d' huisseries, appuis et linteaux de baies,



2 : Contreventement : liens obliques, aisseliers, décharges



4 : Bois décoratifs : chaises curules, chambranles saillants, bois courbes décorés d'ergots, motifs en treillis



4. Patrimoine bâti / 4.1 Génie constructif strasbourgeois

Pan de bois médiévale



Image : Atelier G.André

Pan de bois Renaissance



Pan de bois du XVIII^e siècle



- Structure porteuse
- Contrevents
- Structure secondaire

Évolution structurelle du pan de bois d'après «Évolution chronologique de la structure du pan de bois (dessin : M.Seiller) dans «Construire et habiter la maison en pan de bois en Alsace», La Construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance sous la direction de Clément Alix et Frédéric Epaud - Ed.Pufr 2013

Principe constructif de l'architecture en pan de bois. «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général

date de modification 27 01 2022 12:30

TEMPS MODERNES

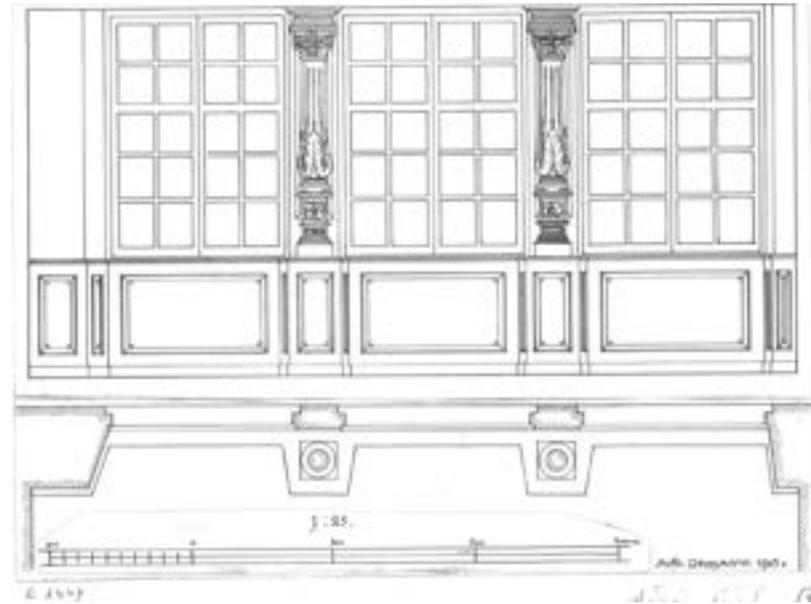
Les XVI^e et XVII^e siècles constituent l'apogée du pan de bois urbain, confirmant le principe de l'ossature de bois courts associée à une charpente à chevalets et jambes de forces. L'innovation favorise les assemblages à tenon et mortaise aux dépens de celui à mi-bois et demi-queue d'aronde. D'autre part l'ossature se complexifie avec des ouvrages secondaires en saillies comme les galeries, logettes, oriels, les chambranles saillants et décoratifs des baies, la densification de l'ossature avec des bois décharges devenant décoratifs, notamment pour les allèges avec les décharges en chaises curules. La multiplication des percements témoignant du besoin de lumière, de la recherche du confort dans les intérieurs, produit des façades très ouvertes et fragilisées dont la descente de charge sera assurée côté intérieur par des colonnettes (en grès ou en bois), souvent sculptées. La richesse de la décoration formelle, sculptée et peinte, est exceptionnelle et preuve de l'aisance du commanditaire.

L'influence de l'architecture à la française dans le milieu urbain, à partir de la fin du XVII^e siècle, entraîne le déclin du pan de bois apparent à l'ossature foisonnante et décorée, encouragé peut-être par une pénurie de bois d'œuvre qui impose l'économie. Les principes structuraux sont inchangés, mais simplifiés et dépourvus des pièces décoratives. L'ordonnement des façades répondant aux canons académiques, les baies retrouvent une répartition régulière sans identification possible des espaces intérieurs. Les hauteurs d'étages augmentent et les baies deviennent oblongues, ajustées dans des encadrements et des appuis parfois moulurés pour simuler la pierre de taille. Les encorbellements et ouvrages en saillie disparaissent également du fait de l'application d'une réglementation ancienne contre l'incendie. Le pan de bois se compose de deux modules structuraux alternés formant l'un la travée de baie et l'autre celle du trumeau.

LE XIX^e

Le XIX^e siècle voit le déclin de l'utilisation du pan de bois pour les grandes structures. Il reste, utilisé pour des raisons économiques, pour les façades arrière et les bâtiments secondaires et annexes selon les techniques de la période précédente. Le mouvement *Heimatschutz* donne au pan de bois alsacien une valeur identitaire qui favorisera sa remise au goût du jour.

Enfin, le pan de fer mis en œuvre à partir de la fin du XIX^e siècle est un avatar du pan de bois qu'il reproduit avec des profilés métalliques industriels formant des ossatures à remplissages de briques (enduites ou non) pour des bâtiments artisanaux et secondaires.



Façade en pan de bois et brique, décors en bois découpé © Bailly-Leblanc

Colonne intérieure de support du pan de bois. Structure datée de 1558. Source ; Denkmalarchiv (Drac Grand-Est)

■ LES DÉCORS

Les moulurations de type cavets, chanfreins et gorges existent depuis le XIV^e siècle sur certaines pièces des pans de bois, notamment les appuis filants des baies. Elles s'étendent sur des pièces saillantes telles que les sablières et les chevrons visibles, à partir du milieu du XV^e siècle.

La sculpture prend de l'ampleur fin XV^e et s'épanouit aux XVI^e et XVII^e siècles avec le foisonnement des ossatures. La sculpture se généralise sur les poteaux corniers, les allèges (décharges en chaise curule, bois courbes décorés d'ergots, treillis) des baies, les encadrements saillants et les trumeaux des baies ainsi que leurs appuis, les consoles des encorbellements.

Le répertoire de la Renaissance, en fonction du commanditaire et de ses moyens, s'inspire des thèmes mythologiques, religieux ou historiques.

Les remplissages enduits sont le plus souvent soulignés par des filets colorés et parfois ornés de peintures dans leur totalité. L'ossature peut être elle-même badigeonnée de couleur.



*Pan de bois de l'allège en «chaise curule» - 5, place de la Cathédrale
© Bailly-Leblanc*



Maison Kammerzell - 16 place de la Cathédrale. © Bailly-Leblanc



Traces de décors peints sur une allège (1632). 1 quai des Bateliers



Décors peint daté de 1612 (déposé et exposé au Musée historique de Strasbourg)

Principe constructif de l'architecture en pan de bois. «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général

■ LA MACONNERIE DE BRIQUES

L'usage de la terre cuite à Strasbourg témoigne de l'absence de ressources en pierres pour la construction et est fortement associé à la technique du pan de bois. La technique de la terre cuite est alors utilisée pour la fabrication de briques pour les maçonneries des murs et des puits ainsi que des fosses à déchets, les tuiles, les poêles, les revêtements de sols.

L'hypothèse de production dans des fours communaux est posée sans certitude pour la ville de Strasbourg. Des fours de potiers médiévaux ont été retrouvés intra-muros ainsi que des briqueteries-tuileries hors les murs datables du XV^e siècle.

Les tessons retrouvés sont alors de couleur beige-rosé et jaune clair, due à l'usage d'argile bleue ou d'une légère sur cuisson.

Au XVIII^e siècle, les briques et tuiles deviennent rouges-orangés en raison de l'utilisation d'argile jaune. La production artisanale décline au début du XX^e siècle.

Les briques sont utilisées dès la période romane. Leur usage se développe au détriment de la pierre à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, pour se généraliser avant le dernier tiers du XIII^e siècle. Les briques de la période romane sont de grands formats.

Au cours de la période médiévale, les briques ont plusieurs formats plutôt longs et sont adaptés aux différents

ouvrages pour les murs, les puits (briques courbes), les voûtes et les sols (briques sur chants).

Pour exemple, différents formats ont été relevés pour les XII^e et XIII^e siècles : 32 x 14 x 6 cm au 11, place de la Cathédrale ; 31,5 x 14 x 5,5 cm au 6, rue du Vieux Seigle ; 32 x 14 x 5,5 cm au 17, rue des Hallebardes ; 32 x 14,5 x 6,5 cm au 8, rue des Cordonniers ; 32 x 14,5 x 6,5 cm au 12, rue de l'Épine.

Pour les maçonneries médiévales, les briques sont assisées régulièrement en carreaux et boutisses. Les maçonneries de briques sont enduites à l'extérieur de mortier de chaux et peuvent être décorées de couleurs vives. Elles peuvent être renforcées à l'extérieur comme à l'intérieur par des dosserets.

Les maçonneries de remplissage des pans de bois jusqu'au XVIII^e siècle sont systématiquement enduites et peuvent être décorées.

La fabrication industrielle des briques à partir de la fin du XIX^e siècle perpétue son usage pour la maçonnerie et notamment pour la construction de la Neustadt. Si les façades principales sont enduites, imitant parfois les refends d'un appareillage, les pignons en sont souvent dépourvus.

La nature industrielle de la production et donc de l'approvisionnement en argile explique sans doute les variations de teintes par rapport à celles de la période médiévale.



Voûtes en briques © Bailly-Leblanc

LA CHARPENTE

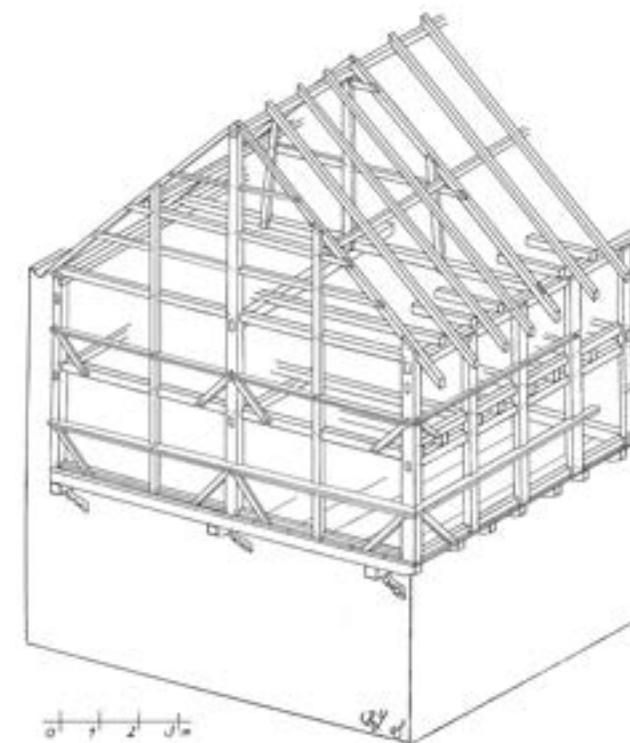
Le développement de la technique de la charpente du comble est lié à celui du pan de bois de l'enveloppe périphérique du bâti et à l'indépendance de ces deux entités structurelles ainsi qu'à l'apparition des fermes entre le XIV^e et le milieu du XV^e siècle.

La charpente à chevrons formant ferme est attestée au XIII^e siècle. Elle est uniquement constituée de chevrons équivalents assemblés sans panne faîtière, triangulés par un entrain et plusieurs faux-entrains (ou entrain retroussé) par niveau de combles. Sans contreventement longitudinal, ces charpentes ont tendance à s'affaisser vers le pignon. L'évolution de la technique de la charpente ira donc vers la spécialisation des différentes pièces afin d'en renforcer le contreventement. Les assemblages sont le plus souvent à tiers bois à demi-queue d'aronde et plus rarement à mi-bois renforcé par deux chevilles.

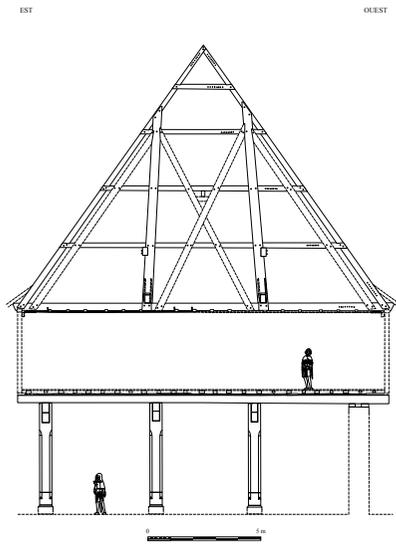
- Au XIII^e siècle, les charpentes à chevrons formant fermes sont renforcées par des poutres longitudinales placées sous les faux entrains et reposant soit dans les murs pignons en maçonnerie, soit sur les poteaux de fonds des pignons en pan de bois. Les poutres sont soulagées par des poteaux de bois reposant sur les entrains. Généralement, seule la file centrale de poteaux est reprise à chaque niveau du bâtiment. Les poteaux sont assemblés par enfourchement aux poutres longitudinales.
- Au XIV^e siècle, la charpente à chevalet sur poteaux (*stehender Stuhl*) supprime le système de files de poteaux centraux et introduit la spécialisation de certaines fermes maîtresses renforcées par un chevalet soutenu par des poteaux latéraux. Le chevalet à poteaux est contreventé par des aisseliers et des décharges passantes et soutient des poutres longitudinales. Les poteaux sont assemblés dans les entrains. L'assemblage par tenon et mortaise est attesté à la fin du XIV^e siècle. Ce système déclinera après le XV^e siècle.
- Au XV^e siècle, la charpente à chevalet et jambes de forces (*liegender Stuhl*) est concomitante à la technique du pan de bois à bois court. Les décharges repoussées au plus près des murs gouttereaux assurent une meilleure descente de charges et dégagent la surface du comble des poteaux de reprise reposant sur les entrains. Pour chaque niveau de comble, le chevalet est constitué d'un étrésillon porté

par deux jambes de forces, le tout plaqué sous le faux entrain et les rampants des chevrons. Le chevalet est renforcé dans ses angles par des aisseliers. Les pannes intermédiaires assurent le contreventement longitudinal. Les assemblages à mi-bois et tiers-bois disparaissent à partir du début du XVI^e siècle au profit des tenons et mortaises. Ce type de charpente devient courant au XVI^e siècle et jusqu'à aujourd'hui sans évolution majeure.

- La charpente suspendue est adaptée aux grandes portées des maisons patriciennes médiévales et a été relevée au *Constofel* (1348), place Saint-Thomas, pour une portée de 14,80m. Le principe consiste à soulager les entrains de la charpente par des poinçons associés à des sous-arbalétriers. Ce dispositif est encore visible au XVIII^e siècle. Les lucarnes sont de petites tailles vouées à éclairer les grands combles. Elles sont rampantes, couvertes de tuiles écailles. Leur structure peut être en bois ou en briques enduites.
- Dans le cas de séchoirs (notamment pour les tanneurs) aménagés dans les combles, les lucarnes rampantes règnent, sur un ou plusieurs rangs, sur toute la longueur du pan de toiture. La structure est en pan de bois.

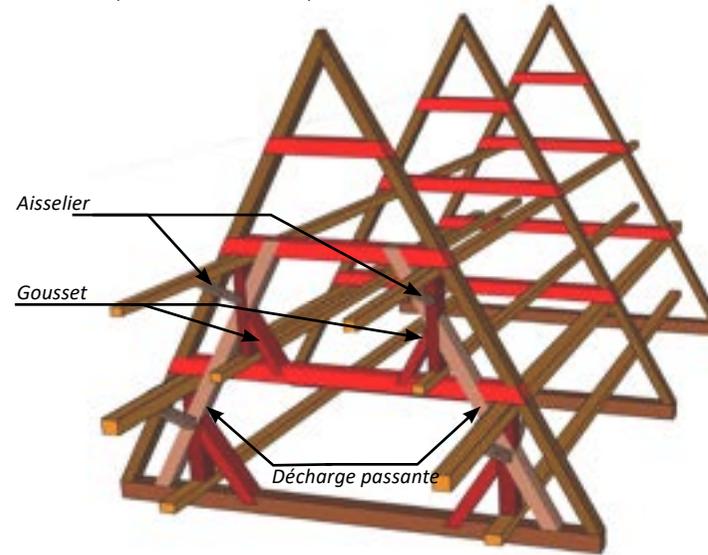


Pan-de-bois 1309. Ossature à poteaux de fond. Principe constructif de l'architecture en pan de bois. «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général

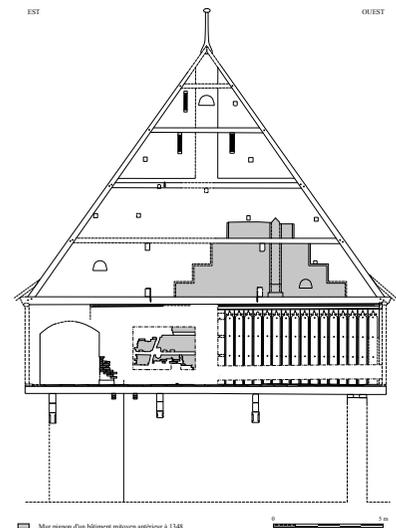
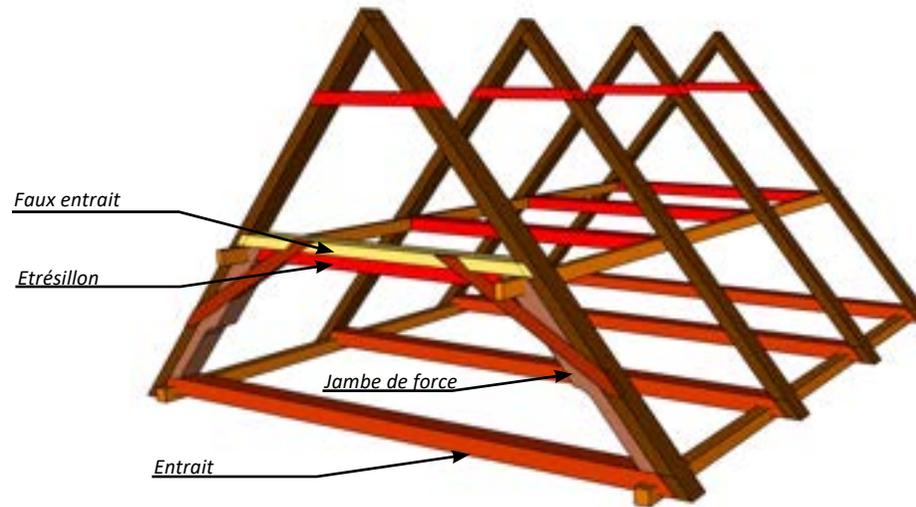


Charpente suspendue, exemple du Constofel à Strasbourg, 2 place Saint-Thomas. Coupe transversale médiane est-ouest : restitution de l'état primitif (vers 1348) (dessin : M. Werlé). «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général.

1 : Charpente à chevalets sur poteaux



2 : Charpente à chevalets sur jambes de force et étraisillons



Charpente suspendue, exemple du Constofel à Strasbourg, 2 place Saint-Thomas. Coupe transversale est-ouest et élévation interne du pignon sud : vestiges de l'état primitif (vers 1348) (dessin : M. Werlé). «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général.

Évolution des charpentes d'après les dessins de M.Seiller dans «Construire et habiter la maison en pan de bois en Alsace», La Construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance sous la direction de Clément Alix et Frédéric Epaud - Ed.Pufr 2013

date de modification 27 01 2022 12:30

L'art de la charpente va évoluer au XVIII^e siècle avec l'apport des savoirs faire de l'architecture « à la française » et notamment sur les chantiers de grands hôtels particuliers de la rue Brûlée. Par ailleurs, l'administration française renouvelle les restrictions de l'usage du bois dans la construction en raison des risques d'incendie. Seules la tuile et l'ardoise sont autorisées. La construction au « goût du jour » des combles introduit le comble « à la Mansart » et les techniques constructives qui y sont associées. Néanmoins la modification des charpentes existantes est un processus très courant souvent associé à la reconstruction de la façade et consiste, en s'appuyant sur la charpente plus ancienne, à créer un profil brisé à deux niveaux de combles.

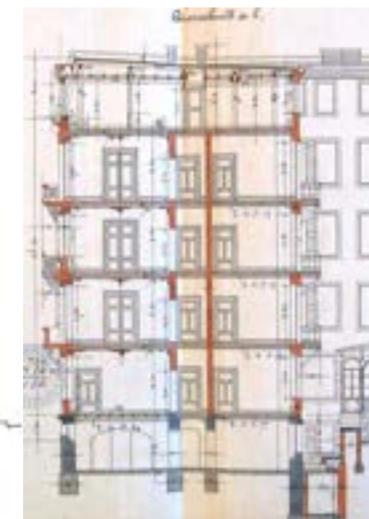
- La charpente « à la française » est constituée de fermes (entrait et arbalétriers assemblés reposant sur une panne faîtière et des pannes intermédiaires), poinçons et entrails retroussés si besoin. Le contreventement longitudinal est assuré par des aisseliers et des jambes de force et parfois par un sous-faîtage relié par des croix de saint-André à la panne faîtière.
- La charpente à chevalets et jambes de force reste une technique courante tout au long du XVIII^e siècle.
- Au XIX^e siècle, la pression immobilière s'accroît et la création de logements dans les combles devient courante. La forme s'adapte à l'usage, le comble est à brisis et terrasson (avec une faible pente en général). En fonction de la pente, le brisis est couvert d'ardoises ou de tuiles plates, et le terrasson de tables métalliques (zinc) ou de tuiles mécaniques à partir de la fin du XIX^e siècle. Les lucarnes éclairant ce niveau mansardé sont généralement rentrantes.
- A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la diversité de l'inspiration de la composition

architecturale produit des formes de toitures complexes, généralement couvertes d'ardoises, pour lesquelles les techniques traditionnelles de la charpente en bois sont utilisées.

- La construction de la Neustadt et la réalisation de la première tranche de la Grande Percée motivent des innovations techniques et d'économie de la construction. Si les toitures à brisis et terrassons restent majoritaires pour les immeubles de rapport construits, un grand nombre de bâtiments sont pourvus, pour des raisons économiques, d'un seul pan de toiture à faible pente dont la rive correspond à celle du brisis sur rue. A partir du tout début du XX^e siècle, certains immeubles administratifs bénéficient des premières charpentes en béton armé (ancien siège de l'Electricité de Strasbourg-1, rue du 22 Novembre, 1914-1915). Par ailleurs, le mouvement régionaliste favorise, pour certaines villas ou bâtiments administratifs un regain de la charpente traditionnelle en bois.



Charpente XVIII^e siècle brisée «à la Mansart»
© Région Grand-Est - Inventaire général



Toiture à un pan faible pente - 1895
© Région Grand-Est - Inventaire général

Pendant la période de la seconde Reconstruction (à partir de 1945), les techniques de construction industrielles sont utilisées pour les grandes charpentes construites alors en béton armé ou en profilés métalliques.

LES COUVERTURES

La nature de la couverture a été adaptée à la pente des toitures et a évolué techniquement dans le temps. Le risque d'incendie a banni les matériaux combustibles à partir du milieu du Moyen Age.

- Toitures des hauts combles : en bâtière d'une pente supérieure à 52^{degrés} abritant au moins deux niveaux de combles, et des croupes ou demi-croupes.
- Toitures fortes pentes en bâtière, pavillons, dôme, poivrière : d'une pente supérieure à 40^{degrés} abritant un ou deux niveaux de combles, couverture en ardoises droites, écailles, vieille allemande, épaulée.
- Toitures fortes pentes en pavillons : sur les tours, couverture d'origine en tuiles canal.
- Toitures «à la Mansart» : le même matériau utilisé pour le brisis et le terrasson (pente de 35 à 42^{degrés}) au XVIII^e siècle.
- Toitures brisées et à brisis et terrassons à partir du XIX^e siècle : deux matériaux différents coexistent ardoises (brisis) et zinc ou plomb (terrasson pente entre 10 et 15^{degrés}), ardoises (brisis) et tuiles (pente entre 15 et 30^{degrés}). La tuile est remplacée par la tuile mécanique à partir de la fin du XIX^e siècle.

LES TUILES :

Bien que la couverture courante du Moyen Age ait été le bois sous la forme de bardeaux ou de chaume, la tuile a peu à peu été ré-utilisée pour l'habitat aisé et pour la lutte contre l'incendie dans la cité.

L'usage de la tuile canal (ou creuse) est attesté à Strasbourg au début du XIV^e siècle. La tuile plate est quant à elle employée à partir de la fin du XV^e siècle pour se généraliser à partir du XVI^e siècle.

LA TUILE CANAL :

La couverture en tuile canal est une interprétation de la technique gallo-romaine mettant en œuvre la tegula et l'imbrice en conservant le principe de canalisation des eaux pluviales vers l'égout de toiture. La couverture est composée de deux éléments : une tuile supérieure ou de recouvrement et une tuile inférieure tronconique formant canal.

- La longueur des tuiles est d'environ 40 cm. Les tuiles inférieures sont bloquées sur des lattes à l'aide de tenons prémoulés. Les tuiles supérieures viennent recouvrir l'espace entre deux canaux formés par les tuiles inférieures.
- Le poids de ce type de couverture (estimé entre 90 et 100 kg) est bien supérieur à celui de chaume ou de bardeaux et implique une charpente et des descentes de charges adaptées.
- Les tuiles sont moulées sur sable avec de l'argile locale. Le faitage et les arêtiers sont protégés par des tuiles canal sans emboîtement.



Vestige de couverture en tuiles canal sur une des tours des ponts couverts © Bailly-Leblanc



Tuiles canal. Source : Musée historique. © Bailly-Leblanc

■ LES TUILES PLATES :

L'évolution de la tuile plate peut être liée au besoin d'allègement du poids des couvertures pour les adapter aux maisons en pan de bois, dans un souci de réduction des risques d'incendie générés par les toits en chaume ou bardeaux.

Le principe de la couverture de tuiles plates reprend celle du bardeau. L'aspect de la tuile est une écaille avec un arrondi plus ou moins tendu (queue de castor) voir même ogival. Elle présente une surface légèrement bombée et adopte des stries pour favoriser les écoulements d'eau. Elle peut également être recouverte de glaçure de différentes couleurs. De format important (19x46 cm) au départ, elle tend à se réduire (15x30 cm) et adopte un tenon de fixation sur le lattis sur sa face inférieure.

Il existe deux types de pose des tuiles plates :

- **Couverture simple (*doppeldach*):** les tuiles plates sont posées alignées de façon jointive, avec un pureau de moitié. Le défaut d'étanchéité que présente l'alignement est compensé par la pose d'une planchette (bardeau ou échandole) sous les joints. Ce dispositif est malgré tout peu satisfaisant.
- **Couverture double (*dritteldach*):** moins légère que la pose simple mais plus étanche, les tuiles sont posées en quinconce avec un pureau du tiers. Le recouvrement plus important de ce type de pose la rend aussi plus lourde et a imposé le renforcement des charpentes.

La fabrication des tuiles plates se faisait par moulage dans un cadre en bois saupoudré de sable. Le faitage et les arêtiers sont protégés par des tuiles canal sans emboîtement.

Les épis de faitage sont également en terre cuite et fixés sur un poteau en bois. Ils sont généralement protégés par une glaçure.



Lucarne en briques enduites médiévales Photo © Marjolaine Imbs © Bailly-Leblanc



Lucarne dans une couverture de tuiles en queue de castor (*biberschwanz*) © Bailly-Leblanc



Tuiles en queue de castor (*Biberschwanz*) en pose simple (*doppeldach*) © Bailly-Leblanc



Photographie ancienne. Source : Denkmalarhiv (Drac Grand-Est)

■ LES ARDOISES

L'usage des ardoises est imposé avec celui de la tuile à partir du XVIII^e siècle par l'administration française afin de réduire les risques d'incendie.

Si la pose d'ardoises « à la française » consiste à l'usage d'ardoises droites posées aux clous, il est possible que la pose « à l'allemande ou en vessie de poisson » (appelée aujourd'hui couramment schuppen) ait existé comme en témoignent divers exemples en Alsace et en Lorraine à la même époque. Les gisements exploités les plus proches sont ardennais, rhénans et westphaliens.

Au XIX^e siècle, la couverture en ardoises est courante et remarquable par la diversité de ses formes ce qui se justifie par l'éclectisme de l'architecture et la complexité des toitures. On note des ardoises épaulées, en écailles, losangées de grands formats et posées sur la pointe. « Les principes pour la conception des façades de la nouvelle rue de la Neustadt » imposent « l'ancienne technique de pose en vessie de poisson » ainsi que pour les noues et les joues des lucarnes. Ce qui explique que pendant la période impériale, ce type de pose ait été dominant.

A partir de l'entre-deux guerres puis à l'occasion de la seconde Reconstruction suite aux bombardements de 1944, l'usage de l'ardoise décline au profit des « ardoises » en fibrociment, plus économiques et d'aspect similaire.



Couverture en ardoises épaulées période Neustadt, fin du XIX^e début XX^e siècle © Région Grand-Est - Inventaire général

■ LES TABLES MÉTALLIQUES

Les tables métalliques sont tout d'abord absentes de l'architecture domestique compte-tenu de leurs coûts. Leur mise en œuvre se démocratisera au XIX^e siècle avec le développement du laminage industriel.

La table de plomb est utilisée pour les ouvrages d'étanchéité de faible pente. On la trouve sur les couvertures des hôtels particuliers du XVIII^e siècle en association avec l'ardoise pour l'étanchéité des zones critiques, et sur les balcons de façon très courante à partir du XIX^e siècle.

Les tables de cuivre, plus rigides adaptées pour les fortes pentes et les profils très dessinés, sont mises en œuvre sur les toitures très variées (clochetons, bulbes, dôme) de la Neustadt. Le cuivre embouti est alors très utilisé pour les décors de toitures : faîtages, habillage de chéneau.

Le zinc, moins noble que le cuivre, plus rigide que le plomb, est utilisé en substitution de ces deux matériaux à partir du XIX^e siècle. On le trouve en habillage de lucarnes, en protection des rives et arêtières, en décor de faîtage et de chéneau (embouti ou coulé), en tables sur des profils de couvertures singuliers comme les dômes, clochetons etc. Il a été relevé également comme matériau de substitution de la pierre pour une sculpture en ronde-bosse sur une façade de la Neustadt.



Couverture en ardoises Schuppen, fin du XIX^e début XX^e siècle © Région Grand-Est - Inventaire général

■ LE FIBROCIMENT

L'ardoise en fibrociment est un matériau utilisé à partir de 1910. Elle connaît un premier développement lors de la première Reconstruction en 1918, et conquiert le marché de l'ardoise et de la tuile dans le courant de l'entre-deux guerres. Lors de la seconde Reconstruction, le recours au fibrociment explose si bien qu'il devient le principal matériau de couverture dans les années 1960.

A Strasbourg, il est possible que quelques bâtiments aient été équipés de ce matériau avant 1914, mais sans certitude. Par contre, il est certain que l'ardoise en fibrociment a été le matériau de couverture pour la réparation des toitures bombardées et celui de la construction des nouveaux immeubles après 1944.

Le format utilisé reproduit celui des grandes ardoises losangées posées sur la pointe. Un grand nombre de ce type de couverture est toujours en place.



Couverture de réparation en fibrociment sur un bâtiment de la période Neustadt, fin du XIX^e début XX^e siècle. © Atelier G.André

LE GRES

Le grès a été utilisé dès le Haut Moyen Age pour les édifices monumentaux (cathédrale, églises) et les demeures nobles et patriciennes (encadrements de baies) alors que le pan de bois et la brique restaient les matériaux dominants.

La XVIII^e siècle promeut davantage l'usage du grès notamment avec la construction des grands hôtels particuliers et les reconstructions des façades en pan de bois. C'est au XIX^e siècle et notamment avec la construction de la Neustadt, que l'emploi du grès se généralise, favorisé par l'amélioration des techniques d'extraction et le progrès des transports.

Les grès utilisés dans la grande Ile sont essentiellement des Grès à Meules (Bundsandstein supérieur) provenant originellement des carrières à l'Ouest de Strasbourg (près de Wasselone). Ils peuvent être de couleur rose, grise ou jaune. On peut trouver également des Grès Vosgiens (Bundsandstein moyen), généralement à grains plus grossiers et d'une couleur rose plus soutenue présentant parfois des galets.

Dans la Neustadt la polychromie des grès dans la construction, prend une ampleur remarquable même si elle existe déjà pendant les périodes antérieures. Les grès allemands (grès gris de Bajerfeld dans le Palatinat pour le Palais du Rhin) et des Grès à Meules gris ont été utilisés.

L'église Saint-Pierre le Jeune catholique, par exemple, est construite en Grès Vosgien rose. (Source D. Jeannette dans Terroirs et Monuments de France, édition BRGM 1992).

Les grès sont issus de la sédimentation alluvionnaire (rivières, lacs) de sables, galets, argiles provenant de l'érosion de massifs montagneux (Source JC Gall, Alsace, des fossiles et des hommes, édition Nuée Bleue, 2005). Cette formation explique les importantes variations de faciès rencontrées dans les grès et qui leur confèrent des propriétés physiques variables. Pour la conservation des grès, les propriétés intrinsèques de la roche (porosité et teneur en argile) sont des facteurs déterminants mais la localisation et l'environnement de pose jouent également un rôle très important.

Les travaux de restauration utilisent les Grès à Meules et du Grès Vosgien (jusque dans les années 1990 sur la Cathédrale) provenant des carrières du Nord-Ouest de Strasbourg (près de Saverne).



Base de piedroit sculptée ornée d'une tête de lion © Bailly-Leblanc



Clef de linteau cintré en grès © Bailly-Leblanc



Parement uni en grès © Région Grand-Est - Inventaire général



Parement sculpté en grès © Région Grand-Est - Inventaire général



Parement uni en grès © Région Grand-Est - Inventaire général

LE METAL

LE MÉTAL DANS LA CONSTRUCTION

Le métal est utilisé dans la construction charpentée et maçonnée depuis l'époque gallo-romaine.

On le trouve dans les édifices comme des éléments de renforts d'ancrage entre les planchers et l'enveloppe maçonnée et des cerclages périphériques sous forme d'agrafes dans la maçonnerie de pierre de taille.

Dans la charpente, les lattis portant les tuiles ainsi que les planches des planchers sont fixés par des clous en fer forgé. Les fermes des charpentes sont renforcées par des étriers et flasques métalliques.

Les mains courantes et grilles de défense sont réalisées depuis la période médiévale en fer forgé et scellées au plomb dans les encadrements en grès.

Le XVIII^e siècle voit le fort développement de la ferronnerie d'art notamment pour les garde-corps en fer forgé des escaliers d'honneur et balcons « à la française » des hôtels particuliers.

Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'usage de la fonte moulée remplace les ouvrages en fer forgé pour les garde-corps des baies et des escaliers dans les immeubles de rapport. Cette utilisation est poursuivie après 1870 notamment pour la production en grande quantité notamment les éléments de garde-corps des escaliers de l'université.

L'usage du métal sous forme de profilés assemblés connaît un développement très important pendant la période de construction des immeubles de la Neustadt. Les verrières sont portées par une structure métallique qui permet de franchir une grande portée comme celle du hall du Palais de l'Université. Pour les structures, les profilés métalliques se substituent au bois dans le pan de fer avec des remplissage en briques pour les bâtiments secondaires et artisa-

naux. Pour les immeubles de prestige comme les grands magasins ou les brasseries et salles des fêtes, la fonte est associée aux structures métalliques pour les colonnettes, garde-corps et décors.

Pour le second œuvre, les ouvrages de serrurerie constitués de barreaudages en ronds pleins moisés par des lisses en profilés sont mis en œuvre systématiquement pour les garde-corps des balcons et certains escaliers (escalier de service, escalier de grands magasins), les clôtures des jardins de devant et des parcs.



Balcon XVIII^e siècle - 3 rue du Bouclier . © Bailly-Leblanc



Ferronnerie médiévale - 21, rue Seyboth
© Bailly-Leblanc



Ferronnerie médiévale © Bailly-Leblanc

Le métal dans la construction

Structure des balcons en ferronnerie. Rue Finkmatt © SRI



Façade arrière en pan de fer. © Atelier G.André

Balcon XIX^e siècle - période Neustadt, fin du XIX^e début XX^e siècle
© Région Grand-Est - Inventaire général

Grille de clôture dans la Neustadt © Atelier G.André

LES PONTS EN STRUCTURE MÉTALLIQUE

La situation de Strasbourg dans une zone inondable a induit la construction de franchissement des voies fluviales mais également des canaux et fossés qui sillonnent la ville. Les ponts et passerelles qui existaient notamment au-devant des portes ont été remplacés suite aux comblements des fossés et canaux, à l'occasion de la modernisation des quais, des bombardements de 1870, puis de l'extension de la ville.

Les ponts en structure métallique ont été mis en œuvre à l'occasion de la modernisation des quais Nord à partir de 1841 et jusqu'à la création de la Neustadt. Le pont Saint-Thomas est un ouvrage typique de type « Polonceau » constitué d'arcs en fonte soutenant un tablier à l'aide d'anneaux circulaires en fonte non jointifs. Les éléments en fonte sont creux ce qui constitue une rareté. La fonte est toujours utilisée à la fin du XIX^e siècle lors de la reconstruction ou la création de ponts, pour la fabrication des arcs pouvant reposer sur des piles en pierre, des garde-corps et des décors (candélabres).



Pont Saint-Thomas, structure Polonceau, construit en 1841
Source : Denkmalarchiv (Drac Grand-Est)

LE BETON ARME

L'utilisation du béton armé débute avec la réalisation de la Neustadt et les travaux de reconstruction postérieurs aux destructions de 1870. C'est en effet en 1893 que le procédé de béton armé Hennebique est breveté. La création de concessions auprès d'entrepreneurs locaux permet de diffuser rapidement le procédé. Il est d'autant plus intéressant à Strasbourg que la structure en béton est ignifuge. C'est pourquoi on trouve les premières structures en béton armé dans les programmes des grands équipements comme les bains ou pour certains bâtiments comme celui de l'ancien siège de l'Electricité de Strasbourg (1, rue du 22 Novembre) construit entre 1914 et 1915.

Le béton armé utilisé pour la structure, la charpente, les bassins, est alors dissimulé sous un enduit ou un appareillage de pierres jusqu'à la seconde Reconstruction. Le béton armé comme matériau architectural est alors affirmé pour certaines opérations de la Reconstruction où les principes du mouvement moderne en architecture sont suivis. Pour les reconstructions « ante bellum », la structure est masquée sous un enduit ou un placage de pierre.



Structure en béton armée. © Région Grand-Est - Inventaire général

B. LES OUVRAGES SPÉCIFIQUES

■ LES CAVES

Les caves occupent toute la surface de l'emprise bâtie, dépassant parfois du côté de la cour ou de l'espace public témoignant ainsi d'une implantation antérieure modifiée par une reconstruction ou un alignement (notamment la rue du 22 Novembre). De manière générale, les caves peuvent dater d'une construction antérieure avant la mise au goût du jour du bâtiment principal. Leur taille est proportionnelle à l'importance du bâti en fonction des besoins exceptionnels de stockage des denrées alimentaires ou de marchandises mais elles sont présentes dans le bâti patricien et aristocratique comme dans l'habitat modeste. L'emprise des caves correspond généralement à celle du bâtiment principal sur rue. Elles peuvent se prolonger sous l'aile en retour et le bâtiment secondaire.

Les caves peuvent être constituées de maçonnerie de grès et briques couvertes par :

- Des voûtes en berceau surbaissé (habitat bourgeois artisanal et modeste) en voûte d'arête (hôtel patricien, bourgeois et aristocratique jusqu'au XIX^e siècle), reposant sur des piliers en grès et des consoles. Les vaisseaux sont le plus souvent perpendiculaires à la rue pour favoriser l'ouverture des soupiraux sur la rue et la cour ainsi que les accès.
- Des planchers en bois pour les plus anciennes jusqu'au XIX^e siècle ou en voûtains de briques sur des profilés métalliques à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette disposition implique un rez-de-chaussée surélevé afin de préserver le plancher des remontées de l'humidité du sol.

Les sols des caves sont en terre battue, ou pour les plus luxueuses, dallés de grès, de calcaire ou de terre cuite

L'accès à la cave est unique ou multiple, par un escalier en pierre du côté de la rue fermé par une trappe pour l'approvisionnement, par un escalier intérieur dans la continuité de l'escalier principal ou extérieur donnant sur la cour arrière. Dans le cas du bâti de la Neustadt, les caves présentent parfois deux niveaux, dont le premier, semi-enterré, était destiné au concierge. Par ailleurs, les cours d'un grand nombre d'immeubles de la Neustadt présentant une altimétrie plus basse que la rue, les caves enterrées côté rue s'ouvrent alors sur la cour.

Outre la fonction de stockage, les caves abritaient des fours, des puits, les cuisines des hôtels particuliers. Au cours de la seconde guerre mondiale, les caves ont accueilli des refuges anti-aériens dont un certain nombre sont encore en place avec leurs équipements.

On peut également noter la présence de bains rituels dans les caves de la synagogue médiévale.

L'éclairage des caves courantes était portatif et des niches ménagées dans les murs permettaient de les accueillir sans risques. Elles y sont toujours visibles.



Voûtes en moellons de grès sur piliers appareillés en grès.
© Atelier G.André



Pilier de cave XIII^e siècle. © Bailly-Leblanc

LES PUITES

Les puits ont été construits à Strasbourg de la période médiévale (XIV^e siècle) au XX^e siècle. Ils sont extérieurs dans les cours ou intérieurs dans les caves. Ils peuvent être mixtes s'ils sont situés sur une limite séparative.

Les puits sont composés de trois ouvrages :

- Le rouet, qui est l'ouvrage d'assise du puits à partir du XV^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle. Il repose sur le gravier aquifère, est généralement constitué de madriers en pin ou sapin. Il adopte la même forme que celle du conduit : circulaire ou carré.
- Le conduit, qui est l'ouvrage enterré en maçonnerie de briques de grès ou mixte, toujours appareillé à sec afin de permettre la circulation des eaux souterraines. La maçonnerie en brique est la plus courante et la plus ancienne. Les formats sont alors variables (32/36cmx16/17cmx6/8cm) et les briques peuvent être rectangulaires ou incurvées. Les briques médiévales sont de couleurs jaunes.
- La margelle, qui constitue la partie visible du conduit. Peu de margelles sont encore en place. Elles sont pourvues de rebord et parfois d'une potence permettant la fixation de la poulie. La potence peut-être richement sculptée à l'image du puits de la maison Ebel orné de remplage. La solution la plus courante est une console scellée dans un mur à proximité de la margelle.

La dimension de l'ouverture d'un puits courant atteint 1m à la fin de l'époque gothique et peut être de plus grande dimension pour les ouvrages du XVIII^e siècle en pierre de taille.

La proximité des latrines, ou des cimetières urbains et la faible profondeur de la nappe phréatique sont à l'origine de la pollution de nombreux puits. C'est pourquoi la grande majorité des puits ont été comblés et certains transformés en fosses à déchets ou latrines.



Puits de cave en briques. © Atelier G.André



Puits cour Ebel. Source : AVES

LES ESCALIERS

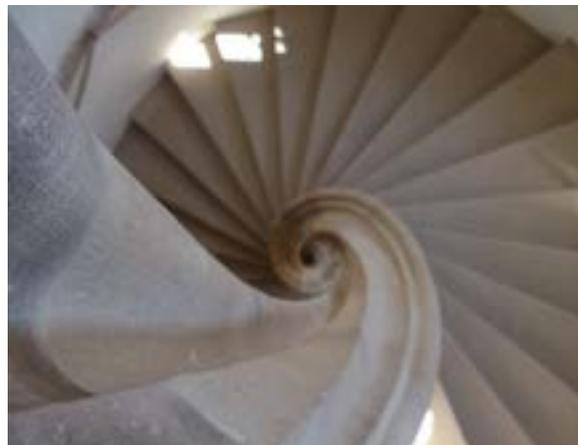
Ces ouvrages sont les marqueurs sociaux du bâti ancien et témoignent également de l'évolution de la construction domestique. L'identification de leur fonction distributrice les fait évoluer vers un statut majeur dans le bâtiment exprimant celui de son propriétaire.

Les différents types d'ouvrages repérés sont :

- La volée droite constituée de marches monoxyles : avant le XV^e siècle pour la distribution principale des niveaux dans le bâti y compris patricien. Ce type d'escalier perdure dans des espaces secondaires ou dans les combles. La volée est composée de deux limons en appui sur les poutres longitudinales des planchers et s'insérant dans une travée de solives élargie pour l'occasion (environ 1,00m). Les marches sont pleines et monoxyles. Les volées peuvent se succéder sur le même axe de travée et dans le même sens.
- L'escalier en vis dans œuvre ou demi hors-œuvre existant dès la fin du XV^e siècle est reproduit jusqu'au tout début du XVII^e siècle (pour les vis suspendues en pierre), dans les demeures patriciennes comme une preuve d'attachement à une forme architecturale évocatrice d'un statut social.
- Sur un plan circulaire ou polygonal, l'escalier en vis se prolonge jusqu'aux combles. Son implantation n'est pas fixe, il peut être sur la façade arrière du corps principal ou à l'angle de deux corps de bâtiment sur cour.
- A noyau plein, la plupart du temps en bois pour la construction populaire et bourgeoise, l'escalier en vis est constitué de marches assemblées en hélice dans un poteau en bois de fil montant de fond. Ces noyaux, monoxyles ou en plusieurs pièces, peuvent être garnis de moulures torsées servant de mains courantes, et ornés de bagues dissimulant des assemblages. Le noyau est percé de mortaises selon une ligne d'hélice pour accueillir les tenons des marches. Ces escaliers se trouvent dans les maisons les plus modestes ou

dans les circulations secondaires et de services. On les retrouve jusqu'au tout début du XVIII^e siècle pour les vis à noyau en bois à moulures hélicoïdales.

- A noyau torsadé formant un vide central : le plus souvent en pierre dans les demeures plus aisées et les cages d'escalier plus grandes : les marches sont superposées en spirale tournoyant autour d'un vide central. Au XVI^e siècle, le limon est mouluré, formant main courante et peut porter des balustres chantournés.
- Au XVII^e siècle, l'escalier en bois à quart tournant, sur poteaux de fonds et avec un jour central apparaît. Les poteaux d'angle, gênants, finissent par être remplacés par des liens cintrés en console.
- Au XVIII^e siècle les espaces entre les poteaux s'écartent puis disparaissent, les murs périphériques devenant porteurs. Les balustres sont rampants et portent la main courante. Les départs des mains courantes



Escalier en vis - 1582. © Bailly-Leblanc

sont alors ornés de pilastres à volutes sculptées et adoptent, à partir de la mi XVIII^e le décor en rocaille pour les demeures les plus aisées. Un balustre plein et débillardé apparaît dans les retournements des mains courantes et contribue notamment à élargir les noyaux des escaliers. Le balustre dont le profil découpé rappelle celui du balustre plein est une version économique que l'on retrouve tout au long du XVIII^e siècle.

- Les paliers peuvent être recouverts de dalles de grès ou de carrelage de terre cuite.
- Dans les galeries, du XVI^e siècle jusqu'au premier quart du XIX^e siècle, les escaliers sont à volées droites rampe sur rampe- les paliers formant galeries- et présentent les mêmes types de décors que les escaliers dans œuvre.
- Au XVIII^e siècle dans les hôtels particuliers, l'escalier d'honneur est droit ou tournant, en pierre de taille ou en bois. Généralement implanté dans le corps de bâtiment principal, il peut en constituer l'unique distribution. La première volée peut abriter la descente de cave. La structure est suspendue, sur des arcs et demi-arcs appareillés, ou sur mur d'échiffre, avec une main courante en ferronnerie à partir de 1740. Les dernières volées desservant les étages moins nobles peuvent être en bois (limon et marches). La main courante en ferronnerie est alors remplacée avec des balustres en bois découpé.
- Le XIX^e siècle voit réapparaître les escaliers hors œuvre ou demi-hors œuvre pour la distribution principale ou de service. La cage d'escalier principale reste un



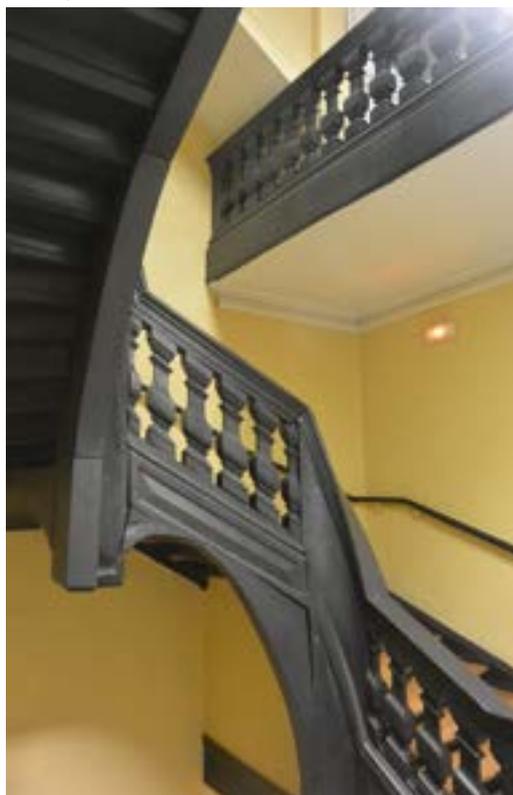
Escalier en vis à noyau - XVI^e siècle. © Bailly-Leblanc



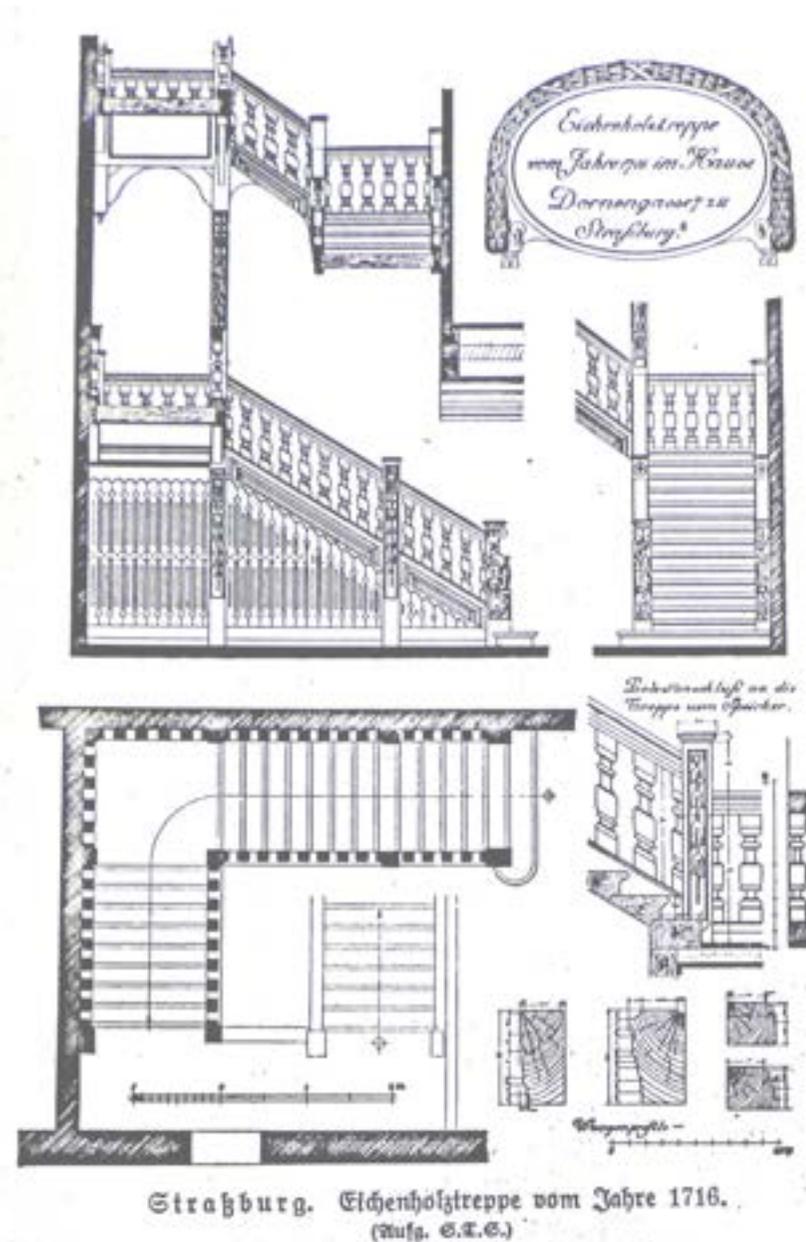
Escalier en vis à noyau - XVII^e siècle. © Bailly-Leblanc



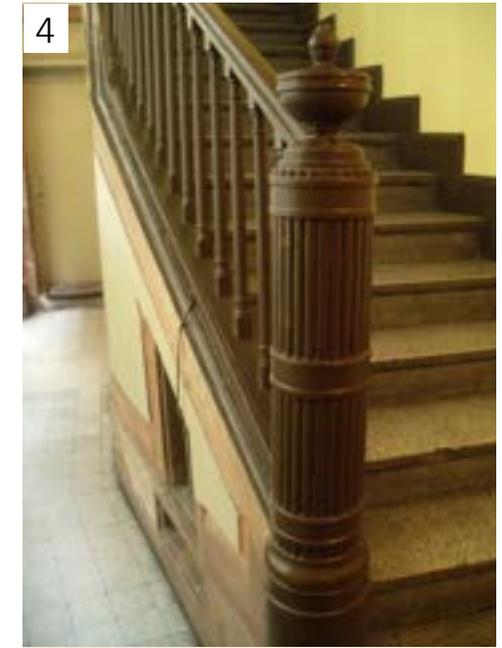
Escalier à quart-tournant et poteaux de fond - 1716 © Bailly-Leblanc



Escalier suspendu - XVIII^e siècle. © Bailly-Leblanc



STAASTMANN das Bürgerhaus im Elsass 1925_1716. © Sophie Eberhardt



- 1 : Escalier en bois à balustres rampants. 1711
 2 : Escalier à balustres en bois découpé. 1787
 3 : Escalier en bois. 1780
 4 : Escalier en bois. premier quart XIX^e siècle
 5 : Escalier en pierre avec une main-courante en ferronnerie. Environ 1745
 6 : Escalier en pierre de descente de cave de l'hôtel de Hanau. 1731-1736 (actuel hôtel de ville)
 7 : Escalier en pierre avec une main-courante en fer forgé. Fin XVIII^e siècle.

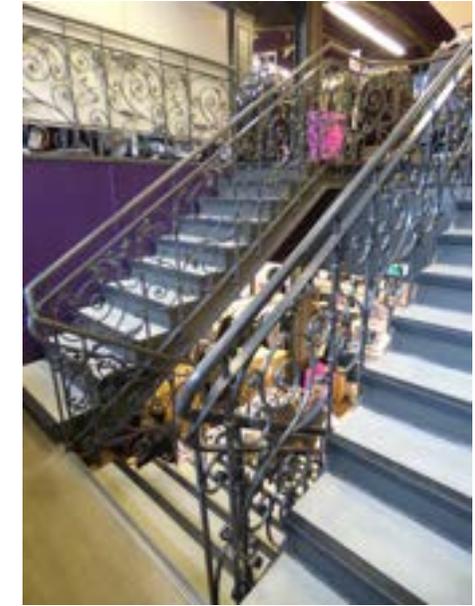
Toutes les photos : © Bailly-Leblanc

ouvrage valorisé, dans le prolongement de l'entrée et où l'on trouve des décors tels que les vitraux, les lambris, les carreaux émaillés.

- L'escalier le plus courant est tournant avec un vide de cage, suspendu aux poutres palières qui reçoivent le limon. Il est en bois, dans l'axe de l'entrée. Il peut avoir un limon à la française (parallèle à la pente) recevant des balustres en bois tourné ou en ferronnerie (première moitié XIX^e) puis un limon à l'anglaise (formant une crémaillère) sur la joue duquel sont fixés les balustres en fonte moulée.
- Les escaliers en grès sont- du moins pour les premières volées- toujours reproduits pour les immeubles les plus cossus ou les bâtiments publics, où les balustres produits en grande quantité peuvent être en fonte (pavillons de l'Université).
- L'essor technologique encouragé par la construction de la Neustadt favorise des innovations comme les escaliers entièrement en serrurerie pour des immeubles de logements ou des administrations. Ils sont constitués de profilés portant des marches en tôle, le tout riveté.
- Le béton armé devient peu à peu le matériau prépondérant de la construction à partir du milieu du XX^e siècle. Les immeubles collectifs de l'entre-deux guerres puis de la seconde Reconstruction sont distribués par des escaliers en béton dans des cages ouvertes à noyau central parfois occupé par un ascenseur (bâtiment de l'ESCA). Les normes incendie conduisent à l'enclouement de l'escalier qui perd ainsi son statut d'ouvrage de prestige et de démonstration de savoirs techniques



Escalier période Neustadt. © Atelier G.André



Escalier de grand magasin - 1870. © Atelier G.André



Escalier immeuble de la Grande Percée. 1913
© Atelier G.André



Escalier immeuble de la seconde reconstruction.
1936 © Bailly-Leblanc

LES BAIES MENUISERIES ET OCCULTATIONS

La baie est un ouvrage de datation du bâti et de son évolution. Elle s'est transformée et agrandie en fonction de la demande croissante de confort et grâce à l'évolution des techniques notamment de la production du verre. C'est pourquoi les proportions des baies dépendent des dimensions des verres mis en œuvre dans la menuiserie.

Compte-tenu de la caractéristique du tissu bâti de Strasbourg qui s'est modernisé et renouvelé sur lui-même en limitant les destructions, les dispositions architecturales les plus anciennes remontent à la Renaissance et sont encore en place mais de façon très lacunaire et dans les parties les moins renouvelées, c'est-à-dire les moins nobles (caves, pignon, second corps de bâtiment) ou les plus inaccessibles. Les menuiseries du XVIII^e siècle sont plus nombreuses mais tendent également à disparaître.

LES FENÊTRES

La baie est généralement encadrée par un appareillage en grès, avec un linteau assurant le report de charge sur les jambages latéraux.

Les plus anciennes baies sont étroites et équipées de linteaux monolithes droits parfois percés d'un cintre. Les baies du rez-de-chaussée plus larges (portes cochères ou piétonnes, baies d'échoppes) sont cintrées avec un appareillage ou à linteau droit en pierre ou en bois « épaulé » par des consoles en grès réduisant la portée.

Les percements des pignons maçonnés en briques sont encadrés soit par des encadrement en grès dans les étages carrés, soit dans les combles par des briques appareillées avec un épaulement pour former le linteau.

Au cours du Moyen Age la forme de la baie se diversifie, s'élargit ou se dédouble pour former fréquemment des baies géminées séparées par un trumeau. Le linteau peut rester droit, ou s'élancer en tiers point et s'ornier de trilobes. Les remplages sont simplement chanfreinés. La fermeture de ces baies varie en fonction de l'aisance de son propriétaire, mais il s'agit le plus souvent (jusqu'au XV^e siècle) de volet en bois sur gonds (sans dormant), ouvrant vers l'intérieur et bloqué par une cheville fixée dans l'encadrement. A l'arrière des baies les plus larges, des assises (coussièges) sont aménagées dans l'épaisseur du mur pour pouvoir profiter de la lumière du jour. Les ébrasements de

ce type de baies peuvent alors être décorés de peintures murales dans les demeures patriciennes.

Le tiers point se généralise au XV^e siècle pour les portes cochères et les arcades.

La baie s'élargit encore au XVI^e siècle, renforcée par une croisée en pierre et garnie par une menuiserie avec un verre monté dans un réseau de plomb pour les plus aisés. La division multipartite des baies avec des trumeaux notamment pour les *stubes* des maisons à pan de bois va perdurer jusqu'au XVIII^e siècle, formant de véritables murs-rideaux. Les proportions de la baie à croisée peuvent être carrées (le plus souvent pour les pans de bois) ou oblongues.

La croisée en pierre du XVI^e siècle est composée d'une traverse et d'un meneau avec une moulure extérieure constituée d'une gorge reposant sur un talon en pied de remplage. Ce talon s'ornera progressivement d'un décor sculpté d'une volute en feuillage. La menuiserie est fixée à l'arrière de la croisée et constituée d'abord d'un seul cadre comprenant des ouvrants en partie basse le plus souvent. La partie haute constituant l'imposte est garnie pour les plus aisés, de verres montés sur réseau de plomb, ou de parchemin huilé.



Baies médiévales géminées, arcs trilobés © Bailly-Leblanc

Les verres à vitre produits sont les cives, dominantes à partir du XV^e siècle et posées jusqu'au XVIII^e siècle, et verres losangés ou à bornes, à décors peints ou non.

L'évolution du cadre de menuiserie situé à l'arrière de la croisée en pierre aboutira à la croisée en bois au XVII^e siècle augmentant la surface d'éclairément par la disparition de la croisée en pierre. Les traces d'empochements des traverses dans les encadrements des baies en sont le témoignage.



Baies Renaissance à meneaux © Bailly-Leblanc

La croisée en bois, encore constituée d'un meneau et d'une traverse, accueille les ouvrants en recouvrement. Ils sont alors fermés par un papillon ou des loqueteaux. A l'extérieur, elle est ornée d'un demi-rond interrompu par un dé à la croisée.

Croisées en pierre et en bois ne peuvent accueillir des volets à l'extérieur expliquant ainsi la persistance du volet intérieur jusqu'au XVIII^e siècle.

Les baies des hôtels particuliers du XVIII^e siècle s'étirent et les linteaux décrivent un arc segmentaire parfois délardé. La baie plus étroite et plus haute ne peut plus accueillir de croisée et seule la traverse persiste, abritant deux vantaux

ouvrants en partie inférieure. La moulure en demi-rond de la traverse se creuse pour rejeter l'eau. Les vantaux sont garnis de petits bois assemblés à coupe d'onglets le plus souvent. L'espagnolette apparaît comme organe de fermeture. Par souci d'économie, les croisées sont souvent conservées et les vantaux sont équipés de verres rectangulaires maintenus par des petits bois à profils semi-circulaires assemblés dans le cadre préexistant. On voit donc perdurer des éléments de quincaillerie associés aux croisées comme les boutons de tirage, les papillons de fermeture, les équerres et les gonds.

Les occultations des baies sont encore intérieures dans les hôtels particuliers, mais l'on voit apparaître à la fin du XVIII^e siècle, des persiennes dans des cadres dormants fixés dans le tableau de la baie, au nu extérieur de la façade.

Les proportions de la baie au XIX^e siècle restent oblongues et les formats tendent à s'harmoniser en raison de la construction dominante d'immeubles de rapport qui réduisent la hiérarchisation des étages. Les progrès techniques pour la fabrication des verres permettent au cours du XIX^e siècle d'augmenter la taille des verres et donc le clair de vitrages. Ainsi les menuiseries existantes sont débarrassées d'un petit bois sur deux pour accueillir des grands carreaux, laissant dans le cadre la trace de la coupe d'onglet. Les menuiseries neuves adoptent soit les profils courants à gueule de loup et espagnolette puis crémone (à levier ou non), soit les profils traditionnels strasbourgeois en recouvrement à espagnolette.

Ces deux techniques coexistent tout au long du XIX^e siècle. C'est à partir de cette période que l'occultation est intégrée dans le plan de gros œuvre. L'espace de repli des persiennes articulées en bois est prévu dans le tableau de la baie. Les baies existantes peuvent aussi être garnies de volets battants sur gonds scellés dans l'encadrement en pierre ou fixés dans celui en bois.

La forme de la baie des immeubles de la Neustadt est soumise aux styles architecturaux variés des façades sur rue, et totalement homogène pour les façades arrière et bâtiments secondaires.

La construction de la Neustadt a bénéficié du développement de l'industrialisation des arts appliqués permettant une diffusion de masse. Les menuiseries et leurs quincailleries ont donc été produites en grande quantité avec une variété de styles adaptés à l'architecture. Il est remarquable de constater que la production de menuiseries neuves dans la Neustadt relève majoritairement du type traditionnel en recouvrement, avec la permanence des fermetures avec papillons pour les menuiseries des espaces de service. Le dessin de la menuiserie conserve les traverses et impostes et réintroduit le meneau pour les menuiseries multipartites. L'emploi du petit carreau dépend du style adopté pour la façade mais cette division est très souvent employée pour les impostes et les parties hautes des vantaux ouvrants. Les organes de fermeture sont en général des crémones simples ou à levier. Dans les



Baies XVIII^e et menuiseries à croisées en bois © Bailly-Leblanc

pièces de réception des immeubles de la population aisée. La menuiserie est un support privilégié de la décoration. A l'extérieur les battées, traverses et meneaux peuvent recevoir des décors sculptés. A l'intérieur ce sont les organes de quincaillerie de rotation et de fermeture ainsi que les équerres qui sont finement ciselés ou décorés.

L'art verrier connaît alors une apogée, et les menuiseries des cages d'escalier, fixes ou non, sont garnies de vitraux colorés et imprimés montés le plus souvent sur réseaux en plomb ou petits bois métalliques.

Les doubles menuiseries posées de façon saisonnière, sans scellement, au nu extérieur de la façade afin de créer une masse d'air isolante, sont très courantes sur l'ensemble des baies des façades. Elles sont encore en place pour certaines mais de façon lacunaire.

Dans l'entre-deux guerres, les menuiseries en bois dans l'architecture domestique sont prédominantes, même si l'on voit apparaître quelques exemples de menuiseries métalliques pour les projets s'inspirant du mouvement moderne en architecture.

La seconde Reconstruction et l'industrialisation du bâtiment ont une action normative sur les formats des baies et leurs dessins. De proportions carrées ou oblongues, les menuiseries majoritairement en bois peuvent être tri ou multipartites. Il est intéressant de noter que la tradition de recouvrement du vantail sur le dormant est maintenue. Les petits bois et traverses sont mis en œuvre pour les reconstructions « ante bellum ». Les occultations des baies sont des volets roulants en bois extérieurs avec un coffre dissimulé dans le linteau de la baie.



Croisée en bois XVII^e siècle © Bailly-Leblanc



Profil de traverse de croisée. XVII^e siècle © Bailly-Leblanc



Menuiserie de la période de la Neustadt © Région Grand-Est - Inventaire général



Doubles menuiseries extérieures de la période de la Neustadt © Atelier G.André

LES PORTES EXTÉRIURES

Les portes les plus anciennes encore en place dans le bâti de Strasbourg remontent au XVI^e siècle. Il s'agit généralement d'ouvrage abrité (porte de caves) ou intérieur. On note une conservation notable des portes piétonnes à partir du XVII^e siècle. Les portes cochères et d'arcades ont quant à elles été souvent remplacées notamment au XIX^e siècle lors de l'aménagement de commerces dans les RDC et plus récemment à l'occasion d'automatisation des ouvrants. Les portes à claires-voies des écuries sont devenues très rares.

La porte piétonne est généralement associée à une imposte éclairant le couloir intérieur ou le vestibule. D'abord dissociée de la porte jusqu'au XVIII^e siècle, elle s'y intègre, séparée de l'ouvrant par une traverse. Au XIX^e siècle, cette tradition se perpétue jusqu'à intégrer le vitrage dans la moitié haute de la porte. L'imposte est toujours protégée par une ferronnerie ouvragée ou non.

Les menuiseries des portes piétonnes extérieures sont montées sur gonds et pentures jusqu'au XIX^e siècle, et ouvrent vers l'intérieur.

Le vantail de la menuiserie de porte est généralement constitué d'un cadre dans lequel sont assemblés des panneaux décorés suivant le style de l'époque (remplage, plis de serviette, table saillante). La tradition strasbourgeoise se distingue aussi par des menuiseries constituées de planches assemblées sur lesquelles un décor est rapporté et cloué.

L'assemblage à joints vifs des planches est d'abord dissimulé par un couvre-joint mouluré. L'assemblage rainure et

languette apparaît au XVI^e siècle avec parfois des décors remarquables reproduisant des architectures. On retrouve cette technique d'économie au XVII^e siècle où les moulures d'une porte à cadre sont clouées sur le panneau.

La technique des portes en planches assemblées croisées à chevrons cohabite au cours du XVIII^e siècle avec la menuiserie à cadre et panneaux assemblés qui devient la règle pour les grandes demeures.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'entrée du bâtiment est davantage perçue comme un intérieur nécessitant ainsi davantage de confort. Ainsi seules les portes cochères de porche restent encore montées sur gonds.

Au XIX^e siècle, quel que soit le style des menuiseries des portes extérieures, elles comportent en majorité des parties hautes vitrées le plus souvent protégées par des ferronneries. La quincaillerie (bouton, béquille, gonds et pentures) est le support de décoration popularisée dans les catalogues et revues de l'époque.

A partir de l'entre-deux guerres et au début de la seconde Reconstruction, l'éclairage des parties communes des immeubles collectifs par le jour de la porte extérieure reste la règle. En ferronnerie puis en serrurerie, les portes vitrées sont encore le support de démonstration d'un savoir-faire, avec notamment des interventions de Raymond Subes pour le bâtiment de l'ESCA (1932 à 1935), rue des Pontonniers, sous la direction des architectes Adolf Wolff et Paul Riegert.



Décoration en volute des bases des piedroits et meneaux des baies Renaissance jusqu'au XVII^e siècle © Bailly-Leblanc



Baie et piétonne, 1540. © Sophie Eberhardt



Baie et porte piétonne avec décor d'architecture, 1587. © Bailly-Leblanc



Baie et porte piétonne avec décor d'architecture, 1716. © Bailly-Leblanc



Baie et porte piétonne avec décor d'architecture, 1747. © Bailly-Leblanc



Baie et porte piétonne, 1903 © Atelier G. André



Porte cochère 1587 © Bailly-Leblanc



Porte cochère, 1668 © Bailly-Leblanc



Porte cochère, XVIII^e siècle © Remi Baudru



Porte cochère, 1743 © Remi Baudru

date de modification 27 01 2022 12:30

LES PORTES PALIÈRES DES CAGES D'ESCALIER

Les portes palières apparaissent dans les cages d'escalier lorsque celles-ci deviennent des parties communes desservant un ou deux appartements par étages. Si les immeubles de rapport existent à la fin du XVIII^e siècle, cette typologie de porte est repérable à Strasbourg à partir des années 1840 correspondant à la modernisation de la ville.

La porte palière est alors vitrée au moins dans sa partie supérieure pour apporter la lumière dans les appartements et notamment dans le dégagement central de l'appartement.

Au cours du XIX^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, le dessin de la menuiserie et le vitrage évoluera en fonction des modes et des progrès techniques des produits verriers.

On trouve alors des verres gravés, imprimés, peints et teints de façon à préserver l'intimité des appartements.

La disparition des parties vitrées des portes palières s'amorce avant 1914, avec l'alimentation en électricité des appartements. Cette évolution est visible sur les grandes opérations de la Grande Percée, où seul un jour est maintenu dans la menuiserie.

Dans l'entre-deux-guerres, la qualité des portes palières est toujours de mise pour la mise en valeur des cages d'escalier. Les portes palières menuisées sont alors pleines avec parfois une ouverture de type parloir qui persiste.

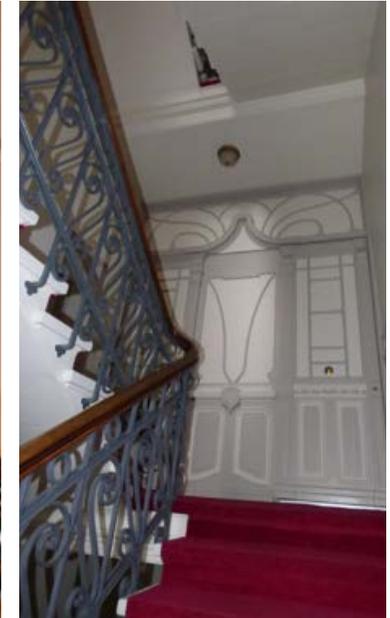
Cette qualité de traitement du palier disparaît à partir de 1950, période où la cage d'escalier deviendra une issue de secours et non plus un espace de représentation.



Porte palière, immeuble de la Neustadt, 1898
© Atelier G.André



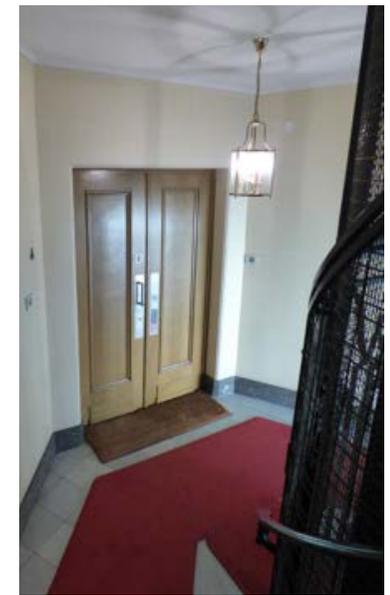
Porte palière, immeuble de la Neustadt, 1899
© Atelier G.André



Porte palière, immeuble de la Neustadt, 1903
© Atelier G.André



Portes palières et lambris, immeuble de la Grande Percée, 1914. © Atelier G.André



Portes palières immeuble ESCA, 1935
© Atelier G.André

LES GALERIES LOGGIAS SECHOIRS

Ces ouvrages ont pour points communs d'être ouverts et relevant à l'origine de la même technique constructive du pan de bois.

- Les galeries et coursières, sont des ouvrages distributifs qui assuraient la liaison entre différentes pièces, différents niveaux (associés à un escalier), différents corps de bâtiments. Les galeries sont présentes dans tout type de bâtiment de la période médiévale au XVIII^e siècle.
- Les loggias sont des pièces de loisirs ou de représentation dans les demeures aisées que l'on trouve en partie haute d'un corps de bâtiment jusqu'au XVIII^e siècle.
- Les séchoirs étaient utilisés notamment par les tanneurs pour leurs peaux.

Ces ouvrages peuvent être superposés et sont couverts de tuiles ou bardeaux. Leurs allèges en pan de bois peuvent être ajourées ou non en fonction de l'usage des locaux.

Si pour les séchoirs la forme n'évolue pas, pour les loggias et galeries les balustres portant des mains courantes en bois chantourné (XVI^e siècle), sculpté ou découpé (XVIII^e siècle) remplacent les allèges.

La clôture des séchoirs peut exister à l'origine avec des ouvrages à clairevoie. En ce qui concerne les loggias et les galeries, leur clôture par des menuiseries vitrées est postérieure à leur disposition d'origine, mais est intervenue dès le XVII^e ou XVIII^e siècle.



Exemple de fermeture ancienne de galerie. © Atelier G.André



Source : Denkmalarchiv (Drac Grand-Est)



Photo ancienne, rue du Bain-aux-plantés.
Source : Denkmalarchiv (Drac Grand-Est)



Photo du plan relief. Source : © Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

LES GALERIES LOGGIAS SECHOIRS

Galerie en pan de bois. 1588. © Bailly-Leblanc



Galerie en pan de bois. 1776. © Bailly-Leblanc



Galerie en maçonnerie et garde-corps en fer forgé.
environ 1775. © Bailly-Leblanc



Galerie premier quart XIX^e siècle © Bailly-Leblanc

LA STUBE

La *Stube* est une pièce caractéristique de l'architecture domestique de la région du Rhin supérieur.

Elle apparaît à partir du XIV^e comme l'espace majeur de l'habitation : chauffée, éclairée, isolée et décorée pour les habitats les moins modestes. Son importance est telle que la composition architecturale des façades la met en valeur par la décoration de ses baies et même son extension en surplomb par un oriel au XVI^e siècle.

L'implantation de la *Stube* chauffée, adossée à un mur coupe-feu mitoyen, détermine le plan général du premier ou du deuxième étage où elle est généralement située. Le poêle de terre cuite de la *Stube* profite généralement de la chambre de chauffe du foyer de la cuisine auquel il est relié. Dans le parcellaire urbain étroit en lanière, la *Stube* occupe généralement la totalité d'un niveau du corps de bâtiment sur rue.

Pièce de vie et de représentation, les parois de la *Stube* sont recouvertes de lambris ainsi que les plafonds en améliorant ainsi le confort thermique. Ceux-ci peuvent être décorés de motifs peints dès le début du XIV^e siècle.

La reproduction de la *Stube* aux XIX^e et XX^e siècles témoigne de la valeur patrimoniale et mémorielle de cet espace.



Stube d'une maison de poupée du XVIII^e siècle. © Musées de la ville de Strasbourg, M. Bertola



La stube de l'oeuvre Notre-Dame - 1578-1585 © Agnès Blondin



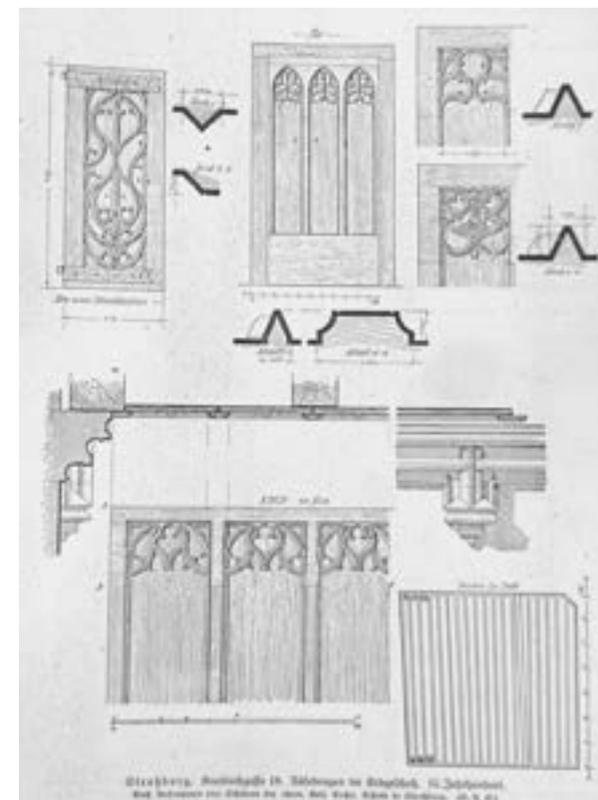
LES DÉCORS INTÉRIEURS

Les décors intérieurs réapparaissent aujourd'hui de façon non négligeable lors d'opérations de réhabilitation. Ils ont été dissimulés sous des enduits en plâtre, des doublages, des faux-plafonds au gré des mises au goût du jour et des modernisations des logements.

Présents depuis le Moyen Age dans les demeures patriciennes et aristocratiques, les décors intérieurs se popularisent à la fin du XIX^e siècle avec l'industrie d'art dont le développement est porté par le mouvement Art nouveau européen prônant l'art dans tout et pour tous. Ainsi la céramique, la ferronnerie d'art, les produits verriers et l'ébénisterie connaissent une apogée encouragée par les commandes du chantier de la Neustadt.

LES LAMBRIS ET PLAFONDS

- Les lambris des parois (murs et plafonds) constituent une isolation de la pièce. Les boiseries médiévales sont constituées généralement de planches de 30 à 40 cm de largeur, dont l'assemblage à joints vifs est masqué par un couvre joint nervuré fixé par des clous décoratifs caractéristiques. Les lambris sont décorés par des planches de rives sculptées de réseaux gothiques ou motifs floraux. Plus tard le motif en « plis de serviettes » apparaîtra. Cette technique et sa décoration seront reproduites tardivement.
- Le lambris du XVIII^e siècle est quant à lui constitué de panneaux assemblés dans un cadre, fixé sur un mur. Les lambris sont de hauteur généralement à l'arrière d'une façade extérieure. Ils peuvent être « d'appui » lorsqu'il ne dépassent pas 90 cm environ. Les ébrasements des baies et des portes sont également habillés afin d'assurer un certain confort avec une finition à moindre coût. Le décor en lambris des plafonds est généralement abandonné dans les hôtels particuliers, au profit de surface planes en plâtre décorées de motifs en gypserie, améliorant ainsi la clarté de la pièce. Le style décoratif des lambris varie au gré des modes passant du rococo au style Louis XVI puis empire. Le XVIII^e siècle voit apparaître le mobilier « meublant » intégré dans la composition des lambris ainsi que les alcôves, placards, cabinets.
- Au XIX^e siècle, le lambris est toujours utilisé comme élément de confort et de décor dans le logement bourgeois et aristocratique mais également dans certaines parties communes d'immeubles luxueux de la Neustadt. Dans ces mêmes immeubles, des plafonds à caissons en ébénisterie sont à nouveau mis en œuvre dans les plus belles pièces.
- Le lambris en bois est définitivement abandonné à partir du milieu du XX^e siècle.



Relevé d'un plafond du XV^e siècle. Source : STAASTMANN das Burghaus im Elsass



Strasbourg, 2 place Saint-Thomas. Vue du plafond lambrissé à l'étage (cliché : M. Seiller)

LES DÉCORS PEINTS

L'archéologie du bâti a permis de relever des exemples de décors peints sur plâtre ou chaux datant du XIV^e siècle et jusqu'au XVI^e siècle. Dégagés à l'occasion d'opérations de réhabilitation, ils sont en général repérés dans les pièces de réception dans des maisons patriciennes au niveau des ébrasements et encadrements des baies ainsi que les murs et cloisons. La décoration des plafonds à solives et entrevous accompagne ce type de programme dont les thèmes peuvent être très variés.

La composition du décor souligne toujours le cadre architectural. Les faux-joints sont les exemples les plus anciens, puis les panneaux architecturés ou non, encadrant des scènes figurées s'y substituent. Les thèmes sont profanes, religieux ou héraldiques.

- Les décors peints sont courants à la Renaissance et perdurent jusqu'au XVII^e siècle, soulignant les arêtes de bandeaux filetés et dessinant des panneaux et des encadrements de baies à enroulements. Les décors d'architecture en trompe l'œil, caractéristiques de la Renaissance sont associés à la composition des panneaux. On retrouve également la persistance de motifs végétaux comme les guirlandes de fleurs et les rinceaux reproduits également sur les plafonds à solives.
- Les couleurs utilisées sont minérales : rouge oxyde de fer ou vermillon, jaune, bleu profond ou noir, la tonalité bleue est dominante. Le vert, dont le pigment est très onéreux, est plus rare.
- Le XVIII^e siècle marque un désintérêt pour ce type de technique au profit d'un renouvellement des intérieurs encouragé par la vogue de l'architecture « à la française » des hôtels particuliers. Les décors peints muraux sont alors recouverts de lambris ou bûchés. Les décors sur plafonds à solives sont généralement mieux conservés sous les surfaces en plâtre. On trouve néanmoins encore des décors en bandeaux et filets datant du XVIII^e siècle.
- Au XIX^e siècle, un renouveau de la peinture murale est observé pour les décors intérieurs mais aussi à l'extérieur pour certains programmes afin d'introduire à moindre coût une polychromie sur la façade.
- Les programmes de peintures monumentales les plus ambitieux caractérisent les décors des villas et hôtels particuliers avec des peintures murales dans les vestibules, escaliers, pièces de réception. Les thèmes y sont très variés dépendant du goût du propriétaire et réalisé sur commande.
- Dans les programmes courant de décoration des immeubles de rapport de la Neustadt, la peinture murale est utilisée pour le décor des vestibules. Elle peut reproduire un marbre ou un appareil de pierre en bossage, ou orner de motifs floraux et de paysages les murs et plafonds. Les inspirations stylistiques sont très variées et parfois sans lien avec l'éclectisme des façades.

Exemples de décors peints, motifs de fleurs à feuilles en forme de cœurs (fin XIII^e-XIV^e siècles) : 10, place de la Cathédrale (partie la plus ancienne) ; 6, rue du Vieux Seigle ; 31, rue des Frères ; 15, rue des Juifs ; 17, rue des Hallebardes (également, décors plus complexes de musiciens : motifs qui se rapprochent de peintures murales à Guebwiller et vitraux à Mutzig et Molsheim).



Décors peints période médiévale et Renaissance. Hôtel des Johan de Mundolsheim 1290. 15 Rue des Juifs. ©Rémi Baudru - Ville de Strasbourg

Les décors intérieurs



Décor peint sur plafond © Bailly-Leblanc



Décor peint sur plafond XVII^e siècle. © Bailly-Leblanc



Décor peint d'un vestibule d'entrée. © Région Grand-Est - Inventaire général



Décor peint sur plafond XV^e siècle. © DRAC



17 rue des Hallebardes. Peintures murales au rez-de-chaussée, représentant une joueuse de trompette marine (à gauche) et une joueuse de timbre (deuxième moitié du XIV^e siècle) (dessin : Chr. Jesslé, 1996)



Détail d'un décor peint d'un plafond de vestibule d'entrée. © Région Grand-Est - Inventaire général

LA CÉRAMIQUE

Jusqu'au XVIII^e siècle, la céramique est employée comme revêtement de sol dans le bâti strasbourgeois. On en trouve surtout des exemples à partir de la Renaissance dans des espaces peu modifiés comme les combles ou les caves.

■ LA CÉRAMIQUE MÉDIÉVALE JUSQU'AU XIX^e SIÈCLE

Le revêtement de sol en terre cuite est de trois types :

- Carrelage décoré présent dans les demeures médiévales patriciennes ou de la haute bourgeoisie, constitué de petits modules presque carrés de 12 à 25 cm.
- Dallage dans les pièces à usage de commerces ou de service dans les caves, les combles, les pièces d'entrepôts pour les besoins d'étanchéité et de coupe-feu.
- Briques posées à plat.

Pour les sols sur terre battue ou sur voûtes, les dalles ou briques sont posées sur un lit de mortier de chaux.

Aux étages, le plancher est recouvert d'une chape de mortier de chaux, sur laquelle est posée le carrelage.

Dans le cas d'un carrelage décoratif médiéval, dont on a relevé peu d'exemples, le motif de base couvre souvent quatre carreaux. Le décor est obtenu par moulage avec réserve pour le dessin. Le carrelage est rarement polychrome et glaçuré.

La couleur de l'argile varie du rose-rouge au brun-rouge.

■ LA CÉRAMIQUE DE LA NEUSTADT

La céramique devient un matériau de décoration économique mis en œuvre tant sur les façades que dans les intérieurs à partir des années 1890. Porté par le mouvement Art Nouveau, les progrès des techniques de production et la construction de la Neustadt favorisent la céramique comme matériau pour les revêtements muraux et les sols des immeubles de la Neustadt mais également dans les équipements publics (églises, bains municipaux, hôpitaux), les brasseries et magasins.

La céramique est majoritairement industrielle et produite par des entreprises allemandes dominées par Villeroy et Boch et popularisées par les catalogues concurrençant le terrazzo et la mosaïque de mise en œuvre artisanale. Quelques exemples de céramiques artisanales, mises en œuvre en façade ou en panneau mural, existent pour des opérations marquées par le mouvement Art Nouveau.

La céramique en façade peut prendre différentes formes : la frise ou le panneau figuratif colorés, les hauts reliefs figurés ou géométriques se substituant à des éléments en grès sculptés.

Dans les immeubles de logements, le Service Régional de l'Inventaire a relevé que 50% des vestibules étaient décorés de carreaux de sol provenant principalement de l'usine Villeroy et Boch en Sarre. Les catalogues offrent un grand choix de motifs qui peuvent couvrir quatre carreaux. Le motif en léger relief reproduisant une mosaïque est majoritaire jusqu'aux années 1900, remplacé par la suite par des motifs Art Nouveau ou régionalistes. La mosaïque en panneau de type paillason ou en motifs géométriques est très souvent intégrée dans un sol en terrazzo (mélange de ciment et d'agrégats de marbre, quartz, porphyre ou verre).

Les panneaux muraux sont généralement composés comme un lambris jusqu'à hauteur d'homme avec une partie inférieure unie et une frise haute. Des panneaux figuratifs peuvent également y être insérés.

La céramique



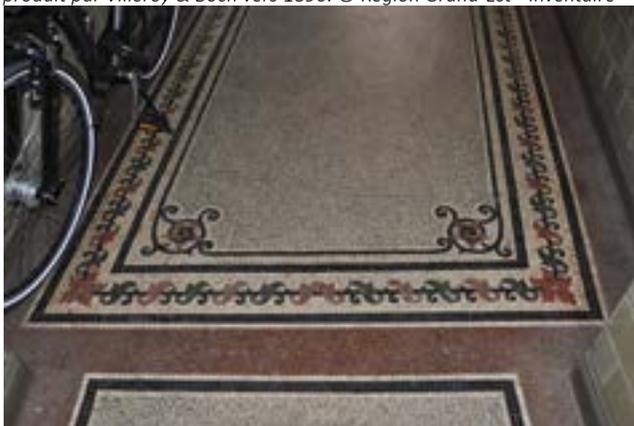
Carrelage de sol d'un vestibule d'entrée imitant une mosaïque antique, produit par Villeroy & Boch vers 1890. © Région Grand-Est - Inventaire



Habillage mural en céramique de vestibule d'entrée de la Neustadt © Atelier G.André



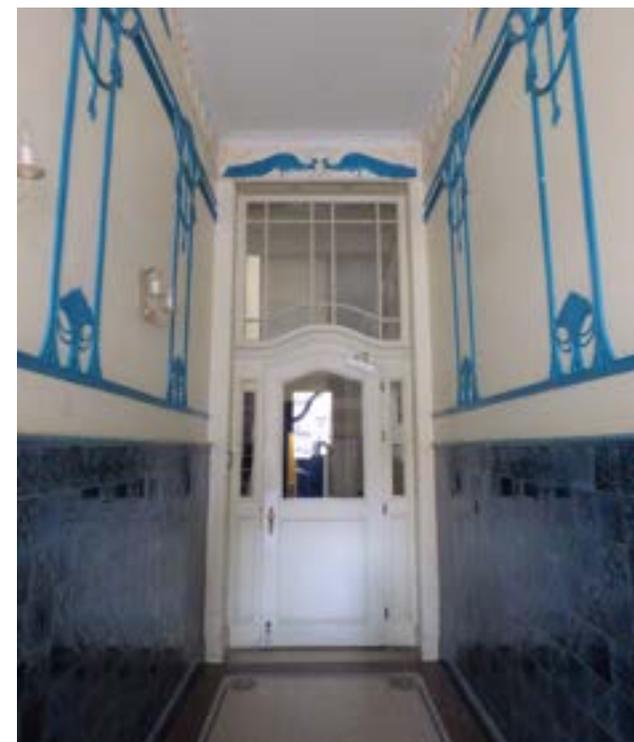
Habillage mural en céramique de vestibule d'entrée de la Neustadt © Atelier G.André



Sol en granito-terrazzo dans un vestibule d'entrée dans la Neustadt. © Région Grand-Est - Inventaire général



Habillage mural en céramique de vestibule d'entrée de la Neustadt © Atelier G.André



Vestibule d'entrée d'un immeuble de la Neustadt © Région Grand-Est - Inventaire général

LES DÉCORS EN GYPSERIE

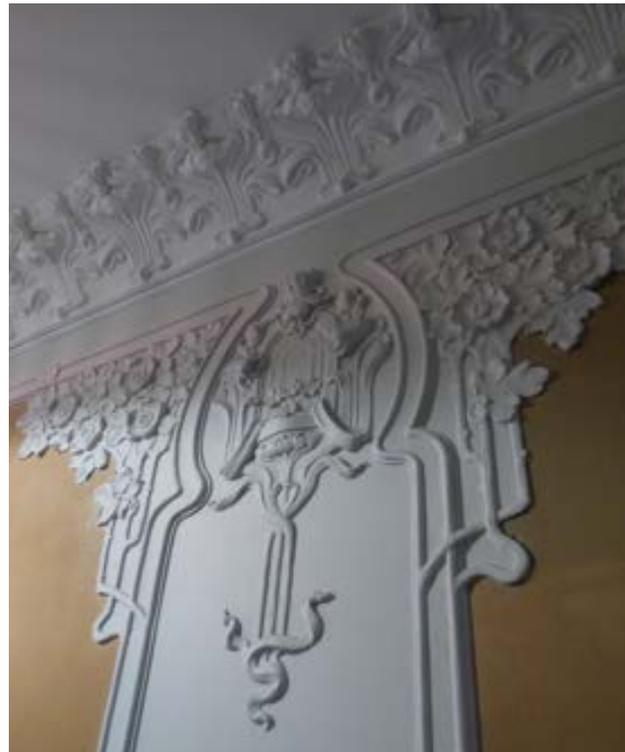
Si le plâtre est utilisé comme matériau de finition des murs intérieurs, il ne semble pas que le décor en plâtre apparaisse avant le XVII^e siècle. C'est en effet à cette époque que la technique du décor à base de plâtre connaît un essor national grâce à des facteurs de diffusion comme les programmes des grands hôtels particuliers au goût français dans le courant du XVIII^e siècle.

La recherche de clarté dans les intérieurs conduit en effet à la réalisation de plafonds en plâtre peints de couleurs claires et ornés de décors (corniches, rosaces, caissons, chambranles, mascarons) tout d'abord d'inspiration rococo. Les décors peuvent être réalisés préalablement sur des plaques assemblées sur place et fixées sur une structure en bois. Les intérieurs luxueux ont recours aux décors stuqués (mélange de plâtre, poudre de pierre, chaux, pigments) pour les décors architectoniques (colonnes, corniches, bandeaux, stylobates) simulant notamment le marbre.

Le coût avantageux du décor en plâtre par rapport à la pierre sculptée maintient cette technique au XIX^e siècle qui produit alors des ornements sur catalogue. Les vestibules, couloirs distributifs, plafonds et murs des immeubles de rapport s'ornent donc de consoles figurées, de frises, de moulures et de rosaces produits en série. Dans les villas, palais et hôtels particuliers les réalisations sur mesure sont plus courantes ainsi que les stucs simulant le marbre ou la pierre.

Les décors en plâtre sont encore utilisés pour les moulures plus sobres de la période de l'entre-deux guerres ainsi que les stucs pierre que l'on peut retrouver sur un support en béton armé.

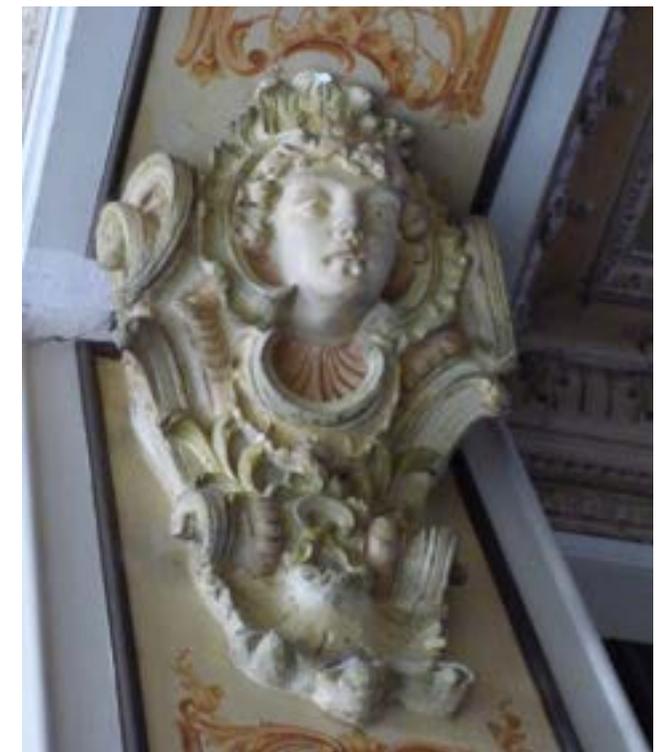
A l'exception de programmes luxueux où les décors des plafonds peuvent encore être présents, les décors de gypserie disparaissent des opérations courantes de la seconde Reconstruction



Décors en gypserie d'un plafond et d'un parement de vestibule d'entrée d'un immeuble de la Neustadt © Atelier G.André



Décor mural en gypserie imprimée d'un vestibule. 1913. © Atelier G.André



Console en gypserie d'un plafond et d'un parement de vestibule d'entrée d'un immeuble de la Neustadt © Atelier G.André

LES VITRAUX

Le vitrail précède le verre à vitre dans l'habitat civil et équipe les cadres dormants des baies des demeures les plus aisées à partir du XIV^e siècle. Très peu de vestiges de ces panneaux de cives (verres circulaires issus du soufflage) ont été conservés. L'évolution des techniques du verre permet d'obtenir des verres plats de plus grandes dimensions et de les assembler dans un réseau de plomb selon un motif géométrique (à bornes) ou pour des programmes décoratifs plus élaborés. Ce type de panneaux verriers est réservé à la population patricienne et aristocratique jusqu'au XVII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, le besoin de clarté, réalisable grâce à l'amélioration de la production de verres plats et encouragé par l'architecture « à la française », fait disparaître le vitrail des programmes des hôtels particuliers. Le verre monté sur plomb reste néanmoins encore une technique moins onéreuse que le carreau et est utilisée dans les espaces de service.

La fin du XIX^e siècle avec le renouveau des arts du feu, porté par le mouvement Art Nouveau, réintroduit le vitrail dans la décoration des intérieurs civils encourageant la création d'ateliers verriers. Les techniques traditionnelles sont à nouveau mises en œuvre avec des verres de couleur, des verres peints, des verres imprimés de motifs ou gravés à l'acide.

Les motifs géométriques utilisés dans les années 1880-1890, sont peu à peu abandonnés au profit de figures animalières, florales et paysagères avec parfois des inspirations néo-Renaissance et néo-médiévales. L'atelier des frères Ott est très important pour la production de vitraux tout comme celui de TH. Dannwolf pour la peinture sur verre. Ainsi, les cages d'escalier sont en grande majorité éclairées par des menuiseries ou des verrières à verres colorés, constituant parfois de véritables cages de verres sur toute la hauteur de l'immeuble. Les portes palières sont également garnies de panneaux vitrés, favorisant ainsi l'éclairage des parties communes et des appartements.

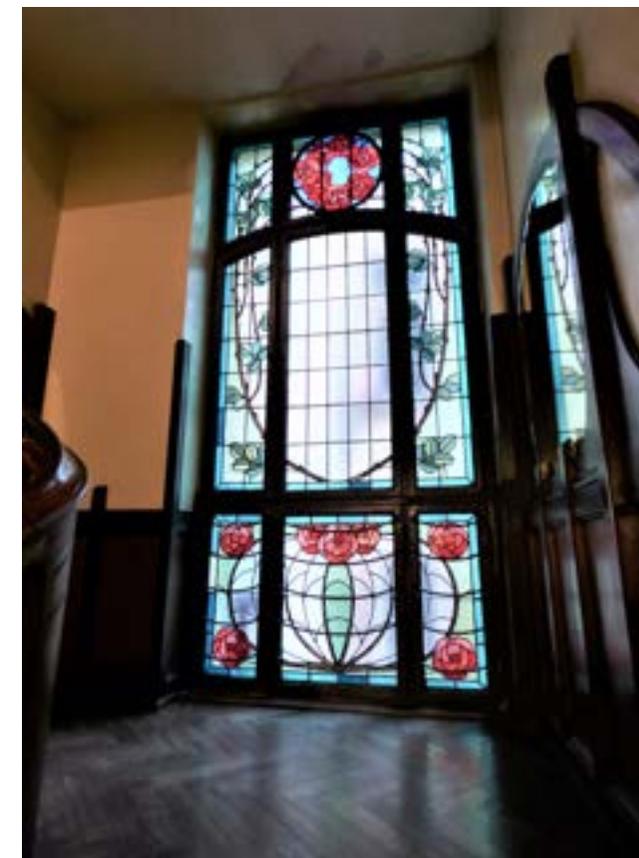
La technique du vitrail est encore utilisée dans l'entre-deux guerres et abandonnée dans le logement au cours de la période suivante. On trouve néanmoins de façon très ponctuelle des panneaux en blocs de verre assemblés dans une résille en béton (9, rue des Francs-Bourgeois construit en 1969).



Vitrail de type cive © Bailly-Leblanc



Vitrail dans une imposte. © Région Grand-Est - Inventaire général



Baie de cage d'escalier © Atelier G.André

LES PARQUETS

Le parquet constitue la finition en bois qui recouvre les planchers afin d'apporter un confort supplémentaire à la pièce.

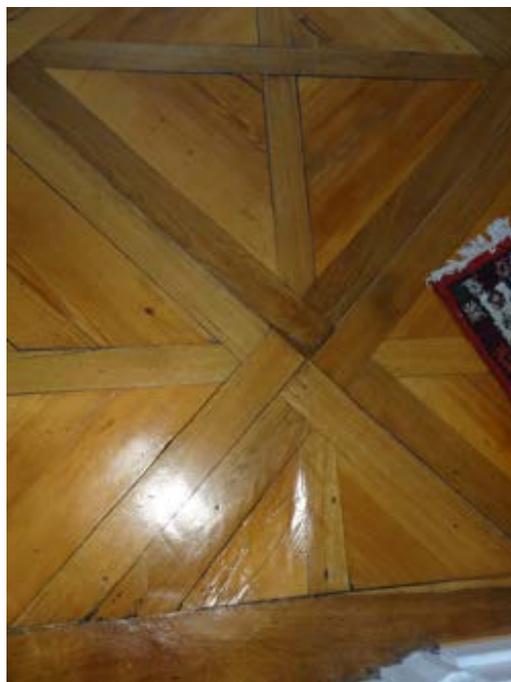
Un rare exemple de parquet isolé, daté entre la mi XIV^e et le XV^e siècle, a été relevé par Maxime Werlé (Service Régional de l'Archéologie) au poêle du Constofel (2, place Saint-Thomas). Situé au-dessus d'un espace ouvert, le sol est isolé entre la structure et le parquet. Les planches de parquet sont clouées sur des lambourdes reposant sur l'aire de plancher et chevillées sur les solives. L'espace entre les solives est rempli d'un mortier comportant des fragments de briques.

Le parquet est courant dans les constructions en pan de bois et constitue une amélioration thermique et acoustique dans les appartements des grands hôtels particuliers.

Le parquet d'assemblage constitué de cadres ou châssis dans lesquels sont montées les planches de bois apparaît au XVIII^e siècle pour les grandes demeures. De façon plus modeste, les planches peuvent être clouées dans des montants redivisant l'espace. Les planches sont en résineux, larges et débitées dans le sens du fil du bois.

Au XIX^e siècle, les parquets sont courants dans toutes les pièces hormis les pièces d'eau. Les parquets de marqueterie, de tradition alémanique, sont présents dans les pièces de réception des immeubles de rapport de luxe, des villas et hôtels particuliers de la Neustadt.

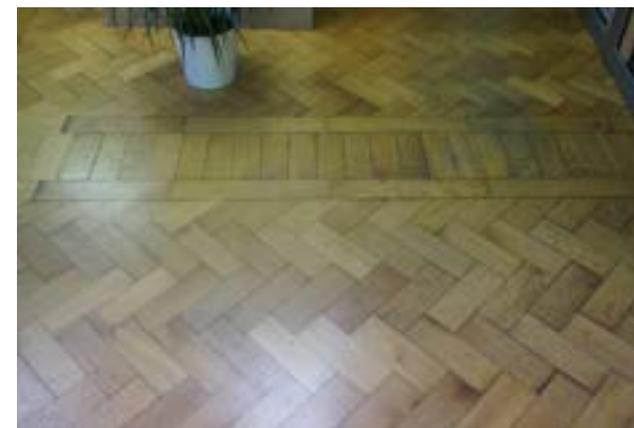
Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, de façon courante et pour des raisons d'économie, les planches deviennent plus étroites et la pose la plus employée est celle « à bâtons rompus ». La pose « à l'anglaise », encore moins onéreuse, se retrouve dans les parties les moins nobles (mansardes) et devient peu à peu dominante après la première guerre mondiale.



Parquet d'assemblage XVIII^e siècle © Atelier G.André



Parquet marqueté de la période de la Neustadt XIX^e, XX^e siècle © Atelier G.André



Parquet à bâtons rompus de la période de la Neustadt XIX^e, XX^e siècle © Atelier G.André

LE CHAUFFAGE

LA CHEMINÉE À FOYER OUVERT

La cheminée à foyer ouvert est une création médiévale mais ne connaît pas une grande diffusion contrairement au poêle. Elle reste un ouvrage de prestige prouvant la richesse de son propriétaire. Aucune cheminée médiévale n'a été relevée même si des excroissances en façade prouvent leur existence dans les demeures patriciennes et aristocratiques.

Les cheminées pour le chauffage domestique du XVIII^e siècle sont plus courantes dans les hôtels particuliers de cette époque. Construites en pierre calcaire, plus rarement en marbre, la hotte est légèrement saillante, en maçonnerie et plâtrée. Elle est parfois ornée d'un décor en gypserie et d'un miroir. Les piédroits et faux manteaux sont galbés et ornés de tables à filets avec des décors de rocaille, ou plus rarement d'un décor Louis XVI.



Cheminée à foyer ouvert. XVIII^e siècle. © Bailly-Leblanc

Les cheminées du XIX^e siècle sont construites en marbre (ou faux marbre). Les piédroits et manteaux sont droits et plans avec une mouluration simple.

A partir du début du XIX^e siècle, un rétrécissement en céramique parfois polychrome est aménagé dans le foyer.

LE POÊLE EN CÉRAMIQUE

Le poêle est un système de chauffage à foyer fermé. Il est présent dans l'habitat dès la période médiévale en raison de la qualité réfractaire de certaines argiles.

Il est constitué de trois parties : le soubassement, la chambre de chauffe et l'architecture ou la surface de rayonnement. Le poêle peut être implanté au rez-de-chaussée, mais il est le plus souvent situé à l'étage, dans la pièce à vivre ou la *Stube*.

La chambre de chauffe est isolée par des murs en briques réfractaires coupe-feu.

Il existe deux types de poêle en céramique de terre cuite :

- Attesté au XII^e siècle et jusqu'au XVI^e siècle, l'architecture de rayonnement est constituée de pots similaires à la poterie culinaire, dont l'ouverture est tournée vers la pièce afin d'augmenter la surface de rayonnement tout en minimisant la taille du poêle.
- A partir de la fin du XIII^e siècle, les carreaux de céramique protégés par une glaçure apparaissent pour décorer les façades des poêles en terre cuite. Les sujets des décors sont divers : du motif héraldique, aux scènes figurées et florales. Cette technique atteint son apogée au XV^e siècle.

Au XIX^e siècle les poêles fixes peuvent être placés dans une alcôve qui participe au décor intérieur. Peu de poêles ont été conservés, par contre, les alcôves sont encore présentes.

LE CHAUFFAGE CENTRAL

Le chauffage central apparaît à la fin du XIX^e siècle. L'innovation technologique qui accompagne la construction de la Neustadt est là encore mise en œuvre. Le chauffage des

immeubles par un système central commun à l'immeuble voire à plusieurs parcelles n'est pas rare, comme en témoignent les cheminées d'évacuation des fumées.

Les caves abritent la chaufferie de plus ou moins grande importance, alimentée parfois par des wagonnets, comme aux Galeries Lafayette (rue du 22 Novembre) où tout le dispositif a été conservé. Les grandes chaufferies sont repérables par leurs cheminées. Les appareils de chauffe sont en fonte, d'abord dissimulés dans des coffres dont la façade peut évoquer la typologie de cheminée ou peuvent être constitués de matériau rayonnant comme dans l'ancien bâtiment administratif de l'électricité de Strasbourg (1, rue du 22 Novembre). Plus tard, le coffre sera abandonné pour des raisons économiques laissant l'appareil de chauffe en fonte visible. Celui-ci est alors plus ou moins orné et comporte parfois des petites loges de réchauffe.



Panneau en céramique réfractaire situé devant le radiateur © Atelier G.André



Habillage d'un radiateur © Atelier G.André

4.2. TYPOLOGIES CHRONOLOGIQUES DU BÂTI CIVIL

Les typologies chronologiques du bâti civil strasbourgeois ont été établies en collaboration avec le Service régional de l'Inventaire du Patrimoine de la région Grand Est et sur la base de recherches universitaires et d'études monographiques d'archéologie du bâti réalisées par le Service Régional de l'Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est.

En effet, les études historiques puis le développement de l'archéologie urbaine et le suivi de chantiers dès les années 1990 ainsi que les études archéologiques des élévations ont permis de documenter un bâti dense qui s'est reconstruit sur lui-même. Par ailleurs, l'approche typologique des structures charpentées a été enrichie depuis les années 2000 par la systématisation du recours à la dendrochronologie mettant en valeur la conservation des structures anciennes et leur réutilisation.

En ce qui concerne la constitution de la Neustadt et plus globalement la période du XIX^e siècle, les études du Service Régional de l'Inventaire ainsi que les publications universitaires récentes ont nourri cette synthèse destinée à comprendre la nature du bâti patrimonial strasbourgeois afin de pouvoir l'identifier et le préserver.

Si l'ensemble des données a permis de mettre en évidence des phases architecturales postérieures à la seconde moitié du XII^e siècle dans les élévations de quelques habitats, les informations sur les périodes antérieures sont très lacunaires et relèvent de l'archéologie du sous-sol.

L'identification des typologies chronologiques dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a permis de reconnaître l'appartenance architecturale et constructive des immeubles ou de parties d'immeubles ayant subis des remaniements, des transformations, d'en établir la valeur patrimoniale et d'orienter les prescriptions en fonction de leurs caractéristiques.

Les visites de chaque unité foncière du Site Patrimonial Remarquable ont confirmé, pour la Grande Ile, la stratification importante du bâti résultant de sa densification précoce et la difficulté de sa catégorisation. Le type dominant du bâti (structures, façades, distribution) est mentionné, lorsque qu'il est reconnu, dans les «fiches immeubles» afin de constituer une aide à la connaissance nécessaire à l'instruction, à l'instruction et au projet.

Les typologies chronologiques identifiées sont :

- **BÂTI ANTÉRIEUR AU XIII^E SIÈCLE : ANTIQUE, HAUT MOYEN-AGE, ROMAN, MOYEN-AGE CENTRAL**
- **BÂTI MÉDIÉVAL : À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIII^E SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XIV^E SIÈCLE**
- **BÂTI MÉDIÉVAL : À PARTIR DE LA FIN DU XIV^E SIÈCLE JUSQU'À LA FIN XV^E SIÈCLE**
- **BÂTI RENAISSANCE : DU XVI^E AU XVII^E SIÈCLES**
- **BÂTI DU XVIII^E SIÈCLE**
- **BÂTI DE LA MODERNISATION DU DÉBUT XIX^E SIÈCLE**
- **BÂTI DE LA CAPITALE DU REICHSLAND D'ALSACE-LORRAINE (1871-1918)**
- **BÂTI DU XX^E SIÈCLE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES (1918-1948)**
- **BÂTI DU XX^E SIÈCLE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION JUSQU'AU PREMIER CHOC PÉTROLIER 1949-1974**

LES FICHES UNITÉ FONCIÈRE

LA FICHE UNITE FONCIERE (1)

L'élaboration du PSMV a nécessité la constitution d'un fichier-immeuble réalisé pour chaque bâtiment d'une unité foncière. Chaque fiche «unité foncière» consiste à identifier les caractéristiques du bâti et d'en dégager la valeur patrimoniale. Les fiches constituent un premier état des lieux alertant sur les dispositions patrimoniales à sauvegarder, l'état sanitaire, l'intérêt de l'espace libre pour l'écologie urbaine.

L'élaboration de ce fichier a été réalisé en collaboration avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg en ce qui concerne le secteur en révision du PSMV. Les visites de terrain ont eu pour objectif d'accéder aux intérieurs : cours, parties communes, caves et appartements lorsque cela a été possible. D'autre part l'enquête sur la Neustadt réalisée par le Service Régional de l'Inventaire a été utilisée pour préparer et compléter le recensement de terrain.

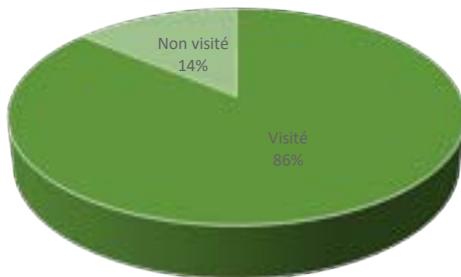
Chaque unité foncière est adressée ce qui en facilite l'usage. Le fichier de l'unité foncière contient : deux onglets de synthèse (identification et orientations de mise en valeur) rattachés au projet QGIS de la cartographie réglementaire.

LA FICHE DESCRIPTIVE IMMEUBLE(2)

La fiche descriptive pour chaque immeuble (typologie, historique, enveloppe bâtie et intérieur) y est annexée sous format .pdf.

Au total, 2642 fiches d'unités foncières ont été réalisées couvrant l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable.

Unités foncières visitées / non visitées



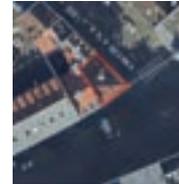
1

1- IDENTIFICATION

ADRESSE
17, rue de la Mésange
24, rue de la Nuée-Bleue

RÉFÉRENCE CADASTRALE
Section : 69, parcelle : 36

IDENTIFIANT QGIS
380



2 - SITUATION URBAINE

CONTEXTE HISTORIQUE
1765 : emprise de construction
1840 : emprise de construction
1870 : incendie
1944 bombardements

NATURE DES ESPACES LIBRES

Jardin : non / avant, arrière, ...
+ texte libre
Cour : non / avant, arrière, ...
+ texte libre
Arbre : oui / non
Délimitation : oui / non
Traitement : à conserver

VESTIGE

Aucun ou remparts, murs. + texte libre...

3 - DATATION ET EVOLUTION HISTORIQUE

TRANSFORMATION PARCELLE
Date : 1753
division, remembrement, alignement, densification...

CAMPAGNE PRINCIPALE

Date : 1753
Bâtiment reconstruit en maçonnerie au droit de l'aplomb de l'encorbellement en 1753. Transformations des baies du RDC et du 1er étage après 1892, compris première partie de l'escalier.

4- PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET LABEL

protection MH partielle : oui ou non

texte libre :

fiche SRI : non ou numéro

Label architecture : oui ou non



5 - PROGRAMME

AFFECTATION D'ORIGINE

habitat, banque ...

texte libre

6 - ETAT GENERAL ET INTERET GENERAL DE L'ESPACE LIBRE

ETAT ESPACE LIBRE
bon, moyen ou mauvais

ALERTE ETAT DE PERIL BÂTI
oui ou non

PATRIMOINE URBAIN
parcelle ancienne conservée, façade urbaine importante, vestiges tracé archéo

PATRIMOINE PAYSAGER / ESPACE LIBRE

intérêt des espaces non bâtis : aucun, disposition ancienne, intérêt des ouvrages dans ces espaces,
intérêt des espaces non bâtis pour l'écologie urbaine :

îlot de fraîcheur, couloir écologique, éléments remarquables repéré : texte libre

7 - ETAT GENERAL ET INTERET GENERAL DU BÂTI

	P	S1	S2	S3	P1	S1	S2	S3	P2	P3
état général										
intérêt typologique	x	x	x							
intérêt architectural exceptionnel		x								
conservation des dispositions d'origine	x		x							
éléments intérieurs remarquables	escalier, décor, menuiserie intérieure, immeuble par destination									
valeur	historico-artistic									

8 - PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR ET DE PROTECTION

ENJEUX

Mise en valeur de la perspective urbaine, du volume bâti et des façades

OBJECTIF

Conservation de la typologie bâtie et des ouvrages intérieurs en relevant

2

Identifiant QGIS	380	Parcelle	36	Section	69
Référence cadastrale		Numéro	17/24	Adresse	Rue de la Mésange / Rue de la Nuée-Bleue
Immeuble		Numéro	FC 380 bp		

AFFECTATION ACTUELLE

Rez de chaussée	commerce	ERP
Etage	territoire	
Cave	cave	grenier entrepôt

Typologie : Bâtiment Seine période VIII libre royale française - XVIIIème

commentaire : Bâtiment reconstruit en maçonnerie au droit de l'aplomb de l'encorbellement en 1753. Transformations des baies du RDC et du 1er étage après 1892, compris première partie de l'escalier.



DISTRIBUTION - BÂTIMENT PRINCIPAL

Entrée principale : piéton

Position de fenêtre : latérale-droite

Porche/accès véhiculaire : 0 dans auvent

Implantation escalier principal : dans auvent

Escalier principal : Type : Métalliques, bois

Traitement escalier principal : à conserver

Accessibilité / Marche charge : non

Escalier secondaire : oui



VOLUME TOITURE - BÂTIMENT PRINCIPAL

Type : à la Mansard

Fallage : parallèle à la rue

Combles : 3



ASPECT EXTERIEUR - BÂTIMENT PRINCIPAL

TOITURE 1 : SUR RUE DE LA NUÉE-BLEUE

Egout : pendent

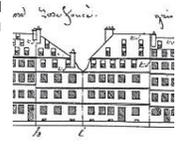
Matériaux toiture : tuiles écailles

Souche : non

Lucarne : oui

Cheminée / Verrine / Ramonde : non

Traitement toiture : à conserver



FAÇADE 1

Type : gouttereau

Étages carrez habitables : R+2

RDC Commercial : oui

Cave : oui

RDC surélevé : non

Traitement façade : à améliorer



DESCRIPTION FAÇADE 1 : SUR RUE DE LA NUÉE-BLEUE

Composition monumentale : non

Décor architecturaux : oui

Ouvrages particuliers : non

Matériaux dominants : Parado : maçonnerie enduite

Éléments remarquables : bas relief

Typologies des baies : décalé verticale

Typologies des encadrements : encadrement en pierre (gris)

Typologies des menuiseries : imposte basse

Traitement façade : à améliorer



ENTREE PRINCIPALE : FAÇADE 1

Entrée existante : oui

Type : piéton

Encadrement : oui

Décor : oui

Traitement entrée : à améliorer



RDC COMMERCIAL : FAÇADE 1 : SUR RUE

Disposition d'origine : non

Maillage : RDC

Visites sur la totalité du RDC : oui

Accès indépendants aux étages : oui

Enseigne : oui

Store : non

Accessibilité : non

Terrasse extérieure : non

Traitement RDC commercial : à modifier



TOITURE 2 : SUR RUE DE LA MESANGE

Egout : sur chevron débordant et egout pendent

Matériaux toiture : tuiles écailles

Souche : non

Lucarne : oui

Cheminée / Verrine / Ramonde : non

Traitement toiture : à améliorer



date de modification 27 01 2022 12:30

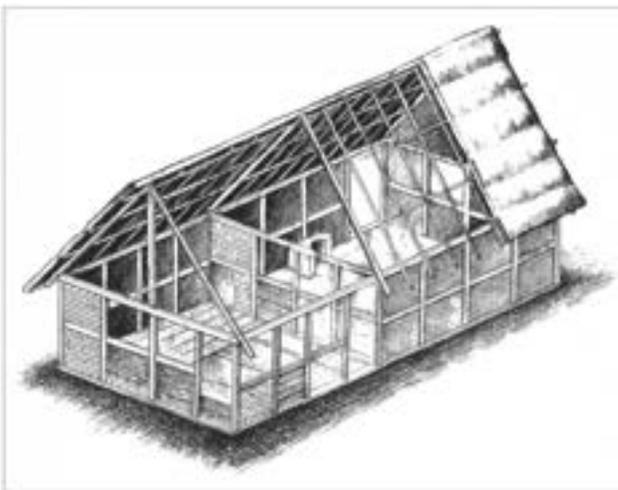
4.2.1...BÂTI ANTÉRIEUR AU XIII^E SIÈCLE

A. BÂTI ANTIQUE

Exemples : Rue de la Mésange, deux habitations de la fin du 1^{er} siècle : bâties en pans de bois, avec un remplissage en briques crues. Place de l'Homme de Fer, des vestiges de bâtiments présentent des parois en clayonnage.

Le bâti antique n'a pas laissé de trace dans le bâti en élévation, néanmoins quelques données ont été fournies par des fouilles archéologiques, notamment rue de la Mésange.

Alors que la pierre est largement utilisée dans les constructions urbaines du Nord de la Gaule, en Alsace, le bâti investigué semble comparable à celui des zones rurales de la même époque où la terre et le bois restent les matériaux dominants ; la pierre ne servant généralement que pour les soubassements, ou certains éléments, telles que les colonnes.



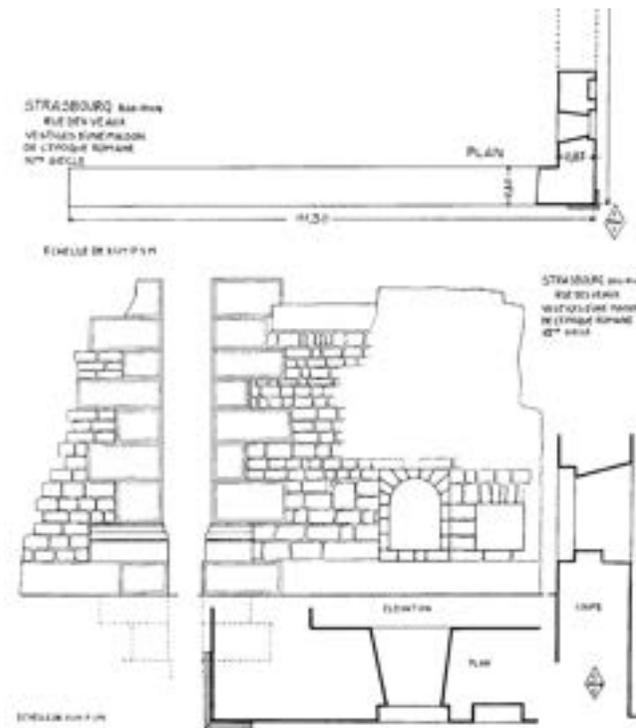
Strasbourg, Rue de la Mésange, Restitution de l'habitation en pan de bois, fin du 1^{er} siècle (dessin T. Logel, Afan)

B. BÂTI DU HAUT MOYEN-ÂGE (496-962)

Exemples : deux cabanes semi-enterrées près de l'église Saint-Thomas, traces de bâtiments sur poteaux dans l'elipse insulaire.

Au Haut Moyen-âge, le tissu urbain est peu dense et comporte des jardins ou des espaces mis en culture, voisins des habitations (couches épaisses de terres noirâtres retrouvées lors des fouilles).

Les constructions étaient en bois et en terre, la pierre restait très peu utilisée.



1948 Czarnowsky p. 208

C. BÂTI ROMAN (X^E – MILIEU XII^E SIÈCLES)

Exemples : 3 -7 rue Brûlée, 16 rue des Veaux, maison de la cour du cerf

Cités dans le rapport Schwiien, 1992 :

- Habitation en bois avec deux petits fours (6-8, rue des Bœufs, XII^e)

- Habitation en briques rouges (15, rue des Juifs, XII^e)

- Maison d'un médecin Lombard (place de la Cathédrale, citée en 1187)

- Cour au 11 rue de la Douane (1148)

- Cour du chevalier de Blumenau, près de l'église Sainte-Aurélié (1190)

Au début du XI^e siècle, la ville est mise à sac par le duc de Souabe, ce qui peut laisser présager une période active de reconstruction et d'innovations techniques sur les ruines du bâti antérieur.

Le corpus de constructions civiles est très restreint : vestiges de murs en petit appareils de moellons équarris et chaînage en briques, portes cintrées à baies géminées à linteau droit en grès.

L'habitat le plus modeste, construit avec des matériaux moins pérennes n'a pu être relevé. Néanmoins, l'hypothèse pour ce type d'habitat est une structure en pan de bois avec un remplissage de torchis et une couverture en chaume.

Quel que soit le statut de l'habitat (aristocratique ou modeste) les plans restent simples et massés, de géométrie carrée ou quadrangulaire.

D. BÂTI DU MOYEN-AGE CENTRAL / CLASSIQUE (XI^e MILIEU XIII^e SIÈCLE)

Exemples : 16 rue des Veaux, 6 rue de l'Ail, 17 rue des Hallebardes

Seyboth (1890) cite vingt-trois maisons patriciennes ou ecclésiastiques dont six sont en pierre (*domus lapidea*).

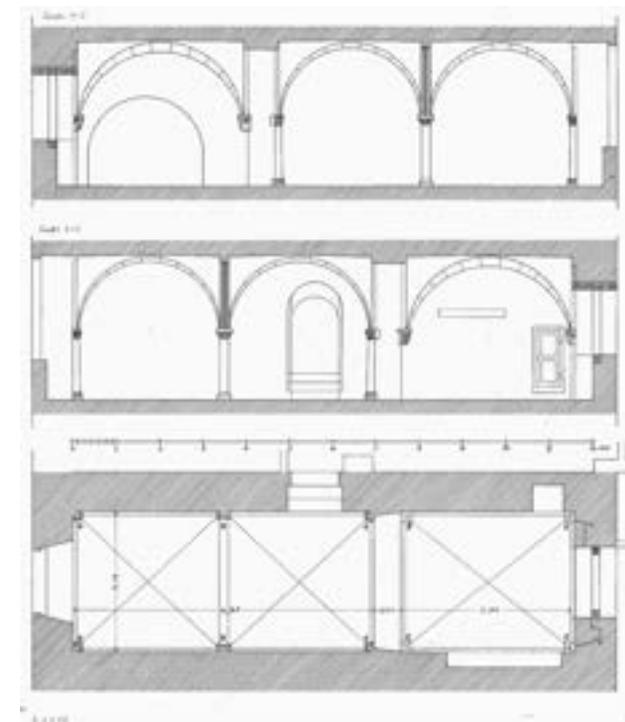
C'est une période de croissance et de prospérité, avec une intensification des échanges commerciaux et un accroissement de la population, qui a favorisé les premières extensions de la ville, tout comme le lotissement des berges de l'Ill dont témoignent les vestiges de demeures aristocratiques de la rue des Veaux.

Malgré la survivance de certains modes de construction romans, cette période présente une hétérogénéité des formes architecturales et des techniques caractéristiques des périodes de transition, avec notamment l'apparition de la brique comme substitut du petit appareil roman.

L'archéologie du bâti a livré les vestiges d'une demeure 17 rue des Hallebardes dont la fondation d'origine a été estimée à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle. Le bâtiment maçonné de taille importante relève vraisemblablement d'une typologie aristocratique.

CARACTÉRISTIQUES

- un plan quadrangulaire massé.
- une structure maçonnée en briques et pierres sur caves voûtées, avec des chaînes d'angle en blocs à bossages en élévation. La brique est le plus souvent de couleur rouge-orangée.
- une toiture avec des pignons élancés en pierres et briques et une pente entre 70^{degrés} et 80^{degrés}.
- De même que pour la période précédente, l'habitat modeste utilisant des matériaux moins onéreux (pan de bois, torchis, chaume) n'a pas été conservé.



Maison XII^e - 17, rue de l'Ail. Source : Denkmalarchiv (Drac Grand-Est)

4.2.2...BÂTI MÉDIÉVAL (À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIII^e SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XIV^e)

En 1262, par la victoire à Hausbergen de la ville sur l'évêque Walter de Geroldseck, la bourgeoisie s'émancipe de la tutelle épiscopale. L'année suivante, Strasbourg devient ville libre d'Empire. Le patriciat a dans un premier temps un rôle fort, mais perd la maîtrise du Conseil de la ville en 1332, au profit des artisans et commerçants.

L'habitat patricien est très bien représenté au cours de cette période. Les fouilles d'archéologie du bâti mettent en valeur un grand dynamisme de la construction pendant cette période pouvant s'expliquer par la reconstruction du quartier autour de la cathédrale suite à l'incendie de 1298. Cette période est également marquée par le recul de l'emploi de la pierre dans les maçonneries et la prépondérance de la brique fabriquée à proximité de la ville.

Les nobles et les ecclésiastiques occupent majoritairement l'espace autour de la cathédrale, ainsi que les espaces autour des églises Saint-Thomas et Saint-Pierre-Le-Jeune. Les bourgeois, artisans et commerçants, occupent densément le reste de l'ellipse insulaire.

Sur quatre cents mentions de maisons, Adolphe Seyboth ne recense que vingt-et-une maison en pierre pour cette période. Pour l'habitat courant, le pan de bois et la brique semblent être devenus les matériaux dominants de la construction à Strasbourg avec un recul de l'usage de la pierre limité aux rez-de-chaussée et à certains éléments de structure (piliers, corbeaux, voûtes, mur bahut).

Les grands incendies (1263, 1298, 1352, 1373) causés par la forte densité urbaine, la proximité des bâtiments facilitant la propagation des flammes, sont à l'origine de la réglementation en 1322 imposant une saillie maximale aux encorbellements.

Habitat courant (modeste, artisanal)

Exemples : relevé de F. Beblo 1910-1913

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles sont étroites en lanières et profondes de 60 à 300 m², avec un front de rue de 5 mètres et une moyenne de 50 mètres de profondeur. Le parcellaire très dense autour de la Cathédrale est très marqué par les reconstructions partielles successives après les divers grands incendies.
- Le corps principal de bâtiment est implanté sur rue, avec une ou plusieurs cours (équipées de puits), et un ou plusieurs corps secondaires de petites surfaces.
- La structure principale est en pan de bois (de bois longs montants sur plusieurs étages) reposant sur un RDC ou sur un mur bahut en briques ou en maçonnerie. Le pan de bois des étages présente souvent des encorbellements, avec un remplissage en briques (le plus souvent) ou en bois et torchis.
- Les caves sont voûtées en arcs surbaissés de briques, ou en plancher sur poutres et solives. Les poutres sont alors portées par des corbeaux en grès. Les descentes de caves, dans le cas d'occupation artisanale, peuvent être situées sur la rue.
- La charpente à chevrons formant fermes est souvent associée à une structure secondaire constituée de poteaux de fonds soulageant les poutres maîtresses longitudinales pour les bâtiments de portées importantes.
- Les toitures en bâtière sont couvertes en chaume, roseaux ou bardeaux de bois, plus rarement par des tuiles canal (pour ce type d'habitat) à partir du début du XIV^e siècle.
- Les divisions intérieures du bâtiment, si elles existent, sont probablement en structure bois ainsi que les circulations verticales dans œuvre.
- Les façades des rez-de-chaussée artisanaux sont percées d'arcades ou de baies d'échoppes sous forme de guichet répondant à un type de vente « à la fenêtre » dont les volets ouverts peuvent servir d'étals - avec une saillie pouvant aller jusqu'à 90 cm - et sont sujets à des taxes.

Hôtel noble, patricien ou canonial

L'hôtel patricien, noble ou canonial est une typologie très représentée à Strasbourg même si elle peut avoir été modifiée lors des travaux d'alignement ou de mise au goût du jour postérieure.

La forme architecturale privilégiée est celle de la maison forte féodale signalant ainsi la légitimité d'un statut social. Le programme est exclusivement réservé à l'habitat unifamilial : le rez-de-chaussée et les étages étaient probablement destinés aux usages domestiques, les combles et les caves au stockage des denrées des propriétés et notamment du blé dans les combles.

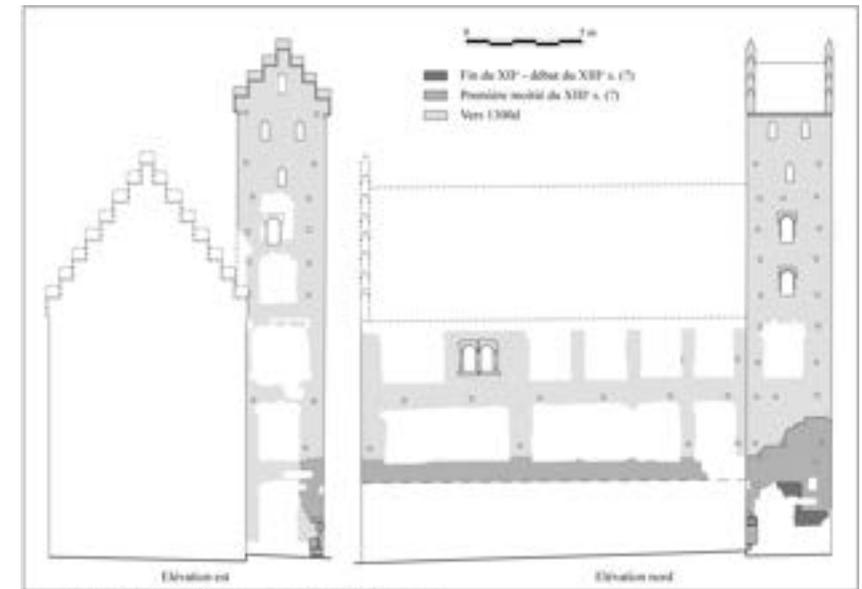
Exemples : les campagnes d'archéologie du bâti ont permis d'identifier un grand groupe de demeures patriciennes construites entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Corpus : 15 rue des Juifs (1290), 17 (Droguerie du Serpent) et 19 rue des Hallebardes, 6 rue du Vieux Seigle (vers 1300), 8 rue des Cordonniers (1304), 7 rue de l'Épine (1315), 12 rue de l'Épine (circa 1319), 18 rue de l'Ail (1330), 8-10 rue de la Croix (fin XIV^e)

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles recevant ces programmes sont larges et parfois très profondes et peuvent accueillir plusieurs cours.
- Le corps principal de bâtiment est en front de rue ou en retrait de la rive de l'îlot et peut, avec d'autres bâtiments annexes former une curia (cour) canonale ou noble. Le plan quadrangulaire est ramassé et, par la hauteur des élévations, peut évoquer une maison forte avec parfois des tours.
- La structure du bâtiment principal est constituée de murs périphériques maçonnés en briques avec des hauts pignons (jusqu'à 25 m culminants) couronnés par des redents pouvant être crénelés et/ou porter des merlons sommitaux. Les murs gouttereaux ont en général une épaisseur de 70 cm, et les pignons de 50 cm sont amaigris jusqu'à 30 cm au faîtage.
- Les caves sont en briques en arcs surbaissés ou en voûtes d'arêtes portées par des piliers en grès. Les entrées de caves ont souvent disparu, leurs accès pouvaient être double : depuis la cour ou le rez-de-chaussée et hypothétiquement depuis la rue pour l'approvisionnement extérieur.
- En l'absence de murs refends, les planchers assurent le cerclage périphérique du bâtiment et ménagent

de grandes surfaces qui peuvent être redivisées par des cloisons légères (poteaux/planches). Les grandes portées des poutres maîtresses sont soulagées par des poteaux à enfourchement plombant de fond en combles. Les appuis des poutres maîtresses longitudinales sont assurés par des corbeaux en grès, la descente de charges peut être renforcée par des pilastres engagés dans la maçonnerie des pignons.

- Les toitures sont à hauts combles en bâtière de forte pente (60^{degrés}) et à plusieurs niveaux (2 à 3 niveaux) éclairés par de petites lucarnes rampantes généralement en briques. Des lucarnes plus importantes (type gerbière) devaient permettre l'accès aux combles pour le stockage des denrées. La charpente est à chevrons formant ferme dont les entrails portent les planchers des étages des combles. Ce type de charpente est complété à partir du milieu du XIV^e par des charpentes à chevalet. Les planchers des combles sont garnis de planches ou de carrelage en terre cuite.



STRASBOURG - 6 rue du Vieux-Seigle / 2 rue de la Lanterne
Proposition de restitution des façades de la maison et de la tour en 1300
(M. Werlé, 1997)

- La couverture peut être en tuiles canal (à partir du XIV^e siècle), sachant que des matériaux économiques existent à la même époque comme le chaume et les bardeaux de bois.
- L'escalier est intégré dans la trame des solives des planchers et composé de volées droites avec des marches monoxyles. Aucun espace n'est encore dévolu à la circulation.
- La composition des façades est aujourd'hui connue grâce aux campagnes d'archéologie verticale. Les façades sont régulières, qu'il s'agisse des murs gouttereaux ou des pignons. Elles présentent les éléments symboliques de la maison forte seigneuriale

avec des créneaux sur les pignons et parfois sur les murs gouttereaux ainsi que quelques hautes tours.

- Sur les murs gouttereaux constituant les façades principales, les baies sont géminées, quadrangulaires avec un encadrement et des meneaux en grès chanfreiné ou épaulées. Elles peuvent également être couvertes par un arc en tiers point. Les dimensions des baies sont identiques quels que soient les étages, à l'exception des combles, marquant ainsi le peu de spécialisation des espaces intérieurs. A l'intérieur, les baies s'ouvrent sur un large ébrasement dans l'épaisseur du mur, couvert d'un arc surbaissé et garni de coussièges.

- Sur les murs pignons, les baies plus étroites en partie haute sont épaulées avec des briques et sans encadrements témoignant ainsi de l'usage des combles et de l'absence de construction mitoyenne de même hauteur. Les encadrements sont en grès taillé. En partie basse au niveau des étages carrés, la typologie des baies principales est souvent reproduite.
- L'intérieur des demeures présente déjà des ouvrages de confort et de décoration. Ainsi la première **stube**, pièce principale à vivre, chauffée et isolée grâce à des lambris et/ou des tentures est datée du milieu du XIV^e siècle. Les lambris cassant surtout l'effet de paroi froide sont ornés de motifs trilobés. Le chauffage des pièces est alors assuré par des cheminées (servant également pour la cuisson) et des poêles en céramique.
- Les plafonds sont simples et constitués des solives et entrevous des planchers. Ils peuvent alors être décorés de motifs peints ainsi que les poutres sur lesquelles ils reposent. Ils peuvent être également plus élaborés, et constitués de lambris à motifs.
- Les parois intérieures peuvent être ornées dans les plus riches demeures de peintures murales sur enduits (15 rue des Juifs). On les trouve le plus souvent dans les ébrasements des baies, sur les murs des pièces principales.

Espaces extérieurs :

- La cour abrite le puits à proximité du bâti et de la cuisine. Des fouilles ont mis à jour des latrines situées de façon assez fréquentes dans les fonds de cour. Les latrines pouvaient également se situer en encorbellement au-dessus du cours d'eau ou d'un petit fossé (**Graben**).



1, rue de l'Ail – Élévation supérieure vers 1330.
Source : Denkmalarhiv (Drac Grand-Est)



Pignon crénelé d'un immeuble patricien transformé au XVIII^e et au XIX^e siècles © Sophie Eberhardt

4.2.3...BÂTI MÉDIÉVAL (À PARTIR DE LA FIN DU XIV^E SIÈCLE JUSQU'À LA FIN XV^E SIÈCLE)

Cette période est marquée par l'essor de la bourgeoisie et des corporations aux dépens du patriciat. Malgré un contexte économique, religieux et politique instable, la ville connaît sa quatrième extension et l'aménagement des premiers quais. Les campagnes d'archéologie du bâti ont mis en valeur le développement technique du procédé du pan de bois avec l'abandon du bois long au profit du bois court favorisant la superposition des étages et la densification du bâti, les encorbellements et la modification des structures existantes. La distribution du bâti se spécialise et aboutit à la création de tourelle d'escalier demi-hors-œuvre ou hors-œuvre. Néanmoins la typologie patricienne semble peu évoluer, reproduisant le modèle seigneurial du XIII^e siècle.

A la suite de nombreux incendies très destructeurs, notamment ceux de 1384 et 1397, on interdit, au cours de la première moitié du XV^e siècle, les toits en chaume ou roseaux au profit de la tuile. Le ramonage régulier des cheminées fut imposé et des équipes d'intervention (corporations) pour lutter contre les incendies furent créées.

Adolphe Seyboth cite pour cette période sept cents maisons, mais le nombre de celles en pierre a sensiblement diminué par rapport à la période précédente.

■ Maison en pan de bois, hôtel ou maison bourgeoise, pouvant abriter un commerce au RDC

Exemples : vestiges 10 place de la Cathédrale, 11 rue Mercière (archéologie du bâti), plusieurs bâtiments rue des Veaux (registres de taxes de 1446)

Si les habitations à deux ou trois étages se répandent dans la bourgeoisie, les maisons à un étage sur un rez-de-chaussée maçonné sont majoritaires.

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles en lanière constituent encore la majorité du corpus pour les maisons les plus modestes.
- Le plan quadrangulaire est conservé pour l'habitat principal.
- La structure primaire en pan-de-bois est prépondérante avec un rez-de-chaussée maçonné en briques enduites ou plus rarement en pierres. L'étage est souvent en encorbellement.
- La composition architecturale évolue à partir du milieu du XV^e siècle grâce à l'emploi des bois courts qui rend structurellement indépendant chaque niveau et donc chaque façade. Les percements peuvent être davantage liés aux besoins des pièces. La **Stube** apparaît alors en façade par des percements différents.
- L'apparition des **Mann** (pièces de contreventement composées de goussets et d'aisseillers) enrichit la façade.
- Les charpentes évoluent techniquement avec l'apparition des demi-croupes de toitures. La couverture la plus économique est en chaume et

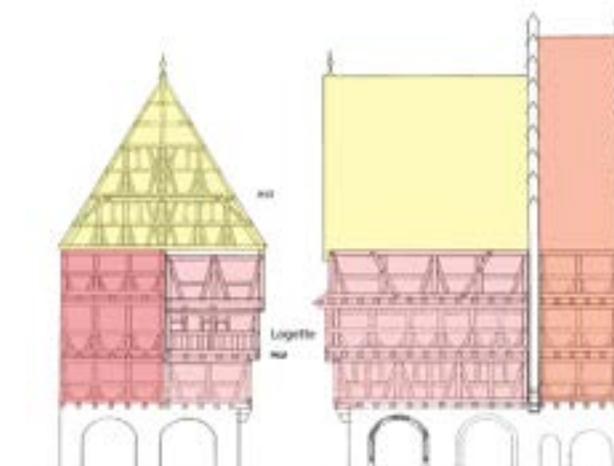
bardeaux jusqu'à ce qu'elle soit interdite. La tuile canal est utilisée pour l'habitat le plus cossu.

- La distribution verticale reste simple avec un escalier droit en bois entre deux solives de plancher lorsqu'il est à l'intérieur. Il est distribué par un couloir latéral. Les galeries implantées au-dessus du RDC ou en encorbellement, assurent la distribution horizontale.
- Les espaces intérieurs commencent à se spécialiser : le vestibule à fonction distributive qui peut se situer à chaque niveau et qui accueille la volée d'escalier, appelé **Hausehren**, apparaît comme un espace d'accueil dans les maisons bourgeoises, .
- Le rez-de-chaussée abrite l'activité commerciale, artisanale ou échoppe, largement ouverte sur la rue ou des espaces de réserves. En l'absence d'activité commerciale la cuisine se situe du côté de l'évacuation des eaux usées, rivière ou fossé collecteur.
- Les étages sont consacrés à la vie privée et à la réception avec la pièce de vie ou d'apparat chauffée et souvent lambrissée : **die Stube**.
- Les combles abritent le stockage des denrées ou une activité artisanale de séchoir pour les tanneurs,

ils sont alors largement ouverts en galerie sous une lucarne rampante.

Espaces extérieurs :

- De même qu'à la période précédente, on y trouve les puits, les latrines et les fosses à déchets proches de l'habitat.



Strasbourg, 10 place de la Cathédrale. Maisons construites en 1468. (dessin : M. Werlé). «La maison en pan-de-bois» Clefs du Patrimoine d'Alsace. Ed : Lieux Dits, 2015. © Région Grand-Est - Inventaire général.

■ Hôtel noble, patricien ou canonial

Le corpus de bâti de cette époque est réduit, néanmoins il est avancé que cette typologie ait été reproduite dans sa forme du XIII^e siècle. Il a également été constaté que les demeures patriciennes ont bénéficié, à cette époque, de mises au goût du jour des décors comme en témoignent les peintures murales des étages du 15 rue des Juifs.

Exemples : vestiges 8 rue des Pucelles (maison du comte Wilhelm von Fürstenberg), 3-5 rue de l'Épine (en partie, bâtiment central de la parcelle), rue des Veaux.

CARACTÉRISTIQUES

- Les dimensions des parcelles et leur organisation ne semblent pas évoluer par rapport à la période précédente.
- Les structures des bâtiments varient peu et sont constituées de maçonnerie de briques claires et de pierres.
- La distribution verticale évolue : l'escalier prend de l'importance et est désormais en vis hors-œuvre, demi-hors-œuvre d'abord dans la demeure patricienne, de plan circulaire ou polygonal donnant accès directement dans les pièces sans dégagement.
- La distribution des pièces correspond à la superposition hiérarchisée des volumes avec un accès séparé aux étages.
- Les façades sont similaires à celles de la période précédente, avec une composition architecturale régulière et sans encorbellements.
- La tuile écaille apparaît sur les toitures des hauts combles au début du XV^e siècle pour les demeures les plus riches.
- Les étages sont consacrés à la vie privée et à la réception avec la pièce d'apparat chauffée et souvent lambrissée : *der Sall, der grosse Sall*.
- Les aménagements intérieurs présentent des décors peints sur les murs, ébrasements de baies, cloisons, sous-face de planchers, parfois rapportés sur des structures plus anciennes. Exemple du 3-5 rue de l'Épine : plafond lambrissé ; peintures murales (motifs peints sur un badigeon blanc-beige appliqué directement sur l'enduit en mortier, scène peinte délimitée par la représentation d'un mur crénelé).

Espaces extérieurs :

- Les espaces extérieurs sont constitués de cours et de jardins ou jardinets. Les cours accueillent les puits. Rue des Veaux, certaines maisons avaient un escalier descendant vers la rivière, avec un embarcadère (n^o 10, 12, 18 et 22).



*Encorbellement en maçonnerie, vestige d'une arase crénelée médiévale
© Bailly-Leblanc*

4.2.4...BÂTI RENAISSANCE (XVI^e – XVII^e SIÈCLES)

La modernisation du bâti médiéval de Strasbourg doit beaucoup à l'avènement de conseillers humanistes qui la favorisèrent et qui accompagnèrent la création d'un grand nombre de bâtiments entre 1560 et 1580. Les constructions neuves et les transformations ont eu lieu dans les quartiers les plus riches et ceux de la bourgeoisie commerçante reflétant la prospérité de la ville.

Pour la population aisée et patricienne, le modèle de la demeure médiévale inspirée de la féodalité est délaissé au profit de constructions plus confortables, dont les pièces tendent à se spécialiser. La spécification des ouvrages distributifs est définitive et l'on voit apparaître la cour distributive avec un système de galeries reliées aux escaliers entre deux corps de bâtiments. Les oriels, ménageant une pièce pour voir et être vu sur la rue sont l'apanage des propriétaires aisés, car lourdement taxés s'il s'agit de transformer un encorbellement existant. On voit par ailleurs la disparition des façades pignons au profit des murs gouttereaux.

Les jardins constituent un refuge contre les nuisances de la ville notamment en été. Ces jardins font partie des propriétés des personnes aisées qui y construisent des maisonnettes. On en trouve sur la rive gauche du Fossé du Faux Rempart.

Le plan Morant (1548) donne une idée de la densité urbaine. La chronique de Johann Georg Saladin (1581-1656) cite 3617 maisons. On constate une grande densité de cette typologie dans la partie Sud-est de l'île : ancien castrum et axe artisanal et commerçant.

Le rapport Schwien de 1992, résultat d'une étude sur le terrain, relève que 68% des dates de bâtiments sont comprises entre 1570 et 1610 pour 350 maisons complètes conservées et 175 autres remaniées, concentrées dans l'ellipse insulaire entre les rues du 22 Novembre et Brûlée, et l'Îll, mais aussi les quais de la rive droite.



Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg



Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

■ Hôtel noble ou bourgeois

Exemples : Hôtel du Dragon Rue du Dragon (détruit fin XIX^e), 1-3 rue de la Douane (1586), 10 rue des Pucelles, Hôtel des Boecklin de Boecklinsau (1598), 17 place Saint-Etienne

CARACTÉRISTIQUES

Les parcelles patriciennes restent plus larges que la moyenne.

- Le plan ramassé est abandonné au profit de l'organisation traditionnelle de 2 à 3 corps de bâtiment espacés par des cours et jardin, reliés entre eux par des galeries. Le corps principal sur rue présente un porche pour l'entrée des voitures.
- Pour les parcelles au bord de l'eau, abritant un hôtel particulier, on peut trouver des « maisons d'été » en fond de parcelle, donnant sur l'eau, construites en encorbellement ou sur pilotis (8, 10, 12 et 16 rue des Veaux).
- La structure du bâtiment principal est en maçonnerie de briques enduites, de trois étages avec un à trois niveaux de combles. Dans le cas d'un pan de bois, la multiplication des percements conduit à la création d'une structure interne, située à l'arrière de la façade, composée de colonnettes en grès sculpté, soulageant la façade et assurant la descente des charges au niveau des trumeaux.
- La couverture dominante est la tuile plate striée, fabriquée par les ateliers municipaux à partir de l'argile locale.
- La distribution des bâtiments se modernise avec le développement des galeries sur cour articulées avec les escaliers en vis le plus souvent en pierre de taille. Les cours deviennent distributives entre le bâtiment sur rue et celui sur cour. Les escaliers sont logés dans des tourelles rondes ou polygonales surmontées parfois de pigeonnier.

- La composition architecturale de la façade est marquée d'une part par la généralisation des escaliers hors-œuvre et d'autre part par l'interdiction des encorbellements conduisant à la création des orielles pour les propriétaires fortunés. L'oriel est un ouvrage en saillie sur 1 ou 2 niveaux (au premier étage), qui marque en façade la situation de la salle d'apparat et l'aisance du propriétaire, le plus souvent en briques enduites.
- Vers 1580, apparaissent les pignons à volutes accostés de pinacles et d'ailerons (1-3 rue de la Douane).
- Distribués par l'escalier hors-œuvre et les galeries, les intérieurs se spécialisent avec l'apparition d'antichambre couplée à une pièce de réception ou à coucher. On note également la présence de la *Sommerhaus* (le séjour d'été a pu apparaître dès le XV^e siècle) située au RDC et orientée de façon à rester fraîche pendant l'été, et de la *Stube* (pièce de vie) où se trouve le poêle et auquel peuvent être adjointes d'autres petites pièces, et dans certains cas d'une chambre forte voûtée et équipée d'une porte blindée (notamment dans les maisons des chanoines, les poêles de corporations, les hôtels de commerçants).

Espaces extérieurs :

- Les jardinets occupent les fonds de parcelle (2-4 rue des Ecrivains). Pour les maisons donnant sur la rivière (10, 12 rue des Veaux) des escaliers avec embarcadère y donnent accès avec parfois des viviers et lavoir (cinq lavoirs privés répertoriés le long de cette partie de la rivière à la fin du XVI^e siècle).



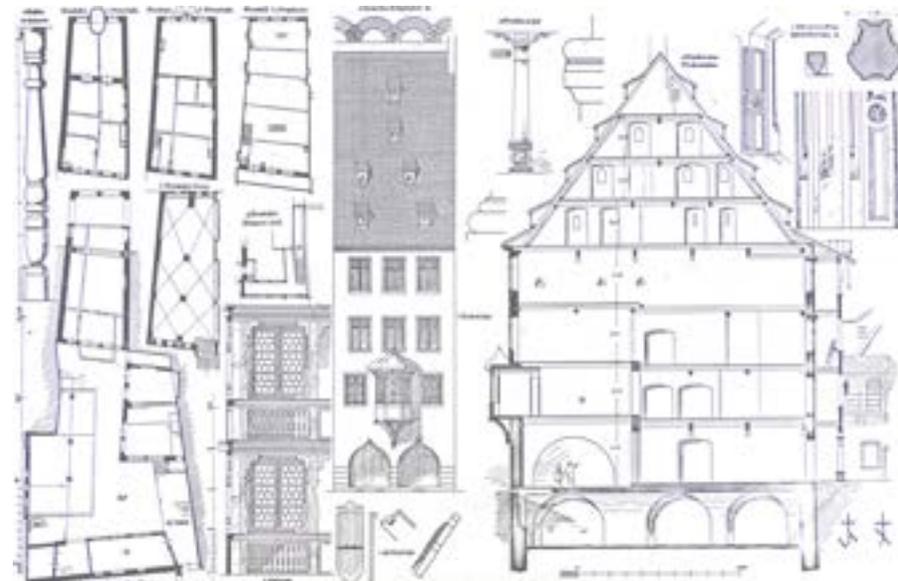
Escaliers hors oeuvre sur les façades arrières d'hôtels nobles
Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg



Hôtel noble ou bourgeois du bâti Renaissance



Façade remaniée vers 1600 avec une échoppe au RDC, des baies multipartites et une baie géminée antérieure © Bailly-Leblanc



Hôtel en maçonnerie avec commerce à RDC et oriel. 1558. STAASTMANN das Burgerhaus im Elsass 1925_1716.



Baies mutlipartites à trumeaux sculptés



Détail d'un trumeau sculpté



Hôtel en maçonnerie avec oriel. 1540. © Atelier G.André



Cour arrière © Atelier G.André

Maison en pan de bois, hôtel ou maison bourgeoise, pouvant abriter un commerce au RDC

Configuration de la parcelle : parcelles en lanière, très profondes ; ou plus ramassées dans les zones où le parcellaire est très dense.

Exemples : 1 place du Marché-aux-Cochons-de-Lait, reconstruit en 1617 sur un soubassement de 1477, 22 rue des Hallebardes, 10 place de la Cathédrale, 2 et 4 rue Mercière, 54 rue du Vieux-Marché-Aux-Poissons, 12 quai des Bateliers (1527), 16 quai Saint Nicolas (1575), 10 rue des Dentelles (1575), 23 rue des Tonneliers (vers 1580), 12 place Saint-Etienne (1600), 1 place Saint-Etienne (1670), 1 quai des Bateliers (Cour du Corbeau), maison Kammerzell (1587-1589) 16 place de la cathédrale.

CARACTÉRISTIQUES

Le plan quadrangulaire se perpétue avec deux à quatre étages (avec un ou deux étages de combles). La parcelle est souvent entièrement construite en raison de sa faible largeur.

- Il semble qu'au cours de cette période se développe ou se stabilise un type d'occupation parcellaire particulièrement net dans la Grand-Rue et le quai des Bateliers. Le bâti se compose de deux ou trois corps de logis séparés par des courettes se succédant depuis le front de rue jusqu'au fond d'une parcelle longue et étroite (12 quai des Bateliers).
- La structure du bâtiment principal est en pan-de-bois le plus souvent courts sur un soubassement maçonné. La brique enduite reste majoritaire pour le remplissage des pans de bois.
- La charpente à chevalet et jambes de force se généralise permettant les saillies de toit sur les pignons abritant des logettes. De grandes lucarnes sont percées dans les combles pour la manutention des charges, ainsi que pour le séchage des peausseries pour les tanneurs.
- La distribution se spécialise et se développe en galeries articulées avec les escaliers en vis, même si l'escalier droit est majoritaire dans les maisons les plus modestes.

- La composition des façades se diversifie avec l'apparition des galeries (façade), logettes (pignon), oriels, souvent supports de décors sculptés et peints pour les propriétaires les plus aisés. Les baies s'ornent de chambranles saillants parfois très richement décorés signalant la présence de la *Stube*. Les façades deviennent le support de programmes décoratifs (sculptés et peints) et la densification des bois témoigne de la richesse du commanditaire.
- Les aménagements intérieurs sont marqués par l'apparition d'oriels et de « l'externalisation » des distributions qui libère les pièces et permet leur spécialisation.



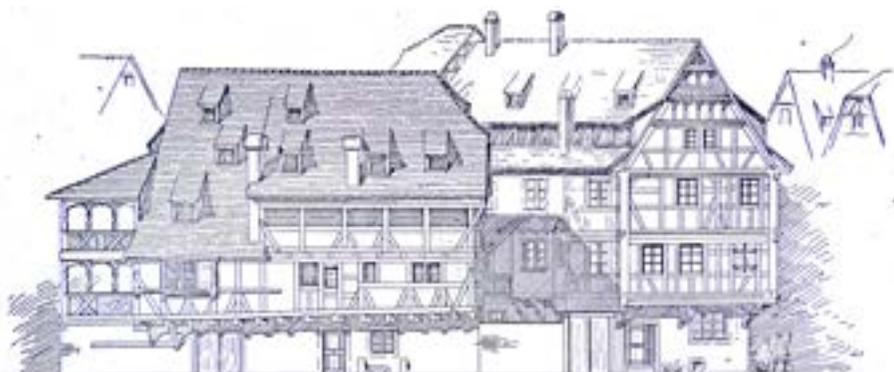
Maison en pan de bois © Bailly-Leblanc



Minute de relevé du plan relief 1836 - Rue des Drapier - Photo : SRI

Maison en pan de bois, hôtel ou maison bourgeoise du bâti Renaissance

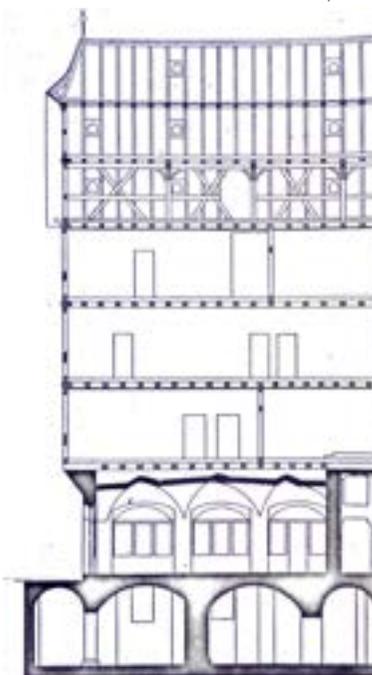
4. Patrimoine bâti / 4.2 Typologie bâti civil
4.2.4 Bâti Renaissance (XVI^e siècle > XVII^e siècle)



Maison en pan de bois, 42 rue du bains-aux-Plantes, 1566. Source : STAASTMANN das Burgerhaus im Elsass © S. Eberhardt



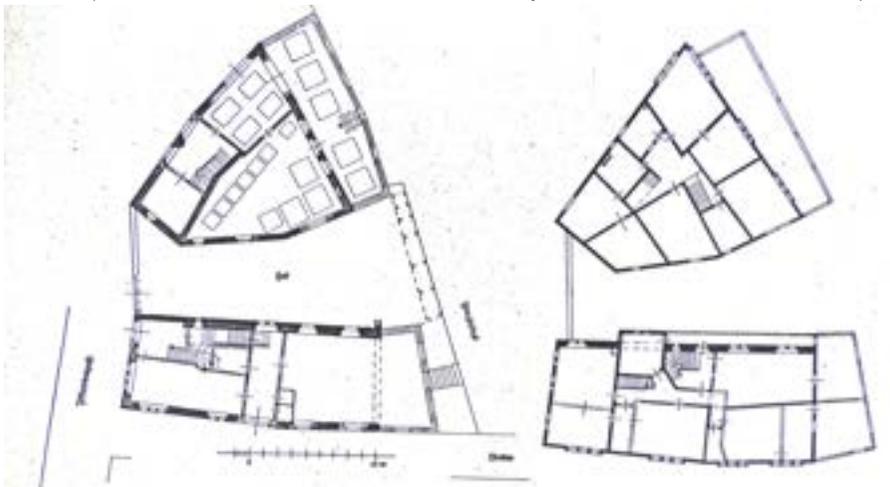
Maison Kammerzell en pan de bois sur un rez-de-chaussée avec arcades en maçonnerie © Bailly-Leblanc



Coupe de la Maison Kammerzell. Source : STAASTMANN das Burgerhaus im Elsass © S. Eberhardt



Maison en pan de bois, 42 rue du bains-aux-Plantes, 1566. Façade et détail de la couverture © Bailly-Leblanc



Maison en pan de bois, 42 rue du bains-aux-Plantes, 1566. Source : STAASTMANN das Burgerhaus im Elsass © S. Eberhardt



maison en pan de bois sur un rez-de-chaussée avec arcades - 1549 © Atelier G.André

date de modification 27 01 2022 12:30

4.2.5...BÂTI DU XVIII^E SIÈCLE

L'habitat est dense et sans aération : on compte près de 45 000 habitants en 1770, contre la moitié en 1681 sur une surface habitable identique ce qui induit la densification de la ville tant au niveau de la parcelle que du bâtiment. Le besoin de renouvellement du bâti et l'introduction des formes architecturales « à la française » créeront une dynamique de reconstruction « au goût du jour » soit uniquement des façades, à la faveur d'un alignement, soit de la totalité du bâti. Les grands hôtels particuliers de l'aristocratie reproduisent le modèle parisien entre cour et jardin lorsque la parcelle le permet.

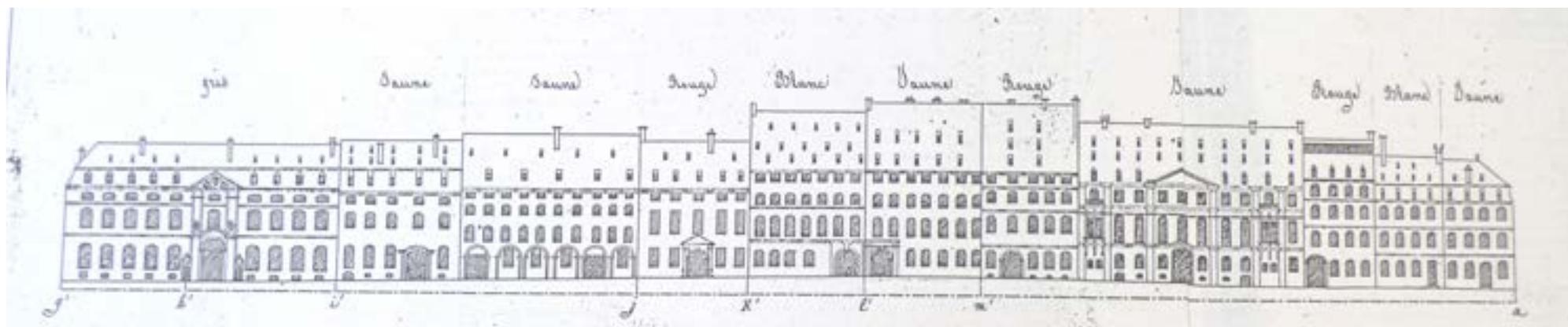
L'ordonnement des façades de ces hôtels particuliers est régulier et réglé par les décors architectoniques. Le rythme de percement des baies est soumis à ce principe académique même si l'ouverture maximale des façades initié au XV^e siècle est reproduit aboutissant à la dominance des vides sur les pleins parfois au péril de la structure.

La stratification médiévale des fonctions par niveaux (commerce au RDC, habitation à l'étage, stockage dans les combles) tend à être abandonnée au profit d'une division où le logement occupe chaque niveau, y compris les combles nouvellement mansardés.

D'autre part, les distributions sont intégrées à l'intérieur des bâtiments aboutissant à la création de corps de bâtiment dont la fonction est uniquement distributive.

D'après J.-J. Schwien (1992), approximativement 430 maisons construites au XVIII^e siècle et conservées.

Sur le plan Blondel, on observe plusieurs types de parcelles : la moitié Ouest de l'ellipse insulaire, de la place de la Cathédrale à l'extrémité de la Grand-Rue, est caractérisée par une multitude de petites parcelles (parcellaire ancien, artisans) ; les quartiers à l'Est et au Nord de la cathédrale disposent d'un réseau de parcelles plus aéré, souvent occupées par de grands hôtels particuliers.



Minute de relevé du plan relief 1836 - Rue de la Nuée-Bleue - Photo : SRI

Hôtel noble ou bourgeois

Grands hôtels construits par la noblesse entre 1720 et 1760. Entre les rues des Veaux, Brûlée, de la Nuée-Bleue, autour de l'église Saint-Thomas et plus ponctuellement en rive droite de l'ill : 9, rue Brûlée hôtel de Hanau-Lichtenberg de Hesse-Darmstadt (1731-1736), Palais Rohan (1732-1742), hôtel Andlau-Klinglin, 25 rue de la Nuée Bleue (1732 – 1734), 13 rue Brûlée hôtel Gayot (1751),

Exemples : 19 et 22 rue de l'Ail (1716), 9 rue de la Douane (1736), 15 rue de l'Arc en Ciel (1743), 12 rue de la Râpe (1747), 126 Grand'Rue (1765), 17 rue du Dôme (1754) et 18 rue du Dôme maison Spach (1751)

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles s'élargissent, résultant souvent de remembrement ou de réaménagement partiel d'un hôtel patricien.
- Pour les hôtels particuliers les plus importants, le corps principal de bâtiment est entre cour et jardin avec un ou plusieurs corps secondaires, bâtiments de communs et écuries en fond de parcelle ou limite séparative. La limite avec la rue est traitée par un mur de clôture monumental percé d'une porte cochère et flanquée de pavillons latéraux. Dans le cas de parcelles moins importantes, le corps principal est en front de parcelle et gouttereau.
- La structure du bâtiment est en pierres de taille (grès) ou maçonnerie enduite (briques) avec les éléments architectoniques en grès (soubassement, encadrements de baies, appuis de baies, chaînage d'angle, bandeaux et corniches). Par souci d'économie, les façades arrière et les bâtiments secondaires peuvent être en pan de bois enduit avec un remplissage en briques ou moellons. Les opérations ne concernent souvent que la façade sur rue reconstruite contre la structure antérieure, la modification du profil de couverture pour la création d'une mansarde et le remplacement de l'escalier.
- La toiture à comble brisé « à la Mansart » apparaît permettant le logement de la domesticité au premier niveau et préservant un comble pour le stockage. Les faîtages parallèles à la rue ou à quatre pans sont les plus répandus. Les lucarnes rampantes

tendent à disparaître au profit du modèle cintré ou à fronton en pierre ou en bois même si des ouvrages composites sont élaborés. La plupart des couvertures sont en tuiles écailles à l'exception de celles des hôtels particuliers de très haut rang en ardoises (la pose « vieille allemande » est une hypothèse). On trouve encore de nombreux hauts combles médiévaux modifiés pour être mansardés à l'occasion d'une mise au goût du jour d'anciens bâtiments.

- La distribution verticale est assurée soit par des escaliers d'honneur dans des cages d'escalier intégrées dans le corps de bâtiment, soit par des galeries distributives en bois ouvertes abritant les volées droites d'escalier. Des escaliers secondaires généralement en bois complètent le dispositif. Les grands escaliers d'honneur sont en pierres de taille avec une main courante en ferronnerie ou en pierre, ou en bois richement sculptés, à noyaux, suspendus ou rampe sur rampe.
- De 1745 à 1775, le style Louis XV strasbourgeois s'épanouit, mêlant aux grandes lignes de l'architecture classique française un décor souvent naturaliste et abondant. Les façades sont réglées par les travées marquées par les chaînages intermédiaires à refends et ceux arrondis des angles, les bandeaux et cordons moulurés entre les étages. Les oriels en façade principale persistent sur certains hôtels. En revanche, les balcons ouverts « à la française » ornés de ferronneries font leur apparition. Les baies sont le support de décors avec des



Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

linteaux en arc surbaissés ornés de mascarons, d'agrafes sophistiquées en rocaïlle, d'appuis galbés aux deux premiers étages et des garde-corps en ferronneries ouvragées. Les menuiseries sur rue sont à impostes et traverses moulurées avec des vantaux à petits carreaux. Le rez-de-chaussée constitue le soubassement de la façade, les baies y sont garnies de grilles de défense. Il peut présenter des arcades dans le cas d'une occupation marchande ou artisanale (avec une allège).

- Les intérieurs se sont spécialisés et présentent des pièces de réception et d'intimité avec des séquences de chambres précédées d'antichambre. La distribution des pièces est en enfilade avec une double circulation masquée. Les pièces sont habillées par des lambris, alcôves, volets intérieurs, des décors en gypserie et faux marbres, des peintures décoratives, poêles et cheminées, parquets. Les sols sont en parquets, dallage et tommettes.
- Les caves voûtées peuvent abriter les cuisines des hôtels particuliers aristocratiques équipées de fours et de puits.

Espaces extérieurs :

- Les espaces extérieurs respectent la hiérarchie des usages de l'hôtel particulier avec la cour d'honneur pavée, la cour des communs pavée également sur laquelle s'ouvrent les écuries et les jardins offrant des parterres à la française et clos de murs.

PALAIS DES ROHAN



Plan Masse de l'Hôtel de Rohan 1732-1742. Plan Blondel 1765. Source : AVES



Hôtel des Rohan 1732-1742 © Bailly-Leblanc



Palais des Rohan, façade sur la Place du Château. © B.FEDEL - AUP Lorraine.

HÔTEL DE L'INTENDANCE



Plan Masse de l'Hôtel de l'Intendance 1731. Plan Blondel 1765. Source : AVES



Hôtel de l'Intendance, projet de 1731 © Région Grand-Est - Inventaire général



Hôtel de l'Intendance, façade côté Fossé des Faux Remparts © Bailly-Leblanc

HÔTEL DES DEUX PONTS



Plan masse de l'Hôtel de deux Ponts 1754-1755. Plan Blondel 1765. Source : AVES



Hôtel des Deux Ponts ou Hôtel du Gouverneur militaire, 1754-1755, façade sur cour. © Atelier G.André



Hôtel des Deux Ponts ou Hôtel du Gouverneur militaire, 1754-1755, Mur de clôture sur la Rue Brulée © Atelier G.André



Hôtel des Deux Ponts ou Hôtel du Gouverneur militaire, plafond du grand vestibule, 1754-1755 © Région Grand-Est - Inventaire général

date de modification 27 01 2022 12:30

■ Maison en pan de bois, hôtel ou maison bourgeoise, pouvant abriter un commerce au RDC

Le pan de bois reste la technique de construction de l'habitat bourgeois et modeste mais il est désormais recouvert d'une couche d'enduit peint, imitant les immeubles de structures maçonnées. Il se caractérise dorénavant par un ordonnancement strict comprenant des ouvertures régulières, sans lecture possible de l'usage des pièces intérieures.

Exemples : 4 grand Rue (1758), 1 rue du Poumon, 13 place Saint-Etienne (1753).

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles s'élargissent pour l'implantation de bâtiments dont la façade gouttereau est désormais orientée vers la rue.
- Les bâtiments principaux moins profonds occupent le front de la parcelle avec une cour arrière accessible par un couloir latéral dans la plupart des cas. Le bâtiment distributif abritant les galeries ouvertes et l'escalier est accessible depuis la cour ainsi que la cave. Un troisième bâtiment en fond de parcelle ou un mur de clôture ferme la cour.
- La structure en pan de bois repose sur les rez-de-chaussée maçonnés en briques enduites ou pierre. Les hauteurs sous plafonds augmentent pour répondre au besoin de lumière et correspondre à l'ordonnancement « à la française ». L'encorbellement est abandonné ainsi que l'oriel. Les bâtiments ont en général trois à quatre étages.
- La composition régulière de la façade enduite reproduit celle d'un bâtiment en maçonnerie. Les baies en arcs surbaissés sont néanmoins pourvues d'encadrements en bois et parfois d'appuis galbés.
- La toiture est mansardée à la française, à deux niveaux avec des lucarnes en bois et gerbières au premier niveau et des lucarnes rampantes pour le niveau supérieur.
- Les niveaux carrés sont dévolus à l'habitation. La pièce avant semble toujours dévolue à la réception et témoigne de la persistance de la Stube. On y retrouve des décors peints sur les cloisons mais également sur les plafonds à solives. Les escaliers des galeries distributives sont tournants à volées droites avec un départ de rampe sculpté en rocaille.

Espaces extérieurs :

- La cour reste l'espace extérieur le plus courant abritant le puit



*Immeuble XVIII^e siècle en pan de bois dont l'enduit d'origine a été bûché
© Bailly-Leblanc*



*Baie dans une façade en pan de bois XVIII^e siècle dont l'enduit a été bûché. Les appuis de baie en bois reproduisent le motif galbé des façades en pierres de taille
© Bailly-Leblanc*

Maisons en pan de bois du XVIII^e siècle

*Façade pignon d'un immeuble en pan de bois enduit du XVIII^e siècle avec une toiture brisée «à la Mansart», des encadrements en bois avec des appuis de baies galbé. Le RDC a été modifié par l'aménagement d'un commerce au XIX^e siècle
© Bailly-Leblanc*



*Façade principale d'un immeuble en pan de bois du XVIII^e siècle avec une toiture brisée «à la Mansart», dont l'enduit a été supprimé postérieurement.
© Bailly-Leblanc*



*Façade pignon d'un immeuble en pan de bois du XVIII^e siècle avec une toiture brisée «à la Mansart» et une demi-croupe L'enduit a été supprimé postérieurement.
© Bailly-Leblanc*

4.2.6...BÂTI DÉBUT XIX^e MODERNISATION

Cette typologie correspond à une courte période jusqu'aux années 1870, où le déménagement des industries polluantes, l'aménagement des réseaux fluviaux et ferroviaires favorisent la rénovation urbaine. Des projets urbains sont alors envisagés sur la base du plan d'alignement approuvé en 1854 mais très partiellement réalisé avant 1870 (comblement du fossé des Tanneurs, égout, usine à gaz, construction de la gare intra-muros.).

La typologie est constituée d'immeubles de rapport plus ou moins luxueux destinés à la bourgeoisie et dont les principes ont été esquissés à la fin du XVIII^e siècle.

Le début du XIX^e siècle voit le déclin de l'utilisation du pan de bois pour les structures principales au profit de la maçonnerie et de la brique enduite. On notera cependant que pour des raisons d'économie, la façade arrière et le bâtiment secondaire restent construits en pan de bois.

■ Immeubles de rapport :

La répartition sociale des espaces habités hiérarchise de moins en moins la conception du bâtiment compte tenu de l'objectif de rapport de la construction, même si les niveaux bas sont les plus prisés avant l'apparition à Strasbourg de l'ascenseur après 1900. Les niveaux ont sensiblement la même hauteur. Ce sont les surfaces et la décoration qui déterminent socialement le logement.

Exemples : les quais Nord aménagés à partir des années 1840, la rue du Fossé des Tanneurs suite à la couverture du Fossé, les environs de la première gare et la rue du Marché (ancienne rue de la gare), la rue de la Haute Montée, Immeuble Blum-Auscher (1869), 8, quai Kléber

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles larges résultent souvent de remembrement, d'alignement ou de densification de terrains nus. Elles sont larges afin d'accueillir un grand nombre de travées et ont une géométrie en quadrilatère.
- Le corps de bâtiment est souvent unique et occupe la totalité de la parcelle, sans espace extérieur. Le bâtiment secondaire constitue une aile en retour sur une cour, adossée à une limite séparative.
- La structure du bâtiment est en maçonnerie enduite et pan de bois enduit (façade arrière), avec des éléments architectoniques en grès, ou appareil en grès. Le bâtiment secondaire peut être en pan de bois enduit. Les planchers sont en bois.
- La composition de la façade et les percements sont régis par une trame régulière avec parfois une travée dominante. Les éléments architectoniques tels que les bandeaux et corniches définissent les niveaux de l'immeuble qui peut compter quatre étages, avec un étage en retrait marqué par un balcon filant. Le soubassement, avec un appareil à refends en grès, est souvent utilisé pour dissimuler un rez-de-chaussée surélevé ou des arcades commerciales avec entresol. Des balcons ornent les élévations. Les baies accueillent les premières persiennes articulées et les garde-corps sont en fonte moulée.
- Les toitures peuvent adopter le profil le plus rentable avec un brisis couvert d'ardoises ou de tuiles plates, accueillant des mansardes éclairées par des lucarnes rentrantes et un terrasson couvert de zinc. Le profil traditionnel en bâtière couvert de tuiles écailles est également utilisé.
- La distribution verticale dans l'œuvre se situe à l'extrémité du couloir d'entrée et dessert un à deux appartements par niveau.
- Les aménagements intérieurs privilégient un large couloir axial distribuant, côté rue principale, les pièces de réception en enfilade et côté arrière, les pièces de l'intimité et de service. Dans les immeubles les plus luxueux, les pièces principales et les parties communes sont ornées de lambris bois, de parquets, de décors en gypserie sur les plafonds et les parements.

Espaces extérieurs :

- Les grands espaces extérieurs sont rares et correspondent généralement à des cours encaissées.



Immeuble de rapport Rue de la Douane, 1810 © Bailly-Leblanc

Immeuble de rapport du début du XIX^e siècle



*Immeuble de rapport Quai Saint-Thomas , 1840
- façade principale © Bailly-Leblanc*



*Immeuble de rapport Quai Saint-Thomas, 1840 -
façade arrière sur cour © Bailly-Leblanc*



*Immeuble de rapport Quai Saint-Thomas, 1840 - façades des bâti-
ments secondaires sur cour
© Bailly-Leblanc*



*Immeuble de rapport Quai Saint-Thomas, 1840 - porche
© Bailly-Leblanc*



*Immeuble de rapport Quai Schoepflin, vers 1840 -
façade arrière sur la rue du Fort © Bailly-Leblanc*



*Immeuble de rapport Quai Schoepflin, vers 1840 -
façade principale © Bailly-Leblanc*

date de modification 27 01 2022 12:30

■ Hôtels particuliers:

*Hôtel Hecht 9 quai Kléber (1855), 10, quai Kléber (1869),
hôtel Lauer 8 quai Kléber (1860-1861)*

Ces hôtels particuliers ont été construits sur la rive gauche du Fossé des Faux Remparts, à la suite de l'aménagement des quais dans les années 1840 et du remembrement des parcelles du couvent de la Toussaint suite à la création de la clinique de la Toussaint en 1836.

La construction des quais permet la constitution d'une façade urbaine jusque-là limitée aux têtes de ponts et entrées de faubourg. Les corps de bâtiments principaux sont implantés en front de parcelles, face aux quais sur un RDC surélevé avec passage cocher, et jardin arrière.

Le modèle traditionnel du XVIII^e siècle est reproduit même si le confort est amélioré : la cuisine est semi-enterrée sur l'arrière, les pièces sont nombreuses et leurs affectations diverses, le système de double circulation pour la domesticité existe toujours, le vestibule et la cage d'escalier constituent des espaces majeurs de représentation.

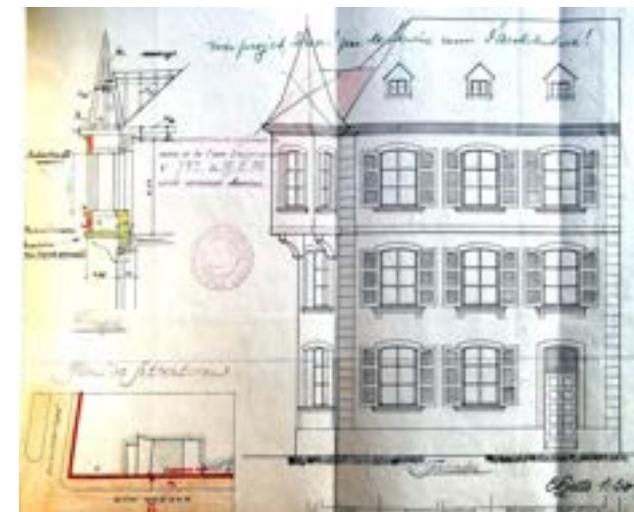
Dans la Grande Ile, d'anciens hôtels particuliers ou bourgeois des périodes antérieures ont bénéficié d'importants travaux de « mise au goût du jour » notamment pour les circulations et les décors intérieurs (ex. ancien hôtel d'Andlau-Klinglin, réaménagé par Monsieur Renouard de Busière).



Hôtel particulier Quai Kléber. «Strassburg und seine Bauten» © Archi-wiki



Hôtel particulier Quai Kléber. © Archi-wiki



Hôtel particulier Quai Kléber. Maisons de Strasbourg © Jean-Michel Wendling



Hôtel particulier Quai Kléber © Atelier G.André

4.2.7...BÂTI CAPITALE DU REICHSLAND D'ALSACE-LORRAINE (1871-1918)

Cette typologie correspond à la période où Strasbourg est la capitale de la Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine (*Reichsland*). Elle est localisée sur les parcelles dont les immeubles ont été détruits par les bombes incendiaires du siège de 1870 et sur la zone de l'extension de la ville sur l'emprise des anciens remparts et des glacis de la ville et de terres agricoles.

Le périmètre du Site Patrimonial Remarquable sur la Neustadt concerne les anciens terrains militaires devenus propriété de la ville. L'urbanisation rapide et l'application d'un document d'urbanisme efficace en furent donc simplifiées et à l'origine d'un quartier relativement homogène constitué d'immeubles de rapport plus ou moins luxueux, de villas modestes parfois jumelées et d'hôtels particuliers mitoyens.

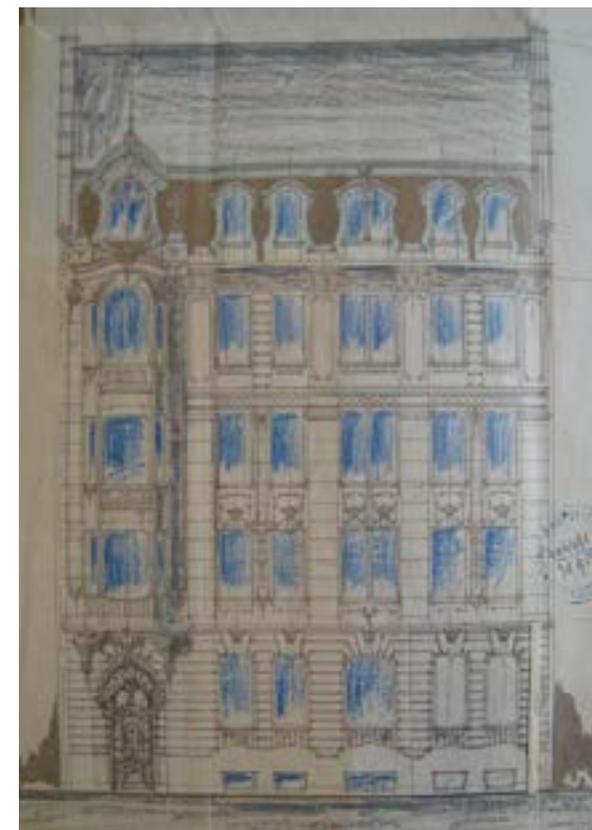
Le style architectural de ces bâtiments est très varié, inspiré d'abord par les opérations haussmanniennes, il devient diversifié à partir de 1890 répondant aux goûts des commanditaires allant du Néogothique, néo-Renaissance allemande ou française, néo-Louis XIII et Louis XV puis Art Nouveau. Les architectes en charge de ces programmes utilisent couramment des plans typologiques qu'ils reproduisent avec des variations stylistiques plus ou moins importantes.

La typologie des immeubles à loyers est associée à des locaux commerciaux au rez-de-chaussée, de façon systématique sur les axes commerciaux de l'île et plus ponctuelle dans la Neustadt, témoignant ainsi d'une sectorisation des activités urbaines.

Tous les bâtiments, quels que soient les choix stylistiques, bénéficient des progrès techniques de la construction pour améliorer le confort des logements. On trouve l'eau et le gaz à tous les étages ainsi que l'électricité après 1900. Dans les immeubles de catégorie supérieure, il faut ajouter le chauffage central à vapeur, l'eau chaude, la salle de bain à l'anglaise, le téléphone, l'ascenseur et le monte-charge. L'implantation du bâti dans la parcelle et les plans des appartements témoignent des préoccupations hygiénistes et favorisent l'éclairage et la ventilation des appartements ainsi que des cages d'escalier

Enfin si la décoration des façades, quel que soit le programme (villas, hôtels particuliers, immeubles de rapport), est toujours assurée, celle des intérieurs offrant toute la variété des arts appliqués de l'époque, dépend du budget du commanditaire.

Les décors intérieurs identifient le statut de l'appartement et de la pièce. La céramique, le granito-terrazzo, les peintures décoratives sur plâtre sont les décors les plus courants des parties communes. Les décors en gypserie (consoles, corniches, rosaces, mouluration) ornent les pièces d'apparat. Les vitraux et verres gravés et teints sont toujours utilisés pour les cages d'escaliers et présents couramment dans les bow-windows. Dans les villas et hôtels particuliers, des ouvrages plus coûteux sont mis en œuvre comme les plafonds à caissons, les parquets à marqueterie, les enduits faux-cuir. La ferronnerie plus ou moins ouvragée est utilisée pour la quincaillerie des menuiseries et les luminaires des parties communes.



Immeuble de rapport - 1903
© Région Grand-Est - Inventaire général

Immeuble de rapport

Exemples : Immeubles Art nouveau (22, rue du Général-de-Castelnau, 24 rue Brûlée, 1 place Broglie, 33 rue des Grandes Arcades, 11 rue du Parchemin, 53 avenue des Vosges), immeuble néo-gothique (21, avenue de Marseille), immeubles éclectiques de la Neustadt, 3 Place Kléber, 10 place Kléber, immeubles rue du 22 Novembre, immeubles 6 avenue de la Marseillaise et 19a avenue de la Paix.

Les immeubles de rapport constituent un corpus majoritaire dans la Neustadt et couvrent un large champ de programmes : du petit appartement de deux pièces à celui plus luxueux de 10 pièces.

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles sont larges, résultant de remembrement après le bombardement de 1870, de la réalisation de la Grande Percée, ou de lotissements sur des terrains vierges suite à la démolition de l'enceinte XVIII^e siècle.
- La parcelle est occupée par un corps principal de bâtiment sur rue (plan en L, U, quadrilatère), une cour, parfois un jardin en fond de parcelle (dans les îlots proches de l'Université) et un jardin de devant (sur certains axes), un corps secondaire de bâtiment en retour comprenant des communs et parfois des buanderies.
- La structure du bâtiment est généralement en maçonnerie de briques, parfois en béton (pour les grands immeubles de la Grande Percée), avec des éléments architectoniques en grès, en béton simulant la pierre. Le pan de bois et le pan de fer enduit avec un remplissage en briques sont utilisés pour les bâtiments secondaires et les annexes. La structure des planchers est très souvent mixte en solives bois et profilés métalliques. Les balcons situés sur les façades arrière sont portés par des hourdis en terre cuite sur des profilés métalliques.
- La structure des caves est en maçonnerie de briques avec un plancher haut en voûtains de terre cuite sur profilés métalliques.
- Si le style architectural de la façade est très variable et constitue principalement un argument commercial, le règlement d'urbanisme (Bauordnung) impose

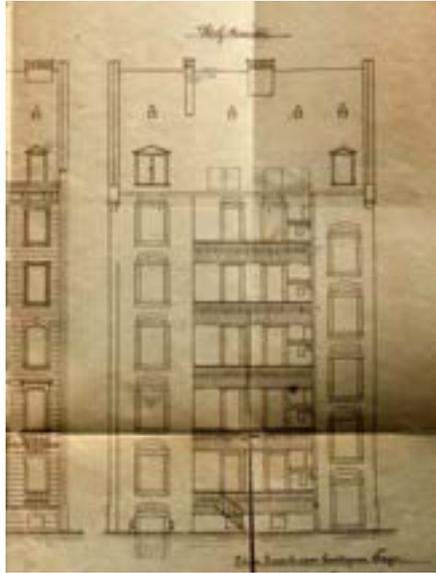
des continuités de niveaux tout en réglementant le gabarit de l'immeuble par rapport aux voies et aux limites parcellaires permettant ainsi différentes hauteurs d'immeubles. Ainsi les immeubles variant de R+2 à R+4 (R+ 4 sur entresol de 2 niveaux pour la Grande Percée) présentent tous un soubassement traité généralement en appareil de grès abritant le demi-niveau de cave. Les façades supérieures sont composées par les éléments architectoniques de différents répertoires et présentent parfois des ordres monumentaux. La façade sur rue peut être animée par des balcons sur consoles, bow-window et oriels. La façade arrière, sans décoration à l'exception de la cage d'escalier, est le plus souvent occupée par des loggias et balcons qui constituent un espace extérieur pour chaque appartement en prolongement de la cuisine, associé à un garde-manger. Ils donnent parfois accès aux toilettes privatives. Les éléments décoratifs des façades varient suivant le style adopté allant de la mosaïque, le sgraffito, la peinture murale monumentale, à la sculpture, la ferronnerie, le métal, le grès ou la brique émaillée.

- Les baies peuvent être équipées d'une double menuiserie posée au nu de la façade sans être scellée pour renforcer l'isolation thermique de façon saisonnière. Le repli des occultations est toujours intégré aux baies (pour la façade sur rue tout de moins), qu'il s'agisse de volets roulants ou de persiennes articulées en bois.

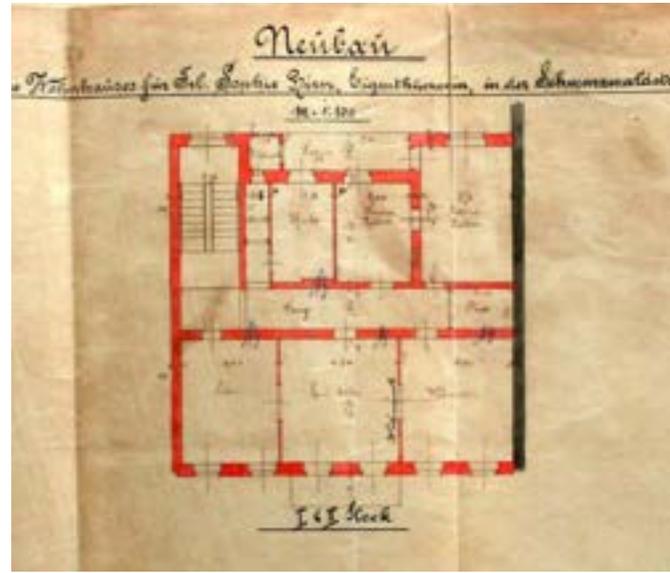


Immeuble de rapport en tête d'îlot avec un RDC commercial
© Région Grand-Est - Inventaire général

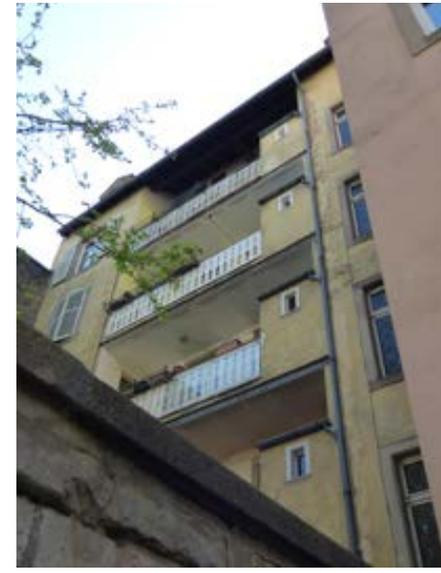
Immeuble de rapport de la période : capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918) : les façades sur cour



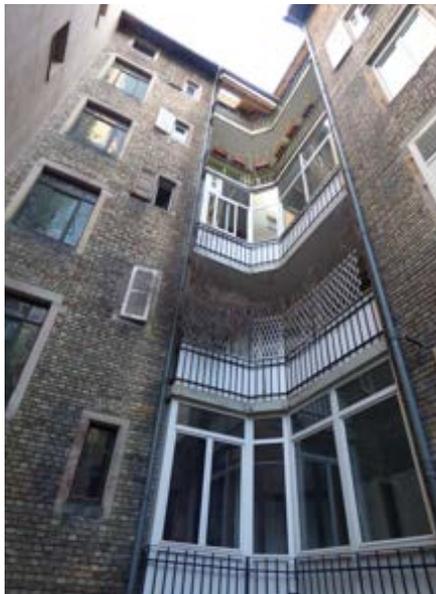
Dessin du projet de la façade arrière de l'immeuble de rapport avec loggias jumelées et balustres en bois découpés © Archi Wiki



Plan courant de l'immeuble de rapport avec loggias jumelées et balustres en bois découpés © Archi Wiki



Façade arrière sur jardin d'un immeuble de rapport avec loggias jumelées et balustres en bois découpés © Atelier G. André



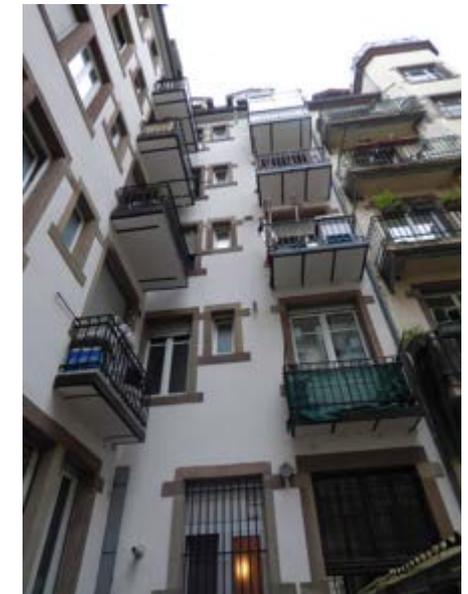
Façade arrière sur cour d'un immeuble de rapport avec loggias en angle en partie fermées postérieurement © Atelier G. André



Façade arrière sur cour d'un immeuble de rapport avec des garde-manger dans les allèges des baies des cuisines © Atelier G. André



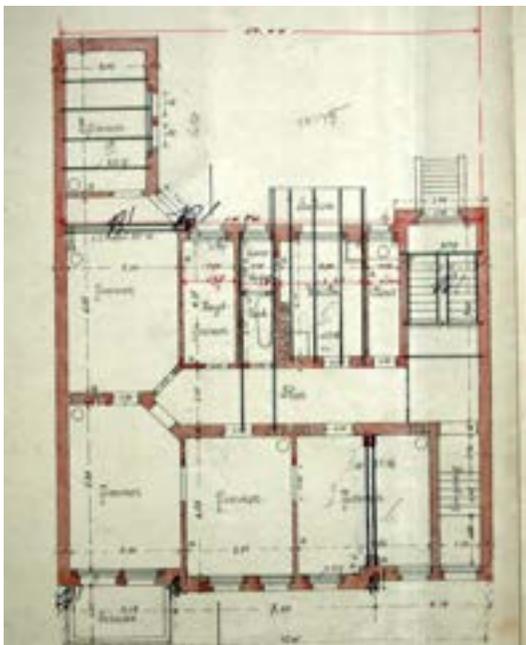
Façade arrière sur cour d'un immeuble de rapport avec loggias © Atelier G. André



Façade arrière sur cour d'un immeuble de rapport avec balcons sur structures en profilés métalliques © Atelier G. André

date de modification 27 01 2022 12:30

Immeuble de rapport de la période : capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)



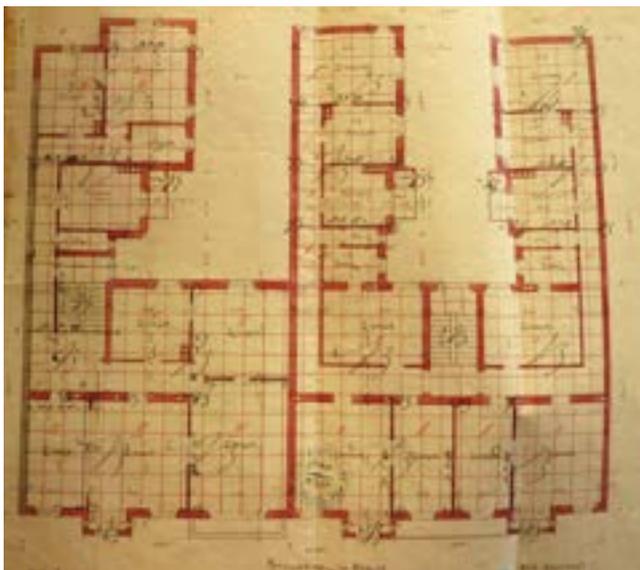
Immeuble de rapport avec jardin de devant (vorgärten) et terrasse - plan © Région Grand-Est - Inventaire général



Immeuble de rapport avec jardin de devant (vorgärten) et terrasse - façade principale sur rue © Atelier G. André



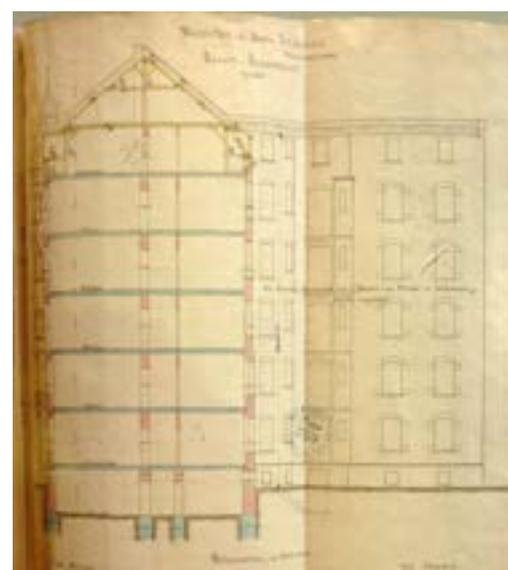
Immeuble de rapport avec jardin de devant (vorgärten) et terrasse - façade arrière sur cour © Atelier G. André



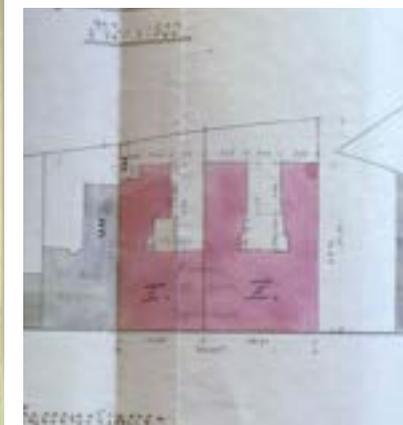
Immeuble de rapport à l'alignement de l'avenue des Vosges - plan © Région Grand-Est - Inventaire général



Immeuble de rapport à l'alignement de l'avenue des Vosges - façade principale sur l'avenue © Atelier G. André



Immeuble de rapport à l'alignement de l'avenue des Vosges - coupe et façade sur cour en retour © Région Grand-Est - Inventaire général



Immeuble de rapport à l'alignement de l'avenue des Vosges - plan de masse © Région Grand-Est - Inventaire général

- Le traitement des rez-de-chaussée commerciaux diffère entre l'île et la Neustadt. En effet, implantés sur les grands axes commerçants de l'île, ils présentent un aspect monumental avec un effet d'arcades, déjà initié à la période précédente, et sont surmontés d'un entresol ou d'un étage complet. Le traitement de la façade est alors soit un appareil de grès soit une structure métallique comprenant le rez-de-chaussée et l'entresol (rue du 22 novembre, rue du Vieux-Marché-Aux-Vins, rue de la Mésange). Dans la Neustadt, l'implantation commerciale est discontinuée et davantage située aux carrefours des grands axes. La loge commerciale y a été conçue dès l'origine avec une entrée particulière et un accès de plain-pied se différenciant des rez-de-chaussée surélevés. Plus discrète, elle s'intègre dans la composition dominante de l'immeuble et présente rarement un entresol (Avenue des Vosges-Forêt Noire).
- Les toitures des bâtiments sur rue qui peuvent être très complexes sont fréquemment à brisis et terrasson avec, à l'origine, des ardoises posées « à l'allemande » ou losangées posées sur pointe. Le bâtiment en retour présente souvent une très faible pente couverte probablement de tables de zinc à l'origine et aujourd'hui souvent étanchée par des lais bitumineux. On note également, pour un grand nombre de bâtiments, une toiture vraisemblablement conçue pour des raisons économiques, de façon asymétrique avec un brisis côté rue et une faible pente vers la façade arrière du bâtiment.
- L'entrée et la distribution verticale sont, avec la façade sur rue, le marqueur social de l'immeuble. La décoration et le choix des matériaux (sol en dalles de grès ou carrelage) dépendent de son statut. L'escalier principal est situé dans le prolongement de l'entrée, ouvert sur la façade arrière. Il est dans œuvre ou demi-hors-œuvre, souvent mis en valeur par des ouvrages de toiture ou de façade. Les cages d'escaliers sont l'occasion de prouesses techniques comme des

façades constituées uniquement de panneaux de vitraux colorés montés sur plomb. Dans les immeubles les plus luxueux, il existe un escalier de service pour la domesticité. Les premiers ascenseurs (1900/1905) et monte-charge ont été installés dans les immeubles les plus hauts, notamment ceux de la Grande Percée, valorisant ainsi les derniers niveaux.

- Les aménagements intérieurs dépendent du statut des habitants. Les appartements sont de moyennes à grandes surfaces, et peuvent occuper la totalité d'un niveau du corps de bâtiment avec son aile en retour arrière. Il ne peut y avoir plus de deux appartements par niveau, même si de très rares cas de trois appartements existent. Les pièces d'apparat ou de vie sont en général sur rue en enfilade, les pièces privées sur la cour ou le jardin ainsi que les pièces de service (cuisine et salle de bain) qui peuvent être éclairées par une cour de souffrance. Un couloir central (plus ou moins large) dessert les pièces de part et d'autre du bâtiment à partir de l'entrée, éclairée par une porte palière vitrée. Les pièces de service sont isolées et desservies par un couloir plus étroit, dans une aile en retour si elle existe.
- Les caves sont accessibles depuis la cour et côté rue en demi-niveau par rapport au rez-de-chaussée. Ce demi-niveau peut alors abriter le logement du concierge.

Espaces extérieurs :

- Les espaces extérieurs des immeubles de rapport varient selon le statut de l'immeuble et sa localisation. Ainsi toutes les parcelles concernées sont pourvues de cour à l'arrière des bâtiments principaux plus ou moins grande et pouvant accueillir des bandes végétalisées. Le développement des jardins en cœur d'îlots est surtout localisé dans la « ville parc » à proximité de l'Université. Enfin, certains axes ont été conçus avec un recul d'alignement de 4 m où la création et l'entretien d'un jardin de devant (*Vorgärten*) est imposé.



Baies commerciales au RDC d'un immeuble de rapport © Région Grand-Est - Inventaire général

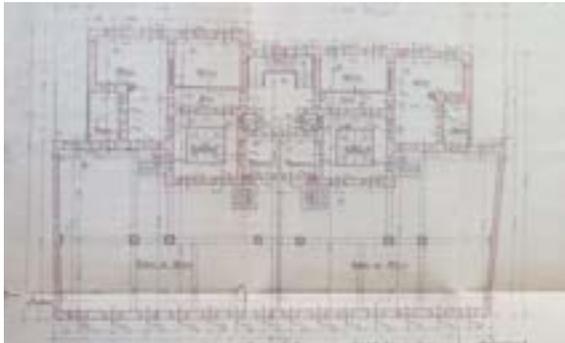


Double porte piétonne pour accès aux étages (gauche) et accès au commerce (droite) © Région Grand-Est - Inventaire général



VUE MAQUETTE 3 D avec la même orientation que le plan

Cartographie de la datation des immeubles de la Grande Percée. Source : At. Grégoire André



Plan du RDC avec commerces de l'immeuble «Frankenhaus»
rue du 22 Novembre- 1913- 1914 © Atelier G. André



Ciné Vox rue des Francs-Bourgeois - 1939-1948 ©
Bailly-Leblanc



Immeuble rue du 22 Novembre- 1913 © Atelier G. André



Immeubles rue des Francs-Bourgeois - 1925-1929 © Bailly-
Leblanc



Immeubles rue de la Division
Leclerc - 1954-1956 © Bailly-Le-
blanc



Dessin préparatoire immeuble de
l'Electricité de Strasbourg, rue du
22 Novembre - 1915
source : AVES© S. Eberhardt

date de modification 27 01 2022 12:30

Villas

Les villas sont localisées dans la ville-parc à proximité de l'Université, des parcs de l'Orangerie et de Contades. Souvent jumelées, elles sont construites pour des commanditaires aisés notamment les hauts fonctionnaires, des professeurs d'université et des industriels. Le choix stylistique est lui aussi soumis au goût du maître d'ouvrage et les prestations de décorations sont supérieures à celles des immeubles de rapport.

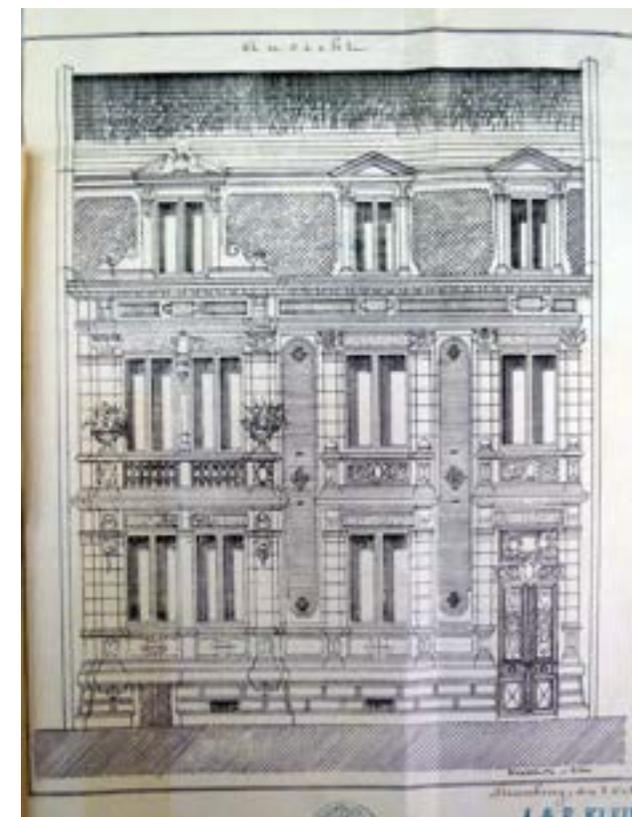
Exemples : 9-11, 13-15, 17 rue Goethe ; 6-4, 8 rue de l'Université

CARACTÉRISTIQUES

- La villa présente un plan massé en quadrilatère ou en L, en retrait de l'alignement pour accueillir un jardin de devant. La villa peut être jumelée avec une autre faisant partie de la même opération. Une terrasse peut avoir été construite pour accorder un espace extérieur de plain-pied depuis les salons. En fond de parcelle ou en limite séparative, on trouve les anciennes écuries et remises. Le jardin occupe la majeure partie du fond de parcelle et participe, avec les autres propriétés, à un cœur d'îlot végétalisé.
- Les techniques de construction sont les mêmes que pour les immeubles de rapport. Mais à partir de 1900, avec le mouvement *Heimatschutz*, la tradition constructive strasbourgeoise avec pan de bois, hauts combles et pignons couverts de tuiles devient une source d'inspiration et de réinterprétation.
- La villa présente un rez-de-chaussée surélevé, avec un étage (parfois deux étages) et des combles, dont le premier niveau est habitable.
- L'escalier est un ouvrage très soigné et la cage est généralement ouverte sur l'espace d'entrée. Les pièces de l'étage sont distribuées par un couloir central.
- Le plan intérieur doit beaucoup à celui de l'hôtel particulier XVIII^e siècle avec une répartition hiérarchique et verticale des espaces et leur spécialisation. On trouve des programmes avec des cuisines dans le sous-sol semi-enterré et ouverte côté arrière. Le rez-de-chaussée accueille les pièces d'apparat. Les pièces privées de la vie familiale se situent au premier étage. Les chambres des domestiques et le séchoir sont localisés dans les combles.

Espaces extérieurs :

- A l'extérieur, le jardin à l'arrière est souvent traité à l'anglaise et clôturé par des murs en briques présentant des compartimentages. Les écuries et les remises sont adossées aux limites séparatives.



Élévation d'un hôtel particulier rue Auguste Lamay © Archi-wiki

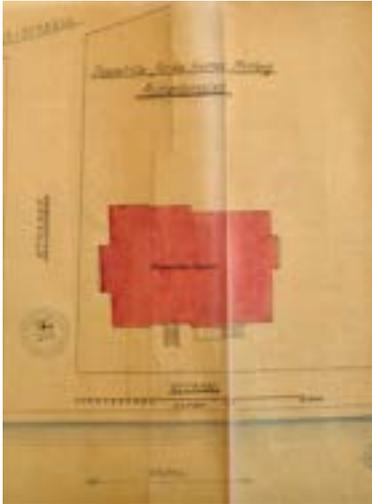
Hôtels particuliers

Les hôtels particuliers présentent les mêmes caractéristiques que les villas mais avec des prestations de décoration supérieures pour les intérieurs et un plus grand nombre de pièces.

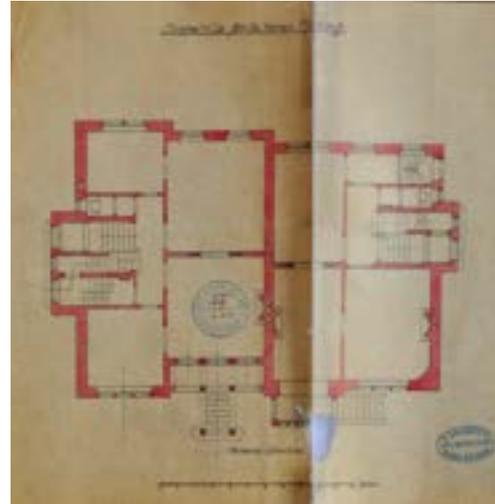
Les hôtels particuliers sont mitoyens dans le tissu bâti continu et situés à proximité de la place de la République et de l'Université.

Il n'y a généralement pas de jardin, seul un petit parterre peut exister dans une cour.

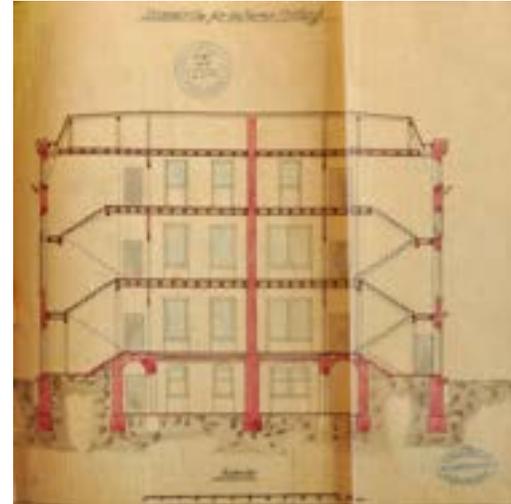
Exemples : 13-15-17-19 av. de la Paix, 10 rue du Gal Castelnau, 10 rue Auguste Lamey

Villas et hôtels particuliers de la période : capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)

Villas jumelles, rue Massol, plan de masse, 1884 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, plan RDC, 1884 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, coupe longitudinale, 1884 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, élévation sur le canal, 1884 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, façade sur rue, 2013 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, escalier principal, 2013 © Région Grand-Est - Inventaire général



Villas jumelles, rue Massol, façade sur canal des Faux Remparts 2013 © Région Grand-Est - Inventaire général

Villas et hôtels particuliers de la période : capitale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (1871-1918)



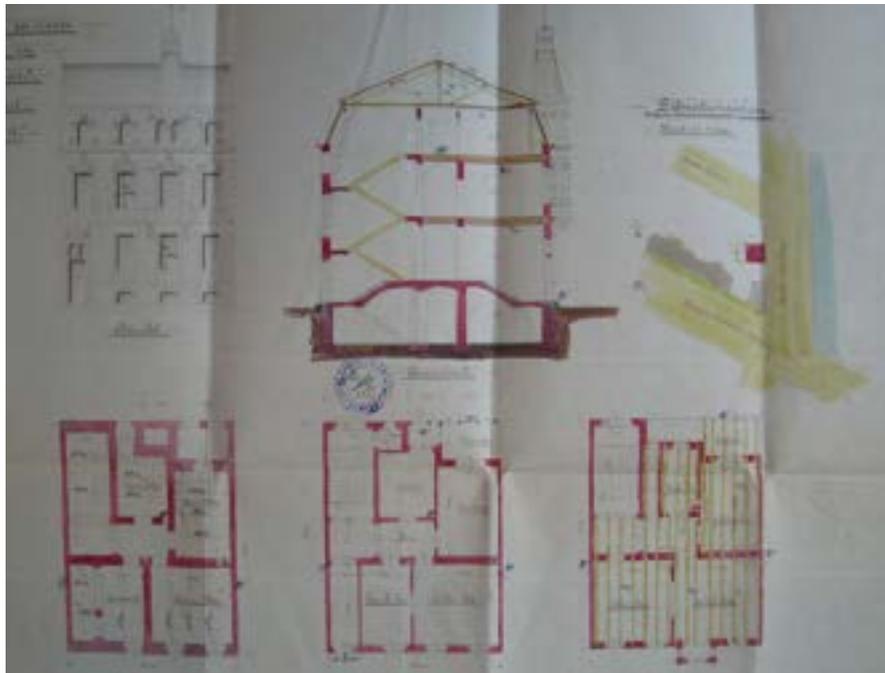
Hôtel particulier de la Neustadt. 1900.
© Atelier G.André



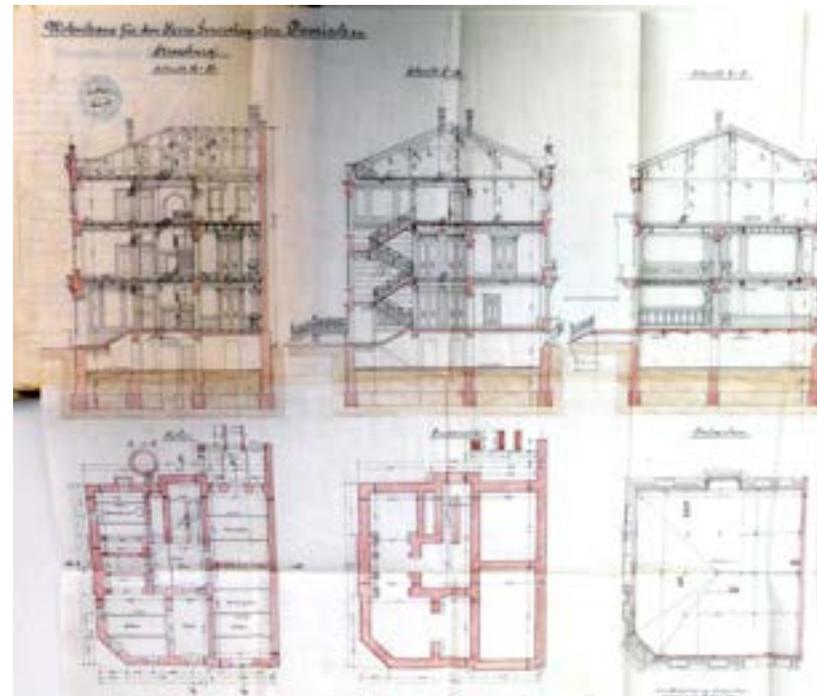
Façade arrière. © Atelier G.André



Hôtel particulier dans la Neustadt avec jardin. 1896. © Atelier G.André



Plans et élévation du 10 Quai Koch © Région Grand-Est - Inventaire général



Plans et élévation du 12 rue Fischart. © Région Grand-Est - Inventaire général

4.2.8...BÂTI XX^E SIÈCLE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES (1918-1948)

Cette typologie, représentative d'une période de transition, est marquée par le mouvement de la modernité architecturale favorisée par le progrès des techniques de la construction de l'entre-deux-guerres. La brièveté de cette période explique le corpus restreint et sa valeur de rareté. Les logements collectifs sont la typologie dominante plus ou moins luxueuse comme pour les bâtiments prolongeant la Grande Percée ou l'opération de prestige de l'ESCA dans la rue des Pontonniers. Le style architectural a abandonné le langage éclectique et historiciste mais certaines formes traditionnelles comme l'oriel sont à nouveau déclinées. Sans rapport d'échelle, d'autres immeubles ou maisons de ville sont disséminés dans la ville avec pour points communs l'usage des premières techniques industrielles de construction (béton armé, pavés de verre, serrurerie) et des arts appliqués (marbrerie, vitraux, verre gravé, ferronnerie, menuiserie) avec plus ou moins de moyens.

*Exemples : logements collectifs : 10-24 rue de la Division Leclerc (1932-1934), 19 et 27 rue du 22 Novembre, immeuble ESCA (Est Capitalisation)
Corpus maison de ville : 6 quai Altorffer (1939-41)*

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles larges, résultant de remembrement lors de la réalisation de la Grande Percée par exemple. Les maisons de ville occupent des petites parcelles du tissu ancien libérées à l'occasion de reconstructions.
- Le corps principal de bâtiment sur rue occupe le front de parcelle avec peu d'espaces extérieurs à l'arrière.
- Les techniques de construction sont encore mixtes, avec des structures en béton armé (procédé Hennebique) ou métalliques, des menuiseries métalliques ou en bois peints, avec des pierres de taille de plaquage en soubassement, des voûtes de béton et pavés de verre
- Pour le second tronçon de la Grande Percée, la composition de la façade suit l'ordonnement architectural du premier tronçon avec une façade commerciale sur 2 niveaux (RDC et un étage) soulignée par un soubassement marqué par un habillage en plaquage de grès et abritant des arcades. Des balcons filants sur plusieurs travées animent les façades avec des garde-corps en fer forgé. La proportion des baies devient oblongue avec des effets de trumeaux évoquant l'architecture médiévale. Les éléments architectoniques d'inspiration classique (encadrements de baies, bandeaux moulurés, corniches, trumeaux) sont en béton texturé évoquant le grès. La toiture abrite un niveau de comble éclairé par des lucarnes. La façade est généralement enduite.
- Pour l'ensemble de l'ESCA (rue des Pontonniers), la composition architecturale affirme beaucoup moins la modernité et évoque encore l'éclectisme de la période précédente avec son luxe de décors. La façade est en grès sur une structure en béton Hennebique. Les éléments de ferronnerie sont de R. Subes.
- Les immeubles collectifs comprennent deux appartements par niveaux et sont desservis par des cages d'escalier ouvertes, éclairées par des baies parfois garnies de vitreries de couleurs. Un ascenseur en occupe le noyau central pour les opérations les plus dotées. Dans les appartements, les décors sont sobres et l'on peut y trouver des dispositifs « modernes » comme les portes coulissantes (déjà expérimentées pour la Neustadt), des salles de bains, etc.
- La maison unifamiliale quai Altdorfer est un exemple unique dans le Site Patrimonial Remarquable, concentrant le savoir technique et celui des arts appliqués de cette période de transition.



Immeuble de rapport avec RDC commercial. Rue du 22 Novembre. 1936 - 1937 © Atelier G.André

ESCA : 1932 à 1935



Façade sur le canal du Faux-Rempart © Région Grand-Est - Inventaire général



Façades sur cour © Atelier G.André



Porche d'entrée © Atelier G.André

Logements rue de G. Rapp avec un RDC commercial : 1935 - 1936



Façade principale sur rue © Région Grand-Est - Inventaire général



Façade arrière sur cour © Atelier G.André

Logements rue de Division Leclerc



Immeuble collectif, Grande percée, façade principale, 1936 © Bailly-Leblanc



Immeuble collectif, Grande percée, cage d'escalier 1936 © Bailly-Leblanc



Immeuble collectif, Grande percée, façade arrière, 1936 © Bailly-Leblanc

• BÂTI DU XX^e SIÈCLE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION JUSQU'AU PREMIER CHOC PÉTROLIER 1949-1974

La seconde Reconstruction a non seulement pour objectif la réparation des sinistres importants dus aux bombardements de 1944 mais également de répondre à la crise du logement social, jamais résolue. Différentes approches architecturales et urbaines de la Reconstruction voient le jour en fonction de la valeur patrimoniale du quartier :

- Une doctrine de couture des îlots bombardés et de reproduction ou de réinterprétation de l'architecture traditionnelle strasbourgeoise « ante bellum » pour les îlots proches de monuments emblématiques (cathédrale, Neubau).
- Une architecture de logements collectifs en continuité avec celle de la période précédente réutilisant des typologies traditionnelles et s'insérant dans le tissu bâti.
- Une création architecturale qui affirme les théories du mouvement moderne pour l'opération urbaine de grande ampleur de la « Grande Percée » (Homme de Fer), pourtant proche de la cathédrale, et de façon ponctuelle (à la parcelle) dans la Neustadt.

Le langage architectural de ces différentes approches est nourri des réalisations d'Auguste Perret et de son « classicisme structurel » avec une expression formelle plus ou moins affirmée des techniques et matériaux de constructions industrielles qui induisent la rationalisation des proportions et des trames. L'architecte Charles-Gustave Stoskopf, auteur avec Oehler et Fleischmann de l'opération de la « Grande Percée » (Homme de Fer) est une figure de la Reconstruction du centre de Strasbourg.

Exemples:

Reconstruction « ante bellum » : 1 place Gutenberg, 76-55-111-113 Grand'Rue, 5-9-17-18-19-16-13-15 rue des Veaux,

Immeubles collectifs « d'accompagnement » : 6 quai de Paris, 4-6-20-22 rue Kageneck, 46 rue du Jeu des Enfants, 20-22 rue du Vieux Marché aux Vins, 1-2 quai saint-Jean.

Opération Grande Percée : Tour Valentin Sorg ou Stoskopf (1946), 2 à 6bis rue du Noyer.

Immeubles collectifs « mouvement moderne » : 22, 27, 28 av. des Vosges

CARACTÉRISTIQUES

- Les parcelles sont larges résultant de remembrement après bombardement et alignement, sauf dans le cas de reconstructions ponctuelles sur des parcelles existantes disséminées dans la ville.
- Le corps principal de bâtiment occupe le front de rue avec une profondeur moyenne de 12 m et une géométrie quadrangulaire.
- Les techniques de constructions sont industrielles et aboutissent à une architecture tramée en béton armé (poteaux-poutres) avec des éléments de remplissage

en panneaux préfabriqués ou en maçonnerie. Les parements sont habillés de plaquages de pierre (Chauvigny, grès), de pierre reconstituée, de béton préfabriqué texturé, en fonction du budget dédié. Dans le cas de Reconstruction de type « ante bellum » et d'architecture d'accompagnement, les matériaux traditionnels sont utilisés pour certains ouvrages de l'enveloppe du bâtiment (tuiles plates, grès)

- L'apport de la modernité dans la composition de la façade varie en fonction de la nature de la Reconstruction : « ante bellum », accompagnement ou modernisme.



Immeuble Rue du Jeu des Enfants, vers 1950. © Bailly-Leblanc

- La reconstruction «ante bellum» impose la reproduction d'une composition traditionnelle ancienne masquant la structure tramée intérieure.
- Les immeubles collectifs «d'accompagnement» respectent une composition classique exprimée par les ouvrages structurels préfabriqués. Le soubassement sur un ou deux niveaux est souvent marqué et abrite des commerces. Les corniches et attiques couronnent les bâtiments dont la couverture en pente en tuiles plates est percée de lucarnes. Les baies sont carrées ou oblongues, les encadrements en grès ou en béton teinté sont saillants. Les façades accueillent des ouvrages saillants (oriels sur la façade sur rue et balcons sur la façade arrière) qui évoquent l'architecture traditionnelle strasbourgeoise. La façade est souvent enduite masquant les effets de trame constructive.



Immeuble d'accompagnement» de logements et commerce au RDC.
Quai Saint-Jean. 1953.
© Atelier G.André

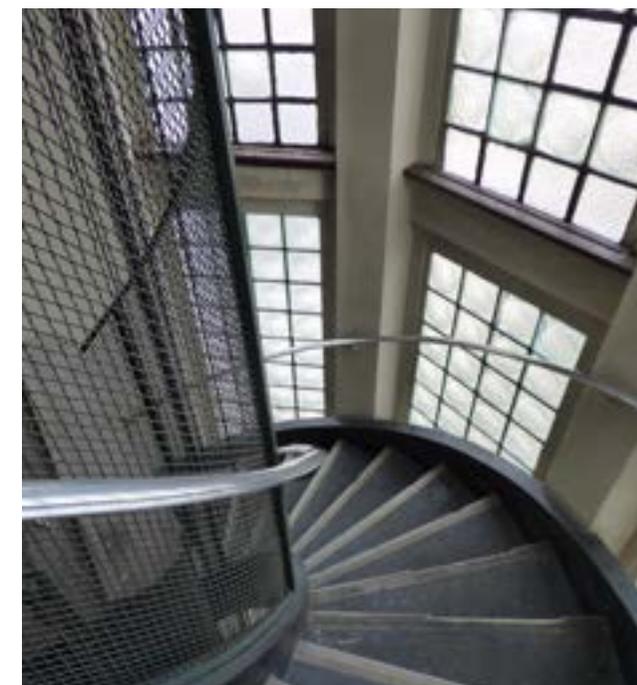
- Les immeubles de l'opération urbaine de la « Grande Percée » ainsi que d'autres répartis de façon disséminée dans la ville, affichent des références « internationales » et non plus locales avec une composition tramée, des balcons filants à tous les étages, des toitures terrasses ou en faible pente, sans combles accessibles, couvertes d'ardoises en fibrociment (matériau économique de la Reconstruction). Les effets de soubassements sur deux niveaux abritant des commerces sont reproduits pour l'opération de la « Grande Percée », ou dans son dernier tronçon avec une évocation des arcades (rue de la 1^{ère} Armée).



Reconstruction de type «ante bellum». Rue des Grandes Arcades. 1955-1957. © Baily-Leblanc

- Le second œuvre dépend du budget de l'opération, mais reste qualitatif. Il est constitué de menuiseries en bois (baies, portes palières) ou métallique (entresol, entrée), de ferronneries pour les garde-corps des immeubles le plus luxueux, de granito et mosaïques de tessons pour les sols.
- La distribution verticale est intérieure et généralement sur la façade arrière avec un éclairage naturel embelli parfois par des vitraux ou pavés de verre et filtré par des claustra (ensemble de la tour Valentin Sorg opération de « la Grande Percée »).

Les espaces extérieurs sont peu importants et non mis en valeur.



Cage d'escalier hors oeuvre éclairée par des panneaux de pavés de verre.
© Atelier G.André

Bâti du XX^e siècle de la période de la seconde reconstruction jusqu'au premier choc pétrolier (1949 - 1974)

1 : Place Sébastien Brandt 1961
© Bailly-Leblanc

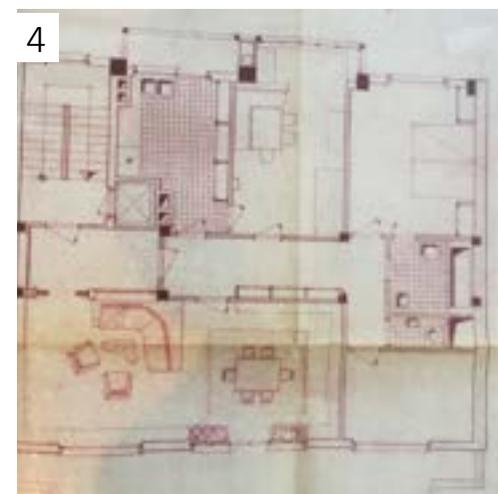
2 : Quai de Paris : 1950
© Bailly-Leblanc

3 : Avenue des Vosges : 1951- 1954
© Bailly-Leblanc

4 : Plan de l'immeuble Avenue des Vosges
© Atelier G.André

5 : Façade avant d'un immeuble Avenue des Vosges : 1951- 1953
© Atelier G.André

6 : Façade arrière d'un immeuble Avenue des Vosges : 1951- 1953
© Atelier G.André



4.3. ARCHITECTURE MILITAIRE

4.3.1...LE CASTRUM : L'ENCEINTE ROMAINE DISPARUE TOUJOURS VISIBLE DANS LE TISSU PARCELLAIRE

Trois enceintes successives pendant la période romaine : enceinte en terre avec armature en bois, pierre calcaire (II^e siècle), fortifications renforcées en pierre (IV^e siècle).

Durant l'époque romaine, l'Alsace fut à deux reprises une zone frontalière avec la Germanie (fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'aux années 70 ap. J.-C. et du milieu du III^e siècle jusqu'au milieu du V^e siècle), justifiant une présence militaire permanente des romains, avec l'installation de camps, notamment sur le site qui deviendra Strasbourg (Argentoratum).

La présence militaire romaine y est perceptible à partir de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., sous le règne de Tibère. Le camp se situait sur l'ellipse insulaire (l'actuel centre historique de Strasbourg). Vers 10-15 ap. J.-C., il devient un camp légionnaire : la VIII^e légion d'Auguste (Legio VIII Augusta) occupe le site des années 90 de notre ère jusqu'au V^e siècle. Le castrum¹ est établi sur et autour du point le plus élevé du site, où se situe actuellement la cathédrale.

Les fouilles réalisées à l'emplacement du Grenier d'Abondance (place du Petit Broglie) ont permis de restituer les différents états de l'enceinte du camp romain. Une première enceinte en terre, large de 5,20 m à sa base, était renforcée d'une armature en bois et dotée d'un parement en mottes de gazon. Au II^e siècle (120-130 ap. J.-C.), cette enceinte a été entièrement remplacée par de la pierre calcaire. Au cours du Bas-Empire (vers 360), cette dernière connaît son extension définitive pour la période romaine, sur environ 19 hectares, avec des fortifications renforcées, enchemisées par des réemplois de blocs d'architecture récupérés d'anciennes constructions.

La ville a largement conservé l'empreinte du castrum et le tracé des principaux axes antiques est toujours visible. La rue du Dôme (ancien cardo) et la rue des Hallebardes

(ancien decumanus), en particulier, reprennent les grands axes du camp romain. L'axe de sortie du camp, à partir de la rue de la Comédie et en direction de *Koenigshoffen* à l'Ouest, est partiellement conservé dans le tissu parcellaire actuel, par la rue du Jeu des Enfants, empruntant ensuite l'actuelle rue du Faubourg National.

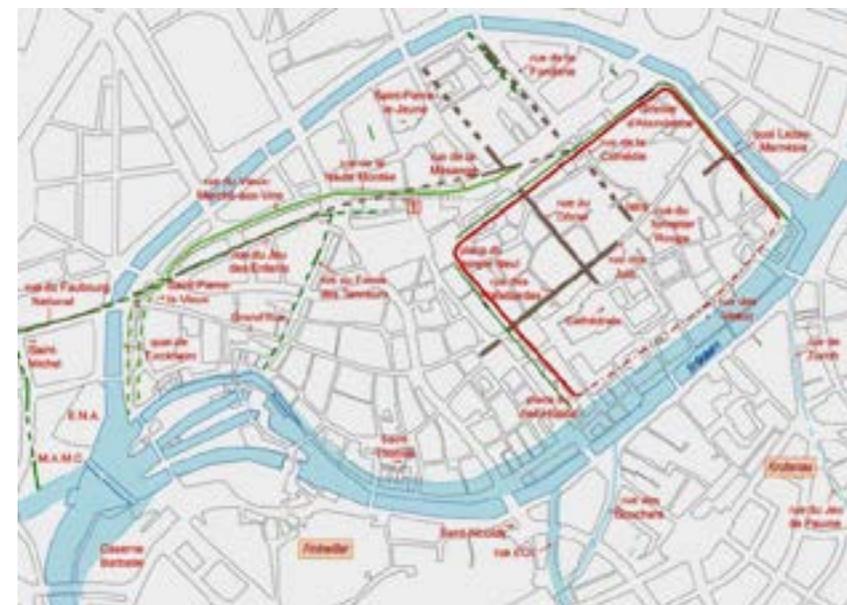
CARACTÉRISTIQUES :

- Portes du castrum : Est (quai Lezay-Marnésia), Nord (rue du Dôme), Ouest (place du Marché-Neuf / rue des Hallebardes), Sud (rue de la Râpe)
- Bordé au Sud par l'Ill, alors plus large de 90 m et allant jusqu'à l'actuelle rue des Veaux
- Casernes (secteur de la place Saint-Etienne)

Vestiges antiques :

- Sous-sol du magasin 47-49 rue des Grandes Arcades : tour du Bas-Empire.
- Fondation du mur Sud du Grenier d'Abondance, place du Petit Broglie : mur de l'enceinte du Haut-Empire à chaînages de terres cuites architecturales (briques et/ou tegulae) contre l'hôtel du Gouverneur.
- A l'Est du Grenier d'Abondance, sous les jardins de la Préfecture : mur du Bas-Empire avec l'amorce d'une tour ainsi que sa jonction avec l'enceinte médiévale.

- Une trace de l'angle Ouest du castrum est encore perceptible dans l'angle Nord-Ouest de la place du Temple Neuf qu'il épouse.
- Sur le front Sud-Ouest du camp, la muraille est utilisée dans les fondations des immeubles, côté Est de la place du Vieil-Hôpital.
- Sur le front Sud-Est, la fortification qui passait au Nord de la rue des Veaux, témoin parcellaire du fossé antique, se trouve vraisemblablement remployée dans le mur de la cave du n° 23.



Strasbourg au Bas-Empire et au premier Moyen Âge. Phot. M.-D. Waton, 2010.
© DRAC Alsace, SRA.

1 : Mot latin signifiant lieu fortifié, souvent employé pour désigner les emplacements des villes fortifiées ou des camps romains.

A. LES FORTIFICATIONS MÉDIÉVALES : DES AGRANDISSEMENTS SUCCESSIFS, SOUS L'IMPULSION DE L'ÉVÊQUE, PUIS DES BOURGEOIS

Au cours du haut Moyen Âge, la ville connaît le maintien du castrum, tandis que l'emprise de l'ellipse subit quelques transformations, perceptibles par le réseau de fossés. Les fossés des X^e-XI^e siècles, perpétuant parfois des axes antiques, restent inscrits dans le parcellaire. Un fossé médiéval a précédé, à l'Ouest de la rue du même nom, celui du Fossé des Tanneurs. Le démantèlement du front Sud-Est de l'enceinte de l'Antiquité tardive est sans doute intervenu avec une transformation de l'espace fossoyé, dès les IX^e-X^e siècles, en espace de circulation, conservé jusqu'à nos jours avec la rue des Veaux.

LE PREMIER AGRANDISSEMENT (1080-1100)

A la fin du premier Moyen Âge, on constate deux pôles d'occupation, avec la ville « ancienne » (castrum) et une ville « neuve » d'environ 35 hectares. Vers 1080-1100, l'évêque est le promoteur du premier agrandissement de la ville.

Le tracé de cette première enceinte médiévale longeait, du côté Sud, les rues de la Haute-Montée et du Vieux-Marché-aux-Vins (lesquelles ont succédé au fossé, retrouvé lors des fouilles de la ligne B du Tramway en 1998) pour redescendre vers l'III, à l'Ouest de l'église Saint-Pierre-le-Vieux. Le système défensif longeait ensuite, vers l'Est, le cours d'eau en direction de l'actuel Musée Historique. En-dehors de l'ellipse, quelques cours d'eau, tels ceux qui empruntaient les actuelles rues d'Or, des Bouchers, de Zurich et du Jeu de Paume, conditionnèrent le développement des enceintes ultérieures.

LE DEUXIÈME AGRANDISSEMENT (1200-1262)

Jusque vers 1200, la ville avait perpétué l'organisation antique de l'enceinte du castrum avec les églises paroissiales le long des anciens axes principaux. Le XIII^e siècle marquera une rupture fondamentale par la réunion de ces ensembles, avec la construction de l'enceinte dite épiscopale, sous les évêques Conrad II de Hunebourg et Henri II de Veringen. Le front Nord-Est du castrum, repris en sous-œuvre suite à la destruction d'une tour romaine, a été conservé et c'est de son angle Nord-Est que partait le tronçon Nord de l'enceinte, d'une longueur de 1450 m,

pour rejoindre les actuels Ponts-Couverts. On peut découvrir le tracé du fossé, transformé en canal du Faux-Rempart dès 1228, en cheminant le long des quais Schoepflin, Kellermann, de Paris, Desaix et de Turckheim, sur tout le front Nord de l'ellipse insulaire. Depuis les Ponts-Couverts, la partie Sud se développait sur une longueur de 1650 m pour rejoindre la rue de Zurich. Cette vaste enceinte englobait ainsi le castrum, la ville « neuve » et deux des anciennes paroisses périphériques, Saint-Pierre-le-Jeune au Nord et Saint-Nicolas au Sud.

L'origine du bras Nord de l'III, le fossé du Faux-rempart, n'a pu être établie avec certitude. Mais les recherches tendent vers l'idée d'un creusement artificiel du fossé pour accompagner l'enceinte du XIII^e siècle. Au début du XIII^e siècle, une fausse-braie² qui dédouble l'enceinte médiévale et scinde le fossé en deux est construite afin de créer une plateforme de défense. Quatre tours furent élevées vers 1230-1250 sur le site des Ponts-Couverts (trois d'entre elles subsistent, la quatrième a été détruite

lors d'un incendie en 1869). Ces tours sont du même type que les nombreuses tours qui jalonnaient les remparts, comme la *Henckerturm* ou tour de Bourreau sur le quai Turckheim. Sont encore existants : une tour quai Turckheim, une tour quai Schoepflin, la tour de l'Hôpital, deux tours portes dans le secteur de l'hôpital civil et le fragment de mur crénelé situé entre la rue Sainte-Madeleine et la rue du Fossé-des-Orphelins.



Le fossé du faux rempart divisé par la fausse-braie. Plan relief 1725. Source : © Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

2 - Enceinte basse cernant le rempart d'une place forte, formée d'un terre-plein constituant un boulevard d'artillerie.

LE TROISIÈME AGRANDISSEMENT (1374-1399)

Si les deux premiers agrandissements à partir du castrum antique sont dus au pouvoir épiscopal, les deux suivants le sont à la bourgeoisie. Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, la ville entreprend d'agrandir son périmètre fortifié, avec une enceinte maçonnée construite autour du faubourg Ouest, et une palissade et des fossés protégeant la Krutenau à l'Est (dispositif défensif réaménagé en 1387). Les vestiges du système fortifié du « troisième agrandissement », localisés boulevard de Metz, sont conservés dans le sous-sol. Une tourelle de plan polygonal, mise au jour place de la Gare, a été remontée au chemin des Glacis.

LE QUATRIÈME AGRANDISSEMENT (1404-1441)

Au début du XV^e siècle, la superficie fortifiée atteint 202 hectares, couvrant notamment l'actuel quartier de la Krutenau, au Sud-Est de l'III. Ce quartier, qui n'était à l'origine qu'un ensemble de terres marécageuses parcourues par un lacs de ruisseaux, est protégé par une enceinte maçonnée.

La quatrième enceinte médiévale était bordée par des fossés à fond plat et en eau, fondés sur un système de pilotis en bois, servant d'assise à des murs maçonnés de briques, renforcés à leur base par un parement en grès.

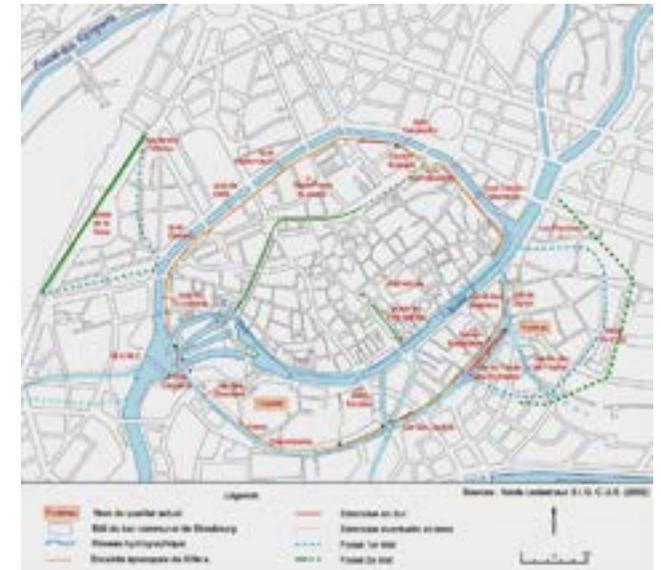
Le faubourg occidental était enclos par une muraille longue de près de 2 600 m. Partant de l'III, à l'emplacement actuel du Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMCS 1, place Hans-Jean-Arp), elle longeait les boulevards de Metz, traversait la place de la Gare, où la contrescarpe³ se trouve sous le mur de façade de la gare, longeait ensuite le boulevard Wilson, empruntant la rue du Président Poincaré et, après un angle droit, venait rejoindre le canal du Faux-Rempart en longeant la rue du Fossé des Treize.

Quant au faubourg de la Krutenau, qui a été fortifié par un mur sur près de 1 000 m, on connaît le tracé de la muraille dans la rue Pierre Montet qu'elle bordait du côté Sud. Les fouilles des rues des Glacières, Haras et Diaconesses ont montré des reprises importantes, caractérisées par un changement de module des briques employées. La rue des Glacières reste le témoin du tracé du fossé, situé entre la fausse-braie et l'enceinte, reconstruite à la place d'une contrescarpe et repérée lors de fouilles préventives au n°9, de la rue.

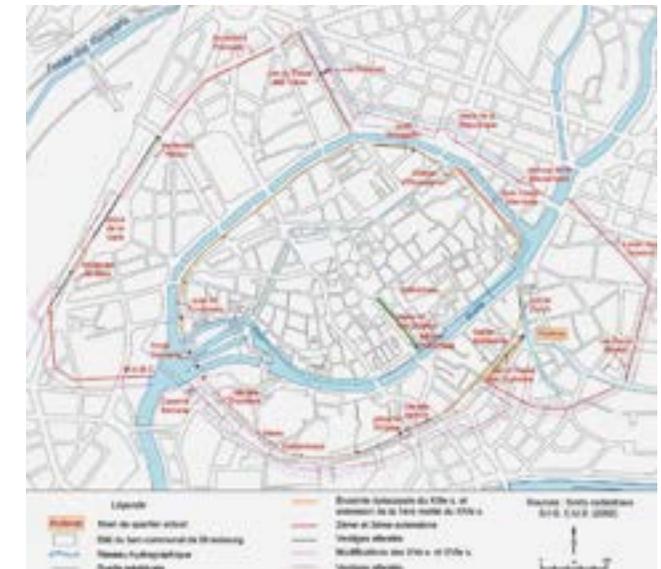
Sur la berge du quai du Maire Dietrich, où la fortification aboutissait à la rivière au niveau de la porte des Pêcheurs, on peut encore voir des éléments de quai en pierres à bossage, terminés par une tour également construite avec des pierres à bossage en partie basse, et une élévation de briques jaunes.



Quai du Maire Dietrich, tour et quai du début du XV^e siècle. Phot. M.-D. Watson, 2005. Source : DRAC Alsace, SRA.



Strasbourg du XIII^e siècle au troisième quart du XIV^e siècle. Phot. M.-D. Watson, 2010. Source : DRAC Alsace, SRA.



Strasbourg dans le dernier quart du XIV^e siècle et au XV^e siècle. Phot. M.-D. Watson, 2010. Source : DRAC Alsace, SRA.

3 - Paroi extérieure d'un fossé de fortification.

Les vestiges médiévaux :

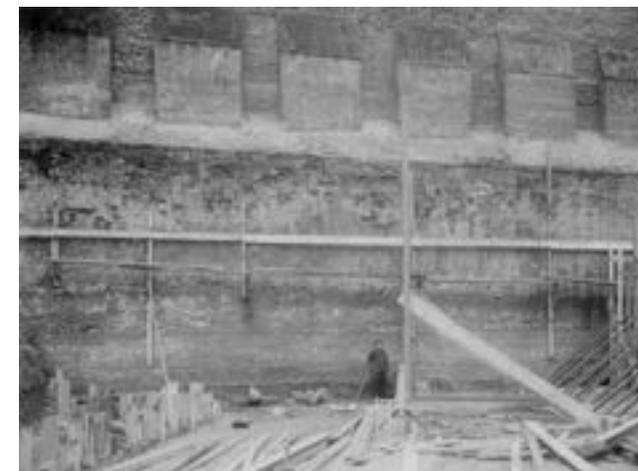
De l'ensemble médiéval fortifié, subsistent les trois tours dites des Ponts-Couverts qui, initialement crénelées, elles ont été par la suite été coiffées d'une toiture réalisée en tuiles canal. La tour quai Turckheim et la tour quai Schoepflin, avec une portion de courtine; ont été également sauvegardés avec la tour pentagonale de la place de l'Hôpital, deux tours-portes, deux tronçons de fortification, l'un dans l'enclos de l'Hôpital Civil, l'autre place Sainte-Madeleine.

Le tronçon Sud de l'enceinte médiévale (XIII^e siècle), derrière l'église Sainte-Madeleine (Krutenuau), est parfaitement conservé (un portail daté de 1576 et provenant d'un hôtel de la rue Brûlée démoli en 1913 forme le passage entre la place et la rue du Fossé des Orphelins). Il est repris en sous-œuvre d'un bâtiment de 1913 (1bis, rue du Fossé des Orphelins) et marque la limite des cours de l'École maternelle Sainte-Madeleine, et du Lycée professionnel Jean Geiler de Kaisersberg, de part et d'autre de l'église. Les deux tours-portes sont conservées en élévation. L'ancienne porte dite *Bündethor*, encore visible dans l'enceinte des Hospices civils, avait été rétrogradée au profit du *Spitalthor*, situé à environ 172 m vers l'Est.

L'étude archéologique des élévations de la tour pentagonale, au 9-10, place de l'Hôpital, a montré que le plan de cet ouvrage était hérité d'un état du deuxième quart du XIII^e siècle, correspondant à la mise en défense de l'entrée d'un chenal dans la ville, lequel desservait les fossés d'Or (*Goldgiessen*) et des Bouchers (*Metzgergiessen*). Cet ouvrage primitif, formant un angle à pan coupé pourvu d'une meurtrière, servit de soubassement à une tour édiflée autour des années 1300 et qui s'élevait sur une hauteur observée de 15,60 m au-dessus du sol actuel. Vers 1491, la tour a été couronnée d'une toiture haute de 9,60 m, dotée d'une échauquette et couverte de tuiles canal.



Place de l'Hôpital avec, à gauche, la tour pentagonale et, à droite, la tour-porte de l'Hôpital. Photo. M.-D. Waton, 2010. Source : DRAC Alsace, SRA.



Vue de la courtine, en cours de restauration, place Sainte-Madeleine. © DRAC Alsace, CRMH, Jules Manias, 1909.



Vue de l'enceinte avec une tour médiévale, quai Schoepflin. Phot. M.-D. Waton, 2010. © DRAC Alsace, SRA.

4.3.2...RÉFORME ET RENAISSANCE : DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET DE MODERNISATION

Au milieu du XVI^e siècle, craignant une invasion française, les autorités municipales cherchent à améliorer le système défensif de la ville. En 1577, Daniel Specklin, *Stadtbaumeister* (chef des travaux urbains), est chargé de moderniser les fortifications. Le périmètre entourant l'enceinte est dégagé de tout ce qui pourrait gêner des opérations militaires ou servir à l'assaillant pour se protéger ou se dissimuler (arbres, maisons, moulins, etc.). Les travaux prévoyaient le dédoublement de l'ensemble constitué par la porte de Pierre et le bastion Roseneck. Faute de moyens financiers suffisants, l'enceinte n'a pas été rénovée dans son ensemble.

Durant la Guerre de Trente Ans, de 1632 à 1634, le général suédois Gustaf Horn met à disposition de la ville les services de l'ingénieur Paul Mörschäuser pour établir un plan d'amélioration et de modernisation, terminé par Christophe Heer, architecte de la ville. Sur les fronts Sud et Sud-Est, si l'enceinte médiévale est maintenue, la fausse-braie est détruite pour laisser place à un système bastionné améliorant l'efficacité des tirs, inspiré des recommandations de Specklin. L'empreinte d'un des quatre bastions réalisés perdure dans la forme d'un bâtiment érigé au sein des Hospices civils. Un des objectifs de ces travaux était d'effacer les angles rentrants formés par la muraille du second agrandissement avec celle du troisième (sur l'actuelle rue Finkmatt) et avec celle du quatrième au niveau de la porte des Bouchers (sur l'actuelle place d'Austerlitz), ainsi que de mieux défendre les portes principales, quitte à en supprimer.

Une grande partie de ces constructions avait pris appui sur les murs de contrescarpe de la Krutenau et sur le mur de la fausse-braie qui n'avait été qu'arasé.

Pour le front Ouest, la nouvelle fortification avait réutilisé le mur d'escarpe médiéval. Un talus avait été installé à l'arrière du mur et l'espace de circulation s'était ainsi trouvé éloigné de l'enceinte, indice expliquant l'éloignement de la muraille des boulevards Wilson et de Metz.

Les Ponts-Couverts, dont l'appellation avait été justifiée par la succession de galeries, couvertes d'une toiture, reliant les tours les unes aux autres, resteront la ligne de défense extrême de la ville jusqu'au dernier quart du XVII^e siècle. Elle seront détruites en 1784.



Plan de Schoepflin (copie de Seupel), 1680, avec localisation des vestiges connus par les archéologues.
Phot. M.-D. Watson, 2010. Source : DRAC Alsace, SRA.

4.3.3...LES FORTIFICATIONS DE VAUBAN

La capitulation de la ville conclue entre le Magistrat et Louis XIV en 1681 dépouille Strasbourg de son indépendance, de ses milices et de son arsenal, pour recevoir en ses murs une puissante garnison française. Vauban, chargé par le roi de renforcer les défenses de la ville, n'apporte que peu de modifications à l'enceinte bastionnée selon les préceptes de Specklin, la jugeant assez opérationnelle. Si le front occidental est complété par la mise en place de plusieurs « dehors » bastionnés, les fronts septentrional et méridional restent inchangés : celui du Nord étant protégé par les marécages de la Robertsau et celui du Sud par le Barrage Vauban. Celui-ci, débuté en 1686, fut conçu pour inonder les terrains situés au Sud de la ville en fermant les vannes, afin de faire monter le niveau de l'Ill. Le front oriental est profondément modifié par la création d'une citadelle entre la ville et le Rhin afin de surveiller le pont conduisant vers les territoires allemands.

Face à l'Allemagne, la citadelle de forme pentagonale avec un bastion à chaque angle était reliée à la ville par deux courtines bastionnées. Très fortement endommagée par les bombardements de 1870, elle a été partiellement démontée dès 1896 ; il n'en reste qu'une demi-lune⁴ avec une courtine entre deux bastions, dans le parc de la Citadelle, correspondant à la porte d'accès côté Rhin.

Au début du XVIII^e siècle, le système défensif prend une ampleur telle que l'emprise des fortifications est supérieure à celle de l'espace bâti intra-muros. La couronne des anciens faubourgs qui entoure la Grande-Île offre de nombreux terrains libres, proches des fortifications. Ces espaces sont propices à l'installation de casernes

4 - Avancée retranchée, placée devant la courtine d'un front bastionné et entièrement cerné de fossés.

5 - Abri pour la sentinelle, généralement située sur les angles des ouvrages d'une place (bastions, enceinte, demi-lunes...)

qui accueillent une garnison importante (5 000 à 7 000 hommes).

Des vestiges bastionnés des XVII^e et XVIII^e siècles, dont l'essentiel existera jusqu'au début du XX^e siècle, seul un tronçon est visible dans le parking de l'Hôtel du Département (Place du Quartier Blanc), construit à la place de la Caserne Barbade. La demi-lune de l'enceinte de l'Hôpital civil fut fouillée. Son échauguette⁵, arasée au début du XX^e siècle, a été déplacée par les Allemands, devant la porte Sainte-Elisabeth.



Échauguette de l'ancienne demi-lune située devant la porte Sainte-Élisabeth, déplacée après 1870.
Phot. M.-D. Waton, 2010. © DRAC Alsace, SRA.

Fortifications de Strasbourg en 1681 - 1765 - carte topo-historique. Source : Atelier G.André

4.3.4...LES MODIFICATIONS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^E ET DU XIX^E SIÈCLE (JUSQU'À 1870)

En 1765, Louis XV confie la modernisation de Strasbourg à l'architecte Jacques-François Blondel. Les nouveaux plans d'aménagement qu'il conçoit comprennent la création d'une place centrale (actuelle place Kleber) encadrée de deux bâtiments monumentaux. Faute de ressources, un seul des bâtiments est finalement réalisé, l'Aubette. Le bâtiment a une vocation militaire ; il abrite un corps de garde, la Chambre des logements militaires ainsi que la Chambre de la Maréchaussée.

Après 1815, un renforcement des principales fortifications a été effectué sur la Porte-Blanche, le Fort-Blanc et le Fort-de-Pierre (front Ouest), sur l'ouvrage de la Finkmatt et la Porte-des-Juifs (front Nord), la Porte-des-Pêcheurs (front Nord-Est), la Porte-Dauphine et la Porte-de-l'Hôpital (front Sud). Certaines murailles ont été rehaussées et élargies tandis que d'autres sont refaites à neuf. Mais entre 1825 et 1858, faute de moyens, l'enceinte n'est plus améliorée mais simplement entretenue.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'enceinte perd certains de ses aspects défensifs, avec notamment les travaux d'aménagements des quais Nord, qui conduisent à la disparition du fossé du Faux-rempart (1831-1832). Entre 1857 et 1861, est construit un édifice de style néo-classique (5, place du Château), destiné à abriter l'École de santé militaire. Il accueillera des services municipaux à partir de 1871, le Cabinet des Estampes à partir de 1985, et devient aujourd'hui le « 5^e Lieu », abritant le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.



L'Aubette © B.FEDEL - AUP Lorraine.



1836-1863 plan-relief, lieu de conservation : musée des plans-reliefs, Paris, image zénithale, photographie et numérisation : musée des plans-reliefs, assemblage Th.Hatt, 2012

4.3.5...LA DÉFENSE DE LA CAPITALE DU REICHSLAND

Les fortifications de la ville furent fortement endommagées durant le siège de 1870, nécessitant des travaux de reconstitution défensive. Dès 1872, des procédures d'expropriations sont lancées par les autorités allemandes afin d'acquérir des terrains et de construire des forts détachés, situés dans un rayon de huit à neuf kilomètres autour de la ville, soit la portée de tir maximale des canons de l'époque. Aujourd'hui, les pistes cyclables aménagées sur la « route des forts » suivent une partie du tracé de la ceinture de forts de cette période.

La ville devient la principale place forte et ville de garnison du XV^e corps d'armée allemand, stationné en basse Alsace. Les 15 000 soldats (près de 8% de sa population en 1914) ont justifié la construction de nouvelles casernes réparties dans tous les quartiers de la ville. Le complexe le plus important s'étend de la Krutenau, avec l'arsenal, jusqu'à la Citadelle, qui est progressivement démantelée pour laisser place à de nouvelles constructions. D'anciennes casernes françaises, comme celle du quartier Austerlitz, sont conservées; d'autres, comme celle de l'ancien couvent Sainte-Marguerite, sont reconstruites. Enfin, l'Armée fait ériger de vastes ensembles dans les nouveaux quartiers de la Neustadt comme la caserne Manteuffel, aujourd'hui quartier Stirn, qui remplace la Caserne de la Finkmatt détruite lors du siège de 1870.

A partir de 1880, les Allemands entreprirent de renforcer le système défensif de la ville. La nouvelle enceinte consistait en un imposant talus de terre aux flancs raides, non maçonnés mais recouverts d'herbe, hauts de douze mètres et larges de quarante mètres à leur base. Ce talus était précédé par un fossé inondable, doté d'une cunette⁶

6 - Canal établi au fond d'un fossé sec pour drainer les eaux pluviales, pouvant ménager un obstacle supplémentaire.

toujours en eau. Le glacis s'étendait au-devant sur une largeur de cent mètres, précédé par une zone inconstructible de 500 mètres de large et d'une zone réglementée de 300 mètres sur laquelle n'étaient tolérées que des constructions légères. Le talus abritait des casernes et entrepôts pour l'artillerie, tournés vers la ville et à l'épreuve des bombes grâce à la masse de terre. Une série de dix-neuf bastions espacés de 500 mètres, peu saillants, défendaient l'enceinte. Elle était alors, avec celle de Cologne, la plus importante des enceintes urbaines édifiées en Allemagne. Avec la démolition de l'enceinte du XVII^e siècle, la nouvelle aire urbaine fut portée de 232 à 618 hectares.



Le système bastionné sud en cours de démolition, 1908.
Source : © DRAC Alsace, CRMH

4.3.6...L'OBSOLESCENCE MILITAIRE D'UN SYSTÈME FORTIFIÉ AU XX^e SIÈCLE

Avec l'évolution des armements et des stratégies militaires, les fortifications de la ville devinrent progressivement obsolètes au XX^e siècle. La destruction du système bastionné est initié à partir des années 1908-1909. En 1912, le boulevard s'ouvre à l'emplacement de l'enceinte construite par Vauban.

Durant la Première Guerre mondiale, Strasbourg devient une place de ravitaillement et une « ville hôpital » dotée d'une quarantaine d'hôpitaux militaires (*Festungslazarett*).

Après la Première Guerre, l'enceinte allemande est progressivement rasée, sur une période de trente années. Les travaux commencent par les remparts situés près de l'hôpital militaire et sur le front Ouest par la destruction des portes de Saverne et de Schirmeck en 1919-1920.

Entre 1925 et 1929, les travaux se poursuivent sur le front Nord par des aménagements d'espaces de promenades et sur le front oriental par le dérasement du rempart près de la porte de Kehl. Entre 1929 et 1934, des ouvrages défensifs sont démolis sur les fronts Nord et Sud et le rempart situé derrière le parc de l'Orangerie est rasé.

4.4. ARCHITECTURE RELIGIEUSE

4.4.1...ANTIQUITÉ

A partir du 1^{er} siècle avant notre ère, le castrum romain (centre historique de Strasbourg, qui deviendra le secteur de la cathédrale) concentrait l'essentiel des fonctions du site. Grâce aux fouilles archéologiques, on sait qu'il existait une multitude de petits sanctuaires dans les diverses aires du camp. La présence d'un autel votif dédié au Père Rhin, dans le quartier Saint-Thomas, en lien avec une partie du port antique, est à souligner. D'autres sanctuaires existaient aux abords du camp et dans les quartiers civils : petits sanctuaires de carrefour, dédiés au génie du lieu, ou sanctuaires plus particuliers dédiés à des dieux orientaux (stèle à quatre dieux sur laquelle figurent Junon, Minerve, Hercule et Mercure, retrouvée place Kléber, stèle d'Attis retrouvée rue du Fossé-des-Tailleurs, et sanctuaire dédié à Mithra de Koenigshoffen).

FUNÉRAIRE :

Installées d'abord à proximité immédiate du camp légionnaire (rue du Vieux-Marché-aux-Vins, rue du 22 Novembre, rue Thomann...), les nécropoles se trouvent progressivement repoussées vers la périphérie, à partir du milieu du 1^{er} siècle après J.-C., au fur et à mesure de l'extension de la ville. Le long des voies de sortie de la ville antique, en particulier dans le secteur de l'actuelle route des Romains dans le faubourg de Koenigshoffen, les fouilles ont révélé une grande densité de stèles et tombes. Certaines de ces tombes, vraisemblablement familiales, étaient installées à l'arrière des habitations.

4.4.2...MOYEN AGE

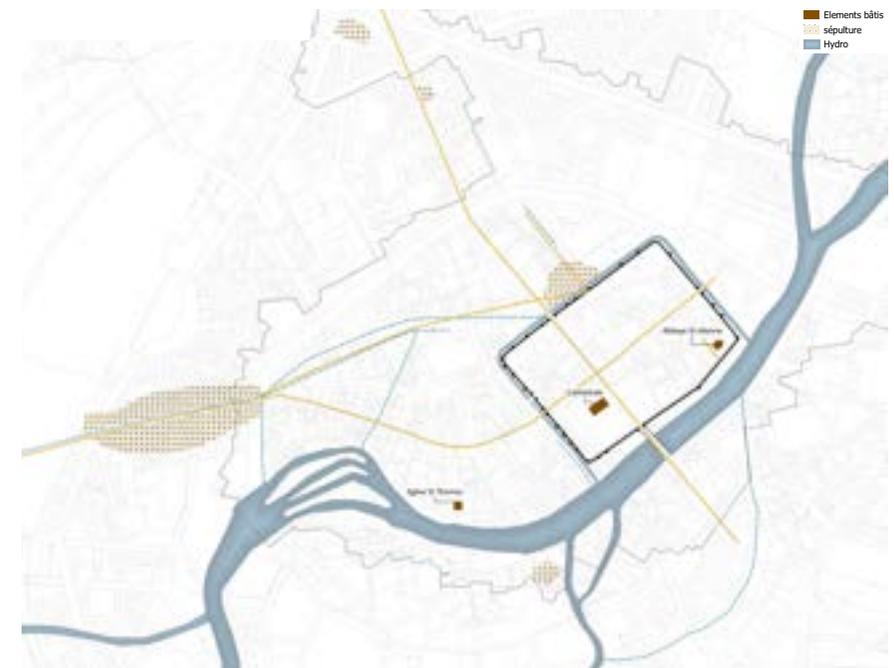
■ LA CITÉ-ÉTAT CHRÉTIENNE (496-962)

V^e - X^e siècles : les instances religieuses concentrent l'essentiel du pouvoir politique autour de la cathédrale et du quartier canonial, bâtis au cœur de l'ancien site du castrum.

Après la victoire de Clovis sur les Alamans vers 496, Argenterate est rattachée au royaume des Francs, le siège épiscopal est rétabli et la ville devient chrétienne. Au VII^e siècle, Arbogast devient évêque de Strasbourg et se partage le pouvoir avec des comtes, fonctionnaires du roi. L'empereur Louis le Pieux (778-840) accroît encore le pouvoir de l'évêque. Le pouvoir épiscopal s'illustre par la mise en chantier de la première cathédrale, à l'intérieur de l'enceinte romaine (VIII^e siècle). Vers 720, l'abbaye Saint-Etienne est fondée, et vers 820, l'évêque Adeloche construit l'église Saint-Thomas (place Saint-Thomas)

FUNÉRAIRE :

Une nécropole du Bas-Empire, située dans l'actuelle rue du Faubourg National, a été réutilisée à l'époque mérovingienne. L'aménagement des tombes variait en fonction du niveau social du défunt : d'un simple cercueil à une tombe coffrée, sorte de chambre funéraire avec un espace réservé aux offrandes, surmontée d'un tumulus. Entre les VIII^e et IX^e siècles, les tombes seront progressivement transférées autour des églises.



Construction de la cathédrale - carte topo-historique 496 - 961.

Source : Atelier G.André

DE LA CITÉ ÉPISCOPALE À LA VILLE D'EMPIRE (962-1262)

En 982, l'évêque obtient de l'empereur Otton II la pleine autorité sur la ville et sa banlieue. Le centre religieux de la ville se situait autour de la Cathédrale et du quartier canonial (bâti au cœur de l'ancien site du castrum), et s'étendait aux espaces bordant les premières paroisses : Saint-Thomas (place Saint-Thomas), Sainte-Aurélie (16, rue Martin Bucer) et Saint-Pierre-le-Vieux (place Saint-Pierre-le-Vieux), Saint-Pierre-le-Jeune (place Saint-Pierre-le-Jeune), Saint-Martin (détruite), Saint-Nicolas (13, quai Saint-Nicolas). Le couvent des Dominicains se trouvait à l'emplacement de l'actuel Temple-Neuf.

LA CATHÉDRALE DU XI^E AU MILIEU XIII^E SIÈCLE

En 1001, un membre de la puissante famille des Habsbourg, Werner, est sacré évêque de Strasbourg. En 1002, Werner participe à l'élection du roi Henri II, et s'attire l'ire du duc de Souabe et d'Alsace, rival de ce dernier. Les troupes du duc prennent la ville d'assaut et pillent la cathédrale, avant de l'incendier. Une nouvelle cathédrale est érigée à partir de 1015.

Au cours du XII^e siècle, plusieurs incendies de la cathédrale sont mentionnés par les Annales de Marbach, sans fournir le moindre détail hormis les dates : 1136, 1140, 1150 et en 1176. À partir de 1180, un projet ambitieux de reconstruction et de modernisation des parties orientales de la cathédrale est entamé en préservant les anciennes fondations. Des voûtes en pierre se substituent aux anciens plafonds charpentés. A partir de 1235, l'ancienne nef romane est remplacée par une nouvelle nef de style gothique.

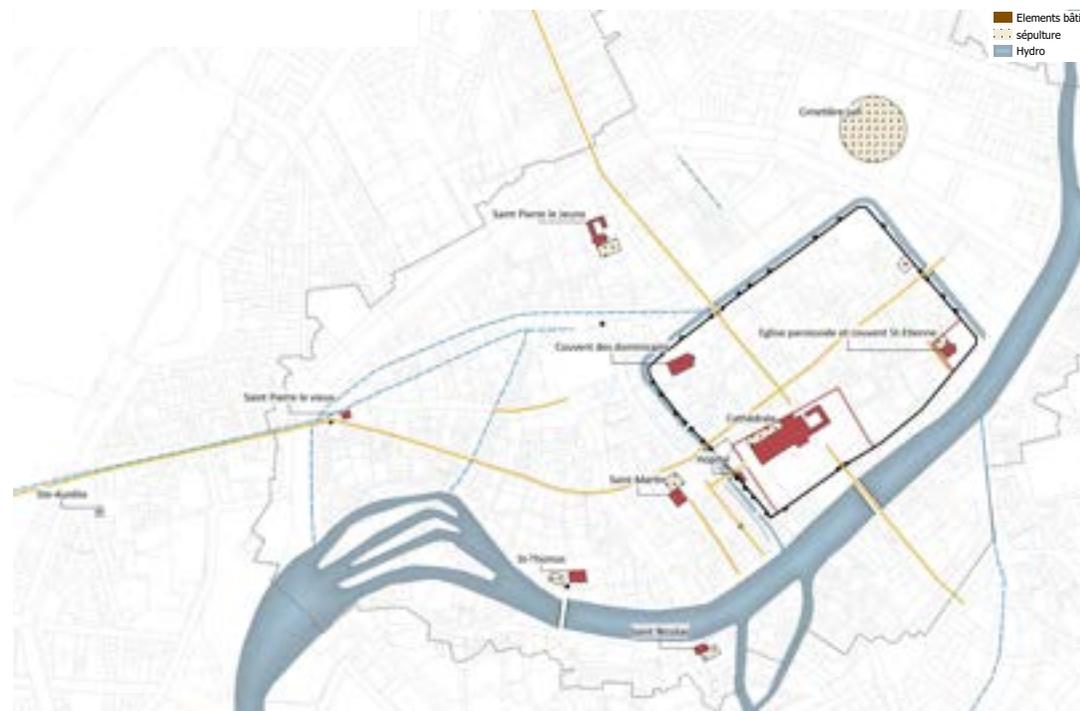
Le bain rituel juif (début XIII^e siècle), retrouvé rue des Charpentiers, est un rare témoin architectural de la communauté juive de Strasbourg au Moyen Age. Il faisait sans doute partie de la première synagogue de la ville.

FUNÉRAIRE

- Cimetière juif (place de la République)
- Cimetière de la Cathédrale (Nord et Sud de l'édifice)
- Cimetière de l'église Saint-Martin (place Gutenberg)
- Cimetière de l'église Saint-Thomas (11, rue Martin Luther)
- Cimetière de l'église Saint-Pierre-le-Jeune (place Saint-Pierre-le-Jeune)
- Cimetière de l'église Saint-Etienne (2, rue de la Pierre Large)

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

Le premier hôpital de la ville, l'Hôpital Saint-Léonard (rue du Vieil Hôpital), a probablement été fondé en 1105 par l'évêque Cuno.



carte topo-historique 962-1262. Source : Atelier G.André

■ LA VILLE LIBRE DU SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE (de 1262 jusqu'à la Réforme)

Les instances religieuses connaissent un essor non négligeable. Le chantier de construction de la cathédrale se poursuit, avec la reconstruction de la nef dans le style gothique (achevée en 1275) et le début du chantier du massif occidental de façade. Entre 1399 et 1419, la tour gauche de la cathédrale est construite par Ulrich d'Ensing, et en 1439, la flèche de la cathédrale est achevée par Jacob de Landshut.

Les ordres mendiants, Dominicains et Franciscains, établissent des couvents dans la ville tels que celui des Ermites de Saint Augustin près de Sainte-Barbe (1265), le couvent des Carmélites (1316), les Chartreux de Koenigshoffen (1335), le couvent des Dominicains (reconstruit entre 1307 et 1345) ainsi que des couvents en bordure de l'enceinte Sud tels que Saint Marc, Sainte Catherine dans la Krutenau, Sainte Agnès et Saint Nicolas-aux-Ondes. Les béguinages⁷ assuraient également une fonction sociale importante. Selon certaines sources, de 1243 à 1399 la cité ne compte pas moins de cent vingt béguinages différents.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

En 1315, craignant la propagation d'épidémies, l'hôpital Saint-Léonard (rue du Vieil Hôpital) est transféré à l'extérieur de l'enceinte.

Hormis l'hôpital, d'autres institutions médicales existent : l'hôpital de Phyne ou petit hôpital (rue Saint-Louis) qui devient l'hôpital Sainte-Barbe en 1475 lors de son déplacement, l'hôpital des ardents dans lequel les Antonites (10, rue de l'Arc-En-Ciel) soignaient les malades de l'ergotisme. Afin de nourrir et d'héberger les pèlerins qui transitent par Strasbourg avant de rejoindre Rome ou Saint-Jacques-de-Compostelle, l'hôpital des Pauvres Passants est ouvert en 1349 rue Sainte-Élisabeth, puis transféré rue du Vieux-Marché-aux-Vins en 1359.

LA MAISON DE L'ŒUVRE NOTRE-DAME

Au début du XIII^e siècle, l'évêque de Strasbourg et le chapitre de la cathédrale fondent l'Œuvre Notre-Dame afin de gérer les dons, les legs et d'organiser le chantier de reconstruction de la cathédrale romane. La bataille de Hausbergen du 8 mars 1262 mettra fin à la domination épiscopale sur Strasbourg, qui devient ville libre d'Empire. À cette occasion, l'évêque et le chapitre perdent quelques-unes de leurs prérogatives sur l'Œuvre Notre-Dame. Elle sera administrée par le magistrat de Strasbourg à partir des années 1280-1290. Cette gestion est concédée par les chanoines de la cathédrale qui conserveront cependant un certain contrôle jusqu'en 1648. En 1295, apparaît pour la première fois la mention d'une maison léguée à la Fondation par son administrateur Ellenhardt. Celle-ci sera détruite trois ans plus tard lors d'un incendie. L'aile gothique de la maison actuelle de l'Œuvre Notre Dame est construite en 1347 par le maître d'œuvre de la cathédrale Johannes Gerlach. Elle est restaurée au XVI^e siècle et ses baies sont agrandies. Elle sera endommagée lors du bombardement du 11 août 1944.

■ LE MASSACRE DE LA SAINT-VALENTIN

Suite au massacre de 1349, la communauté juive disparaît de Strasbourg pour une longue période.

FUNÉRAIRE :

- Cimetière du couvent des Franciscains (place Kléber)
- Cimetière du couvent des Dominicains (place du Temple-Neuf)
- Cimetière de l'église Saint-Nicolas (13, quai Saint-Nicolas)

AUTRES VESTIGES :

Secteur ENA/MAMCS : Vestiges du couvent des Johannites : aqueduc alimentant les viviers du couvent ; d'abord simple fossé puis conduit voûté en 1483 et remaniements en 1532 (avec deux sas) ; traces ténues du cloître et de bâtiments de l'ancienne Commanderie Saint-Jean et, surtout, aménagements « externes » (latrines, viviers) ; découverte de nombreuses sépultures dans le jardin et la galerie du cloître. Petit hôpital de la commanderie Saint-Jean, aux façades peintes en trompe-l'œil, érigé pour les syphilitiques en 1520 (rue Sainte-Marguerite, emplacement de l'ENA).

7 - Communauté formée de béguines, c'est-à-dire de femmes suivant les règles monastiques sans avoir formé leurs vœux.

4.4.3...RÉFORME-XVII^E SIÈCLE

L'adhésion à la Réforme, avec le vote de 1529, entraîne la mise sur pied de nouvelles structures ecclésiastiques et institutions dédiées à l'éducation et l'aide sociale. De 1527 à 1550, puis de 1561 à 1681, la cathédrale est dédiée au culte protestant. Plusieurs quartiers se réorganisent autour des nouvelles instances religieuses et des églises devenues protestantes telles que Saint-Thomas et Saint-Pierre-le-Jeune avec. L'église protestante Saint-Guillaume, de l'ancien couvent des Guillemites, est érigée en paroisse en remplacement de celle de Saint-Etienne. Le Gymnase Jean Sturm (1538) constituait l'une des principales écoles protestantes humanistes. En 1566, cette Haute école devient *Académie*, et deviendra une université en 1621.

FUNÉRAIRE

L'ordonnance de 1527 du Magistrat et du Conseil de Strasbourg supprime tous les cimetières intra-muros et interdit les nouvelles inhumations dans la ville. Elle conserve la fosse commune de l'hôpital (toutefois fermée en 1530) et institue trois cimetières à l'extérieur de la ville : le cimetière des Bonnes-Gens ou Sainte-Hélène (au Nord de la ville, près de la Porte-de-Pierre), le cimetière de la Kurbau (près de la citadelle), celui de Saint-Gall (à Kœnigshoffen).

Le tissu urbain très dense est progressivement aéré par la suppression et le transfert hors les murs des cimetières et par la suppression de certaines églises. L'exemple le plus célèbre est le couvent des Franciscains, détruit entre 1528 et 1533, qui deviendra la place des Franciscains, renommée plus tard place Kléber. De même, l'église et le cimetière Saint-Martin sont démolis en 1529, créant la place Gutenberg.



L'église Saint-Pierre-le-Jeune, plan de Conrad Morant (détail), 1548, Source : Archives de Strasbourg.



Carte des principaux édifices (notamment religieux) de la ville en 1643, Matthäus Merian dans *Topographia Alsatiae*, 1663. Source : © BNU Strasbourg.



carte topo-historique 1529 - 1680 . Source : Atelier G.André

4.4.4...PÉRIODE FRANÇAISE (1681-1870) : RETOUR DU CULTE CATHOLIQUE ET SIMULTANEUM

Le rattachement à la couronne de France en 1681 marque le retour du culte catholique : la cathédrale est rendue au culte et Egon de Furstenberg devient évêque. Une école de Jésuites est construite à côté de la cathédrale en 1685, l'actuel lycée Fustel-de-Coulanges. En 1704, Armand Gaston de Rohan-Soubise devient évêque. Celui-ci reconstruit un palais épiscopal, le palais Rohan (2 place du Château), vers 1730.

La capitulation de la ville garantissait néanmoins la liberté de culte pour les habitants. Après le retour de la cathédrale au culte catholique, la communauté protestante disposait de l'église des Dominicains (à l'emplacement de l'actuel Temple-Neuf), de l'église Saint-Thomas (place Saint-Thomas), de l'église réformée du Bouclier (rue du Bouclier). Louis XIV introduisit en Alsace le simultaneum⁸ : Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Jeune en sont des exemples.

Dans cette dernière, le chœur fut attribué aux catholiques (à l'usage de chanoines) et la nef aux protestants, les deux parties étant séparées par un mur. Le partage entre les deux cultes n'était le plus souvent pas inscrit dans l'architecture, et les offices devaient se faire à des horaires différents. À la mort de Louis XIV, il y avait 123 églises simultanées en Alsace, et 150 à la signature du Concordat en 1801

La Restauration, qui proclame la religion catholique comme religion d'État est responsable d'un regain de tensions. Peu de suppressions du simultaneum eurent effectivement lieu en Alsace dans la première moitié du XIX^e siècle, d'où un maintien de 149 églises simultanées.

Sous la Révolution, la cathédrale devient « temple de la Raison » ; les biens de l'Église sont saisis. Le palais épiscopal est investi par la municipalité et abritera l'Hôtel de ville jusqu'en 1806. À partir de 1811, la restauration de la cathédrale et la restitution de ses statues détruites sont initiées.

En 1834, la première synagogue consistoriale de Strasbourg (rue Sainte-Hélène) sera inaugurée sur l'emplacement de l'ancien couvent des Petits Capucins.

En 1860, un incendie ravage le Gymnase protestant ; de nouveaux bâtiments, agrandis, seront inaugurés en 1865. Le siège de 1870 les endommagera et détruira le Temple Neuf mitoyen. La cathédrale sera également endommagée lors de ce siège.



carte topo-historique 1681 - 1765. Source : Atelier G.André

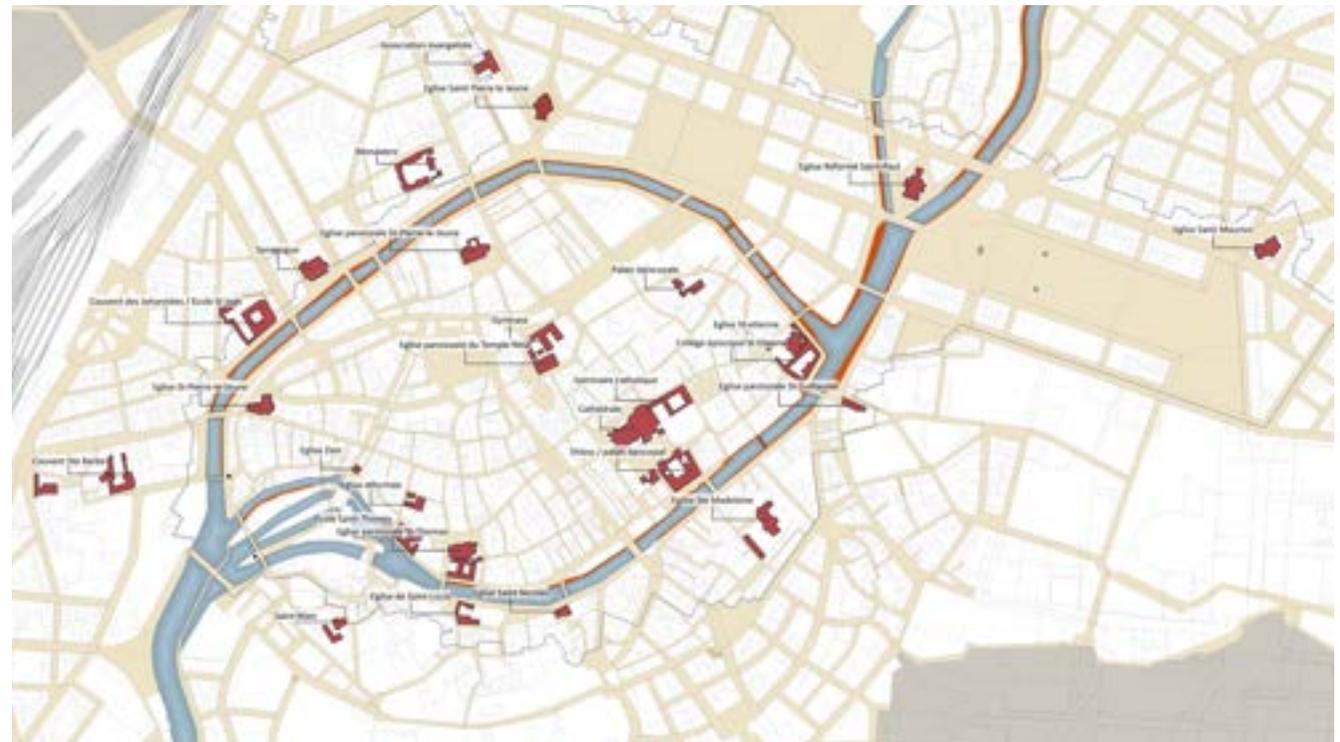
8- L'usage simultané d'un bâtiment ecclésiastiel par deux ou plusieurs communautés religieuses ; dans le cas de l'Alsace, entre les catholiques et les protestants.

4.4.5...LA CAPITALE DU REICHSLAND (1871-1918)

Dans la ville ancienne, l'église protestante du Temple-Neuf est reconstruite (1877) à la place de l'église des Dominicains, dans le style néo-roman.

Dans la Neustadt, deux églises de garnison sont construites dans le style néo-gothique : l'église catholique Saint-Maurice (1895) et l'église protestante Saint-Paul (1897). Avec l'église catholique Saint-Pierre-le-Jeune (1893), mêlant style néo-roman et style néo-byzantin, elles articulent et ornent les grands axes urbains et paysagers conçus et mis en œuvre au tournant du siècle.

Pour remplacer la synagogue de la rue Sainte-Hélène, devenue trop petite pour la communauté de la ville, la construction de la synagogue du quai Kléber débute en 1896, dans un style essentiellement néo-roman. Les édifices religieux de cette période, construits par les Allemands, évoquent tous ainsi le passé médiéval de la ville, dans une recherche de continuité avec son passé germanique



carte topo-historique 1871 - 1918 . Source : Atelier G.André



Eglise Saint-Maurice © B.FEDEL - AUP Lorraine.



Eglise Saint-Pierre-le-Jeune catholique © B.FEDEL - AUP Lorraine.



Eglise Saint-Paul © Région Grand-Est - Inventaire général

4.4.6...XX^E SIÈCLE

En 1929, les Dominicains se réinstallent à Strasbourg (leur couvent se trouvait à l'emplacement du Temple-Neuf, avant la Réforme), en bordure du campus impérial (41, boulevard de la Victoire).

La synagogue consistoriale du quai Kléber est incendiée par les nazis en 1940 et démolie l'année suivante. Après la Seconde guerre mondiale, la ville met à la disposition de la communauté juive un bâtiment Renaissance de l'ancien Arsenal (place Broglie), jusqu'à la construction de la grande synagogue de la Paix (rue René Hirschler hors S.P.R.), dans les années 1950.

Alors que la cathédrale n'avait subi aucun dégât au cours de la Première Guerre mondiale, les bombardements aériens en août 1944 endommagent la tour de la croisée du transept, sa coupole et la voûte du bas-côté Nord de la nef.



carte topo-historique 1945 à aujourd'hui. Source : Atelier G.André

4.5. ARCHITECTURE PUBLIQUE

4.5.1...ANTIQUITÉ

L'enceinte du castrum concentre la plupart des fonctions publiques et politiques.

4.5.2...MOYEN AGE : DE LA CITÉ-ÉTAT CHRÉTIENNE À LA VILLE D'EMPIRE (496 - MILIEU XIII^E SIÈCLE)

Le pouvoir épiscopal domine et se concentre autour de la cathédrale, avec le Palais épiscopal (place du Marché-Aux-Cochons-De-Lait puis 2, place du château), la Monnaie épiscopale (4, rue du Poumon) et l'Œuvre-Notre-Dame (3, place du château). Le pouvoir civil gagne progressivement, mais lentement, en importance. En 1147, le premier statut municipal distingue l'*Altstadt* (la vieille ville autour du castrum antique) et la *Neustadt* (la ville neuve). En 1205, Philippe de Souabe, roi de Germanie, accorde la protection royale à la ville et l'exemption des taxes publiques des bourgeois en Alsace. En 1214, le second statut municipal renforce le rôle des bourgeois.

4.5.3...LA VILLE LIBRE DU SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE (MILIEU XIII^E-1681)

MILIEU XIII^E-XV^E SIÈCLES

En 1262, par la victoire à Hausbergen, les bourgeois se libèrent de la tutelle épiscopale et s'affirment avec l'établissement du Conseil des Bourgeois (vers 1250). A partir des années 1280-1290, l'Œuvre Notre-Dame sera administrée par le Magistrat de Strasbourg, montrant la montée du pouvoir civil. Le centre politique se déplace vers la place Gutenberg avec la *Pfalz* ou Hôtel de ville, la *Pfennigturm* ou Trésor (1321), ainsi que le centre économique, sur le site de l'Ancienne Douane ou *Kaufhaus* (1358).

Affaibli par la rivalité des familles aristocratiques des Zorn et des Mullenheim, le patriciat⁸ perd la maîtrise dans les conseils de la ville au profit des bourgeois (1332). Le Conseil des bourgeois acquiert la haute main sur les relations extérieures, les finances, le communal (fortifications, bâtiments publics, etc.), la police (foires et marchés, etc.) et plus tard, la Monnaie et le Change.



Pfennigturm. Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

⁸ - Classe des membres de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie.

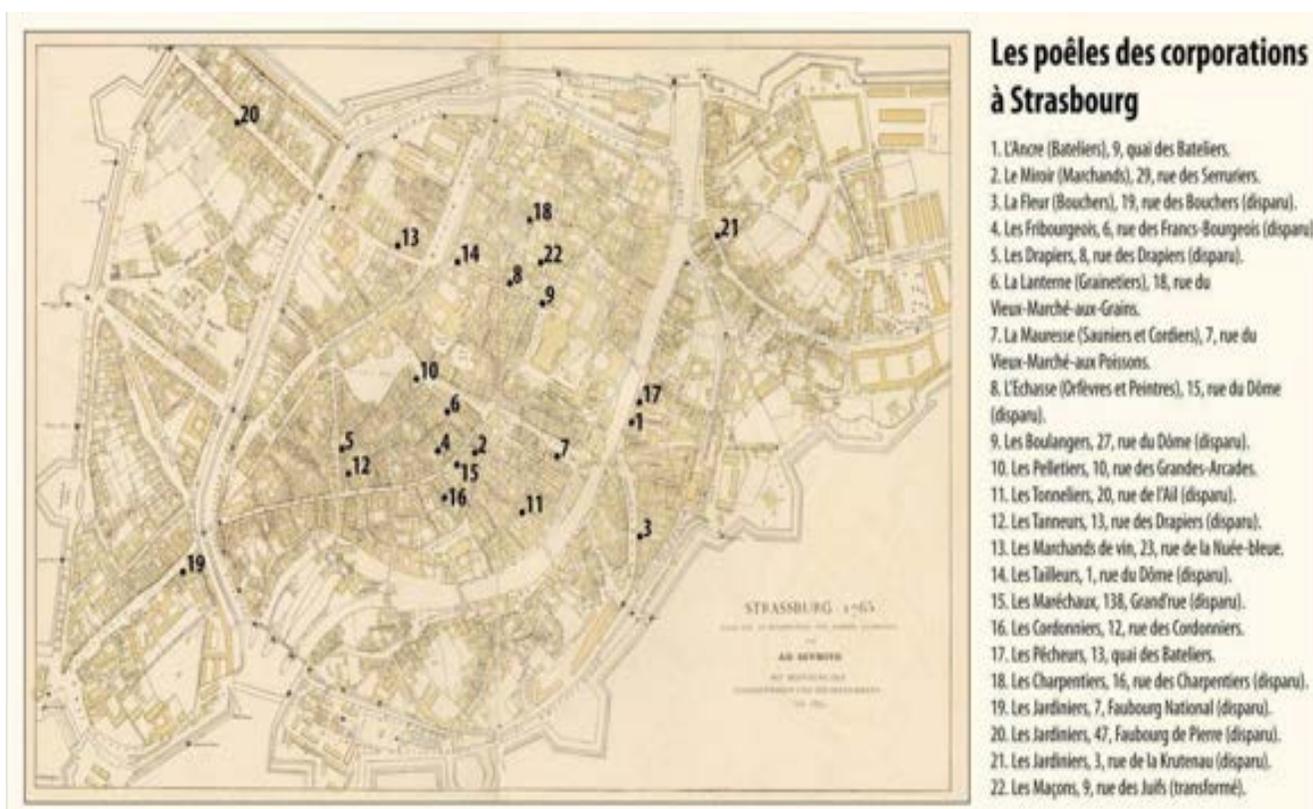
LES POÊLES DES CORPORATIONS AUX XIII^E ET XIV^E SIÈCLES

Les corporations de métiers, des communautés d'artisans et de bourgeois regroupés autour d'une activité (boulangers, bateliers, charpentiers, cordonniers...) ou accueillant des métiers très divers (par exemple, la corporation du Miroir, réunissant les banquiers et apothicaires), contrôlent entièrement la vie artisanale et commerciale de Strasbourg. Être membre de l'une d'entre elles est un impératif pour travailler ou participer aux affaires publiques.

Les corporations se réunissent dans leurs poêles respectifs (*Stube*), à la fois sièges institutionnels (tribunal corporatif, réunions, archives) et lieux de convivialité. A partir du XIV^e siècle, ces poêles forment un noyau important entre la rue des Serruriers et l'actuelle place Kléber. La plus ancienne maison de corporations connue est celle du poêle du Miroir, au 29, rue des Serruriers.

Il reste peu de traces des maisons médiévales ou Renaissance qui abritaient les corporations car elles ont été pour la plupart remaniées au XVIII^e siècle. On peut signaler l'entrée du poêle de la corporation des Maçons, actuel *Munsterhof*, situé au 9, rue des Juifs, pour son portail Renaissance. Parmi les poêles de corporations du XIV^e siècle, on peut citer notamment le poêle de la corporation des Marchands de vin et vigneron (21, rue Sainte-Barbe), le poêle de la corporation de la Lanterne (18, rue du Vieux-Marché-aux-Grains), le poêle de la corporation des Boulangers (22, rue des Serruriers), le poêle de la corporation de la Fleur (2, rue Rohan) et le poêle de la corporation de l'Ancre (9, quai des Bateliers).

L'architecture des poêles les plus puissants se caractérise par une grande salle chauffée par un poêle (donnant leur nom à ces bâtiments), notamment au 2, place Saint-Thomas (*Constofel*). Cet immeuble de plan quadrangulaire compact comporte un rez-de-chaussée de plain-pied et un seul étage, sous une haute toiture à deux versants.



Les poêles des corporations à Strasbourg. Source : AVES exposition virtuelle

LES BÂTIMENTS EMBLÉMATIQUES DU POUVOIR MUNICIPAL AU XIV^E SIÈCLE

■ PFALZ :

La bourgeoisie de Strasbourg s'est dotée au XIV^e siècle d'un hôtel de ville de style gothique au centre de Strasbourg, à proximité de la cathédrale : la *Pfalz*. C'est là que se réunissent les principaux conseils, que sont prises les principales décisions en matière de gestion de la ville et prononcées les sentences judiciaires.

■ PFENNIGTUM :

La tour aux Pfennigs, ou *Pfennigturm*, se dresse à l'angle de l'actuelle rue de la Mésange et de la place Kléber. À cet emplacement se trouvait déjà une ancienne tour-porte, le *Rindburgtor*, probablement érigée au XI^e siècle lors du premier agrandissement de la ville. Suite aux agrandissements ultérieurs de la cité au Moyen-Age, cette tour perd sa fonction défensive et finit par être rasée en 1321. À sa place le Magistrat, contrôlé par les corporations, fait ériger une imposante tour qui doit servir à conserver le trésor ainsi que les privilèges de la ville. Cette tour coffre-fort comportait trois étages dotés d'armoires fortes. En 1414, la tour est frappée par la foudre, elle est restaurée et surmontée d'un étage supplémentaire couronné d'une plateforme crénelée flanquée de quatre tourelles d'angles. Elle est détruite au XVIII^e siècle et les trésors qu'elle renfermait sont transférés au *Neubau*.

■ KAUFHAUS :

Sous l'impulsion des bateliers, la ville fait ériger en 1358, sur les quais du port médiéval de l'Ill, un *Kaufhaus*, ou douane. Cette « douane » a pour fonction de contrôler et de taxer les transactions commerciales et les marchandises passant par le port de la ville. Ce dernier est, au Moyen Age, le moteur du développement économique de la ville qui profite de l'important commerce sur le Rhin. Les bateliers strasbourgeois, organisés en corporation, contrôlent le trafic fluvial sur le fleuve de Strasbourg jusqu'à Mayence. Le bâtiment servait également d'hôtel de change pour la monnaie. Le bâtiment est incendié lors du bombardement des alliés en août 1944, et reconstruit en 1956.

Contre l'ancien castrum romain fut construit un grenier à grains (6, place du Petit Broglie), qui mesurait 130 m de long, et dont il subsiste la partie Ouest, aujourd'hui occupée par les réserves et salles de répétition de l'Opéra.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

De 1395 à 1398, la ville construit un Grand Hôpital (à l'emplacement de l'actuel hôpital civil), qui disparaîtra dans un incendie au XVIII^e siècle. Le Magistrat contrôlait l'organisation de cette institution. Il existait par ailleurs un **orphelinat** (rue Sainte-Madeleine) géré par la ville et dont la première mention remonte à 1402.



La Pfalz. Plan relief 1725. Source : Photo Claude Menninger, SRI / Mathieu Bertola, musées de Strasbourg

■ **Siècle d'or et déclin de la ville libre (1482-1681)**

En 1482, de nouvelles institutions municipales sont établies, fondées sur les corporations : atelier municipal (16, place Broglie), chancellerie (place Gutenberg), écuries municipales (place Henry-Dunant), grenier à grains municipal (9, place Saint-Pierre-Le-Vieux). Strasbourg connaît une période de prospérité économique jusqu'aux années 1570 et devient une grande métropole commerciale et financière.

La future place Gutenberg restera le centre politique et administratif de la ville jusqu'à la Révolution. A la fin du XVI^e siècle, la *Pfalz*, ou hôtel de Ville (place Gutenberg) fait l'objet de travaux (reconstruction du pignon Ouest), de même que la chancellerie (place Gutenberg), agrandie côté Ouest (1566-1568), par la suite partiellement détruite par un incendie (1686). La première pierre du *Neubau* (10, place Gutenberg), qui a abrité les séances du conseil et des commissions de la ville, est posée en 1583. Au XIX^e siècle, l'édifice devient le siège de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg. De 1579 à 1582, l'aile droite de la maison de l'œuvre Notre-Dame est construite par le maître d'œuvre de la cathédrale.

L'actuel musée historique de la ville servait de Grande boucherie (2, rue du Vieux-Marché-Aux-Poissons). Il fut construit en 1587 à l'emplacement des anciens abattoirs. Cet édifice du XVI^e siècle a fonctionné comme abattoir jusqu'au XIX^e siècle.

Au 8, rue Modeste-Schickelé, près de l'église Sainte-Madeleine, se trouve un grenier à grains en briques construit au début du XVII^e siècle.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

En 1503, la villa fonde un *Blatterhaus* (Finkwiller), destiné à soigner les malades atteints de la syphilis. L'établissement est transféré en 1686 vers la Grande Île, et donnera son nom au quartier de la Petite France.

L'ordonnance de 1523 crée l'Aumône de Saint-Marc : l'assistance aux pauvres strasbourgeois devient le fait des autorités publiques, qui étendent leur contrôle sur les institutions charitables. En 1575, on construit de nouveaux locaux, *le Neue Almosen*, pour accueillir les miséreux étrangers qui veulent travailler à Strasbourg.

Au XV^e siècle, se trouvait une étuve publique au 22, *Pflanzhof* qui prendra le nom de rue du Bain aux Plantes. Au 2, rue du Bain aux Roses, se trouvait aussi un bain public.

Le XVII^e siècle fut marqué par la guerre de Trente Ans, avec comme conséquences le déclin de la ville et une période d'inaction des pouvoirs civils, notamment dans le domaine architectural.



Zoom sur la place Gutenberg. Plan de Morant 1548. Source : AVES

4.5.4...PÉRIODE FRANÇAISE (1681-1870)

■ LA VILLE LIBRE ROYALE (1681-1789)

La capitulation de Strasbourg en 1681 s'était accompagnée d'un accord laissant à la ville sa constitution, son administration, son gouvernement, ses possessions extérieures et ses privilèges, ainsi que sa Douane, son Université, son Hôpital et toutes les fondations pieuses sécularisées à la Réforme.

A partir de 1731, la construction de l'Hôtel particulier de style classique du prêteur royal Klinglin, devenu Hôtel de l'intendance royale d'Alsace (19 rue Brûlée), marque la perte d'importance du pouvoir municipal, au profit du pouvoir royal français. Cet édifice abrite aujourd'hui l'Hôtel de préfecture du Bas-Rhin.

En l'espace d'une soixantaine d'années, l'ensemble urbain de la place Gutenberg, centre civil de la ville depuis le XIV^e siècle va disparaître, à commencer par la Monnaie (rue des Grandes-Arcades), détruite dès 1738. La *Pfennigturm*, ou Trésor sera démolie en 1768. En 1781, la *Pfalz* disparaîtra afin de créer une grande place royale, et de son style gothique. Seul le *Neubau* a traversé les siècles, reconverti en hôtel de ville à partir de 1781, en remplacement de la *Pfalz*.

A. LES TRAVAUX D'URBANISME DE JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL

Le plan d'assainissement et d'embellissement de l'architecte-urbaniste Jacques-François Blondel, daté de 1765 et approuvé par Louis XV en 1768, prévoyait notamment de créer plusieurs places dans le tissu urbain médiéval excessivement dense. La création de la place du Marché-Gayot est réalisée en 1769 par le prêteur royal François-Marie de Gayot (1763-1768) et par son fils et successeur Félix-Anne (1767-1769). Destinée à devenir un nouveau marché aux Herbes et à la Volaille, la place prend alors le nom de Marché-Gayot. L'année suivante, un bâtiment destiné à renfermer les provisions de sel de la Ville est construit au 10, de la rue des Écrivains.

B. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Pendant la Révolution, le *Neubau*, devenu Hôtel de ville, est mis à sac ; il est un temps envisagé de le raser. Les corporations de métiers sont supprimées en 1791. Les biens de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, malgré son statut laïc, sont confisqués en 1793 et déclarés biens nationaux. L'activité des ateliers est réduite au minimum et les travaux de restauration de la cathédrale sont confiés par l'État à un entrepreneur. Les biens et l'administration de la Fondation sont restitués à la Ville en novembre 1803. Après la Révolution, le siège de la municipalité était le Palais Rohan. Il le restera jusqu'en 1806, moment où l'Hôtel de Hanau (place de Broglie, rue Brûlée) deviendra l'Hôtel de ville. En moins d'un siècle, le pouvoir civil s'est ainsi déplacé de la place Gutenberg vers la place Broglie.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

A partir de 1718, la ville reconstruit l'Hôpital civil, disparu dans un incendie en 1716.

AUTRES CONSTRUCTIONS

Douane municipale et port (4,6, rue de la Douane) : agrandissement et prolongation côté pont du Corbeau (1781)

LA MODERNISATION DU XIX^E SIECLE

Au XIX^e siècle, la place Gutenberg poursuit sa transformation. En 1800, la Chancellerie, endommagée par un incendie en 1686 et n'ayant jamais été restaurée, sera définitivement rasée. La place réaménagée, arborée et agrémentée de parterres, prend son appellation en 1840, lors de la commémoration du quatrième centenaire de la mise au point de l'imprimerie par Gutenberg. Sa statue en bronze, remplaçant une fontaine supprimée en 1841, fut réalisée par le statuaire Pierre Jean David d'Angers.

Durant le siège de 1870, de nombreux monuments sont incendiés, notamment le musée des Beaux-arts de l'Aubette, et la bibliothèque municipale du Temple-Neuf, de même que le tribunal, la Préfecture (rue Brûlée) et le Théâtre (place Broglie).

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE SOINS

De nouveaux bâtiments de l'Hôpital civil sont construits en 1840-1841 vers l'actuel quai Saint-Nicolas.

AUTRES CONSTRUCTIONS

- Théâtre, actuel opéra (place Broglie) : construit à partir de 1804, après la destruction de l'ancienne salle de spectacle par un incendie en mai 1800.
- Gare (à l'emplacement de l'actuelle Place des Halles hors S.P.R.) : construction d'une gare ferroviaire au début des années 1850, qui sera remplacée par l'actuelle gare construite par les Allemands. Les bâtiments de l'ancienne gare serviront ensuite de marché couvert et seront détruits en 1974.



Incendie de l'Aubette lors du siège de 1870, aquarelle d'Emile Schweitzer.
Source : AVES



Incendie du Théâtre le 10 Septembre 1870
Émile Schweitzer. Strasbourg : Imprimerie Alsacienne, 1897. Lithographie coloriée Source : BNU



Le Théâtre place Broglie © B.FEDEL - AUP Lorraine.

4.5.5...CAPITALE DU REICHSLAND (1871-1918)

Le projet de la Neustadt de Strasbourg initie un « zonage » des fonctions urbaines réparties entre la vieille ville et son extension nouvelle. En effet les activités étatiques (université, bibliothèque, administrations, poste centrale et palais) sont implantées dans la Neustadt dans une trame qui accueillera majoritairement des logements pour différentes catégories sociales.

Dans la vieille ville, les bombardements incendiaires sont l'occasion de mutations foncières et de reconstructions, avec de nouveaux programmes tels que les grands magasins, les équipements scolaires (lycées), les équipements de loisirs (brasseries, cinéma). Les activités financières telles que les banques se renforcent et investissent dans des bâtiments de bureaux associés, pour des questions de rentabilité, à des opérations d'immeubles de rapport (Immeuble Germania 1, bd de la Victoire). Les nouvelles avenues de la Neustadt et la réalisation de la Grande Percée offrent l'opportunité foncière de l'implantation des raisons sociales de ces sociétés.

Les axes commerçants de la vieille ville voient également apparaître les premiers grands magasins d'abord sur deux ou trois niveaux (1a, rue du Vieux Marché aux Vins ; 1, quai de Paris ; rue du 22 Novembre) accueillant généralement un escalier monumental central. Cette typologie atteint son apogée avec la construction du *Kaufhaus Modern* (actuelles Galeries Lafayette) entre 1912 et 1914, usant de toutes les avancées technologiques de la construction de l'époque.

Par ailleurs, d'autres types d'activités liées au chemin de fer s'implantent à proximité de la gare, de la place de Haguenau, des rues Finkmatt et des Magasins.

Aménagée progressivement à partir de 1880, la place impériale (actuelle place de la République) est bordée par les bâtiments officiels :

- le palais impérial (actuel Palais du Rhin inauguré en 1889) à l'Ouest
- deux bâtiments ministériels au Nord (Préfecture et Trésorerie générale),
- la Bibliothèque impériale (actuelle Bibliothèque nationale et universitaire- BNU)
- le parlement d'Alsace-Lorraine (actuel Théâtre National de Strasbourg- TNS).

Du palais impérial, siège du pouvoir politique, au Palais Universitaire (1879-1884), siège du pouvoir intellectuel, se dessine un véritable axe impérial qui se prolonge jusqu'au jardin botanique.

Enfin, la construction de l'université est l'occasion de la création d'un campus exemplaire regroupant au sein d'un parc et dans différents bâtiments, les principales matières scientifiques. Conçue pour être une vitrine de la science allemande et notamment des disciplines expérimentales (mesures et instrumentation), les bâtiments construits

présentent des innovations technologiques exceptionnelles.

L'ensemble architectural, construit selon une composition paysagère s'articulant autour d'un axe, est caractérisé par une grande homogénéité de volume, de style (néo Renaissance), de décors et de second œuvre, reproduits d'un pavillon à l'autre.

Chaque bâtiment est cependant caractérisé par les besoins de la discipline qui y est enseignée, comme pour l'institut de physique qui possède une double structure afin d'assurer la stabilité des instruments de mesures.



Direction du canton «Kreidirektion» et résidence privée du gouverneur général de Strasbourg - 1889-1891
© Région Grand-Est - Inventaire général



*Immeuble de rapport avec un grand magasin traversant sur deux niveaux sur le quai de Paris: 1898
© Atelier G.André*



*Ecole Schoepflin : 1875
© Atelier G.André*



*Palais des fêtes : 1900 - 1903
© Atelier G.André*



*Immeuble de grand magasin place Kléber: 1907 - 1913
© Atelier G.André*



*Hôtel des postes - 1897-1899
© Région Grand-Est - Inventaire général*



*Lycée des Pontonniers - 1903
© Atelier G.André*

BATIMENTS INSTITUTIONNELS DE LA NEUSTADT

- Université (place de l'université), 1879-1884, par Otto Warth et Hermann Eggert, dans un style néo-renaissance. Du Palais universitaire à l'Observatoire astronomique.
- Palais de l'Empereur, actuel Palais du Rhin (place de la République), 1883-1888, par Hermann Eggert, dans un style néo-renaissance et néo-baroque.
- Palais de la Diète d'Alsace Lorraine, actuel Théâtre National de Strasbourg- TNS (place de la République), 1888-1892, par Skjold Neckelmann et August Hartel, dans un style néo-renaissance.
- Bibliothèque impériale, actuelle Bibliothèque nationale universitaire (place de la République), 1889-1895, par Skjold Neckelmann et August Hartel, dans un style néo-renaissance et néoclassique.
- Ancien ministère Ouest (place de la République), 1899-1902, ancien ministère Est (actuelle Préfecture du Bas-Rhin), 1907-1911, par Schütz et Ludwig Levy, dans un style néoclassique.
- Hôtel des Postes (avenue de la Liberté), 1897-1899, par Ernst Hake et Ewald von Rechenberg, dans un style néo-gothique.
- Palais de justice (quai Finkmatt), 1895-1898, par Skjold Neckelmann et Johann-Karl Ott, dans un style néoclassique.
- Bains municipaux (boulevard de la Victoire), 1905-1908, par Fritz Beblo.
- Palais des Fêtes (rue de Phalsbourg), 1899-1903, par Joseph Müller et Richard Kuder, dans un style mêlant Art nouveau, néo-gothique et néo-renaissance.

AUTRES CONSTRUCTIONS

- Gare (place de la Gare), 1878-1883, par Johann Eduard Jacobsthal.
- Lycée de jeunes filles, actuel Lycée des Pontonniers (rue des Pontonniers), 1902, par Johann-Karl Ott.
- École supérieure des arts décoratifs (rue de l'Académie), 1892, par Johann-Karl Ott.
- Bains-douches (1, quai du Woerthel), 1893, par Johann-Karl Ott (détruit mais similaire aux bains-douches, en briques rouges, du 2, rue Fritz Kiener, dans la Krutenau).
- Anciennes glacières de Strasbourg (5, rue des Moulins), 1897, bâtiment industriel utilisant le courant de l'Ill pour produire glace et électricité.
- En 1900, est construit le bâtiment des Petites boucheries (4, rue de la Haute Montée), de style néo-renaissance, et portant une statue de l'architecte Daniel Specklin. Il se situe derrière l'Aubette. Entre les deux édifices se trouve un passage commercial récent appelé « Cour de l'Aubette ».



Bains municipaux 1908
© Région Grand-Est - Inventaire général



Bâtiment du cadastre. 1897 © Région Grand-Est - Inventaire général



Administration du Reichsland (actuelle préfecture) 1911.
© Région Grand-Est - Inventaire général



Palais de justice. 1898
© Région Grand-Est - Inventaire général

UNIVERSITE 1879 - 1884



Façade principale du palais de l'université sur la place de l'Université © Région Grand-Est - Inventaire général



Palais de l'université - salle des conseils (1941) © Atelier G. André



Typologie de quincaillerie de porte extérieure © Atelier G. André



Typologie de hotte ou sorbonne © Atelier G. André



Institut de physique et son extension © Atelier G. André



Ancien institut de chimie - amphithéâtre © Atelier G. André



Institut de physique - socle d'instrument de mesure sur structure indépendante © Atelier G. André



Typologie de balustrade en fonte d'escalier © Atelier G. André



Ancien institut de botanique © Atelier G. André



Coupole mobile de l'observatoire © Atelier G. André



Abri de mire © Atelier G. André



Typologie d'escalier principal © Atelier G. André

date de modification 27 01 2022 12:30

4.5.6...XX^E SIÈCLE

UNE PERMANENCE DES INSTITUTIONS CIVILES ANCIENNES

Parmi les destructions partielles dues aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale, on peut mentionner le Palais du Rhin, le Palais Rohan, l'Ancienne Douane, l'Hôtel des Postes. Ces bâtiments sont alors reconstruits dans un état « ante bellum ».

D'autres bâtiments bénéficient d'une reconstruction où les principes du mouvement moderne sont affirmés. Ainsi l'extension arrière du Théâtre National de Strasbourg, alors conservatoire de musique, est construite à l'arrière du bâtiment existant, préservant la façade sur la place de la République.

Enfin, la construction entre 1957 et 1961 du bâtiment des chèques postaux d'après les plans de Léon Azéma antérieurs à 1939, est un cas à part qui témoigne de la continuité, après-guerre, des principes de composition classique pour ces grands équipements.



Extension-reconstruction partielle du Théâtre national de Strasbourg, 1954-1957, architectes Robert Will, Pierre Sonrel, Paul Dopf. © Atelier G. André



Bâtiment des chèques postaux, 1957-1961, d'après les plans de Léon Azéma, architecte © Atelier G. André



Détail des panneaux de béton architecturés de l'extension du Théâtre national de Strasbourg, © Atelier G. André

CONCLUSION GENERALE DU PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine bâti du Site Patrimonial Remarquable de Strasbourg est caractérisé par son génie constructif issu et contraint par son environnement géographique mais également par son histoire constituée de densifications, de destructions et de reconstructions.

Sa première caractéristique est l'importance de la stratification historique qui concerne l'ensemble du bâti de la Grande Ile, y compris les immeubles reconstruits après 1870 et 1944 sur des infrastructures médiévales voire antérieures. L'imbrication parfois extrême des différentes périodes de construction rend la reconnaissance de la valeur patrimoniale des ouvrages plus difficile. C'est pourquoi l'identification de ces ouvrages de valeur patrimoniale a été un des objectifs du PSMV et des «fiches immeubles» réalisées à l'unité foncière. Si l'intégrité patrimoniale du bâti est en général rare pour les immeubles antérieurs à la Renaissance, elle est plus courante et remarquablement représentée dans le Sud de l'Ile, ancien secteur sauvegardé.

A l'inverse, la Neustadt est un véritable conservatoire d'une période de l'histoire de l'urbanisme, de l'architecture et des arts appliqués, présentant encore une grande homogénéité et une intégrité remarquable de l'ensemble des typologies de bâti allant du bâtiment administratif et d'équipement (école, salle des fêtes, bains), à l'immeuble de rapport pour classes moyennes et ouvrières, l'hôtel particulier ou la villa.

PERMANENCE DES FORMES ET DES TECHNIQUES

La permanence des formes et des techniques à travers les périodes historiques est également une singularité strasbourgeoise particulièrement exemplaire pour l'usage du pan de bois et de la terre cuite jusqu'au début du XIX^e siècle

et qui contribua largement à la reconnaissance de la Petite France. Il est intéressant de noter que cette technique, persista jusqu'au début XX^e siècle, devenant l'objet d'une valeur identitaire dans le courant régionaliste.

La typologie du bâti patricien du XIII^e siècle s'est perpétrée jusqu'à la fin du XIV^e siècle avec la forme massive à pignon crénelé et tour comme un signe extérieur de pouvoir de la classe dominante.

Dans la façade du XVIII^e siècle, le principe de la baie médiévale multipartite à meneaux est reproduit de façon indépendante du système constructif de la façade (pan-de-bois ou maçonnerie). On la retrouve aux étages nobles de certains hôtels particuliers dont les trumeaux des baies, par leur minceur, évoquent des meneaux.

La distribution en galerie apparue contre les façades arrières puis en retour contre celles-ci, en liaison avec une cour distributive, est un ouvrage qui aura traversé les âges depuis le Moyen-Age jusqu'au début du XIX^e siècle, et dont les formes ont suivi les modes architecturales. De même les escaliers en vis ont persisté jusqu'à la fin du XVII^e siècle adoptant le goût du jour et finalement supplantés par les escaliers tournant à noyaux.

Enfin, si la conservation complète d'une *stube* médiévale est rare, quoique l'on trouve encore les plafonds et lambris dissimulés par des coffrages, cette pièce et son usage constitue un patrimoine qui a adopté différentes dispositions avec des permanences telle que la situation sur rue, l'éclairage généreux, les éléments de confort et de décorations (sol, lambris, plafonds, organe de chauffe). Les vestiges dans les intérieurs du Moyen-Age et jusqu'au premier quart du XX^e siècle témoignent de l'attachement des strasbourgeois à ce « locus » essentiel dans la maisonnée.

MODERNITÉ

Les mises au goût du jour sont les motivations de l'évolution du bâti strasbourgeois pour un logement mieux desservi, plus clair, bien chauffé. Pour des raisons d'économie, les travaux ont souvent été entrepris de façon partielle sur les ouvrages de distribution, la façade pour supprimer les encorbellements, maintenant des dispositions plus anciennes dans les parties les moins fréquentées ou les moins vues et expliquant aujourd'hui cette stratification historique.

La période impériale au tournant du XX^e siècle, apporta, avec la construction de la Neustadt, les technologies de pointe mais également l'environnement (écoles d'ingénieurs, première industrialisation, entreprises) favorable à une diffusion très large de la modernité dans tous les domaines de la construction. De plus, la production locale d'ouvrages relevant des arts appliqués (céramiques, vitraux, quincaillerie) en a favorisé l'usage sur tous les bâtiments de cette période et l'ancrage dans la construction strasbourgeoise.

Plus tard, pendant la période de l'entre-deux guerres puis celle de la seconde Reconstruction, le processus de modernisation du bâti a été poursuivi reproduisant des formes architecturales produites à la fin du XIX^e siècle comme les cages d'escalier éclairées par des vitraux et les balcons sur les façades arrières.

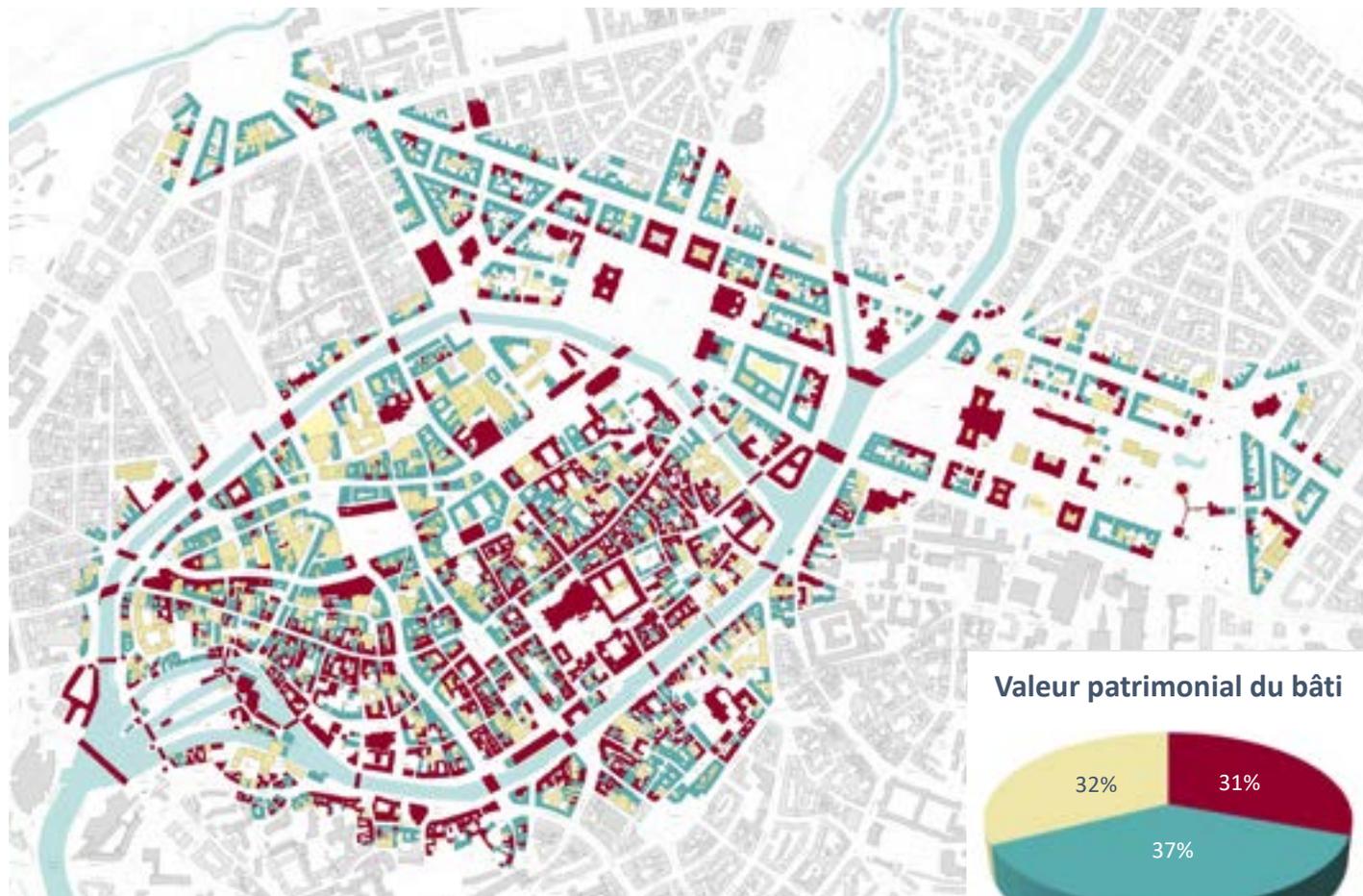
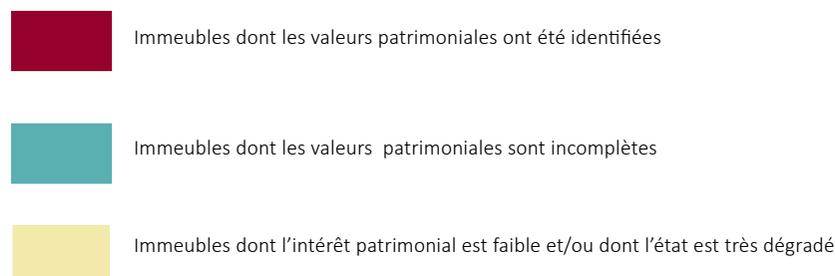
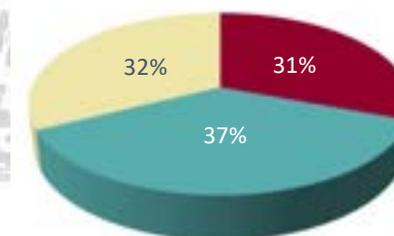
Cartographie de classement de l'identification des valeurs patrimoniales des immeubles

SYNTHÈSE

- Stratification importante des dispositions historiques du bâti de la Grande Ile (valeur de rareté, d'authenticité et d'intégrité)
- Conservation de l'urbanisme et du bâti de la Neustadt (valeur d'authenticité et d'intégrité)
- Conservation de l'urbanisme et du bâti de la seconde Reconstruction (valeur d'authenticité et d'intégrité)
- Permanence et renouvellement des ouvrages (valeur historique)
- La valeur patrimoniale parfois peu évidente à identifier en raison de la stratification historique

ENJEUX

- Reconnaître les différentes dispositions historiques intérieures et extérieures du bâti et les protéger en fonction de leur valeur
- Sensibiliser à la permanence des structures du bâti et à leur valeur patrimoniale en tant que support de décors et les protéger
- Reconnaître la valeur patrimoniale du bâti de la Neustadt et de la seconde Reconstruction

**Valeur patrimonial du bâti**

4.6. CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT SANITAIRE DU BÂTI

4.6.1...BILAN ÉTAT SANITAIRE

A l'occasion des visites de chaque unité foncière, un état sanitaire global à partir d'un constat visuel a été établi pour l'ensemble du bâti et cartographié. La classification suivante a été établie :

- Bon état : entretien régulier, absence de pathologie majeure mettant en péril la sécurité du public et la conservation de l'immeuble,
- Etat moyen : entretien moins bon, quelques altérations mineures. L'absence de réparations ou d'entretien peut devenir critique pour la conservation du bâti et la sécurité,
- Mauvais état : absence d'entretien ou entretien insuffisant, travaux réalisés inadaptés et pouvant être à l'origine de désordres, possibilité de risques pour les personnes. Les bâtiments relevant d'un arrêté de péril pris par l'E.M.S.

L'exploitation statistique des données est cohérente avec la politique de protection urbaine initiée avec le premier secteur sauvegardé en 1974.

En effet, dans le secteur en révision correspondant à l'ancien secteur sauvegardé, le taux de bâtiments jugés en bon état est de 74 % avec 23% de bâtiment dans un état moyen. Ces pourcentages s'expliquent par les protections au titre du P.S.M.V. et les opérations de restauration du bâti encouragées notamment par la loi Malraux.

Dans le secteur en extension comprenant le Nord de l'île et une partie de la Neustadt, l'état sanitaire est moins bon avec un taux non négligeable de 15% de bâtiments en mauvais état, un taux de bâtiment dans un état moyen équivalent à celui du secteur en révision, et un taux de bâtiments en bon état de 57 %.

Les grandes différences de typologies et d'ancienneté du bâti entre la Neustadt et la Grande Ile amène à préciser

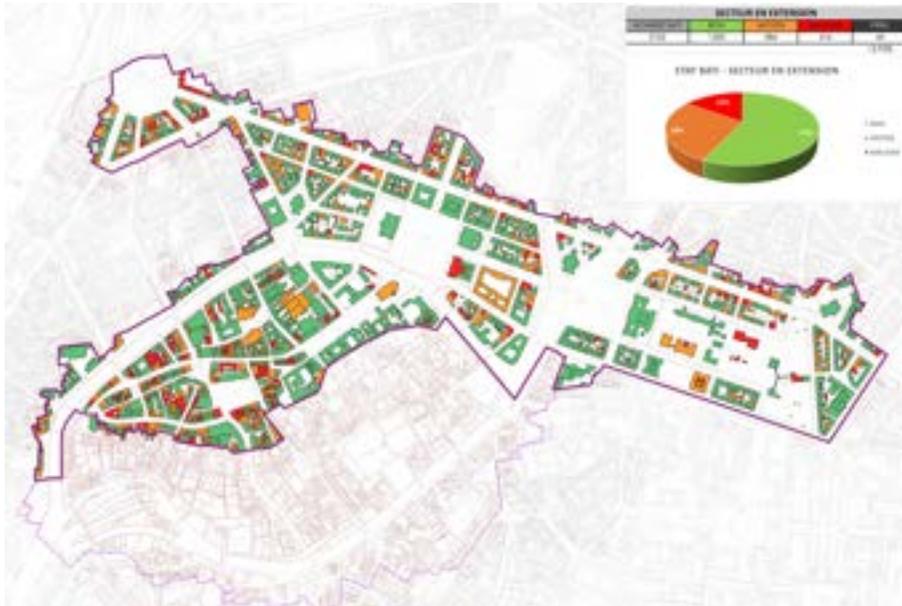
d'une part ces taux entre le Nord et le Sud de l'île, et d'autre part entre l'île et la Neustadt.

Le secteur Nord de la Grande Ile présente le bilan sanitaire le plus mauvais avec 51% seulement du bâti jugé en bon état et 19% de bâti en mauvais état. Ce secteur, est aussi ancien que le Sud de l'île avec un bâti qui n'a bénéficié ni de la reconnaissance patrimoniale, ni du levier financier de la loi Malraux. De plus, il a subi des modifications urbaines (aménagement des quais Nord, Grande Percée)

qui ont contribué à densifier les cœurs d'îlot favorisant les altérations du bâti.

Le secteur de la Neustadt présente un bilan sanitaire bien meilleur de 62% du bâti jugé en bon état ce qui s'explique par le corpus homogène construit il y a 140 ans, pour les plus anciens. Cependant le taux de bâtiments en mauvais état de 12%, alerte sur un phénomène d'altération logique pour un immeubles de plus de cent ans et sur un moment critique atteint par ce patrimoine.





date de modification 27 01 2022 12:30

4.7. ALTÉRATIONS IDENTIFIÉES

4.7.1...DENSIFICATION DES PARCELLES ET DISPARITION DES ESPACES LIBRES

La densification des espaces libres d'une parcelle est un phénomène normal et précoce de l'évolution urbaine du centre ancien de Strasbourg. La qualité de ces interventions se dégrade à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle avec la construction des cours et jardins pour la création d'atelier, d'arrière-boutique, de cuisine et de salle de restaurant. Il en résulte, particulièrement dans le secteur de la Grande-Ile et sur les axes commerciaux, des cours très enclavées sans ensoleillement, ni ventilation du bâti, parfois envahies d'ouvrages techniques de traitement d'air des commerces. La disparition des espaces libres et des surfaces perméables plantées, ainsi que l'accroissement des surfaces réfléchissantes, imperméables, à albédo faible, contribuent à la création d'îlots de chaleur urbains et à la disparition du petit patrimoine de jardin (revêtement de sol, bordure, fontaine, bancs, etc.).

Par ailleurs la juxtaposition des extensions, en général à l'arrière des façades des immeubles, multiplie les surfaces de déperditions thermiques et augmente l'inconfort dans le logement.



Passage des réseaux dans la cour conduisant à sa dévalorisation et sa perte d'habitabilité.
© Atelier G.André



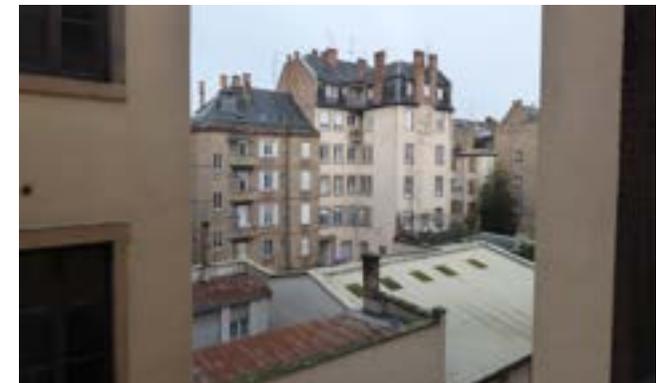
Construction progressive de la cour et perte de sa qualité d'origine.
© Atelier G.André



Densification ayant conduit à l'inaccessibilité de la cour empêchant son entretien.
© Atelier G.André



Densification ayant conduit à la disparition presque complète des coeurs d'îlot formant jardins dans la Neustadt. © Atelier G.André



Densification ayant conduit à la disparition presque complète des coeurs d'îlot formant jardins dans la Neustadt. © Atelier G.André

4.7.2...DENSIFICATION DU BÂTI :

La pression foncière du centre-ville de Strasbourg est à l'origine de la densification du bâti dans le secteur de la Grande Ile. Ce phénomène n'est pas sans conséquence sur la distribution du bâti et sur sa qualité. Initiée par la division de la maison unifamiliale, la densification des surfaces par la multiplication des logements par niveau entraîne des modifications dans le cloisonnement des intérieurs et par la même occasion la disparition de la répartition des pièces et celle des décors d'origine (décors peints sur les murs, cloisons et plafonds ; décors en gypserie, revêtement de sols et parquets, lambris), la reconstruction des escaliers et des planchers et l'aménagement des combles.

Cette sur-division du bâti ancien constitue non seulement des risques de surpeuplement du bâti sans amélioration de la capacité des accès et évacuations, mais également une perte de l'habitabilité, à l'origine de logements de faibles qualité voire indignes.

De nombreux sinistres ont été observés sur les structures en pan de bois, en raison de la méconnaissance des spécificités de la structure, mais également par effet d'accumulation de structures à l'origine de surcharge.

Les profils des toitures ont été modifiés au cours des siècles passant des hauts combles médiévaux aux combles mansardés abritant des petits logements. Si les derniers niveaux de combles étaient traditionnellement des espaces de tampons thermiques qui étaient dévolus au stockage ou au séchoir, leur aménagement en logement est à l'origine de risques, de sinistres et de perte de valeur patrimoniale par :

- L'altération des profils des combles et de leur structure, pour créer des ouvertures, des balcons et terrasses dont les défauts d'étanchéité sont préjudiciables aux structures en bois et en maçonnerie.
- L'augmentation des dimensions des lucarnes et la création d'ouvertures en toiture
- La difficulté des accès pompiers au-delà du premier niveau de combles
- La perte de l'effet de tampon thermique des combles contribuant au réchauffement du bâti
- L'isolation inadaptée des toitures à l'origine de sinistres au niveau des charpentes
- La création de logement de moindre qualité

Les caves, autrefois espaces de stockage ont perdu une partie de leurs accès et de leur ventilation en raison de la construction des cours et de la fermeture des soupiraux. L'aménagement des caves, souvent pour le stockage des commerces, entraîne l'imperméabilisation des sols et favorise les pathologies liées aux remontées de l'humidité du sol dans les murs. Dans la Neustadt, les anciens logements de concierge dont les planchers se situent sous le niveau de la rue présentent des altérations liées à l'humidité et à la difficulté d'assainissement des murs.

4.7.3...MODIFICATIONS DES DISTRIBUTIONS

La plupart des immeubles étant à l'origine dépourvus d'ascenseur et d'une hauteur supérieure à R+3, l'ajout d'un ascenseur est devenu un enjeu de modernisation et d'amélioration de l'accessibilité des logements. L'implantation des cages d'ascenseur à l'intérieur des noyaux des escaliers a été, en général, destructrice pour les ouvrages relevant généralement de typologie du XIX^e siècle.

En effet les noyaux étant étroits, ces travaux ont entraîné la réduction de la largeur du passage et la destruction des mains courantes. D'autres implantations plus heureuses, ont été réalisées avec succès dans des volumes bâtis dévolus aux services et sans enjeu patrimonial, donnant directement sur les paliers.

La mise en place de cage d'ascenseur sur la façade arrière des immeubles est une option également retenue lorsque le volume intérieur n'offre pas d'opportunité et que le projet s'insère dans la composition architecturale de l'élévation. Ce n'est malheureusement pas le cas lorsque le volume rapporté contribue à masquer des baies, que ses dispositions architecturales sont incohérentes avec celles de la façade ou que la desserte ne profite pas à la totalité des niveaux.

La fermeture des anciennes galeries de distribution est un phénomène ancien qui apparaît dès le XVIII^e siècle et dont la qualité a diminué avec le temps. La clôture ou l'occultation de ces galeries en pan de bois avec des menuiseries et des matériaux hétéroclites et inadaptés a contribué à une perte de cohérence de la façade et souvent à des sinistres au niveau du pan de bois.

4.7.4...MODIFICATION DES FAÇADES

Les façades ont été modifiées au cours des siècles en fonction du goût du jour. Les percements ont été occultés, modifiés, agrandis, élargis ; les menuiseries remplacées. Si les mises au goût du jour réalisées jusqu'au XIX^e siècle présentent une cohérence en raison des moyens mis en œuvre souvent par un seul propriétaire, les divisions foncières des immeubles ont conduit à la disparité de la nature et de la qualité des interventions. D'autre part l'impact du remplacement des menuiseries dont le dessin est inadapté aux proportions de la baie contribue à dénaturer une façade quel qu'elle soit. La pose de volets roulants dont le coffre extérieur diminue la hauteur de la baie n'est, pas non plus, compatible avec la valorisation d'une façade patrimoniale.

Sur les bâtiments datant de la période du Reichsland, les baies étaient, pour la plupart, garnies de doubles menuiseries saisonnières. Les divisions de propriétés et les réaménagements en découlant ont conduits à la disparition partielle des doubles menuiseries sur une même façade, en altérant ainsi la lecture.



Implantation d'un ascenseur dans un noyau de cage d'escalier entraînant la réduction du passage, la destruction irréversible des volées en grès et de la main courante © Atelier G. André

4.7.5...TRAVAUX INADAPTÉS

Les travaux sur le bâti ancien visent principalement à adapter celui-ci aux besoins actuels de confort (accessibilité, thermique, ensoleillement, espaces extérieurs, activité commerciale). Il est à noter que les travaux sur les cours ou les façades arrières sont souvent de moins bonne qualité que ceux réalisés sur les façades principales sur rue.

Les travaux inadaptés relèvent en général d'une méconnaissance des caractéristiques du bâti ancien (historiques, physiques et structurelles) et techniques de mise en œuvre adaptées telles que :

- Le traitement des altérations du grès par application de protocoles inadaptés aggrave souvent l'état sanitaire de cette pierre complexe
- La finition des enveloppes (enduits, peintures) incompatibles avec le support, et généralement étanches à la vapeur d'eau est à l'origine de sinistres
- Le percement ou la modification des baies des façades sans cohérence avec la composition architecturale d'origine.
- La construction d'extension, annexes, ouvrages d'accessibilité (ascenseur, escalier) aux dépens des espaces libres et de la composition architecturale des façades.
- L'imperméabilisation des cours, des sols de caves et des pieds de façades accentuant le phénomène de remontées capillaires de l'humidité du sol et la migration des sels dans les murs. Ceux-ci se comportent alors comme une mèche, concentrant la migration de l'eau.
- Le remplacement de menuiseries sans considération des effets de ponts thermiques et de condensation comme le maintien du cadre dormant pour une pose « en rénovation » qui conduit non seulement à la dévalorisation de la façade mais également à des sinistres au niveau de l'interface dormant ancien/ menuiserie neuve.



Percements sans cohérence avec la composition architecturale de la façade d'origine © Atelier G. André



Implantation contre une façade arrière sur cour sans intégration du volume de la cage et avec une desserte partielle © Atelier G. André



Modification d'un pan de bois et remplacement de menuiserie sans cohérence avec la typologie des baies et de la composition de la façade © Bailly-Leblanc

4.7.6...AMÉNAGEMENTS DES COMMERCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DES IMMEUBLES À PARTIR DU XIX^E SIÈCLE JUSQU'À AUJOURD'HUI.

L'essor du commerce au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle est à l'origine du renforcement des voies traditionnellement commerçantes et de l'ouverture des façades du RDC pour y créer des commerces. L'aménagement de commerces a parfois conduit à la disparition presque totale des baies du RDC afin d'agrandir une vitrine. Ces modifications sont destructrices pour la façade, irréversibles et dénaturent la composition architecturale de la façade.

La devanture du commerce, les menuiseries, les caissons des rideaux de fer et les bannes ne sont pas toujours intégrés à la façade supérieure du bâtiment ou à la baie d'origine. Trop couvrants, trop saillants, mal implantés, ils masquent les bandeaux et appuis de baies, privant la composition de la façade de son assise.

Les enseignes sont parfois multipliées pour un même commerce ce qui dévalorise la façade, et les perspectives urbaines.

Fréquemment, les matériaux employés et les couleurs choisies ne correspondent pas à ceux des étages supérieurs et des dispositions historiques. Les éclairages des vitrines sont le plus souvent saillants, fixés sur la façade, le bandeau ou la devanture.

Le résultat est bien généralement incohérent, dévalorise la façade et la perspective urbaine.

Dans les parcelles médiévales étroites, ces créations ont entraîné la construction de la cour pour l'extension de l'arrière-boutique. Plus tard, le besoin de surface commerciale est à l'origine de la disparition des accès aux étages et de leur vacance. Suite à ces suppressions d'accès on a relevé des distributions mutualisées entre plusieurs unités foncières insuffisantes et inconfortables pour les habitants.

Ces différents types de modifications conduisent également à l'altération de la valeur patrimoniale du bâti par la perte de son intégrité, de son authenticité, la disparition ou la dégradation d'ouvrages rares et anciens et à la perte de la cohérence historique et typologique.



Modification de la baie et mise en œuvre de menuiseries sans cohérence avec la typologie de baie d'échoppe d'origine © Bailly-Leblanc



Incohérence et multiplicité des enseignes contribuant à rompre l'harmonie de la composition architecturale de la façade © Atelier G.André

4.8. CARACTÉRISATION DES ALTÉRATIONS SELON LES TYPOLOGIES CHRONOLOGIQUES

L'état sanitaire du bâti est caractéristique des typologies historiques du bâti strasbourgeois et de ses techniques de mises en œuvre.

C'est pourquoi, il a paru intéressant de caractériser les altérations selon cinq grands groupes regroupant une ou plusieurs typologies historiques cohérentes:

- **Bâti antérieur au XVIII^e siècle**
- **Bâti du XVIII^e siècle (jusqu'au premier quart du XIX^e siècle), sur des parcelles en lanières ou fusionnées**
- **Bâti du XIX^e siècle (jusqu'à 1914), sur des parcelles souvent remembrées ou créées sur des terrains maraîchers ou anciens glacis (Neustadt)**
- **Construction entre-deux guerres jusqu'à 1948**
- **Seconde Reconstruction à nos jours**

4.8.1...BÂTI ANTÉRIEUR AU XVIII^E D'ORIGINE MÉDIÉVALE ET PAN DE BOIS ANTERIEUR AU XVIII^E SIÈCLE

Ce bâti, le plus ancien, constitué de plusieurs strates historiques successives, est celui qui a été le plus modifié et qui comporte le plus de risques de sinistres en raison du vieillissement de ses ouvrages mais également de travaux inadaptés aux techniques de mises en œuvre d'origine :

- Surcharge des structures anciennes de planchers en bois par accumulation de chapes, de structures, etc..
- Interventions inadaptées (ouverture de trémies, démolition de cloisons, suppression de poteaux) sur la structure désorganisant le schéma statique et entraînant des déformations et des affaissements
- Traitement des surfaces (intérieures ou extérieures) par une isolation inadaptée (murs et charpente) conduisant à des effets de ponts thermiques et des phénomènes de condensation au niveau notamment des appuis des planchers. Ces phénomènes sont à l'origine du pourrissement des bois conduisant à la désorganisation structurelle et favorisant le développement fongique.
- Perte patrimoniale des décors intérieurs (lambris bois intérieurs, peintures murales, décors peints sur sous face de plancher), suite à des aménagements modifiant les cloisonnements
- Perte des dispositions architecturales des baies les plus anciennes par fermeture (des galeries) et déplacement ou suppression des trumeaux des baies.
- Désorganisation et perte du contreventement des charpentes à chevrons formant ferme suite aux nombreuses modifications structurelles du XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.



Travaux inadaptés sur une façade en pan de bois © Atelier G. André



Altération de l'enduit d'une façade en maçonnerie © Bailly-Leblanc

4.8.2...BÂTI ANTÉRIEUR DU XVIII^E, CLASSICISME STRASBOURGEOIS

Les immeubles concernés, comme ceux de la période précédente sont caractérisés par des décors intérieurs et extérieurs, des structures en pan de bois enduites parfois peu reconnues, et des façades en grès. Ce bâti a été modifié à partir du XIX^e siècle notamment par la division des propriétés et la densification des cours.

Les sinistres relevés caractéristiques de cette typologie sont :

- Altération des appareillages en grès des soubassements suite aux rejaillissements, fragilisation des dalles de grès, notamment des balcons, suite à l'oxydation des ferronneries des balcons qui y sont scellées
- Altération des escaliers suite à des modernisations ou travaux inadaptés (sciage des poteaux formant noyaux)
- Perte patrimoniale des éléments de décors intérieurs (peintures murales, décors peints, lambris) suite aux divisions de propriété et cloisonnements
- Altération et disparition des ferronneries des balcons et grilles de défense

4.8.3...BÂTI DU XIX^E, MODERNISATION ET NEUSTADT

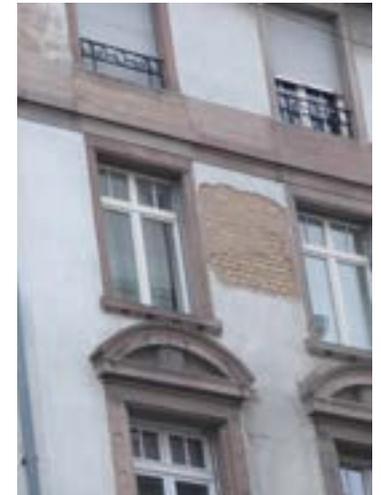
Le bâti a été érigé, à partir de 1840 pour la première période et il y a 150 ans pour la seconde période. Ces immeubles sont à un moment critique de leur « existence » où le phénomène de vieillissement des matériaux est avéré et les travaux de restauration fondamentaux nécessaires si un entretien régulier n'a pas eu lieu.

Il est à noter qu'un certain nombre de ces immeubles ont subi les bombardements de 1944 à l'origine de réparations ou reconstructions partielles avec des matériaux de qualité parfois médiocre. La modernisation de ces immeubles a été importante en raison, entre autres, des dispositions architecturales favorables des cages d'escalier. Par ailleurs, les logements de grandes surfaces de cette période constituent aujourd'hui la « réserve » de grands logements du centre ancien de Strasbourg et le phénomène de densification, encore minoritaire, est aussi un risque de disparition des dispositions patrimoniales intérieures.

Les sinistres et risques relevés caractéristiques de cette typologie sont :

- Vieillissement des matériaux (enduits, appareil de grès, béton), oxydation des ferronneries (balcon, garde-corps, fers à béton) dégradant les bétons et pierres.
- Fragilité repérée des ouvrages en grès, en béton et des ferronneries en situation saillantes et exposées (corniches, balustrades, balcons, marquises)
- Réparation des couvertures à faible pente par des lavis de tissus bitumineux, peu qualitatifs et non pérennes dans le temps.
- Réparation des couvertures après 1944, par des ardoises en fibrociment, aujourd'hui très altérées
- Modification des profils de toiture et des lucarnes, percement des toitures lors des aménagements de combles
- Disparition des doubles menuiseries permettant d'assurer le confort thermique saisonnier
- Disparition et dégradation des escaliers suite à l'aménagement d'un ascenseur dans la cage d'escalier
- Altérations et vieillissement des réseaux en plomb des vitraux
- Disparition des décors intérieurs (sols, vitraux, céramiques, peintures murales, boiseries) et altérations de dispositions architecturales (portes palières, séquence des pièces) suite à des réaménagements et des divisions.

Chute d'enduit en façade - bâtiment de la période de la Neustadt © Atelier G. André



Fissuration et perte de matière de balustre suite à l'oxydation des goujons de fixations - bâtiment de la période de la Neustadt © Atelier G. André



4.8.4...BÂTI DU XX^E, ENTRE-DEUX GUERRES (1918-1949), ET RECONSTRUCTION POST 1949-1974

Si la reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'architecture de l'entre-deux guerre est actée, celle de la seconde Reconstruction voire plus tardive est moins évidente pour le bâti courant. Il en résulte un entretien moindre depuis la construction de ces bâtiments bientôt centenaires. Par ailleurs, les matériaux d'origine ne présentaient pas, pour certains, des qualités pérennes.

Les sinistres et risques relevés caractéristiques de cette typologie sont :

- Vieillesse des matériaux et en particulier des bétons, ouvrages en pavés de verre et ouvrages en ferronnerie
- Vieillesse des couvertures en fibrociment
- Disparition et altération des dispositions d'origine et notamment des parements de façade, des devantures commerciales, des parties communes, par manque de reconnaissance patrimoniale



Façade arrière d'un bâtiment de la place de l'Homme de Fer © Atelier G. André



Vue de la place de l'Homme de Fer depuis la rue du Noyer © Atelier G. André

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT SANITAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

L'état sanitaire du patrimoine bâti dépend de trois facteurs : le vieillissement du bâti, la densification des parcelles et des immeubles, les travaux exécutés sur celui-ci au cours de son évolution.

1 >> VIEILLISSEMENT DU BÂTI

- L'altération du bâti antérieur au XIX^e siècle du fait de la vétusté de certains ouvrages
- Le patrimoine bâti de la fin du XIX^e siècle et de la seconde Reconstruction en phase critique

2 >> DENSIFICATION

- Enclavement et réduction des espaces libres et des surfaces perméables
- Réduction des surfaces de logement, de leur ventilation, de leur éclairage et diminution l'habitabilité
- Destruction des dispositions historiques extérieures et intérieures et de leur décor
- Altération de l'accessibilité aux étages et de la sécurité incendie

3 >> TRAVAUX INADAPTÉS

- Altérations et perte de la valeur patrimoniale par manque de reconnaissance de la valeur patrimoniale du bâti, notamment celui de la seconde Reconstruction.
- Dégradation par méconnaissance des caractéristiques physiques et statiques du bâti ancien ainsi que des techniques adaptées pour sa restauration
- Perte du confort thermique et acoustique du bâti

ENJEUX ETAT SANITAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

- Reconnaître la nature du bâti, ses caractéristiques physiques (comportement thermique) et structurelles avant toute intervention
- Respecter les techniques adaptées au bâti ancien
- Assainir les cours et espaces libres
- Dédensifier les parcelles
- Identifier les ouvrages de valeur patrimoniale du bâti et en intégrer la sauvegarde et la restauration dans les programmes de rénovation.
- Assurer l'équilibre entre conservation du bâti ancien et habitabilité du logement

4.9. CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES DU BATI ANCIEN

La grande majorité des bâtiments du Site Patrimonial Remarquable est antérieure à 1948. La signature énergétique des immeubles est conditionnée d'une part par les caractéristiques physiques de leurs enveloppes et des matériaux utilisés et d'autre part par la conception bioclimatique de leur morphologie.

4.9.1...BÂTI ANCIEN ET BIOCLIMATISME

Les caractéristiques thermiques et hygrométriques du bâti ancien (antérieur à 1948) sont très différentes de celles du bâti contemporain (après 1948) pour les raisons suivantes :

- Les constructions récentes sont conçues pour être étanches à l'air, à l'eau et ventilées de manière artificielle, alors que le bâti ancien, à l'inverse, est conçu davantage comme un système ouvert.
- Le bâti ancien est conçu à partir de dispositions bioclimatiques en l'absence de dispositifs mécaniques et technologiques de traitement d'air.
- Les matériaux constituant le bâti ancien (maçonnerie enduite ou pierre de taille, pans de bois, torchis) ont des propriétés physiques différentes des matériaux contemporains de construction, notamment au niveau de l'inertie et de la microporosité des matériaux
- Le bâti ancien est très sensible aux migrations d'humidité (remontée d'humidité par capillarité, vapeur d'eau) en raison de la microporosité des murs.
- Les enveloppes du bâti de la fin du XIX^e-début XX^e siècle et notamment des immeubles de la Neustadt sont parfois de nature très hétérogène, mettant en œuvre un grand nombre de matériaux (briques enduites ou non, céramique, grandes surfaces vitrées, structure métallique), ce qui favorise les ponts thermiques.

La morphologie traditionnelle du bâti ancien consiste à optimiser les performances énergétiques grâce au contexte environnemental, et notamment :

- la mitoyenneté du bâtiment et le nombre de façades exposées pour réduire les déperditions;
- les espaces tampons, sas de régulation thermique entre l'extérieur et l'intérieur pour contrôler les apports hygrothermiques;
- l'ombrage pour limiter l'apport solaire en été et bénéficier de l'évapo-transpiration des arbres;
- l'hygrométrie apportée par l'eau, la cour ombrée, l'humidité, des arbres;
- les apports solaires provenant notamment des surfaces vitrées;
- l'exposition aux vents dominants (exposition aux pluies battantes, au refroidissement et au réchauffement).

L'évolution des bâtiments au cours des siècles, les densifications des parcelles, les divisions foncières et des logements, les extensions, les travaux et entretien inadéquats, l'usage du bâti, ont eu un impact sur le bâti :

- La densification des parcelles, à l'origine de la réduction de la végétation et de l'imperméabilisation des sols, a réduit les capacités de rafraîchissement de la parcelle;

- Les divisions des maisons unifamiliales en appartements ont favorisé une économie énergétique par l'occupation de toutes pièces par la baisse des surfaces chauffées par ménage;
- L'aménagement des combles a conduit à la suppression d'un espace tampon important aux dépens du logement créé;
- La construction des extensions contre le bâti d'origine, généralement sur la façade arrière, a contribué à densifier les parcelles et à augmenter les déperditions thermiques par perte de la compacité de la morphologie et augmentation de l'hétérogénéité du bâti;
- Les travaux de rénovation engagés sans analyse global du bâtiment, avec des matériaux inadaptés aux structures (maçonnerie ou pan de bois) et surdimensionnés sont à l'origine de sinistres. Par ailleurs ils contribuent également à la démolition d'ouvrages de valeur patrimoniale tels que les lambris, peintures murales, cheminée etc;
- La perte de la connaissance du bâti ancien, de son fonctionnement bioclimatique avec ses espaces tampons, ses logements traversants favorisant la ventilation, ses portes qui redivisent l'espace, permettant de cloisonner des pièces chaudes ou froides pour les utiliser comme des zones tampons, ses occultations, a été compensée par des dispositifs techniques comme le chauffage et la climatisation.

L'étude de la DREAL ALSACE et de la DRAC ALSACE réalisée en 2014 a permis de quantifier ces constats sur le comportement énergétique de sept typologies de logements représentatives du patrimoine alsacien.

Les résultats de cette recherche pour trois typologies (appartement dans un immeuble de rapport mitoyen, villa indépendante, maison en pan de bois avec un passage latéral) présentes dans le Site Patrimonial Remarquable de Strasbourg relèvent que :

« *Leurs étiquettes-énergies sont proches de celles de la moyenne nationale des logements : entre D (moyenne) pour les appartements et F (faible) dans les autres cas (notamment maison indépendante de village)* »

4.9.2...LA RUPTURE DE L'INDUSTRIALISATION

Les bâtiments construits après 1948 présentent une morphologie très différente du tissu bâti ancien. En effet, bien que favorisant encore la mitoyenneté avec des plans de logements plus ouverts, les techniques de construction induisent d'autres caractéristiques physiques. La réflexion bioclimatique sur le bâtiment et son contexte est également abandonnée au profit de la technologie.

- Entre 1948 et 1975, période initiée par la seconde Reconstruction (opérations Homme de fer/Grande Percée, rue de la Première Armée), les immeubles relèvent de l'industrialisation du bâtiment et présentent un profil énergivore en raison notamment de l'accroissement des surfaces vitrées et de la faible

La situation du logement au sein de l'ensemble bâti est un facteur-clef pour la performance :

- *l'appartement en étage courant, pris entre des murs mitoyens et des logements contigus chauffés, obtient la meilleure étiquette énergétique (D).*
- *La maison en pan de bois avec un passage latéral (schlupf) obtient E.*
- *La maison indépendante, type villa dans la Neustadt obtient E.*

Les caves et les greniers sont utiles en espaces-tampons thermiques : en hiver, leur présence minimise les pertes de chaleur vers l'extérieur, sans les rendre négligeables pour autant. En été ils atténuent les surchauffes.

isolation compensée par d'importantes capacités de chauffage. De plus le schéma structurel du bâtiment ne repose plus sur les murs périphériques mais sur l'ossature composée de poteaux et de poutres. Les façades deviennent de simples remplissages de faible épaisseur, multipliant les ponts thermiques.

Le béton devient le matériau dominant, enduit, parementé de plaques de pierre mince ou doublé de béton architectonique préfabriqué, d'une épaisseur entre 15 25 cm en fonction de la hauteur des bâtiments. A l'intérieur, le parement est généralement plâtré mais très rarement doublé d'un isolant. Seuls les toits terrasses sont flanqués d'une épaisseur de 8 à 10 cm de laine de verre afin d'assurer un semblant d'isolation thermique. Ponts thermiques et

Les portes et les fenêtres ne représentent que 10% à 25% des déperditions totales du logement : elles doivent être prises en compte dans la stratégie globale mais ne présentent pas le premier poste de déperdition.

Les fuites d'air constituent le plus souvent un poste très important de déperditions : l'ensemble des fuites d'air (déperditions par les défauts d'étanchéité) est détectable par un test de perméabilité à l'air. »

DREAL ALSACE/DRAC ALSACE Extrait fiche 1 ; Enjeux, méthodes, résultats.

façades minces sont fréquents, notamment dans les immeubles de grande hauteur.

La performance énergétique de ces typologies est énergivore (F) et nécessite une amélioration.

- Après 1974 et le premier choc pétrolier, la première réglementation thermique impose des normes qui se répercuteront surtout sur l'isolation, mais également sur un retour de la mitoyenneté sans que la compacité du volume soit complètement retrouvée. Les structures en béton, maçonnerie de parpaings sont doublés par une isolation thermique et phonique et l'on voit apparaître le double vitrage. La performance énergétique s'améliore avec une performance entre D et E.

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE BÂTI

La signature d'énergétique d'un bâtiment est dépendante de sa nature, de sa morphologie, de son évolution et de celui de son environnement.

Pour l'ensemble des bâtiments, les pertes de confort thermique ressenties ont été compensées par des dispositifs techniques en chauffage et climatisation, souvent mal intégrés dans le bâti ancien.

1 >> IMMEUBLES CONSTRUITS AVANT 1948

- Les performances énergétiques actuelles restent dans la moyenne nationale (entre D et E).
- La méconnaissance de l'organisation bioclimatique du bâti ancien est à l'origine de travaux inadaptés et de sinistres.
- Le comportement des habitants et leur appropriation des dispositifs bioclimatiques du bâti ancien peuvent moduler la signature énergétique.

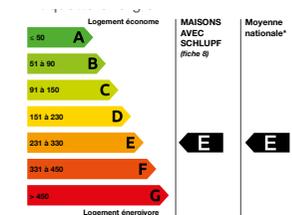
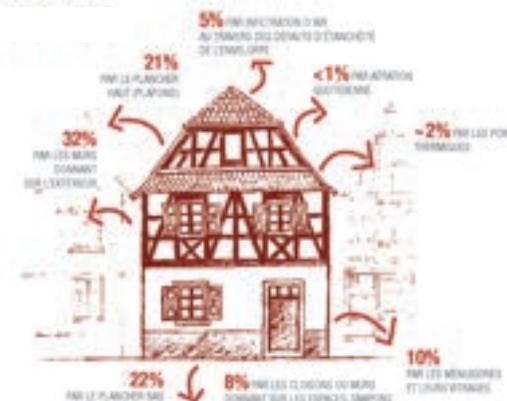
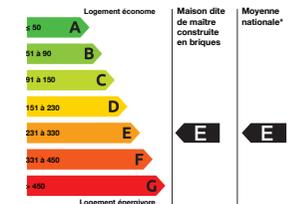
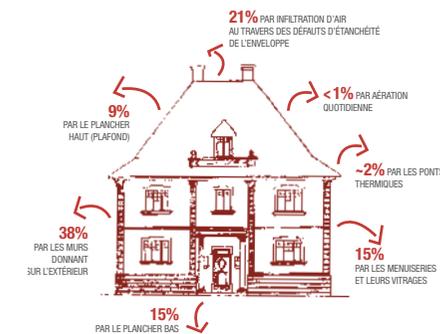
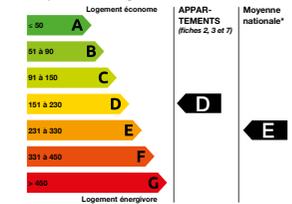
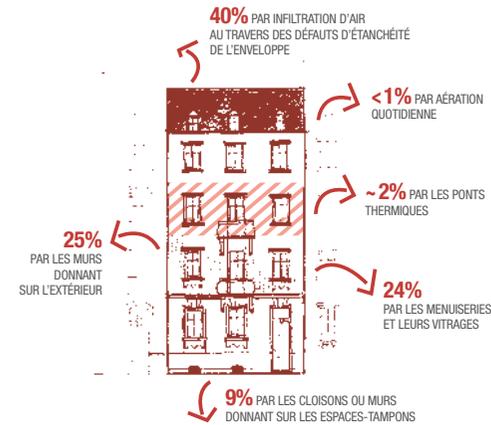
2 >> IMMEUBLES CONSTRUITS ENTRE 1948 ET 1974

- Issus en majorité de la seconde Reconstruction, ils sont très énergivores (entre E et F) et leur rénovation thermique est nécessaire.

ENJEUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI

- Reconnaître les dispositifs bioclimatiques des bâtiments et favoriser leur appropriation
- Favoriser l'environnement bioclimatique des bâtiment
- Reconnaître les caractéristiques hygrothermiques des bâtiments
- Réduire les surenchères techniques
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments de la seconde Reconstruction

IMMEUBLES CONSTRUITS AVANT 1948. Source : DREAL ALSACE/DRAC ALSACE Extrait fiche 1 ; Enjeux, méthodes, résultats.



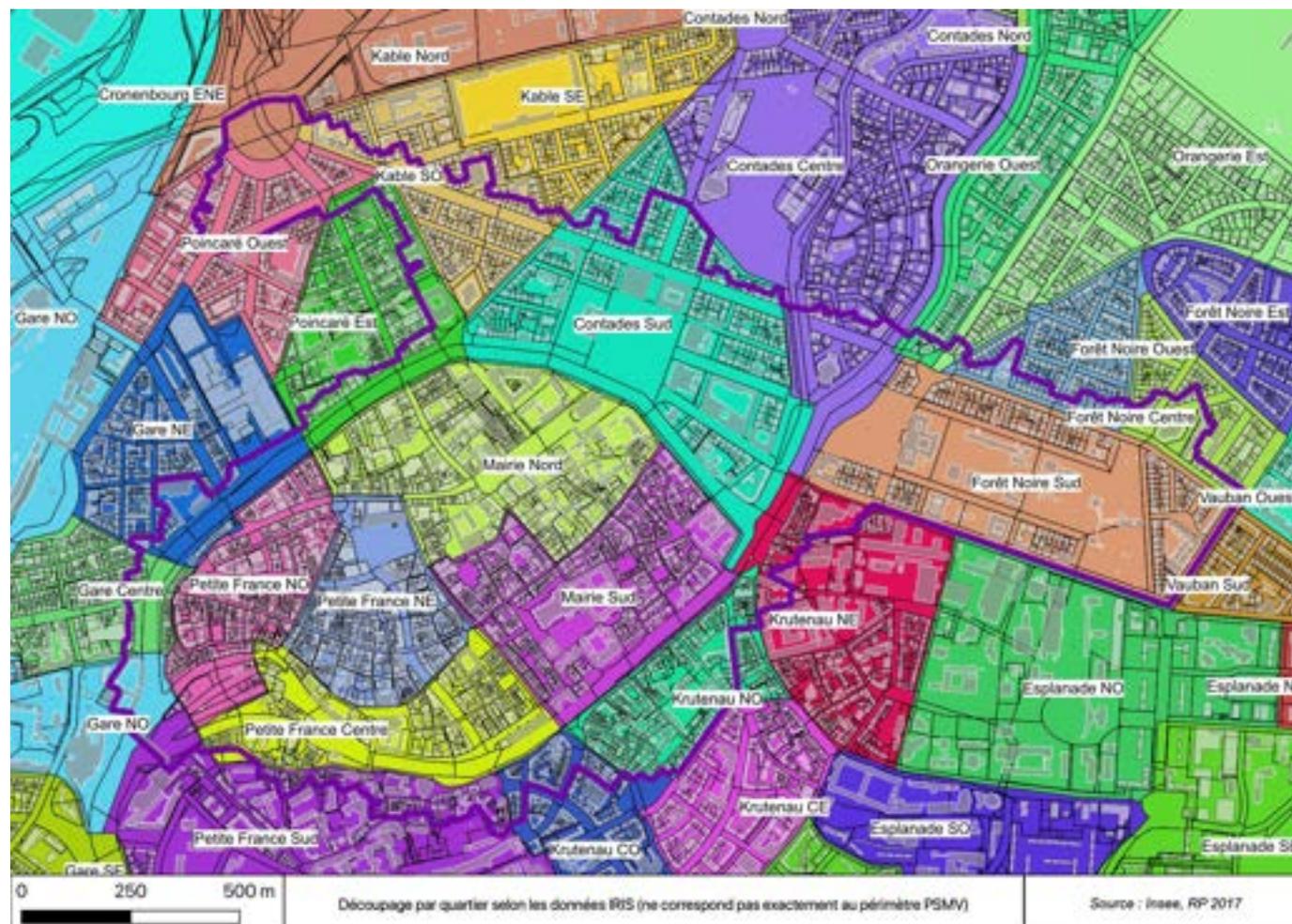
5. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les IRIS retenus pour toutes les données statistiques qui suivent sont les suivantes :

- Mairie Nord,
- Mairie Sud
- Petite France Nord-Est
- Petite France Nord-Ouest
- Petite France Centre
- Krutenau Nord-Ouest
- Poincaré Ouest, Kable Sud-Ouest
- Contades Sud, Forêt Noire Sud.

Ces IRIS ne coïncident pas tout à fait avec le périmètre du SPR.

Découpage par quartier selon les données IRIS (ne correspond pas exactement au périmètre PSMV) Source : INSEE, RP 2017



5.1. LA DÉMOGRAPHIE

Sur le plan démographique, le périmètre du SPR présente de fortes densités de population : sur un espace de **210 ha** (2,7% du ban communal), il concentre environ **26 600 habitants** en 2017 (9,3% de la population strasbourgeoise), soit une densité de **12 667 habitants/km²**, bien supérieure à celle de la commune qui est de 3638 habitants /km²) ou de l'Eurométropole qui est de 1482,5 habitants /km².

Historiquement, dans le périmètre des fortifications de 1879 qui correspond au grand centre actuel, 68 900 habitants étaient dénombrés en 1886, 84.300 en 1895, chiffre qui correspond au maximum d'occupation atteint à Strasbourg.

L'expansion brutale de la nouvelle ville dans les années qui précèdent la première guerre mondiale est suivie d'une redistribution de la population du centre. Entre 1895 et 1921, 26 900 strasbourgeois s'installent dans les quartiers neufs, tandis que la ville ancienne voit partir 22 300 de ses habitants.

La poussée démographique qui succéda à la deuxième guerre mondiale, absorbée par la construction intensive de logements en banlieue et dans les communes voisines, n'eut aucun effet sur le centre dont la dépopulation se poursuit. En 1962, les quartiers anciens (classement INSEE) ne comptent plus que 36 000 habitants.

De 1890 jusqu'en 1982, la population de la Grande-Ile était en constante diminution (moins 8,5 % sur la période 1968-1975, moins 6% entre 1976 et 1982).

Bien que le nombre d'habitants par logement ait baissé, la remise aux normes des logements a permis d'inverser cette tendance.

Ces dix dernières années, la dynamique démographique est soutenue avec une augmentation de la population sur le périmètre du SPR. La commune et la métropole connaissent également une croissance de leur population.

Les deux composantes du mouvement de la population, le solde naturel et le solde migratoire, ont vu leur contribution évoluer dans le temps, avec un impact plus constant du mouvement naturel sur les évolutions démographiques. En effet, le différentiel entre les naissances et les décès a toujours été positif et a permis de compenser un solde migratoire structurellement négatif depuis le milieu des années 1970.

Données sur la commune et l'Eurométropole :

Population	Strasbourg (67482)	Eurométropole de Strasbourg (246700488)
Population en 2018	284 677	500 510
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2018	3 637,6	1 482,5
Superficie en 2018, en km ²	78,3	337,6
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,6	0,7
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,7	0,6
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	-0,1	0,2

Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2020

5.1.1...LA POPULATION

Les chiffres de la population par quartier mettent en avant une disparité entre Grande-Ile et Neustadt.

La proportion de la population jeune des 0-14 ans est bien plus importante sur la partie Nord (Neustadt) avec 18% en moyenne contre 7% sur la Grande-Ile.

Ces chiffres mettent en avant le peu de familles avec enfants dans le secteur de la Grande-Ile de Strasbourg.

La proportion de jeunes sur la Neustadt est plus proche des chiffres de la commune de Strasbourg.

En revanche, les 15-29 ans représentent 50% de la population dans le Centre-ville, ce qui reflète l'importance de la population étudiante. En comparaison, sur la ville de Strasbourg, les 15-29 ans représentent 28%.

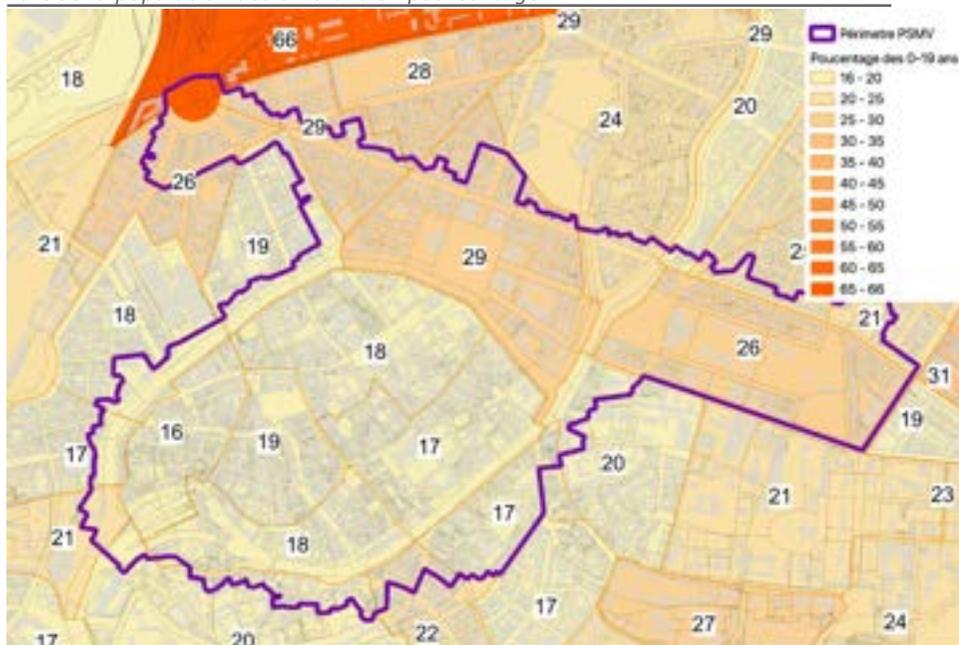
L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Cet indice est également assez disparate, plus faible sur la Neustadt, ce qui est à mettre en corrélation avec la forte proportion de famille.

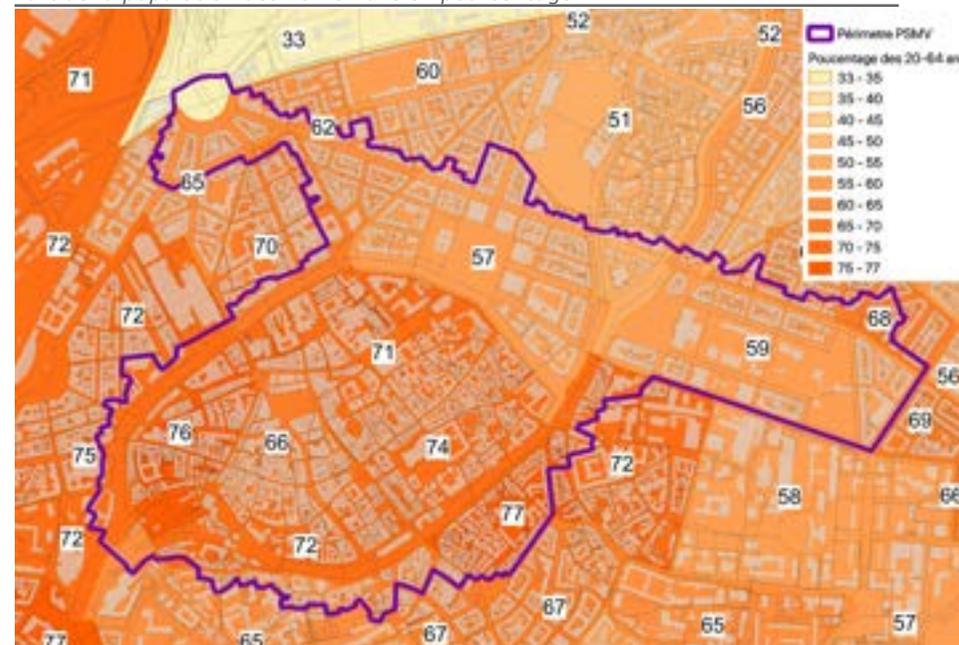
Tableau de répartition de la population dans les différents quartiers par âge. Source ; INSEE RP 2017

Libellés de IRIS		Population en 2017 (princ)	Pop 0-14 ans en 2017 (princ)	Pop 15-29 ans en 2017 (princ)	Pop 30-44 ans en 2017 (princ)	Pop 45-59 ans en 2017 (princ)	Pop 60-74 ans en 2017 (princ)	Pop 75 ans ou plus en 2017 (princ)	Indice de vieillissement
GRANDE ILE	Marie Nord	2521	9%	42%	20%	16%	9%	5%	0,61
	Marie Sud	3393	7%	50%	20%	12%	6%	6%	0,55
	Petite France Nord Est	2367	9%	50%	16%	9%	8%	6%	0,75
	Petite France Nord Ouest	2141	7%	56%	15%	10%	6%	4%	0,52
	Petite France Centre	2207	7%	49%	20%	10%	10%	4%	0,51
	Krutenau Nord Ouest	2205	6%	54%	20%	10%	7%	2%	0,35
Moyenne Grande-Ile			7%	50%	18%	11%	6%	5%	0,66
NEUSTADT	Poincaré Ouest	3902	16%	37%	20%	15%	9%	3%	0,34
	Kable Sud Ouest	2658	21%	30%	20%	16%	10%	4%	0,30
	Contades Sud	3418	20%	24%	18%	18%	14%	6%	0,51
	Forêt Noire Sud	2511	17%	26%	20%	18%	13%	7%	0,54
Moyenne Neustadt			16%	30%	20%	16%	11%	5%	0,42
Total Strasbourg			17,1%	28,0%	19,9%	16,1%	11,8%	7,2%	0,57

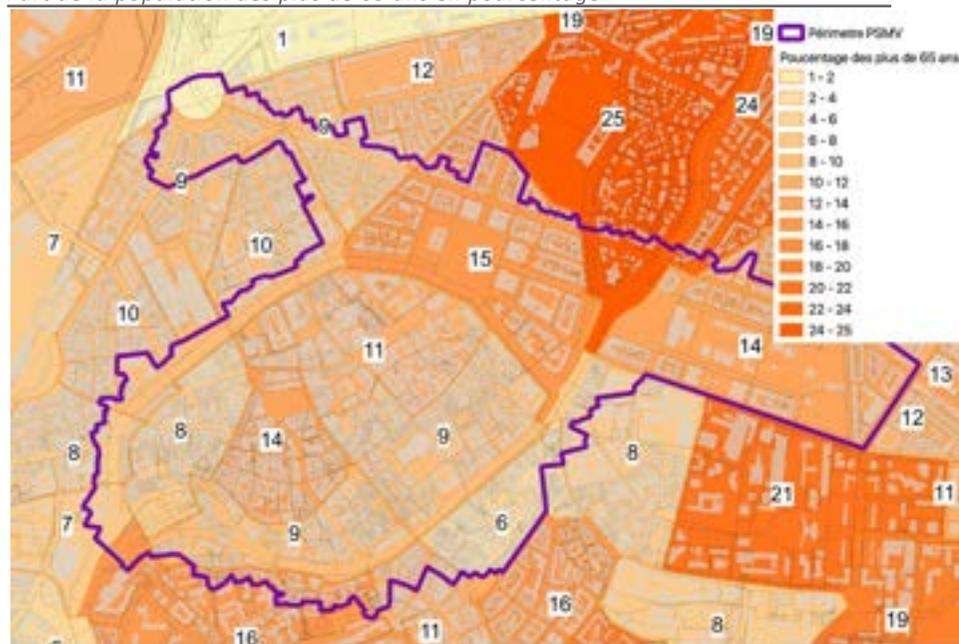
Part de la population des 0-19 ans en pourcentage



Part de la population des 20 - 64 ans en pourcentage



Part de la population des plus de 65 ans en pourcentage



Source : INSEE RP, 2017. Réalisation cartographie : AUP Lorraine. B.FEDEL

5.1.2...LES MÉNAGES

Les ménages, au sens statistique, désignent l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes ne soient nécessairement unies par des liens de parenté.

A sein de l'Eurométropole, c'est à Strasbourg, vue sa structure démographique, que la taille moyenne des ménages est la plus basse : un peu plus de deux personnes par ménage, chiffre encore moins important si l'on regarde la Grande-Île.

En effet, la Grande-Île est caractérisée par de petits ménages (1,51 personnes en moyenne). Ainsi, sur le centre-ville, 60,5% des ménages sont composés d'une personne en 2017. Cela est à mettre en corrélation avec l'importante population étudiante et la grande proportion de petits logements.

La Neustadt, en revanche, comprend une part de plus grands ménages qui correspond également à une offre plus importante en grands logements et à une part plus importante de familles. La taille des ménages est d'ailleurs plus importante que sur l'ensemble de la commune de Strasbourg avec 2,17 personnes par ménage. Cette taille de ménage correspond à ce que l'on pouvait trouver sur la commune de Strasbourg en 1999. Aujourd'hui, la commune connaît une moyenne de 2,02 personnes par ménage. (baisse de 6% ces 20 dernières années.

Les ménages avec famille représentent plus de 50% sur la Neustadt contre 28% sur la Grande-Île en 2017.

Les mêmes constats concernent la part des couples avec enfant(s) au sein des familles.

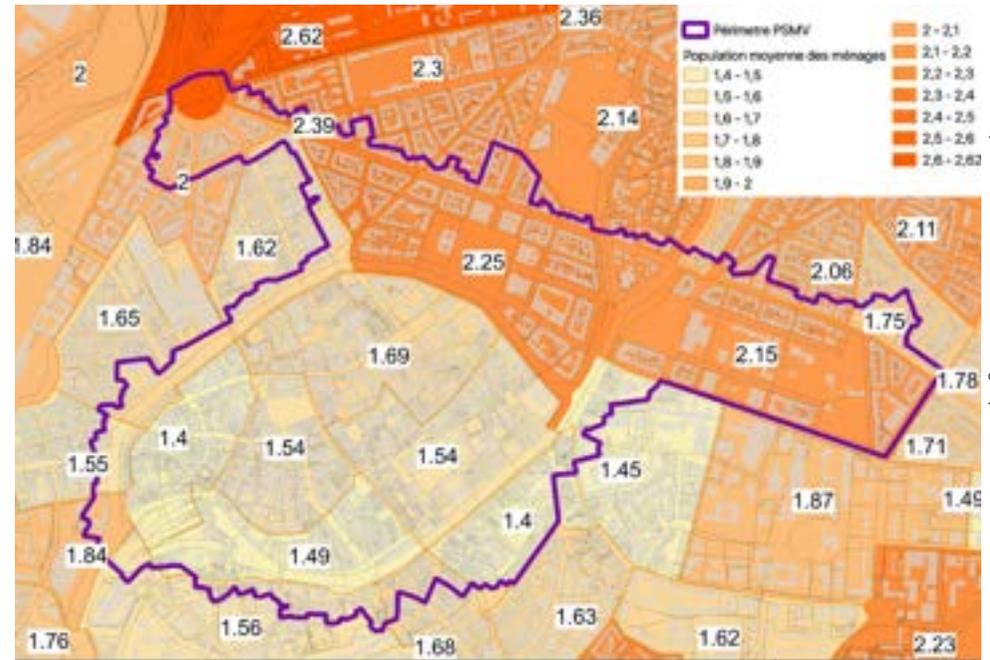
Tableau les ménages et les familles

	Libéré de 1993	Ménages en 2017 (comp)	Pop Ménages en 2017 (comp)	Ménages avec famille(s) en 2017 (comp)	Couple sans enfant en 2017 (comp) / ménages avec famille	Couple avec enfant(s) en 2017 (comp) / ménages avec famille	Famille mono en 2017 ménage avec famille					
GRANDE ÎLE	Maine Nord	1405	2378	1,89	528	37%	330	54%	501	31%	79	55%
	Maine Sud	2073	3193	1,84	962	37%	306	55%	152	27%	103	58%
	Petite France Nord Est	1473	2271	1,84	375	35%	222	59%	89	24%	64	37%
	Petite France Nord Ouest	1519	2133	1,40	278	18%	155	56%	86	31%	37	13%
	Petite France Centre	1414	2125	1,49	382	38%	240	61%	112	29%	40	50%
	Knutzenau Nord Ouest	1559	2182	1,4	329	21%	183	56%	85	29%	62	19%
NEUSTADT	Poincaré Ouest	1965	3922	2,96	843	43%	341	40%	271	44%	131	50%
	Kaibel Sud Ouest	1112	2668	2,39	617	55%	208	34%	291	47%	117	59%
	Contades Sud	1519	3415	2,25	882	58%	370	42%	406	46%	105	12%
	Forêt Noire Sud	1118	2401	2,15	635	57%	296	45%	262	41%	88	14%
Total Strasbourg		133 948	271 237	2,02	65 190	48,7%	26 124	40%	26 232	42%	12 841	20%

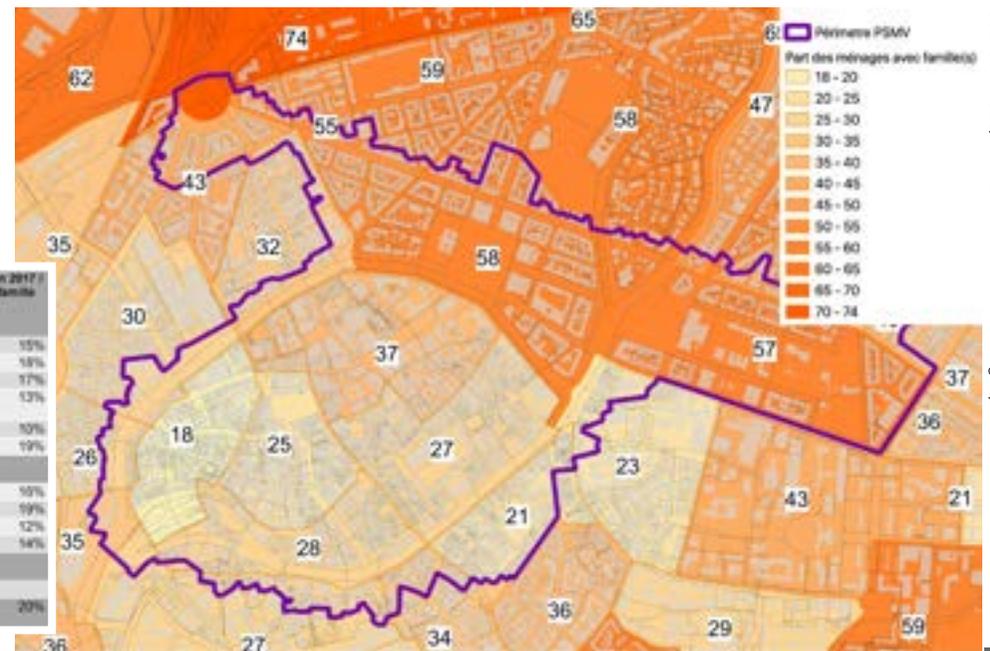
source : Insee, RP 2017

Population moyenne des ménages

5. Profil socio-économique / 5.1 La démographie



Part des ménages avec famille(s) en pourcentage



source : Insee, RP 2017 Réalisation cartographie : AUP Lorraine, B-FEDEL

source : Insee, RP 2017 Réalisation cartographie : AUP Lorraine, B-FEDEL

5.1.3...LA POPULATION ACTIVE

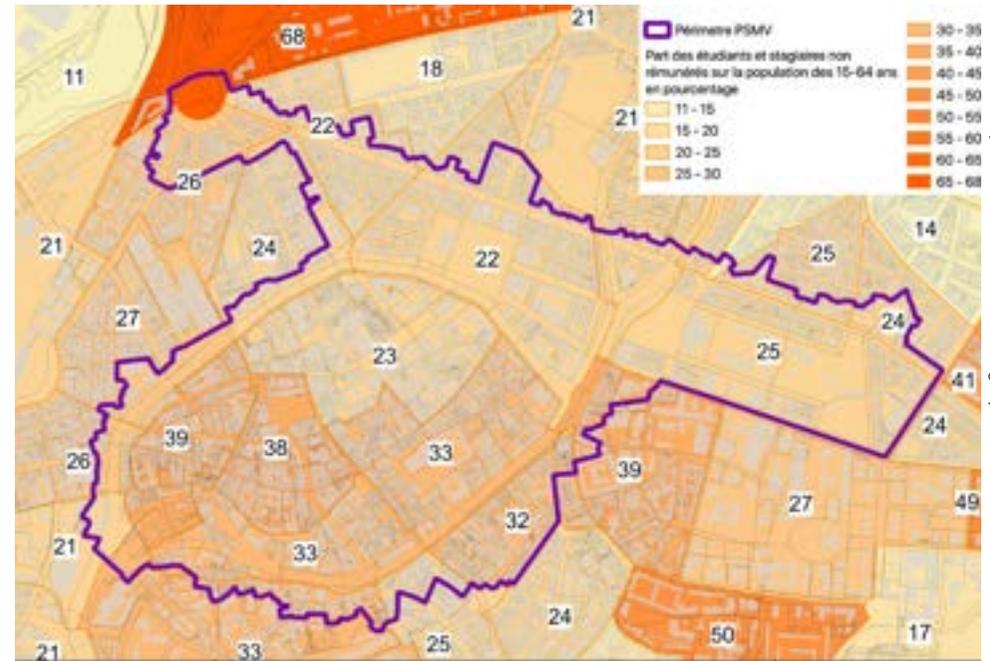
Le taux d'activité permet de mesurer la part des individus qui, travaillant (occupés) ou non (chômeurs), sont déjà en lien avec le marché de l'emploi.

Le PSMV est marqué par un taux d'activité légèrement inférieur sur le secteur Grande-Île par rapport à l'ensemble de la commune de Strasbourg mais similaire sur la Neustadt.

Cela s'explique par le fait que le centre-ville est fortement marqué par la présence étudiante. 33% de la population des 15-64 ans en 2017 sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, contre 18,6% sur l'ensemble de la commune. Ce taux est un peu plus faible sur la Neustadt (24%) dû à une offre plus importante de grands logements malgré la présence de l'Université sur le secteur.

On peut constater que le taux de chômage est bien inférieur sur le périmètre du SPR (environ 13%) par rapport à la commune de Strasbourg en 2017 (17,7%).

Le SPR est caractérisé par une très forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette catégorie regroupe des professeurs et professions scientifiques salariés qui appliquent directement des connaissances très approfondies dans les domaines des sciences exactes ou humaines à des activités d'intérêt général de recherche, d'enseignement ou de santé. Des professionnels de l'information des arts et des spectacles dont l'activité est liée aux arts et aux médias. Des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, salariés qui ont des responsabilités importantes dans la gestion des entreprises. Des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, salariés exerçant des fonctions de responsabilité qui nécessitent des connaissances scientifiques approfondies. Le taux de cadres et PIS le plus élevé est observé au sein du quartier de l'Orangerie.



taux de chômage dans la population active

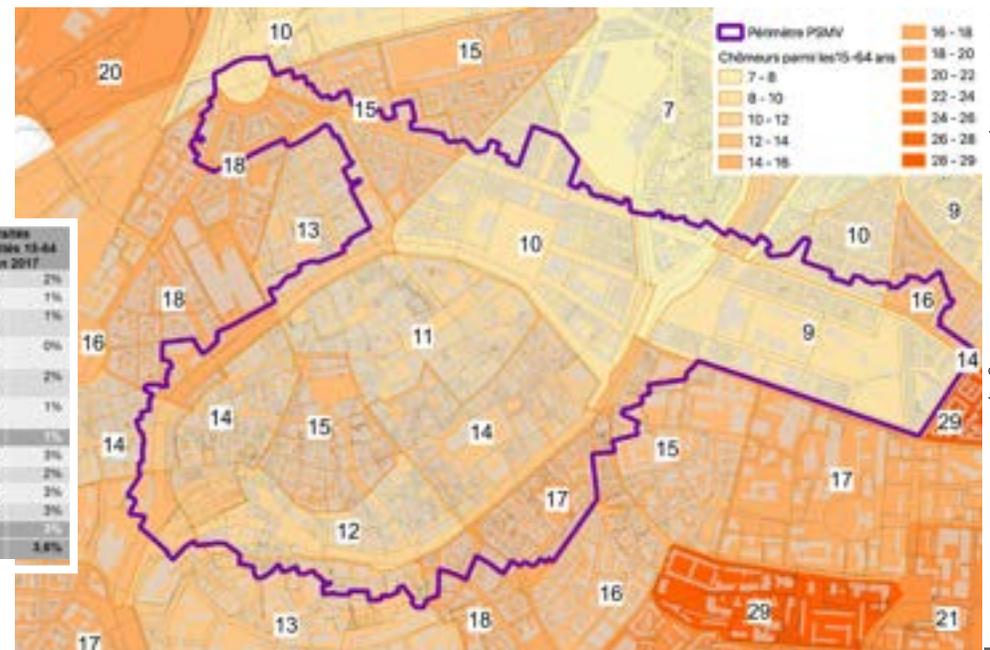


Tableau des actifs

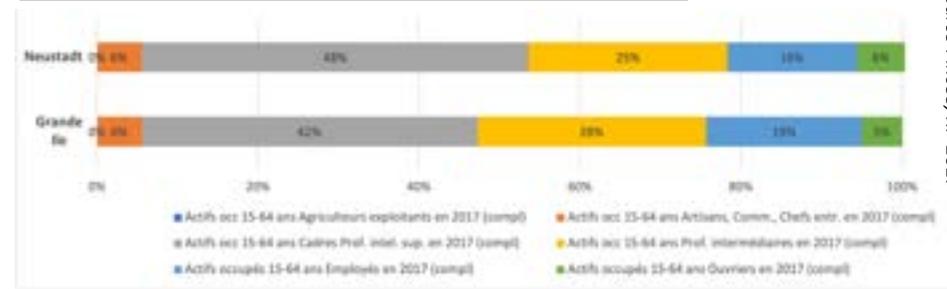
	Libellé de l'IRIS	Pop 15-64 ans en 2017	Actifs 15-64 ans en 2017	Actifs occupés 15-64 ans en 2017 (préc)	Chômeurs 15-64 ans en 2017 (préc)	Inactifs 15-64 ans en 2017 (préc)	Élev. Stud. Stag non rémunérés 15-64 ans	Pétanqs Préretarés 15-64 ans en 2017						
GRANDE ÎLE	Maene Nord	2023	1434	71%	1279	63%	159	8%	369	20%	471	23%	37	2%
	Maene Sud	2640	1789	68%	1547	54%	242	9%	1050	37%	925	33%	22	1%
	Pette France Nord Est	1822	1049	58%	893	49%	158	9%	773	42%	686	39%	22	1%
	Pette France Nord Ouest	1811	1061	59%	918	51%	145	8%	750	41%	701	39%	8	0%
	Pette France Centre	1840	1150	63%	1013	55%	137	7%	689	37%	604	33%	31	2%
	Krutenau Nord Ouest	1945	1200	62%	1001	51%	199	10%	744	38%	626	32%	23	1%
	Moyenne Grande-Île			61%		54%		6%		37%		33%		1%
	NEUSTADT	Poincaré Ouest	2944	1870	64%	1636	52%	334	11%	1074	36%	770	26%	62
Kaibel Sud Ouest		1875	1301	69%	1106	59%	196	10%	674	31%	487	22%	40	2%
Contades Sud		2235	1537	69%	1379	62%	157	7%	690	31%	482	22%	62	3%
Forêt Neale Sud		1736	1187	68%	1067	62%	100	6%	568	33%	438	25%	46	3%
Moyenne Neustadt			67%		60%		8%		33%		24%		3%	
Total Strasbourg		182 948	88%		84,2%		12,6%		32,2%		18,6%		1,6%	

source : Insee, RP 2017

Les professions intermédiaires représentent également en moyenne ¼ des actifs occupés. Deux tiers des membres de ce groupe occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés ou travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social Plus de la moitié des membres du groupe ont désormais au moins le baccalauréat. Leur féminisation, assez variable, reste en particulier très limitée dans les professions techniques.

75% des actifs occupés du secteur du SPR travaillent sur la commune de Strasbourg.

Part des actifs occupée par type d'activité et par secteur



source : Insee, RP 2017

Tableau des actifs par catégorie professionnelle

Source : INSEE RP	Actifs occ 15-64 ans Agriculteurs exploitants en 2017	Actifs occ 15-64 ans Artisans, Comm., Chefs entr. en 2017	Actifs occ 15-64 ans Cadres Prof. intel. sup. en 2017 (compt)	Actifs occ 15-64 ans Prof. intermédiaires en 2017 (compt)	Actifs occupés 15-64 ans Employés en 2017 (compt)	Actifs occupés 15-64 ans Ouvriers en 2017 (compt)
GRANDE ÎLE						
Marie Nord	0%	8%	44%	27%	17%	4%
Marie Sud	0%	5%	41%	29%	20%	5%
Petite France Nord Est	0%	8%	38%	27%	20%	7%
Petite France Nord Ouest	0%	3%	48%	26%	19%	3%
Petite France Centre	0%	8%	34%	34%	20%	8%
Knutenau Nord Ouest	0%	3%	40%	26%	21%	4%
NEUSTADT						
Poncard Ouest	0%	5%	37%	25%	25%	8%
Kable Sud Ouest	0%	5%	47%	20%	14%	4%
Contades Sud	0%	7%	57%	20%	12%	4%
Forêt Neire Sud	0%	0%	4%	54%	28%	11%
Moyenne Neustadt	0%	6%	40%	28%	16%	6%

source : Insee, RP 2017

A noter que sur Strasbourg, la répartition entre Cadres et professions intellectuels supérieures, Employés, Professions intermédiaires et Ouvriers est beaucoup plus équilibrée.

5.1.4...MIXITÉ SOCIALE : QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?

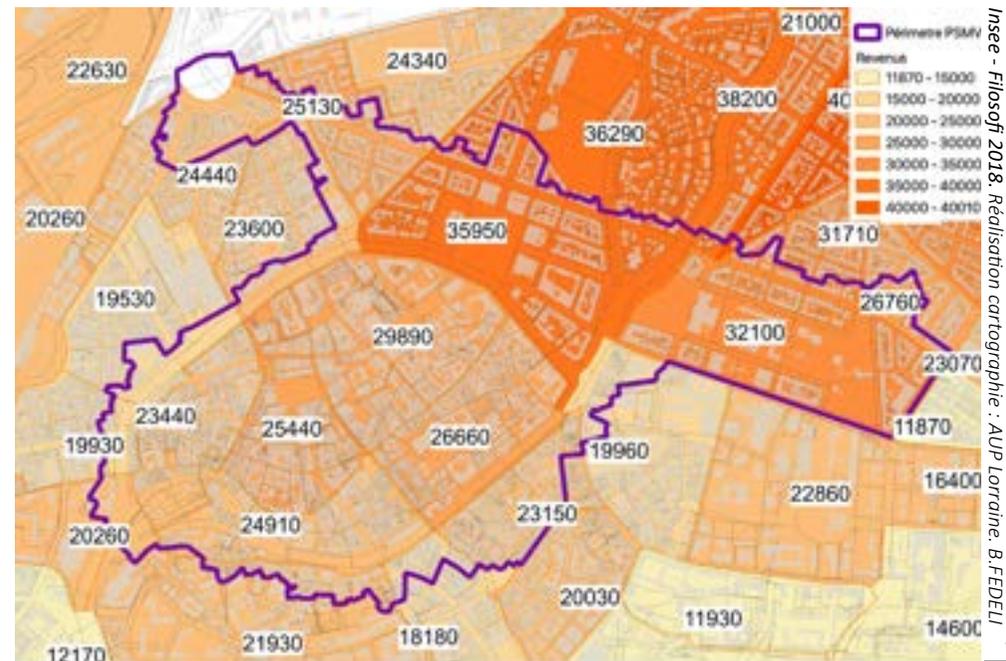
Le territoire du SPR est caractérisé par des revenus médians élevés au regard d'autres quartiers de Strasbourg, ce que l'on peut mettre en corrélation avec l'importante proportion des professions intellectuelles supérieures. Ainsi, sur la Grande-Île, la médiane du revenu disponible annuel est environ de de 25 000 €, et quand il atteint même plus de 30 000 € sur la Neustadt en 2018. En comparaison, ce chiffre est de 18 270 € sur Strasbourg.

Les inégalités de revenus diffèrent profondément suivant les caractéristiques de la population.

L'analyse à l'échelle des IRIS pointe l'importance des écarts et dessine une ville contrastée, constituée de pôles de richesse et de pauvreté.

Ainsi, les secteurs les plus riches forment un ensemble continu incluant le Site Patrimonial Remarquable et ses quartiers périphériques.

Médiane du revenu annuel



Insee - Filisofy 2018. Réalisation cartographique : AUP Lorraine- B.FEDEL

Allocataires percevant le RSA

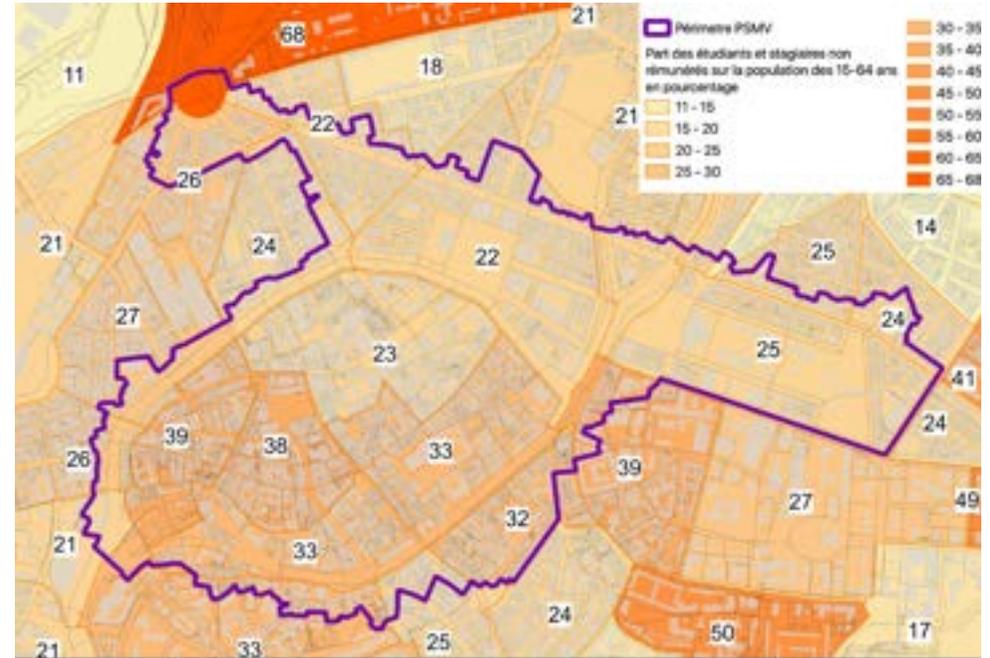
5. Profil socio-économique / 5.1 La démographie

Par opposition, les secteurs les plus pauvres se situent principalement dans les quartiers d'habitat social situés en périphérie en dehors du PSMV : certaines mailles de HautePierre, les cités de Cronenbourg, le Port du Rhin, l'Elsau, Neuhoef Cités, la Carnadière à la Meinau, la cité de l'III à la Roberstau.

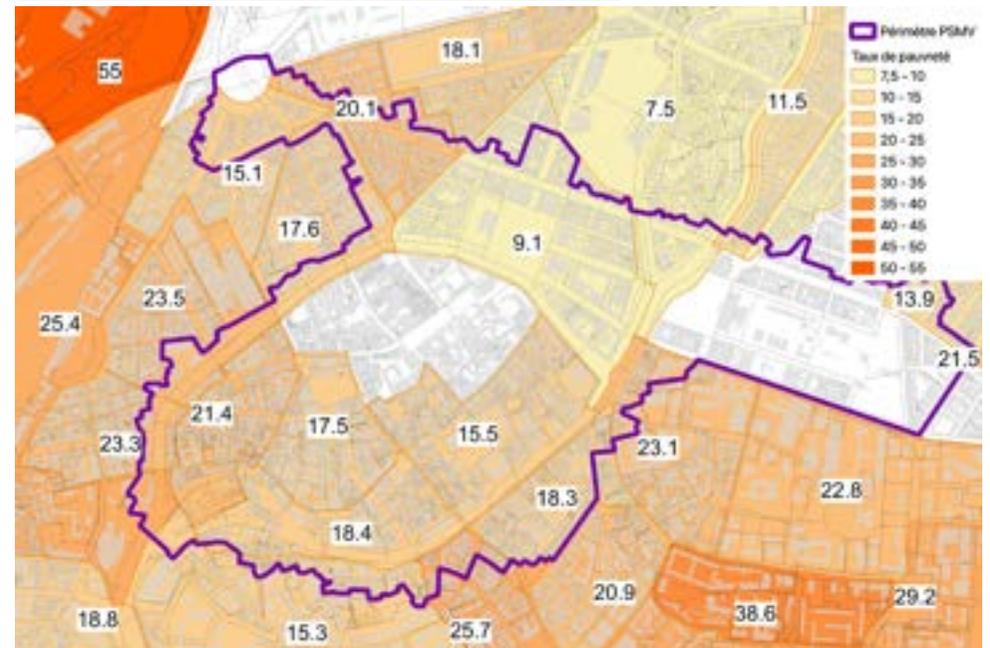
La carte des allocataires percevant le RSA est cohérente avec les données précédentes. Ainsi, on peut constater une nette augmentation de la part des allocataires percevant le RSA sur le pourtour du SPR.

On peut constater également que le taux de pauvreté (**pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté**) est largement inférieur sur le secteur du PSMV que sur l'ensemble de la commune de Strasbourg. Ce taux est calculé sur la base des indicateurs de distribution des revenus disponibles des ménages par unité de consommation en 2018.

Certaines données ne sont pas disponibles. Le taux de pauvreté reste nettement moins important que sur la commune de Strasbourg (25%)



Taux de pauvreté au seuil de 60%



CAF 2018 Réalisation cartographie : AUP Lorraine. B.FEDEL

Insee - Filosof 2018 Réalisation cartographie : AUP Lorraine. B.FEDEL

5.2. L'HABITAT

5.2.1...LA FONCTION RÉSIDENTIELLE DANS LE SPR - QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?

Le Site Patrimonial Remarquable compte environ 15 620 résidences principales en 2017. Ce nombre est en légère augmentation depuis 2012 (15 497 résidences principales recensées), soit environ +1%. Cela traduit notamment un parc qui mute et se densifie sur lui-même, du fait de l'absence de possibilités d'extension urbaine.

Les résidences principales du SPR représentent 81% de l'ensemble des logements en 2017, en deçà des chiffres observés sur Strasbourg (88%). Cela s'explique par une part plus importante de résidences secondaires qui s'élève à 10% sur le SPR pour 4,4% sur la commune de Strasbourg.

Les appartements sont, sans surprise, grandement majoritaire sur le SPR représentant 97% à 98% des logements.

La part des propriétaires occupants est fortement contrasté sur le SPR. Sur la Grande-Île, ils représentent en moyenne 14% pour 31% sur la Neustadt.

Le statut d'occupation est fortement corrélé au type de logement et influe sur la composition de la population d'une commune ou d'un quartier.

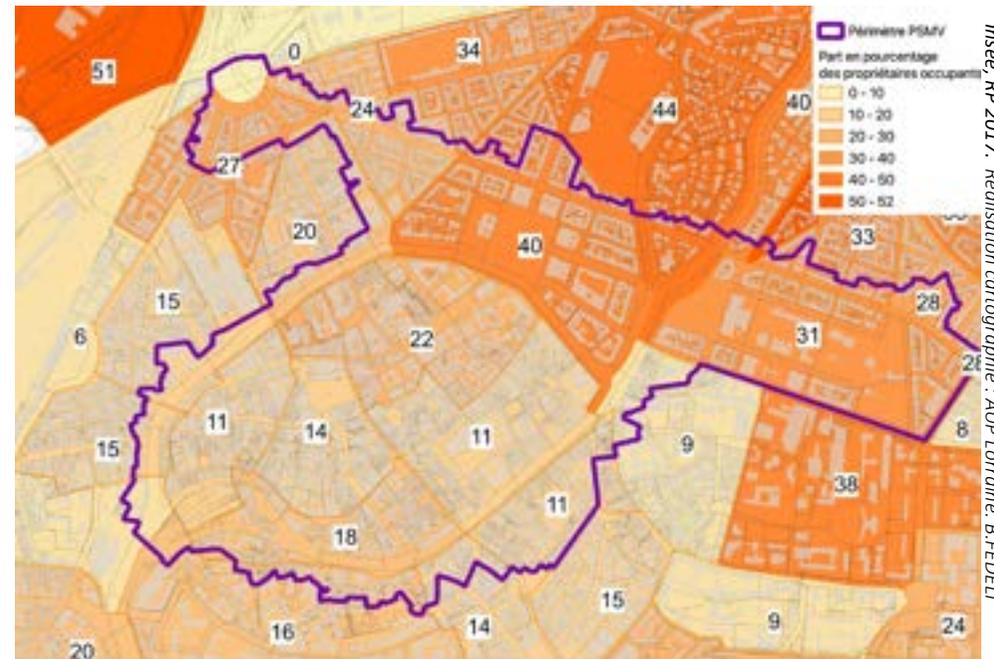
Pour rappel du Diagnostic du PLUi, entre 1999 et 2014, le nombre de propriétaires dans l'Eurométropole de Strasbourg a progressé de 25 %, poursuivant ainsi une tendance observée depuis plusieurs années. C'est le cas notamment à Strasbourg, avec une progression de 28 % entre les deux recensements.

Les logements vacants représentent environ 8% en 2017 que ce soit sur le Site Patrimonial Remarquable comme sur la commune. Sur le SPR, cette vacance est globalement stable depuis 2012. Cependant, on observe de fortes disparités sur le secteur.

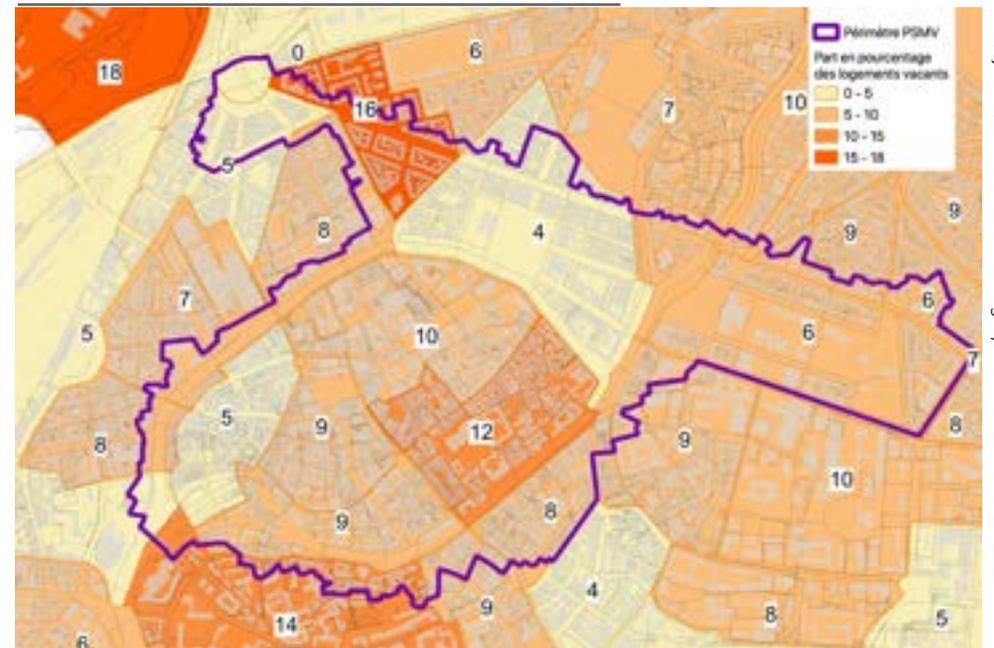
En effet, c'est également sur le secteur de la Grande-Île que la part de logements vacants est la plus importante, de 2 points supérieurs aux chiffres observés sur Strasbourg.

L'hypercentre et sa proche périphérie sont fortement concernés par la vacance de plus de 5 ans, particulièrement le cœur de la Grande-Île.

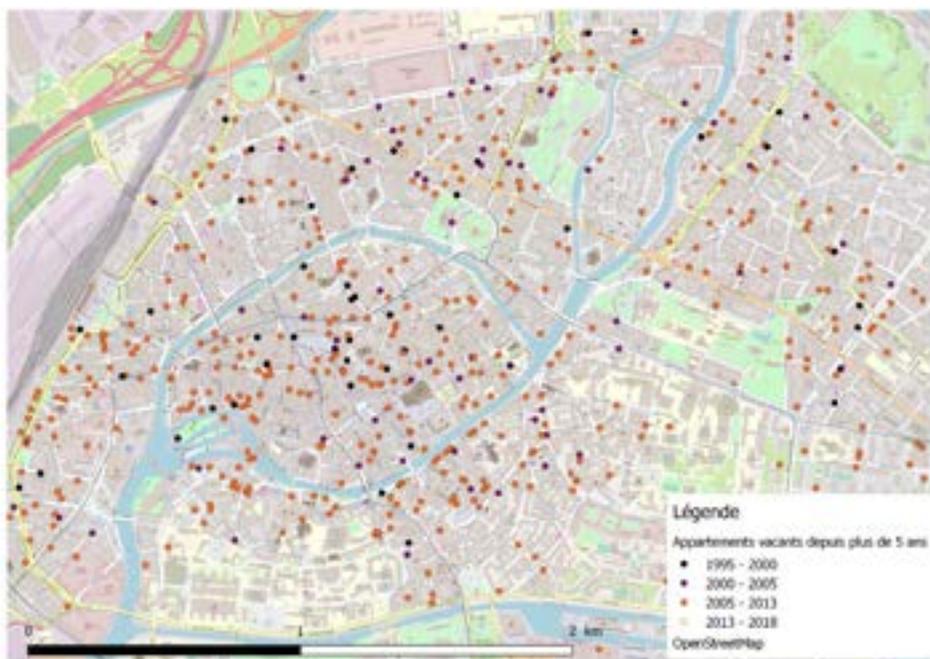
A noter que la part de logements vacants a augmenté de près de 15% entre 2007 et 2017 sur la commune.



Taux de vacance

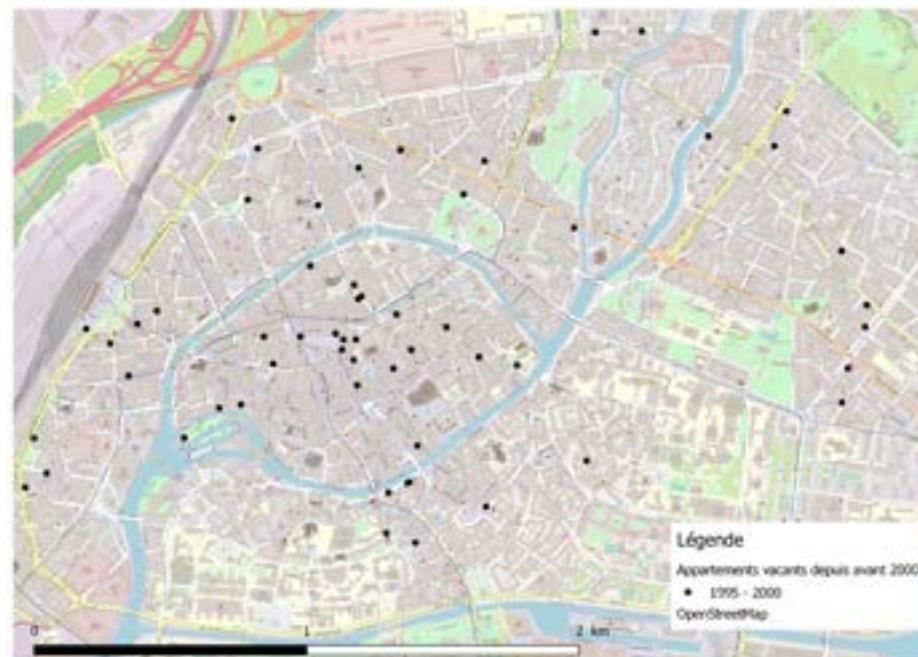


Appartements vacants depuis plus de 5 ans



source : Fichiers Service de Fiscalité Directe Locale

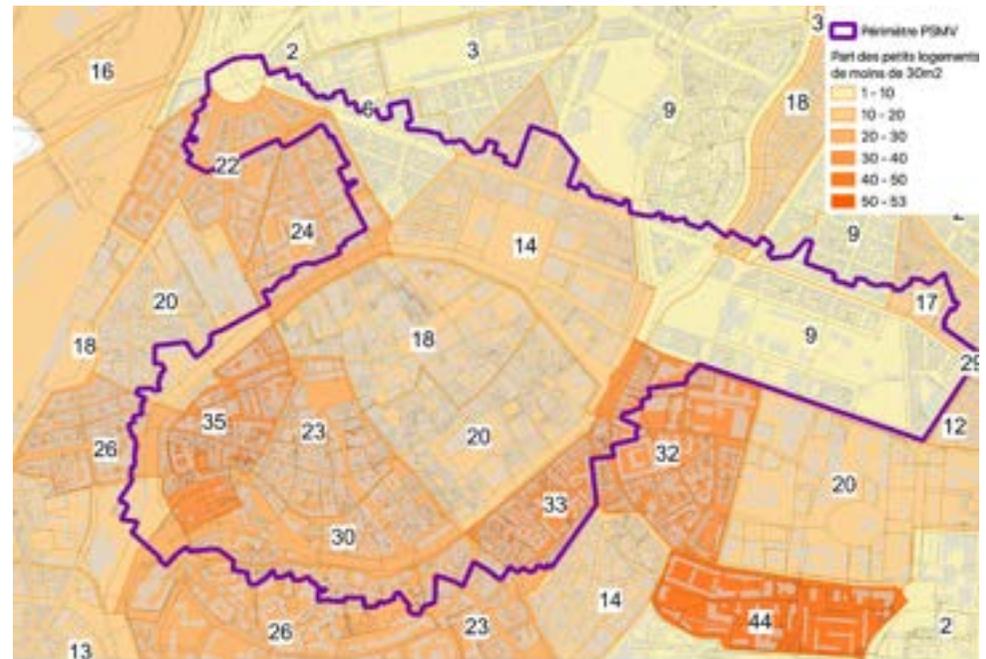
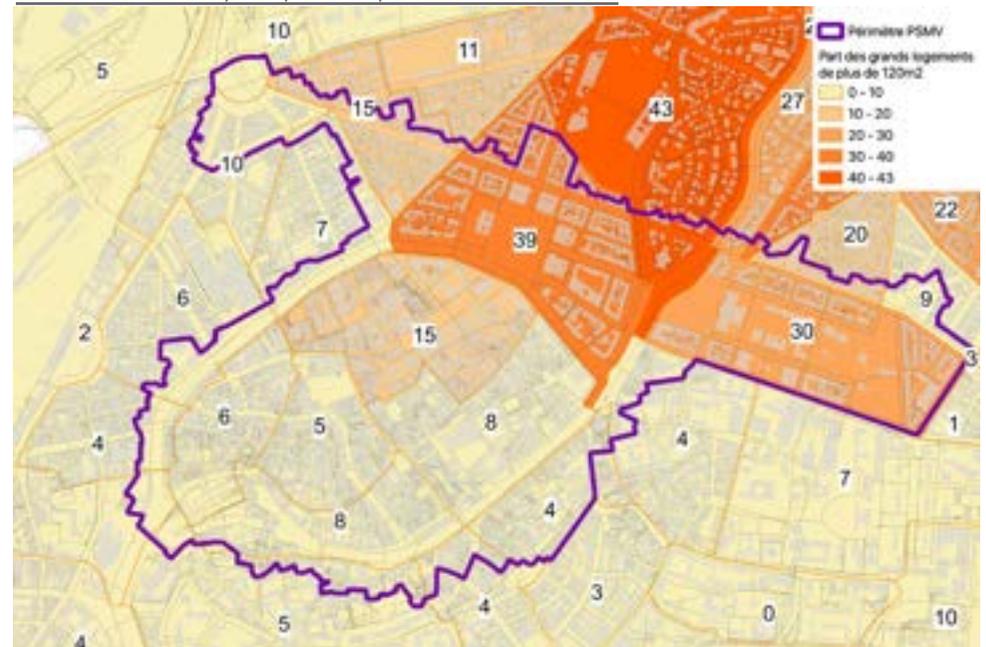
Appartements vacants depuis plus de 20 ans



source : ADEUS

Part des résidences principales de moins de 30m²

5. Profil socio-économique / 5.2 L'habitat

Part des résidences principales de plus de 120m²**A. NOMBRE DE PIÈCES PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE**

Le nombre de pièces par résidence principale est plus contrasté que sur la commune de Strasbourg qui est principalement concerné par des 2 à 4 pièces dont près d'un tiers de 3 pièces.

Sur le SPR, le contraste est important entre la Grande-Île et la Neustadt.

Dans la Grande-Île, la part de logements d'une ou deux pièces correspond à 60% du parc de résidences principales en 2017. Il s'agit du secteur de l'agglomération qui présente la taille moyenne de logements la plus faible (moins de 2,5 pièces par logements). Depuis 2012, cette taille moyenne n'a pas augmenté. La part d'une ou deux pièces se situait également à environ 60% des résidences principales.

Sur le temps long, on constate que le tissu bâti ancien de la Grande-Île a connu des mutations importantes, procédant notamment par divisions successives du bâti. Cette tendance limite fortement les possibilités de maintenir des familles dans le centre-ville (*cf. explications précédentes dans la partie relative aux ménages*).

A l'inverse, la Neustadt comprend une part nettement plus importante de grands logements : 50% des résidences principales étaient composées de 4 pièces ou plus en 2017.

Dans ce contexte, la Neustadt représente alors le réservoir de grands logements en cœur de métropole. Toutefois, on observe des signaux faibles, mais réels, de diminution de la taille moyenne des logements. Des mutations par division de logements sont réalisées progressivement.

Ainsi, depuis 2012, la part de logements de 4 pièces et plus a diminué de deux points, alors qu'inversement celle des logements de 1 et 2 pièces a augmenté de 3 points. Depuis 2017, cette tendance s'est poursuivie.

On peut observer également des diversités de tailles de logements en mètres carrés importantes entre la Grande Île et la Neustadt.

La Grande Ile est caractérisée par de petits logements : 1/4 font moins de 30m² (contre 11,7% sur Strasbourg) et près de 60% font moins de 60 m². Seuls 7% ont une surface supérieure à 120 m².

Sur la Neustadt, la tendance est inversée avec une part importante de très grands logements de plus de 120 m² (23% en moyenne).

Ainsi, la Grande Ile présente une typologie se caractérisant par une sur-représentation d'appartements de petites surfaces et construits avant 1919

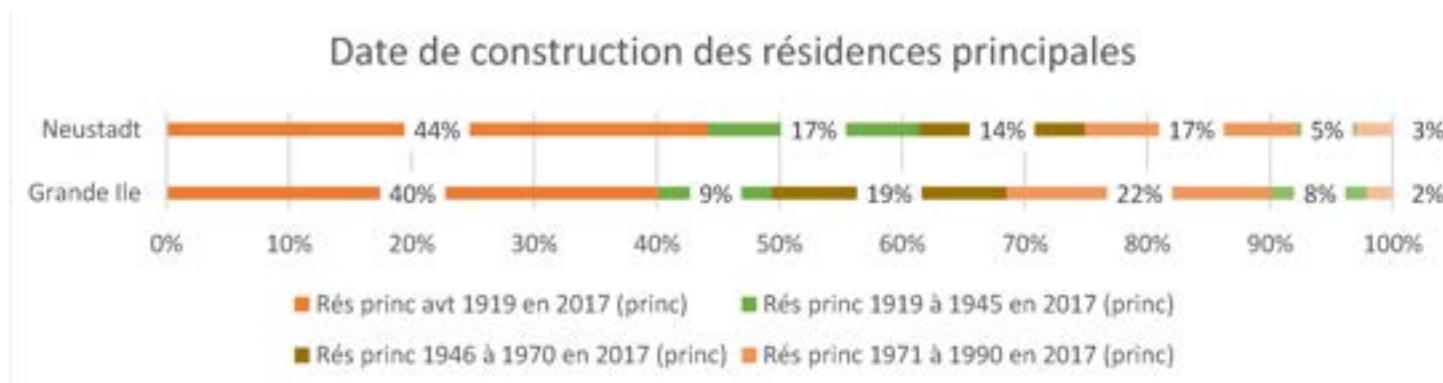
La Neustadt et plus précisément le quartier de l'Orangerie, correspond à de très grand appartements (120 m² et plus).

Les résidences principales par nombre de pièces

		Rés princ 1 pièce en 2017 (princ)		Rés princ 2 pièces en 2017 (princ)		Rés princ 3 pièces en 2017 (princ)		Rés princ 4 pièces en 2017 (princ)		Rés princ 5 pièces ou plus en 2017 (princ)		
GRANDE ILE	Mairie Nord	319	23%	392	28%	250	18%	200	14%	248	18%	
	Mairie Sud	481	23%	735	35%	430	21%	260	13%	168	8%	
	Petite France Nord Est	427	29%	471	32%	251	17%	181	12%	144	10%	
	Petite France Nord Ouest	593	39%	429	28%	257	17%	125	8%	115	8%	
	Petite France Centre	416	30%	440	31%	309	22%	124	9%	123	9%	
	Kutzenau Nord Ouest	539	35%	494	32%	305	20%	116	7%	104	7%	
	Moyenne Grande-Ile		29%		31%		19%		11%		10%	
	NEUSTADT	Poincaré Ouest	448	23%	354	18%	451	23%	404	21%	299	15%
		Kable Sud Ouest	62	6%	223	20%	276	25%	279	25%	271	24%
Contades		206	14%	146	10%	223	15%	309	20%	634	42%	

source : Insee, RP 2017

Date de construction des résidences principales



source : Insee, RP 2017

5.2.2...L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN VOITURES ET STATIONNEMENT

Là encore, on peut constater un contraste important entre la part des ménages ayant au moins une voiture sur la Neustadt et la Grande Île.

Ainsi, les habitants de la Neustadt ont en majorité au moins un véhicule. (en moyenne 65%) Ce chiffre est bien moindre sur la Grande-Île où la moyenne est de 38%. Cela s'explique en premier lieu par le type de ménages installés sur ces quartiers.

La Neustadt abrite les grands appartements et les familles tandis que la population de la Grande-Île abrite davantage des étudiants et jeunes actifs ne possédant que plus rarement un véhicule. La piétonnisation du centre de Strasbourg et l'offre en transports en commune ont également leur rôle dans ces faibles proportions.

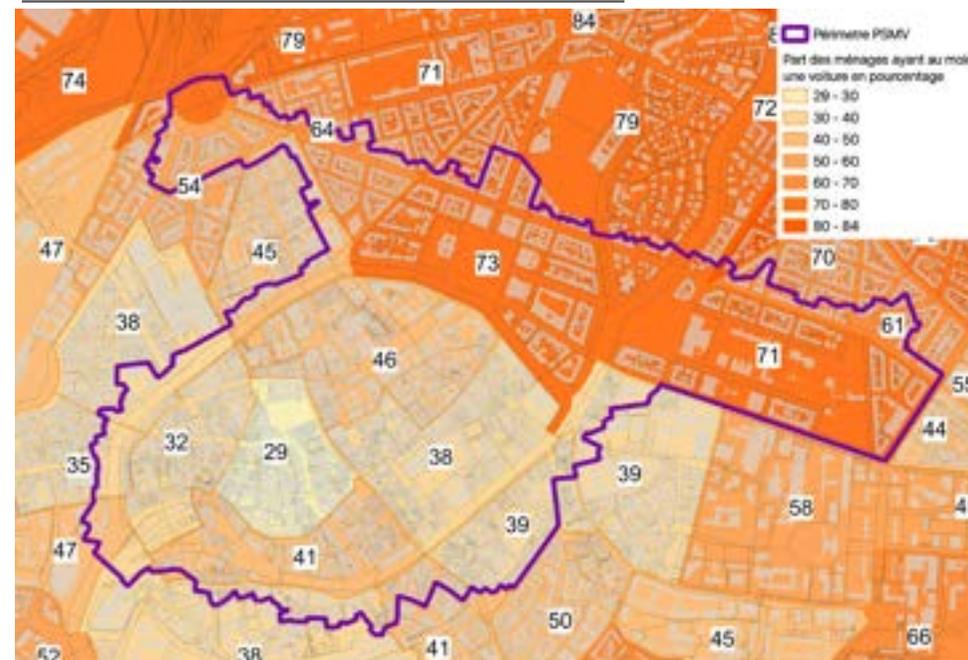
La part des ménages ayant au moins un parking est moins contrastée entre les deux zones (21% sur la Neustadt et 17% sur la Grande Île).

Cela reflète la difficulté de disponibilité foncière sur ces îlots très denses.

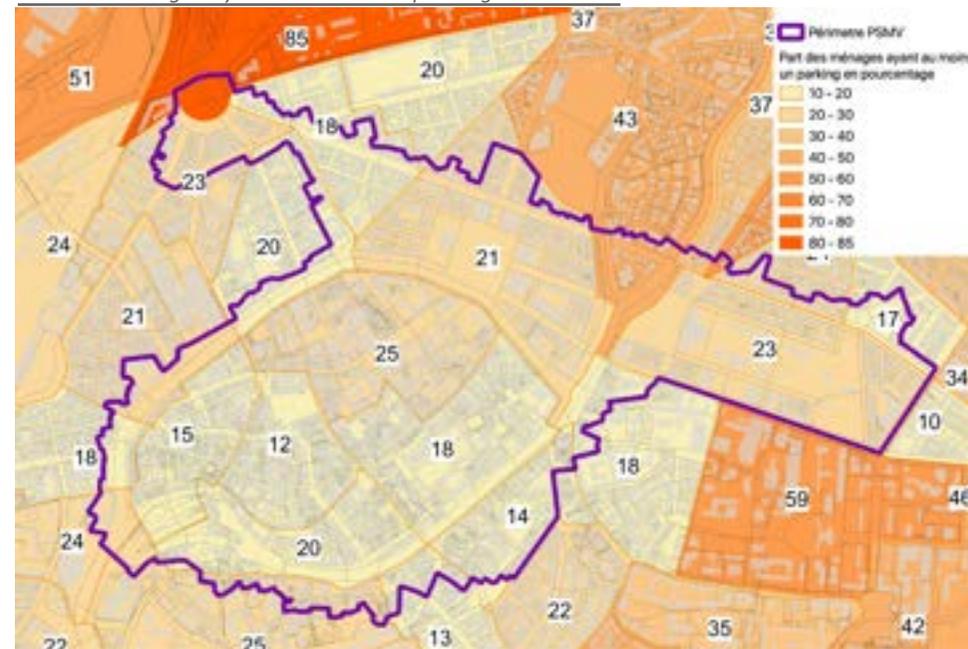
Sur Strasbourg où 62,5% des ménages ont au moins une voiture en 2018, on constate une baisse de 1,8 points entre 2008 et 2018.

La capacité en stationnement des ménages est une problématique complexe qui répond à plusieurs enjeux. En effet, elle est à la fois :

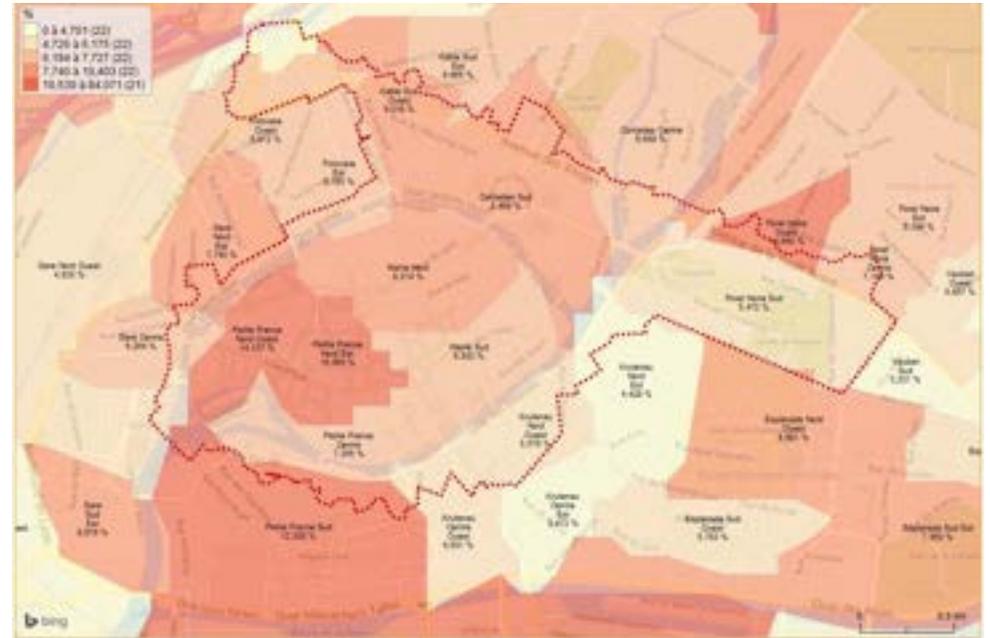
- Une composante de la politique de déplacement : tout déplacement en voiture commence et se termine par un stationnement. La plus ou moins grande facilité à trouver une place influe sur le choix d'utiliser ou non la voiture. La politique de déplacement vise à encourager l'usage des transports collectifs ou des modes actifs et à réduire cette place de la voiture.
- Un élément d'attractivité notamment pour les familles : des capacités de stationnement adaptées doivent donc être pensées pour les familles ayant la nécessité de se déplacer en véhicule.
- Une composante du paysage et de l'environnement urbain car il est nécessaire de limiter son occupation de l'espace public. Agir sur le stationnement permet d'influer sur la qualité du cadre de vie des habitants en limitant l'espace occupé par la voiture là où elle rend difficile d'autres usages. Cependant, l'espace nécessaire au stationnement dans le patrimoine ancien sur les parcelles est complexe à trouver et ne doit pas être trouvé au détriment de surfaces de cœur d'îlots perméables et paysagères ou dégrader la qualité patrimoniale d'un cœur d'îlot ancien, notamment par la réalisation de box de piètre qualité.



Part des ménages ayant au moins un parking



Nombre de ventes dans le neuf et ancien entre 2014 et 2017 rapporté au nombre de logements



5.2.3...LA VIE DU PARC : NEUF ET MUTATION DANS L'ANCIEN

La Grande Ile correspond à un secteur très étudiant, marqué par une très faible ancienneté d'emménagement (moins de 2 ans et de 2 à 4 ans), liée à une forte rotation dans l'occupation des logements.

La Neustadt connaît une stabilité beaucoup plus importante. Ainsi, 34% des ménages sur la Neustadt ont emménagés depuis plus de 10 ans sur la Neustadt.

Ces chiffres sont en adéquation avec la taille des logements et le statut d'occupation. Quel que soit le secteur, les locataires sont dans leur logement depuis moins longtemps que les propriétaires

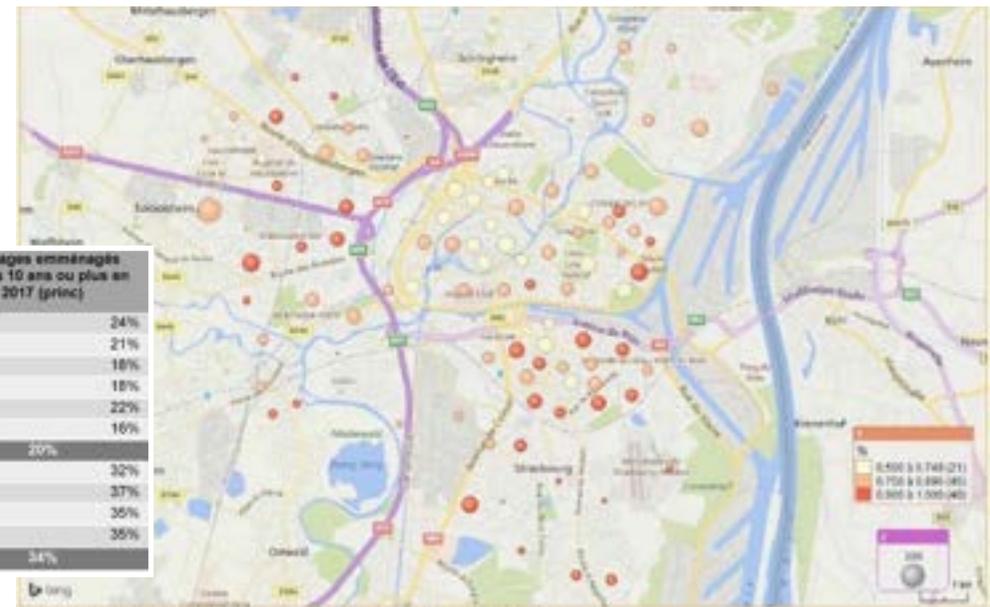
A. UN PARC EN MOUVEMENT – DES TRANSACTIONS

Les secteurs Nord et Sud de la Petite France sont concernés par une proportion importante de transactions ventes/achats.

Le SPR connaît une part plus faible de ventes par des particuliers que dans le reste de la ville. Il en est de même pour les acquéreurs.

Le marché du très petit logement (moins de 15m2) dans l'ancien se fait majoritairement sur le secteur Nord-Ouest de la Petite France.

Part des ventes par des particuliers



Logiquement par rapport aux proportions de grands logements observés sur le secteur, les transactions dans l'ancien de 2014 à 2017 des logements entre 50 et 150 m² sont majoritairement effectuées sur la Neustadt.

Ancienneté d'emménagement

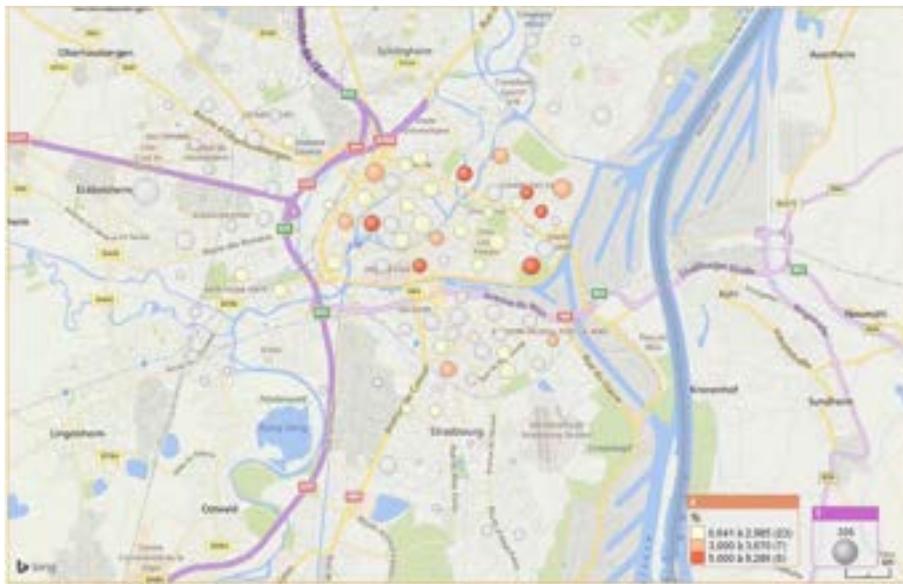
		Ménages emménagés moins 2 ans en 2017 (princ)	Ménages emménagés entre 3-4 ans en 2017 (princ)	Ménages emménagés entre 5-9 ans en 2017 (princ)	Ménages emménagés depuis 10 ans ou plus en 2017 (princ)
GRANDE ILE	Mairie Nord	30%	32%	15%	24%
	Mairie Sud	30%	35%	15%	21%
	Petite France Nord Est	31%	31%	14%	18%
	Petite France Nord Ouest	36%	34%	12%	18%
	Petite France Centre	32%	34%	13%	22%
	Knutenau Nord Ouest	36%	36%	13%	16%
	Moyenne Grande Ile	33%	34%	13%	20%
NEUSTADT	Poncaré Ouest	22%	30%	16%	32%
	Kable Sud Ouest	19%	30%	14%	37%
	Contades Sud	18%	28%	19%	35%
	Forêt Noire Sud	19%	30%	16%	35%
	Moyenne Neustadt	20%	29%	14%	34%

source : Insee, RP 2017

ADEUS. PERVAL actes notariés 2014 à 2017

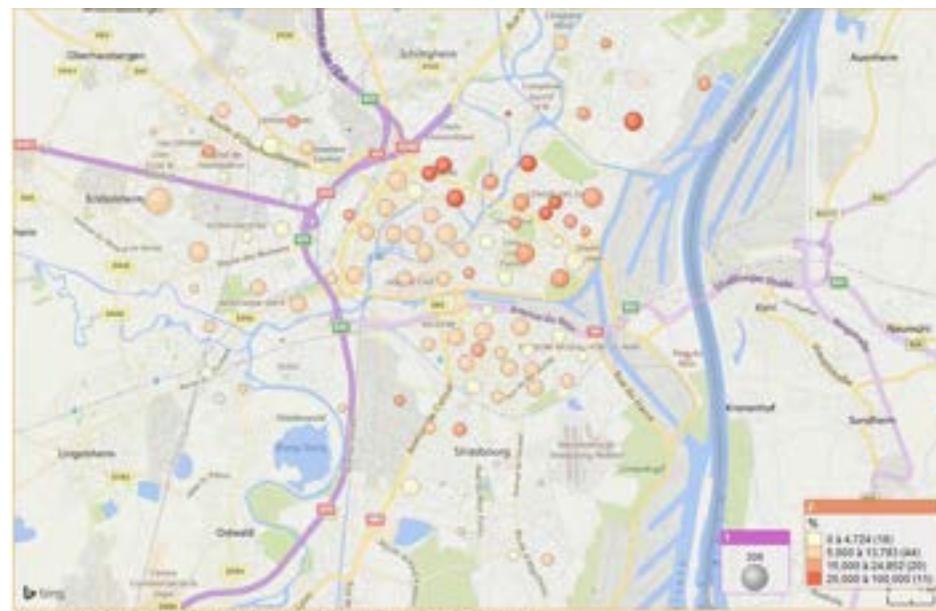
ADEUS. PERVAL actes notariés 2014 à 2017

Transactions dans l'ancien des logements de moins de 15 m²



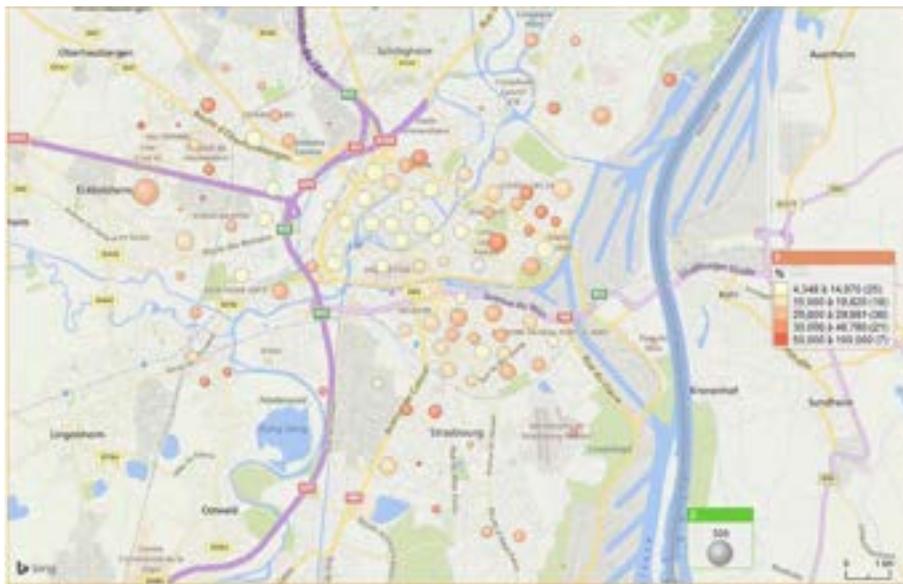
ADEUS. Source : PERVAL actes notariés 2014 à 2017

Transactions dans l'ancien des logements entre 100 et 149 m²



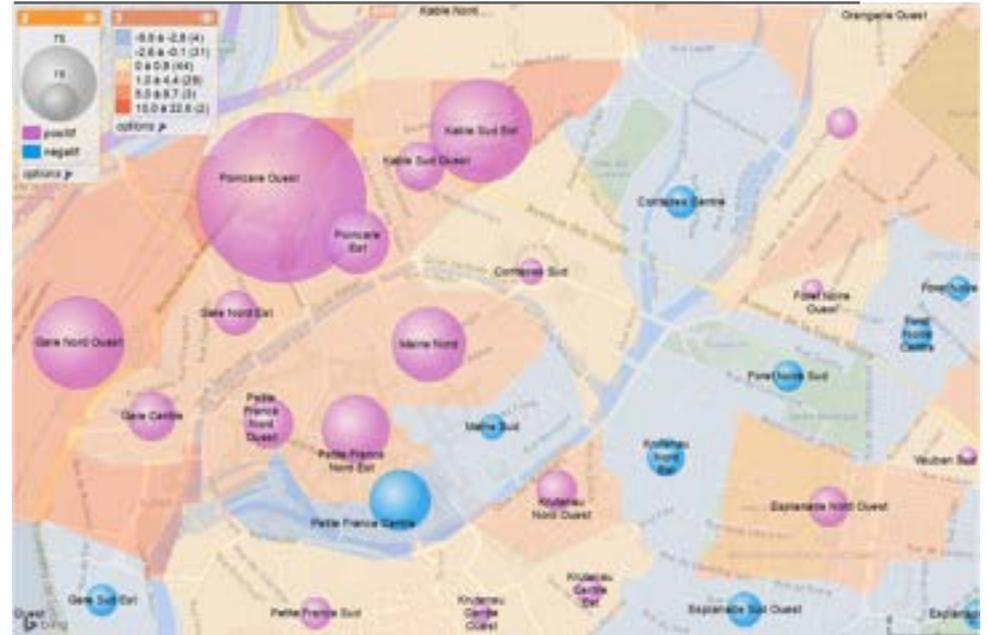
ADEUS. Source : PERVAL actes notariés 2014 à 2017

Transaction dans l'ancien : logements de 50 à 99 m²



ADEUS. Source : PERVAL actes notariés 2014 à 2017

Évolution des résidences secondaires entre 2010 et 2017



Source

5.2.4...LES TRANSFORMATIONS D'USAGE : LES HÉBERGEMENTS DE TOURISME

Les secteurs Nord de la Grande-Île, mais aussi de la Neustadt sont concernés par l'augmentation de la part des résidences secondaires.

La Grande-île concentre, avec le quartier de la gare, l'hébergement touristique en logements « Airbnb », en développement sur Strasbourg et qui concerne très fortement la Grande-Île.

Ainsi, selon les fichiers Airbnb de juin 2018, on retrouve 4700 offres.

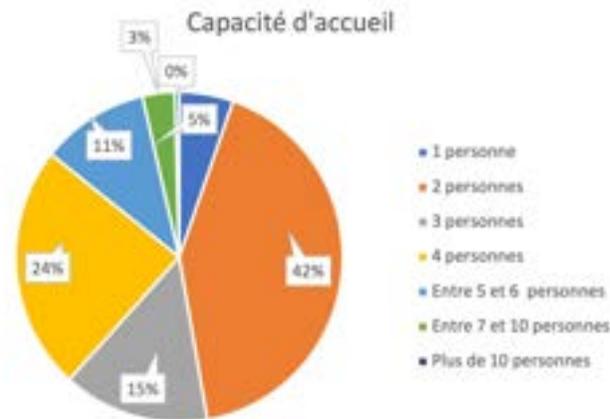
On peut s'interroger sur le rapport entre le marché du très petit logement (moins de 15m²) sur le secteur Nord-Ouest de la Petite France et le marché touristique.

L'offre concerne majoritairement 1 chambre avec une capacité d'une à deux personnes.

TAILLE DES HÉBERGEMENTS DE TOURISME



Capacité d'accueil

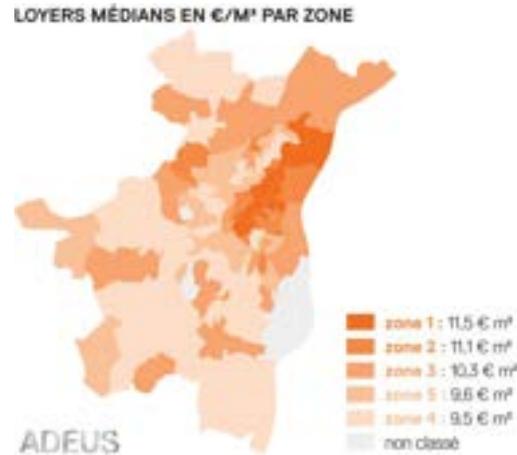


5.2.5...LE NIVEAU DES PRIX

L'immobilier atteint des prix élevés, tant dans le neuf que dans l'ancien.

L'hypercentre strasbourgeois, grâce à l'hétérogénéité de son parc en logements, offre plus de logements à loyers bas que les autres secteurs strasbourgeois (38 % des loyers bas strasbourgeois sont dans la zone 1).

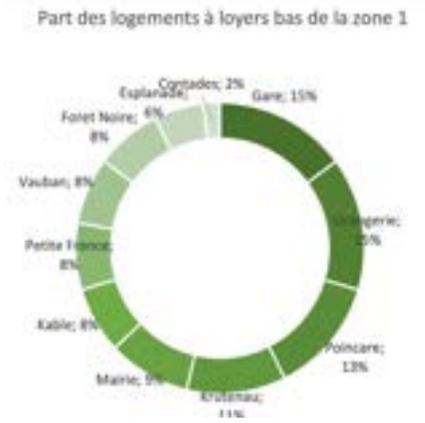
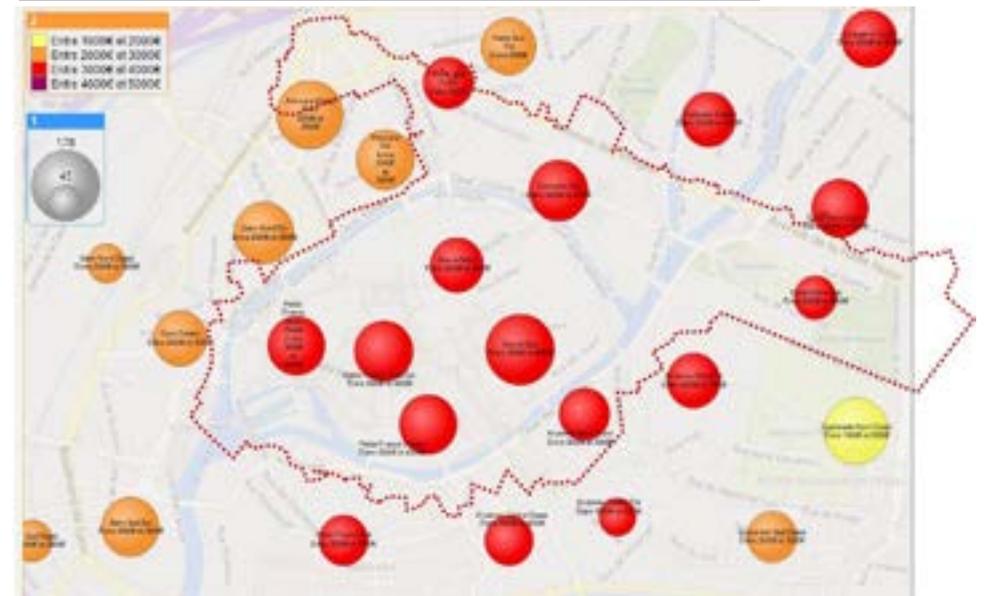
- Loyer médian dans l'EMS : 10,2 euros / m² pour une surface moyenne de logement de 65 m²
- Loyer médian dans les deux secteurs OLL (Observatoire Local des Loyers) couvrant le PSMV (11,5 et 11,1 euros / m²)



Prix neuf



Prix des loyers du privé les plus élevés de l'Eurométropole



5.2.6...L'OFFRE EN LOGEMENTS SOCIAUX

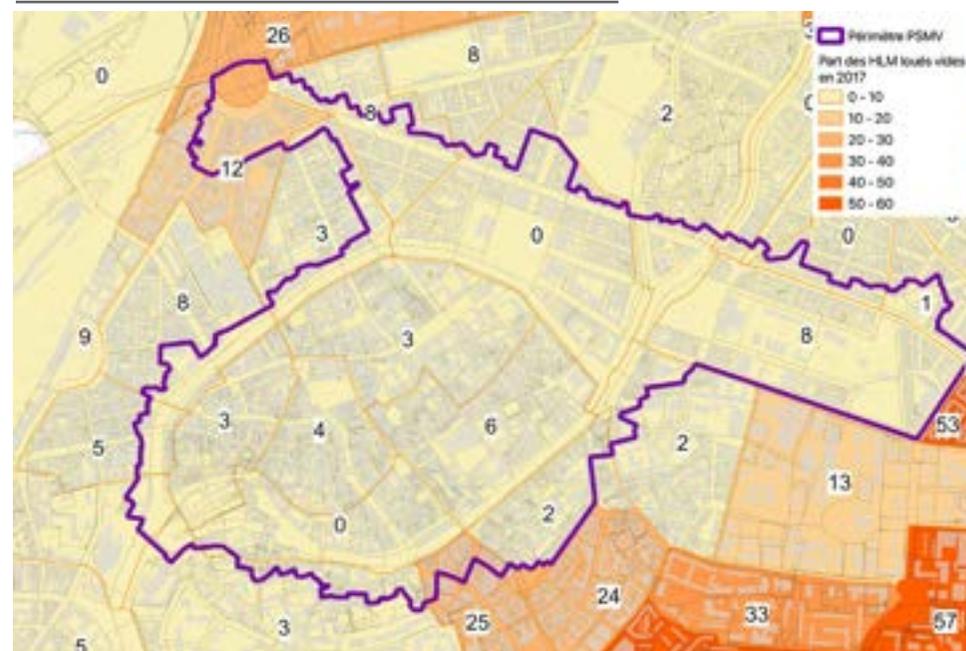
Le secteur du PSMV comprend une part très faible de logements sociaux. En 2020, on compte environ 3% de logements sociaux par rapport à l'ensemble des résidences principales dans la Grande-Ile, et 5 % dans la Neustadt (source : RPLS, 2020). Ces valeurs sont très inférieures à la moyenne de la ville de Strasbourg (environ 25%) et de l'Eurométropole de Strasbourg (22%).

Au sein de la Grande-Ile, les variations au sein des secteurs d'IRIS sont très faibles (entre 1 et 6%). En revanche, la répartition des logements sociaux est nettement plus hétérogène au sein de la Neustadt, entre une valeur inférieure à 1% dans le secteur « Contades Sud » à plus de 10% dans le secteur « Poincaré Ouest ».

La conservation et la rénovation du patrimoine. Quelle est la situation actuelle ?

En périphérie immédiate du PSMV, plusieurs secteurs urbains présentent également une part de logement sociaux supérieure à 20%, comme le quartier de la Bourse, le Sud du quartier Gare ou encore le quartier de l'Esplanade.

Part des HLM loués vides



ENJEUX

1 >> CONSERVER ET RENFORCER LA FONCTION RÉSIDENIELLE

- Pour conserver la fonction résidentielle et attirer des familles (priorité du PLH)
 - Favoriser le développement de l'habitat
 - Conserver une offre en grands logements
 - Limiter l'augmentation de petits logements
 - Maîtriser et éviter les transformations d'usage : commerces, activités et tourisme
 - Favoriser la remise sur le marché de logements vacants

2 >> ASSURER UNE MIXITÉ SOCIALE

- Assurer un équilibre social en luttant contre le remplacement des habitants à faibles ou à moyens revenus par des habitants ayant des revenus supérieurs
 - Maîtriser les coûts en acquisition comme en locatif
 - Proposer une offre nouvelle en logements accessible à tous

3 >> CONSERVATION DU PATRIMOINE

- Favoriser l'entretien du patrimoine
- Lutter contre l'inoccupation des logements et des locaux
- Lutter contre la division des logements et locaux

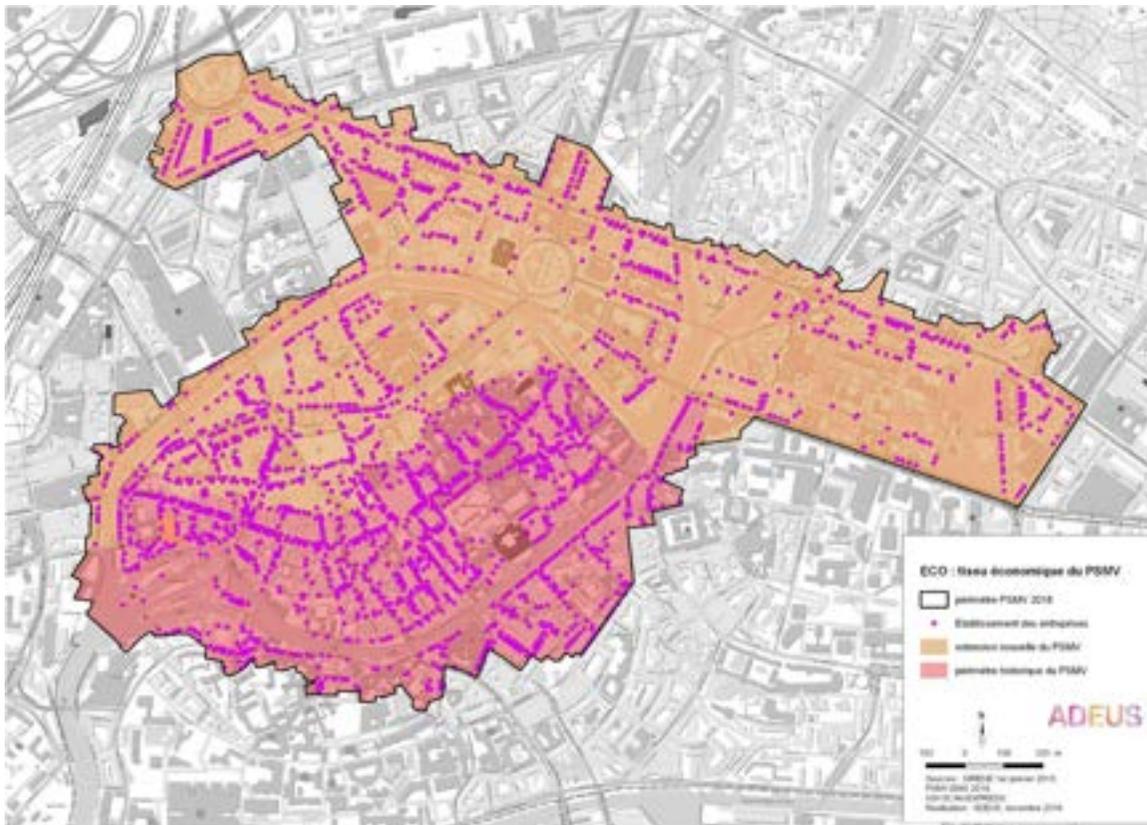
5.3. L'ÉCONOMIE

5.3.1...ÉTABLISSEMENTS-EMPLOIS (AU 1^{ER} JANVIER 2018)

Le périmètre du SPR accueille 12 377 établissements et un nombre important de services.

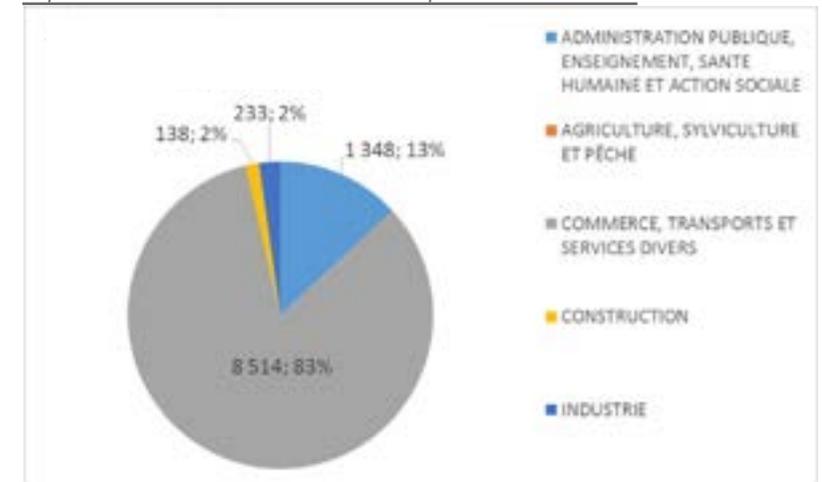
Le secteur du commerce, transports et services divers est le plus représenté (83%). Ce chiffre est un peu supérieur à celui de Strasbourg qui regroupe 75,4% de ce secteur.

Répartition des établissements par secteurs en 2018



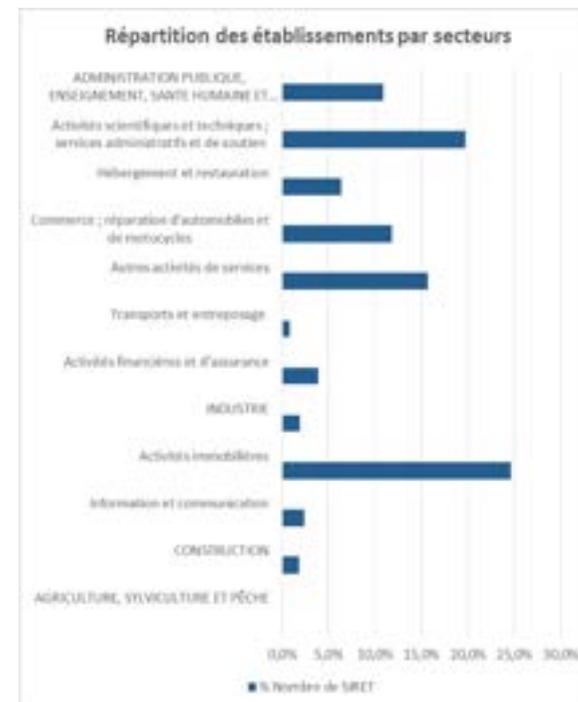
Source SIRENE 2018

Répartition des établissements totaux par secteurs -



Source SIRENE 2018

Répartition des établissements par secteurs en 2018



Source : ADEUS

5.3.2...EFFECTIFS APPROCHÉS (ESTIMATION)

Le périmètre regroupe **33 526 emplois estimés dont 30 031 emplois salariés.**

Le secteur du SPR représente une part importante en termes d'emplois des secteurs

- de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale
- Des services scientifiques, techniques, administratifs

A. ÉTABLISSEMENTS

Le périmètre compte 12 377 établissements en janvier 2018 (10 244 hors Sociétés civiles immobilières (SCI))

- **67 %** des établissements hors SCI n'ont pas de salarié soit **6 862 établissements**
- **4,6 %** des établissements hors SCI ont 10 salariés et plus soit **474 établissements**

LES ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ (HORS SCI)

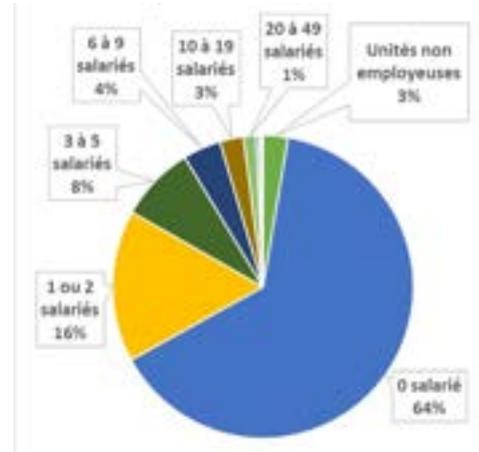
Le SPR compte 6 862 établissements sans salarié. Cependant, parmi 6586 établissements sans salarié, ceux-ci ont employé des salariés au cours de l'année de référence

Ils concernent essentiellement les services, l'administration publique, l'enseignement, la santé puis le commerce.

LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS 1 SALARIÉ (HORS SCI)

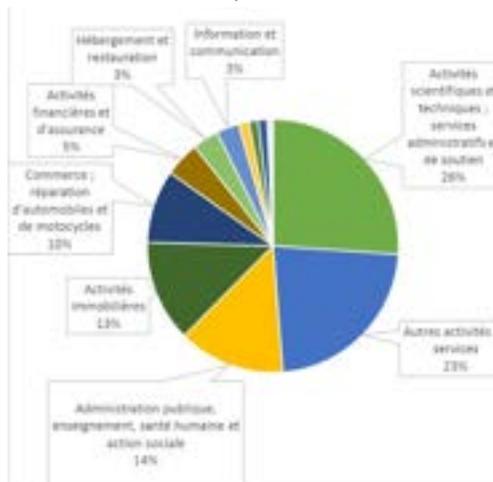
Le SPR compte 3 382 établissements d'au moins 1 salarié Il s'agit essentiellement des petites structures dans 86 % entre 1 et 9 salariés. 12 % comptent entre 10 et 49 salariés. Il s'agit essentiellement de services. On compte également 24 % des activités de commerce et 16% des activités d'hébergement et restauration

Répartition des établissements par tranches d'effectifs



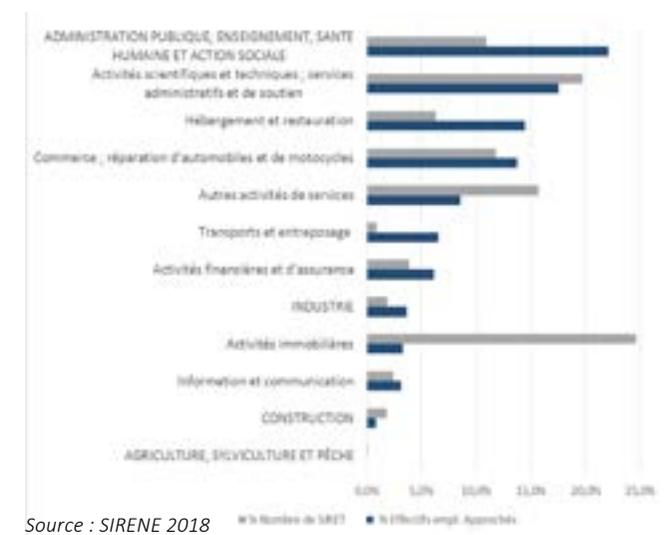
Source : SIRENE 2018

Répartition par type d'activités des établissements hors SCI et n'ayant aucun salarié



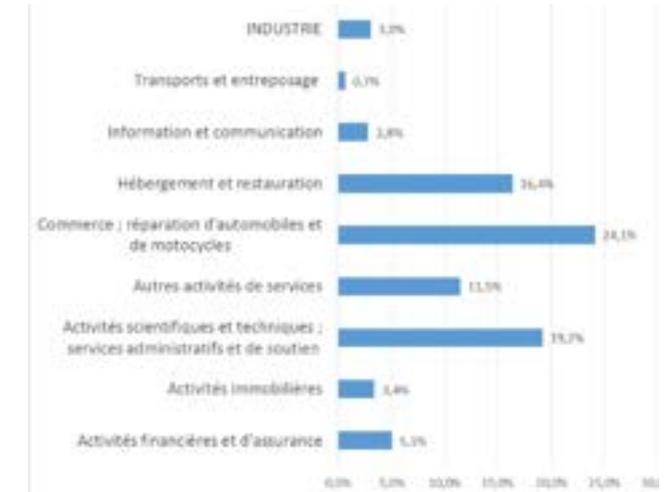
Source : SIRENE 2018

Répartition des emplois totaux approchés et des établissements totaux par secteurs



Source : SIRENE 2018

Nombre d'établissements ayant au moins un salarié, hors SCI



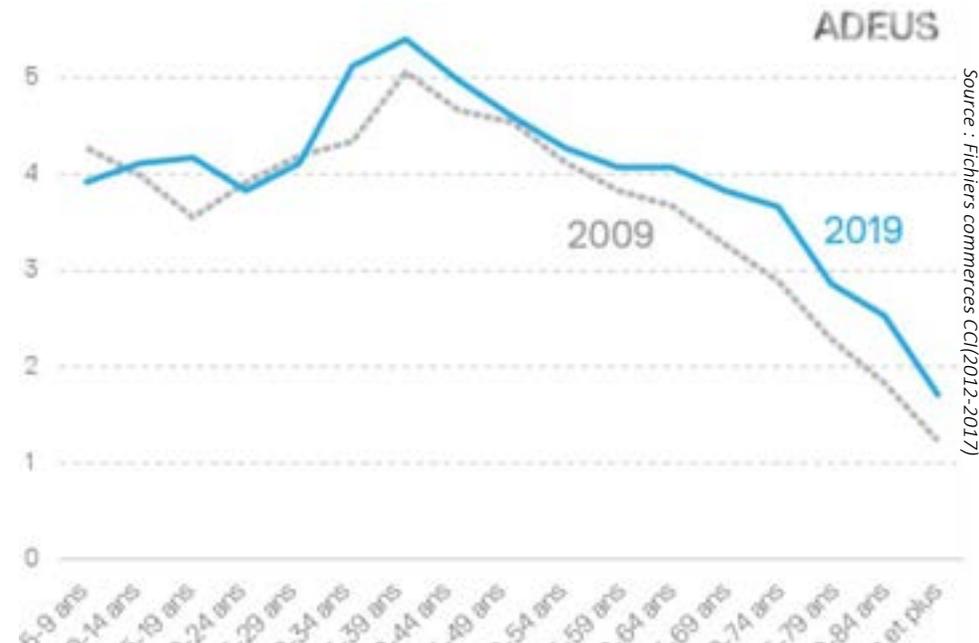
Source : SIRENE 2018

Localisation et évolution de l'offre commerciale par quartier de Strasbourg entre 2012 et 2017 Source : fichiers commerces, CCI

Type de pôle	Niveau de chalandise	Caractéristiques	Pôles concernés	Correspondance avec l'armature urbaine
Pôles majeurs	600 000 hab. et plus	Concentration de plus de 200 unités marchandes. Échelle de rayonnement large. Vocation shopping : équipement de la personne, culture-loisirs...	Centre-ville de Strasbourg *	Cœur de l'espace métropolitain

CENTRE VILLE	Nb commerces en 2017	Évolution depuis 2012
Hypercentre	1 411	6,80%
Contades Orangerie	163	40%
Forêt Noire Vauban	147	12,50%
Bourse Krutenau Esplanade	445	10%
Gare tribunal	595	10%

Localisation et évolution (2012-2017) de l'offre commerciale traditionnelle par quartier



5.3.3...FONCTION COMMERCIALE

A. L'ARMATURE COMMERCIALE

Le centre-ville de Strasbourg est considéré comme pôle majeur au sein du SCOTERS. Ce dernier se caractérise par ses performances économiques, le nombre de ses unités marchandes, sa dimension touristique.

L'armature commerciale de la région strasbourgeoise couvre les besoins de consommation de la population résidente de manière satisfaisante : 87 % des dépenses des ménages (92 % des dépenses alimentaires et 84 % des dépenses non alimentaires) sont en effet réalisées sur le territoire du SCOTERS. La région strasbourgeoise exerce par ailleurs une forte attractivité sur les territoires voisins. Elle capte ainsi de 6 % à 20 % des dépenses des ménages des Scot bas-rhinois.

Exceptionnel par son offre commerciale et ses performances, le centre-ville de Strasbourg est la seule destination « shopping » de la métropole et de la région strasbourgeoise. En effet, il demeure le pôle leader à l'échelle régionale en termes d'offre, de chiffre d'affaires et de rayonnement.

Le centre-ville, qui recouvre la Grande-Île, le centre commercial de la Place des Halles et la zone de Rivétoile (hors SPR), regroupe plus d'un millier de commerces, services et restaurants et génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 800 millions d'euros.

Un nombre important de petits commerces est implanté au centre-ville de Strasbourg.

Cette offre est complétée par la présence de grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps), de grandes surfaces alimentaires et spécialisées (La FNAC, Mr Bricolage...) et de centres commerciaux (l'Aubette dans le SPR, Les Halles et Rivétoile en limite extérieur du SPR).

Etude PROCOS- Juin 2015 – commercialité du centre-ville

Extraits de l'étude PROCOS, palmarès 2018 des centres-villes commerçants les plus dynamiques qui a étudié **24 centres-villes** en France en 2018, dont la population est supérieure à 500 000 habitants et le nombre de commerce supérieur à 300 dans l'hypercentre.

Il en ressort :

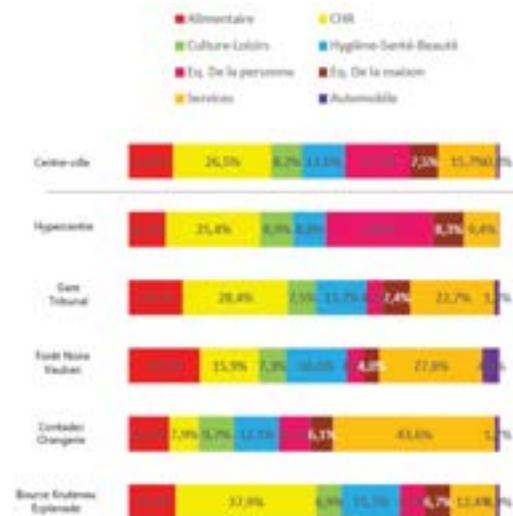
- Une faible vacance commerciale : Un taux de vacance à Strasbourg de moins de 6 % (vacance moyenne de 8,7 % dans les 24 centres-villes étudiés, contre 11% en moyenne en France).
- En 2018, 3 villes nommées : Tours, Nantes et Strasbourg (pour la 2ème année consécutive)
- Ces trois villes « s'adaptent beaucoup plus facilement que le reste des villes françaises aux modes urbaines et commerciales »

Dans le détail,

- Part plus faible de l'offre alimentaire traditionnelle dans l'hypercentre et Contades
- Importance des services dans la partie Nord (Contades et Forêt Noire)
- Importance des CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants) dans le secteur Bourse/Krutenau/Esplanade

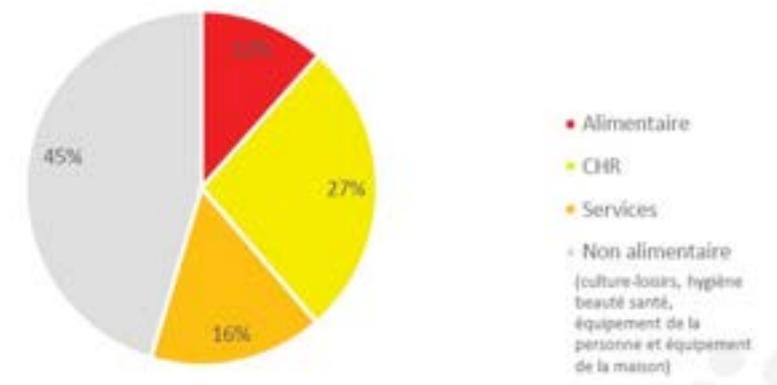


Répartition de l'offre par secteur à l'échelle du centre-ville (terrain 2017)



Source : Diagnostic des centralités (Eurométropole de Strasbourg, CCI AE, GC 67)

Répartition de l'offre commerciale traditionnelle (hors GMS) à l'échelle du centre-ville

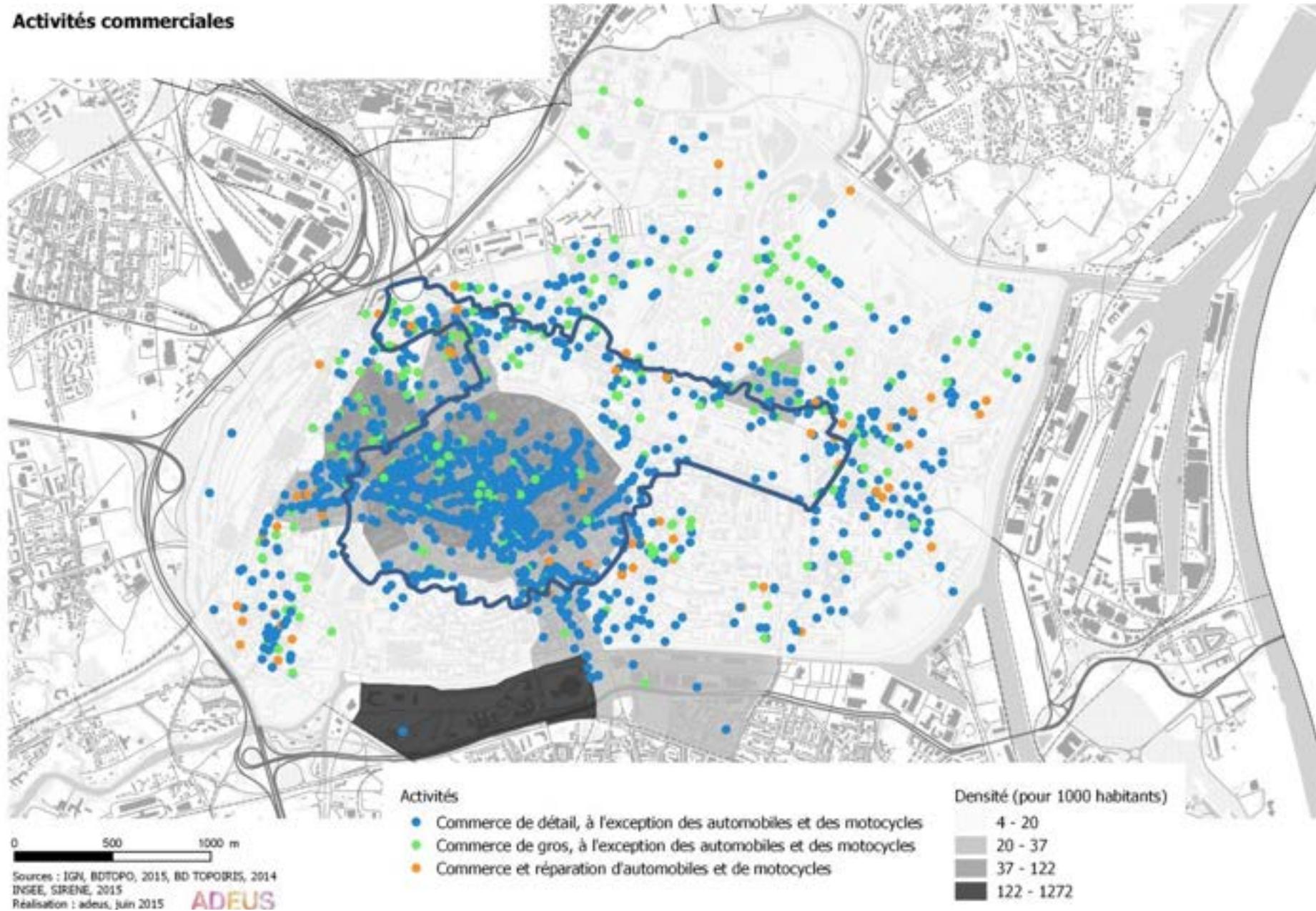


Source : Diagnostic des centralités (Eurométropole de Strasbourg, CCI AE, GC 67)

NB : services = pharmacies, salons de coiffure, instituts de beauté, agences de travail temporaire, tabacs/presse, agences immobilières, agences de voyage...

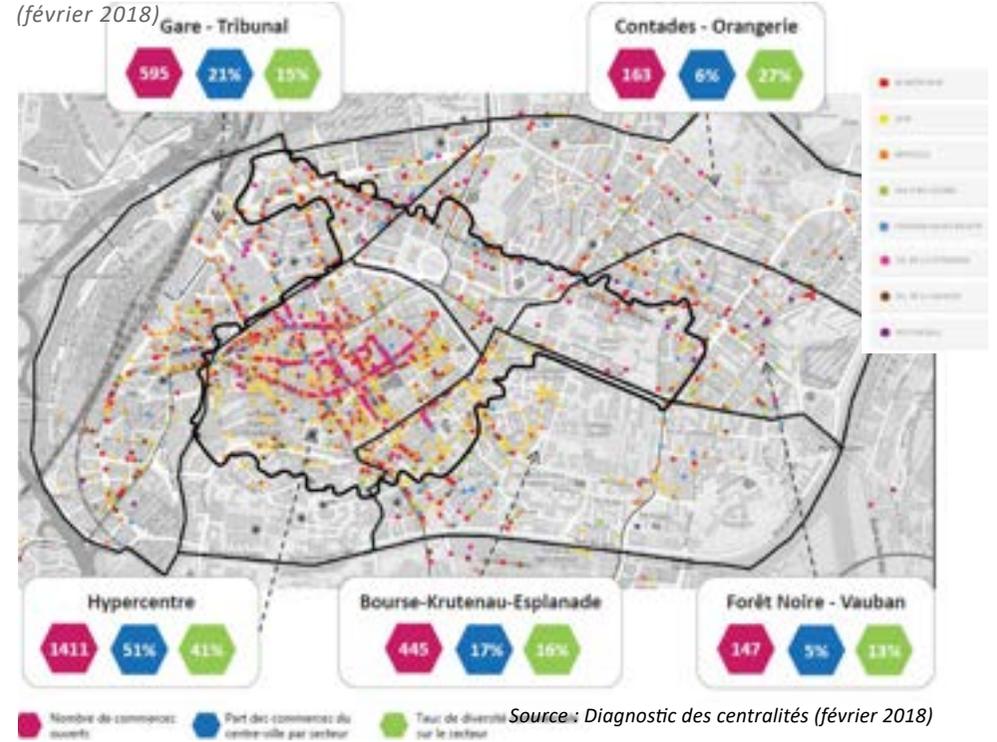
Localisation des commerces et densité

Activités commerciales



Source : SIRENE 2015

Localisation de l'offre Source : Diagnostic des centralités (février 2018) Profil socio-économique / 5.3 L'économie (février 2018)



Equipement commercial de l'hypercentre - Diagnostic des centralités (février 2018) -

Source : CCI AE

La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 880 établissements dans l'hypercentre

- 96% des établissements font moins de 300 m², 31 de + de 300 m²
- Les + de 300 m² se retrouvent pour la plupart dans le secteur de l'équipement de la personne, culture et loisirs
- Par les plus de + de 500 m² :
 - 3 grands magasins, généralistes (Galeries Lafayette 13 530 m², Printemps 9 510 m² et Monoprix 2 700 m²);
 - 15 grandes surfaces spécialisées ;
 - 4 supermarchés/ hard discount.

Situation du centre-ville au regard des phénomènes

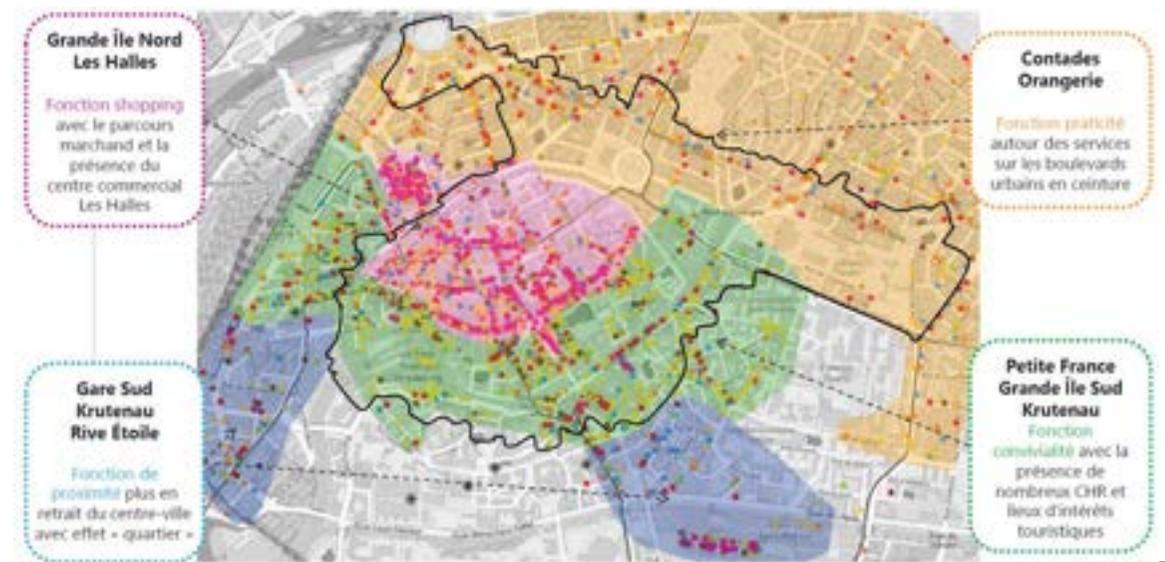
- **De commerce éphémère** : un peu, ponctuel, peu marquant, parfois lié à l'attente d'une implantation commerciale
- **De Showroom** : problématique peu représentée au centre-ville
- **De turn-over**: turn over normal et faible vacance, turn over plus important dans la rue sainte Madeleine (type rue des créateurs) en lien avec la jeunesse des entreprises.

Si l'on regroupe les activités principales du SPR, on peut identifier 3 fonctions principales :

- Le shopping sur le Nord de la Grande-île (extension du PSMV)
- La praticité sur la Neustadt (extension du PSMV) – quelques commerces de proximité – nombreux services
- La convivialité sur tout le Sud de la Grande-île avec la présence de nombreux cafés, hôtels, restaurants et la concentration des lieux touristiques.

La Grande-île est « la » destination shopping du territoire strasbourgeois

Localisation de l'offre commerciale



Source : Diagnostic des centralités (février 2018)

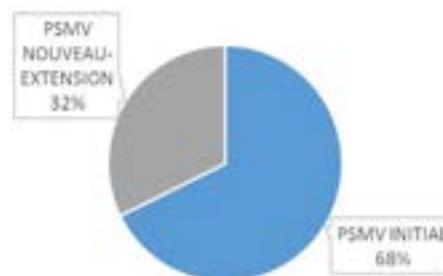
5.3.4...FONCTION DE LA CONVIVIALITÉ

PSMV initial : 478 établissements pour 2 546 salariés
 PSMV extension : 228 établissements pour 1206 salariés
 Le nombre de restaurants qui avait déjà très fortement progressé dans les années 1980, continue d'augmenter entre 2008 et 2015 (plus 58 unités, soit plus 18,8%). La grande nouveauté dans ce domaine est l'explosion du nombre d'établissements de restauration rapide (plus 72 unités soit plus 83,7%).

Localisation des établissements de restauration et débit de boisson

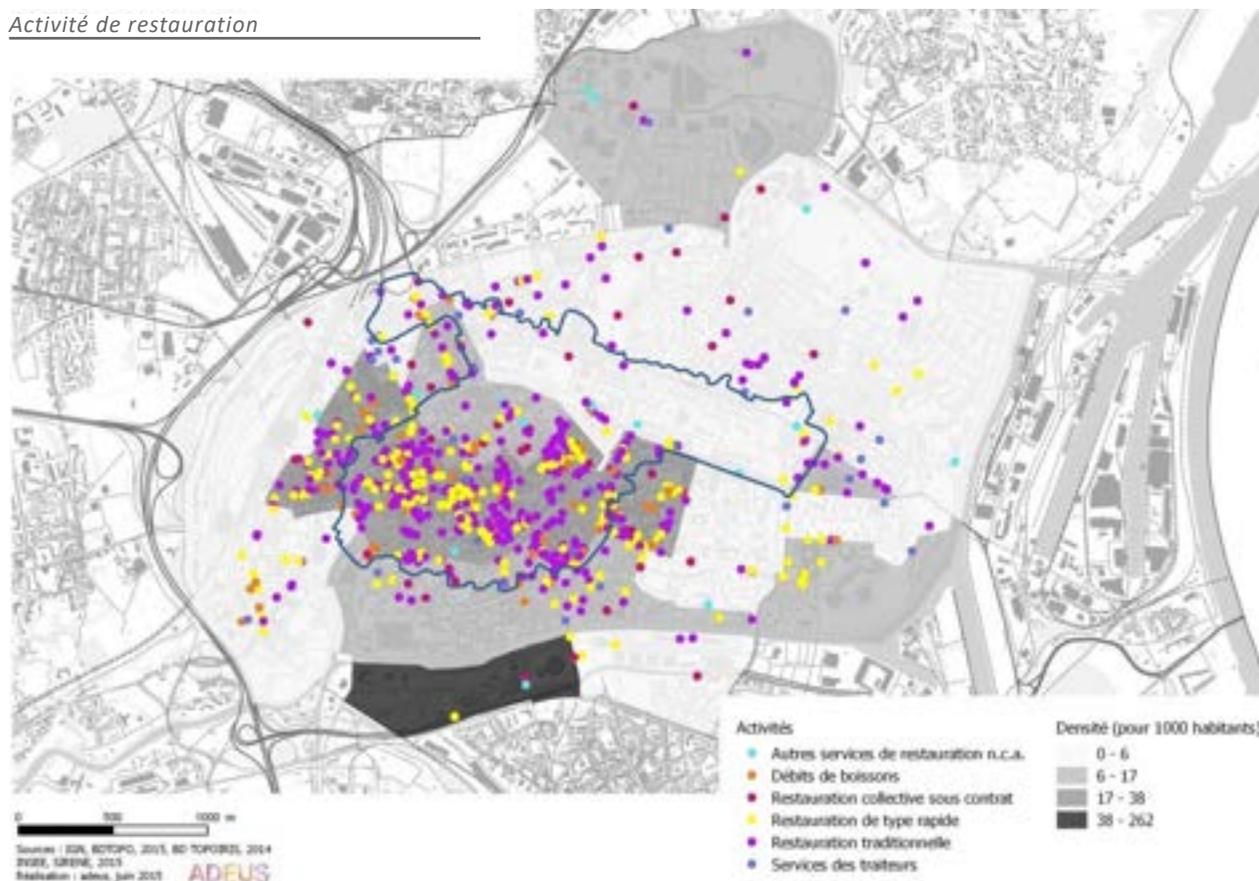
L'économie des loisirs demeure concentrée autour de la diagonale est-ouest du centre-ville

Répartition des établissements de restauration et de débit de boissons 2018



Source : ADEUS

Activité de restauration



ADEUS : Source : INSEE - Sirene 2015

Les établissements de restauration et débit de boissons

Etablissements de restaurations et débits de boissons	Nombre d'établissements	Sommes des effectifs salariés approchés
Autres services de restauration n.c.a.	11	54
Débts de boissons	71	274
Restauration collective sous contrat	14	105
Restauration de type rapide	195	649
Restauration traditionnelle	399	2653
Services des traiteurs	16	18
Total général	706	3752

Source : SIRENE 2018

5.3.5...LES RUES COMMERÇANTES

RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE

Le commerce a toujours joué un rôle prépondérant sur les axes principaux de la Grande île, notamment l'axe commerçant de la rue des Grandes- Arcades et de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons qui s'affirme à partir du XIII^e siècle en bordure de l'ancien castrum.

On assiste à la période médiévale au développement de la puissance commerciale de la cité. Ainsi, dès le XV^e, les secteurs autour des marchés à l'ouest se développent. L'espace urbain s'organise autour des corporations qui dominent l'activité économique.

En raison des activités commerciales, en particulier des marchés, de nouvelles rues sont créées.

Au XIX^e, lors de l'élaboration de Grande Percée, le rôle commercial de la cité est poursuivi avec l'édification d'immeubles résidentiels et de commerce de grande hauteur.

Sur la Neustadt, des vitrines commerciales, rares avant 1890, apparaissent autour de 1900 jusque dans les années 1920.

Le secteur de la Grande-Île dispose de nombreux linéaires de commerces de rez-de-chaussée issus des différentes périodes historiques, qui se sont développés le long de voies et de places. Ces commerces et activités sont particulièrement attractifs pour les habitants et les touristes.

Sur la Neustadt, les commerces se sont majoritairement implantés à des carrefours de voies. Leur implantation est globalement plus contrainte que dans la Grande-Île du fait de la présence de nombreux bâtiments avec un rez-de-chaussée surélevé et, dans certains cas, la présence de jardins de devant séparant les entrées d'immeuble de la rue.

L'animation des rez-de-chaussée n'est pas seulement une question commerciale : les externalités de l'interface entre les immeubles et la rue « symbolisent la production de qualité urbaine et participent à la création d'une ville "à pied", offrant des services de proximité, ou favorisant les parcours touristiques. La présence de commerces et services en rez-de-chaussée témoigne du dynamisme économique, de la qualité de vie et de son cadre urbain, et assure la vitalité des liens sociaux.

Il s'agit donc également d'une question urbaine et sociétale de maintenir ces rez-de-chaussée commerçants sur les axes principaux et éviter la transformation de commerces existants en logements.

Rue de la Mésange



© B.FEDEL – AUP Lorraine

Rue des Francs-Bourgeois



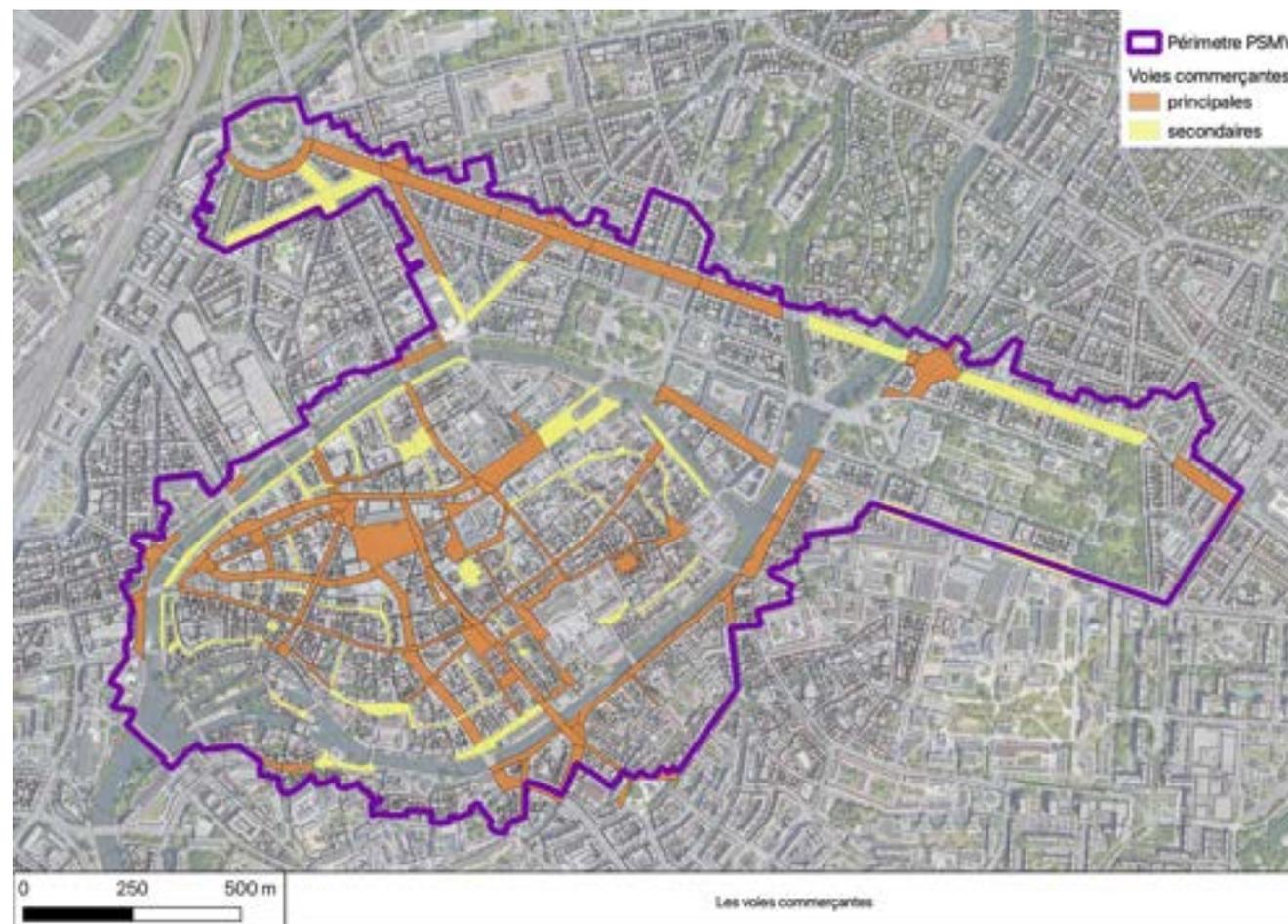
© B.FEDEL – AUP Lorraine

Sur la base du diagnostic terrain et des données SIRENE, une carte des axes commerciaux a été établie. Elle différencie les voies commerçantes principales et secondaires.

Dans le premier cas, il s'agit principalement d'axes dont les rez-de-chaussée commerciaux sont importants à la fois pour leur activité, leur persistance historique et l'animation de la rue mais aussi pour le paysage urbain qu'ils génèrent. La fonction commerciale et prépondérante et sa pérennisation importante.

Dans le second cas, même si des commerces sont bien présents, ils ne constituent pas la caractéristique principale de l'axe et se mélangent avec du logement dont l'habitabilité reste la priorité.

Les voies commerçantes

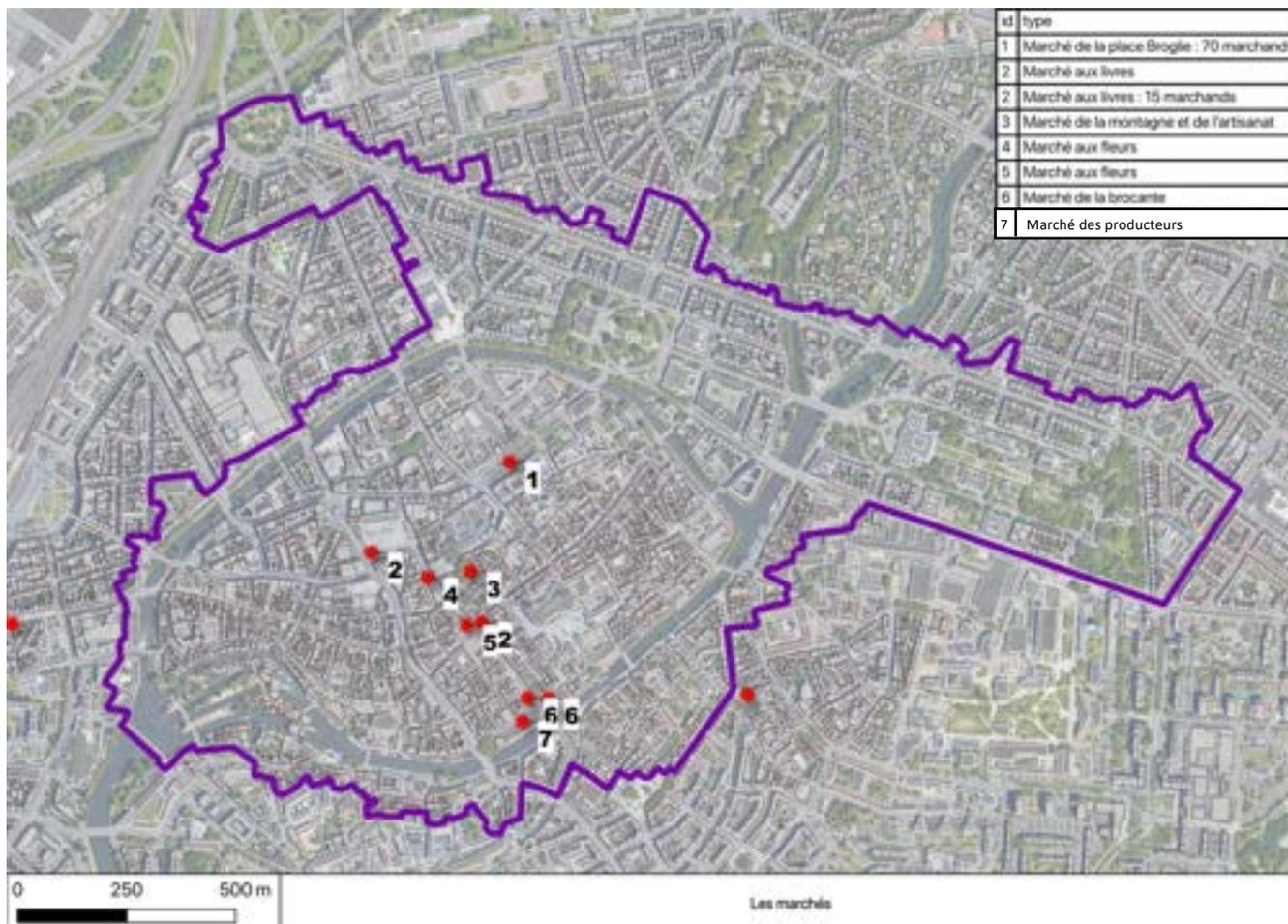


Source : AUP Lorraine

5.3.6...LES MARCHÉS, LIEUX DE VIE

A. OFFRE EN MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Offre en marchés hebdomadaires en 2018



B.FEDEL – AUP Lorraine. Source : www.strasbourg.eu

Marché Place Broglie



© B.FEDEL – AUP Lorraine

Marché Place Kléber



© B.FEDEL – AUP Lorraine

Marché Place du Vieux Marché aux poissons.



© B.FEDEL – AUP Lorraine

■ **Le marché de Noël :**

■ **CONTEXTE HISTORIQUE :**

Le *Christkindelsmärik* de Strasbourg est l'un des plus anciens marchés de Noël.

Au Moyen Âge, un marché était organisé à Strasbourg en prévision de la fête de saint Nicolas le 6 décembre. Après la Réforme protestante, en 1570, le marché de la Saint-Nicolas est remplacé par celui de l'enfant Jésus.

Vers 1830 et jusqu'en 1870, le *Christkindelsmärik* est transféré sur la place d'Armes, l'actuelle place Kléber, épicerie de la vie sociale et économique strasbourgeoise.

Après l'annexion de l'Alsace à l'empire allemand en 1871, le marché s'est installé place Broglie.

Aujourd'hui, le *Christkindelsmärik* se trouve toujours sur la vaste place Broglie (ancien marché-aux-Chevaux), considérée comme son site historique, auquel ont été ajoutés d'autres lieux de la ville.

La ville de Strasbourg devient en 1992 « Capitale de Noël » et lance une importante campagne de promotion de l'événement, centrée sur l'attractivité du marché de Noël. Celui-ci est agrandi jusqu'à onze lieux dans la ville.

■ **RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES :**

Trois cents commerçants et artisans, installés dans des chalets en bois d'un même modèle imposé par la municipalité contribuent à la renommée du marché et profitent de ses retombées économiques.

Le marché de Noël de Strasbourg représente 1,8 millions de visiteurs chaque année et 250 millions d'euros de CA estimés.

5.3.7...UNE FEUILLE DE ROUTE : STRASBOURG ECO 2030

En 2015, un important travail d'actualisation de la stratégie de développement économique a été réalisé, dans le but de renforcer l'approche collective et collaborative de la démarche, sans créer toutefois de rupture avec les grandes lignes de la stratégie initiale. La stratégie de développement économique «Strasbourg Eco 2030» affiche l'ambition de s'appuyer sur les singularités du territoire, d'une part, et sur une gouvernance en réseau par les acteurs économiques locaux, d'autre part. L'objectif est de créer 27 000 emplois à l'horizon 2030, tel qu'il est inscrit dans le plan local d'urbanisme intercommunal.

La feuille de route Strasbourg Eco 2030 se compose ainsi d'une trentaine de stratégies opérationnelles, visant notamment à accroître l'attractivité du territoire, favoriser l'innovation, promouvoir l'entreprenariat, ou encore optimiser la fluidité du marché du travail d'après les besoins en main-d'œuvre des entreprises locales et les ressources en compétences du territoire.

Marché de Noël sur le parvis de la Cathédrale



© Philippe de Rexel

Marché de Noël Place Kléber en 1860



LA FOIRE DE NOËL. PLACE KLÉBER - 1860 - DER CHRISTKINDELSMARKT AUF DEM KLEBERPLATZ

Source : BNU

5.4. LE TOURISME

5.4.1...UN TOURISME URBAIN

Strasbourg est une destination de tourisme urbain, alliant culture, patrimoine, gastronomie et shopping. La densité d'offres patrimoniales et culturelles, de restaurants, de commerces répond bien aux attentes des clientèles touristiques. Ces activités se concentrent essentiellement dans le centre urbain dans le périmètre du SPR.

Strasbourg accueille quatre des dix sites touristiques les plus fréquentés de la Région : la Visite en bateau de la ville de Strasbourg, la montée à la plate-forme de la cathédrale, Le Vaisseau et le Musée d'Art Moderne et Contemporain.

Le tourisme est fortement basé sur une identité qui concilie tradition et ambition, typicité et modernité.

La visite du cœur strasbourgeois peut s'inscrire dans un circuit offrant la possibilité de passer en quelques minutes de la vie culturelle d'une métropole régionale et capitale européenne, parsemée de monuments architecturaux exceptionnels et de quartiers historiques, à de petits villages qui ont su sauvegarder leur caractère rural, leurs traditions et leur animation propre.

L'eau comme élément à part entière du paysage urbain du centre de Strasbourg contribue également fortement à son attrait touristique.

5.4.2...UNE VALORISATION TOURISTIQUE TRADITIONNELLE

Le tourisme strasbourgeois est fortement axé sur son caractère alsacien.

Les touristes sont surtout des couples de 45-50 ans, des seniors, des scolaires et des clients affaires.

Ils viennent sur Strasbourg pour :

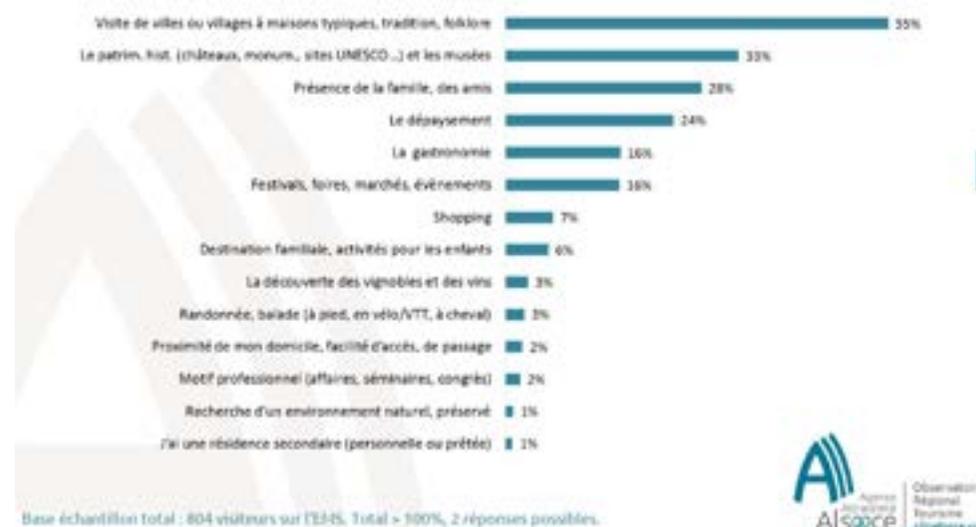
- y passer un week-end, voire 3 jours ;
- affaires : tourisme d'affaires classique ou événements et manifestations professionnelles
- événements spécifiques : marchés de Noël...
- découvrir l'agglomération et rayonner sur la région Grand Est.

La valorisation touristique reste très traditionnelle et orientée sur ses fondamentaux : « les 5 C » (Cathédrale, Choucroute, Costumes, Cigognes et Colombages).



Source : ORTA - enquête clientèles 2016 - 2017 sur le territoire de l'EMS. Données annuelles. Base échantillon : 422 touristes

Les motivations de visites –



Source ORTA (Observatoire régional de Tourisme d'Alsace). Données annuelles recueillies de juin 2016 à juin 2017, sur le territoire de l'EMS

5.4.3...ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Données à l'échelle de l'Eurométropole :

- 2,8 millions de nuitées en 2017 (en hausse / 2016)
 - 318 688 nuitées en décembre 2017
- 43% de nuitées étrangères
- 39 % de l'ensemble des nuitées réalisées en Alsace
- Taux d'occupation des chambres : 68 % sur l'année, en augmentation (max. en décembre 81% voire **89 % au centre de Strasbourg et septembre/octobre 76%, min. en janvier**)

L'apport touristique à l'économie est significatif étant supérieur à près de 10 % de l'activité totale. Strasbourg demeure la ville alsacienne la plus visitée avec 50 lieux de visite (sur les 390 lieux recensés dans la région) et cumulant près d'1/3 de la fréquentation des lieux remarquables de la région, soit un peu plus de 1,8 million de visiteurs en 2010.

Les lieux les plus fréquentés en 2017

Absents de la liste () :

- Eglise protestante Saint Thomas : 285 500 entrées en 2017
- Eglise protestante Saint Pierre le Jeune : 79 652 entrées en 2017

Top 5 des sites alsaciens les plus fréquentés

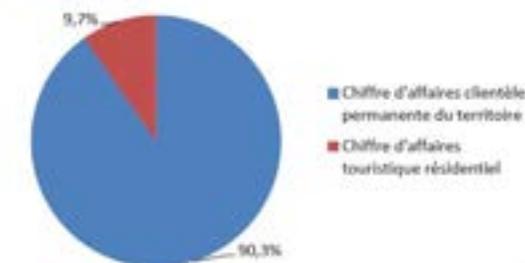
Deux des principaux sites fréquentés sont également dans le top 5 des sites alsaciens les plus fréquentés.

Ces chiffres reflètent la fréquentation touristique avant crise sanitaire.

Marché potentiel sur le territoire de l'Eurométropole

	Marché touristique
Alimentaire	73 385 539 €
Équipement de la personne	7 308 885 €
Équipement de la maison	11 716 092 €
Culture-loisirs	9 452 036 €
Autres	115 438 988 €
Marché de Noël	250 000 000 €
Total	467 301 540 €

Poids de la clientèle touristique sur le territoire de l'Eurométropole



Source : Diagnostic des centralités (Eurométropole de Strasbourg, CCI AE, GC Bas-Rhin), 2018

FREQUENTATION TOURISTIQUE

Principaux sites et prestations (Nombre de visiteurs)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Promenades en bateau	726 737	742 040	759 325	705 484	716 467	703 063	714 296	704 195	735 451	715 465	772 417
Musées	496 346	524 288	501 379	490 541	505 007	522 305	521 129	558 592	550 896	565 961	587 103
Montée plate-forme de la cathédrale	169 596	170 612	159 894	169 828	208 457	190 087	154 195	229 000	208 000	220 300	245 204
Mini-train	99 692	89 177	65 250	92 271	97 783	106 907	53 969	55 288	83 857	104 231	117 685
Haritage astronomique	131 719	111 843	96 782	98 870	89 509	87 852	86 680	95 116	94 691	94 243	83 046
Locations Vintup				96 020	29 370	33 240	35 700	41 240	42 390	40 822	34 715
Visites-conférences	5 766	6 603	7 664	8 398	9 448	9 454	9 741	10 379	11 108	10 701	10 487
Location d'audioguides	3 823	6 603	4 954	5 266	5 455	6 174	6 088	5 980	5 808	5 379	4 670

Source ORTA Alsace – www.cliclalsace.com

*Circuits touristiques***5.4.4...CIRCUITS DE VISITE**

- **LA GRANDE-ILE** : Les touristes restent concentrés majoritairement au Sud de l'île.
- **LE NORD DE L'ÎLE** est moins emprunté, le patrimoine étant moins mis en valeur (rue de la Nuée-bleue, rue de la Fonderie, quai de Paris, rue du Vieux-Marché-aux-Vins...).

Aujourd'hui, les guides prévoient des circuits dans la Neustadt avec l'inscription à l'UNESCO, mais l'impact reste encore faible, notamment pour les primo-visiteurs.

Lieux d'arrivée des touristes :

La gare routière, place de l'étoile et la gare TGV sont les lieux d'arrivés principaux des touristes.



Source ADEUS

- Piétons
- Batorama / location de bateaux
- Petit-train
- Segway
- Vélo-calèche
- ▲ Lieux attractifs – valorisés par les guides touristiques

Nombre d'hébergements par catégorie

5.4.5...OFFRE HÉBERGEMENT EN 2017

Le Site Patrimonial Remarquable dispose de 335 établissements d'hébergements marchands, pour une capacité d'accueil de 12 512 personnes

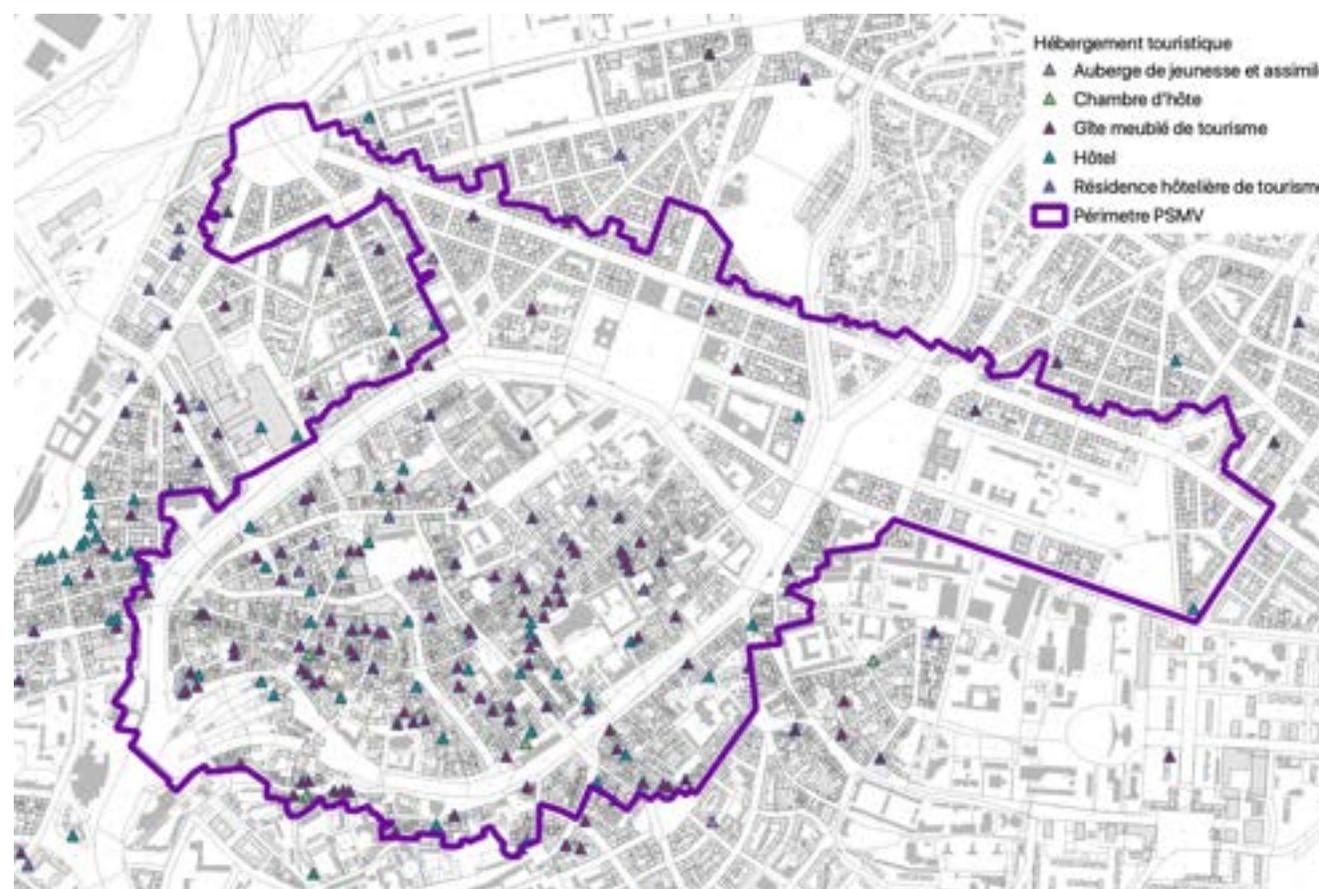
En complément, la Grande-île concentre, avec le quartier de la gare, l'hébergement touristique en logements « AirBnB », en développement sur Strasbourg (environ 4700 offres).

Ce phénomène est à surveiller et encadrer pour éviter que le centre-ville ne se vide de ses habitants

	Nombre d'établissements	Somme des capacités
Auberge de jeunesse et assimilé	2	356
Chambre d'hôte	8	54
Gîte meublé de tourisme	241	872
Hôtel	69	8 596
Résidence hôtelière tourisme	15	2 634
Total général	335	12 512

Source :SIREN

Les hébergements touristiques en 2016



Source : EMS

5.4.6...BILAN DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET ENJEUX

La fonction économique (commerce, services, emplois) du SPR dépasse largement les besoins de la seule population locale. Son rayonnement est celui de l'agglomération, voir du département.

Le secteur est ainsi caractérisé par :

- Un pôle de commerces
- Un pôle de services
- Une concentration d'entreprises et d'emplois,
- Un flux de déplacements

Enjeux à prendre en compte :

- Une fonction économique (commerces, services, emplois...) qui dépasse largement les besoins de la seule population locale : une locomotive du territoire, mais aussi une multiplication des usages pouvant entraîner des conflits d'usages (accessibilité, nuisances, etc.) ;
- Des spécificités marquées entre la Grande-Île aux fonctions commerciales et la Neustadt présentant une densité commerciale plus faible et des fonctions nettement plus résidentielles (en lien avec l'absence de RDC accessibles de plain-pied pour la majorité des bâtiments) ;
- Un pôle d'attractivité touristique majeur, accompagné d'une importante offre hôtelière et de restauration. Un atout qui participe au rayonnement de Strasbourg, mais qui nécessite le maintien d'un équilibre avec les autres fonctions et usages. L'offre touristique reste également très concentrée autour de certains secteurs de la Grande-Île et peu étendue ailleurs (notamment la Neustadt) ;
- Une tendance à la standardisation et à la polarisation autour de certaines typologies d'activités pouvant porter atteinte à la diversité économique globale et à l'animation urbaine (AirBnB, tertiarisation, restauration...);
- Un développement de nouvelles formes de commerces et services en lien avec l'évolution des modes de consommation, mais qui restent difficiles à anticiper à moyen/long terme ;

5.4.7...BILAN DE LA CRISE SANITAIRE

Une étude a été réalisée en septembre 2020 sur l'impact économique de la pandémie de Covid-19 dans les territoires alsaciens par l'ADEUS.

Secteurs les plus touchés durant la crise :

Fermetures ou arrêts imposés : construction, hébergement- restauration, culture-loisirs, commerces spécialisés, services personnels (dont transports).

Chute de la demande induite : industrie automobile, biens d'équipement et matériaux.

Secteurs moins touchés :

Administration publique, sanitaire et social, éducation.

Activités essentielles ou peu sensibles : agriculture, industrie agroalimentaire, services informatiques et de télécommunications, finance et immobilier.

Sur le territoire de l'Eurométropole, on assiste à une perte moins forte que la moyenne du territoire alsacien car la structure des emplois est beaucoup plus tertiaire, à l'image des autres métropoles du Grand Est, même si Strasbourg est plus industrialisée. Au 2ème trimestre 2020, la perte d'activité est de -0,5 point par rapport à la moyenne nationale.

Des questions sont alors à poser : quel est l'impact à plus long terme ? Quel avenir pour les secteurs les plus sinistrés (automobile, tourisme, culture, ...)

5.5. CONCLUSION – QUEL PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SPR DE STRASBOURG ?

L'attractivité du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Strasbourg se traduit dans la forte densité d'établissements économiques et d'emplois et par la structure de sa population, composée principalement d'étudiants et de jeunes cadres. Le pourcentage de logements sociaux et le taux de chômage y sont faibles. La surreprésentation des couches sociales aisées et des hauts-revenus s'accroît, témoignage du processus de « gentrification » en cours.

La typologie socio-démographique met en évidence une partition du territoire du SPR selon plusieurs profils :

Etudiants et jeunes actifs cadre :

Cela concerne principalement la Grande-Ile et la Krutenau.

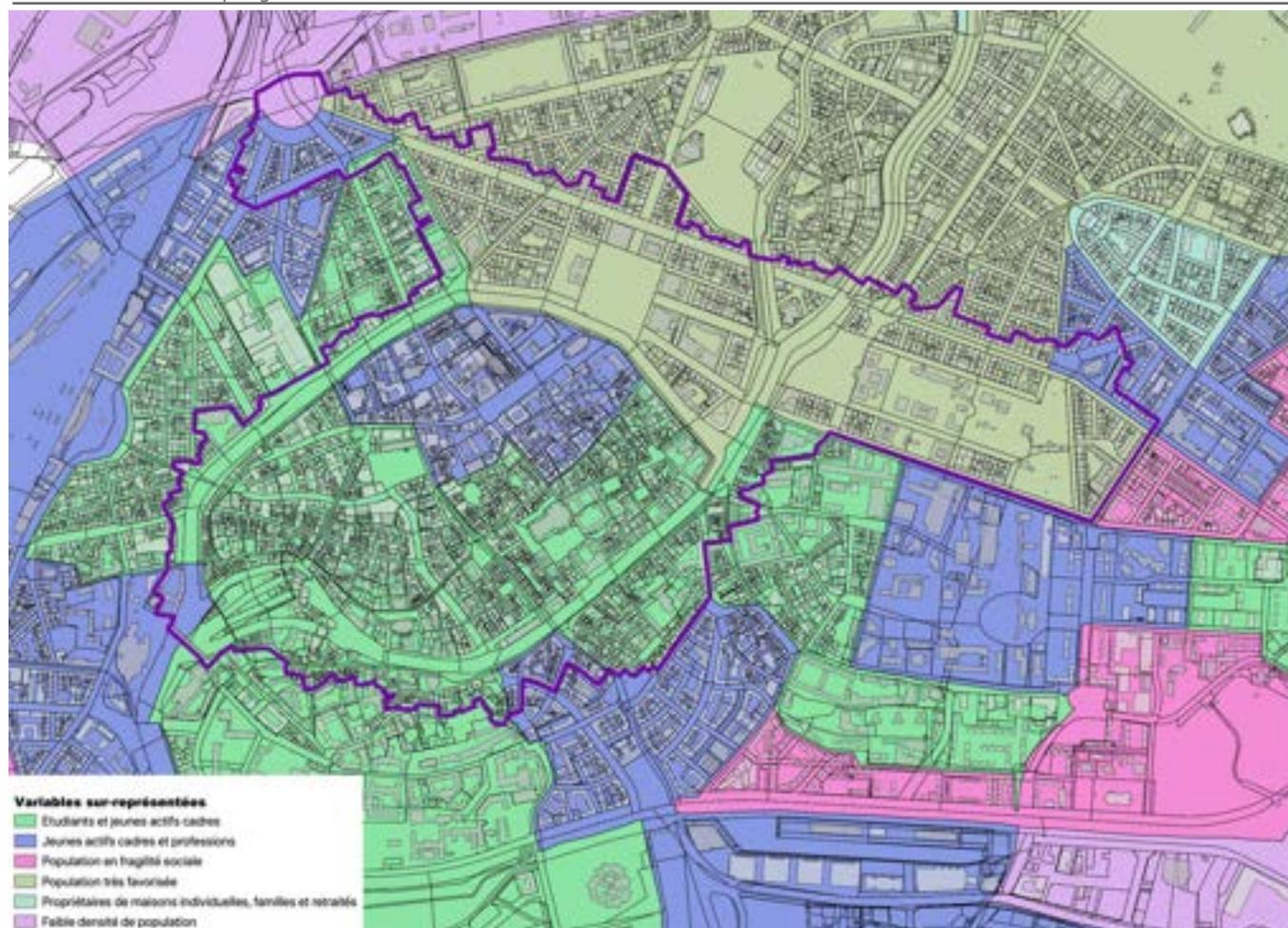
Cette catégorie se caractérise par une très forte représentation des 18-29 ans, des étudiants, des jeunes actifs cadres, des diplômés du supérieur et des petits ménages d'une personne. Le parc de logements est fortement composé de petits appartements, avec une ancienneté d'emménagement inférieure à 4 ans pour 68% des ménages. Le taux d'équipement en voiture y est le plus faible (61% de ménage sans voiture)

Jeunes actifs cadres et professions intellectuelles supérieures :

Cette typologie est présente sur le quartier de la Mairie, une partie de la Krutenau, les abords de la place de Haguenau et de la place Arnold.

Ce profil se rapproche en partie de celui précédent. Le taux d'emploi y apparaît toutefois plus élevé, tout comme la part des 30-44 ans et l'équipement en voiture. La part des étudiants est plus faible.

Carte socio-économique générale



Sources : données issues de l'Atlas Eurométropole 2020

Une population très favorisée :

Cette typologie correspond au secteur de la Neustadt. Ce territoire est avant tout caractérisé par une population à très haut revenu, vivant dans de grands logements, cadres et professions intellectuelles supérieures, fortement diplômés du supérieur.

Les caractéristiques sociodémographiques des habitants du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur se différencient fortement de celles observées en moyenne à Strasbourg.

Principalement, on retiendra

- une taille de ménage plus petite,
- une sous-représentation des 0-14 ans et
- au contraire une forte sur-représentation des ménages d'une personne, des jeunes adultes, des étudiants ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures.
- La part des retraités y est plus faible, comme celle des couples avec enfants.

Plus largement, on observe depuis plusieurs décennies dans le centre-ville de Strasbourg un processus de « gentrification » constaté dans la plupart des centres des métropoles nationales : après rénovation et réhabilitation, la réoccupation des zones centrales par les classes sociales aisées à la recherche d'aménités (restaurants, services, espaces publics piétons, commerces de luxe...) conduit à la fuite vers la périphérie des actifs employés et ouvriers. Ce processus est aujourd'hui toujours à l'œuvre : quand le revenu fiscal annuel médian par unité de consommation augmentait de +16,5% entre 2001 et 2011 à l'échelle de Strasbourg, il progressait de +26,4% dans le périmètre SPR (+38,5% pour l'Iris1 Saint-Pierre-le-Vieux, +37,9% pour l'Iris Kleber).

Typologie socio-démographique générale

Catégorie	Socio-démographie
Présentation	A partir d'un croisement d'un large ensemble de données issues du recensement INSEE, la typologie fait émerger des grands profils de territoires aux caractéristiques socio-démographiques proches.
Source	INSEE
Nom et millésime des données sources	Recensement de la population 2015
Echelle géographique	IRIS, commune
Etendue	Eurométropole de Strasbourg
Méthodologie Formule de calcul	La <u>typologie de synthèse générale</u> croise 50 variables (en %) issues du recensement, caractérisant les tranches d'âges de la population, la composition des ménages, les catégories socio-professionnelles des actifs occupés, le taux de chômage, le taux d'activité, les niveaux de formation, la structure du parc de logements et leur statuts d'occupation, l'ancienneté d'emménagement et l'équipement en voiture des ménages. Le détail des variables est présenté en annexe n°1. <u>L'analyse typologique repose sur la méthode de la classification ascendante hiérarchique (CAH)</u> , qui agrège, par itérations successives, les IRIS et les communes ayant des profils socio-démographiques proches du point de vue des variables.

Données issues de l'Atlas Eurométropole 2020.jpg

6. FONCTIONNALITÉ URBAINES ET DESTINATIONS

6.1. LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

6.1.1...LES ÉQUIPEMENTS EUROPÉENS : UNE AURA RAYONNANTE SUR L'ENSEMBLE DE L'EUROMÉTROPOLE

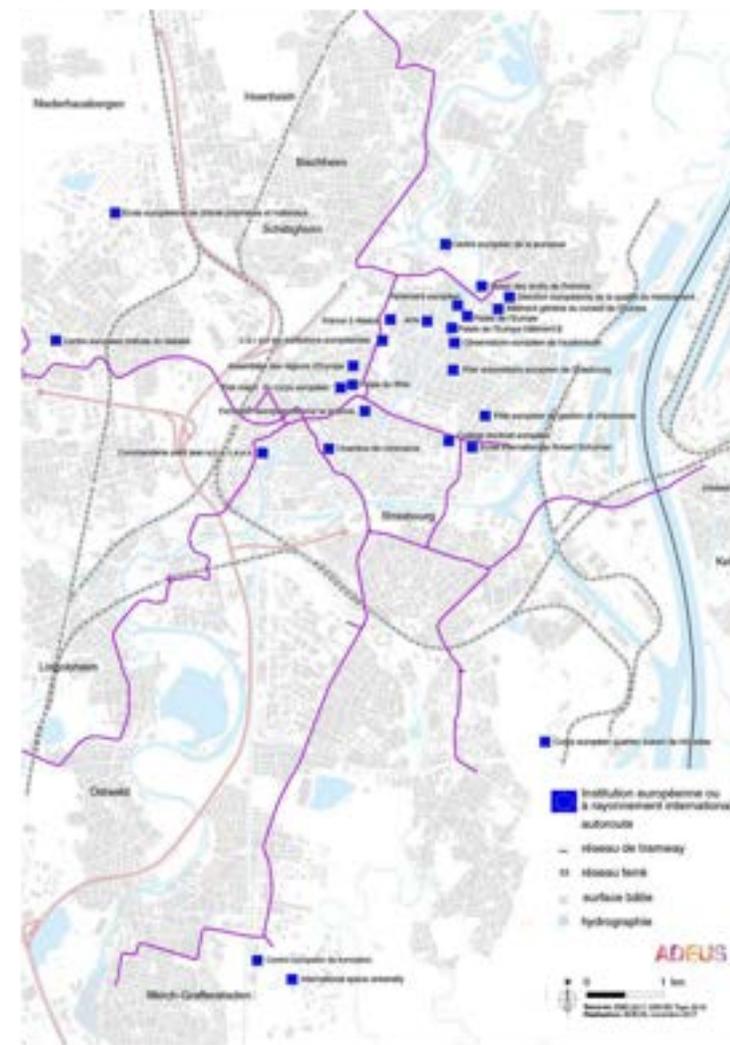
Ville frontière sur le Rhin qui changea par quatre fois de nationalité en 75 ans (entre 1870 et 1945), Strasbourg est devenue le symbole de la réconciliation franco-allemande et de l'aspiration des nations européennes à s'unir sur les décombres du dernier conflit mondial. Strasbourg et son agglomération se sont progressivement spécialisées dans les fonctions politiques, institutionnelles et culturelles.

Strasbourg est une des rares villes, à l'instar de Genève et de New-York, à accueillir le siège d'institutions et d'organisations internationales sans être une capitale. La ville a vu ses fonctions métropolitaines se renforcer depuis 1949, date de la construction du Conseil de l'Europe et qui lui vaut, depuis, le statut de capitale européenne au même titre que Bruxelles, Luxembourg ou Francfort.

Ainsi, sont notamment implantées sur le périmètre du SPR :

- L'entreprise Europe Network, au sein de la CCI de Strasbourg
- La fondation européenne pour la science ayant pour but de promouvoir la science et la recherche au sein des formations européennes
- La Commission Centrale pour la Navigation du Rhin, historiquement la toute première institution européenne créée en 1920 après les accords de Versailles,
- Commanderie Saint-Jean- ENA et CEES- Centre des Études Européennes de Strasbourg
- L'Assemblée des régions d'Europe, qui est un large réseau indépendant des régions d'Europe (230 régions dans 33 pays) à travers un forum de coopération, (en limite extérieure)
- Collège doctoral européen en limite extérieure

Les institutions européennes ou à rayonnement international dans l'agglomération (extrait du PLU 2016)



6.1.2...FONCTION MÉDICALE

Le SPR dispose de 562 activités de santé, au 2/3 localisées dans le périmètre d'extension

Équipements de santé et de solidarité hôpitaux et cliniques

A l'échelle de la métropole, Le CHU de Strasbourg comptabilise plus de 1 880 lits, assurant plus de 76 000 séjours par an. Il regroupe 6 sites : l'hôpital civil (975 lits), La Robertsau (près de 400 lits), Hautepierre (plus de 860 lits), l'Elsau (12 lits), une maison de retraite médicalisée au Neuhof (95 lits) et à Illkirch, le centre de chirurgie orthopédique et de la main (75 lits).

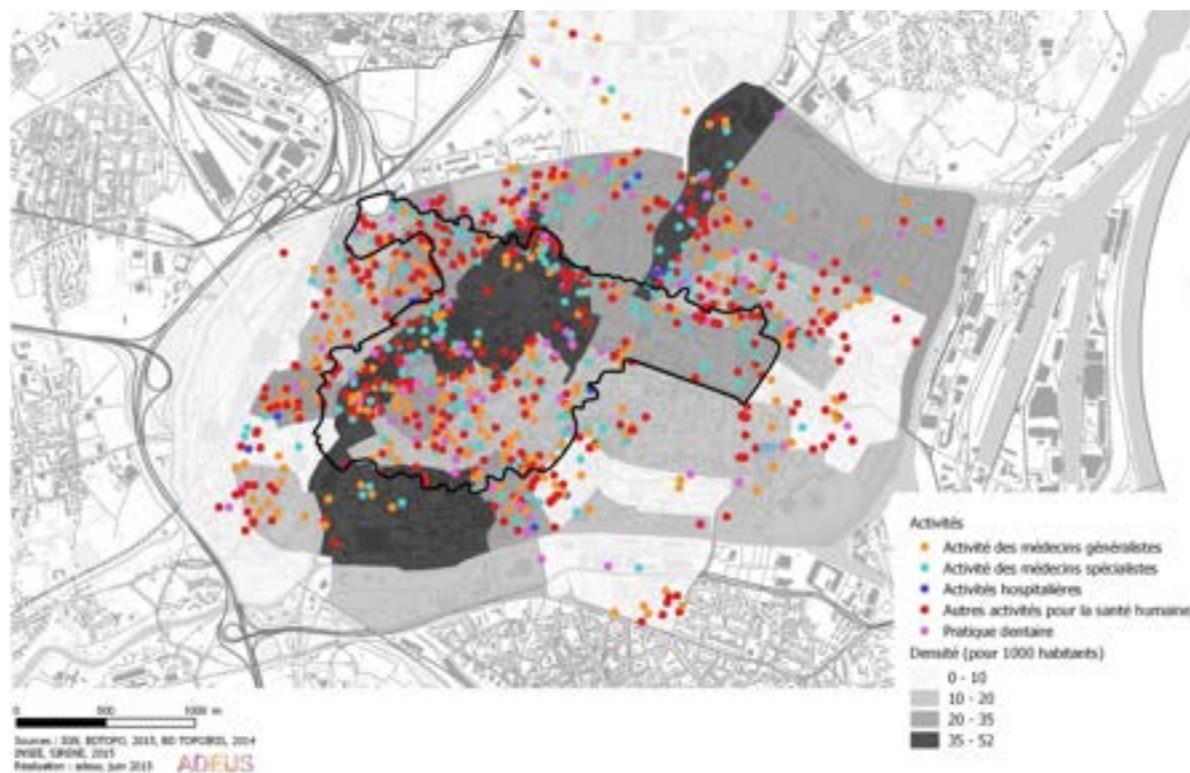
Le CHU est un des principaux employeurs d'Alsace, avec près de 11 500 emplois, dont près de 25 % de personnel médical.

Il contribue à la formation de 1 200 professionnels à travers 7 écoles et instituts. (Source : PLU)

Le Nouvel Hôpital Civil (NHC), situé en limite extérieur du SPR, a fait l'objet d'une extension en 2008.

	PSMV INITIAL	PSMV NOUVEAU-EXTENSION	Total général
Activité des médecins généralistes	59	114	173
Activités de santé humaine non classées ailleurs	40	61	101
Activités hospitalières		2	2
Autres activités des médecins spécialistes	45	146	191
Pratique dentaire	30	65	95
Total général	174	388	562

Activités de santé



6.1.3...FONCTION CULTURELLE

Les théâtres, lieux de scènes et spectacles vivants

L'offre théâtrale et de spectacle vivant strasbourgeoise rayonne sur le plan national, voire internationale.

On peut citer notamment dans le Site Patrimonial Remarquable :

- L'Opéra National du Rhin, créé en 1972 sous l'égide des trois principales villes d'Alsace (Strasbourg, Mulhouse et Colmar) dans l'optique de se doter d'un opéra de dimension internationale, deviendra Opéra National en 1997. Son ballet regroupe 36 artistes internationaux permanents. Il est aujourd'hui situé Place Broglie.
- Le Théâtre National de Strasbourg est le premier Théâtre National implanté en région. Il accueille une troupe permanente et une école supérieure d'art dramatique. Cet équipement draine un public nombreux à travers une programmation riche de 150 à 200 représentations annuelles, pour plus de 50 000 spectateurs.

En dehors du PSMV sont situés :

- Le Conservatoire National de Région
- L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg,

Autres théâtres situés dans le SPR :

- TJP – (théâtre jeune public) Centre Dramatique National Strasbourg-Grand Est
- Théâtre de la Choucrouterie

Opéra national du Rhin



© B.FEDEL – AUP Lorraine

Théâtre National de Strasbourg



© B.FEDEL – AUP Lorraine

Les musées :

L'offre muséographique est largement concentrée sur l'hyper-centre strasbourgeois et contribue au rayonnement touristique et culturel de l'Eurométropole en Alsace.

Les musées strasbourgeois accueillent environ 500 000 visiteurs chaque année.

La fréquentation des musées est étroitement liée à la découverte du patrimoine strasbourgeois (cathédrale, quartier de la Petite France, etc. ...).

Top 7 des musées à Strasbourg :

- Le Vaisseau (hors PSMV)
- MAMC (hors PSMV)
- Musée des arts décoratifs 70 147 entrées en ↗ (PSMV)
- Musée des Beaux-arts 66 533 entrées en ↗ (PSMV)
- Musée Alsacien (PSMV) 61 016 entrées
- Musée archéologique (PSMV) 53 835 entrées
- Musée Historique (PSMV) 53 292 entrées

A noter également l'ouverture en 2019 du « 5ème Lieu » : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui permet de (re)découvrir la ville de Strasbourg à travers son patrimoine, son architecture et sa vie culturelle sur la place du Château.

TITRE

Typologie	Musée	Commune	SPR
Histoire et traditions	Musée archéologique	Strasbourg	oui
	Musée historique	Strasbourg	oui
	Musée alsacien	Strasbourg	oui
	Musée de la conscription	Strasbourg	non
	L'Aubette 1928	Strasbourg	oui
Histoire de l'art	Musée de l'œuvre Notre Dame	Strasbourg	oui
	Musée d'art moderne et contemporain	Strasbourg	non
	Musée des arts décoratifs	Strasbourg	oui
	Musée des beaux-arts	Strasbourg	oui
	Cabinet des estampes et dessins	Strasbourg	oui
	Centre Tomi Ungerer	Strasbourg	oui
Sciences et techniques	Galerie de l'Ancienne Douane	Strasbourg	oui
	Le Vaisseau	Strasbourg	non
	le Jardin Botanique	Strasbourg	oui
	l'Herbier de l'Institut botanique	Strasbourg	oui
	Musée de la sismologie et du magnétisme terrestre	Strasbourg	oui
	Le Planétarium	Strasbourg	oui
	Musée zoologique	Strasbourg	oui
Naviscope Alsace	Strasbourg	non	
Savoir-faire et traditions	Brasserie Kronenbourg	Strasbourg	non

Source : Museo, Ministère de la culture et Observatoire régional du tourisme

6.1.4...LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

L'agglomération compte une trentaine de centres sociaux-culturels, de structures dédiées aux associations ou à la jeunesse (comme les MJC et les centres de loisirs). Ces structures sont présentes principalement dans des quartiers strasbourgeois périphériques au centre ancien ainsi que les communes de la 1ère couronne. Ils sont en revanche plus rares dans l'hypercentre.

Se trouvent notamment dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable :

- **Le CSC du Fossé des treize**

L'association du centre socio-culturel du Fossé des Treize propose des activités et des services pour toute la famille. L'une de ses principales missions est de participer à l'animation de la vie de quartier.

- **L'espace culturel des bateliers**

L'espace associatif culturel des Bateliers est un centre créatif et artistique associatif.

6.1.5...L'ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

Le centre-ville de Strasbourg regroupe les petits cinémas indépendants à vocation culturelle : l'Odyssée (l'un des plus vieux cinémas de France construit en 1913), le Star (4 salles) et le Star Saint-Exupéry (5 salles, appelé Star Saint-Ex).

Le Pathé Vox (6 salles) a une offre plus généraliste.

L'arrivée des multiplexes de cinéma a entraîné le déclin des salles en centre-ville, plus particulièrement dans la rue du Vieux Marché aux Vins : le Pathé Club a fermé ses portes en 1999, le Méliès en 2000 et enfin l'ancien UGC Capitole situé rue du 22 novembre en 2003.

Cinéma Odyssée rue des Francs-Bourgeois



6.1.6...LES BIBLIOTHÈQUES

La ville de Strasbourg jouit d'un patrimoine écrit exceptionnel qui se situe pour l'essentiel au sein de :

- la Bibliothèque Municipale de Strasbourg (BMS), en particulier la médiathèque André Malraux et son fond de 200 000 livres anciens et incunables ;
- la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg (BNU), haut-lieu de la conservation de documents avant 1870. Avec plus de 15 000 inscrits et une collection de plus de 3 millions de volumes, elle est la seconde structure de ce type dans l'hexagone, après la Bibliothèque Nationale de France (BNF) de Paris.
- la Bibliothèque des Musées (MAMCS), une des plus importantes bibliothèques d'art en France avec un fond documentaire de 190 000 oeuvres d'art moderne et contemporain. (hors SPR)
- les archives municipales de Strasbourg et les archives de l'Eurométropole de Strasbourg conservent les fonds de la ville depuis le Moyen-Âge et les plans de la métropole depuis 1968, ainsi que de nombreux fonds privés et une importante collection iconographique ; (hors SPR)
- le portail de la documentation de l'université de Strasbourg : ce portail permet de consulter en ligne les catalogues de l'ensemble des bibliothèques universitaires de l'université de Strasbourg.

© BFEDELI – AUP Lorraine

Carte de répartitions des établissements scolaires.

6.1.7...L'ENSEIGNEMENT

A. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Données sur Strasbourg :

Maternelles	
Nombre d'enfants en classe de Maternelle à Strasbourg	26 980
Nombre de Maternelles à Strasbourg	118
Nombre d'enfants en maternelle dans le privé à Strasbourg	4 463
Nombre d'enfants en maternelle dans le public à Strasbourg	22 517
Nombre d'écoles maternelles publics à Strasbourg	99
Nombre d'écoles maternelles privés à Strasbourg	19

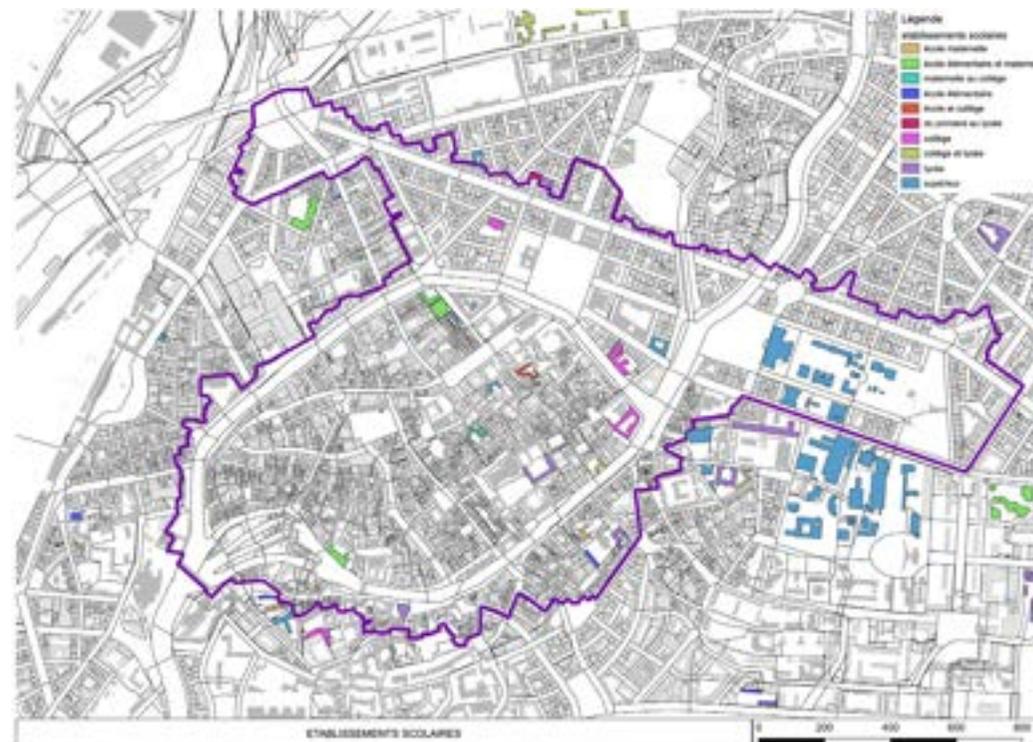
Primaire	
Nombre d'élèves à Strasbourg	21 026
Nombre d'écoles à Strasbourg	72
Nombre d'élèves dans le privé à Strasbourg	4 406
Nombre d'élèves dans le public à Strasbourg	16 620
Nombre d'écoles primaires publics à Strasbourg	54
Nombre d'écoles primaires privés à Strasbourg	18

- **Sur le SPR sont présentes les écoles suivantes :**

Ces données proviennent du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

École élémentaire et maternelle Schoepflin– enseignement public	
Adresse	3 rue de l'écrevisse 67000 Strasbourg
Effectifs	L'école proposait 18 classes pour un total de 409 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Répartition	129 élèves en classe de maternelle 269 élèves en classe de primaire
Moyenne d'élèves par classe	23 élèves.

École maternelle Louis Pasteur– enseignement public	
Adresse	10 rue des veaux



Effectifs	L'école proposait 4 classes pour un total de 105 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020, la totalité en classe de maternelle.
Moyenne d'élèves par classe	26 élèves.

École maternelle Saint-Thomas– enseignement public	
Adresse	2 rue de la Monnaie
Effectifs	Ses effectifs sont de 232 écoliers
Répartition	43 élèves sont en CP. Le CE1 compte 43 élèves, 47 élèves sont en CE2, les CM1 sont 37 élèves et les CM2 47 élèves.
Moyenne d'élèves par classe	21 élèves.

École élémentaire Tachbar – enseignement privé
--

Adresse	3 rue Goethe – 8 place Brandt
Effectifs	Ses effectifs sont de 114 écoliers.
Répartition	L'école proposait 5 classes pour un total de 114 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020, la totalité dans les classes de primaire.
Moyenne d'élèves par classe	23 élèves.

École élémentaire et maternelle Sainte Madeleine – enseignement public	
Adresse	3 place Ste Madeleine 67000 Strasbourg
Effectifs	L'école proposait 16 classes pour un total de 390 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020,
Répartition	Elémentaire : 65 élèves sont en CP. Le CE1 compte 65 élèves, 81 élèves sont en CE2, les CM1 sont 73 élèves et les CM2 83 élèves. Maternelle : 3 classes pour un total de 79 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Moyenne d'élèves par classe	24 élèves à l'école, 26 à la maternelle.

Ecole Aquiba – de la maternelle à la terminale - enseignement privé	
Adresse	4 rue Balung Grien 67000 STRASBOURG
Effectifs	L'école proposait 15 classes pour un total de 317 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Répartition	Elémentaire : 189 élèves en classe de primaire. 40 élèves sont en CP Maternelle : 128 élèves en classe de maternelle
Moyenne d'élèves par classe	21 élèves

La Providence – de la maternelle au collège – enseignement privé	
Adresse	3 rue du Sanglier 67000 Strasbourg
Effectifs	L'école proposait 13 classes pour un total de 372 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Répartition	89 élèves en classe de maternelle 283 élèves en classe de primaire
Moyenne d'élèves par classe	29 élèves.

La doctrine chrétienne – enseignement privé	
Adresse	14 rue Brulée 67000 Strasbourg
Effectifs	L'école proposait 11 classes pour un total de 273 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Répartition	69 élèves en classe de maternelle 204 élèves en classe de primaire
Moyenne d'élèves par classe	25 élèves.

Ecole Primaire Du Collège Episcopal Saint Etienne– enseignement privé	
Adresse	9 rue des Couples 67000 Strasbourg
Effectifs	L'école proposait 15 classes pour un total de 411 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2020
Répartition	76 élèves sont en CP. Le CE1 compte 76 élèves, 90 élèves sont en CE2, les CM1 sont 84 élèves et les CM2 91 élèves
Handicap	Lors de la rentrée 2020, l'école n'accueillait pas d'enfant en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS
Moyenne d'élèves par classe	27 élèves.

B. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : LES COLLÈGES**CONTEXTE MÉTROPOLITAIN :**

La métropole dispose de 33 collèges publics. Leurs effectifs atteignent plus de 18 100 élèves en 2016, soit près de 40 % des effectifs des collèges publics du Bas-Rhin. L'Eurométropole de Strasbourg compte 9 établissements classés en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire).

- Nombre de collégiens à Strasbourg : 15 625
- Nombre de collégiens dans le privé à Strasbourg : 5 101 (4283 en 2009)
- Nombre de collégiens dans le public à Strasbourg : 10 290 (9039 en 2009)
- Nombre de collèges publics à Strasbourg : 18
- Nombre de collèges privés à Strasbourg : 8

Sur le SPR sont présents les collèges suivants :

Ces données proviennent du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Collège Foch – enseignement public	
Adresse	7 Rue du Général Frère 67000 STRASBOURG
Capacité	490 collégiens
Effectifs	490 élèves dont 123 élèves en classe de 6 ^{ème} et 127 en classe de 5 ^{ème} , 120 élèves de 4 ^{ème} et 120 élèves en 3 ^{ème} .
	Dispose d'une Classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Collèges privés :

Institution La providence – enseignement privé :	
Adresse	3 rue du Sanglier 67000 Strasbourg
Capacité	Le collège comprend 10 classes par niveau (6 ou 7 sur le site de Strasbourg, 3 ou 4 sur celui de Vendenheim)
Effectifs	Le collège accueille 1166 élèves dont 296 élèves en classe de 6 ^{ème} et 294 en classe de 5 ^{ème} , 288 élèves de 4 ^{ème} et 288 élèves en 3 ^{ème} .
	5 ^e collège au niveau national.

La doctrine chrétienne – enseignement privé :	
Adresse	14, rue Brûlée, 67000 Strasbourg
Capacité	Capacité de 383 collégiens Dispose d'un restaurant self

Effectifs	Le collège accueille 383 élèves dont 95 élèves en classe de 6 ^{ème} et 100 en classe de 5 ^{ème} , 94 élèves de 4 ^{ème} et 94 élèves en 3 ^{ème}
-----------	--

Collège épiscopal Saint Etienne– enseignement privé :	
Adresse	2 Rue de la Pierre Large 67000 Strasbourg
Capacité	Capacité de 776 collégiens Dispose d'un restaurant self
Effectifs	Le collège accueille 776 élèves dont 194 élèves en classe de 6 ^{ème} et 191 en classe de 5 ^{ème} , 193 élèves de 4 ^{ème} et 198 élèves en 3 ^{ème} .

Collège Jean Sturm– enseignement privé :	
Adresse	8 Place des Étudiants 67000 Strasbourg
Capacité	Capacité de 723 collégiens Dispose d'un restaurant self
Effectifs	Le collège accueille 723 élèves dont 175 élèves en classe de 6 ^{ème} et 177 en classe de 5 ^{ème} , 181 élèves de 4 ^{ème} et 190 élèves en 3 ^{ème} .

Ecole Aquiba– enseignement privé du CP à la terminale :	
Adresse	4 rue Balung Grien 67000 STRASBOURG
Capacité	Effectif général : 625
Effectifs	Le collège accueille 175 élèves dont 55 élèves en classe de 6 ^{ème} et 51 en classe de 5 ^{ème} , 26 élèves de 4 ^{ème} et 43 élèves en 3 ^{ème} .

C. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : LES LYCÉES

- Nombre de Lycéens à Strasbourg : 11 859
- Nombre de Lycéens dans le privé à Strasbourg : 3 175
- Nombre de Lycéens dans le public à Strasbourg : 8 684
- Nombre de Lycées publics à Strasbourg : 10
- Nombre de Lycées privés à Strasbourg : 8

Lycée Fustel de Coulanges - 1 place du Château

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 850 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée privé Saint-Etienne - 2 rue de la Pierre Large

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 638 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée privé Gymnase Jean Sturm

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 758 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée privé la Doctrine Chrétienne rue Brulée

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 366 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée international les Pontonniers 1 rue des Pontonniers

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 959 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée privé Aquiba - 4 rue Baldung Grien

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 136 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Lycée privé ORT

En voie générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 141 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

■ Lycées Professionnels

LYCÉE DES MÉTIERS RENÉ CASSIN PÔLE PROFESSIONNEL

Le lycée propose un enseignement général ainsi qu'un enseignement professionnel. En filière générale, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 378 lycéens des classes de Seconde à la Terminale. Concernant la filière professionnelle, ses effectifs étaient de 346 lycéens lors de la rentrée 2020.

Les séries proposées par le Lycée polyvalent René Cassin sont :

- Lycée Général
 - Série STMG
- Lycée Professionnel
 - Filière spécialités plurivalentes des services
 - Filière services aux personnes
 - Filière services

Lycée Jean Geiler

Le lycée propose un enseignement professionnel. En filière professionnelle, lors de la rentrée de l'année scolaire 2020 - 2021 ses effectifs étaient de 390 lycéens des classes de Seconde à la Terminale.

Le niveau de résultat au baccalauréat professionnel du Lycée polyvalent

Les séries proposées par le Lycée polyvalent Jean Geiler sont :

- Filière spécialités plurivalentes des services
- Filière services aux personnes
- Filière services

D. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il existe 27 établissements de l'enseignement supérieur de Strasbourg qui proposent un total de 176 formations Post Bac. Ces établissements disposent de 14 249 places.

L'Université de Strasbourg repose sur 37 UFR (Unité de Formation et de Recherche), facultés, écoles et instituts, s'articulant autour de cinq domaines : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies ; Santé.

L'agglomération offre un large panel de formations post-bac, notamment :

- de grandes écoles : on peut citer parmi les plus emblématiques l'École de management de Strasbourg (EM Strasbourg), l'École nationale d'administration publique (ENA), l'Institut national des études territoriales (INET) et plusieurs écoles artistiques, dont la Haute école des arts du Rhin (HEAR) ;
- des formations post-bac type STS, écoles paramédicales et sociales ou d'autres spécialités
- plusieurs formations d'enseignement supérieur privées (dont certaines font partie du réseau des grandes écoles Alsace Tech
- 10 établissements proposant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) localisés sur Strasbourg .
- Enfin, l'agglomération strasbourgeoise dispose également d'un dispositif étoffé de 14 établissements ou organismes de formation continue (à Bischheim, Eschau, Geispolsheim et Strasbourg) dont le GRETA (formation continue des adultes, organisme de l'Éducation Nationale), basé à Strasbourg.

Sont notamment localisés dans le périmètre du SPR :

FACULTÉS :

- Faculté des sciences de l'éducation
- Faculté de théologie protestante
- Faculté de psychologie
- Faculté de physique et ingénierie

ÉCOLES :

- École commerciale privée rue de Wissembourg
- École européenne d'ostéopathie OSCAR
- ESTUDIA
- École supérieure de management et de gestion rue Finkmatt
- École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg
- École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
- Eco-conseil . Institut européen pour le conseil en environnement
- École de management de Strasbourg
- Centre de formation professionnelle notariale
- École pour l'informatique et les nouvelles technologies
- École management Strasbourg
- École supérieure des carrières immobilières et notariales
- École nationale d'administration (vérifier adresse)

6.1.8...LES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Strasbourg rassemble 29 établissements contre 21 dans les autres communes de l'Eurométropole, dont 25 EHPAD (20 EHPAD dans les autres communes).

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg couvrent l'essentiel des soins longue durée (124 lits) et l'on ne compte que deux cliniques privées offrant des soins de ce type.

90% de l'offre d'hébergement se fait en maisons de retraite et représente un volume de 3 770 places.

EHPAD Abrapa Saint Arbogast

L'EHPAD compte de 82 lits, dont 14 places en chambres doubles (couple), pas d'unité protégée, mais un projet d'accompagnement spécifique.

Il dispose d'un jardin sécurisé intérieur, de nombreux lieux d'animation dans la maison, un lieu de culte, une salle d'activité, un studio pour familles.

EHPAD Abrapa Petite France

L'EHPAD propose 59 appartements répartis dans 4 bâtiments ainsi qu'une salle d'activité et de fêtes.

Elle propose un service de restauration ainsi qu'un atelier informatique pour seniors.

6.2. LES MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

6.2.1...ORGANISATION DES TRANSPORTS ET DONNÉES GÉNÉRALES DE LA MOBILITÉ

L'organisation des transports est un point central de l'organisation du territoire car c'est elle qui permet de relier entre eux les principaux pôles de la vie quotidienne. La territorialisation de ces derniers ne peut donc se faire qu'en lien avec l'offre de transport permettant aux habitants de les rejoindre.

Trois grands types d'organisation des transports sont à étudier spécifiquement :

- L'organisation des déplacements dans la proximité, où l'usage des modes actifs est préconisé,
- L'organisation des déplacements sur des distances plus importantes, où l'usage des transports en commun, quand il est compétitif, est préconisé,
- L'organisation des transports de marchandises, qui permet d'alimenter le bassin de vie, tant pour les commerces que pour les entreprises.

Rappel PLU de l'Eurométropole de Strasbourg :

En moyenne, un habitant de l'Eurométropole de Strasbourg effectue 3,87 déplacements chaque jour. Ce chiffre place l'Eurométropole de Strasbourg parmi les agglomérations les « plus mobiles » de France. Néanmoins, derrière cette moyenne se cachent des pratiques très différentes, qui sont notamment structurellement liées à la position de chaque personne dans la vie.

■ Contextes et Objectifs

Les qualités d'un centre-ville contemporain sont étroitement liées à la question de la mobilité.

Au cours des 40 dernières années, les centres des villes européennes se sont totalement adaptés puis repositionnés en fonction de leur rapport à la voiture. Alors que les centres des villes étaient autrefois des lieux de déplacements « nécessaires », ce sont désormais majoritairement des lieux de destination pour des déplacements « choisis », liés à des motifs récréatifs, culturels ou d'achats pour lesquels le centre-ville est en situation concurrentielle avec d'autres pôles commerciaux dans l'agglomération.

Autrement dit, les centres-villes ne sont plus des lieux que l'on fréquente par nécessité, mais des lieux que l'on fréquente si l'on y trouve du plaisir, une qualité et des aménités que l'on ne trouve pas ailleurs.

Dès lors, il était éminemment logique de passer d'une accessibilité majoritairement routière à une accessibilité multimodale, permettant à la fois d'augmenter globalement la capacité d'échange entre le centre-ville et l'extérieur grâce à des systèmes de transport plus capacitaires (le tram, le vélo) tout en réduisant l'espace public consommé par la voiture en stationnement dans l'espace public.

■ Le périmètre d'étude et les secteurs à enjeux prédéfinis

Dans ce périmètre, trois grands secteurs à enjeux peuvent être définis a priori :

- les quais de l'ellipse, notamment parce qu'ils interpellent sur la question du « rapport à l'eau » ;
- les « boulevards » (dont certains portent en fait la dénomination d'avenue), qui sont à la fois une frontière symbolique et un élément structurant dans la représentation mentale de la ville ;
- les rues « génériques » des quartiers situés en dehors de l'Ellipse insulaire, qui bénéficient rarement d'aménagements incitant à des usages polyvalents de l'espace public ;

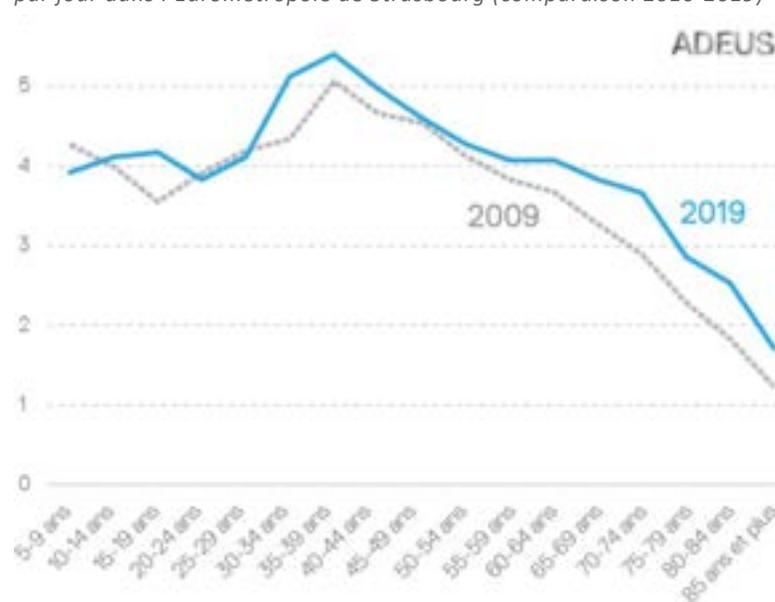
VOLUMES DES DÉPLACEMENTS ET DISTANCES PARCOURUES

Distance moyenne d'un déplacement pour les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg (en km, tous modes, déplacements internes au Bas-Rhin).

	2009	2019
Eurométropole Communes Nord	2,9	2,4
Eurométropole Communes Sud	3,4	3,5
Eurométropole Couronne Nord	4,5	3,5
Eurométropole Couronne Sud	4,7	5,0
Strasbourg Centre	2,2	1,9
Strasbourg Quartiers Ouest	2,7	2,4
Strasbourg Quartiers Est	3,1	2,5
Strasbourg Quartiers Sud	3,1	2,6

Source : enquête mobilité, 2019, ADEUS

Évolution au cours de la vie du nombre moyen de déplacements réalisés par personne et par jour dans l'Eurométropole de Strasbourg (comparaison 2010-2019)



Source : enquête mobilité 2019, ADEUS

L'enquête mobilité de 2019 montre globalement une augmentation de la mobilité depuis 2009. Le nombre de déplacements par personnes et par jour est passé à 4,2 en moyenne à Strasbourg et dans l'Eurométropole (contre environ 3,9 en 2009).

Cette valeur dépasse 4,2 dans le secteur de Strasbourg-centre ce qui traduit une « sur-mobilité » du cœur de métropole d'abord en lien avec les profils socio-économiques. Entre 2009 et 2019, le nombre de déplacements qui y sont effectués quotidiennement (hors flux externes) passe de 220 000 à 235 000, soit une augmentation de 6 %. Ce volume est proche de la moyenne de l'Eurométropole.

En revanche, le centre de Strasbourg se caractérise par des distances moyennes de déplacement nettement plus faibles que les autres secteurs de l'agglomération (cf. tableau ci-dessous). Cette distance est également en diminution, passant de 2,2 km en 2009 à 1,9 km en 2019. Cela traduit une part importante de déplacements ayant lieu dans la proximité et principalement dans l'aire géographique de pertinence des mobilités actives et transports urbains.

Cette mobilité quotidienne évolue également de manière importante selon les tranches d'âges (cf. graphique suivant), aussi bien en 2009 qu'en 2019. Cela signifie que « l'individu moyen » n'existe pas et qu'au-delà des enjeux collectifs de mobilité, il existe également des pratiques individuelles assez marquées.

PARTS MODALES

L'évolution des parts modales sur le temps long montre un changement global de pratiques, même si elles restent très variables d'un territoire à l'autre. On observe notamment une baisse continue de la part modale de la voiture, et parallèlement une hausse de l'ensemble des autres modes de déplacement (+3 à 4 points entre 2009 et 2019).

Ces parts modales sont proches des objectifs d'évolution fixés dans le cadre du PLU et du Plan de Mobilité (PM) de l'Eurométropole. Pour la voiture, l'objectif fixé à 2030 est une baisse de la part modale à 30%. L'ensemble des territoires de l'Eurométropole, dont le PSMV, doivent y contribuer.

DIFFÉRENTS USAGERS – DIFFÉRENTES MOBILITÉS.

Les déplacements au cœur de Strasbourg se répartissent entre les habitants et non-habitants qui n'abordent pas forcément les mobilités de la même façon.

Parmi les « non-habitants », on peut également distinguer les usagers présents pour leur travail quotidiennement et les visiteurs occasionnels.

Les visiteurs occasionnels sont en moyenne 33 000 personnes rejoignant le centre-ville tous les jours en semaine hors habitants Eurométropole et plus de 220 000 avec le samedi (sur un mois) – Ces chiffres correspondent à la fréquentation avant la crise sanitaire Covid. Les données de part modales de l'enquête ménages déplacements de 2009 sont souvent calculées (et diffusées) autour de la notion de part modale des habitants d'un territoire (dans et en dehors de celui-ci).

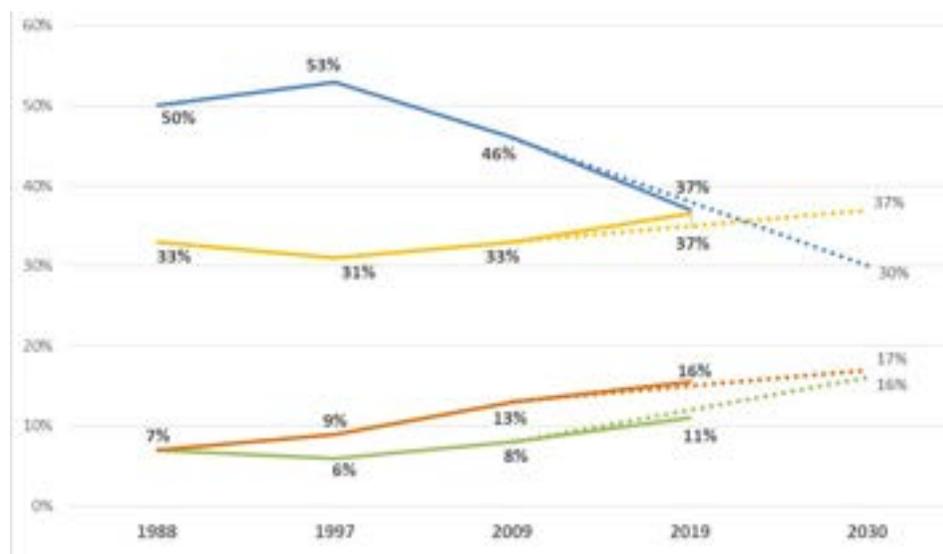
On peut ainsi observer des différences relativement importantes des parts modales entre **usagers du centre et habitants.**

L'étude montre une différence notable entre les usagers et habitants qui, tous deux, se déplacent sur le centre de Strasbourg.

L'usage de la voiture est moins important chez les habitants que chez les visiteurs et ce chiffre est à mettre également en parallèle avec le nombre de voiture par ménage qui reflète cet usage.

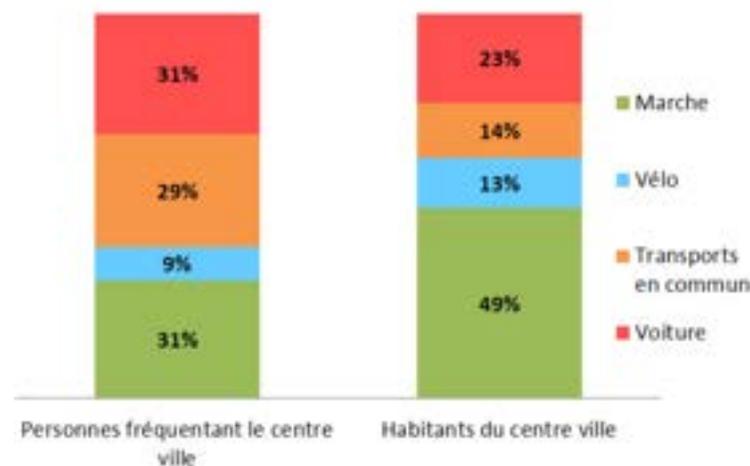
La marche à pied et le vélo sont deux modes de déplacement bien plus importants pour les habitants (plus de 60%) et cette tendance va en progressant (cf. données générales sur les parts modales en 2019)

Évolution des parts modales depuis 1988 sur l'Eurométropole



Source : enquête mobilité, 2019, ADEUS

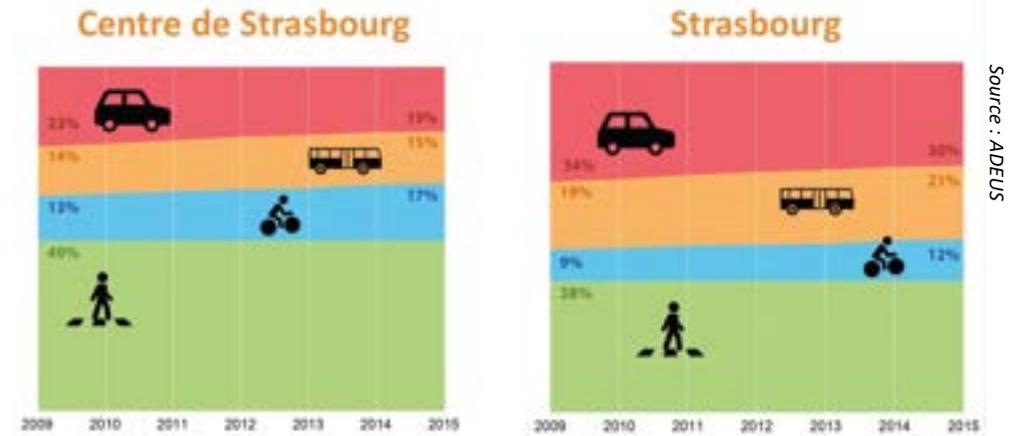
Différences de parts modales entre usagers du centre et habitants (données ADEUS – 2009)



Évolution des parts modales des habitants

ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DES PARTS MODALES DES HABITANTS

Ces chiffres sont à prendre avec précaution mais permettent une vision de tendance. Globalement, l'évolution des modes de déplacements des habitants est la diminution de l'usage de la voiture que ce soit sur le centre de Strasbourg comme sur l'ensemble de la commune (-4% dans les deux cas pour les habitants). Mais le report de cette part se fait davantage sur le vélo sur le centre et sur les transports en commun sur l'ensemble de la commune. La part de déplacements à pied est stable dans les deux cas mais bien plus importante sur le centre que sur la commune, ce qui s'explique par les distances parcourues quotidiennement.

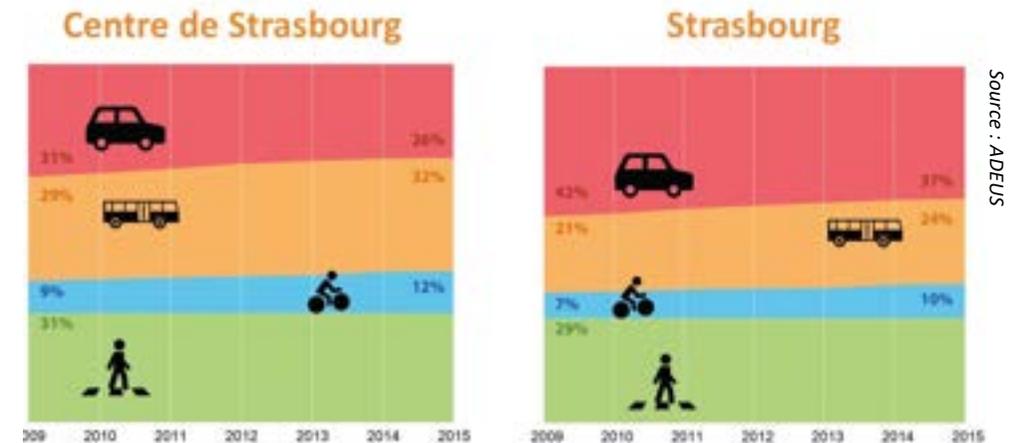


Source : ADEUS

ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DES PARTS MODALES DES PERSONNES FRÉQUENTANT LE CENTRE OU LA COMMUNE :

L'évolution des modes de déplacements des personnes fréquentant le centre ou la commune est relativement similaire à celle des habitants : une diminution de la part de l'usage de la voiture et une part de déplacements piétons stable. En revanche, le report sur les transports en commun et le vélo est équivalent dans les deux cas.

Évolution des parts modales des personnes fréquentant le centre ou la commune de 2009 à 2015



Source : ADEUS

D'où que l'on vienne, la voiture reste le mode dominant pour accéder au centre-ville. Le vélo ne joue pas pleinement son potentiel. Les transports en commun tirent leur épingle du jeu.

6.2.2...SE DÉPLACER EN VOITURE : DES DISPARITÉS APPARAISSENT DANS L'USAGE AU NIVEAU COMMUNAL ET EUROMÉTROPOLITAIN...

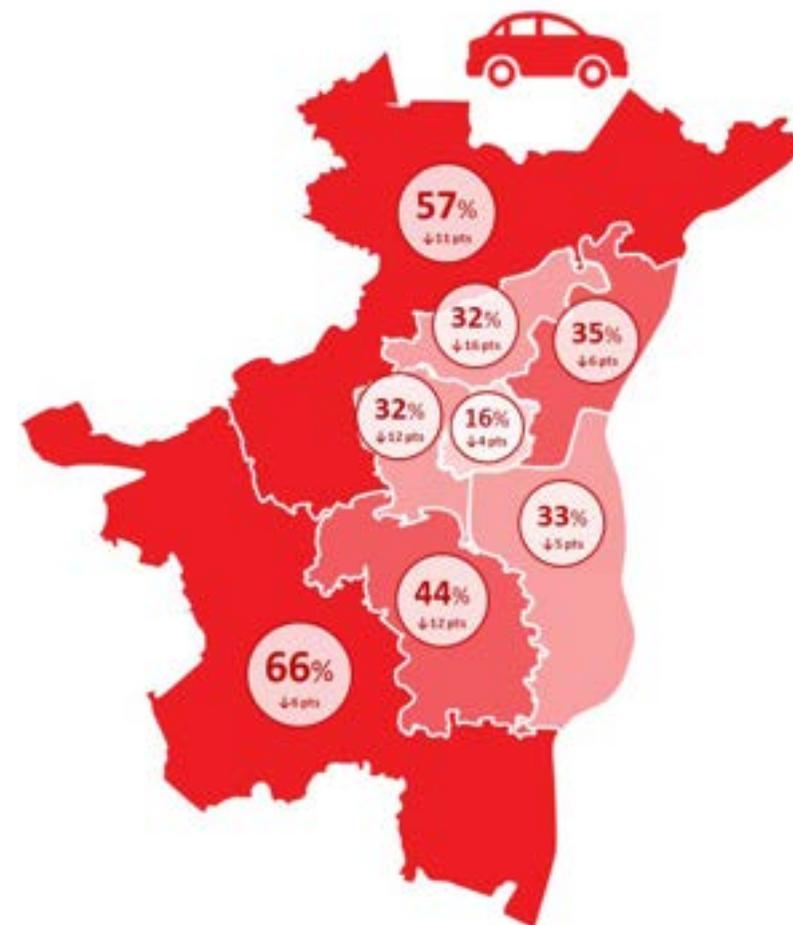
La part modale de la voiture dans les différents secteurs de l'Eurométropole est très disparate. Plus on se rapproche du centre de Strasbourg, plus la proportion de déplacements en voiture diminue pour atteindre moins d'un déplacement seulement sur cinq dans le centre-ville. Depuis 2009, la part modale de la voiture est également en recul de 4 points.

Part modale de la voiture dans les déplacements et progression entre 2009 et 2019 – Source : enquête mobilité 2019, ADEUS

Sur la base du recensement de la population - base infracommunale (IRIS) de l'INSEE, plusieurs indicateurs relatifs à la motorisation des ménages montrent des différences significatives entre le secteur central (PSMV) et le reste de l'Eurométropole (y compris des quartiers plus périphériques de la ville de Strasbourg). Ainsi, en 2017, le taux de motorisation des ménages (environ 0,5) est plus de 2 fois inférieur dans le Site Patrimonial Remarquable par rapport au reste de l'Eurométropole.

Au sein du SPR, la part de ménage disposant d'une voiture ou plus diminue également au fil du temps, en passant de 50% des ménages en 2012 à 47% en 2017. Tous les secteurs du SPR, à la fois dans la Grande-Ile et la Neustadt sont concernés par une diminution, à l'exception du secteur « Contades Sud ». Toutefois, il existe une différence nette de motorisation des ménages entre la Neustadt (65% des ménages disposent d'une voiture ou plus en 2017) et la Grande-Ile où cette valeur n'est que de 38%.

Part modale de la voiture dans les déplacements et progression entre 2009 et 2019 Source : enquête mobilité 2019, ADEUS.jpg



6.2.3... MAIS AUSSI ENTRE LA GRANDE ILE ET LA NEUSTADT

Le tracé viaire de la Grande Ile, hérité en grande partie de la période médiévale est peu propice à l'automobile. Les axes les plus importants de ce secteur, issus pour la plupart de l'espace laissé par une enceinte ancienne ont laissé place le plus souvent au réseau de transport en commun plus qu'à l'automobile.

Quelques pénétrantes subsistent encore pour desservir ce cœur de ville mais la piétonnisation, les modes actifs et le tram sont les déplacements prépondérants.

A l'inverse les quartiers « allemands » de la Neustadt se sont développés selon un réseau très hiérarchisé, passant du boulevard dépassant les trente mètres de large à des rues environ deux fois plus étroites. La voiture reste très importante sur ces quartiers.

La place de Haguenau, au Nord-Est de l'agglomération strasbourgeoise constitue une porte d'entrée permettant l'accès à la ville. Elle est accessible depuis l'autoroute A4 par la D 263, et longée au Nord par l'A350.

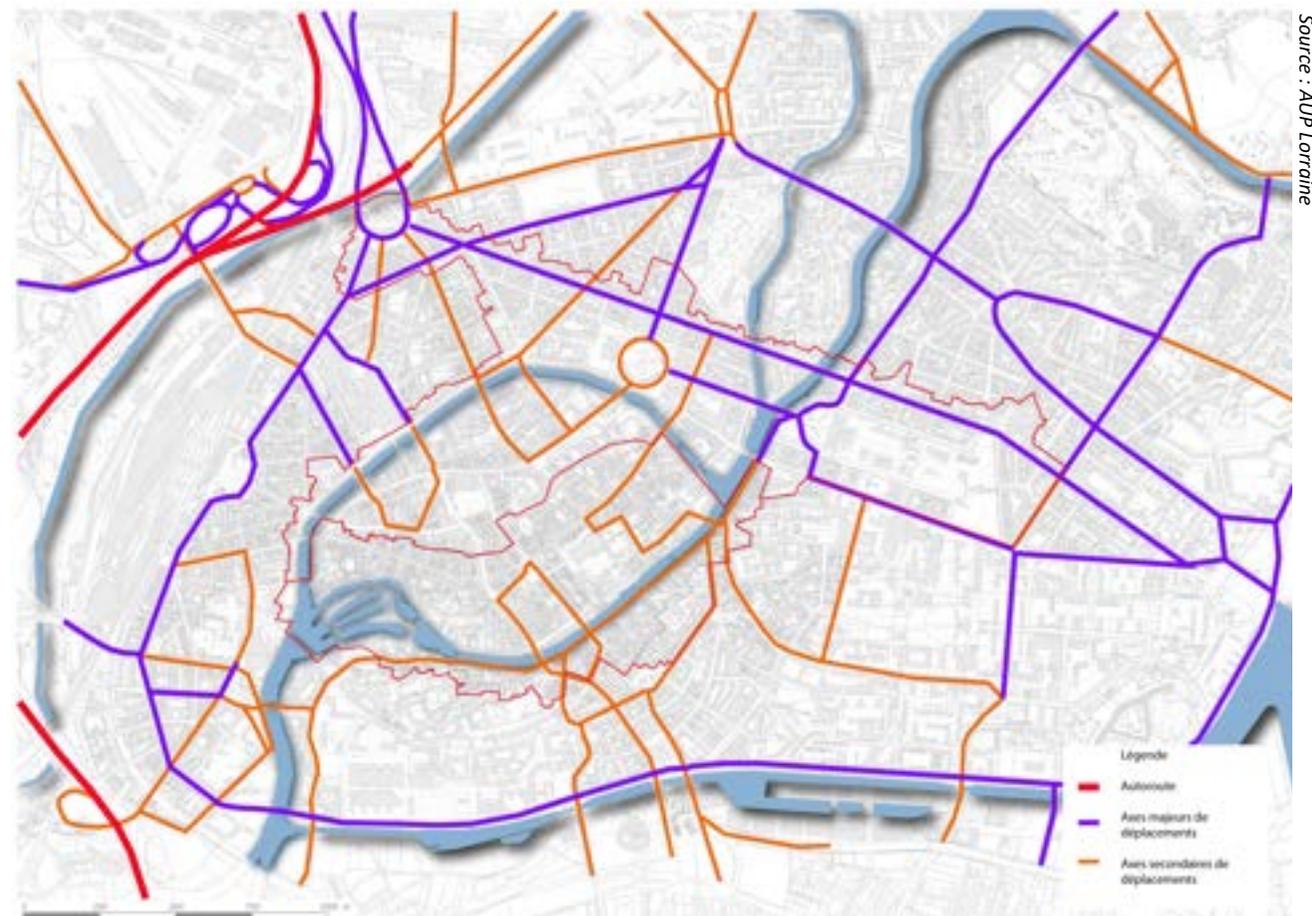
Elle permet la connexion avec Schiltigheim, avec l'autoroute, mais aussi avec les artères qui filent vers la gare ou vers l'est, comme l'avenue des Vosges ou la rue Kablé. Ainsi, plus de 20 000 véhicules jours circulent sur la place, ce qui en fait un nœud routier important.

Quatre voies de circulation plus une voie de bus en contre-sens (ligne L3) sur une portion dessinent un demi-cercle qui enserre un parc enclavé dans la circulation automobile et qui n'est pas fréquenté comme il le pourrait.

Le projet de requalification de l'autoroute A35 est en réflexion et permettra de repenser de façon globale le secteur en intégrant l'avenir de la place de Haguenau et les possibilités d'accessibilité par le tram.

L'axe Avenue des Vosges / Forêt Noire est un axe prépondérant de circulation avec plus de 20 000 véhicules par jour. Il est également le plus long (1200 m) et le plus large de toutes les Avenues.

Hiérarchie des déplacements - source A.U.P.Lorraine.jpg



Source : AUP Lorraine

Avenue des Vosges



Rue de la Nuée Bleue



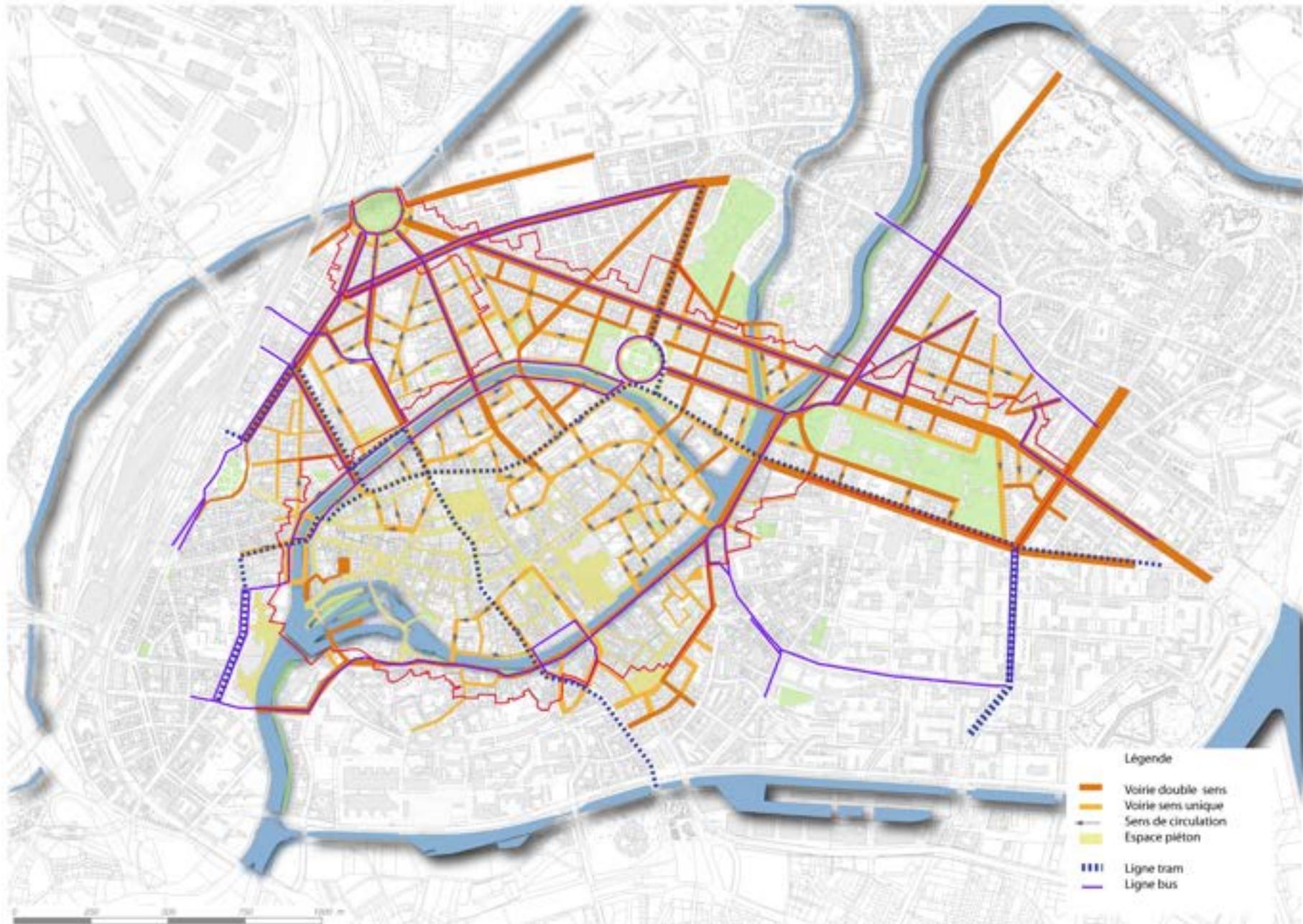
Rue de la Division Leclerc



Sortie Place d'Haguenau



Plan des déplacements 2018



6.2.4...LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES SUR STRASBOURG :

L'organisation du stationnement à Strasbourg s'inscrit dans une politique de «mobilité durable». Cette politique vise à :

- Favoriser le cadre de vie des habitants,
- Contribuer à l'attractivité et à l'accessibilité de la ville en facilitant le stationnement des visiteurs et des clients,
- Réduire le stationnement ventouse des déplacements domicile-travail au profit des modes de déplacement les plus respectueux de l'environnement.

Pour cela, le stationnement est réglementé et limité dans le temps en cœur de ville :

- 14 100 places payantes sur voirie,
- 978 places en zone bleue sur voirie,
- 10 000 places en parking public.

À cela s'ajoutent plus de 3 100 places en parking relais «P+R» (Parking + Relais Tram et/ou Bus). Les usagers P+R sur l'agglomération représentent 4 à 5 % des usagers tramway et utilisent ce mode de manière très majoritaire pour rejoindre le centre-ville, puisqu'ils descendent principalement aux arrêts de tramway situés dans l'hypercentre (« Homme de Fer », « Halles », « Grand'Rue », « Broglie » et « République »).

En parallèle de la politique de mobilité durable mise en place depuis plus de 20 ans visant à inciter les habitants à se déplacer en transports en commun, à vélo ou à pied, Strasbourg s'est fixé pour objectif d'optimiser le stationnement afin :

- de favoriser la rotation des véhicules et de permettre ainsi aux automobilistes de trouver une place plus vite
- de mettre en œuvre une nouvelle organisation pour améliorer le contrôle et limiter la fraude.

Les contraintes en matière de stationnement aboutissent, d'une part, à renforcer l'attractivité des transports en commun mais, également, peuvent avoir l'effet de réduire l'attractivité, notamment résidentielle pour les familles.

Les parkings du centre-ville

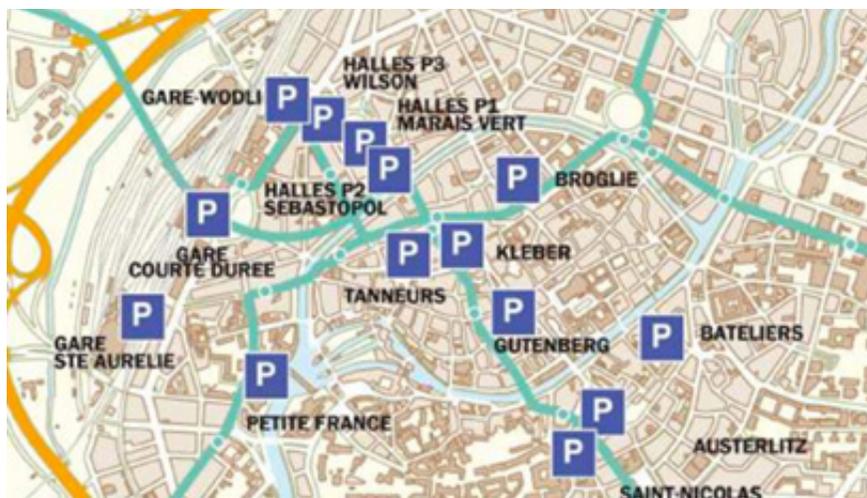


Source : Strasbourg.eu

Parkings en ouvrages :

CAPACITE DE STATIONNEMENT DES VEHICULES HYBRIDES ET ELECTRIQUES ET DE VELOS DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE			
DANS LE SPR			
	Offre 2016	dont moto	Usage 2013
Bateliers	279		62 421
Gutenberg	253	4	396 961
Kléber	437		388 295
Broglie	445	15	114 688
Tanneurs	160		92 110
Total	1574	19	1 054 475
DANS LE CENTRE HORS SPR			
	Offre 2016	dont moto	Usage 2013
Austerlitz	482	6	266 938
Petite France	999		131 976
Halles P1, P2, P3	2566		1 000 696
Gare Wodli	955	20	223 112
Gare courte durée	188	20	623 805
Total	5190	46	2 246 527

Les principaux parkings en ouvrage -Source : PLU 2017



DANS LE SPR		
	Vélos (2016)	Véhicules hybrides et électriques (2016)
Bateliers	0	2
Gutenberg	0	1
Kléber	0	4
Broglie	100	2
Tanneurs	300	0
Total	400	9
DANS LE SPR		
Dans le SPR	Vélos (2016)	Véhicules hybrides et électriques (2016)
Austerlitz	180	2
Petite France	0	2
Halles P1, P2, P3	40	2
Gare- Ste Aurélie	750	2
Gare Wodli	105	2
Gare courte durée	850	0
Saint Nicolas	40	2
Total	1965	12

Voitures électriques : Le service d'assistance des bornes de rechargement sur voirie à Strasbourg pour les véhicules électriques est assuré par Freshmile.

L'AUTOPARTAGE - SOURCE : EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG (EMS)

Auto'trement a été créée en 2001 dans l'Eurométropole, à l'initiative d'une vingtaine d'habitants intéressés par le concept.

Pionnier de l'autopartage en France, le service démarre avec 3 voitures partagées.

En 2013, Auto'trement adopte le nouveau nom du réseau national : Citiz.

En complément de l'offre Citiz à Strasbourg, les voitures Yea ! peuvent être utilisées spontanément, sans réservation ni heure de retour, et simplement redéposées dans le périmètre autorisé.

Parking Gutenberg



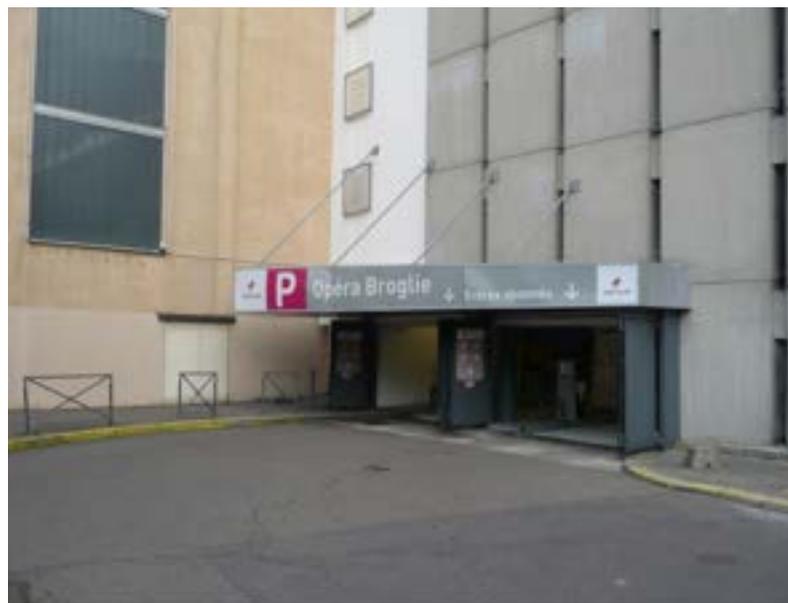
Parking rue du Fossé des Tanneurs



Parking Kléber



Parking Opéra Broglie - Impasse de Bischeim



6.2.5...LES TRANSPORTS EN COMMUN : UNE EXCELLENTE ACCESSIBILITÉ DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

La construction d'un réseau de tramway entre 1886 et 1909 (électrifié en 1894) a accompagné le développement urbain en permettant d'effectuer la liaison entre la ville et la couronne périurbaine. Le passage du tramway a également conditionné les tracés et gabarits de certaines voies telles que la Grande Percée et les avenues de la Neustadt.

S'ensuit un déclin à partir des années 1930, qui prend fin en 1960 avec la fermeture des dernières lignes.

■ TRAMWAY : 1ER RÉSEAU DE FRANCE

En vue de rendre la ville plus agréable, une alternative à la voiture devait être retenue dès 1989. Et ce fut le tram. Son apparition physique en 1994 allait modifier en profondeur le paysage urbain de l'agglomération strasbourgeoise. Strasbourg fut ainsi l'une des premières villes de France à décider le retour de ce mode de transport emblématique de la fin du XIX^e siècle et à révolutionner son image.

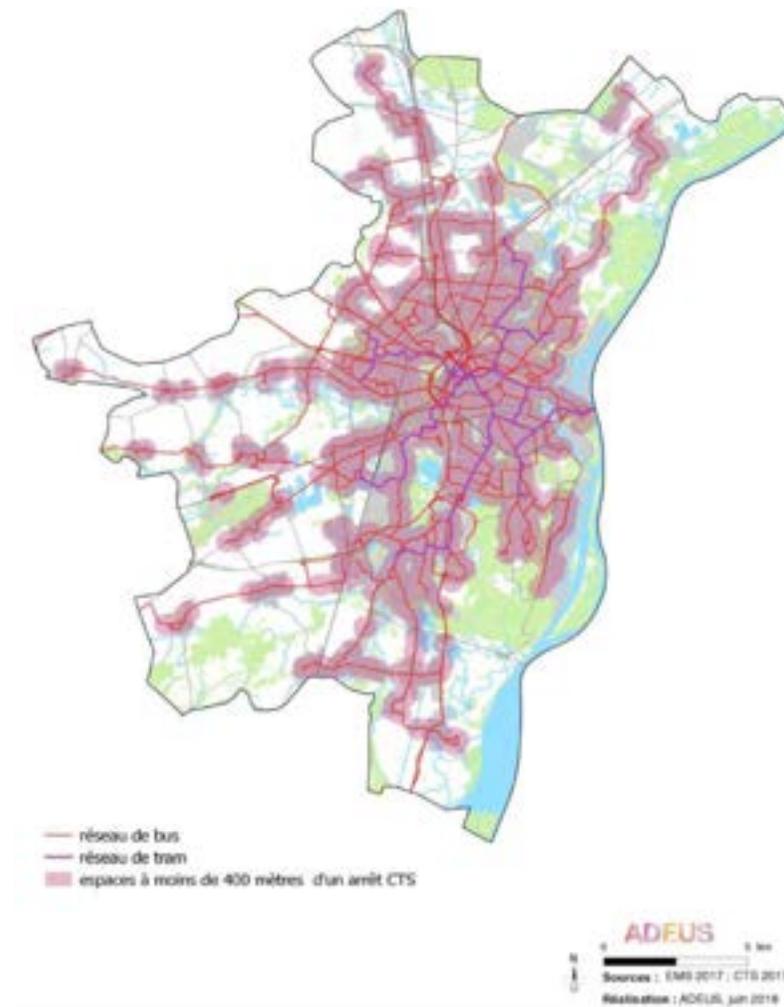
Avec le développement du tramway, c'est donc l'ensemble de l'offre en transports collectifs qui s'est accrue, permettant d'améliorer les liaisons entre différents territoires, notamment en première couronne.

Le nombre de « places-Kilomètres-Offertes » (pKO, qui est un indicateur agrégeant à la fois les kilomètres parcourus par les différentes lignes et la capacité de chacune de ces lignes) a été multiplié par près de trois entre 1992 et 2013 (+ 203 %), traduisant bien cette augmentation majeure de l'offre, qui fait aujourd'hui du réseau urbain de l'Eurométropole l'un des plus performants de France.

Le centre-ville couvert par le PSMV dispose des fréquences de passage les plus élevées, avec une forte densité d'arrêts de bus et de tramway. Il est notamment desservi par toutes les lignes du réseau tramway (6 lignes), ainsi que par toutes les lignes de bus à haut niveau de service (lignes G, H, L1, L3, L6).

Il s'agit ainsi du secteur de l'agglomération le mieux desservi en transports en commun, à tous points de vue. En outre, la gare centrale de Strasbourg (incluant les TGV) se situe également à proximité immédiate de l'hyper-centre (ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres métropoles françaises), et la gare routière de la Place des Halles permet de relier en cars interurbains le cœur de ville au reste du Bas-Rhin.

Couverture du réseau de transports en commun de l'Eurométropole de Strasbourg - Source : Compagnie des Transports Strasbourgeois - ADEUS (Observatoire départemental des déplacements)



Cette excellente accessibilité en transports en commun contribue à leur part modale importante (14 % en 2019), plus élevée que dans les secteurs périphériques de l'agglomération, mais moins importante qu'en première couronne en raison d'une part plus élevée de déplacements s'effectuant en modes actifs, dans la proximité.

Le centre de Strasbourg reste encore au cœur de la demande en transports en commun sur l'Eurométropole avec 67% des déplacements en transports en commun de la métropole.

■ QUELQUES CHIFFRES :

A l'échelle intercommunale :

- 386.000 déplacements tous les jours sont effectués sur le réseau de la CTS.

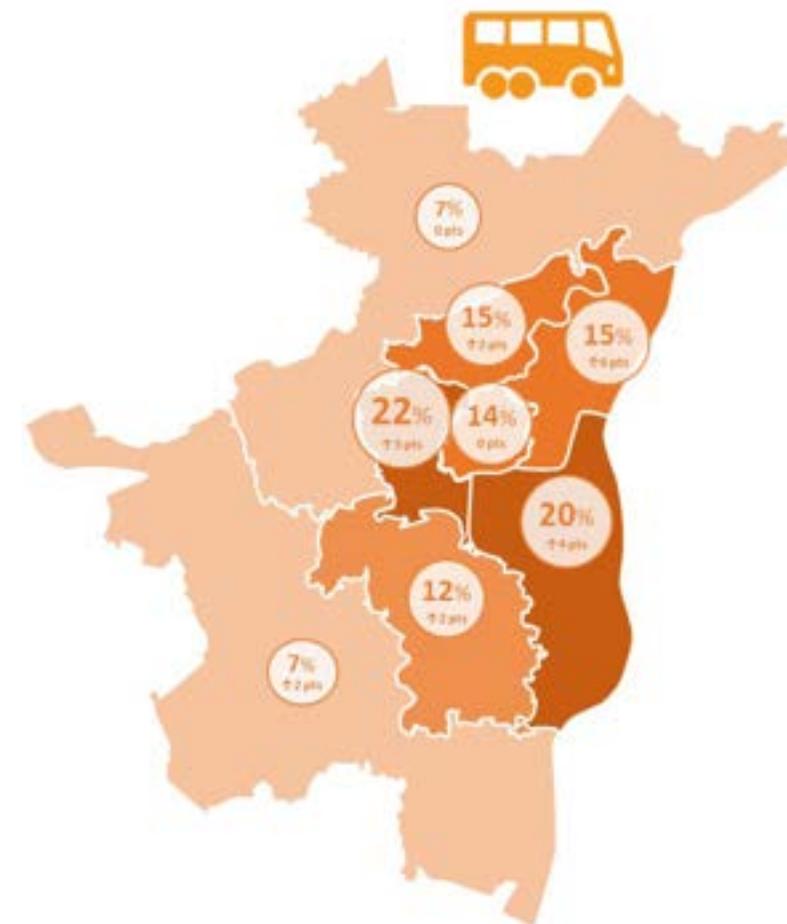
Un tiers des 386.000 déplacements CTS quotidien est en lien avec seulement 13 arrêts... dont 12 sont dans le cœur de métropole, et 6 dans le périmètre d'étude :

- Homme de Fer: 6,1%
- Observatoire : 3,3%
- Esplanade : 3,0%
- Gare Centrale : 2,8%
- Etoile Bourse : 2,6%
- République : 2,5%
- Université : 2,4%
- Porte de l'Hôpital : 1,9%
- Langstross- Grand'Rue : 1,9%
- Gallia:1,8%
- Jean Jaurès : 1,7%
- Anc. Synagogue- Les Halles : 1,7%
- Broglie : 1,6%

PART DE LA POPULATION POSSÉDANT UN ABONNEMENT AUX TRANSPORTS COLLECTIFS VALABLE LE JOUR DE L'ENQUÊTE

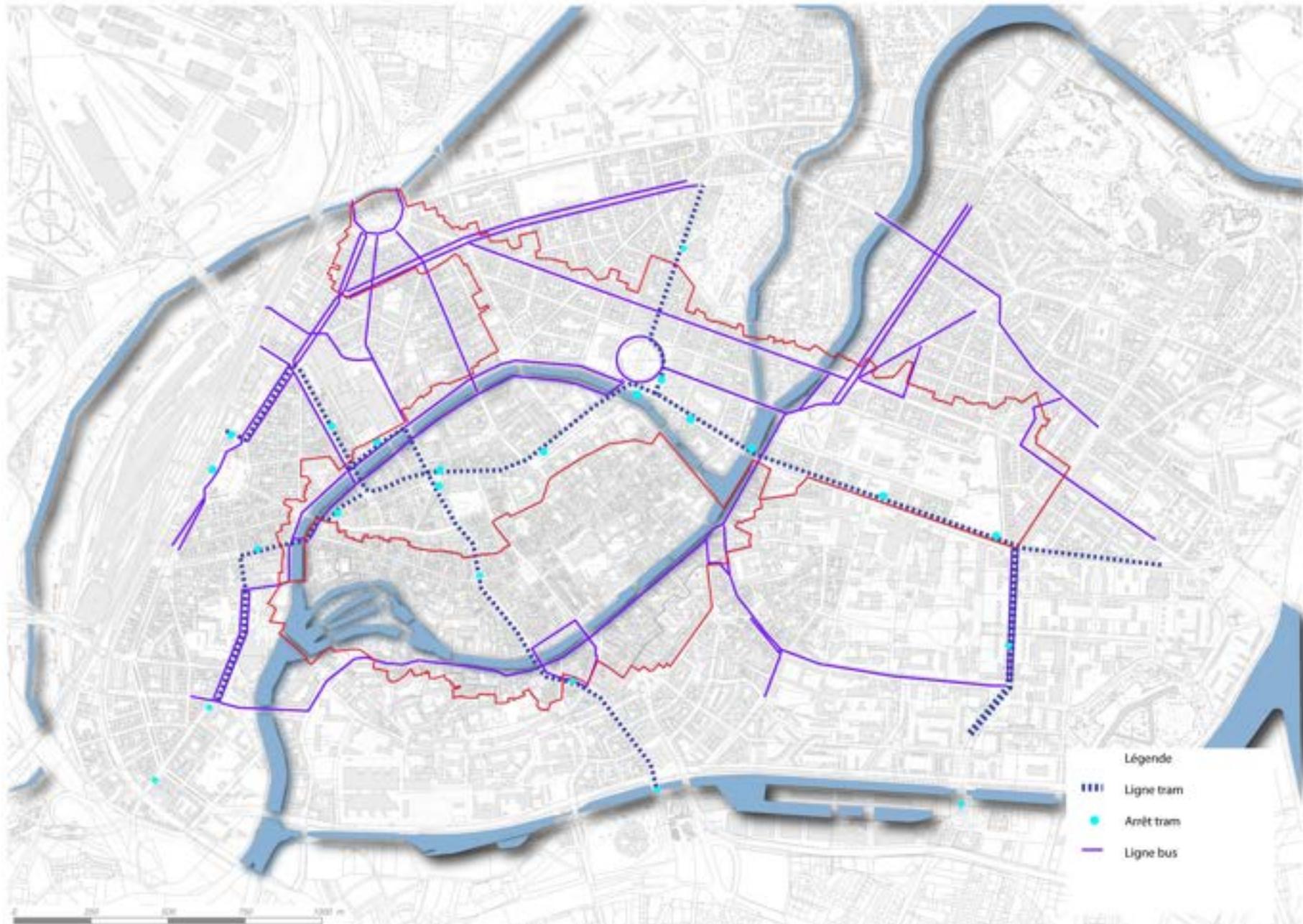
Source : ADEUS, EMA 2019 - EMD 2009

	2009	2019
Bas-Rhin	17 %	25 %
Eurométropole de Strasbourg	25 %	39 %
Reste du Bas-Rhin	11 %	14 %
Eurométropole Communes Nord	28 %	41 %
Eurométropole Communes Sud	22 %	37 %
Eurométropole Couronne Nord	19 %	25 %
Eurométropole Couronne Sud	14 %	23 %
Strasbourg Centre	27 %	39 %
Strasbourg Quartiers Est	19 %	49 %
Strasbourg Quartiers Ouest	38 %	46 %
Strasbourg Quartiers Sud	26 %	43 %



Part modale de la voiture dans les déplacements et progression entre 2009 et 2019 – Source : enquête mobilité 2019, ADEUS

Plan des transports en commun 2018 – source : AUP Lorraine



■ PROJET :

Trois tracés sont envisagés pour l'extension du tram au Nord de Strasbourg.

Transports publics, transition énergétique

Accompagner le développement des besoins de mobilité des territoires, proposer une offre de transport durable et engager les citoyens sur le chemin de l'éco-responsabilité, telle est la feuille de route de l'Eurométropole pour réussir la transition énergétique. L'impact environnemental du report modal d'un automobiliste sur le transport public est très important. Selon la mesure retenue (gaz à effet de serre, polluants locaux ou particules), selon l'énergie (pétrole, gaz ou électricité), selon le « remplissage » des véhicules, l'impact environnemental d'un déplacement peut être divisé par 20. L'ambition de l'Eurométropole est de préserver un cadre de vie et de limiter les impacts du transport sur la santé, en proposant des solutions alternatives et en contribuant à la réduction des émissions polluantes locales.

■ CONSTATS :

Un tiers des passagers en Transports en commun fait moins de trois stations.

Un réseau de TC maillé... mais dont l'une des mailles passe par l'hypercentre : L'Homme de Fer un nœud particulier en terme de fonctionnement ;

- Le lieu de la diffusion des flux dans l'Eurométropole toute entière.
- Une gare RER + TGV en bordure directe du périmètre dont l'accessibilité piéton-cycle concerne directement le cœur de la métropole

Extrait du plan proposé à la concertation en 2021 présentant les 3 tracés envisagés. Source : DNA



Place de l'Homme de Fer



Avenue de la Marseillaise



Quai Desaix / Place Saint-Pierre-le-Vieux



Arrêt de bus Avenue des Vosges



Modes doux et transports en commun – source : ADEUS 2019



6.2.6...LES MODES ACTIFS : VIVRE À L'ÉCHELLE DES PROXIMITÉS

Secteur piétonniers – source : ADEUS 2019



LA PRIORITÉ AU PIÉTON

« Strasbourg est une ville emblématique de la piétonnisation érigée en politique urbaine. Dès les années 1970, le parvis de la cathédrale et le quartier pittoresque de la Petite France sont piétonnisés afin de stimuler l'activité touristique ; l'arrivée du tramway en 1994 généralise cette politique.

Les circulations motorisées disparaissent des axes très commerçants (rue des Francs-Bourgeois, rue des Hallebardes) et de lieux historiques (place Kléber) au profit de la piétonnisation, accompagnée du réaménagement en profondeur des espaces publics. La piétonnisation de l'hypercentre s'inscrit dans la stratégie d'attractivité métropolitaine et régionale portée par l'Eurométropole ; cette politique s'inscrit dans un contexte de « soutien aux fonctions commerciales et de services de niveau métropolitain en centre-ville » déjà amorcée par le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de 1985. » (source : Métropolitiques.eu)

La dernière enquête mobilité confirme l'importance de la marche sur Strasbourg :

- plus d'un déplacement sur trois (37 %) de ses résidents est ainsi effectué exclusivement à pied
- plus d'un déplacement sur deux (55 %) pour les résidents du centre-ville
- la gare centrale génère près de 24 000 trajets piétons concernant près de 40 % des voyageurs, près de 800 000 trajets sont effectués en rabattement sur les transports publics.

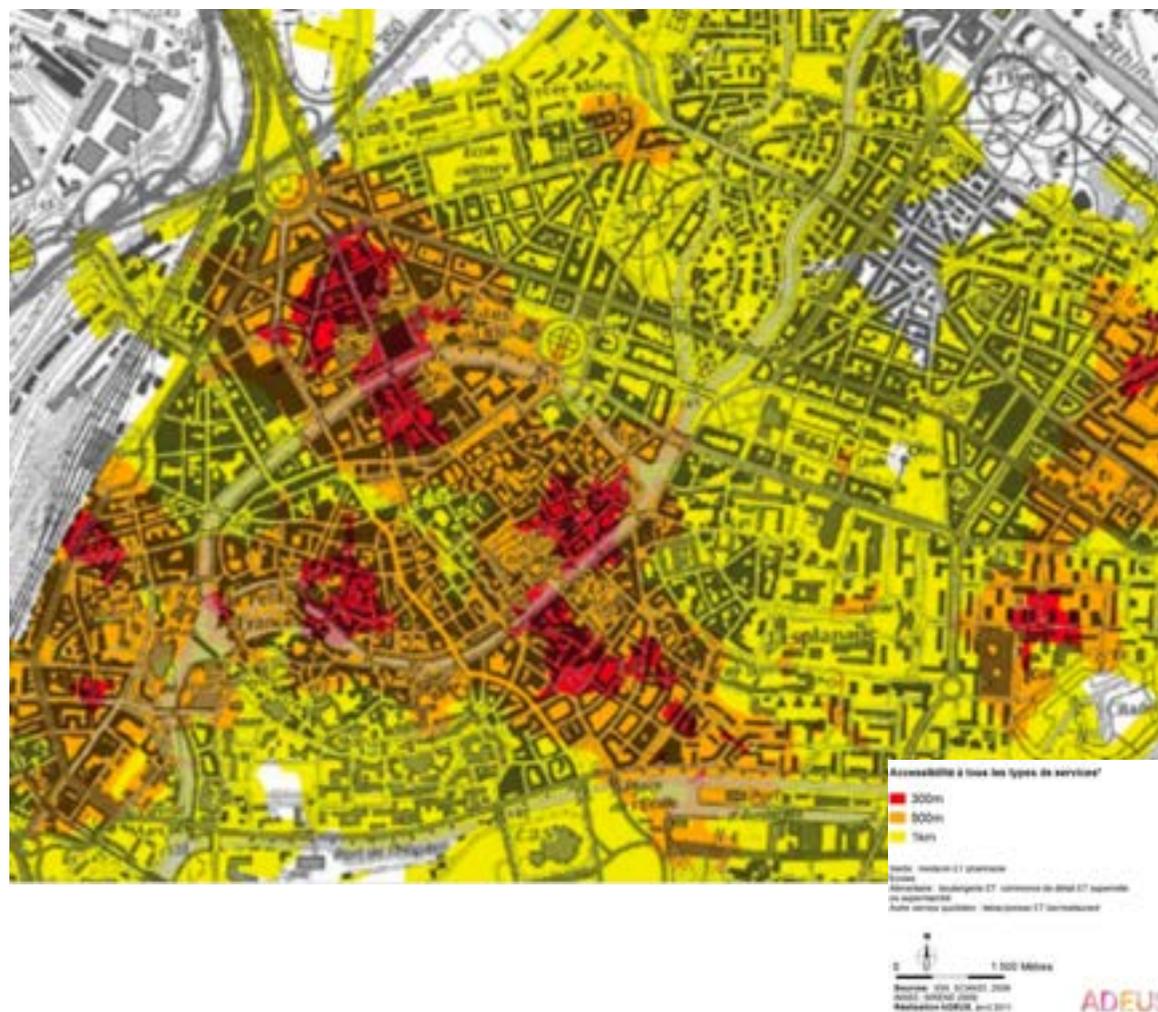
Le centre-ville de Strasbourg est un territoire où la surface dédiée au piéton est déjà prépondérante quantitativement dans la partie Sud de l'Ellipse mais beaucoup moins dans le reste du SPR.

Cela s'explique également par l'accessibilité aux services et équipements, dans la proximité.

Le centre de Strasbourg apparaît très nettement plus « piéton » dans son usage que le reste de l'Eurométropole.

Il apparaît également qu'un tiers des passagers de transports en commun fait moins de trois stations.

Accessibilité à tous type de services- Source ADEUS



Augmenter la part des modes actifs des usagers du tram permettrait de répondre de façon transversale à :

- Des enjeux de santé publique (activité physique)
- Des enjeux financiers (une offre qui pourrait rester stable et trouver une nouvelle clientèle n'ayant pas d'alternative en modes actifs) ;
- Des enjeux de qualité, de lisibilité et de communication de l'offre piétonne

L'Eurométropole a développé un « plan piéton » composé de 10 points qui sont appliqués pour toutes nouvelles opérations de voirie et d'urbanisme.

Les 10 points du plan piéton :

- Promouvoir la marche
- Accorder plus de place aux piétons : tendre vers 50% (hors espace dévolu aux TC) de l'espace façade à façade aux piétons et cyclistes dans toute création ou rénovation de voies.
- Désamorcer les conflits piétons-vélos
- Utiliser les documents d'urbanisme pour améliorer la perméabilité du territoire
- Instaurer le 1 % piéton à l'occasion des projets de transports publics (tramway, busway,..)
- Encourager la démarche des piédibus dans les écoles de la ville de Strasbourg
- Renforcer la perméabilité piétonne des axes 50
- Mieux traiter les carrefours pour les piétons
- Traiter et planifier les ouvrages d'art stratégiques du réseau piéton
- Créer un réseau piétonnier magistral reliant les centralités de quartier.

Il est à noter que ce plan sera complété par une action en faveur de la création de zones de rencontre, espace dans lequel la voiture doit respecter le piéton qui est prioritaire.

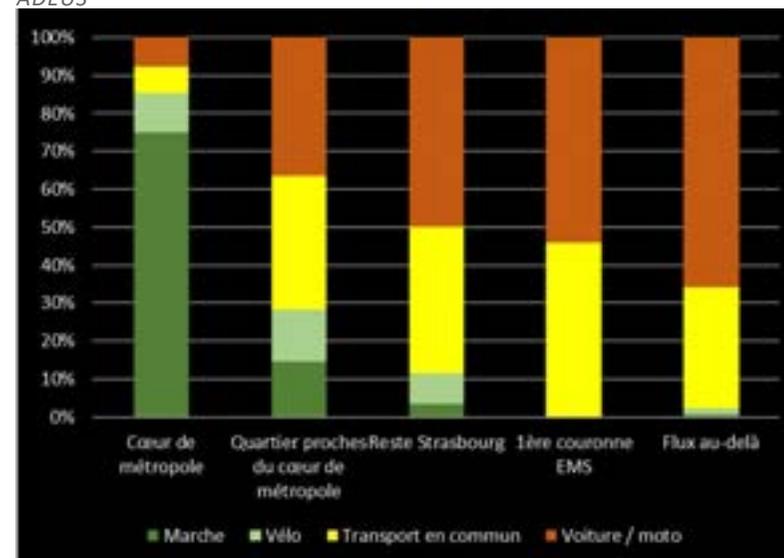
Par ailleurs, la politique strasbourgeoise pour le piéton ne se limite pas à ces 10 actions spécifiques. La requalification urbaine d'espaces et la réduction du trafic automobile aide au développement de la marche, mode le plus sensible à la qualité de son environnement, qu'il soit sonore, olfactif ou visuel.

Pour répondre au dernier objectif du plan piéton, la magistral piétonne reliant la Gare, la place Kléber et la place de l'Étoile a d'ores et déjà été entamée. Sur le SPR, le réaménagement de la rue du 22 Novembre (Grande Percée) sur le tronçon entre Saint-Pierre-Le-Vieux et la rue Gustave Doré a été réalisée en 2019 faisant la part belle aux modes actifs, aux revêtements perméables et à des « oasis » arborées permettant d'apporter de l'ombrage.

Part modale de la marche à pied dans les déplacements et progression entre 2009 et 2019 – Source : enquête mobilité 2019, ADEUS



Modes de déplacements en lien avec le cœur de métropole – Source : ADEUS



Rue du 22 Novembre avant aménagement en 2017



Rue du 22 Novembre en 2021



Tracé de la Magistrale piétonne – Source : Strasbourg.eu



LA PLACE DU VÉLO

NOMBRE DE VÉLO			
	Centre ville	Strasbourg	EMS
Nb vélos /ménage	1,26	1,28	1,81
Nb vélos /personne	0,67	0,60	0,80

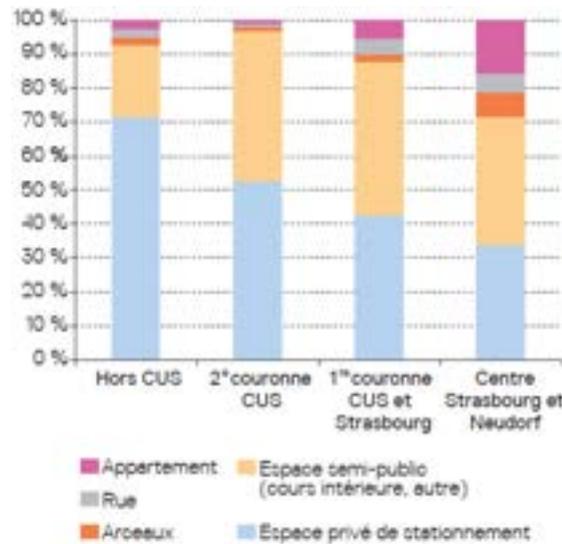
Constat dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable :

- Un nombre de vélos par ménage plus faible
- Des problèmes de stationnement des vélos
- Une part importante de vélos stationnés en appartement

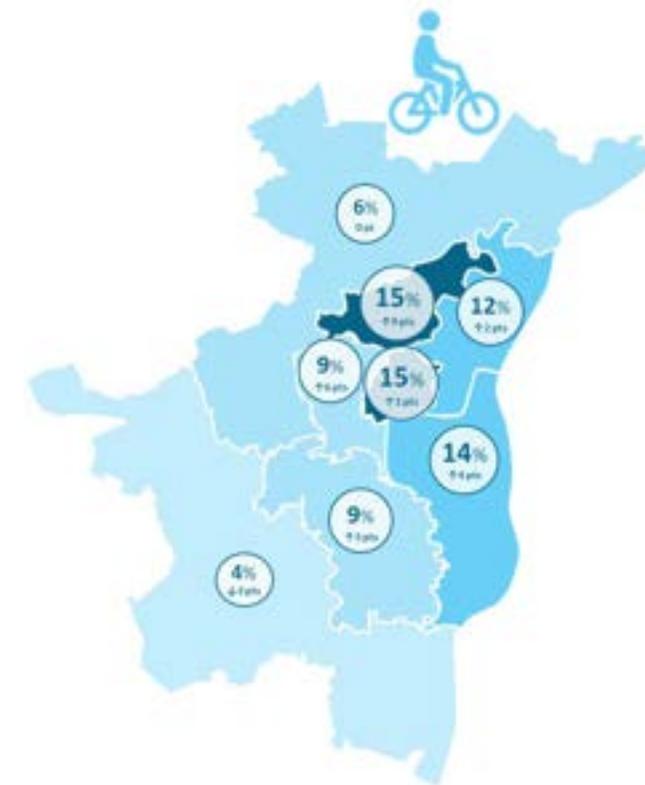
L'augmentation de l'usage du vélo porte principalement sur une augmentation de la fréquence d'usage, plus qu'à de nouveaux usagers.

La part modale du vélo continue d'augmenter passant en moyenne de 8 % à 11 % dans l'Euro-métropole entre 2009 et 2019. Cette évolution reste très disparate selon les territoires. Dans le centre, l'augmentation (+1 point depuis 2009) est inférieure à celle observée en moyenne dans l'Euro-métropole.

Lieu de stationnement des vélos

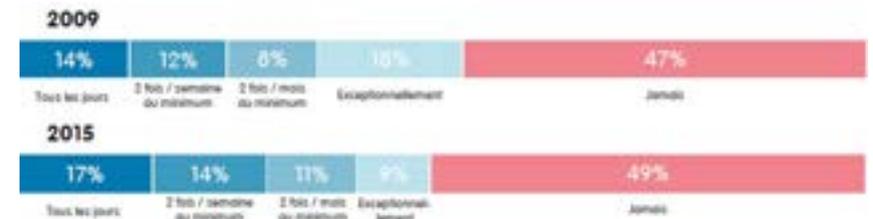


source : EMD 2008



Part modale du vélo dans les déplacements et progression entre 2009 et 2019

– Source : enquête mobilité 2019, ADEUS



PLAN VÉLO (2021) :

L'Eurométropole a défini un Plan Vélo 2021-2026 avec pour objectif ambitieux de porter, d'ici 2030, à 20% la part modale du vélo dans l'ensemble des trajets du territoire (elle était à 11% en 2019) et devenir ainsi l'une des premières métropoles cyclables d'Europe.

En matière d'infrastructures, sont notamment prévus la création de 120 km de pistes cyclables sécurisées supplémentaires, l'aménagement de 50 jonctions et la construction de 20 ouvrages d'art pour atteindre, à terme, les 700 km de voies séparées autant que possible des autres flux circulatoires.

Dans le secteur du SPR, les principaux aménagements prévus concernent :

- La création d'un « ring » cyclable autour de l'ellipse insulaire (cf. figuré n°4 de la carte ci-après « contournement de l'ellipse strasbourgeoise »)
- L'amélioration de l'axe Avenue des Vosges-Avenue d'Alsace
- Des aménagements plus ponctuels Boulevard du Président Poincaré et Boulevard Clémenceau

Ces infrastructures doivent permettre non seulement de « contourner » le centre, en particulier la zone piétonne, mais également d'améliorer les axes radiaux et certaines transversales (ceinture des boulevards). Elles permettront également de rejoindre plus efficacement les grands axes du réseau « Vélostras », et ainsi mieux relier le centre-ville à l'ensemble des territoires de l'agglomération.

PLAN D' ACTIONS DES MOBILITÉS ACTIVES (PAMA) – JUILLET 2019

« Le PAMA s'intègre dans la démarche du Grenelle des Mobilités, du Contrat Local de Santé et du plan Climat. Il reprend les objectifs fixés par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Il s'agit de passer la part modale de la marche de 33 % à 36 % et de doubler la part modale vélo, de 8 % à 16 %, à l'horizon 2030. Actuellement la part modale de la marche est déjà l'une des plus élevées de France, et même d'Europe. Elle peut toutefois progresser car elle est inégalement répartie sur le territoire.

De même, la part modale du vélo est la plus élevée de France. Les actions menées ces dernières années ont permis d'augmenter la fréquence des déplacements parmi ceux qui se déplacent déjà à vélo, mais n'ont pas encore permis de conquérir significativement de nouveaux usagers. Le potentiel de développement des mobilités actives est important : 500 000 déplacements de moins de 5 km sont encore réalisés en voiture, tous les jours, dans l'Eurométropole de Strasbourg. Atteindre les objectifs, c'est convertir la moitié des déplacements en voiture de

Plan vélo 2021-2026 – Source : Eurométropole de Strasbourg



moins de 1km vers la marche, et c'est convertir un tiers des déplacements en voiture entre 1 et 5 km vers le vélo. »

Un Plan d'Actions pour les Mobilités Actives a été adopté par le conseil de l'Eurométropole en 2019 et intègre le Plan Piéton et le Plan Vélo. L'objectif est d'avoir une politique globale en faveur des mobilités actives, de mettre l'accent sur les services et les actions d'accompagnement et de cibler de nouveaux publics.

6.2.7...ORGANISATION LOGISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION ET TRANSPORT DE MARCHANDISES

Ramené à sa superficie, le secteur central est de loin celui qui génère le plus de mouvements de livraison.

Cela implique une forte concentration de véhicules dans l'espace public, d'où la nécessité de diversifier les modes d'acheminements pour le « dernier km » (vélos-cargos et autres véhicules plus légers), ou l'opportunité alternative d'acheminement par voie fluviale par exemple.

Données de cadrage sur la logistique – source ADEUS

Données de cadrage

La logistique à l'échelle du cœur de l'aire métropolitaine

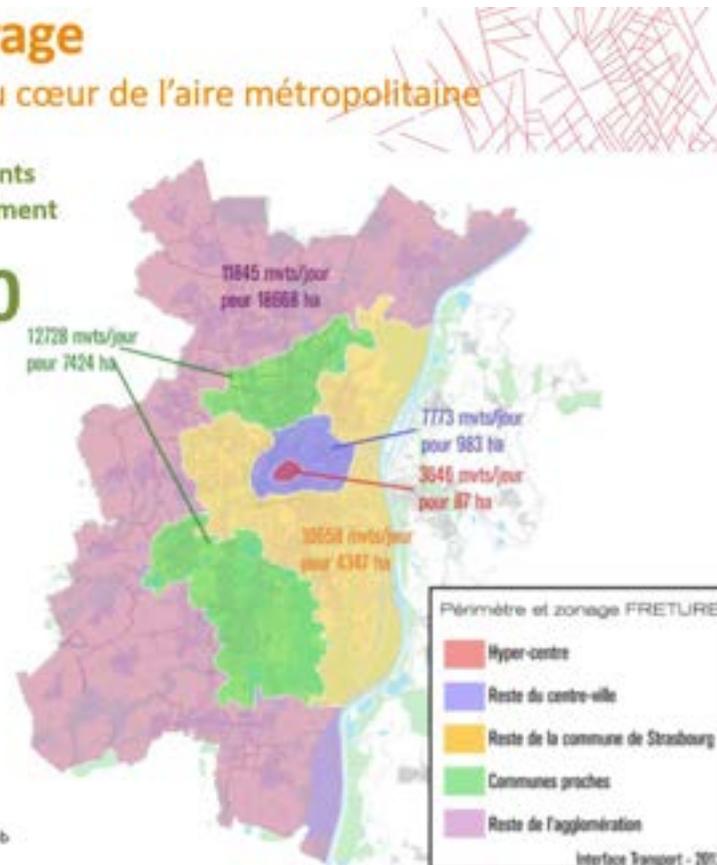
(sources : SRADDET Grand Est, PLU(i) L'Eurométropole)

En 2012, le nombre de mouvements de livraison générés quotidiennement par les 38 000 établissements implantés sur l'EMS avoisinait **50 000**

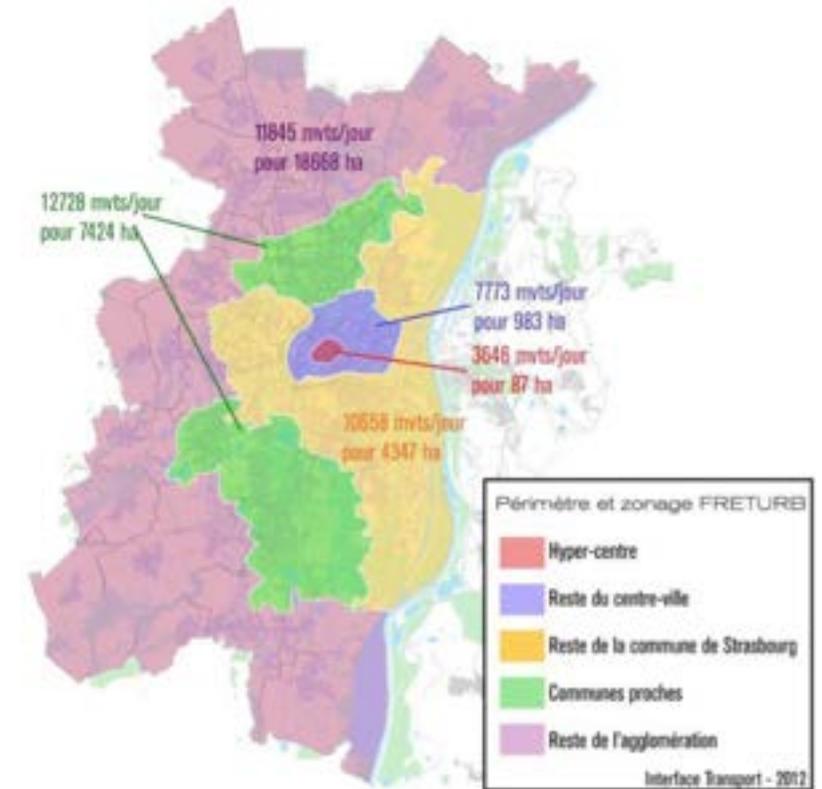
Le centre élargi de Strasbourg contribue à lui seul à **1/4** de ces mouvements quotidiens

Sur l'A35, au niveau de Cronembourg, les PL représentent **10%**

14 / Pour un Grenelle des Mobilités : ouvrons le déb



Périmètre et zonage Freturb – source ADEUS



Bibliographie sélective

ADEUS, Caisse des dépôts et consignations, Direction régionale des Affaires culturelles d'Alsace, Société d'aménagement et d'équipement de la Région de Strasbourg, Strasbourg-Kehl am Rhein 1900-2000, guides Gallimard, Éditions Nouveaux-Loisirs, 1998.

AHNNE Paul, Strasbourg 1850-1950, Métamorphoses et développement, Strasbourg, Editions des Dernières Nouvelles, 1959.

Architekten und Ingenieur Verein für Elsass-Lothringen, Strassburg und seine Bauten, Strassburg, Trübner, 1894.

CASSAZ Dominique, EBERHARDT Sophie (dir.) De la Grande-Île à la Neustadt de Strasbourg, un patrimoine urbain exceptionnel, sous la direction de la Ville et Eurométropole de Strasbourg, Lyon, Lieux Dits, 2014.

CHATELET Madeleine (dir.), Fouilles et découvertes en Alsace, Rennes, Editions Ouest-France, Inrap, 2009.

CHATELET-LANGE Liliane, Strasbourg en 1548, Le plan Conrad Morant, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001.

DELAHACHE Georges, Strasbourg, 3e édition, Paris, H. Laurens, 1949.

DENIS Marie-Noëlle et al., Strasbourg, Paris, Christine Bonneton, 1993.

DENU Claude, OLLIVIER Eric, Der Bebauungsplan für die Erweiterung der Stadt Strassburg. Le plan d'extension de la ville de Strasbourg, 1871-1880, diplôme d'architecture, I.A.U de Strasbourg, 1978.

DOLLINGER Philippe, Strasbourg du passé au présent, Strasbourg, Éditions DNA, 1962.

DURAND DE BOUSINGEN Denis, NOHLEN Klaus, RIEGER Théodore, Strasbourg Architecture 1871-1918, Illkirch, Le Verger (collection Art Alsace), 1991.

EUTING Jules, Le guide illustré de la ville de Strasbourg et de la Cathédrale, Strasbourg, Les éditions du Bastions, 1994 (première édition : 1903).

FOESSEL Georges, Jean-Pierre KLEIN, LUDMANN Marie-France et al., Strasbourg : panorama monumental et architectural des origines à 1914, 2e édition, Éditions G4J, 2003.

GOEHNER Ch. et BRUMDER O., Geschichte der räumlichen Entwicklung der Stadt Strassburg, Heitz & Co, Strassburg, 1935.

GUILLERME André, Les temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques, Nord de la France, fin IIIe siècle-début XIXe siècle, Seysssel, Éditions du Champ Wallon, 1983.

KLEIN Jean-Pierre, Strasbourg : urbanisme et architectures des origines à 1870, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1986.

KLEIN Jean-Pierre et al. Strasbourg, urbanisme et architecture des origines à nos jours, Strasbourg, Oberlin/Gérard Klopp/Difal, 1996.

LIVET Georges, RAPP Francis (dir.) Histoire de Strasbourg, Strasbourg, Éditions Privat/DNA, 1987.

LOEB- DARCAGNE Elisabeth, Sept siècles de façades à Strasbourg, Bernardswiller, I.D. L'Édition, 2014.

LORHUM Burghard, WERLE Maxime, RAIMBAULT Jérôme, FRITSCH Florent, HAEGEL Olivier, La maison en pan-de-bois, sous la direction de la Région Alsace – Inventaire général, Lyon, Lieux Dits, 2015.

METACULT, (projet de recherches) Strasbourg lieu d'échanges culturels entre France et Allemagne, Architecture et Urbanisme de 1830 à 1940, Berlin, DeutscherKunstverlag, 2018.

MOSZBERGER Maurice (dir.), Dictionnaire historique des rues de Strasbourg, Barr, Le Verger, 2012.

NOHLEN Klaus, Baupolitik im Reichsland Elsass-Lothringen, 1871-1918 : die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Strassburg, Berlin, Gebr. Mann, 1982. (version française : Construire une capitale, Strasbourg impérial de 1870 à 1918, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1997).

OCHSENBEIN Gonthier, « Les arbres des rues et places du «Vieux Strasbourg» et leur histoire », dans Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg, Strasbourg, 1990, XX, p. 81-96.

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, PARENT Brigitte, Alsace, Le Dictionnaire du patrimoine, Paris, Editions Place des Victoires, 2011.

PITON Frédéric, Strasbourg illustré ou panorama pittoresque, historique et statistique de Strasbourg et de ses environs, 2 vol., Strasbourg, chez l'Auteur/Impr. G. Silbermann, 1855.

POTTECHER Marie, DOUCET Hervé et HAEGEL Olivier (dir.), La Neustadt de Strasbourg, un laboratoire urbain, 1871-1930, sous la direction de la Région Grand Est, Lyon, Lieux Dits, 2017.

RECHT Roland, La cathédrale de Strasbourg, Strasbourg, La Nuée bleue, 1993.

RECHT Roland, RICHEZ Jean-Claude, Dictionnaire culturel de Strasbourg 1880-1930, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2017.

RECHT Roland, Jean-Pierre KLEIN, FOESSEL Georges, Connaître Strasbourg : cathédrales, musées, églises, monuments, palais et maisons, places et rues, deuxième édition, Colmar, Éditions Alsatia, 1988.

REUSS Rodolphe, Histoire de Strasbourg, Paris, Fischbacher édition, 1922.

RIEGER Théodore, Strasbourg aspects connus et inconnus, Strasbourg, Éd. Dernières Nouvelles, 1957.

RIEGER Théodore, Georges FOESSEL, Strasbourg, deux mille ans d'art et d'histoire, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1987.

SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), Strasbourg. Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain, Ministère de la Culture, Direction du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1992.

SEYBOTH Adolphe, Das alte Strassburg : vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870, Strassburg, Heitz & Mündel, 189

Ville et Eurométropole de Strasbourg, De la Grande-Île à la Neustadt, une scène urbaine européenne, dossier de candidature de l'extension du site inscrit au titre du patrimoine mondial, 2 tomes, 2014.

VON BORRIES Emil, Geschichte des Stadt Strassburg, Strassburg, Verlag von Karl J. Trübner, 1909.

WATON Marie-Dominique, « Les enceintes de Strasbourg à travers les siècles », In Situ [en ligne], 16, 2011, 31p. Rapports de fouilles d'archéologie du bâti, CDP, DRAC.

Sources :

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg : <https://archives.strasbourg.eu/>

Archives départementales du Bas-Rhin : <https://archives.bas-rhin.fr/>

DENKMAL ARCHIV Archives de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est

Archives et bibliothèque du Service Régional de l'Inventaire Général

Sitographie sélective :

Archi-Wiki : <https://www.archi-wiki.org/Sp%C3%A9cial:ArchiHome>
Maisons de Strasbourg : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/>